

L'ALBUM DU TOURISTE

—
ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE,
SPORT
—

QUÉBEC

Lévis—Saint-Henri—Saint-Charles—Saint-Michel—Saint-Vallier—Saint-Pierre—
Saint-Thomas—Cap Saint-Ignace—L'Islet—Saint-Jean-Port-Joli—Sainte-
Anne—Rivière Ouelle—Kamouraska—Rivière du Loup—Cacouna—Trois-
Pistoles—Bic—Saint-Simon—Saint-Fabien—Rimouski—Tadoussac—Malbaie—
Eboulements—Baie Saint-Paul—Saint-Joachim—La Bonne Sainte-Anne—
Sillery—Cap-Rouge—Saint-Augustin—Pointe-aux-Trembles—Cap Santé—
Portneuf—Deschambault;—Sainte-Marie—Saint-Joseph—Saint-François—
Saint-George, Beauce, Saguenay.

—
Par J. M. LEMOINE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC
MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE MONTREAL

SECONDE EDITION



QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR AUGUSTIN CÔTÉ ET C^{ie}

Place-d'Armes.

1872

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada
en l'année 1872, par AUGUSTIN CÔTÉ, au bureau du Ministre de
l'Agriculture.

FC
2946.18
1.462
1872

MONTOUR
1872-1873

A.

FRANCIS PARKMAN

HOMMAGE RESPECTUEUX ET SOUVENIR

DE

L'AUTEUR

Sillery, 1er juillet 1872.

AVANT-PROPOS.

Au printemps de 1870, je réunis pour quelques amis, dans une petite brochure illustrée, d'une centaine de pages, quelques écrits publiés précédemment dans la *Presse*. L'accueil fait à cet opuscule, intitulé : ALBUM CANADIEN, a donné l'idée du présent recueil, où j'ai relégué dans de copieux appendices, à côté de mes propres recherches, d'importants travaux archéologiques comme pièces probantes. Parmi des écrits qui voient le jour pour la première fois, j'ai inséré des études déjà publiées et que j'ai annotées et amplifiées.

Ce recueil, comme son titre l'indique, est une œuvre de fantaisie, contenant un peu de tout, destiné à amuser le Touriste. Il résume pour moi, bien de patientes recherches ; de longues soirées d'hiver, lorsque l'aquilon grondait au dehors ; plusieurs de ces heures parfumées de mai et de juin—les premières heures du jour.

La seconde partie, l'itinéraire de "Voyageur," se compose de notes de voyages, prises à la volée ; j'ai tenté de rompre l'uniformité, la monotonie des descriptions topographiques, par des traits historiques, anecdotiques, humoristiques. Il se peut qu'il s'y soit glissé quelques petites erreurs, de temps à autres : mes absences forcées ne m'ont pas toujours permis de corriger attentivement les épreuves.

En mars dernier, l'incendie dévora la première édition de cette œuvre.

A qui, donc, devais-je, de préférence, dédier L'ALBUM DU TOURISTE, sinon au Touriste aimé qui, chaque printemps, nous revient avec les hirondelles : au brillant et sympathique historien, qui a su entourer d'une auréole, notre vieux Québec, sans oublier Sillery, le Sillery glorieux de 1637 ! à FRANCIS PARKMAN, notre illustre ami, Professeur au *Harvard College*, Boston.

Sillery, 1er juillet 1872.

J. M. LEMOINE.

STADACONÉ DEPICTA⁽¹⁾

Québec esquissé par Parkman.—Marmier.—Beecher.—Silliman.—L'Orme de Champlain.—Le Ghien d'Or.—Frontenac.—L'Union Hotel.—Le Général Prescott.—Du Calvet.—M^{lle} Prentice.—Lord Nelson.—Louis de Buade.—La Terrasse Durham.—Le Prince Edouard.—Madame de St. Laurent.—Richard Montgomery.

J'aime les souvenirs évoqués par l'histoire,
Où le patriotisme, endormi de nos jours,
Se ranime soudain à ce foyer de gloire,
Et rouvre au sein du peuple un champ pour ses amours.
Notre passé réclame un reflet populaire
Enseignons l'avenir par nos traditions.

(Les Laurentiennes.—BENJAMIN SULTE.)

Pour nous, Canadiens-Français, Québec est bien réellement la ville aux antiques souvenirs : fortifications, temples, maisons, fondations religieuses, lycées, rues, jusqu'aux places publiques, tout a un arôme de vétusté, tout parle à l'imagination. Pittoresquement assise sur le promontoire élevé qui sépare le Saint-Laurent de la rivière Saint-Charles, latitude 46° 48' 30"—longitude 71° 17', elle fut fondée le 3 juillet 1608 par Samuel de Champlain, natif de Brouage, en Saintonge.

La vieille cité, par ses traditions militaires, ses monuments historiques, son université—autant que par ses points de vue enchanteurs et la beauté de son site, se recommande à l'attention du touriste—aux méditations de l'historien—à la verve du poète.

Le séjour du hardi nautonnier de Saint-Malo, Jacques-Car-

(1) Au temps de Cartier, Donnacona avait sa capitale, Stadaconé, près du lieu où Champlain fonda plus tard Québec : " C'était, dit M. Ferland, un village composé de cabanes d'écorce de bouleau, et bâti sur une pointe de terre à une demi-lieue de l'entrée de la rivière Laroit, dont elle était séparée par la rivière Saint-Charles. "

Stadaconé était probablement situé dans l'espace compris entre la rue de la Fabrique et le coteau Sainte-Genoviève, près de la côte d'Abraham. Au temps de Champlain, la bourgade sauvage avait entièrement disparu : on croit que les aborigènes se fixèrent à la Pointe à Puiseaux, à Sillery.....

Suivant l'ancien missionnaire Richer Laflèche, Stadaconé, dans la langue des

tier, sur les rives du Saint-Charles, au commencement du seizième siècle, est un événement qui nous reporte à l'ère la plus reculée de l'histoire de l'Amérique. Québec, par ordre de date, vient immédiatement après Jamestown sur le Potomac, fondée en 1607—et cette ville n'a d'aînée que Sainte-Augustine en Floride, laquelle date de 1592. Sur cette jeune terre de l'ouest, Québec a donc droit de se dire ancienne.

La traite des pelleteries conduisit les premiers colons au Canada, où une multitude de peuplades sauvages, plongées dans de grossières superstitions, se disputaient le sol. A leur suite, vint le missionnaire chrétien planter le drapeau de la civilisation moderne, conquérir des royaumes au Christ ; voilà ce qui poussa aux profondeurs des forêts du nouveau monde tant d'hommes apostoliques, auxquels la couronne du martyr était généralement réservée comme dernière conquête. C'était en cette ville qu'ils mettaient pied à terre pour la première fois, en laissant le sol de la patrie, la douce France ; à Québec, il leur était donné de comprendre la grandeur du sacrifice qu'ils allaient faire. C'était sous les canons de Québec, que les colons dispersés, venaient à la hâte se réfugier à la première nouvelle du féroce Iroquois dans le voisinage.

Du vaste empire transatlantique—de cette France Nouvelle, —que Richelieu et Louis XIV avaient rêvé en Amérique, Québec, avec son fleuve majestueux était le débouché à l'est—le château-fort ; la Nouvelle-Orléans, le débouché et la capitale, au sud. Le vaste territoire intermédiaire, destiné au développement de la nationalité française, devait être protégé et couvert par une chaîne de forts. Québec était donc comme la sentinelle avancée d'un immense empire qui se prolonge-

sauteurs, signifie *une aîle*. La pointe de Québec ressemble, par sa forme, à une aîle d'oiseau. Quant au mot *Kebek*, il n'y a pas à douter qu'il soit d'origine algonquine. Champlain et Lescarbot le disent expressément..... " Québec, " dit M. Richer Laflèche, " veut dire, chez les Cris, *c'est bouché* ! Il vient de *Kepak*, temps indéfini du verbe *Kipao*." *Kebek*, en micmac, écrit M. Jean Bellanger, ancien missionnaire, veut dire *rétrécissement des eaux*, formé par deux langues ou pointes de terre qui se croisent. Québec, ne vient point du cri de surprise d'un matelot normand *Quel bec !* c'est-à-dire, *Quel cap ?* et la dissertation de Hawkins, pour prouver que les De La Pôle, comtes de Suffolk, portaient, au quinzième siècle, le titre de seigneurs de Québec, est sans fondement, car les De La Pôle étaient seigneurs, non de Québec, mais de Brequebec en Normandie (Forland, p. 27-90.)

rait depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'au golfe du Mexique.

L'éloquent Frs. Parkman, dans sa prose imagée, résume ainsi, à son point de vue, cette grandeur déçue :

« La domination française n'est plus qu'un souvenir du passé : quand l'on évoque les ombres de ses héros, elles se lèvent comme des fantômes étranges et romanesques. Rallumez la flamme spectrale de ses camps et sa lueur vous redonnera le Seigneur féodal—ses vassaux et l'*homme à la robe noire*—mêlés à un groupe de féroces aborigènes : une seule idée, une idée de guerre domine cette terrible vision du passé ! un continent plongé dans la barbarie—des saharas de verdure forestière : des montagnes silencieuses dans leur premier sommeil—des lacs—des rivières—des étangs transparents—au sein des forêts, des océans vastes comme le ciel : tels sont les domaines que la France a conquis à la civilisation. Des casques empanachés se confondront aux ombres des bois : la soutane a pénétré dans les plus profondes cavernes. Vous converserez avec des hommes rompus à l'étude de l'antiquité pâlis par l'atmosphère renfermée du cloître, et qui ont coulé au désert, le temps fécond de leur âge mûr et les jours pensifs de la vieillesse : des hommes qui ont su y gouverner des hordes sauvages, avec le sceptre pacifique de la parole, contemplant avec sérénité l'approche de la mort sous son aspect le plus terrible :—élevés quelquefois dans les cours—héritiers de cette distinction de manières que donne une illustre et ancienne descendance, ces hommes par leur indomptable courage ont su lutter avantageusement à côté de l'homme du peuple le plus endurci au travail. »

Parmi nos premiers missionnaires, ne sont-ce pas là des types ? Qui peut méconnaître les Brebœuf, les Lalemant ?

Il serait assez curieux de placer en regard les appréciations diverses que le site de Québec et ses environs ont fait naître chez les voyageurs et les touristes, tant anciens que modernes.

Comme cet examen me mènerait trop loin, je passerai sous silence la description de La Potherie, de la Hontan, Le Beau, Du Creux, le Professeur Suédois Pierre Kalm, le Capt. Knox, Ampère, Anthony Trollope, Sala, Russell, pour m'arrêter un instant au tableau animé qu'un écrivain distingué, Xavier Marmier, en a tracé.

« Peu de villes, dit M. Marmier (1), offrent à l'observateur autant de contrastes étranges que Québec, ville de guerre et de commerce perchée sur un roc comme un nid d'aigle, et sillonnant l'océan, avec ses navires, ville du continent Américain, peuplée par une colonie française, régie par le gouvernement anglais, gardée par des régiments d'Ecosse (2), ville du moyen âge par quelques-unes de nos anciennes institutions, et soumise aux modernes combinaisons du système représentatif ; ville d'Europe par sa civilisation, ses habitudes de luxe, et touchant aux derniers restes des populations sauvages et aux montagnes désertes ; ville située à peu près à la même latitude que Paris, et réunissant le climat ardent des contrées méridionales aux rigueurs d'un hiver hyperboréen ; ville catholique et protestante où l'œuvre de nos missions se perpétue à côté des fondations des sociétés bibliques ; où les Jésuites, bannis de notre pays, trouvent un refuge assuré sous l'égide du puritanisme britannique. »

Une des gloires de l'anglicanisme à New-York, le Révd. Henry Ward Beecher, retrace comme suit l'impression que la vieille capitale lui fit : c'est un tableau sinon véridique en tous points, du moins d'une amusante bizarrerie : (3)

« Curieux vieux Québec ! de toutes les cités du continent de l'Amérique, la plus drôlatique ! C'est un pic fort peuplé ! un rocher gigantesque, escarpé, échelonné, aplati toutefois de manière à retenir solidement à son sommet et maisons et châteaux, bien que d'après les lois ordinaires des corps, ils devraient en déguerpir comme un fardeau que l'on déposerait sur le dos d'un chameau sans le lier. Cependant les maisons et les châteaux y tiennent comme s'ils y étaient cloués. Au pied du roc, on a enlevé au fleuve quelques pieds de terre, voilà pour les rues de la basse-ville. »

Puis, l'excentrique voyageur nous badine sur bien des choses, sans oublier nos petits chevaux normands, « qui ont la faculté de grimper perpendiculairement avec des charges les escarpements du Cap, comme des mouches le long des murs. »

(1) *Lettres sur l'Amérique*, par X. Marmier, 2 Vols. in-12, Paris, 1860.

(2) *Les Highlanders*, 78e ; 79e ; 93e.

(3) *New-York Ledger*.

« Québec, » ajoute-t-il, « c'est un lambeau desséché du moyen âge, accroché bien haut dans le voisinage du pôle nord, loin des sentiers battus des touristes Européens.....une curiosité sans pareille de ce côté-ci de l'océan. Nous traversâmes chaque rue comme nous aurions feuilleté un livre d'*Images*, contenant à chaque page une peinture nouvelle..... La localité devrait être soigneusement conservée antique. Qu'on aille ailleurs introduire le progrès moderne! Quand Québec a pris la peine d'aller se percher dans le voisinage de la Baie d'Hudson, ce serait cruel et déplacé d'oser la harasser d'idées neuves et de parler d'abolir ces rues étroites et tortueuses qui font le charme des voyageurs, pour se conformer aux idées fantastiques de confort en vogue au dix-neuvième siècle.....

« Notre séjour à Québec fut trop court de beaucoup : mais il suffit pour nous donner l'envie et la certitude d'y revenir. Passer la belle saison au Canada, c'est, à nos yeux, une des jouissances les plus délicieuses que nous puissions goûter. Nous entendons établir la sincérité de nos opinions en y revenant, et alors si le charme de la vieille ville n'est pas tout ce que notre imagination nous le peint, nous prendrons la plume pour confesser notre erreur. »

Son compatriote, le savant Professeur Silliman, qui visitait Québec en 1819, en parle avec extase. (1)

Un fils de la vieille cité, tout récemment, appréciait comme suit la ville de Champlain :

« Québec est une ville singulière.

« Les maisons à pignon hautes et étroites qui se découpent brusquement sur le ciel, ses rues tortueuses comme un labyrinthe, lui donnent un air froid et triste.

« On l'a dit, Québec est un promontoire, c'est avant tout une forteresse remarquable. La citadelle s'élève au-dessus de la ville et mire dans les eaux du fleuve ses créneaux béants.

(1) " A seat of ancient Dominion—now hoary with the lapse of more than two centuries—formerly the seat of a French empire in the west—lost and won by the blood of gallant armies, and of illustrious commanders—throned on a rock, and defended by all the proud defiance of war! Who could approach such a city without emotion! Who in Canada has not longed to cast his eyes on the water-girt rocks and towers of Quebec! "—(SILLIMAN'S *Tour in Canada*, 1819.

Le voyageur s'étonne, après avoir admiré les bords verdoyants et fleuris du Saint-Laurent, les forêts aux puissantes ramures pleines de mystères et d'ombre, les riantes vallées pleines de bruits et de rayons, de rencontrer tout à coup cette ville qui semble venir d'Europe et qui serait moins étrange sur les bords du Rhin, aux dramatiques légendes.

« Mais Québec n'est pas une ville où l'étranger vienne se distraire et chercher l'oubli, un théâtre à grands luxes, à grands spectacles. On n'y admire pas les richesses, les splendeurs et les élégances des Babylones modernes.

« Québec est peut-être la seule ville du monde où les gens aient droit de se plaindre et où ils ne se plaignent pas.

« On ne peut trouver rien de comparable dans les satires de Juvenal et de Boileau ; les embarras de Rome et de Paris ne sont rien auprès des embarras de Québec. Dans ces villes fameuses, les voies et les boulevards sont larges ; on a le temps et l'espace de respirer et on y respire.

« Les embarras de Québec sont nombreux et variés, j'en esquisserai les principaux, à grands traits.

« L'hiver, les froids sont intenses. Au mois de janvier nous avons des froids hyperboréens à faire geler des ours blancs.

« J'ai écrit que Québec est une forteresse remarquable ; elle élève son front superbe et se cambre avec fierté dans sa robe de pierre. Elle a conservé un air des temps chevaleresques, elle a soutenu des sièges, elle a reçu son baptême de feu.

« Québec, sans doute, n'a pas à son origine de ces légendes épiques qui retentissent dans l'histoire du monde et qui sont l'apanage des cités antiques. Le prêtre planta sur son sol la croix du Christ et son ombre divine l'a toujours protégée.

« L'été, quand le ciel est pur et que la nuit étoilée étend sur toutes choses sa mélancolique et mystérieuse rêverie, une promenade à travers la ville n'est pas sans charme. De la terrasse, vous voyez le fleuve Saint-Laurent qui ressemble à un dieu mythologique, rouler en silence ses ondes argentées.

« En longeant ces vieux murs, en admirant cette forteresse élevée comme un nid d'aigle sur un roc sourcilleux, on se croirait dans une ville du moyen âge, au temps des factions et

des guerres civiles, une de ces villes accoutumées aux bruits des armes, aux fanfares et aux hymnes guerriers, mais tout est silencieux dans la nuit sereine et vous n'entendez même pas le pas cadencé d'une sentinelle. Dans cette ville et aux alentours, que d'événements ont été accomplis ! Quelle lutte pleine de poésie héroïque ! Que de vicissitudes ! et quel courage !

« En quelque lieu que vous alliez, à la basse-ville, sur le chemin Saint-Louis ou Sainte-Foye, sur les rives de la rivière Saint-Charles, tout respire un parfum historique, tout parle à vos yeux, tout a une voix qui exprime quelque chose de grand et de triste, et les pierres (1) mêmes sont autour de vous comme les fantômes qui réfléchissent le passé.

« J'aime Québec malgré ses murs gris et sombres, malgré ses glaces d'hiver, ses côtes escarpées et ses rues tortueuses, parce que cette ville est pour nous une tradition et un symbole et qu'elle me représente la patrie, parce que mon âme s'est épanouie à son ombre et que sa terre bénie renferme des cendres qui me sont connues et parce qu'enfin j'ai l'espérance de toujours y vivre.

« Je souhaite, en terminant, que les vains rêves et les mirages trompeurs de l'ambition et de la fortune ne m'entraînent jamais au-delà de ses murs. »

Voyons-là, en détail, cette curieuse cité.

En quittant la massive porte de la Basse-Ville, qui a emprunté au général Prescott (2) son nom, l'œil contemple le site de l'ancien hôtel des Francs-maçons, sur lequel est bâti le nouveau bureau des Postes ; à l'endroit même où les Hurons, chassés de leur résidence de Sainte-Marie et Saint-Joseph (sur les rives du Lac Simcoe) vinrent dresser leurs tentes en 1650—ce lot de terre se nommait alors la Grande Place ; le couronnement du portique où brille en

(1) Voir à l'appendice la note sur la pierre du vieux Château.

(2) « Robert Prescott naquit en Angleterre en 1725, et prit du service, en 1775, avec son frère le Général Prescott, dans la guerre de l'indépendance américaine, il fit voile pour les Barbades en 1793 et débarqua avec des troupes à la Martinique en 1794 ; le Général Robert Prescott vint en Canada, le 18 juin 1796, pour remplacer Lord Dorchester, il s'y occupa à renforcer les fortifications de la ville, retourna en Angleterre, où il mourut, en 1816.

or, au-dessus du buste de Champlain « le chien qui ronge l'ô, » rappelle l'épisode de Philibert, (1) et les Mémoires du temps fournissent une chronique assez curieuse des faits et gestes de Miles Prentice, le prévôt d'armes qui arrêta Du Calvet et le mit sous l'écrou au monastère des Pères Récollets, devenu prison d'Etat. Miles Prentice était Franc-maçon en titre et sergent sous Wolfe ; la tradition fait mention des romanesques amours de sa fille, ou nièce, la belle Francis Prentice avec le futur amiral Nelson (2), en 1782, alors commandant du brick de guerre l'*Albemarle*, et décidé à renoncer à tout pour unir sa destinée à celle de cette ravissante québecquoise. Puis, allez contempler en dedans de la cour du presbytère de la cathédrale catholique, fondée en 1646, les derniers restes de maçonnerie, le mur de fondation qui vient de servir à M. l'abbé Laverdière pour fixer le site de la chapelle de Notre-Dame-de Recouvrance, bâtie en 1632 (3). Vis-à-vis, sur le terrain occupé naguère par l'imprimerie de M. Brousseau et les bureaux du *Courrier du Canada*, est le théâtre où se passait, en 1690, une notable partie des incidents du roman historique « FRANÇOIS DE BIENVILLE : » l'héroïne, Marie-Louise d'Orsy, y aurait résidé. En remontant la rue Buade, qui a emprunté son nom à Louis de Buade, comte de Frontenac et de Pullau, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de la Nouvelle-France, votre regard embrassera bientôt le vieil *Union Hotel*, où les négociants les plus huppés de Québec, en 1808, donnaient leurs diners de cérémonie aux membres de ce fameux club de viveurs, appelé le *Club des Barons*. Plus tard, M. Payne loua ce grand bâtiment pour en faire une vaste hôtellerie, l'Hôtel Saint-George ; et, finalement, après mille et une vicissitudes, le tout est transformé en une imprimerie où se publie le *Journal de Québec* ; c'est aussi le local des bureaux du *Chemin de Fer du Nord* ; nous voilà à la Terrasse-Durham. Écoutons un de nos causeurs expliquer ce que c'est que la Terrasse-Durham, vulgo la Plateforme (4).

(1) Voir le *Journal de Knox*, Vol. II. p. 149, les *Maple Leaves*, 1^{ère} série, et la note A, à l'appendice.

(2) Lord Nelson et Mlle. Prentice, *Revue Canadienne*, 1868.

(3) Voir note B, dans l'appendice.

(4) Causerie sur Québec, par H. Fabre, *Revue Canadienne*, juillet—1867.

« La Plateforme est le rendez-vous habituel des flâneurs. C'est là que les gens vont s'ouvrir l'appétit et digérer les bons diners. A toute heure de la journée, il y a quelqu'un, un oisif qui se chauffe au soleil ou un penseur qui rafraîchit son front brûlant. On s'y rencontre le matin, on s'y trouve le soir : les conversations s'ajournent de jour en jour ; on reprend le lendemain le fil du dialogue interrompu la veille. Vous ne connaissez pas l'adresse d'un avocat, employé, médecin ou journaliste à qui vous avez affaire, et vous dédaignez de demander au *Directory*, un vil renseignement : allez sur la Plateforme, tôt ou tard il y viendra.

« Les avocats, dossiers sous le bras, cravate blanche au vent, y font une courte et imposante apparition avant l'ouverture de la cour ; les médecins y envoient les convalescents, guérison garantie, et les maris leurs femmes, quand elles s'ennuient, guérison également garantie ; les employés y oublient l'heure du bureau, enfin les journalistes s'y félicitent de leurs articles, préparent en commun la polémique qui doit passionner leurs adhérens respectifs, s'entraident fraternellement ou se fournissent des armes les uns contre les autres. C'est aussi sur la Plateforme que les veuves de trente ans retrouvent des maris, non pas ceux qu'elles ont perdus, d'autres, de meilleurs !

« La vue de la Plateforme est incomparable. Le spectacle est si beau, que je lui rendrai l'hommage discret de ne point le décrire, après tant d'autres qui n'ont pas réussi à le bien rendre. Au matin d'un beau jour, on se croirait à Naples, avant la venue de Garibaldi. Qui que vous soyez, amant de la nature ou secrétaire d'un bureau de commerce, vous ne vous lasserez jamais de contempler ce vaste horizon, de respirer ce grand air, non-seulement vous vous porterez mieux à cause de l'exercice, mais encore vous sentirez la douce et puissante influence de la nature sur le cœur, sur l'esprit ; vous sentirez vos idées s'agrandir, vos sentiments s'élargir, un rayon dorer vos chiffres, et peu à peu vous glisserez sur la pente de la poésie, mais d'avance promettez-moi de ne point rouler jusqu'aux alexandrins.

« Un soir d'été, lorsque la Plateforme est couverte de flâ-

neurs, que Lévis se parseme de lumières, que la Basse-Ville illumine ses rues étroites, ses longues lucarnes, et laisse monter la vive rumeur que fait le mouvement des affaires, que l'on distingue sur les eaux les grandes ombres des navires qui louvoient dans le port : la scène est d'une animation merveilleuse. C'est alors surtout qu'on est frappé de la ressemblance entre Québec et les villes européennes ; on dirait une ville de France ou d'Italie transplantée ; la physionomie est la même, et il faut que le jour revienne pour que l'on remarque l'altération de traits produite par le passage en Amérique. Le vieil escalier de la rue Lamontagne, bordé de magasins où le jour ne pénètre jamais, de boutiques que l'on ne saurait peindre, est un monument qui ne serait pas déplacé à Venise ou à Madrid. »

Près de la Terrasse-Durham, voilà bien, me disais-je, tout ce qui nous reste du fastueux château Saint-Louis, d'où le sombre et hautain comte de Frontenac répondait à l'amiral Phipps, en 1690, « par la bouche de ses canons : » (1) époque glorieuse, s'il en fût, pour la Nouvelle France, et où le vieux noble de Louis XIV, jadis l'amant préféré, selon un malin refrain (2), de Madame de Montespan, quand elle n'était encore que M^{me} de Mortemart, se consolait dans le Nouveau-Monde de ses chagrins domestiques, en proclamant aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre et aux Hollandais de Manhatte, la gloire et la majesté du grand monarque, son maître. Son orgueilleuse comtesse, la merveilleusement belle (3), Anne de la Grange-Triannon, surnommée la *divine*, l'amie de Madame de Sevigné, avait refusé de l'accompagner au Canada. La tradition veut qu'elle ait poursuivi même au-delà de la

(1) "Détrompez-vous, lui dit-il, et allez dire à votre maître qu'il n'est à mes yeux qu'un rebelle, puisqu'il a manqué à la foi qu'il devait à Jacques II, son roi légitime, et qu'au nom de Louis-le-Grand, roi de France, je méprise l'insolent dés que votre amiral n'a pas craint de m'envoyer."

(2) Voir les Mémoires de *La Duchesse d'Orléans* et les *Mémoires de Saint-Simon*.

(3) On trouve dans la *Revue Canadienne*, février 1867, un article remarquable sur "les Seigneurs de Frontenac," écrit par M. Alfred Garneau, d'Ottawa. Le comte de Frontenac, mort en 1698, fut enterré chez les Récollets, c'est-à-dire près de la Place d'Armes, où on le trouva en 1796. Deux autres Gouverneurs français y furent enterrés : Vaudreuil, en 1725, et De la Gallissonnière en 1743.

tombe, la mémoire (1) du noble vieillard. Voilà tout ce qui reste de l'historique château où le fier gentilhomme français reçut, en octobre 1690, le parlementaire de Sir William Phipps, après lui avoir fait bander les yeux ! une aile ajoutée à l'ancienne structure par le Général Haldimand vers 1779 ; il fut détruit par l'incendie le 23 janvier 1834.

A peu de distance, à l'ouest du château se dessine, fort modestement, disons-le, le palais de justice (2), achevé en 1804 ; par derrière on voit la cathédrale anglicane, érigée vers le même temps, sur le site où le couvent des Récollets brûlait en 1796, comme nous l'a si délicieusement narré notre vieil ami, M. De Gaspé ; à quelques pas vers la citadelle se voit, dans le jardin du Fort, le beau monument élevé à Wolfe et Montcalm, en 1827, par le comte de Dalhousie, alors Gouverneur, à la restauration duquel il nous fut donné, en octobre dernier, de prendre part à la suite de Sir N. F. Belleau, Lieutenant-Gouverneur, son premier ministre l'hon. P. J. O. Chauveau, Hy. Fry, écr. Sachons gré à ce dernier d'avoir généreusement comblé à ses frais le déficit du budget des réparations.

Un peu à l'ouest, sur la rue Sainte-Anne et sur le terrain de la cathédrale anglicane, s'élevait naguère presque en face de la résidence de l'hon. P. J. O. Chauveau, l'Orme séculaire des Récollets.

« Il y avait (3), dit M. S. Lesage, toute une légende sur cet arbre majestueux. On allait jusqu'à dire que Jacques-Cartier,

(1) "Lors de l'incendie de l'église des Récollets, le 6 septembre 1796, on releva les corps qui y avaient été inhumés. Ceux des personnages importants, entre autres celui de M. de Frontenac, furent inhumés dans la cathédrale, et, dit-on, sous la chapelle de N.-D. de Pitié. Les cercueils en plomb qui, paraît-il, étaient placés sur des barres de fer dans l'église des Récollets, avaient été en partie fondus par le feu. On trouva dans celui de M. de Frontenac, une petite boîte en plomb qui contenait le cœur de l'ancien Gouverneur. D'après une tradition conservée par le frère Louis, le cœur du comte de Frontenac fut envoyé, après sa mort, à sa veuve. Mais l'altière comtesse ne voulut pas le recevoir disant : qu'elle ne voulait pas d'un cœur mort qui, vivant, ne lui avait pas appartenu. La boîte qui le renfermait fut renvoyée au Canada, et replacée dans le cercueil du comte où on l'a retrouvée après l'incendie."—(L'abbé H. B. Casgrain).

(2) La Cour siégeait précédemment au Collège des Jésuites. L'édifice actuel fut construit sous la surveillance de trois Commissaires, nommés par le Gouvernement : l'Honorable Jonathan Sewell, plus tard Juge en Chef ; MM. John Mervin Nooth et Amable Berthelot d'Artigny.

(3) Revue Canadienne—1867, page 317.

lors de son premier débarquement à Québec, s'était établi dessous avec ses compagnons de voyage ; nombre de relations du moins en faisaient remonter l'existence à plus de deux cents ans, ce que nous croyons sans peine, car il avait quatorze pieds et un pouce de circonférence. Aussi tous les antiquaires de Québec, et ils y sont nombreux, protégeaient-ils avec amour ce vieux contemporain du fondateur de leur ville. Le 6 septembre 1845, pendant un fort coup de vent du nord-est, l'un des trois troncs dans lequel se divisait le bel et mémorable *Orme*, se rompit à l'endroit de sa bifurcation avec le tronc principal, à quelques pieds de terre, et il fallut abattre ce qui en restait de peur de quelque accident. Un fragment du tronc de trois pieds de hauteur avait été déposé à cette époque dans une des salles de la Société Littéraire et Historique de Québec, où il a péri dans un incendie en 1854. Il y avait à Québec une autre relique de la forêt, c'était le *Frêne* des Ursulines conservé dans l'enclos du couvent de ces Dames depuis leur arrivée en 1639 ; il est tombé de vieillesse, le 19 juin 1859. On disait alors à Québec, en plaisantant, que le vieux *Frêne* des Ursulines était mort *catholique*, tandis que son contemporain, l'*Orme* des Récollets, devenu la propriété de la cathédrale anglicane, était mort *protestant*. »

Sur le site maintenant occupé, au marché de la Haute-Ville, par l'hôtel de M. Grandin, N° 28, a dû être, en 1648, l'auberge du premier hôtelier de Québec, le sieur Jacques Boisdon, autorisé, à l'exclusion de tout autre, par acte, à se « loger sur la grande place, près de l'église, afin que tous puissent aller se chauffer chez lui. Il ne logera personne pendant la grand'messe, le sermon, le catéchisme et les vêpres ; » au dit acte ont signé M. D'Ailleboust, le père Lalemant, les sieurs Chavigny, Godfroi et Giffard. Jacques Boisdon était le père du célèbre Jean Boisdon, le traître et avare hôtelier de 1690, esquissé par M. Joseph Marmette dans son délicieux roman « FRANÇOIS DE BIENVILLE. » Jean Boisdon avait sur son enseigne « *Au Barril d'Or, J'EN BOIS DONC.* » Cette joviale silhouette est tracée avec entrain par le jeune romancier (1).

(1) « Maître Jean Boisdon qui, vers l'an 1680, avait succédé à son père, était un homme de trente-cinq ans, à l'époque où Dent-de-Loup était prisonnier au château du Fort. Gros et court, notre hôtelier avait, de prime abord, l'apparence

Abordons au Kent House, où Sa Grâce Edouard, duc de Kent, père de notre auguste souveraine, et, en 1791, galant colonel du 7^e de ligne, âgé de vingt-cinq ans, donnait ses petits dîners aux Hale, aux Salaberry, aux Caldwell, aux Lymburner, sans oublier un certain gaillard abbé, le Père Félix de Berey, ou, selon M. Jacques Viger et le Chevalier de Bellefeuille, Charles Claude Berey (1), célèbre pour son esprit caustique, son indépendance de caractère, tandis que la belle Julie de Saint-Laurent (2), baronne de Fortisson, faisait les honneurs de la maison du Prince. En 1818, vous trouverez la veuve du Col. Fortisson totalement désabusée des grandeurs de ce monde, voire même des charmes d'une alliance (3), morganatique avec

d'un baril de vin. Mais il gagnait encore en originalité, lorsqu'on l'examinait en détail. Ce qui frappait, quand on envisageait notre homme, c'étaient, d'abord, une grande tache de vin d'un violet enflammé qui s'étendait en zigzag, comme les ailes d'une chauve-souris, du bout de son nez crochu jusqu'à son oreille gauche; ensuite le combat dont son nez et son menton semblaient se menacer continuellement, tant ils avançaient l'un vers l'autre avec jactance; tandis que sa bouche, paraissant craindre de les voir en venir aux prises, se retirait prudemment en arrière, dans l'enfoncement produit par la prééminence ambitieuse de ses deux voisins. Puis, sur ses joues bouffies et enluminées, indice qu'il daignait souvent boire à.....la soif éternelle de ses clients, les malins disaient que c'était pour donner à sa joue droite le coloris dont la nature avait orné la gauche, apparaissaient çà et là quelques poils rares et roussâtres, qui semblaient regarder avec dédain le curieux terrain sur lequel ils ne pouvaient se décider à croître. Sous son front bas se cachaient de petits yeux gris toujours en mouvement et à l'air mairaud. L'hôtelier avait la monomanie de thésauriser....."

(1) Etude sur le Père Félix de Berey, par E. Lef. de Bellefeuille, *Revue Canadienne*, mai 1867.

(2) L'extrait de baptême du plus jeune fils du Col. de Salaberry, baptisé le 2 juillet 1792, à Beauport, donne le nom de Madame de Saint-Laurent comme suit: "Alphonsine Thérèse Bernardine Julie de Montgenet de Saint-Laurent, Baronne de Fortisson." Feu M. de Fortisson paraît avoir été colonel dans l'armée Française.

(3) Deux statuts impériaux réglaient les alliances des Princes du sang en Angleterre; l'acte de Charles I, créait félonie tout mariage d'un Prince du sang avec une femme anglaise catholique, etc.; l'autre, le *Royal marriage settlement Act* de Geo. III, fut passé pour annuler le mariage du Duc de Sussex avec Lady Augusta Murray, et déclarer illégitime son fils, le Col. D'Este, etc. Il punissait d'une manière exemplaire le ministre qui célébrait le mariage. Il a fallu un acte du parlement pour autoriser, cette année, le mariage de la Princesse Louise avec le Marquis de Lorne.

un prince du sang, aller redemander à la solitude du cloître l'oubli du passé. (1)

Franchissons, presque en face de la résidence de l'honorable Juge-en-chef Duval, rue Saint-Louis, le seuil de la maison aux sombres corridors, où résidait, à la fin du siècle dernier, l'honorable juge Monck ; maintenant, comme en 1760, c'est une caserne d'officiers. Les Mémoires de M. Jas. Thompson, mentionnent une anxieuse matinée que le Commandant de Québec, le général Murray, y passa le 9 mai 1760, interrogeant ses officiers sur l'apparence d'un vaisseau de guerre qui doublait (2) la Pointe Lévis, le *Lowestoff*, tandis que Lévis, ses canons braqués sur les *buttes à Neveu*, menaçait la ville ; en effet, était-ce une frégate anglaise ou française ? des amis ou des ennemis ? le salut ou la perte irrévocable d'une garnison affamée et au désespoir ?

Tiens, me voilà déjà en présence de la modeste, extrêmement modeste demeure, en 1775, du tonnelier Gaubert, (n. 42), rue Saint-Louis, d'où l'on transportait, le 4 janvier 1776, la dépouille glacée de ce pauvre général Richard Montgomery, lequel, comme officier au 17^e régiment, avait, dix-sept ans auparavant, pris part à la guerre de la conquête. Sa mémoire a été noircie bien à tort par nos historiens, par rapport à sa conduite, en 1759. J'ai éprouvé un sincère plaisir à la réhabiliter, bien que tard. (Voir la note C à l'appendice.)

Nombreuses sont les traditions sur ce lugubre incident. Aux touristes américains, qui viennent par centaines visiter cette maison, avec un sentiment de révérence extrême, des *Cicerons*, comme l'on en voit partout, ont pour habitude de désigner un trou dans une cloison comme ayant été percé, pour laisser passer les longues jambes du Général Yankee, lequel aurait été étendu de son long sur une table voisine, en attendant que feu M. Jas. Thompson le fit déposer (3)

(1) En Septembre 1819, le major général de Rottenberg, père du Général, écrivait au héros de Châteauguay que Madame de Saint-Laurent s'était retiré en un couvent en France. Voir la *Correspondance du Prince avec la famille de Salaberry*.

(2) *Journal du Général J. Murray*, p. 38.

(3) Le père de notre vieil ami, M. James Thompson, tout récemment décédé, contemporain du Général Montgomery, nous dira les dispositions des funérailles.
"The body on its being brought within the walls (the garrison) was iden-

dans une bière construite par un menuisier du nom de Henry Dunn, et qu'il le fit enterrer, près de la poudrière, dans la gorge du bastion, porte Saint-Louis. L'on sait que le sabre du Général Montgomery, que feu James Thompson, père, s'était procuré en 1776, est échu en héritage à M. Jas. Thompson Harrower, de cette ville. M. Harrower n'échangerait pas pour des milliers d'écus cette Excalibur moderne. Moi-même j'ai consacré un petit Mémoire (1) à son identification.

En 1759, Montgomery était un loyal officier britannique ; des passe-droits l'ont fait quitter l'uniforme écarlate de George III, qui n'assure pas toujours la promotion au mérite,

tified by Mrs. Widow Prentice, who then kept the hotel known by the name of "Free Mason's Hall," by a scar on one of his cheeks, supposed to be a sabre cut, and by the General having frequently lodged at her house on previous occasions of his coming to Quebec on business, General Carleton, the then Governor General, being satisfied as to his identity, ordered that the body should be decently buried, in the most private manner, and His Excellency entrusted the business to me. I accordingly had the body conveyed to a small log house in St. Lewis street, (opposite to the then residence of Judge Dunn), the second from the corner of St. Ursule street, owned by one François Gaubert, a cooper, and I ordered Henry Dunn, joiner, to prepare a suitable coffin; this he complied with, in every respect becoming the rank of the deceased, having covered it with fine black cloth and lined it with flannel; after the job was completed there was nobody to indemnify six dollars that Dunn gave to the six men who bore the body to the grave; he wished to insist upon my paying his account, as the orders for the other work had been given and paid by me, but as I could not have required his men (having enough soldiers of my own), I contrived to put him off from time to time, and I really believe it remains unpaid till this day; however, Dunn is long since dead, and as he could well afford to be at the loss, it was perhaps after all, only compelling him to a generous action towards a fallen foe. He deserved, in some measure, to sustain the loss, for I gave him no directions about the six men, as I had a party of my own in waiting at the Chateau to carry the corpse to the grave at the moment that General Carleton conceived proper; and when I did ascertain his wishes to that effect, I proceeded to Gaubert's, where I was told that Mr. Dunn had just taken away the corpse; this was about the setting of the sun on the 4th January, 1776. I accordingly posted up to the place where I had ordered the grave to be dug, (just alongside of that of my first wife, within, and near the surrounding wall of the powder magazine, in the gorge of the St. Lewis bastion,) and found, in addition to the six men and Dunn, the undertaker, that the Rev. Mr. De Montmolin, the military chaplain, was in attendance, and the business thus finished before I got there. On satisfying myself that the grave was properly covered up, I went and reported the circumstances to General Carleton, who expressed himself not too well pleased with Dunn's officiousness." Extract from Diary of late Jas. Thompson.)

(1) "The Sword of Brigadier General Montgomery." *A Memoir, by J. M. LeMoine, Middleton & Dawson—1870.*

pour aller s'établir près de New-York, où il épousera la tendre Janet Livingstone, fille du Juge Livingstone, et recevra le grade de Général de brigade, lorsque la révolution américaine éclatera. En 1818, sa patrie adoptive lui décernera de magnifiques funérailles et la translation de ses restes se fera par le Général Lewis, avec pompe, de Québec au cimetière de Saint-Paul's Church, New-York, où un superbe mausolée marque l'endroit où repose le malencontreux général, mort à l'âge de 40 ans.

A quelques mètres de la maison de Gaubert, désignée aux curieux par l'inscription que le nouveau propriétaire, M. L.-G. Baillargé, avocat, y a fait apposer, s'élève l'Hôtel-de-Ville de Québec, sur le site même, dit-on, où était, en 1759, la résidence du chirurgien Arnoux, là où Montcalm aurait, selon les uns, rendu le dernier soupir. Descendez dans les rues Saint-Jean et La Fabrique, que d'épisodes historiques, les magasins et les résidences ne fourniront-elles pas ? Le magasin de M. Parke (1), avec ses voûtes massives, rue du Palais, n'est-ce pas l'ancienne demeure de Brassard-Deschenaux, l'ami du trop fameux Bigot ? Voisin de la maison de feu le Dr. Painchaud, on voit le lot de terre acheté, vers 1759, par un des officiers des Highlanders, M. Thos. Ross ; la maison dessus construite, depuis plus de cent ans, appartient à la famille Ross. En tournant le coin du magasin de M. Côté, rue du Palais, l'on voit, au troisième étage, l'antique statue du général Wolfe (2), sculptée en 1771, par les frères Chollet, d'après la commande qui leur en avait été faite par un loyal boucher, M. Hipps, propriétaire alors de la maison du coin, sur des dessins fournis par M. James Thompson, senior, du 78e (Montagnards), et qui avait servi sous Wolfe.

Faites le tour par les remparts et vous découvrez l'ancienne résidence du général Montcalm, rebâtie à la *moderne* naguère possédée par M. R. H. Wurttele, maintenant par M. Vennor. Dans la rue La Fabrique, là, dit-on, où est le magasin de

(1) Cette bâtisse, où précédemment étaient les Bains Publics, appartient à M. J. H. R. Burroughs, protonotaire, et fait face à l'Hotel Albion, tenu par D. Noonan.

(2) Voir la note D à l'appendice.

MM. Blouin et Fisher, selliers (1), pensionnait, en 1810, l'héroïque général Brock, illustré par Queenston, autant que son contemporain De Salaberry, par Châteauguay. La basse-ville donc, que de souvenirs historiques n'éveille-t-elle pas ?

Groupées autour de l'antique église de *Notre-Dame-des-Victoires*, qui rappelle 1690—la défaite de Phipps, et 1711—la dispersion de l'escadre de Sir Hovenden Walker, l'on peut noter les vieilles voûtes françaises, sous les magasins de MM. Poston ; Ed. Le Mesurier ; Hunt, Brock & Cie., etc., dans les rues Saint-Pierre et Notre-Dame ; c'est, sans doute, à ces voûtes, ou du moins à cette localité, que M. Jean Claude Panet fait allusion dans son journal du siège, le 8 août 1759 (2).

(1) Je recevais tout récemment des propriétaires de ce site historique, la note suivante :

" Monsieur.—Le succès avec lequel vous avez, par vos recherches, localisé divers traits de notre histoire, en cette ville, nous induit à vous prier d'accepter, en présent, une canne historique, que vous pouvez nommer, si vous le jugez à propos,

" LA CANNE DU GÉNÉRAL BROCK "

" Si votre Société Historique a la canne du Héros de Châteauguay, vous aurez celle du Héros de Queenston.

" Vous avez constaté, d'après le témoignage d'un témoin encore vivant, le col. J. Sewell, de cette ville, ex-maitre de poste, lui-même lieutenant en 1810 au 49^e rég., stationné à Québec et commandé par le général Brock, que le brave militaire, résidait alors dans le voisinage du marché de la haute-ville, et dans la maison même où nous sommes. Bien que cette volumineuse et singulière canne, presque aussi massive que celle de De Salaberry, ait été dans notre magasin depuis au delà de trente ans, nous n'avons pu constater si elle y était pendant la guerre de 1812. En tous les cas, veuillez l'accepter, comme un souvenir du passé.

" Nous sommes, etc.,

" Monsieur,

" FISHER & BLOUIN. "

La volumineuse canne, avec sa singulière tête sculptée, tient compagnie, en ce moment, à des *tibia*, trouvés au champ de bataille de Sainte-Foye, 1760, que m'a présentés M. Chouinard, alors propriétaire du terrain, et à plusieurs autres souvenirs de 1759, 1760 et 1775, dus à l'obligeance de quelques amis.

Quant à l'antique maison de MM. Fisher & Blouin, elle fait partie de cette rangée d'édifices de la rue La Fabrique, tant ravagée, en 1759, par les bombes et les boulets anglais : j'ai moi-même vu au-delà de douze boulets recueillis dans ses caves.

(2) " Le même jour, dit-il, fut fatal pour moi et pour bien d'autres. Les anglais, qui n'avaient cessé de canonner et de bombarder depuis le 12 juillet, firent, lorsque vint le soir, un nouvel effort ; ils jetèrent des pots à feu sur la basse-ville, dont trois tombèrent un sur ma maison, un sur une des maisons de la place du marché et un dans la rue Champlain. Le feu prit à la fois dans trois endroits. En vain voulut-on couper le feu et l'éteindre chez moi, il venait un

Rien de plus sombre, de plus curieux que ces vastes et silencieux souterrains où quelques becs de gaz laissent choir une lueur incertaine sur des milliers de pipes de Port, tierces d'eau-de-vie, poinçons de Gin et de Guildive, lieux où la lumière du jour n'a pas lui depuis près de deux siècles. Les Touristes qui ont des goûts d'antiquaire feront bien de les visiter.

On sait que l'habitation de Champlain était contiguë au terrain de *Notre-Dame-des-Victoires*. Sous l'escalier, côté La Montagne, qui conduit à la rue Champlain, MM. les abbés Laverdière et Casgrain assurent (1) avoir retrouvé la voûte où il fut enterré avec une partie de l'inscription.

La seconde barrière où les annexionistes de 1775, Arnold en tête, tentèrent d'escalader, a dû être placée en face du lot où est maintenant bâti le bureau de M. W. D. Campbell, N. P., et la rue Sault-au-Matelot, par derrière : la première étant sous le Cap, dans la ruelle qui court parallèle à la rue Saint-Paul, nommée maintenant rue *des chiens*.

L'étroite et sale rue *Sault-au-Matelot* (2), conserve encore le nom *Saltus nauti*, qu'elle reçut, dit Du Creux, parce qu'un chien appelé *Matelot*, y sauta ; d'autres disent que ce fut un matelot même.

petit Nord-Est, et bientôt la basse-ville ne fut plus qu'un brasier ; depuis ma maison, celle de M. Desery, celle de Maillou, rue du Sault-au-Matelot, toute la basse-ville et tout le Cul-de-Sac jusqu'à la maison du sieur Voyer, qui en a été exempté, enfin jusqu'à la maison du sieur de Volcy, tout a été consumé par les flammes.

" Il y a eu 7 voûtes qui ont crevé ou brûlé, celle de M. Perreault, le jeune (faisant face au bureau du *Canadien*), celle de M. Tachet (sur le quai Napoléon), de M. Turpin, de M. Benjamin de la Mordic, Jehaume, Maranda. Jugez de la consternation. Il y a eu 167 maisons de brûlées."

(1) Voir "*Découverte du tombeau de Champlain*, par MM. les abbés Laverdière et Casgrain. Voir aussi " la brochure de M. S. Drapeau, publiée à ce sujet au bureau du *Canadien* en 1867. Ce vif débat prit le nom de "*Querelle des antiquaires*."

(2) Voici le texte même de Du Creux :

" Ad levam sunt annis S. Laurentii ; ad dextram S. Caroli fluviolus. Ad confluentem, Promontorium assurgit, Saltum nautæ, vulgo vocant, ab oane hujus nominis, qui se alias ex eo loco precipitem dedit. " *Historia Canadensis*, p. 204.

LES RICHESSES ARTISTIQUES DE QUÉBEC.

Il y a dans les églises de Québec, des toiles et des peintures d'un grand prix. Les écoles françaises et flamandes y sont représentées avec avantage.

Plusieurs des originaux sont l'œuvre de grands maîtres (1), il en est un bon nombre qui font, chaque année, l'admiration des connaisseurs et des touristes : grâce aux facilités qui nous ont été offertes, il nous est permis d'en mentionner quelques-uns.

La cathédrale catholique de Québec, bâtie en 1646, fut presque détruite par le bombardement qui eut lieu en 1759 ; de belles toiles disparurent alors des murs. Celles qu'on y remarque actuellement furent transportées au Canada plus tard. Elles sont :

1. Au maître-autel : *La Conception*, dans le style de CHS. LEBRUN, (1619-1690), copiée sur une statue que l'on voit dans l'église Saint-Sulpice de Paris, par un inconnu.
2. Au nord : *Ravissement de saint Paul*, CARLO MARATTI.
3. Au mur opposé : *Le Christ servi par les Anges*.
4. Au-dessus de l'autel : nef du sud, *La Fuite de Marie et Joseph avec le Divin Enfant* ; c'est une copie d'un tableau au-dessus de l'autel de la chapelle du Séminaire, par THEOPHILE HAMEL.
5. Sur le pilier au-dessus de la chaire : *Le Christ* VAN DYCK, c'est le plus beau tableau qui existe en Canada.
6. Sur le pilier en face : *La Nativité du Christ*, copié du fameux tableau de GUIDO RENTI.
7. *Le Sauveur subissant les outrages des soldats* (Saint Mathieu, XXVII. 27, 31,) FLEURBAEY.
8. *La Pentecôte*, VIGNON.
9. *La Sainte Famille*, (1600-1638), JACQUES BLANCHARD.
10. *L'Annonciation* (Saint Luc, I. 26-38) (1692-1768), JEAN RESTOUT.
11. Nef du nord : *Sainte Anne*, par A. PLAMONDON, 1825.
12. Dans la chapelle Notre-Dame de Pitié : *Le Tombeau et la Sépulture du Sauveur*,—de HULIN—copié par PLAMONDON.

(1) M. A. Plamondon m'écrit de son hermitage, à la Pointe-aux-Trembles, comme suit, à propos de ces tableaux :

“ Voici ce que M. l'abbé Desjardins me dit en 1826, quand je lui remis les lettres de son frère, alors aumônier de l'Hôtel-Dieu, à Québec : “ Toutes nos églises (de France) avaient été pillées, du temps de Robespierre, en 1793, par des milliers de fripons. Des spéculateurs avaient collectionné un nombre infini de tableaux volés. Un de ces hommes fit banqueroute : sa collection fut vendue, par autorité de justice. Je me rendis à l'encan, les tableaux étaient en piles dans une cour à Paris ; c'était une montagne de tableaux. Cette montagne me fut adjugée en bloc pour presque rien, comparativement à sa valeur réelle. “ Quelques jours plus tard, le cardinal Fesch, archevêque de Lyons, grand connaisseur, m'ordonne de faire transporter, chez lui, à Lyons, ma collection. Il en achète quelques-uns et me remet le reste : c'est ce que vous avez reçu en

L'église Saint-Jean-Baptiste, dans le faubourg Saint-Jean, dont on jeta les fondations en juillet 1847, fut terminée et livrée au culte le 25 juin 1849. Cette église possède plusieurs tableaux, copiés des grands maîtres, par notre peintre, M. Antoine Plamondon.

1. Au maître-autel : *Le Baptême de Jésus-Christ*, copié par M. LÉGARÉ, (du tableau de la chapelle du Séminaire).
2. Au fond du chœur : *Sainte Cecile*.—copiée de Raphaël, par PLAMONDON.
3. *Saint Charles Borromée*.—donnant la communion aux pestiférés de Milan, copié par PLAMONDON.
4. *La Vierge Sixtine*, copie de Raphaël, par PLAMONDON.
5. *Sainte Anne*, par PLAMONDON.
6. Dans la galerie du sud : *L'Assomption*, copie de N. Poussin, par PLAMONDON.
7. Dans la galerie du nord : *La Transfiguration*—de Raphaël, par PLAMONDON.
8. Dans le chœur, côté de l'épître : *Jésus guérissant les Aveugles de Jericho*, copie de N. Poussin, par PLAMONDON.
9. *Adoration des Mages*, copie de Raphaël, par PLAMONDON.
10. Dans le chœur, côté de l'Évangile : *Jésus donnant les Clefs à saint Pierre*, copie de N. Poussin, par PLAMONDON.
11. *La Scène*, copie de L. de Vinci, par PLAMONDON.
12. Dans la chapelle du nord : *Fuite en Egypte*—copie du tableau du Séminaire, par PLAMONDON.

—

La Chapelle du Séminaire contient les tableaux suivants :

1. *Le Sauveur et la Femme de Samarie, au puits de Jacob, près de Sychar*, (Saint Jean, IV.) (1724-1805), LES FRÈRES LAGRÈNÈX.
2. *La Sainte Vierge, entourée des Anges, qui préparent les vêtements pour Jésus enfant*, DIKU.
3. Dans la chapelle à droite : *Le Sauveur sur la Croix*, tel que décrit l'Évangéliste saint Jean, XIX, MONKT.
4. À l'entrée : *Les Hermites dans la solitude de la Thébaidé*, GUILLOT.
5. À l'entrée : *La Terreur de saint Jérôme, lorsqu'il se rappelle sa vision du jugement dernier*, magnifique copie par PLAMONDON,—l'original est à l'Université Laval, DULLIN.

" Canada. Ils furent acquis par le Séminaire, la cathédrale de Québec, l'église de Saint-Michel de Bellechasse, de Saint-Antoine de Lotbinière, * et quelques autres église du Canada ; ceci s'est passé de 1815 à 1820.

" C'est la vue de ces tableaux-là qui m'a décidé d'aller étudier la peinture à Paris, en 1826.

" ANTOINE PLAMONDON. "

" P. S.—*La Sainte-Famille*, au maître-autel, chapelle du Séminaire de Québec, n'est point de la collection de Messire Desjardins. C'est un tableau envoyé par le Séminaire des Missions Étrangères de Paris au Séminaire de Québec, il y a plus de cent ans.....

" A. P. "

* Les tableaux suivants furent achetés par le Rév. Messire Raby, curé de Saint-Antoine de Lotbinière, d'après l'autorisation d'une assemblée de Fabrique, tenue le 17 mars 1817 :

Saint-Antoine de Padoue.

L'intérieur de Nazareth.

Les Stigmates de Saint-François d'Assise.

La Visitation.....

.....A. AUDRY.

Jésus au milieu des Docteurs, copié par.....S. MASSE.

6. *L'Ascension de Jésus-Christ*. PHILIPPE CHAMPAGNE, natif de Bruxelles, peintre de la reine de France et membre de l'Académie, mort en 1674.
7. *Le Tombeau et la Sépulture du Sauveur*, HUTIN.
8. Au-dessus de l'autel : *La Fuite de Joseph en Égypte*. (Saint Mathieu, II) J. BTE. VANLOO, peintre du roi, mort en 1745.
9. Au-dessus : un petit tableau oval, représentant *Deux Anges*. CHS. LE BRUN, illustre peintre français, d'extraction écossaise—1619-1690.
10. *L'Extase de saint Antoine*, JOSEPH PARROCEL D'AVIGNON.
11. *Le Jour de la Pentecôte*. (Actes II), PHILIPPE CHAMPAGNE.
12. *Délivrance de saint Pierre de sa prison*. (Actes XII). CHS. DE LA FOSSE, 1636-1716, peintre français,—un disciple de Lebrun.—Magnifique de couleur.
13. A l'entrée de la chapelle du sud, un autre tableau : *Des Hermites de la Thébaïde*, GUILLIOT.
14. En avant : *Le Baptême de Jésus-Christ*. (Saint Mathieu). CLAUDE GUY HALLE.
15. *Saint Jérôme écrivant*.—J. B. CHAMPAGNE, neveu de Philippe et son élève,—professeur à l'Académie royale, et mort en 1688 ; Louis XIV l'avait envoyé achever ses études à Rome : il imita avec succès Le Titien et Paul Véronèse.
16. *Les Moines adorant le Sauveur* (Saint Mathieu, II), BOUNIEU.

L'Hôtel-Dieu fut fondée en 1639, par la Duchesse d'Aiguillon. Les Dames Hospitalières furent reçues en 1640, dans une maison à Sillery ; la première construction du Couvent actuel eut lieu en 1644, le tout fut détruit par le feu quelques années avant le siège de 1759. L'établissement se compose actuellement d'un Couvent, d'un Hôpital et d'une Eglise d'un style simple ; elle a 100 pieds en longueur et à peu près quarante en largeur. Elle contient plusieurs tableaux ; on mentionne les suivants comme originaux :

1. *La Nativité du Christ* (Saint Luc, II). STELLA, peintre français, mort en 1551.
2. *La Vierge et le Divin Enfant*, (1628-1707), NOEL COYPEL.
3. *La Vision de sainte Thérèse*, (1744-1816), JOS. GUIL. MENAGEOT.
4. *Saint Bruno plongé dans la Méditation*, (1616-1655), EUSTACHE LESUEUR.
5. Au maître-autel : *La Descente de la Croix*,—Rubens,—reproduite par A. PLAMONDON.
6. *Les Douze Apôtres*, copié par Baillargé l'ancien, d'après RAPHAËL.
7. *Le Moine en prière*,—de Zurbaran (1598-1662). D'après des recherches faites par M. l'abbé Casgrain, il résulterait que l'Hôtel-Dieu possède un tableau du peintre Espagnol, Francisco Zurbaran, si célèbre pour ses peintures de têtes monastiques. Ce tableau avait appartenu au musée espagnol du Louvre.

L'hôpital même contient une série de quatre tableaux représentant des incidents de la vie de N. S. Jésus-Christ.

Dans la chambre de l'aumônier, on voit une toile de mérite représentant les souffrances des pères Jésuites, à l'occasion de l'attaque faite sur leur chapelle aux Trois-Rivières en 1650.

L'Hôtel-Dieu possède encore un superbe buste d'argent massif de grandeur naturelle, celui du R. P. de Brebœuf, d'après ressemblance, dit-on : le piédestal renferme le crâne de ce Jésuite, martyr.

Cet ancien hospice conserve avec beaucoup de vénération une bonne partie des ossements du R. P. Gabriel Lalemant.

Tableaux dans l'église du monastère de Notre-Dame des Anges,
l'Hôpital-Général de Québec.

Au maître-autel : *l'Assomption de la sainte Vierge*, (date inscrite, 1671).
Côté nord : *Jésus en Croix*, par LÉGARÉ.
La Piscine probatique “

- Saint Jérôme*, par LÉGARÉ.
L'Enfant-Jésus au Temple, "
 Côté sud : *Saint Pierre aux Liens*, "
La Nativité de N. S., "
La Visitation, "
 Au fond du Chœur : *Saint Augustin, sainte Madeleine, saint François de Sales*, Artistes inconnus; *saint François d'Assise*, copié par LÉGARÉ (tous les tableaux de Legaré ont été peints, en 1825.)
 Au petit autel : *Saint Alphonse de Liguori* (1726)
 Au jubé : *Saint François-Xavier*, par LÉGARÉ.
Saint Jérôme, "
 Au Chœur des Religieuses : *Saint Jérôme et sainte Madeleine*, donnés en 1735 à la Communauté par Mgr. Dosquet.
Le Sauveur montrant son cœur à des Religieuses Visitandines.
L'Annonciation de l'Ange Gabriel à la sainte Vierge.

Tableaux dans l'Église des Dames Religieuses Ursulines.

La plupart ont été achetés en France vers 1815.

Les R. Ursulines arrivèrent à Québec en 1639 ; cette église (la seconde), fut construite en 1724.

Au-dessus de la porte principale : *Jésus à table chez Simon le Pharisien* ; acheté à Paris par Messire L. Desjardins, V. G., PR. DE CHAMPAGNE, célèbre peintre flamand, plus tard peintre de la reine de France, et mort en 1674. Magnifique tableau, 20 pieds x 10.

Saint Jérôme jurant, — d'après Le Dominicain, à Rome.

Côté Nord : *Le saint évêque Nonus recevant à pénitence sainte Pélagie* (1737), J. FREDRONS.

Les Vierges Sages et les Vierges Folles, ÉGÉE DE FLORENCE.

Monument à Montcalm, par LORD AYLMER, en 1831.

La Pêche miraculeuse, DE DIEU OU JOUVENET.

La Vierge — l'Enfant Jésus, — Sainte Catherine, vierge et martyre.

Monument au Marquis de Montcalm, érigé le 14 septembre 1859 ; épitaphe par l'Académie Française en 1763, marbre des États-Unis ; graveur : F. MORAN, de Québec.

Sainte Thérèse en extase.

Annonciation, sculpture sur les deux portes près de l'autel.

La Naissance du Sauveur, VIGNEAU.

A l'autel de sainte Philomène : *Glorification de la sainte Vierge.*

Dans le chœur des Religieuses : *Visitation de la sainte Vierge.*

Au petit autel : *Le Sauveur montrant son cœur à des Religieuses.*

Le Sauveur prêchant, CHAMPAGNE.

Vrai portrait du Sauveur d'après saint Luc.

Côté Sud : *La Vierge Sainte et le Divin Enfant.*

Rachat de Captifs à Alger par les Pères de la Merci, JEAN RESTOUT.

La France offrant la Religion aux Sauvages du Canada.

Saint Pierre se cachant, mais de manière à être témoin des souffrances du Sauveur, ÉCOLE ESPAGNOLE.

Dans la Sacristie : *Aspectus Christi.*

Ecce ancilla domini.

N. B. — Dans des reliquaires ou dans des châsses sont le corps de saint Clément, martyr, et divers ossements de saints, la plupart pris des catacombes de Rome, app. des 1^{er}, il y a deux siècles ; aussi le crâne d'une des compagnes de sainte Ursule, etc., etc.

L'Église du bon Pasteur.

Une bonne copie de la *Conception*, de MURILLO, par A. PLAMONDON.

*L'Eglise de la Congrégation.**La Purification*, copiée par THÉOPHILE HAMEL.*Le bon Pasteur.—La Vierge.—Saint Paul.—Saint Jean.* par A. PLAMONDON.

L'Eglise de Saint-Roch a été bâtie en 1812; le site en fut donné par l'hon. John Mure. Détruite par l'incendie du 29 mai 1845, elle fut rétablie dans la même année et ouverte au culte le 25 décembre.

Tableaux—Maitre-Autel : *Résurrection de Jésus-Christ*, CHALIS.Autel—Saint-Roch : *Saint Roch et une Vierge*, par BLANCHARD.Autel de la Sainte-Vierge : *Sainte Famille*, COLIN DE VERMOND.Chœur—Côté droit : *Sainte Famille*.Côté gauche : *Un Christ*.

La sacristie avant 1845 contenait le portrait de Pie VII et celui de l'Evêque Plossis—un des principaux bienfaiteurs de cette église.

La Cathédrale Anglicane.

Érigée en 1804, sur l'emplacement du Couvent et de l'Eglise des Récollets, incendiés en 1796 (1), ce beau temple du culte anglican n'a que peu de tableaux à offrir à l'attention du touriste. Les ornements de la table de la communion sont d'un travail exquis et l'entourage de velours de la chaire, etc., est un don privé du roi George III. Sur les murs de ses galeries, on remarque plusieurs marbres; un surtout, érigé à la mémoire de Son Excellence le Duc de Richmond, alors Gouverneur et mort d'hydrophobie, le 28 août 1819; ses restes reposent entre la chaire et l'autel; une plaque en cuivre sur le plancher indique l'endroit. Hauteur de la flèche, de l'église, 152 pieds. En dedans de la balustrade de la communion, se trouvent deux beaux monuments en marbre blanc, le premier au Révêrend Jacob Mountain, D. D., premier évêque anglican de Québec, par Nicoll; l'autre, à son successeur, l'Evêque Stewart. L'église a près de 135 pieds en longueur sur une largeur de 73 pieds. A l'est, il y a un chassis en trois compartiments, de verre-colorié, représentant trois sujets sacrés: au centre, *l'Ascension*; sur les côtes, la *Transfiguration* et le *Baptême de Jésus-Christ*, par un célèbre artiste de Londres: c'est un souvenir (*Memorial Window*) érigé à la mémoire de l'Evêque Mountain, par les membres de l'Eglise anglicane.

Il nous est agréable de constater même chez les particuliers des tableaux de prix; on cite la collection de M. John Young, de Québec, laquelle, sans égaler la splendide galerie de M. Beniah Gibb, de Montréal, a du mérite.

Un Christ, possédé par l'hon. Jos. Cauchon.

M. W. D. Young, possède une copie par Falardeau du « *PRINTEMPS* », d'après Corrège; « *LA FILLE DU TITIEN* » et « *GALLIÉE* », copies d'après Substernann.

L'élégant salon de M. G. O. Stuart, contient sept superbes tableaux de notre artiste Canadien M. Falardeau, crée Chevalier en 1852, par Charles III, Duc de Parme et de Placenza, à cause de la magnifique copie qu'il avait faite du « *Saint Jérôme* » de Corrège.

Les tableaux du Chevalier Falardeau en la possession de M. Stuart, sont des copies des célèbres toiles suivantes: « *une Madone de Raphaël* », « *Michel-Ange* », d'après un portrait peint par lui-même; « *RAPHAËL* » d'après un portrait peint par lui-même; « *DEUX PAYSAGES ROMAINS* », copie de Paul Ferg; les « *TROIS AGES* », copies d'après Lorenzo Lotto; « *LE TRIOMPHE DE LA CHARITÉ* », un original par Falardeau.

Un tableau du marquis de Montcalm, chez les Frères de la Doctrine

(1). Voir note E Appendice.—Extrait du Journal de M. Jas. Tompson

Chrétienne, présenté, croyons-nous, par l'entremise de feu M. G. B. Fari-bault.

M. l'abbé H. R. Casgrain, possède également plusieurs belles toiles dont nous ne signalerons que les suivantes :

1. *Le Christ de Van Dyck*, (1599-1641) copié d'après l'original à Anvers par M. EUGÈNE HAMEL.

« Je ne connais guère de peintres qui aient fait des Christ plus admirables. Un jour, en visitant le cabinet d'un avocat célèbre, (M^e Chaix d'Est-Angé), je me suis trouvé en présence d'une de ces pathétiques images, et j'en ai ressenti une émotion extraordinaire, tout-à-fait imprévue. Rien de plus touchant à voir que cette victime ainsi abandonnée sur le Golgotha, au sein des ténèbres, quand les disciples se sont enfuis, et que Marie elle-même a été entraînée loin de ce lieu maudit. (Charles Blanc, *Histoire des Peintres*.)

2. *La Zingarella ou la Vierge au Lapin*, du Corrège, copiée à Naples, (1494-1534), par ROSSANO, peintre italien.

« Cette toile est un chef-d'œuvre de délicatesse, de grâce et de fine exécution » (Viardot *Musée d'Italie*.)

3. *Le Mariage Mystique de sainte Catherine*, du Corrège, copié à Naples par ROSSANO.

« Ce tableau, tant célébré, a été tant de fois imité, copié, gravé, que son éloge est inutile. C'est un petit bijou inestimable, du sentiment le plus exquis, du faire le plus prodigieux. Quoique acheté depuis longtemps déjà par les rois de Naples, il a coûté vingt mille ducats » (Viardot).

4. *La Baie de Castellamare*, de Salvator Rosa, (1615-1673), copiée à Florence par FALARDREAU.

5. *Marguerite de Faust*, du célèbre KAULBACH, copiée à Munich, par J. BEYRAND, jeune peintre français, plein de talent et d'espérance, mort en 1870.

Voici le passage de Faust qui a inspiré cette toile exquise, où se reflète toute la poésie de Goethe :

« Te souviens-tu de ce temps, Marguerite, lorsque, pleine d'innocence, tu montais à l'autel, en murmurant des prières dans ce petit livre usé, le cœur occupé moitié des jeux de l'enfance, moitié de l'amour de Dieu.

6. *Paolina, ou la Petite Cuisinière*, de Netscher, (1636-1684), copiée à Florence par FALARDREAU.

« Ecole hollandaise. L'exécution de Netscher est finie et précieuse; son pinceau est extrêmement moelleux et passé. Les scènes d'intérieur étaient ses sujets de prédilection. » (Charles Blanc.)

7. *Mater Dolorosa*, de CARLO DOLCI, (1616-1686)—aquarelle.

8. *Tête de Christ*, de CARLO DOLCI,—aquarelle.

9. *Le Moine en Prière*, de ZURBARAN, (1598-1662), copie de M. EUGÈNE HAMEL, d'après celui de l'Hôtel-Dieu de Québec.

« C'est là une de ces peintures qu'il n'est pas possible d'oublier, ne les ait-on vues qu'une fois. Ce moine qui, sous sa robe grise, le visage perdu dans l'ombre de son capuchon, implore la miséricorde du Dieu terrible et doux, inspire presque de l'effroi. De ses mains pâlies et décharnées, il tient une tête de mort, et les yeux levés vers le ciel, il semble dire: *De profundis clamavi ad te, Domine*. Non seulement l'école espagnole, mais l'Espagne toute entière est resumée dans cette peinture passionnée, dévote et sombre, mystique et brutale toute ensemble. » (Charles Blanc.)

APPENDICE.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

NOTE A.

LE CHIEN D'OR.

“ La maison du Chien d'or qui, depuis 1845, a servi de bureau de poste, était une vaste maison d'une architecture simple et sévère qui, certes, n'a jamais eu l'apparence somptueuse d'un palais.

Le temps avait ajouté une ombre fantastique au prestige des légendes dont son origine est entourée.

Il semble que les vieilles maisons ont un air grave et enfouissent dans leurs murailles bien des contes féeriques et des légendes curieuses. Elles ont l'attrait puissant et l'aspect fascinateur des ruines.

Que ne donnerait-on pas pour percer leur silence séculaire et pour découvrir, comme Asmodee, les secrets de leurs foyers? Les spectres ne viennent-ils pas les hanter la nuit et n'y ont-ils pas de ces dialogues profonds qui sont la joie des morts et l'effroi des vivants?

L'impénétrable poussière des siècles les recouvre; cette poussière, c'est en quelque sorte le fatidique emblème de la destinée humaine, ce qui se détache des choses vivantes et s'en va au mystère et à l'oubli.

La maison du Chien d'or était l'une des plus remarquables maisons historiques de Québec.

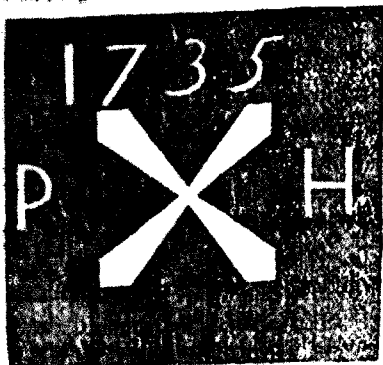
La différence des époques, les événements survenus entre les temps reculés de la domination française et le nôtre, et le souvenir triste et voilé qui nous est resté de notre ancienne mère-patrie, donnent aux légendes du Chien d'or un côté pittoresque et séduisant.

L'assassinat de Philibert, par de Repentigny, nous reporte aux temps où nos ancêtres vivaient à l'ombre du drapeau aux fleurs de lis.

Cette tradition a occupé beaucoup d'esprits curieux et a enfanté des travaux et des critiques. La légende de M. A. Soulard, publiée dans le *Répertoire National* , est une broderie fantaisiste échappée sans doute à la verve de cet avocat spirituel que la mort a sitôt ravi aux lettres et à une belle carrière au barreau. En revanche, les critiques de M. Jacques Viger dévoilent des recherches judicieuses et une grande intelligence dans l'analyse chronologique des faits.

Comme la pierre angulaire récemment trouvée de la maison du Chien d'or nous l'apprend, c'est Nicolas Jacquin Philibert qui fit construire cette maison, le 26 août 1735. Cette pierre angulaire est tout à fait singulière. Au-dessous de la date de 1735, en voit les deux lettres majuscules P. et H.

séparées par une croix grecque ou de saint André gravée en creux dans la pierre et colorée en rouge.



On a trouvé sur cette pierre angulaire une plaque de plomb portant l'inscription suivante et dont quelques journaux ont déjà fait mention :

NICOLAS JAQVIN
DIT PHILIBERT
M'A POSÉ LE 26 AOÛT
1735.

Sur la pierre où est gravée la date de 1736, au-dessous de l'inscription du Chien d'or, on remarque des traces de lettres revêtues d'un ciment imitant la teinte grise de la pierre. Il a été impossible de former et d'assembler ces lettres et de ressusciter l'inscription qui devait se trouver sur cette pierre. Quelle était cette inscription ? C'est un mystère ajouté à tant d'autres.

Suivant M. J. Viger, le 21 janvier de l'année 1748, Nicolas Jacquin dit Philibert eut une querelle avec Pierre Legardeur, Sieur de Repentigny, à propos d'un billet de logement que Legardeur avait reçu pour aller chez Philibert. Après quelques mots acerbes et provoqués, de Repentigny frappa son adversaire à mort.

En ces temps d'épée et d'aventures où, les qualités et les vertus guerrières, l'audace intrépide et la valeur brillante étaient les marchepieds de la gloire et de la fortune, mort d'homme ne tirait pas à grande conséquence, et le Noble, bien en cour, pouvait compter sur l'indulgence royale. C'est ainsi que de Repentigny reçut, l'année suivante, en 1749, ses lettres de grâce de Louis XV et revint de l'Acadie, où il s'était retiré.

Avant de mourir, Philibert avait pardonné à son meurtrier.

On retrouve ce Pierre Legardeur de Repentigny commandant une compagnie sous les ordres du Chevalier de Lévis, à la bataille du 28 avril 1760.

M. Hawkins a publié, en 1834, un travail qui donne, sur les vers énigmatiques inscrits sous le bas-relief du Chien d'or, une version assez vraisemblable.

M. Bégon, intendant de la Nouvelle-France, qui avait été autrefois marchand à Bordeaux, était venu à Québec en 1712. Philibert se brouilla avec lui au sujet de réclamations qu'il se croyait en droit d'exiger du gouvernement. Ne pouvant rien obtenir, Philibert fit alors graver cette inscription sur la façade de sa maison, au-dessous d'un bas-relief représentant un chien rongé par un os :

JE SUIS UN CHIEN QUI RONGE L'OS
en le rongéant je prends mon Repos
un temps viendra qui n'est pas venu
que je morderay qui m'aura mordy

Le sculpteur qui a taillé ce chien n'était pas un artiste consommé dans la statuaire : n'en déplaise à sa mémoire, il n'avait pas le ciseau d'un Praxitèle. Je crois même qu'il aurait été bien étonné si on lui eût prédit que son œuvre passerait à la postérité. Ce chien paraît très pacifique en rongant son os. Philibert ne dut pas lui trouver la physionomie assez farouche quand l'artiste inconnu eut donné le dernier coup de ciseau.

On rapporte encore, d'après des traditions assez vagues, que c'est la veuve de Philibert, Marie-Anne Guérin, qu'il avait épousée le 23 novembre 1733, qui fit placer ce bas-relief avec l'inscription sur la façade de cette maison. C'était, paraît-il, afin de graver profondément dans l'âme de ses enfants une haine vengeresse. On a été plus loin : on a dit qu'un fils de Philibert était passé en Europe pour se battre avec l'assassin de son père et qu'il avait été tué en duel par de Repentigny. S'il y a eu duel, ce ne peut être avant 1760, puisqu'à cette époque, de Repentigny était encore dans la Nouvelle-France.

C'est en vain qu'on voudrait tirer la vérité du chaos des traditions ; ce serait se perdre dans des hypothèses sans fin.

Ce sujet serait fécond pour un habile romancier. L'antiquité fait le charme des légendes ; le temps entrelace de fleurs parfumées l'urne des tombeaux et dore d'un rayon de poésie les choses passées.

Alexandre Dumas, qui a fait un beau drame de l'histoire de la Tour de Nesle, eût fait de la légende de Philibert un de ces étonnantes épisodes dont il savait l'art. Un sentiment sympathique remua l'âme de celui qui étudia les traditions où le sang humain a été versé, et cette époque si guerrière du dix-huitième siècle prête aux scènes et aux vicissitudes dramatiques.

D'un côté, Philibert est une victime qui excite la pitié ; de l'autre, on ne peut bien comprendre comment, à la suite d'une futile querelle, de Repentigny ait tiré l'épée et tué Philibert. Était-ce un acte de brutale soldatesque ? ou une vengeance personnelle, ou de Repentigny était-il l'instrument d'une vengeance plus haute ? Quoiqu'il en soit, cette tache de sang jette comme une clarté sinistre dans la nuit, qui enveloppe le passé de cet antique édifice.

À côté du drame, il y a le roman.

De 1775 à 1800, la maison du Chien d'or a été connue sous le nom de Salle des Francs-Maçons. En 1782, Miles Prentice, franc-maçon lui-même, et sergent au 78^e, sous Wolfe, y tenait un hôtel fréquenté par la bonne société du temps. C'est ce même Miles Prentice qui arrêta Du Calvet, ce grand patriote qui fut le premier à parler contre les tyrannies du régime militaire et à réclamer pour ses compatriotes les droits de sujets anglais, et l'écrasa aux Pères Recollets. Miles Prentice avait une fille ou nièce qui avait la double auréole de la jeunesse et d'une grande beauté.

Lord Nelson, qui commandait le brick de guerre l'*Albemarle*, de 26 canons, vint alors à Québec, en 1782, et y passa quelques mois. Il s'arrêta à l'hôtel de Prentice et vit M^{lle} Francis Prentice. Il se lia avec elle et fasciné bientôt par cette enchantresse, il voulut en faire sa femme. Ses amis s'en alarmèrent et parvinrent à le soustraire aux entraînements d'une passion qui menaçait de rompre sa carrière (1). Comme Renaud, il s'oublia un instant sous les bosquets enchantés des jardins d'Armide.

Si Nelson, au lieu de suivre sa fortune, se fut marié à Québec, que serait-il advenu ? Serait-il mort couvert des lauriers d'Aboukir et de Trafalgar ? Tout dépend d'un rien dans l'existence des hommes fameux dans l'histoire, et ce rien fatal aurait pu faire dévier et se perdre les plus éclatantes renommées.

Lamartine parle de cette aventure dans sa vie de lord Nelson. Le Col. John Sewell a fourni à M. J. M. LeMoine, le nom de Mlle Prentice que Lamartine ne mentionne pas. M. Sewell le tenait de M. William Smith,

(1) Cette belle personne épousa plus tard un officier de distinction, dans la Nouvelle-Ecosse, croyons-nous.

greffier du Conseil, un des contemporains du duc de Clarence. M. J. M. LeMoine, cet écrivain qui s'occupe avec tant d'ardeur et de succès, d'archéologie et d'histoire, a publié un charmant article sur Lord Nelson et M^{re} Prentice, dans son Album Canadien de 1870.

Dans les premières années du dix-neuvième siècle, la maison du Chien d'or était habitée par un marchand dont le nom nous est inconnu, mais dont la mort nous est restée étrange. Ce marchand, qui paraissait heureux dans ses affaires et dont les opérations de commerce se faisaient sur une grande échelle, s'était suicidé en se pendant à un clou dans une chambre du premier étage. Ce suicide avait-il pour cause le désespoir, des chagrins domestiques ou le désir de sauver son honneur et d'échapper à la banqueroute par la mort? M. W. Sheppard, le surintendant des postes de Québec, a conservé comme un objet de curiosité le clou qui servit au suicide de ce marchand et qu'on pouvait voir encore avant la destruction de l'édifice.

La maison du Chien d'or a ensuite été successivement occupée par M. Geo. Futvoye, aujourd'hui député ministre de la milice, qui y tenait une salle d'enchère publique,—par le journal le *Mercury* et par la banque d'Épargne. Le gouvernement l'acheta en 1853 de M. George Alford pour la somme de £1,000.

Cette maison n'existe plus maintenant et les antiquaires la voient avec regret disparaître et s'effacer de Québec. Les antiquaires sont des poètes qui idéalisent le passé et qui voudraient le reconstruire aussi brillant que leurs rêves et leur fantaisie. On comprend ce culte qui aime de préférence les vieux palais et les vieux temples—qui adore les pierres que le lierre a rongées. L'hon. H. L. Langevin a voulu respecter ces sentiments: le Chien d'or et l'inscription resteront sur la façade du nouveau bureau de poste et perpétueront les anciennes traditions."

EDOUARD HUOT.

(*Journal de Québec*, 27 mai 1871.)

NOTE B.

NOTRE-DAME DE RECOURVANCE DE QUÉBEC.

La première chapelle qui ait servi d'église paroissiale à Québec, est celle que Champlain fit construire à la basse-ville, en 1615, dans l'anse du Cul-de-Sac (1), où le nom de Champlain est resté attaché à la rue qui aboutissait à cette chapelle. Les Récollets y firent les fonctions curiales jusqu'à la prise de Québec par les Kertks (1615-1629).

Au retour des Français, en 1632, on trouva l'habitation brûlée, c'est-à-dire, le magasin (2), avec les dépendances. Il fallait donc loger au fort; et, dès ce moment, la petite population de Québec commença à suivre l'exemple de la famille d'Hébert, et à gravir la côte de la Montagne. La première année (1632-33), on se contenta d'un appartement du château Saint-Louis, pour y faire les offices (3). Enfin, de retour à Québec en 1633,

(1) Voir *Découverte du tombeau de Champlain*, p. 3 et suiv.

(2) Le magasin était précisément à l'endroit où est aujourd'hui l'église de Notre-Dame des Victoires. (Archives de la paroisse de N.-D. de Québec.)

(3) Catalogue des Bienf. de N.-D. de Rec.—De ce que, cette année-là on fit les offices au fort, il ne faudrait pas conclure que la chapelle du Cul-de-Sac fut brûlée; puisque le P. LeJeune (Relat. 1633) nous apprend que, le 24 octobre

ChAMPLAIN, après le départ de la flotte, accomplit le vœu qu'il avait fait de bâtir une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, si le Canada était rendu à la France. On donna à cette petite église le nom de *Notre-Dame de Recouvrance*, tant à cause de l'accomplissement de ce vœu, que parce qu'on y mit sur l'autel une image de la Sainte Vierge en relief, recouverte d'un naufrage comme par miracle.

Mais, où était cette chapelle ?

I

M. l'abbé Ferland, (Cours d'histoire du Canada, I. 165, note 2) affirme qu'elle était sur l'emplacement ou dans le voisinage immédiat de la cathédrale anglicane actuelle. Et nous savons personnellement qu'il s'appuyait uniquement sur ce que Notre-Dame de Recouvrance était proche du fort Saint Louis, et que sa position n'était pas celle de l'église actuelle.

Il est vrai que la Relation de 1635 dit que Notre-Dame de Recouvrance était proche du fort. Mais tous ceux qui demeuraient dans l'enceinte, ou comme on disait alors, dans l'*enclos* de Québec, pouvaient, avec leurs amis d'Europe, se servir de la même expression. C'est ainsi que la Mère de l'Incarnation écrit à la supérieure des religieuses de la Visitation de Tours : « L'on jette les fondements de notre monastère proche le fort de Québec (1). » De même, le P. Le Jeune (Relation 1632) dit : Nous allâmes célébrer la sainte messe dans la maison de Madame Herbert, qui s'est habitée auprès du fort, du vivant de son mari. »

La proximité du fort n'est donc pas une preuve que Notre-Dame de Recouvrance fût sur l'emplacement ou dans le voisinage immédiat de la cathédrale anglicane.

En second lieu, de ce que l'église n'a pas été rebâtie à la même place, on n'est pas en droit de conclure qu'elle n'a pas été du tout construite sur l'ancienne *terre de l'église* ; car elle a pu être seulement reculée et placée sur une autre partie du terrain primitif.

Mais, à défaut de preuves positives, on pourrait établir d'une manière satisfaisante que la *terre de l'église* n'a jamais été dans le voisinage immédiat de la cathédrale anglicane. En effet, le terrain ou est aujourd'hui cette dernière église, appartenait dans l'origine à la Compagnie ; il appartenait encore au gouvernement, lorsqu'il fut donné aux PP. Hécollets sous M. de Frontenac. Or, si, depuis l'incendie de 1640, il eût cessé d'appartenir à l'église, ce changement se serait effectué ou par échange avec la Compagnie, ou par rachat, ce dont on n'eût pas manqué de passer un acte dans les formes ; ou enfin par une spoliation manifeste, contre laquelle la fabrique et le curé en exercice devaient réclamer énergiquement. Pareille conduite, du reste, n'était conforme ni au caractère, ni aux habitudes de la compagnie des Cent-Associés.

D'un autre côté, la *terre de l'église* n'aurait pu devenir la propriété d'un particulier sans un acte authentique, dont copie se retrouverait et dans les archives de la fabrique, et dans les titres du possesseur actuel. D'ailleurs, les propriétés avoisinantes ne pouvaient manquer de faire mention de cette terre qui leur aurait servi de bornes. C'est cependant ce qui est encore à trouver.

Et comment le *Journal des Jésuites* (2), n'aurait-il pas parlé d'un fait

1632, il alla dire la messe à la basse ville, où il n'y avait certainement aucune autre chapelle. On conçoit que, la population étant presque toute à la haute ville, cette petite chapelle, déjà insuffisante, devenait plus incommode pour les circonstances. D'ailleurs, l'absence du Gouverneur laissait la jouissance d'appartements qui pouvaient être très-convenables, en attendant une construction permanente.

(1) Lettre du 24 août 1641.

(2) Le *Journal des Jésuites* commence en 1645, l'année même qu'on commença à s'occuper de rebâtir.

aussi important, lui qui nous informe de la construction d'un four, et de la distribution du pain béni ? Les Relations elles-mêmes, quoique d'habitude moins minutieuses, auraient eu sans doute quelque occasion de noter en passant un changement si remarquable à cette époque.

II

Mais, outre ces preuves négatives, on peut établir, par des documents positifs, que le terrain de Notre-Dame de Recouvrance faisait partie du terrain de la Cathédrale et du Presbytère actuel.

1°. La première preuve peut se tirer de l'acte en vertu duquel M. d'Ailleboust se réserve, dès le 10 janvier 1649, c'est-à-dire, plus de deux ans avant la première concession faite à l'église, la pièce de terre comprise entre la rue du Fort et la rue du Trésor, d'une part, et les rues Buade et Sainte-Anne de l'autre. « Cette place, y est-il dit (1), tient d'un côté à un chemin qui est entre la dite terre et les terres de l'église paroissiale de ce lieu ; d'autre côté aux terres non concédées » (le Rond) ; « d'un bout à un chemin piésante » (la petite rue du Trésor) « qui est entre la dite terre et les terres de Jean Côté (2) ; d'autre, à un chemin qui est entre la dite terre et la grande place (3). » La concession que M. d'Ailleboust fait plus tard de ce morceau de terre à Jean et à Charles Jobin, en vertu de cet acte, prouve que cette réserve était bien en effet située comme nous l'avons dit ; seulement, elle était orientée nord-est sud-ouest et nord-ouest sud-est, parallèlement à Notre-Dame de Recouvrance, comme nous le verrons bientôt. Il y avait donc, dès 1649, là où est en partie la cathédrale aujourd'hui, une terre qui, non-seulement appartenait à l'église, mais que l'on appelle purement et simplement *la terre de l'église*, et cela avant la plus ancienne concession dont la fabrique ait un titre régulier.

2°. La seconde preuve, c'est le titre même de la première concession faite à la paroisse. Ce terrain, de forme quasi triangulaire, était compris entre la rue Buade et l'emplacement actuel de l'Archevêché. Voici la substance de cet acte : « Louis d'Ailleboust, etc.....avons distribué et départi une place située dans l'enclos de Québec, contenant trente-huit perches et demie de terre ou environ, tenant d'un bout à la grande place, et d'autre bout au sieur Couillard (4) ; d'un côté à la terre de l'église et d'autre côté au grand chemin qui va du magasin chez le dit sieur Couillard (le chemin de la basse à la haute ville). Fait au fort Saint-Louis, de Québec, ce 4e jour de juillet 1651. » Sur le do. est écrit de la main du P. Jérôme Lalemant, qui était curé alors : « Concession d'une place devant l'église. »

On peut déjà ici constater : 1° Que la terre de l'église n'était séparée de la rue de La Montagne que par cet emplacement de trente-huit perches et demie. 2° Qu'elle était du côté opposé à cette rue ou côte de la basse ville, par conséquent vis-à-vis de la Réserve de 1649, mentionnée plus haut.

3° Un troisième document va nous déterminer maintenant, sinon la profondeur, du moins la superficie approximative de ce terrain. C'est l'acte par lequel Couillard donne à la fabrique un morceau de terre de 80 perches, à condition d'avoir un banc dans l'église. Le sieur Bourdon, dans son procès-verbal de mesurage, s'exprime ainsi : « Ai mesuré une pièce de

(1) Pour n'être pas trop long, nous ne donnons ici qu'un résumé. Nous supprimons en particulier les rums de vent, dont nous tirerons une autre preuve plus loin.

(2) Jean Côté avait en effet un emplacement à l'encoignure de la rue du Trésor et de la rue Buade, côté ouest ; il le donna en dot, quelques mois plus tard, à sa fille Simonne, qui se maria à Pierre Soumandre (Greffé d'Audouart).

(3) La grande-Place, ou Esplanade du Fort, comprenait alors, outre l'espace qui se trouvait devant la porte du Fort, (c'est-à-dire, une partie du Rond), tous les emplacements situés entre la côte de la basse ville et la rue du Fort. C'est ce que constatent en particulier les deux premiers documents que nous citons ici.

(4) Le terrain de l'Archevêché faisait partie du clos de Couillard.

terre sise au dit Québec où est à présent en partie bâtie l'église du dit Québec, contenant quatre-vingts perches de terre ou environ, bornée ainsi qu'il ensuit : du côté du sud, la terre appartenant à la dite église ; du côté du nord, joignant les pieux du dit sieur Couillard (1) ; d'un bout à l'ouest, les terres appartenant aussi à la dite église (2) ; d'autre bout à l'est, le chemin qui va de la maison du dit Couillard au fort de Saint-Louis (3), le 9 janvier 1652. .

Cette pièce prouve :

1^o Que la terre de l'église était au sud du terrain de Couillard, et en-deça de la rue Buade ;

2^o Qu'elle s'étendait, vers l'est, jusque vis-à-vis la rue du Fort ;

3^o Qu'elle avait en superficie environ deux tiers d'arpents, ou 10 perches sur 6 de profondeur, puisque, après la donation de Couillard, elle contenait environ 140 perches (4). Elle devait avoir cette étendue pour le moins ; car la profondeur nous est donnée, à très-peu de chose près, par l'ancienne clôture de Couillard (mesurage de Martin Boutet, 1667), et l'acte de Réserve, cité en premier lieu, donne à entendre assez clairement qu'elle s'étendait de ce côté au moins jusqu'à l'alignement de la rue du Trésor. C'est aussi ce que semble indiquer le plan de Québec de 1660, tout en orientant ce terrain sur l'église nouvelle et sans tenir compte des acquisitions que la fabrique venait de faire ; car il termine l'enclos du presbytère et de la paroisse aux chapelles latérales, à peu près vis-à-vis la rue du Trésor.

Un examen attentif des trois documents dont nous venons de donner la substance, nous conduit donc à cette conclusion : que la terre de l'église était la partie du terrain actuel qui s'étendait depuis le pignon est du presbytère, ou environ, jusque vers le centre de l'église d'aujourd'hui.

III

Un dernier point reste à éclaircir, savoir : comment était orientée Notre-Dame de Recouvrance ? Elle n'était pas exactement à la même place que la Cathédrale ; mais était-elle du moins dans le même sens ?

Si l'incendie de 1640 n'avait pas réduit en cendres et les archives de l'église et les papiers du Greffe, nous y trouverions sans doute quelque lumière. Mais, sans document positif, sans carte, sans plan, il semble difficile, pour ne pas dire impossible, de résoudre cette question.

Cependant une étude attentive des premiers titres de concessions nous inclinait à croire que cette église avait dû être située dans une direction à peu près parallèle à la rue de la Fabrique, et que par conséquent l'église actuelle faisait angle considérable avec l'ancienne.

PREMIÈRE RAISON : la direction qu'avait la rue Buade à l'époque de la Réserve du 10 janvier 1649. Il est dit dans l'acte que le chemin qui est entre la dite terre et la terre de l'église : court nord-ouest et sud-est, c'est-à-dire, dans un sens à peu près parallèle à la rue de la Fabrique

(1) Ces pieux suivaient une ligne partant de la porte de la chapelle du Séminaire, ou environ, et allant aboutir vers le coin de la clôture du Parlement, près du pignon de l'Archevêché. (Plan de mesurage de Boutet, Archives du Séminaire de Québec, carton AA.)

(2) Ce sont les emplacements de la rue de la Fabrique et partie du terrain qui se trouve entre le Séminaire et le marché, avec le devant de l'église. (Archives de la Fabrique.)

(3) La maison de Couillard, dont nous avons retrouvé les fondations en 1866, était située dans le jardin actuel du Séminaire, devant la porte qui donne sur la grande allée.

(4) Nous ne donnons ces chiffres que comme approximatifs, nos calculs ayant été faits sur des plans que nous n'oserions garantir en tous points ; cependant ils ne peuvent être bien éloignés de la réalité.

SECONDE RAISON : la direction de l'ancienne clôture de Couillard. Elle était également dans le sens de la rue de la Fabrique, d'après le plan du mesurage de Boutet, en date du 14 septembre 1667, où il fait remarquer qu'il a suivi dans sa triangulation « les anciennes clôtures qui y étaient ci-devant. »

Notre-Dame de Recouvrance, située entre ces deux lignes pareillement inclinées, était donc tout probablement dans le même sens, c'est-à-dire, nord-ouest et sud-est, comme la rue de la Fabrique.

TROISIÈME RAISON : les nouveaux alignements donnés aux Jésuites en conséquence de la nouvelle position de l'église. M. de Montmagny, qui avait d'abord en 1646 fait borner et aligner le terrain des Jésuites (où sont aujourd'hui les Casernes) dans le sens de la rue de la Fabrique, fit relever les bornes en 1648, pour donner à l'emplacement du collège, qu'on allait y bâtir, une position en harmonie avec la nouvelle orientation de l'église, que l'on construisait alors. « Depuis avoir signé le présent acte, dit-il, l'église ayant été placée au lieu où elle est, nous avons jugé à propos de donner d'autres alignements et bornes aux dits RR. Pères de la compagnie de Jesus, pour placer leur maison (1). » Et les nouveaux alignements sont est et ouest, nord et sud, comme l'église nouvelle.

Ces raisons nous paraissaient si concluantes, que nous conçûmes dès lors l'espérance de trouver sous terre quelque chose de cette église primitive. Si nous trouvions une fondation formant un angle notable avec la Cathédrale, nous avions du coup un moyen de déterminer la position exacte de Notre-Dame de Recouvrance, et une preuve de la justesse de nos calculs, car, depuis la construction de l'église actuelle, toutes les bâtisses et dépendances ont toujours été, du moins sur ce terrain, en harmonie avec la nouvelle orientation.

Nous ouvrimus donc une petite tranchée en arrière du Presbytère. Notre empressement nous coûta quelques sueurs ; la terre, encore gelée, nous faisait croire à chaque instant à l'existence de quelque maçonnerie ; et le pic finissait par défoncer, et ne rapportait que de la terre mêlée ou des vidanges. Le souper sonné ; il faut attendre au lendemain. Franchement, la nuit nous parut longue. Enfin, jeudi matin, 22 avril, le soleil se lève radieux, comme pour annoncer une découverte. En attendant que mon homme eût fait son marché, je m'amusais à faire des plans, à interroger la cathédrale, le presbytère, à niveler, à arpenter ; enfin, de désespoir, je prends moi-même la bêche. J'allais l'enfoncer impitoyablement dans une plate-bande, lorsque la pensée me vint que je pourrais creuser à côté, sans faire de dégât, et avec égale chance de succès. Au bout de quelques minutes, je tombe sur du vieux mortier à moitié désagrégé. Vite, le parement. Voilà qu'une pierre se dresse, puis une seconde, puis une troisième ; c'est bien un mur de travers.

J'étais tombé sur un angle du portail, sur l'angle auquel on confie d'ordinaire la pierre angulaire et l'inscription. Aussi était-il défait, et je ne trouvai que le goulot de la bouteille qui devait me donner le secret de l'énigme. A demi consolé, je découvre le reste du portail, c'est-à-dire, vingt-six pieds environ. Mais l'autre angle m'échappe ; il tombe sous la sacristie.

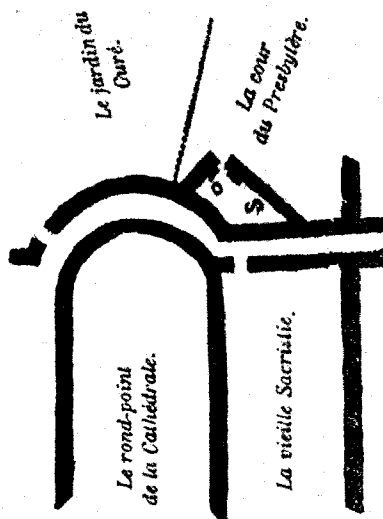
Il sera peut-être possible plus tard de retrouver sous le plancher, quelque fragment de l'autre long pan, et, si l'on ne peut en déterminer la longueur, on aura du moins l'une des dimensions, qui donnera une idée approximative de l'autre.

Pour bien constater que ce solage (il ne faut pas oublier que cette église fut construite en bois) était bien celui du portail, nous avons creusé quelques pieds plus loin que l'angle et la bêche est arrivée au roc, sans découvrir aucune trace de fondation.

Afin que chacun puisse plus facilement se faire une idée de la position

(1) Etude de Tronquet, Concess. aux PP. Jésuites du 24 juillet 1646 et du 16 juillet 1648.

exacte de ces fondations, nous les avons figurées en noir dans le petit plan qui suit :



Comme on le voit, celui des longs pans, dont il y a neuf pieds de découvert, traverse le rond-point vers le côté de l'évangile; l'autre, supposé que la chapelle eût une trentaine de pieds de large, doit tomber à peu près sur la diagonale de la sacristie. Et, comme le portail paraît avoir été tourné vers le fort, le chœur de Notre-Dame de Recouvrance coïncide presque avec celui de la Cathédrale. De sorte que Mgr de Laval, qui repose au pied des marches de l'autel, se trouve enterré à peu près au milieu du chœur de Notre-Dame de Recouvrance.

C. H. LAVERDIÈRE.

NOTE C.

DEUX MONTGOMERY.

QUESTION D'HISTOIRE.

Y avait-il deux officiers du nom de Montgomery parmi ceux qui, en 1759, ont fait la campagne du Canada sous Wolfe? Le féroce capitaine Montgomery, du 43^e régiment, qui, le 24 août 1759, partait à la tête de ses non moins féroces *Rangers*, pour aller brûler les demeures et les métairies des habitants de la côté de Beauport et pour scalper les prisonniers qu'il y ferait, était-il bien ce « brave et magnanime » Général Richard Montgomery tant vanté par Bancroft, Jared Sparks et autres, auquel Chabot et Alexandre Picard, selon Sanguinet (Barnsfare, capitaine de marine marchande, selon d'autres), donnaient le coup de grâce à Près-de-Ville, le 31 décembre 1775?

L'abbé Ferland l'a toujours cru. Notre historien Garneau l'a avancé positivement, se fondant sur le texte du MS. du col. M. Fraser. (1).

Il est donc désirable que, sur ce point, la vérité se fasse jour, avant que les deux histoires (2) du Canada, que l'on nous promet sous peu, viennent, elles aussi, charger la mémoire du général Richard Montgomery d'un acte odieux dont son homonyme, (probablement son frère, le capitaine Montgomery, du 43e, est responsable.) Moi-même, j'ai contribué à faire circuler cette version, erronée à ce qu'il paraît. Le journal du siège de 1775, tenu par le colonel Caldwell, qui vient d'être livré à la publicité, avait cependant éveillé mes soupçons. S'adressant à son ami le général Murray, Caldwell lui rappelle en 1776, que le général des Révolutionnaires, naguère capitaine au régiment anglais le 17e, est le frère du Montgomery dont lui le général Murray doit se rappeler comme ayant servi à Québec avec lui—"brother to him you may remember at Quebec, and lately a captain in the 17th regiment." Le héros de Saint-Joachim était capitaine au 43e en 1759, tandis que, d'après l'*Army List*, le général Richard Montgomery n'a été fait capitaine qu'en 1762 et que, la campagne de 1759, il a dû la faire avec son régiment le 17e qui servait dans l'ouest, non sous Wolfe, mais sous Amherst, vers le lac Champlain.

La collection O'Callaghan, vol. VIII, p. 665, consacre une page à la rectification de ce fait et trace comme suit la carrière du Général depuis sa naissance. Né en 1736, en Irlande, il alla faire ses études à Trinity College, Dublin; prit du service dans l'armée anglaise comme enseigne dans le 17e régiment, le 21 août 1756; débarqua à Halifax avec ce régiment le 3 juin 1757; servit en 1758 sous Wolfe, au siège de Louisbourg, et s'y distingua tellement qu'il fut promu au grade de lieutenant, le 10 juillet 1758. Louisbourg prise, il fit partie des troupes envoyées en 1759, sous Amherst, pour réduire les forts français sur le lac Champlain. Richard Montgomery devint adjudant de son régiment, le 15 mai 1760 et se mit en marche sous le colonel Haviland, le printemps de cette année, pour réduire Montréal où était Lévis et son armée.

Plus tard, on le trouveservant dans les Indes Occidentales; il ne devint capitaine que le 5 mai 1762. Puis, il alla à la Nouvelle-York et se rembarqua pour l'Irlande en 1767; le capitaine Montgomery se retira du service en 1772 et revint en Amérique en janvier 1773; en juillet suivant, il épousa Miss Janet Livingston, la fille du Juge Rob. R. Livingston et se fixa, sur une ferme à Rhinebeck, (Duchess Co.), province de New-York. En avril 1775, il fut choisi comme délégué au Congrès, la rébellion éclatait: le reste de sa carrière nous est connue. O'Callaghan conclut: 1^o Que Richard Montgomery n'était pas capitaine en 1759. 2^o Qu'il ne vint pas à Québec du temps de Wolfe. Voir *Manuscript in the Library of the New-York Historical Society; Dunlap's History of New-York II. 17. Armstrong's Life of Montgomery*. Un triste trépas attendait le héros yankee au point du jour, le 31 décembre 1775, pendant une tempête de neige, à Près-de-Ville.

J. M. L.

(Extrait du *Journal de Québec*.)

(1) "There were several of the enemy killed and wounded, and a few prisoners taken, all of whom the barbarous captain Montgomery, who commanded us, ordered to be butchered in the most inhuman and cruel manner particularly two, who I (Lieut. Fraser) sent prisoners by a sergeant, after giving them quarter, and engaging that they should not be killed, were one shot, and the other knocked down with a tomahawk and both scalped in my absence by the rascally sergeant, neglecting to acquaint Montgomery, that I wanted them saved, as he, Montgomery, pretended when I questioned him about it; but even that was no excuse for such an unparalleled piece of barbarity. After this skirmish we set to burning the houses with great success setting all in flames till we came to the church of Ste Anne, (Siege of Quebec—1759, by Lieut. (Col.) M. Fraser.)

(2) Celle de l'abbé Faillon et celle du Dr. Miles.

LE GÉNÉRAL RICHARD MONTGOMERY

Nos historiens Smith, Garneau, Ferland, ont tous prétendus que le barbare capitaine Montgomery, du 43e régiment de ligne, envoyé à la côte de Beaurpré, en 1759, pour y brûler les demeures des paysans, etc., était bien le même Montgomery qui, seize ans plus tard, vint envahir le Canada, où il trouva la mort, à Près-de-Ville, le 31 décembre 1775.

Fort de l'appui des documents historiques publiés par la *Société Littéraire et Historique*, j'osai m'inscrire en faux contre la version acceptée et j'avancai que le Montgomery du 43e régiment, dont le nom de baptême m'était alors inconnu, ne pouvait être le même que Richard Montgomery, le chef des Bostonnais en 1775, attendu que Richard Montgomery appartenait au 17e régiment, alors employé dans le haut de la province, sous Amherst,—lequel régiment ne vint pas à Québec pendant l'été de 1759. Je prouvai que Richard Montgomery n'était pas capitaine en 1759, qu'il ne fut promu à ce grade qu'en 1762, m'étayant de l'opinion du Dr. O'Callaghan, de l'*Histoire de New-York*, par Dunlap, de l'*Army List*, et enfin de la lettre du colonel Caldwell, publiée par la *Société Littéraire et Historique* en 1866. Cependant la même erreur existe, le même libel contre la mémoire de Richard Montgomery se répète dans un livre d'un mérite incontestable, *Les Mémoires de P. A. DeGaspé*. Il est donc plus urgent que jamais que le jour se fasse une fois pour tout. Je reçois, aujourd'hui même, un document qui complète la preuve de ce que j'ai avancé, et où se trouve consigné le nom de baptême du boucher de Saint-Joachim, le féroce capitaine au 43e régiment. Il ne se nommait pas Richard, mais bien Alexandre, tel qu'il appert par la lettre ci-jointe en réponse à celle de M. Geo. Coventry, de Cobourg, le laborieux compilateur des *Simcoe Papers* :

« Cobourg, C. W., 17 oct. 1866.

« Cher monsieur,—J'ai éprouvé tant d'intérêt dans la question que vous avez soulevée dans le *Saturday Reader*, de Montréal, touchant Richard Montgomery, que j'ai cru devoir écrire au Secrétaire de la guerre, en Angleterre, pour savoir s'il pourrait jeter du jour sur cette affaire, laquelle comme vous l'avez fait remarquer, devrait s'éclaircir une fois pour toutes. Ce matin, j'en ai reçu la réponse courtoise que vous trouverez sous ce pli ; veuillez en prendre copie et me remettre l'original.

« Je pense que l'on ne saurait douter que M. Garneau et autres ne se soient trompés, à moins que le 17e régiment (dont faisait partie Richard Montgomery) n'assistât au massacre de Saint-Joachim. Vous avez grandement raison d'avoir déchiré le voile d'opprobre sous lequel on a essayé d'envelopper la mémoire de Richard Montgomery ; c'était un grand cœur, bien que fourvoyé. Ayant porté l'uniforme anglais si longtemps, il n'aurait jamais dû tourner son bras contre son ancienne patrie.

« J'ose croire que vous avez maintenant de quoi venger sa mémoire.....

« Les Bas-Canadiens ont noblement rempli leur devoir en recueillant tant de documents historiques : tous devraient être livrés à la publicité, comme l'a fait le Dr. O'Callaghan, aux Etats-Unis

« Signé : GEO. COVENTRY. »

« J. M. LEMOINE, Ecr., Québec. »

Lettre du Bureau de la Guerre à Londres :

« Pall Mall, 28 sept. 1866.

« Geo. Coventry, écuyer, Cobourg, C. W.

« Monsieur,—J'ai reçu instruction du secrétaire, le lieutenant-général Peel, d'accuser la réception de votre lettre du 14 du courant. En réponse, je dois vous dire qu'il y a eu un capitaine Richard Montgomery, qui vendit son brevet dans le 17e régiment, le 6 avril 1772, et qu'il y a eu un capitaine Alexandre Montgomery qui vendit le brevet dont il était porteur dans

le 43e régiment, le 13 février 1766, mais que nos registres ne démontrent pas lequel des deux attaqua Québec, en 1775. Je dois ajouter, qu'autant qu'on peut le constater, les régiments suivants servirent en Amérique en 1759 : 1 bat, 1er régiment d'infanterie, le 15e, 17e, 22e, 28e, 35e, 40e, 42e, 43e, 45e, 46e, 47e, 48e, 55e, 58e, 60e, (appelé à cette date le *Royal American*) le 77e, 78e et le 80e régiments, tous d'infanterie, aussi bien que des corps d'artilleurs et du génie.

« J'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre obéissant serviteur,

« Signé : EDWARD LUGARD. »

Cette lettre est conclusive : le capitaine Montgomery, du 43e, se nommait Alexandre : le MS de Fraser dit positivement que ce fut ce régiment que Murray envoya à Saint-Joachim et à Sainte-Anne, le 23 août 1759. D'un autre côté, il ne peut y avoir de doute sur le nom de baptême du héros de Près-de-Ville, l'envahisseur de 1775 ; il se nommait Richard Montgomery.

J. M. L.

NOTE D.

LA STATUE DU GÉNÉRAL JAMES WOLFE.

RUE DU PALAIS.

L'extrait suivant du Journal manuscrit du vénérable compagnon d'armes de Wolfe, M. James Tompson, mort à Québec en 1830, à l'âge de 98 ans, que j'ai déjà cité dans mon travail, sur la célèbre statue, inséré au *New Dominion Monthly Magazine*, jettera du jour sur son origine.

« We had a loyal fellow in Quebec, one George Hipps, a butcher, who owned that house at the corner of Palace and John street, still called Wolfe's Corner, and as it happened to have a niche, probably for the figure of a saint, he was very anxious to fill it up, and he thought he could have nothing better than a statue of General Wolfe, but he did not know how to set about getting one. At last he finds out two French sculptors, who were brothers, of the name of Chaulette, and asked me if I thought I could direct them how to make a likeness of the General in wood. I said I would, at all events, have no objections to undertake it, and accordingly, the Chaulettes tried to imitate several sketches I gave them ; but they made but a poor job of it after all, for the front face is no likeness at all, and the profile is all that they could hit upon. The body gives but a poor idea of the General, who was tall and straight as a rush. So that after my best endeavors to describe his person, and I knew it well, and for which purpose I attended every day at their workshop, which was in that house in St. Louis street, where the Miss Napier are now (1828), residing, and which is somewhat retired from the line of the street, the shop itself being in the projecting wing, I say we made but a poor General Wolfe of it. It has been several times—the house being then only one story high—pulled down by mischievous persons and broken, and as often repaired by the several owners of the house ; and much to their credit be it spoken : it still keeps its ground, and I hope it may do so until the monument is finished.

« I suppose that the original parts of the statue must now be as rotten as a

pear and would be mouldered away, if it was not for their being kept so bedaubed with paint. »

Une clause dans les titres de cette propriété (1), paraît-il, oblige le propriétaire à maintenir à perpétuité en réparations la dite statue, laquelle, au dire de M. de Gaspé, remplaça, en 1759, celle de saint Jean-Baptiste, qui fut transportée à l'Hôtel-Dieu, où elle est encore. L'on avait craint que l'arrivée de tant d'hérétiques dans Québec, en 1759, ne donna lieu à quelque insulte à la bien-aimée statue. Le 26 juillet 1838, le « *Général Wolfe* » fit voile pour Halifax. Les cadets de la frégate anglaise *Inconstant*, capt. Pring, après un copieux diner, à l'hôtel d'Albion, vis-à-vis, avaient décidé qu'un voyage sur mer aurait un salutaire effet sur le physique du Général, que le vent du nord avait fort miné. La translation eut lieu, sans bruit, au clair de la lune, dans une voiture de louage, guidée par feu J. Colvin, alors charretier ; l'officier de quart de l'*Inconstant*, en permit l'introduction par un des sabords, croyant que c'était un de ses collègues revenant de diner, hors de combat. D'Halifax, le Général suivit ses jeunes amis aux Bermudes ; puis à Portsmouth, dans la Grande-Bretagne, où il fut exposé comme enseigne aux Casernes. Craignant que les Lords de l'Amirauté ne vissent à apprendre cette espièglerie, nos jeunes gaillards de l'*Inconstant*, (quelques-uns sont des amiraux respectés à l'heure qu'il est) firent peindre et vernir à neuf l'historique statue et l'expédièrent à leurs frais à Québec, avec leurs bons souhaits. Brillante de vernis et de jeunesse, l'on voit de loin maintenant la statue du héros, dont le bras gauche restauré, pointe vers Montmorency, et pourtant les souvenirs de ce côté doivent fort peu le regaillardir ; mieux eût valu le faire pointer, vers les Plaines d'Abraham, qui lui ont mérité l'immortalité. Ceux qui sont friands de détails, sur l'enlèvement du 26 juillet 1838, trouveront en prose et en vers dans une Etude que j'y ai consacrée, dans le *New Dominion Monthly*, l'Odyssée complète des pérégrinations du Général, que m'a communiquée un témoin oculaire de l'enlèvement, et lui-même *particeps criminis*. La statue que je me rappelle avoir vue autrefois, juste au-dessus de la porte d'entrée, est maintenant élevée à plus de cinquante pieds de terre.

LE CIMETIÈRE DE LA CÔTE DE LA MONTAGNE.

« Les excavations qui ont été faites, dans le cours de la semaine dernière, près des édifices du Parlement, ont mis à découvert un bon nombre d'ossements humains, un squelette entier, et un pan de mur dans laquelle trouve pratiquée une porte cintrée. Voici les explications qui nous ont été fournies à ce sujet. Le terrain qui forme une espèce de triangle entre le sommet du cap et la côte de la Montagne, était jadis occupé par l'ancien cimetière de Québec, où l'on a fait les inhumations, dès les premiers temps de la colonie. Ce ne fut qu'au printemps 1657 que l'on commença à inhumér dans le nouveau cimetière dit de Saint-Joseph, situé près de la cathédrale. Les sauvages, et sans doute les colons aussi, s'étaient plaint depuis longtemps de l'ancien cimetière à cause de son humidité ; et ce fut probablement une des raisons qui le fit abandonner. Comme ce cimetière n'a jamais été relevé, il n'est surprenant qu'on y découvre beaucoup d'ossements.

« Quant aux restes de murailles enfouies sous le sol, ce sont, paraît-il, les fondations d'un pavillon de l'ancien évêché. La porte cintrée était, selon toute probabilité, une porte de cave qui s'ouvrait sur la déclivité du cap. » (*Journal de Québec*, Octobre—1870.)

(1) Le Monument au Jardin du Fort, commencé en 1837.

NOTE E.

LA PIERRE DANS LE MUR DU VIEUX CHATEAU.

Les curieux de Québec ont souvent remarqué l'ancienne date gravée sur une pierre qui se trouve aujourd'hui placée à la gauche de la porte de cour du Château Saint-Louis actuel. Le dernier chiffre de cette date est disparu et comme la pierre se délite facilement, les autres chiffres disparaîtraient assez promptement. Déjà on a élevé des doutes sur le chiffre qui n'existe plus et il n'est pas sans utilité de rétablir la date d'une manière authentique.

Voici ce que nous lisons dans le journal manuscrit du père de notre vénérable concitoyen, M. James Thompson, mort l'année dernière, à l'âge de 86 ans. Ce précieux journal, qui forme six volumes, est maintenant la propriété de M. James Thompson Harrower, neveu de M. Thompson.

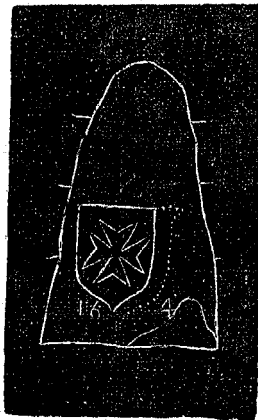
1784, September 17.

"The miners at the Chateau in levelling the yard, dug up a large stone from which I have described the annexed figure.

[En cet endroit se trouve dessinée la figure de la pierre au sommet de laquelle on voit gravée une croix de Malte et au dessous la date 1647].

"I could wish it was discovered soon enough to lay conspicuously in the wall of the new building in order to convey to posterity the antiquity of the Château St. Louis; however, I got the masons to lay the stone in the cheek of the gate of the new building."

M. de Montmagny, alors gouverneur de la Nouvelle-France, et chevalier de Malte, y fit graver la croix de son ordre au-dessus de la date 1647.



La pierre, qui est taillée en cône irrégulier, a environ trois pieds de hauteur sur une base d'un pied, neuf pouces. La croix de Malte est sculptée au repoussé sur un écusson en relief. Cette croix touche le côté droit de l'écusson, dont le profil, indiqué sur la gravure par une ligne de points, est sculpté en relief et est à demi effacé par le temps. Considérées dans cet ensemble, la croix paraît occuper le centre du champ. La pointe et le profil de l'écu descendent entre les chiffres 6 et 4, et expliquent l'éloignement qui existe entre 16 et 47. La surface de la pierre est intacte, à l'exception de l'angle droit de la base qui, en se délitant, a enlevé le dernier chiffre. La parfaite conservation de la pierre entre le 6 et le 4 ne permet pas de supposer qu'un chiffre ait pu exister en cet espace déjà occupé en

partie par la pointe de l'écu. Au reste, la date de 1647 coïncide avec l'époque du gouvernement de M. de Montmagny (1636-1648), qu'on sait avoir été chevalier de Malte.

Ce gouverneur, qui, d'après les *Relations*, avait fait travailler au fort de Québec dès l'année 1636, fit revêtir en pierre un des bastions en l'année 1647, comme on peut l'inférer par le contrat suivant passé au fort Saint-Louis, le 19 octobre précédent.

Ce contrat, que nous publions d'après une copie de M. l'abbé Laverdière, se trouve aux archives de la cour de justice de Québec, greffe de Tronquet.

« FVRENT presens en leurs personnes Louis Robineau dit le Breton, Tous-saint Tireau dit LaGrange, tailleurs de pierre, Denis Cheuillart dit Argencourt corroyeur, dem. tous à present à Quebeq, Lesquels ont volontairement promis & promettent l'un pour l'autre, et chacun d'eux seul et pour le tout sans diuision ni discussion, renonceans aux benefices et exceptions desdicts, A Messieurs les habitans de la nouvelle France ce acceptant pour'eux par le sieur Jean Bourdon ingenieur & arpenteur aud. pays à ce present, reve-tir de murailles vn bastion qui est au bas de l'allée du Montcaluaire deppendant du fort saint Louis de Quebeq dont vn des flancs est opposé à la porte du fort, de quatre thoises de longs sur douze pieds de haulteur sans comprendre les fondemens qui seront feictuez sur le roc, aussy avec les deux faces et l'autre flanc, qui seront construits et reuenans avec les espoisseurs nécessaires suiuant la haulteur qui setrouuera en chaque lieu pour la construction dudict bastion, & fourniront de materiaux nécessaires pour la construction dudict bastion, tireront la pierre, feront la chaux et fourniront le bois pour ladicte chaux, feront aussy tirer le sable qui leur sera nécessaire, et feront la maçonnerie dudict bastion bien et deument au dire d'ouvriers & gens à ce cognoissans. Ce marché fait moyennant le prix & somme de deux mil liures tz que ledit sieur Bourdon promet & s'oblige leur faire bailler et payer par lesdicts sieurss habitans Sy tost & Incontinant que ledict bastion sera paracheué, et outre promet ledict sieur Bourdon pour lesdicts habitans leur faire donner vne barrique de vin en faueur & consideration du present marché, et aussy ledict sieur Bourdon leur fera fournir d'outils nécessaires pour la construction dudict bastion, & leur fera faire le charroy qu'il sera de besoin tant pour la pierre, bois, que chaux & sable. Et ne pourront lesdicts Robineau, Tireau & Cheuillart entreprendre aucun ouirage sans la volonté & consentement du dict Bourdon, sy ce n'est toutesfois après le bastion fait. Car ainsy &c., p &c., obligeans &c., chacun en droit soy, Renonçans &c., Faict et passé au fort Saint-Louis de Quebeq l'an mil six cens quarante six le dix-neuuesme jour d'Octobre après midy es presences de Henry Bancherons dit Boutonville et Pierre Villet, demeurans à present au dict Quebeq, tesmoins, et ont lesdicts Robineau, Tireau et Cheuillart declarez ne scauoir escrire ne signer de ce enquis. Mais ont fait leurs marques ordinaires, et lesdicts sieurs Bourdon & tesmoins signé. Robineau Dargencourt & Tireau leurs marques, Bourdon, H. Bancherons, Millet & Tronquet. »

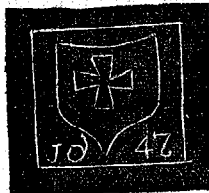
Le dessein que nous donnons ci-après, est un *fac-simile* reproduit sur un fond noir, de la figure que Thompson a tracée dans son manuscrit, en parlant de la pierre du fort Saint-Louis, qu'il a fait placer lui-même où on la voit aujourd'hui.

En regard de cette figure, tracée en marge du manuscrit, se trouve le texte que nous avons déjà transcrit :

(1784, september 17th.

« The miners at the Chateau in levelling the yard dug up a large stone from which I have described the annexed figure.

« I could wish it was discovered soon enough to lay conspicuously in the wall of the new building in order to convey to posterity the antiquity of the Chateau de Saint-Louis; however, I got the masons to lay the stone in the cheek of the gate now building. »



Le journal de M. Thompson est tenu jour par jour avec une précision toute militaire. Vieux soldat écossais venu en 1759, avec l'armée du général Wolfe, il s'était fixé à Québec à la suite de la conquête.

Le général Haldimand, qui gouverna la colonie de 1778 à 1785, le choisit pour surveiller les travaux de construction du château Saint-Louis actuel. M. Thompson consignait, chaque jour, avec l'état de la température, les moindres détails des travaux, en même temps que les incidents remarquables qui survenaient à Québec et dans les environs. Le soin minutieux avec lequel ce journal, écrit d'une main admirable, est tenu dans toutes ses parties, met hors de doute l'exactitude des renseignements qui rétablissent la date de la pierre du fort Saint-Louis.—(L'abbé H. R. CASGRAIN.)

NOTE F.

INCENDIE DU COUVENT DES RÉCOLLETS.

La destruction par le feu de cet antique édifice est consignée tel que suit dans le Journal inédit du Député-Commissaire Général Jas. Thompson, mort tout récemment à Québec, à un âge très-avancé. M. Thompson était fils de James Thompson, du 78^e Montagnards, sous Wolfe.

« Septembre 1796.

« **LES RÉCOLLETS.** L'incendie qui fut la cause de la destruction de l'église et du Couvent des Récollets, ainsi que nombre de domiciles, éclata dans l'année 1796, vers la fin du mois de septembre, dans l'écurie du Juge Dunn (rue Saint-Louis), dans le cours de l'après-midi, par l'imprudence d'un petit nègre, nommé Michel, un des serviteurs du Juge. Par amusement, il tirait un petit canon dans l'écurie même : ce qui mit le feu aux fourrages y contenus. En peu de temps, l'écurie fut en flammes. Etant moi-même auprès, je puis témoigner de la cause de l'incendie. Pour punition, le Juge Dunn fit mettre le petit nègre à bord d'une frégate qui était alors dans le port : au moment où le feu éclatait, il régnait un calme parfait. Mais lorsque le feu eut fait des progrès, il s'éleva une tempête furieuse, qui poussa les bardeaux de la couverture de l'écurie à une hauteur considérable, et les entraîna vers le fleuve et jusqu'à la Pointe-Lévis. Je vis l'un des bardeaux se loger dans le clocher de l'église des Récollets et y mettre le feu. Un des Frères y monta dans l'intention d'éteindre le feu, mais il fut obligé de retraire : en peu de temps, le corps de l'église fut enveloppé de flammes ainsi que le couvent adjoignant. Pourtant on eut le temps de sauver les ornements de l'autel, ainsi qu'une jolie petite frégate construite par l'un des Frères, et suspendue à la voûte de l'église et de la transporter dans la cour du château Saint-Louis, et que je crois avoir été présentée ensuite aux Dames de l'Hôpital Général. L'ardeur des flammes mit le feu à une petite maison habitée alors par une famille Laurancelle et toutes celles adjoignant jusqu'à l'encoignure des rues Saint-Louis et des Carrières, et celles vis-à-vis le jardin du Gouvernement, furent consumées ou autrement détruites. Au moment où le feu éclatait, il passait un petit tambourin, retournant de pratiquer en dehors de la porte Saint-Louis. Un officier du 60^e l'ayant aperçu, lui donna ordre de battre l'alarme, auquel le petit garçon répondit *Sir, I dont know how to beat the Fire-Drum.* »

« Bientôt après, le bruit du tambour se fit entendre par toute la ville. Etant bien inquiet de voir la petite frégate, je partis à la course pour mieux échapper aux effets de l'église brûlante : le coq du clocher de l'église tomba tout auprès de moi—il était de la grosseur d'un mouton ordinaire. La secousse me terrassa pour le moment, mais je repris courage et

je pus continuer ma route jusqu'à la cour du château, où s'était assemblé une foule dans le même objet. Plus tard, dans l'après-midi, je pus me faufiler à travers la foule, et j'atteignis le jardin des Récollets, où je rencontrai le Frère Louis (1) qui me fit manger des pommes cueillies sur les arbres. Le lendemain de l'incendie, je rencontrai, (près de l'endroit où est maintenant la résidence du Juge Black,) un habitant de la Pointe-Lévis, qui portait sous le bras un gros livre (un *in quarto*) bien endommagé par le feu. Il me dit l'avoir ramassé le jour précédent à sa porte. C'était une Bible (Church Bible). Les anglicans ne possédant pas alors une église, le Père Berré leur avait cédé la sienne pour y célébrer leur culte. C'est de là qu'avait été enlevé cette Bible, par la force des flammes et du vent. L'habitant me fit part de quelques feuilles, comme il avait déjà fait part à plusieurs personnes, comme chose remarquable. Quelque temps après, je mis les feuilles sous enveloppe, à l'adresse du Ministre Toyze, alors chapelain militaire. La frégate *Pallas*, capitaine Lord Cochran, qui était dans le havre, craignant les débris des bâtiments brûlants qui voltigeaient et tombaient autour d'elle, leva l'ancre et se laissa entraîner par la marée baissante jusqu'en bas de la ville, d'où elle remonta le lendemain.

Le père Berré se réfugia dans une maison retirée dans la rue Saint-Louis, ayant appartenu à Monsieur François Duval, alors clerc du Marché de la Haute-Ville. Il y est mort. Je ne puis me rappeler où ses restes furent inhumés. Le Frère Louis a tenu école nombre d'années à Saint-Roch où il avait un superbe jardin de fleurs, qui lui donna un bon revenu. Le Frère Marc (né Contant et oncle de Messire Parant, instituteur au petit Séminaire) s'établit au village de Saint-Thomas, où il pratiqua le métier d'horloger. Un troisième devint navigateur entre Québec et Montréal. Il y eut un Frère Bernardin et un Frère Bernard, et peut-être quelques autres, dont j'ignore les noms et le sort.

En terminant, je prie MM. les membres de la *Société Antique*, de vouloir bien me faire grâce des fautes de style et de grammaire qui se seraient glissées dans le mémoire ci-haut, vu que le français n'est pas ma langue maternelle. Je dois ajouter que les dimensions et proportions de la carte (de Québec, en 1796, qui accompagne ce mémoire) ne sont pas d'après l'échelle établie, mais de mémoire seulement.

Donné sous seing et sceau, à Québec, ce 27 mars 1866, 83e de ma naissance, qui eut lieu sous le toit de l'ancien Evêché, près la porte de Ville Prescott.

(Signé,)

JAMES THOMPSON,

« Député Commissaire Général. »

« à P. A. DeGaspé, écuyer, }
« l'un des membres de la }
« Société Antique de Québec. » }

(1) Le vénérable drapeau blanc de Carillon, qui depuis quelques années précède nos processions aux solennités nationales, fut découvert, si je ne me trompe, dans le grenier de la maison du Frère Louis, rue Saint-Valier. (Note de J. M. L.)

O radieux débris d'une grande épopée !
Héroïque bannière au naufrage échappée !
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière :
Et sur les jours passés répandant la lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

(LE DRAPEAU DE CARILLON.—O. Crémazie.)

Le Comte de Frontenac et son épouse La Divine.

M. P. Margry, dans son esquisse de Joliet, donne quelques détails intéressants, sur l'époque où florissait la belle Anne de la Grange-Trianon, qui, en juillet 1648, avait épousé le comte de Frontenac. Elle était alors dame d'honneur de la grande Demoiselle et autant par goût que par position, elle avait pris part à toutes les équipées de la princesse, et était entrée avec elle par une fenêtre dans la ville d'Orléans, lorsque la fille de Gaston fit déclarer cette ville contre le roi.....

Plus tard, la comtesse de Frontenac était de cette société de belles précieuses du Marais, de la rue des Tournelles, à laquelle conféraient les Sévigné, Ninon de l'Enclos et Mme de Maintenon. La Baumelle donne même plusieurs lettres de celles-ci à Mme de Frontenac qui, en 1678, était tenue assez en estime pour être recherchée en qualité de dame d'honneur pour la maison de Conti.

Les chansons du temps mentionnent comme suit la liaison du Comte avec Mme de Montespan.

Sur l'exil de mademoiselle et de mesdames de Fiesque, de Frontenac, de Montbazou et de Chastillon :

(Sur l'air: Revenez M. le Cardinal, 1652.)

Jeune Roy qui, chassant nos beautés,

—L'empire amoureux désertez,—

N'irritez point, pour plaire

A votre mère

Celle de l'Amour :

Vous en aurez besoin un jour.

Je suis ravy que le roy, notre sire,

Aime la Montespan ;

Moy Frontenac, je m'en crève de rire,

Sachant ce qui lui pend.

Et je dirai sans estres des plus bestes

“ Tu n'as que mes restes.” (bis.)

(Revue Canadienne, Janvier 1872.)

M^{LLE} PRENTICE ET LORD NELSON.

(La scène se passe à Québec, au Chien d'or, en 1782.)

C'est un charmant pays
Que l'île de Cythère,
Allons-y, mon Iris
Ensemble y faire
L'amour, l'amour,
La nuit et le jour.
Yup ! Yup ! Tra la la la la !
Yup ! Yup ! Tra la la la la !

(Ancienne chanson.)

Quelques mots sur les jolies femmes en général,—sur une jolie québécoise du siècle passé en particulier.

Les coquettes jeunes et jolies ont signalé leur passage parmi les fils d'Adam par d'étranges bouleversements ; qui en doute ? Leur règne, bien qu'éphémère de sa nature, a laissé des traces indélébiles. Vouloir nier que les plus grands hommes, les guerriers les plus farouches, se sont sentis désarmés,—faisant piteuse figure,—ont amené pavillon en présence de ces visages roses de dix-huit ans, qui ont reçu du ciel le don souvent fatal de la beauté, ce serait vouloir supprimer de l'histoire le rôle de mille et une coquettes enragées, ignorer Hélène, Dalilah, Judith, Aspasia, Cléopâtre, Louise La Vallière, M^{lle} Lecouvreur, Ninon, Emma Hamilton, etc., etc., etc.

Un poète français résumait cette irrévocable maxime en ces mots :

“ C'est l'amour qui fait le tour de la ronde. ”

Une barde d'Albion :

“ T'is love that makes the world go round. ”

Cherchez, si vous en avez le loisir, ce qu'en pensaient Goëthe,—le Tasse,—le Camoëns ?

Pour le quart d'heure, écoutez ce qu'en dit le chantre des *Harmonies*, Lamartine, dans sa *Vie de Nelson*, page 16. La scène se passe à Québec, vers 1782.

Parmi les mousses légendaires, les traditions, que le temps

à groupées autour de notre vieille forteresse, il en est une qui, pour avoir jusqu'à présent passé inaperçue, n'en est pas moins vivace. Un des premiers qui le mentionne est le capitaine John Knox, officier de Wolfe, dans son volumineux journal du siège de 1759. La mémoire de Philibert, l'effroyable vengeance infligée au coupable, aussi bien que l'inscription au-dessus de la porte, tout prête au *Chien d'or* un cachet particulier de mystère.

C'est également au *Chien d'or* où se tenait ce fameux *café*, fréquenté comme lieu de réunion, par nos grands-pères, pendant et longtemps après l'invasion d'Arnold et de Montgomery. Le Boniface était un monsieur Prentice (1). Richard Montgomery, vraisemblablement, y séjourna vers l'époque du siège de 1759, alors qu'il servait dans le 17^e régiment anglais; il était connu des hôtes, puisque le 1^{er} ou le 2 janvier 1776, on s'adressait à Madame Prentice pour identifier le cadavre du ci-devant officier britannique, devenu chef des rebelles; elle le reconnut par une égratignure sur la joue. Le *café* continua d'être achalandé. La fille de la maison, paraît-il, était douée d'une merveilleuse beauté. Comment autrement expliquer la violente passion qu'inspira cette fraîche Hébé au valeureux marin, qui avait, sans doute, déjà vu les plus belles femmes de l'Angleterre,—des anges de beauté, *non angli, sed angeli*.

(1) Le député-commissaire, Jas. Thompson, contemporain de Madame Prentice, a bien voulu nous fournir, à notre demande, la note suivante sur cette dernière, sa parente.

" Madame Prentice, la tante de ma mère, continua, après le décès de son époux, M. Miles Prentice, à tenir l'hôtel célèbre alors connu sous le nom de " Free Masons Hall, " maintenant le Bureau de Poste. Elle avait une fille douée d'une grande beauté, qui épousa M. Sprowle, lequel avait un emploi public au Nouveau-Brunswick (celui d'arpenteur-général, je crois). Madame Prentice a fini ses jours dans notre résidence, rue Sainte-Ursule, vers l'année 1792. C'était une bien belle personne. Il est très-probable que Nelson fut un des habitués de l'hôtel, et qu'il se soit amouraché de la belle demoiselle Prentice, mais je ne me rappelle pas l'avoir eul-dire.

(Signé),

" JAS. THOMPSON. "

Le même incident est relaté comme suit dans la Biographie de Nelson, par le poète lauréat, Southey :

" At Quebec, Nelson became acquainted with Alexander Davison, by whose interference he was prevented from making what would have been called an imprudent marriage. The *Albemarle* was about to leave the station, her captain

Le quartier, d'ailleurs, était fertile en aventures galantes. Vers le même temps, le fils du roi George III, le duc de Clarence, l'ami de Nelson, plus tard Guillaume IV, digne frère des roués ducs de York et de Sussex, dit une tradition, y fut étrillé d'importance. La frégate, la *Pegasus*, où il servait comme *cadet*, était en rade. Il se trouvait en congé : pris d'admiration pour une jeune beauté de Québec (la chronique ne dit pas si c'était la Circée qui avait captivé Nelson), il la poursuivit jusque sous le toit paternel ; mais le prince avait calculé sans tenir compte du père de la donzelle, lequel, muni d'un vigoureux fouet à cheval, en caressa sans miséricorde les royales épaules du duc, qui criait comme un possédé : *Ne frappez pas ! je suis le fils du roi ! je suis le fils du roi !*—« Vous êtes le fils du roi, » répliquait le père outragé « eh bien ! voici comme l'on traite le fils du roi ! » et il lui administra une dose que le royal duc oncques n'oublia. Revenons à ce qui se passait vers 1782, au *Chien d'Or* : le héros de cette aventure devint, quelques années plus tard, le plus grand homme de mer de la Grande-Bretagne.

Nelson commandait alors le brick l'*Albemarle*, de vingt-six canons. « Ayant reçu ordre de venir en Amérique, il passa, » dit Lamartine, « quelques mois à Québec. Epris d'une ardente passion pour une belle canadienne, d'une classe inférieure à son rang, il n'hésita pas à sacrifier son ambition à son amour et à quitter le service pour épouser

had taken leave of his friends, and was gone down the river to the place of anchorage ; when the next morning, as Davison was walking on the beach, to his surprise he saw Nelson coming back in his boat. Upon inquiring the cause of his reappearance, Nelson took his arm, to walk towards the town, and told him he found it utterly impossible to leave Quebec without again seeing the woman whose society had contributed so much to his happiness there, and offering her his hand. " If you do, said his friend, your utter ruin must inevitably follow. " " Then let it follow, " cried Nelson, " for I am resolved to do it. "—and I, replied Davison, " am resolved you shall not. " Nelson, however, upon this occasion was less resolute than his friend and suffered himself to be led back to the boat. " *Life of Lord Nelson*, by Rob. Southey, L. L. D. "

Un ancien nous écrit :

" Mr. Thompson says he is sure it was Miss Prentice who was so pretty—Mr. H..... says it was her cousin and that Nelson's ship had gone down to St. Patrick's Hole, when he came back ; that Miss Prentice married a Colonel who was subsequently appointed Governor of Chelsea or Greenwich Hospital. "

celle qu'il aimait, au moment où l'escadre faisait voile pour l'Europe. Ses officiers, inquiets de son délire, descendirent à terre pour l'arracher à son idole, et lui firent violence pour le ramener à son bord. On pressentit, dès cette époque, que l'amour, cette ambition insatiable des âmes tendres, serait l'écueil de sa vie.»

Un des anciens de Québec, le colonel John Sewell, nous a fourni le nom de l'héroïne de cette aventure. Ce serait M^{lle} Prentice, la fille du propriétaire du célèbre café, qui a été mentionnée plus haut. Ce fait, le colonel Sewell le tient de l'hon. Wm. Smith, greffier du conseil, un des contemporains du duc de Clarence. L'hon. M. Smith ajoute une circonstance que Lamartine a omise, savoir, que Nelson abandonna l'idée de ce singulier mariage à l'instance de Mathew Lymburner, ancien négociant de Québec. Quoiqu'il en puisse être, ce romantique incident fait naître bien des conjectures, d'utiles enseignements.

Il a son côté plaisant. L'imagination se reporte en 1782 à cette côte de la Montagne, qui nous est si connue, pour y contempler le cortège des gais marins « faisant violence » à leur jeune capitaine pour le « ramener à son bord, » loin du doux sourire de la belle canadienne. On se figure l'amoureux Horatio, le futur amant de la séduisante, mais sanguinaire Lady Hamilton, le boulevard de la Grande-Bretagne, le vainqueur d'Aboukir, de Trafalgar, de Copenhague, le futur Duc de Bronté, se débattant, se tordant de désespoir, sous l'étreinte de ses compagnons de gloire, pour se dérober, mais en vain, à sa brillante destinée. Voilà le côté comique de cette aventure.

Mais quelle perspective se présente, si le Titan de la mer eût réussi à se soustraire à la tendre sollicitude de ses compagnons ! Que de changements dans la carte de l'Europe ! que de nouveaux horizons dans l'histoire, si Nelson eût déserté le service naval de sa patrie en 1782 ! Napoléon eût sans doute dicté la loi au monde entier. Sa suprématie sur mer eût consolidé sa domination sur le continent européen ; et cela, parce qu'un amoureux, jeune capitaine de frégate, s'était pris de passion pour une ravissante canadienne !

Sillery, juillet 1867.

OU EST MORT MONTCALM ?

Nous exprimions naguère, dans le *Journal de Québec*, le désir de voir certains points de notre histoire scrutés avec la rigoureuse précision que Neighbor apportait dans ses investigations, et, au moment même où nous invitons nos archéologues et nos littérateurs à porter sur ces questions le flambeau de la critique, une importante découverte, par MM. les abbés Laverdière et Casgrain, dévoilait au grand jour un mystère que deux siècles de méditations, en Europe et en Amérique, n'avaient pu éclaircir : *la tombe de Champlain*, le fondateur et le premier gouverneur de Québec. Osons donc croire que l'on ne s'arrêtera pas en si beau chemin ; que de nouvelles tentatives, en pareille matière, préluderont à de nouveaux succès.

Les lettres canadiennes, il faut l'avouer, depuis quelques années, ont été douloureusement éprouvées. Que de brillants météores sont disparus de leur horizon ! Illustre phalange, ayant nom Holmes, Bibaud, Viger, Garneau, Ferland, Faribault, seriez-vous descendue tout entière dans la tombe sans postérité, sans successeurs ? Nous ne le saurions croire ; tant s'en faut, car chaque jour voit éclore des écrits accusant des plumes exercées, habiles, laborieuses, dont plusieurs réclament, et plusieurs ont déjà obtenu droit de cité dans la république des lettres. A ceux d'entre elles qui sont engagées dans de graves travaux historiques, et pour varier leurs utiles labeurs, nous nous permettrons de poser la question suivante :

« Où est mort Montcalm ? »

En 1863, un de ces nombreux « jeune Napoléon, » que la grande armée du Potomac a successivement comptés dans ses rangs, — le général McLellan, — se trouvant par hasard sur les rives du lac George, pas bien loin de ce Carillon que le sang de nos victorieuses milices a consacré en 1758, jugea expédient, afin de distraire l'attention des désastres que lui

avaient infligés les petites armées du Sud, de noircir gratuitement la mémoire d'un absent, un noble frère d'armes, le héros de Carillon, Louis-Gozon de Montcalm. Le valeureux champion de la démocratie prit pour texte, la prise du Fort George par les troupes françaises et les milices canadiennes, commandées par Montcalm en 1758.

Il est superflu maintenant de raconter les détails de cette regrettable affaire : les trente-six tribus d'Indiens, alliés des Français, ayant, pendant la nuit, eu accès aux boissons fortes du camp anglais, sous l'effet de ce poison, commirent, après la capitulation, d'horribles excès, sans égard aux ordres, aux prières même de Montcalm et de ses officiers : scalpant, sans merci, hommes, femmes et enfants. Il était facile, il était opportun de pulvériser les arguments du chevaleresque yankee ; tâche douce, si jamais il en fut à un Canadien, que de réunir en un seul dossier les pièces justificatives de ce procès, plaidé il y a plus de cent ans. Afin de placer sous son vrai jour ce lamentable drame, nous publiâmes « *Le Massacre du Fort George ou Mémoire de Montcalm vengé,* » en français d'abord, puis en langue anglaise dans la seconde série des *Maple Leaves*. Le même sentiment qui nous faisait prendre la plume alors pour venger une mémoire si chère à tout Canadien-Français, nous pousse à nous enquérir du lieu où le héros rendit le dernier soupir : ce point, nonobstant l'aplomb de plusieurs historiens, nous paraît rien moins qu'éclairci.

Ouvrons nos annales.

Une des relations les plus complètes, les plus circonstanciées des incidents, avant, pendant et après le siège de 1759, c'est le journal tenu par le capitaine John Knox du 43^e, officier servant sous Wolfe. Cette compilation seule fournit les matériaux de deux *in-quarto* de près de 500 pages chaque. Knox est un témoin idoine ; il a vu, il a entendu. Voyons l'entrée du 14 septembre 1759, 2^e vol., p. 76 : « Hier soir, » y est-il dit, « le brigadier-général Townshend alla, avec un détachement de deux cents hommes, à l'Hôpital-Général des Français, situé sur la rivière Saint-Charles, près d'un mille de la cité : c'est un couvent de religieuses de l'ordre de saint Augustin, lesquelles, par esprit de charité et de piété, prennent soin des

blessés et des infirmes, officiers et soldats. Cette maison se soutient par le revenu de certaines terres ; en outre, le Roi de France lui accorde une subvention annuelle et y maintient, à ses frais, une table pour les officiers convalescents, directeurs, chirurgiens, apothicaires, etc. Le brigadier (Townshend) y trouva un piquet commandé par un officier, mais il prit possession du couvent immédiatement, en y plaçant un capitaine et sa garde ; l'infortuné marquis de Montcalm y était alors, blessé à mort, et auprès de lui, pour lui prêter secours, l'évêque et ses chapelains. » Voilà un contemporain, acteur de cette scène, comme l'on voit, très-positif, minutieux même dans les détails, et, selon toute apparence, nullement intéressé à travestir cet incident. D'après Knox, Montcalm, le 13 septembre 1759 au soir, gisait mourant à l'Hôpital-Général, quartier-général des blessés. L'extrait mortuaire du marquis corrobore quelques-unes des particularités mentionnées par Knox ; on y lit ces mots : « Muni des sacrements qu'il (Montcalm) a reçus avec beaucoup de piété et de religion. » (1)

Il est allégué dans la *Relation d'une Religieuse de l'Hôpital-Général*, témoin oculaire, que l'Evêque de Québec, Mgr. de Pont Briand, se retira, pendant le siège, à Charlesbourg : il s'y trouvait encore, comme il est plus que probable, le 13 septembre ; rien de plus facile pour lui que de se rendre, en traversant le pont de bateaux, de Charlesbourg à l'Hôpital-Général pour y administrer le général à son heure suprême, comme le dit Knox.

(1) Extrait du Régistre des mariages, baptêmes et supultures de la Cathédrale de Québec pour 1759.

“ L'an mil sept cent cinquante-neuf, le quatorzième du mois de septembre, a été inhumé dans l'église des Religieuses Ursulines de Québec, haut et puissant seigneur Louis-Joseph Marquis de Montcalm, Lieutenant-Général des armées du Roy, Commandeur de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis, Commandant en chef des troupes de terre en l'Amérique Septentrionale, décédé le même jour de ses blessures du combat de la veille, muni des sacrements qu'il a reçus avec beaucoup de piété et de religion. Étaient présents à son inhumation, MM. Resche, Cugnet et Collet, Chanoines de la Cathédrale, M. de Ramesay, Commandant de la place, et tout le corps des officiers. ”

(Signé),

RESCHE, Ptre. Chan.

COLLET, Chan.

Il est de plus constaté que la presque totalité de l'armée française en fuite se dirigea des buttes-à-Nepveu, sur le Saint-Charles, et se retira, en franchissant le pont de bateaux, dans ses retranchements à Beauport. Peu se hasardèrent à entrer en la ville de Québec, position presque intenable pendant le siège, puisque la cathédrale, l'évêché et près d'un tiers des résidences n'étaient plus que des décombres (1) ; position doublement exposée, avec une flotte ennemie devant la ville et une armée victorieuse campée à quelques mètres des murs. Pourquoi donc aurait-on transporté le pauvre général, blessé à mort, dans la ville ?

Consultons la relation d'un autre témoin oculaire, le journal du chevalier Johnstone,—l'aide-de-camp du Chevalier de Lévis,—présent à la bataille des Plaines d'Abraham. Traduisons :

« Le Marquis de Montcalm, s'efforçant de rallier les troupes

(1) Extrait du Mémoire de Monseigneur Pont-Briand, évêque de Québec, envoyé au ministre français, le 9 novembre 1759.

« Québec a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois ; cent quatre-vingts maisons ont été incendiées par des pots-à-feu ; toutes les autres, criblées par le canon et les bombes. Des murs, de six pieds d'épaisseur, n'ont pas résisté ; les voûtes, dans lesquelles les particuliers avaient mis leurs effets, ont été brûlées, écrasées et pillées pendant et après le siège. L'église cathédrale a été entièrement consumée. Dans le séminaire, il ne reste de logeable que la cuisine, où se retire le curé de Québec, avec son vicaire. Cette communauté a souffert des pertes encore plus grandes hors de la ville, où l'ennemi lui a brûlé quatre fermes et trois moulins considérables, qui faisaient presque tout son revenu. L'église de la basse-ville est entièrement détruite ; celles des Récollets, des Jésuites et du séminaire sont hors d'état de servir, sans de très-grosses réparations. Il n'y a que celle des Ursulines, où l'on peut faire l'office avec quelque décence, quoique les Anglais s'en servent pour quelques cérémonies extraordinaires. Cette communauté et celle des Hospitalières ont été aussi fort endommagées ; elles n'ont point de vivres, toutes leurs terres ayant été ravagées. Cependant les religieuses ont trouvé le moyen de s'y loger tant bien que mal, après avoir passé tout le temps du siège à l'Hôpital-Général. L'Hôtel-Dieu est infiniment resserré parce que les malades anglais y sont. Il y a quatre ans que cette communauté avait brûlé entièrement. Le palais épiscopal est presque détruit et ne fournit pas un seul appartement logeable ; les voûtes ont été pillées. Les maisons des Récollets et des Jésuites sont à peu près dans la même situation ; les Anglais y ont cependant fait quelques réparations pour y loger des troupes ; ils se sont emparés des maisons de la ville les moins endommagées ; ils chassent même de chez eux les bourgeois, qui, à force d'argent, ont fait raccommoder quelque appartement, ou les y mettent si à l'étroit, par le nombre de soldats qu'ils y logent, que presque tous sont obligés d'abandonner cette ville malheureuse, et ils le font d'autant plus volontiers, que les Anglais ne veulent rien

larmes. Il était inutile de le rejoindre, attendu qu'il ne lui restait que quelques heures de vie ; il me conseillait de me tenir avec Poularier jusqu'au retour de M. de Lévis à l'armée. »

D'après le chevalier Johnstone, Montcalm blessé aurait été transporté à Québec, à la maison d'Arnoux, aîné, chirurgien du roi. La maison du chirurgien Arnoux, dit-on, occupait le site où s'élève maintenant l'Hôtel-de-Ville.

Ouvrons maintenant l'*Histoire du Canada*, par M. Bibaud, page 383, tome 1er. « Le général Montcalm fut porté dans la ville après sa blessure, et mourut aussi le 14 au soir..... » Son corps fut enterré dans un trou qu'une bombe avait fait dans l'église des Ursulines (1). »

Voyons l'*Histoire du Canada*, par Garneau, page 213, édition de 1848, tome III : « Il rendit le dernier soupir le lendemain matin de la bataille, au Château Saint-Louis, et fut enterré le même soir, à la clarté des flambeaux, dans l'église conventuelle des Ursulines, en présence de quelques officiers. »

L'*Histoire des Ursulines de Québec*, travail qui, par sa précieuse masse de renseignements, doit être considéré comme une autorité, porte, 2^e vol., p. 331, que Montcalm expira au Château Saint-Louis.

Le MS. de Fraser ne dit mot ; nous n'avons trouvé aucun détail sur cet incident dans Mante (2), ni dans Jefferys (3). Venons-en, maintenant, à une autorité des plus concluantes.

Le *Cours d'Histoire du Canada* de l'abbé Ferland, tome II, page 579, dit que Montcalm, après avoir été blessé, fut « enlevé

(1) Le " trou de bombe " s'accorde avec le texte de la belle inscription latine que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris composa après la mort de Montcalm.

« Les français en pleurant, déposèrent dans la fosse,
qu'une bombe en éclatant avait creusée,
les restes de leur brave capitaine et les confèrent à la loyauté d'un ennemi généreux. »

[Traduction.]

(2) *The History of the War in North America*, by Thos. Mante.—London, 1772.

(3) *The History of French Dominion in North and South America*, by Jefferys—London, 1760.

et porté dans la maison du sieur Arnoux (1), médecin ; » il est de plus allégué à la page 582, « que tous les blessés » étaient à l'Hôpital-Général et l'on mentionne la sépulture de Montcalm aux Ursulines sans dire où il est mort ; ce qui nous ramène à la version du chevalier Johnstone relativement au transport de Montcalm blessé à la maison du chirurgien Arnoux.

Le journal du siège par Jean-Claude Panet, ne va pas au-delà du 9 sept. 1759. L'opuscule intéressant : *Notes on the Plains of Abraham*, publié en 1858, à Gibraltar, par le Lieut.-Col. Beatson, officier du génie, longtemps en garnison à Québec, et que nous avons connu, travail enrichi des renseignements que feu M. Faribault et Messire Maguire lui avaient fournis, porte que Montcalm expira au Château Saint-Louis, et relate l'entrée de Montcalm dans la ville vraisemblablement par la porte Saint-Louis, en les termes suivants : « *Supported by two grenadiers, one on each side of his horse, he re-entered the city : and in reply to some women who, on seeing blood flow from his wounds when he rode down St. Louis street, on his way to the Château :—Oh mon Dieu ! mon Dieu ! le marquis est tué !—courteously assured them that he was not seriously hurt, and begged of them not to distress themselves, on his account.—Ce n'est rien ! ce n'est rien ! Ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies. »*

Ces particularités, nous informe le col. Beatson, lui avaient été communiquées par son ami, G. B. Faribault, qui les avait reçues de feu l'hon. John-Malcolm Fraser, petit-fils d'un des officiers de Wolfe. M. Fraser les tenait d'une des plus anciennes femmes de Québec, qui, à l'âge de dix-huit ans, se rappelait avoir vu l'entrée de Montcalm après la bataille des Plaines.

Voici quelques détails qui nous ont été récemment fournis par notre estimé compatriote John Fraser, écuyer, (dont la mémoire est encore excellente, malgré ses 75 ans), sur Montcalm, au moment de la bataille :

« Dans ma jeunesse, dit M. Fraser, je pensionnais chez un

(1) Arnoux me donna cette version de ses derniers moments. (*Note du chevalier Johnstone.*)

homme très-âgé et qui avait fait partie de la milice qui prit part à la lutte sur les Plaines d'Abraham. Son nom était Joseph Trahan. En 1759, Trahan était âgé de dix-huit ans. Ce vieux grognard m'entretenait souvent des incidents de cette bataille. Je me rappelle très-bien, avait coutume de dire le vieux Trahan, l'attitude de Montcalm avant le combat. Il montait un cheval brun ou noir, au front de nos lignes, tenant haut son épée comme pour nous encourager à faire notre devoir. Il portait un uniforme à larges manches, dont l'une, rejetée de l'arme qu'il tenait, laissait voir le linge blanc de sa manchette. Quand il fut blessé, le bruit se répandit qu'il avait été tué ; une panique s'en suivit et nos soldats reculèrent d'abord des buttes à Nepveu, (près de l'Asyle Champêtre, maintenant la résidence de M. H. Dinning) au Côteau Sainte-Geneviève, et de là vers la rivière Saint-Charles, dans la plaine, où est maintenant bâti Saint-Roch. Je me rappelle les Montagnards Ecossais, nous poursuivant vigoureusement, sur le sommet de la colline, comme des démons furieux, avec leurs *plaid*s, (écharpes flottantes), leurs bonnets et leurs larges *claymores* ; des Indiens et des tirailleurs placés dans les bois que les Ecossais devaient traverser, les reçurent d'une bonne manière. Plusieurs furent tués, et leurs jupes en désordre laissaient à découvert leurs cuisses, auxquelles nos fugitifs, en repassant, faisaient des entailles avec leurs sabres, leur coupant de larges tranches dans les endroits les plus charnus. J'étais parmi les fuyards, et je reçus dans le mollet un boulet amorti qui me renversa par terre. Je pensais que c'en était fait de moi ; mais, peu après, je me relevai et je continuai de courir vers l'Hôpital-Général, pour gagner le camp de Beauport, sur le pont de bateaux. Sur mon chemin était une boulangerie, dont le boulanger avait cuit, ce jour-là, une fournée de pains. Quelques-uns des fugitifs, épuisés, lui demandèrent à manger, ce qu'il leur refusa ; alors l'un deux, dans un accès de colère à la suite de cet acte inhumain, lui trancha la tête de son sabre, et cette tête sanglante fut déposée sur la pile de pains. La faim m'arrachant tout sentiment, je saisis un pain tout couvert de sang, et, avec mon couteau de poche, j'enlevai la

croûte et je dévorai la mie avidement. Ceci se passait dans l'après-midi, le soleil s'en allait au couchant. »

Tels sont les détails fournis par le vieux Trahan à M. John Fraser.

Nous avons souvenance que feu l'abbé Ferland était rien moins que positif sur l'endroit où le rival de Wolfe expira. Un an avant sa mort, il répondait d'abord à une personne qui lui posa la question :—« Où Montcalm est-il mort ? »—« au Château Saint-Louis, » puis, se rattrapant, il avança ingénument qu'il ne le savait pas. Tout en laissant croire que Montcalm acheva sa carrière chez Arnoux (page 579 de son Cours d'Histoire), il ne le dit pas positivement. S'il nous est permis d'invoquer la tradition, le major Lafleur, longtemps employé au bureau de la Trinité à Québec, nous permet de citer de son journal, l'entrée qui a trait à Montcalm. M. Lafleur, vieux milicien de 1812, et maintenant âgé de près de 76, a recueilli avec soin une foule de particularités, ayant trait au siège de 1759 et à l'invasion des Bostonnais en 1775-6. Il consigne donc en son journal une rumeur très-accréditée dans sa jeunesse. Une jeune fille, parente de feu M. Maloin, de cette ville, se rappelait avoir vu Montcalm entrer en ville vers onze heures avant midi de la fatale journée, à cheval, haletant, blessé à mort, par la porte Saint-Jean, et non par la porte Saint-Louis, et se dirigeant vers la rue Saint-Louis. » Cette jeune fille semblait croire que Montcalm expira *en dedans* de la ville. Quoiqu'il en soit, le poids des autorités est contre Knox, qui fait expirer Montcalm à l'Hôpital-Général. Nous tenons du Révd. Messire Plante que les registres de cette ancienne maison ne contiennent aucune *entrée* à l'appui de l'assertion de Knox.

Il paraît certain que Montcalm, blessé, fut d'abord déposé chez Arnoux (1). Si plus tard il quitta la maison du chirurgien,

(1) On lit dans le *Mémoire* de M. Joannès, major de Québec, cité par Dusseux, p. 387, que « M. le marquis de Montcalm, qui avait été blessé mortellement, entra dans la ville où il mourut de ses blessures. » Ni les dépêches d'Amherst, de Saunders, de Murray, de Townshend, ne jettent du jour sur le lieu précis où expira Montcalm. Bigot dit que Montcalm entra en ville par la porte Saint-Louis :

« C'est dans cette retraite que M. le Marquis de Montcalm reçut une balle dans les reins, comme il était prêt d'entrer en ville par la porte Saint-Louis. » (*Lettre de Bigot—Dusseux, p. 402.*)

ce qui jusqu'ici n'appert pas, pourquoi n'aurait-il pas clos sa carrière dans sa propre maison sur les ramparts, et sur le site de laquelle la résidence de M. R. H. Wurtele, courtier, a été en partie depuis bâtie, ou bien dirons-nous qu'il est mort au couvent des Ursulines ? En somme, voilà une fort jolie question pour nos archéologues ; nous la leur laissons.

Sillery, 1867.

LES DERNIÈRES ANNÉES

DE LA

DOMINATION FRANÇAISE EN CANADA.

Bigot et son groupe.—Madame Pean.—M. Pean.—Deschenaux.—Cadet.—Varin.—La *Friponne*.—Penissault.—Madame Cadet.—Corpron.—Estèle.—Mosaïque de débauchés et de femmes galantes.—Le parti des honnêtes gens.—Montcalm.—Bougainville.—Taché.—Bourla-marque.—La Corne.—De Beaujeu.—De Léry et autres.

Regrettez-vous ces jours où lâchement vendus
Par le faible Bourbon qui régnait sur la France,
Les héros Canadiens, trahis, mais non vaincus,
Contre un joug ennemi se trouvaient sans défense,
D'une grande épopée, ô triste et dernier chant !

.....
Quand le pauvre soldat avec son vieux drapeau,
Essaya de franchir les portes de Versailles,
Les lâches courtisans, à cet hôte nouveau
Qui parlait de *nos gens*, de gloire, de batailles,
D'enfants abandonnés, des nobles sentiments
Que notre cœur bénit et que le ciel protège,
Demandaient, en riant de ces tristes accents,
Ce qu'importaient au roi *quelques arpents de neige*.

O. CRÉMAZIE.

L'histoire, a-t-on dit, se répète ; rien de plus vrai. La mise en scène varie ; les hommes changent, mais les passions, mobiles de leurs actions, restent inaltérables, à ce point, que leurs caractères deviennent susceptibles d'analyse et de démonstration presque aussi certaine que les calculs du géomètre.

Chez l'individu, l'infirmité physique devance, présage la mort du corps, de même l'infirmité morale dénote la chute de l'âme : l'un et l'autre terme symbolisent décadence, ruine, anéantissement.

Il en est des nations comme des individus. Nous trouvons cet enseignement admirablement développé dans les événements qui précéderent immédiatement la cession de la colonie,

pendant cette douloureuse période de honte pour la France et le Canada, le règne de Louis XV : et les récentes ignominies de notre ancienne mère-patrie, —Sédan et le règne de la Commune,—nous manifestent cet enseignement d'une manière poignante.

Placez-vous au milieu du dix-huitième siècle, et que trouvez-vous dans la vieille Europe? Corruption, rapacité, mollesse chez les grands ; asservissement, dégradation chez les peuples ; une vile tourbe taillable, corvéable à merci et sans merci ; des maîtres et des esclaves, au lieu de souverains et de sujets.

Ne comptez pas de trouver le sens moral vivace, la noblesse dans les sentiments, le mérite en honneur dans la colonie, quand les gouvernants sont voués à toutes les infamies dans la métropole : l'onde du ruisseau peut-elle rester pure quand le fleuve qui l'alimente charrie les immondices des grandes cités? Le Canada d'alors recevait de la France ses lois, ses inspirations, ses modes, ses fonctionnaires ; ces derniers y venaient avec leurs vices. Examinons le personnel de l'administration en Canada avant la cession ; levons le voile sur la profonde misère du peuple, et nous comprendrons bientôt pourquoi la colonie accepta sans regret le nouveau régime, le joug de l'Angleterre, dès qu'il devint un fait accompli.

L'année 1755 avait été une année de disette : il n'y eut point de bled : pour ne pas mourir de faim, il fallut demander à la France des provisions de bouche. Les munitionnaires et les commis du roi surent bientôt trouver, dans la misère publique, le moyen de faire d'immenses fortunes ; on se gorgeait de richesses au Canada, puis on réalisait ses biens et on allait à Bordeaux, à Paris, à Rochefort, jouir du fruit du pillage. Le mot de Bigot, à son ami de Vergor : « Taillez, rognez, etc., » avait sa raison d'être.

Le récit de l'historien Charlevoix ne va pas au-delà de 1722, comme l'on sait ; il ne reste comparativement que peu de documents écrits par des contemporains sur l'époque de 1722 à 1759. Heureusement, nous avons une relation remarquable des événements de 1749 à 1760, grâce à la *Société Littéraire et Historique de Québec*. Cette société, depuis près d'un

demi siècle, remplit noblement une des principales conditions de sa charte en publiant d'importants documents touchant l'histoire du Canada. Grâce donc à cette antique association, qui s'est successivement enrichie des travaux des Vallières, des Andrew Stuart, des Faribault, des Garneau, des Ferland, des abbé Holmes, nous avons, depuis quelques années, à notre disposition un volume plein d'intérêt, intitulé : *Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 à 1760*. C'est, j'ose croire, le regretté Geo. Faribault, qui prit la plus grande part à la publication de cet écrit. Ces *Mémoires*, qui ne portent pas de nom d'auteur, ont été attribués à De Vauclain ; nous les considérons comme précieux, parce que, concordant avec les écrits de cette époque, ils semblent l'œuvre d'un contemporain éclairé, capable de juger de la situation, et consciencieux dans ses jugements. Armé de ce document, le lecteur pourra citer au tribunal d'une impartiale postérité les plus fameux coquins de l'époque, leur imprimer au front une juste flétrissure et apprécier convenablement les menées ténébreuses de ceux qui avaient intérêt à ce que la France perdît ce beau pays ; car, avec l'abbé Ferland et d'autres, nous sommes enclins à voir dans la manière dont on défendit le Canada, plus que de la tiédeur, plus que de l'indifférence, rien moins que de la trahison de la part de la coterie Bigot.

Il était de l'intérêt de cette faction de céler ses infamies sous la ruine commune : les scélérats consommés brûlent l'habitation qu'ils ont dévastée après en avoir outragé les habitants : l'incendie cache toute trace du crime.

Voyons donc ce qu'était le peuple du Canada en 1755 ; étudions le trop fameux Bigot et examinons la physionomie de son entourage.

François Bigot, treizième et dernier intendant de la Nouvelle-France, était d'une famille de Guienne, illustre dans la robe, et il avait été intendant de la Louisiane. « Il était de petite taille, mais bien fait, d'un port agréable, d'une grande bravoure, actif, aimant le faste, les plaisirs et surtout le jeu (1). Il vint en Canada vers 1748. » Si tout son crime eût

(1) L'auteur des *Anciens Canadiens* en fait, d'après la tradition dans sa famille, un tout autre portrait et qui laisse à croire que Bigot était loin d'être un ADONIS.

consisté à faire le commerce, il eût à peine été blâmé ; c'était dans les idées du jour : ses appointements n'étaient nullement proportionnés à l'importance de sa charge, ni aux dépenses dans lesquelles sa position l'engageait. Ses fraudes sur le trésor, sa rapacité, les extorsions que ses affiliés pratiquaient sur le peuple canadien, voilà ce qui a rendu sa mémoire à jamais exécration. Il existait à Québec une association composée du secrétaire de l'intendant, Deschenaux ; du munitionnaire général des vivres, Cadet, et du capitaine et aide-major des troupes, Hugues Pean : le trésorier Imbert les secondait ; Pean était le chef, et Bigot le grand-chef. Entre Bigot et Pean, il y avait commerce d'amitié *et autres*.

« Le mérite de Pean, disent les *Mémoires* que nous citons, consistait dans les charmes de sa femme, qui trouva lieu de plaire à M. Bigot ; elle était jeune, sémillante, pleine d'esprit, obligeante, d'un caractère assez doux ; sa conversation était enjouée et amusante ; enfin, elle fixa l'intendant, qui, durant tout son séjour en Canada, ne fut attaché qu'à elle, et il lui fit tant de bien qu'on envia sa fortune. Il allait régulièrement chez elle passer toutes les soirées : elle s'était composée une petite cour de personnes de son caractère qui, par leurs égards, méritèrent sa protection et firent des fortunes immenses ; en sorte que ceux qui, dans la suite, désirèrent avoir de l'avancement ou obtenir des emplois, ne purent les avoir que par son canal : domestiques, laquais et gens de rien furent faits garde-magasins dans les postes ; leur ignorance et leur bassesse ne furent point un obstacle ; en un mot, les emplois furent donnés à qui elle voulut, sans distinction, et sa recommandation valut autant que le plus grand mérite ; aussi, bientôt les finances se ressentirent de l'avidité de tous ces gens, et le peuple gémit sous leur pouvoir arbitraire. »

Tel est le portrait que l'auteur des *Mémoires*, nous trace de la belle madame Hugues Pean, sous les traits de laquelle nous croyons reconnaître cette intéressante élève des Ursulines de Québec, Angélique Des Meloises, qui était au pensionnat vers 1735.

« Brassard Deschenaux, fils d'un pauvre cordonnier, était né à Québec : un notaire, qui avait été en pension chez son

père, lui avait appris à lire ; comme il était d'un esprit vif et pénétrant, il profita beaucoup, et entra fort jeune au secrétariat de M. Hocquart, alors intendant ; M. Bigot, qui l'y trouva, l'a toujours conservé, et le fit faire, non sans peine, écrivain de la marine ; laborieux mais rampant, il sut plaire à Bigot, qui lui accorda bientôt sa confiance et ne vit et n'agit que par lui : mais cet homme était vain, ambitieux, insupportable par sa hauteur, et surtout avait une envie si demesurée d'amasser de grands biens, qu'il avait coutume de dire « qu'il en prendrait jusque sur les autels. » On ne doit point s'étonner qu'avec de pareils sentiments, il ait souvent abusé de la confiance de son maître et lui ait fait faire bien des fautes.

« Cadet était fils d'un boucher ; il fut occupé dans sa jeunesse à garder les animaux d'un habitant de Charlebourg ; ensuite, il fit lui-même le métier de boucher, où il eut assez de bonheur. Quand il eut amassé quelque bien, il le mit dans le commerce ; son esprit intrigant le fit connaître à M. Hocquart, qui le chargea de quelques levées et lui accorda la fourniture des viandes pour les troupes. Deschenaux sentit que cet homme pouvait lui être nécessaire ; il le ménagea, se lia même avec lui et le recommanda à l'intendant dans toutes les occasions ; en sorte qu'il fut souvent chargé de faire des levées pour la subsistance des troupes ; en effet, on ne vit guère d'homme plus industriel, plus actif et plus entendu dans les marchés : le triumvirat en eut besoin et chercha à l'élever, ce qu'il fit en lui faisant donner le titre de munitionnaire général.....il était cependant généreux, bien-faisant et prodigue même jusqu'à l'excès.

« La « belle amazone aventurière, » madame Cadet, que le sieur Joseph Ruffio s'était choisie pour compagne, était sans doute la digne moitié de l'heureux munitionnaire. (Voir *Relation du Siège de Québec*, par J. C. Panet.)

« Pean avait trop bien débuté pour ne pas s'apercevoir qu'avec un intendant tel que M. Bigot, on pouvait tout oser ; il avait gagné, sans s'en apercevoir, cinquante mille écus : l'intendant, qui avait besoin d'une levée considérable de bled, l'en chargea pour le favoriser ; il lui fit compter de l'argent du trésor avec lequel il paya comptant : ensuite cet

intendant rendit une ordonnance qui fixait le prix du bled beaucoup plus haut que Pean ne l'avait acheté : celui-ci le livra au Roi sur le prix de l'ordonnance, de sorte qu'il réalisa en peu de temps un profit considérable : ensuite, il fit construire des goëlettes, qui, étant continuellement employées, lui rapportaient de grands bénéfices, parce que les voyages les plus lucratifs leur étaient réservés.

« Cet avantage n'était pas suffisant : il s'établit une société dans laquelle Cadet, d'un côté, parut seul, et de l'autre, un particulier nommé Clavery, qui, peu après, fut fait garde-magasin à Québec. Cadet allait sur les côtes, achetait du bled qu'il faisait convertir en farine. Il avait loué un moulin en bas de Québec, et c'est là que l'on chargeait ordinairement les goëlettes pour les îles.

« Pean avait aussi fait bâtir, sur une de ses seigneuries, de grands hangars (1) ; les vaisseaux, en s'en retournant, y prenaient leurs cargaisons ; de cette façon on dérobaît la connaissance de ces enlèvements aux habitants de Québec, et on éludait l'ordonnance de l'intendant : le contrôleur Bréard entraît de part dans toutes ces manœuvres, et, de très-pauvre qu'il était lorsqu'il vint en Canada, il s'en retourna extrêmement riche.

« A l'égard du commerce, on joua un autre rôle ; on fit bâtir, près de l'Intendance (2), une grande et vaste maison, avec des magasins ; et pour sauver les apparences, on y vendit en détail. Clavery, dont j'ai parlé plus haut, eut la garde de ce magasin : il était commis du sieur Estèbe, garde-magasin du Roi à Québec ; mais le but réel de cette entreprise était d'y attirer tout le commerce, et surtout de fournir tous les magasins du Roi. En effet, l'intendant envoyait chaque année à la Cour l'état de ce qui était nécessaire pour l'année suivante ; il pouvait diminuer à son gré la quantité à demander, laquelle les circonstances d'ailleurs rendaient toujours insuffisante. Ce magasin se trouvait justement fourni de tout ce qui manquait à celui du Roi ; on n'avait pas recours, comme auparavant, aux négociants,

(1). A. Beaumont, où le fief de Livaudière appartenait à M. Pean, chevalier de la Livaudière.

(2) Au parc du Palais, faubourg Saint-Roch de Québec.

dont les affaires furent par là considérablement diminuées. On trouva encore le moyen de fournir plusieurs fois la même marchandise au Roi, et toujours de la lui faire payer plus cher ; c'était de ces coups concertés entre ceux qui avaient le gouvernement en main et à qui rien n'échappait. Le peuple, cependant, s'aperçut bientôt du bât de ce nouvel établissement, et nomma, par dérision, cette maison « *la Fripponne.* »

« Enfin, en 1755, les blés ayant manqué, ceux des années précédentes ayant été enlevés, ou étant dans les magasins du triumvirat, le peuple de Québec fut réduit à la mendicité. Dans cette fâcheuse circonstance, au lieu d'avoir recours au bled caché, on fit croire à l'Intendant que cette denrée n'était pas aussi rare qu'on le disait, mais que les habitants refusaient de le vendre, afin d'obtenir un plus haut prix ; qu'en conséquence, il devait donner des ordres pour en faire la recherche dans les campagnes, et taxer chaque habitant, tant pour subvenir à la subsistance de la population (1) de la ville qu'à celle des troupes (2) ; il fit donc dresser un état des vivres qu'il fallait pour empêcher le peuple

(1) *Mémoires sur les Affaires du Canada, 1749-1760—Page 66.*

(2) Les années suivantes furent également désastreuses.

L'hiver de 1757 à 1758 fut extrêmement long et rude, et détruisit encore la récolte de 1758 ; la disette se changea en famine. On lit dans une lettre de M. Doreil, du 26 février : « Le peuple périt de misère. Les acadiens réfugiés ne mangent depuis quatre mois que du cheval ou de la marluche (morue sèche) sans pain. Il en est mort plus de trois cents.....Le peuple canadien a un quart de livre de pain par jour.....La livre de cheval vaut 6 sols : on oblige ceux qui sont en état d'en manger de prendre de cette viande par moitié. Le soldat a demi livre de pain par jour : pour la semaine, on lui donne 3 livres de bœuf, 3 livres de cheval, 2 livres de pois et 3 livres de morue. » Depuis le 1^{er} avril, la famine augmentant, on ne donna plus au peuple que deux onces de pain. Tout était d'une horrible cherté. « Au mois de mai, il n'y avait presque plus de pain ni de viande ; la livre de bœuf valut alors 25 sols ; autant la livre de farine ; et cependant, dit M. Doreil, ils prennent leur mal en patience. »

Pendant ce temps, chez l'Intendant Bigot, on passait le carnaval, jusqu'au mercredi des cendres, à jouer « un jeu à faire trembler les plus déterminés joueurs. M. Bigot y perdait plus de 200,000 livres au quinze, au passe-dix, au trente et quarante. »—(Dussieux).

Nos pères, pendant et avant le terrible siège de 1759, mangeaient fort tristement leur repas de cheval et de morue sèche, sans pain—tandis que les habitants des rives de la Seine, plus d'un siècle plus tard en 1870-71, pouvaient mêler à leurs

de mourir de faim, et remit à Cadet le soin de faire cette levée. Celui-ci parcourut les campagnes avec ses commis, et il s'empara d'une plus grande quantité de bled qu'il ne fallait. Les habitants, à qui on arrachait ainsi la vie et la semence, voulurent se plaindre, quelques-uns vinrent effectivement à l'intendance; mais l'impitoyable Deschenaux, toujours alerte, écartait tout ce qui pouvait nuire à ses desseins; avant de parvenir à l'intendant, il les faisait interroger; ces braves gens avouaient le sujet de leur visite; alors on les envoyait à

consommés de cheval, de rats et de souris, des bribes de poésie. Écoutez *Théodore de Beauville* parler au nom des rats parisiens :

Dans un coin reculé du parc,
Les rats, assis sur leur derrière,
Regardent monsieur de Bismark,
Sous les ombrages de Ferrières.

Les yeux enflammés de courroux,
Et lui tirant leurs langues roses,
Les petits rats blancs, noirs et roux,
Lui murmurent en chœur ces choses :

" Cuirassier blanc, qui te poussait
" A vouloir cette guerre étrange ?
" Ah ! meurtrisseur de rois, c'est
" A cause de toi qu'on nous mange ?

" Mais ce criens tu le paleras,
" Et puisque c'est toi qui nous tues,
" Nous irons, nous, les petits rats,
" En Prusse, de nos dents pointues,

" Manger les charpentes des tours,
" Et les portes des citadelles,
" Plus affamés que les vautours
" Qui font dans l'air un grand bruit d'ailes.

" Tu nous entendas dans le mur
" De ton grenier, où l'ombre est noire,
" Tout l'hiver manger ton blé mûr,
" Avant de grignoter l'armoire.

" Puis nous rongerons l'écriteau
" Qui sacre un nouveau Charlemagne,
" Et même le rouge manteau
" De ton empereur d'Allemagne, etc.

Quant aux secours et vivres à attendre de la mère-patrie, même sous forme de charité, il n'y fallait pas penser. L'évêque de Québec, dans sa touchante

Deschenaux, qui commençait par les maltraiter, et les menacer de les faire jeter en prison, s'ils persistaient à vouloir parler à l'intendant ; puis il allait prévenir celui-ci, à qui on les avait dépeints comme des rebelles ; Bigot les faisait approcher, et loin d'écouter leurs raisons, les rudoyait et les maltraitait tellement qu'ils se trouvaient encore heureux de n'être point emprisonnés ; en sorte que bientôt personne n'osa plus se plaindre.

« Cependant le pain n'en devenait pas moins rare. L'intendant avait commis des personnes qui faisaient distribuer le pain chez des boulangers, à qui le gouvernement fournissait de la farine. Le peuple, aux jours indiqués, se portait en foule à la porte des boulangeries où il était inscrit ; là on s'arrachait le pain de vive force ; on voyait souvent des mères se plaindre de ne pas en avoir du tout, ou pas assez pour en donner à tous leurs enfants : les malheureuses couraient chez l'intendant pour implorer son secours et son autorité ; mais tout était inutile ; il était assiégé d'un nombre d'adulateurs, qui ne pouvaient comprendre, au sortir des repas abondants et délicats qu'ils venaient de prendre chez lui, comment on pouvait mourir de faim.

« Si le peuple de Québec était vexé, celui de Montréal ne l'était pas moins. Il est vrai que le comestible n'y était pas tout à fait aussi rare, mais en revanche le commerce y était beaucoup plus tombé qu'à Québec. Varin, commissaire de la Marine, et Martel, garde-magasin du Roi, s'étaient emparés de tout. » Disons un mot de ces deux personnages. « François-Victor Varin était Français de naissance ; les uns le font le fils d'un cordonnier ; d'autres, d'un maître d'école..... il était vain, menteur, arrogant, capricieux et entêté ; il était d'une très-petite stature et

lettre (voir l'Appendice) adressée le 9 novembre 1759 au ministre de la marine, ne put obtenir rien " pour ses pauvres canadiens sans abris et sans ressources." Cent ans après, comme le fait bien observer le savant professeur français Dus-sieux, " cette généreuse population canadienne a donné 125,000 fr. aux veuves et aux orphelins de nos soldats morts à l'Alma ; " (Voir le *Moniteur* du 2 mars 1855.) Quand l'on compare le chiffre \$953,23, contribution de notre ancienne mère-patrie aux pauvres incendiés de Saint-Roch du 14 octobre 1866, avec le chiffre \$195,302.62, dons de l'Angleterre (Voir le rapport du *Chronicle* de Québec, 11 nov. 1869,) il appert que le tribut que notre jeune pays offrait aux veuves et aux orphelins français de l'Alma en 1855, a éveillé un bien faible écho en France en 1866.

n'avait rien d'imposant dans la physionomie ; au reste, il était perdu de mœurs.....Martel était fils d'un marchand autrefois établi à Port-Royal, qui vint à Québec, lorsque les Anglais s'emparèrent de cette place ; comme il était pauvre, il sollicita des emplois ; un de ses frères, Jésuite, lui procura, ainsi qu'à trois autres de ses frères, des protecteurs qui le firent avancer au-delà de leurs espérances.....Ces deux personnages mirent en combustion tout le commerce de Montréal : ils s'emparèrent de tous les équipements des canots.....Pour achever de ruiner le commerce, on établit, comme à Québec, une maison qu'on nomma la *Friponne*, et dont on donna la direction à un nommé Penissault, qui a fait tant parler de lui sous le nom de munitonnaire Cadet.

« Cadet avait chez lui un nommé Corpron, homme de néant, que les coquinerics avaient fait chasser de chez différents négociants, dont il était commis, mais il avait de l'esprit et entendait parfaitement le commerce. Cadet l'avait depuis deux ou trois ans à son service ; il l'avait intéressé dans son commerce, en sorte qu'il était devenu son homme de confiance ; il fut aussi le premier de tout, et commença à prendre connaissance des affaires ; il examinait les comptes-rendus ; il avait le détail du gouvernement de Québec ; on ne sait quels arrangements il fit avec le munitonnaire, mais personne n'ignore qu'il gagna de grandes sommes, et, qu'en très-peu de temps, il devint puissamment riche. Les gouvernements de Montréal et des pays d'en haut furent confiés aux nommés Pénissault et Maurin. Pénissault était d'un caractère vif et entreprenant ; il était excellent pour le dehors, comme à faire des marchés, à faire travailler, et avoir l'œil en même temps sur différentes choses ; mais il était de mauvaise foi et double dans toutes ses démarches : on prétend qu'il avait été obligé de sortir de France pour des affaires de commerce. Il avait épousé une fort jolie femme, fille d'un marchand de Montréal, qui devint la maîtresse de Péan, à qui M. le chevalier de Lévis l'enleva et l'a emmenée en France. »

Le Chevalier, sans doute en sa qualité de seigneur suzerain, réclamait, comme un baron des anciens jours, le droit de *prélibation*, sur les meilleurs crus de la colonie. La vie galante

de la belle, spirituelle, mais frêle Madame Pénissault, « l'aliéna » de son digne époux, sans cependant « rompre avec lui. »

Quelle charmante bonhomie !

Au lieu de se faire sauter la cervelle, le vertueux fonctionnaire, disent les *Mémoires*, se dédommagea sur les femmes de ceux qui étaient sous ses ordres.

Je clôrai maintenant avec le portrait d'un bossu, le sieur Maurin, cette mosaïque de voleurs, de débauchés et de femmes du demi-monde, que la France envoyait, ou maintenait en crédit, au Canada. Cet état de choses, sans la conquête, eût sans doute duré tant que la Pompadour, qui régnait en France sous le nom de Louis XV (1), ne s'en serait pas scandalisée ; elle n'était pas, comme l'on sait, d'une sévérité draconienne à l'article de la décence publique.

« Maurin était l'homme le plus difforme de la colonie ; il était bossu et n'avait rien que de sinistre dans la physionomie et le maintien ; mais il avait beaucoup d'esprit et quelque peu orné.....il poussa le luxe jusqu'où il pouvait aller au Canada ; et à l'égard du désir d'amasser du bien, Cadet ne pouvait choisir deux personnes qui se concilieraient mieux et qui emploieraient plus de moyens de vexations et de détours qu'eux ; aussi on ne vit voler et en donner l'exemple plus impunément et jouir avec plus de faste et d'arrogance qu'ils le firent. » (*Mémoires*, etc., page 87.)

Bigot et ses complices furent, à leur arrivée en France, écroués à la Bastille, pendant l'instruction de leur procès, qui dura quinze mois. Le gouvernement français, pour échapper à la réprobation générale que la perte de la colonie suscitait, et pour donner le change à l'opinion publique, proclamait, jusque sur les toits, sa détermination de punir exemplairement tous ceux, associés de près ou de loin, au gouvernement du Canada. On enveloppa cinquante-cinq personnes dans l'arrêt de proscription. Pour comble de bassesse, le gouvernement

(1) Le dernier représentant de la race latine au Canada se rappellera, non sans amertume, de l'exclamation que la perte de la colonie, en 1759, "ces quinze mille arpents de neige" de Voltaire, arrachait à celle qui avait les grâces d'Aspasie, sans en avoir la grandeur d'âme : "Enfin, le roi dormira tranquille !"

de la Pompadour (elle qui, pendant les dix-neuf années que dura sa faveur, a reçu 36,924,140 livres) pour ruiner effectivement le commerce et l'avenir de ses misérables colons, refusait de payer les traites de son intendant sur le trésor, — son intendant qu'il avait autorisé à tirer *ad libitum*. Les traites de Bigot se montaient à £500,000 sterling, et le papier-monnaie à £4,000,000 sterling. On ne paya d'abord que 4 pour cent sur ce montant, « mais la Grande-Bretagne, dit l'historien Bibaud, obtint plus tard de la France, pour les Canadiens devenus ses sujets, un dédommagement de trois millions de livres en contrats, et de six mille en argent, de sorte qu'ils reçurent cinquante-cinq pour cent de leurs lettres-de-change et trente-quatre pour cent de leurs ordonnances. »

Une commission, présidée de M. de Sartine, lieutenant-général de police, et composée de vingt-sept juges, au Châtelet, fut chargée de juger souverainement et en dernier ressort le procès ordonné par le Roi (1).

On nous pardonnera la longueur de ces extraits en considération de la lumière qu'ils jettent sur cette ligue d'escrocs, qui se partageait le pouvoir dans la Nouvelle-France, La galanterie allait, comme on l'a vue, de pair avec le pillage. Les succès de Pean auprès de Bigot étaient dus aux charmes de son

(1) Le 10 déc. 1763, intervint le jugement suivant contre les principaux prévaricateurs :

“BIGOT, banni à perpétuité du royaume, ses biens confisqués, 1,000 livres d'amende, condamné à 1,500,000 de restitution ;

“VARIN, banni à perpétuité du royaume, ses biens confisqués, 1,000 livres d'amende, condamné à 800,000 livres de restitution ;

“BREARD, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 300,000 de restitution ;

“CADET, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 6 millions de restitution ;

“PENISSAULT, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 600,000 livres de restitution ;

“MAURIN, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 600,000 livres de restitution ;

“CARPRON, condamné à être admonesté en la Chambre, 6 livres d'aumône, 600,000 livres de restitution ;

“ESTEBE, condamné à être admonesté en la Chambre, 6 livres d'aumône, 30,000 de restitution ;

“MARTEL DE SAINT-ANTOINE, condamné à être admonesté en la Chambre, 6 livres d'aumône, 100,000 livres de restitution ;

“DENOVAN, condamné à être admonesté en la Chambre, 6 livres d'aumône ;”

épouse ; ceux de Penissault, auprès de Pean et du général de Lévis, étaient de même aloi. L'accommodant Monsieur Penissault s'indemnisait de ses petits mécomptes domestiques sur les femmes de ses subordonnés. « Madame Penissault tenait une grande table, où les commis du munitionnaire, tous gens de néant, étaient admis : on blâma souvent M. le chevalier de Lévi d'y manger presque tous les jours comme il faisait, et de se confondre avec eux ; son mari ne la voyait pas la plupart du temps ».....

Il serait facile d'assombrir encore cette peinture, tout en restant dans le domaine du vrai. On aurait tort, cependant, de se faire illusion et de croire que la société entière était corrompue. Deux partis bien accentués se disputaient l'empire : la coterie Bigot, la corruption même, formée de « gens de rien, » comme on l'a vu, et le parti des honnêtes gens, dans lequel on comptait Montcalm, Bougainville, Taché, Bourlamarque, La Corne, DeBeaujeu, DeLéry, et une foule d'autres ; presque toutes les anciennes familles du Canada appartenaient à ce dernier parti.

Sillery, près de Québec, 1867.

avec emprisonnement pour les dix condamnés, dans la Bastille, jusqu'au paiement des restitutions ci-dessus prononcées.

Dussieux ajoute, sur l'autorité de Soulavie, que la belle madame Penissault aurait su gagner les bonnes grâces du duc de Choiseul, lequel lui aurait accordé des lettres de justification pour son mari et permis de conserver les gains frauduleux qu'il avait été condamné à rendre.

Si la perte du Canada coûta cher à la France en gloire, en argent, en prestige, son acquisition coûta encore plus cher à l'Angleterre. En outre des 80 millions sterling dépensés par l'armée et la flotte, tel que l'a dit Lord Chesterfield, cette acquisition lui valait, seize ans plus tard, la perte de ses plus riches Provinces, qui s'érigèrent en république parce que l'Angleterre voulait les taxer sans leur consentement au moyen de la représentation ; et comme l'a très-bien fait remarquer l'historien Montgomery Martin, l'impôt que l'on voulait imposer aux Provinces, en 1775, était précisément pour combler le déficit causé par les millions dépensés pour la conquête du Canada. Singulière coïncidence !

L'ANNIVERSAIRE DU 31 DÉCEMBRE 1775. (1)

Un dîner à bord de la frégate *Aurora*, le 31 décembre 1866.—Le brave major Evans (2).—Le combat du Sault-au-Matelot, raconté par le colonel Caldwell et par Sanguinet.—Caldwell.—Nairn.—McLean.—Dambourgès.—Charland.—Voyer.—Dumas.

—Il y a longtemps, s'écria le colossal major Evans, de l'*Aurora*, que les citoyens de votre ville hospitalière n'ont eu

(1) Le Dr. F. A. H. Larue, dans ses *Chansons Historiques*, mentionne ainsi, d'après la *Gazette de Québec* de 1778, ce fameux anniversaire : "Nous sommes au 8 février 1778, époque des fêtes et des visites du jour de l'an. Dans un cercle aussi restreint, les visites sont probablement terminées, mais les fêtes ne le sont pas encore. Transportez-vous en imagination à cette longue maison, connue aujourd'hui sous le nom de *Maison Rouge*, près la barrière Saint-Valier, et qui portait alors le nom euphémique de *Taverne de Menut*. C'est là que vous allez voir "le bal le plus splendide et le plus élégant souper," car on y célèbre le troisième anniversaire de la victoire "remportée sur les rebelles dans leur attaque de cette ville," en 1775. Vous y rencontrerez Son Excellence Messire Guy Carleton, ainsi que tous les messieurs qui ont servi sous lui pendant le siège. Messire Guy Carleton est accompagné de milady Maria, etc., etc. Enfin vous compterez plus de deux cent trente personnes, tant dames que messieurs.

"On danse jusqu'à minuit et demi, et à cette heure les dames sont conduites dans la chambre du souper "où le sieur Monut montre de nouvelles preuves de ses talents supérieurs dans l'art de traiter, qu'il prétend, à juste titre, avoir sur ses pareils." Alexandre Menut avait été, comme l'on sait le cuisinier en chef du général Murray : c'était en gastronomie une bien haute autorité, que le sieur Monut. C'est encore à cette époque qu'il faut rapporter la chanson suivante, autrefois si populaire :

Les premiers coups que je tirai
Sur ces pauvres rebelles,
Cinq cents de leurs amis
Ont perdu la cervelle.

Yankee Doodle, tiens-toi bien,
J'entends la musique.
Ce sont les Américains
Qui prennent le Fort Pique. (3)

Le *Red House* ayant cessé d'être le rendez-vous de la fine fleur parmi le bon ton, le banquet annuel se donnait comme à l'ordinaire ; seulement, au lieu de se rencontrer à l'hôtellerie de Menut, ce fut au Merchant's Coffee House. Au premier-Québec du *Quebec Herald*, pour le 4 janvier 1790, on lit : "*Thursday last being the 31st December, the VETERANS held their annual dinner at the Merchant's Coffee House, all of whom that health would permit were present, to the number of about 30. Songs, toasts, etc., of course. Information likewise adds, the worthy veterans have established themselves as a society ; the officers appointed, we learn, are four stewards and a secretary ; and that they conclude in future to meet twice a year.*"

Il ne faut pas confondre les VÉTÉRANS de Caldwell et de Voyer avec les vingt-quatre Chevaliers de la Table ronde, de Cramahe, mentionnés au Journal de Sanguinet.

(2) Le Major Evans s'était distingué pendant la guerre de Chine, dans une circonstance critique. Exposé, ainsi que ses soldats, à un feu d'enfer, il fit preuve d'un sang froid remarquable au moment opportun, et prévint de la sorte une panique sur le point de se déclarer.

(3) Nom donné jadis à une partie du faubourg Saint-Jean.

l'occasion d'accepter une invitation à dîner à bord d'un vaisseau de guerre de Sa Majesté Britannique, dans la rade de Québec, en plein hiver.

—Oui, sans doute, lui dis-je, il y a longtemps ; mais ça s'est vu, et au moment où mon ancêtre (1) était fait prisonnier de guerre, à Longueuil, par les troupes de Montgomery, en 1775. J'ai tout lieu de croire que les citoyens de Québec avaient autant de plaisir à se réunir à bord des frégates *Lizard* et *Hunter*, en quartier d'hiver dans le *Cul-de-Sac*, à quelques pas d'ici, là même où vous voyez maintenant surgir la spacieuse halle du marché Champlain, que nous en éprouvons ce soir à venir finir gaiement l'année avec les officiers de l'*Aurora*, envoyée tout exprès par notre souveraine pour protéger (2) nos foyers contre les féroces féniens qui dévastent nos frontières.

—C'est donc bien vrai, répliqua le brave major, que ce n'est pas la première fois que des vaisseaux de guerre anglais hivernent à Québec.

—Non, très-certainement, lui répliquai-je, et le capitaine Hamilton avait sa frégate le *Lizard* ; et le capitaine Barnsford son navire, au *Cul-de-Sac*, le 31 décembre 1775. Car le 31 décembre, mon cher major, est un jour mémorable pour tout Québécois, qu'il soit d'extraction anglaise ou française. Nos ancêtres, ce jour-là, oubliaient leurs vieilles antipathies de race pour solenniser dignement par un copieux banquet l'anniversaire si glorieux du 31 décembre 1775, jour où leurs efforts réunis conservèrent le Canada à l'Angleterre, en défendant Près-de-Ville et le Sault-au-Matelot contre les attaques de Montgomery et d'Arnold.

—Vous paraissez au fait des particularités de ce combat, me dit le major ; de grâce racontez-le : nous sommes ici à vos ordres jusqu'à l'heure de la Diane, s'il le faut.

—Garçon, encore un peut de cette excellente tisane.

—A la santé des vainqueurs d'Arnold et de Montgomery,

(1) L'ancêtre paternel de l'auteur, négociant à Montréal, fut fait prisonnier par les Bostonnais, à Longueuil, en 1775. (Voir le *Manuscrit de Sanguinét*.)

(2) Il avait été décidé par le capt. De Horsey que l'*Aurora* hivernerait à la jetée des Commissaires du Havre, à Québec, afin d'être toute prête, en avril, pour repousser les agressions féniennes que l'on anticipait.

entonna le jovial major ! une rasade, mes amis, hip ! hip ! hurrah ! ! !

Or, la tisanne du major, c'était bel et bien un excellent punch au Bordeaux et au Cognac, avec une quantité infiniment petite d'eau pure comme accessoire. Le punch avait succédé à divers vins plus ou moins spiritueux, mais d'un fumet exquis. Je promis de me rendre à la prière du major, mais je posai comme condition préalable qu'il me serait permis d'offrir, au nom des citoyens de Québec, une santé à un des officiers de l'*Aurora*, le lieut. Douglas (1), notre concitoyen, et dont l'héroïsme, pendant le grand incendie, à Saint-Roch, du 14 octobre 1866, était dans toutes les bouches. Je demandai d'y adjoindre le souvenir de l'héroïque lieut. Baines, qui avait sacrifié ses jours, dans sa tentative pour sauver les victimes aux ravages de l'incendie ; puis, comme il avait été précédemment convenu entre mon hôte, le major Evans, et moi, que je donnerais un récit détaillé de l'anniversaire que nous célébrions ; voici le sommaire de mes remarques :

—Messieurs, il y a analogie entre le 31 décembre 1775 et le 31 décembre 1866. Nous avons parmi nous, en 1866, à cette date, la majestueuse *Aurora* (2) et vos *canonnières* sur les lacs, et j'aime à croire que les braves marins du *Lizard* et du *Hunter*, en 1775, étaient pour le moins aussi bruyants dans leurs ébats, tout aussi bien vus, dirai-je, en cette ville, ce 31 décembre-là, que les vôtres le sont par nous, gens de Québec, à cette date en 1866 ; car, le matelot de frégate, par sa carrière pleine de hasards, de dangers, par son chevaleresque dévouement à la patrie, sa gaîté, sa prodigalité proverbiale une fois à terre, a été de tout temps un personnage populaire, aimé de tous.

(1). Archibald Douglas, écuyer, lieutenant de la frégate anglaise l'*Aurora*, commandée par le capt. De Horsey, est fils cadet de feu le Dr. George M. Douglas, de Québec. Les services que les lieutenants Baines et Douglas rendirent au terrible incendie de 1866 resteront longtemps gravés dans la mémoire des Québécois. Baines y perdit la vie, Québec lui éleva un beau monument au cimetière Mont Hermon. M. Douglas, grièvement blessé au pied, tint le lit longtemps : on pense qu'il boîtera toujours. Honneur à leur dévouement ! Il y avait aussi à bord de l'*Aurora*, parmi les cadets, un autre Canadien, M. Vankoughnet, fils de feu l'hon. P. Vankoughnet, chancelier du Haut-Canada. Le capt. Storey, qui commande un de nos garde-côtes, était aussi un des lieutenants de l'*Aurora*.

(2) Le port de l'*Aurora* était au-delà de 3,000 tonneaux.

Il n'y a qu'un point sur lequel les deux anniversaires ne se ressembleront pas, car, il est peu probable que, demain, le 1^{er} janvier 1867, vous ayez capturé des Féniciens, des coupe-jarets, tandis que, le 1^{er} janvier 1776, les défenseurs de Québec se gaudissaient d'avoir sous l'écrout un grand nombre de prisonniers. L'histoire nous dit que, par compassion, ce jour-là les marchands de Québec se cotisèrent pour donner aux dits prisonniers, sous forme d'étrennes, une barrique de bière avec pain et fromage *ad libitum* ; mais laissez-moi vous lire un extrait d'une lettre qu'un officier anglais distingué, sous Wolfe, et qui avait l'honneur de commander aux milices anglaises de Québec, en 1775, le colonel Henry Caldwell écrivait après le blocus levé, à son ancien chef, le général Murray, alors en Angleterre. Comme il fut témoin oculaire de la lutte qui eut lieu à quelques pas seulement d'où nous sommes, son récit a droit à votre attention ; vous verrez aussi avec plaisir, sans doute, que le colonel Caldwell n'a pas l'habitude d'amoindrir les services que ses co-nationaux rendirent pendant cette mémorable matinée.

Après avoir fait remarquer que les vaisseaux du roi, le *Lizard*, capt. Hamilton, le *Hunter*, sloop de guerre, une frégate de 28 canons, et trente navires marchands et transports, étaient en hivernement dans le *Cul-de-Sac*, Caldwell dit « que les matelots étaient enrégimentés dans une brigade commandée par le capt. Hamilton. L'ennemi resta tranquille jusqu'au 31 décembre ; vers cinq heures du matin, le capt. Fraser, capitaine de la principale garde, en revenant de visiter ses sentinelles, jeta l'alarme à notre poste en nous disant qu'il se tirait plusieurs coups de fusil au Cap-aux-Diamants. Il faisait encore noir et une neige épaisse tombait. McLean (qui commandait en second dans la garnison, et qui, à vrai dire, était infatigable dans ses efforts) me pria de conduire une partie de mon commandement au Cap-aux-Diamants, et au cas où je trouverais que ce n'était qu'une fausse attaque, comme nous le supposons tous deux, d'y laisser un renfort et de ramener le reste de la troupe. J'y allai donc et je trouvai que l'ennemi tirait de loin : je vis que l'on n'y méditait rien de sérieux et ayant donné mes ordres, je retournai à la porte Saint-Louis.

Là je rencontrai le capitaine Laws, un militaire auquel le général avait donné le commandement d'un piquet extra, composé des meilleurs soldats d'un détachement du 7e et du corps de troupes commandés par McLean.

« J'enjoignis à ce dernier de revenir et d'attendre les ordres du général ; je m'avançai jusqu'à la porte Saint-Jean ; là j'appris pour la première fois que l'ennemi avait surpris le poste du Sault au-Matelot, et qu'il avait pénétré dans la Basse-Ville. Une portion des miliciens anglais m'accompagnait ; j'ordonnai aussi à ceux qui n'étaient pas requis pour la défense des remparts d'aller recevoir des ordres. Je pris un officier et un peloton des *Fusiliers* (le 7e) avec moi et m'élançai par la porte du Palais, justement au moment où le militaire (le capitaine Laws) que j'ai mentionné, assisté de 70 hommes, avait ordre de faire une sortie et d'attaquer l'ennemi, par derrière. Je courus en toute hâte, en passant par derrière l'Hôtel-Dieu, vers la Basse-Ville, et, chemin faisant, je cotoyai le piquet, montant la garde sous les ordres de l'officier qui le commandait ce jour-là : cet officier était le major Cox, ci-devant du 47e, maintenant lieutenant-gouverneur de Gaspé (1). Il me permit d'emmener avec moi notre ami Nairn, avec un lieutenant et trente hommes ; j'arrivai bientôt à la Basse-Ville, où les choses, bien qu'en un mauvais état, n'étaient pas désespérées. L'ennemi avait pénétré au Sault-au-Matelot, mais, ayant négligé de pousser d'avant, comme il eut dû le faire, il trouva sa marche obstruée par la barrière que nos gens fermèrent au moment où j'arrivais. Cette barrière était disposée de manière à intercepter toute communication entre le Sault-au-Matelot et le reste de la Basse-Ville. Comme j'arrivais, je trouvai les nôtres, les Canadiens surtout, peu empressés d'avancer vers la barrière ; ce qui nécessita de ma part beaucoup d'ef-

(1) En 1775, les devoirs, attributs et émoluments de ce mystérieux fonctionnaire ne devaient pas être très-étendus. " Le Lieutenant-Gouverneur de Gaspé, " ont à surveiller l'établissement de plusieurs colonies de loyalistes expatriés des provinces anglaises en révolte ; ce fut surtout à Douglstown et dans la Baie des Chaleurs qu'ils se fixèrent. La métropole dépensa même £80,000 sterling, pour indemniser ces loyaux sujets, des pertes que la proclamation de l'indépendance américaine leur causa. Ses loyaux sujets du Canada, auront-ils droit de compter sur une indemnité de £80,000 quand viendra le jour de l'Indépendance de la colonie.

forts. Pour rendre justice au vieux Voyer, leur colonel, bien qu'il ne soit pas un fameux officier, il ne montra aucun manque de courage. Cependant, mon arrivée avec Nairn, un lieutenant et cinquante matelots, donna aux nôtres une nouvelle ardeur. Je disposai nos hommes dans les différentes maisons qui dominaient la rue du Sault-au-Matelot ; les uns dans la maison où Lévy, le Juif, résidait, les autres chez Lymburner (1). Je plaçai les officiers des Fusileers dans la rue, la baïonnette au bout du fusil, prêts à recevoir l'ennemi s'il retournait de notre côté de la barrière ; ils avaient placé une échelle sur leur côté de la barrière et une autre de notre côté, cette dernière nous servit bien. Je la fis emporter, et je la fis appuyer sur le pignon d'une maison en face de nous, dont le front dominait la rue Sault-au-Matelot ainsi que leur côté de la barrière ; alors, j'envoyai le capitaine Nairn et Dambourgès, un officier du détachement de McLean, avec une escouade de soldats. Nairn et Dambourgès entrèrent par la fenêtre avec beaucoup de courage, au moment où l'ennemi entrait par la porte de devant. Mais Nairn les eut bientôt délogés avec ses baïonnettes, les poussant dans la rue, et ils ne tentèrent pas de s'approcher plus tard de la barrière. Ils continuèrent de faire un feu très-vif, des fenêtres de derrière des maisons qu'ils avaient occupées dans la rue Sault-au-Matelot, sur nos gens placés dans la maison de Lymburner, sur le quai de Lymburner et sur la rue adjacente. Je l'échappai bel ; étant allé en reconnaissance au point du jour sur le quai plus bas, au moment où ils occupaient le poste, ils demandèrent « qui va là ? » Je m'imaginai d'abord que ce pouvait être quelques-uns des hommes de Nairn, que je savais être en possession de la maison voisine de la leur. Je répondis : « un ami. » Qui êtes-vous, dis-je ? « La compagnie du capitaine Morgan, » répondirent-ils. Je leur dis d'avoir bon courage, qu'ils seraient bientôt dans l'intérieur de la ville, et je me blottis derrière une pile de planches, à dix ou douze pas

(1) La maison de Lymburner était bâtie sur l'emplacement où la Banque de Québec a depuis été construite ; l'onde du Saint-Laurent battait sur le quai en arrière, car la rue Saint-Jacques n'existait pas alors (*Renseignement fourni par M. J. B. Martel, secrétaire de la Commission du Hâere.*)

d'eux ; j'échappai de cette sorte. Leur feu se ralentit beaucoup après neuf heures, surtout quand j'eus placé en position sur le quai de Lyburner un canon de neuf ; la première décharge tua un des leurs et en blessa un autre. Je criai alors à Nairn de manière à ce qu'ils purent m'entendre, lui disant de me laisser savoir quand les nôtres tireraient de l'autre côté. Notre général avait envoyé 500 hommes cerner l'ennemi de ce côté ; ils se mirent bientôt à se rendre à Nairn qui nous les envoya prisonniers par la fenêtre. Bientôt ils se rendirent en si grand nombre que nous ouvrimus la barrière et ils déposèrent toutes les armes de ce côté-là, tandis que nos soldats qui avaient fait la sortie étaient employés de la même manière du côté opposé. Le retard à nous joindre était causé par la capture des fuyards qu'ils envoyèrent prisonniers dans la ville par la rue du Palais. Ils n'essayèrent pas un seul coup de feu et arrivèrent à ce côté de la barrière où l'ennemi avait pénétré au moment où l'officier envoyé par moi, pour s'emparer de notre ancien poste, y arrivait avec un petit détachement supporté par Nairn et cent hommes. Ainsi se termina notre assaut de ce côté, l'ennemi y laissa près de 20 morts, plus de 40 blessés et à peu près 400 prisonniers. Avec plus de vigueur, ils eussent pu s'emparer de la Basse-Ville entière et y admettre leurs amis du côté opposé avant que les nôtres eussent pu se remettre de la panique que la nouvelle de leur succès causa d'abord. »

Quand cet extrait de la lettre du Col. Caldwell eût été lu, le major Evans me dit :

—J'avais compris que c'étaient les efforts réunis des Anglais et des Canadiens qui sauvèrent Québec ce jour-là ; jusqu'à présent, les héros de l'aventure sont surtout Nairn, Laws, McLean et Caldwell.

—C'est, voyez-vous, lui dis-je, qu'il y avait, en 1775, deux manières d'écrire l'histoire, comme il y avait deux poids, deux mesures pour évaluer les services que les Canadiens et les Anglais pouvaient rendre. Laissez moi maintenant vous lire la relation de ce combat par un homme bien renseigné, un avocat de Montréal, qui prit une part active dans les événements de 1775-6, M. Simon Sanguinet.

« Le 31 décembre 1775, à cinq heures du matin, les Bostonnais, au nombre d'environ trois cent cinquante, ayant à leur tête le général Montgomery, vinrent pour escalader près de la ville, et en même temps cinq cent cinquante, ayant à leur tête M. Arnold, s'avancèrent pour attaquer le Sault (le poste du Sault) au Matelot. Le capitaine McLeod, du Royal Emigrant, qui était de garde à ce poste, malgré qu'il fût averti par les factionnaires de l'approche des Bostonnais, feignit de n'en vouloir rien croire. La garde voulut prendre les avances ; mais il s'y opposa, de manière que les Bostonnais montèrent les palissades, s'emparèrent des canons qui étaient sur un quai ; alors les factionnaires se rendirent à la garde sans tirer un seul coup de fusil et s'emparèrent de toutes les maisons du Sault-au-Matelot ; alors le capitaine McLeod qui commandait la garde, fit le souï ; il se fit porter par quatre hommes. Il y avait tout lieu de croire qu'il avait des intelligences avec les Bostonnais ; il fut mis aux arrêts jusqu'au printemps, après le départ des Bostonnais devant Québec. Quelques écoliers, qui étaient à cette garde, vinrent donner l'alarme à la Haute-Ville ; à l'instant l'on fit sonner toutes les cloches et battre le tambour. Tout le monde se réveilla et chacun courut à la place d'armes. Les écoliers et plusieurs citoyens, qui étaient de piquet ce jour-là, se rendirent au Sault-au-Matelot, à la garde de ce poste, ne croyant pas que les Bostonnais étaient dans cette partie, mais la surprise fut grande quand ils se trouvèrent parmi les Bostonnais qui leur présentèrent la main en disant : *vive la liberté* ; à ces mots, les écoliers s'apercevant qu'ils étaient au milieu de leurs ennemis, se trouvèrent dans un triste embarras : plusieurs d'entre eux commencèrent à s'évader, mais les Bostonnais, voyant leur dessein, les désarmèrent ; cependant, plusieurs montèrent à la Haute-Ville, sur la place d'armes, où toute la garnison était assemblée, en criant de toute leur force que les ennemis étaient dans le Sault-au-Matelot, qu'ils avaient pris la garde et une batterie. Comme c'étaient des jeunes gens, on eut peine à les croire ; cependant, le général Guy Carleton donna aussitôt ordre au colonel (McLean) de courir à la Basse-Ville, afin de connaître la vérité ; il revint à l'instant, en criant : « Oui, pardieu, il est bien vrai que les

ennemis sont dans le Sault-au-Matelot.» Alors le général Carleton dit aux citoyens que c'était le temps de se signaler et de montrer leur courage. Il donna ordre à deux cents hommes d'aller au Sault-au-Matelot : quand ils se virent près de l'ennemi, ils se trouvèrent saisis de crainte et de surprise du grand progrès que les Bostonnais avaient fait, car ils avaient déjà posé trois échelles sur la troisième barrière, qui était la plus faible et la dernière à franchir. L'alarme augmenta et tout était en combustion. Le désordre régnait partout et tous ceux qui devaient commander ne se pressaient pas d'avancer. La crainte s'empara davantage de l'esprit des meilleurs royalistes qui entendirent crier les Bostonnais «mes amis» en nommant le nom de plusieurs citoyens de la ville, «êtes-vous là?» On s'aperçut alors par ces paroles qu'il y avait encore plusieurs traitres dans la ville, et c'est ce qui fit trembler les bons citoyens. Qu'importe? un nommé Charland, canadien, aussi fort qu'intrépide, tira par dessus la barrière les échelles de son côté; il y avait alors plusieurs Bostonnais tués le long de la barrière, parce que l'on commençait à fusiller de part et d'autre. Les Bostonnais avaient, pour se distinguer, un papier cacheté sur le sommet de la tête où était écrit: «*vive la liberté,*» d'autres «*mors aut victoria.*» Alors les Bostonnais abandonnèrent le dessein d'escalader cette dernière barrière et se retirèrent dans les maisons, ouvrirent les fenêtres et tirèrent de tous côtés. Ils approchèrent de maison en maison et s'ils n'eussent été arrêtés, ils seraient parvenus à celle qui faisait le coin de la barrière, mais M. Alexandre Dumas, qui était un capitaine, ordonna de s'emparer de cette maison. Dans l'instant, le sieur Dambourgès monta par une fenêtre, par le moyen des échelles enlevées à l'ennemi, suivi de plusieurs Canadiens, défonça la fenêtre du pignon de la maison; il y trouva déjà plusieurs Bostonnais. Après avoir tiré son coup de fusil, il se précipita avec sa baïonnette et entra dans la chambre avec plusieurs Canadiens qui le suivaient, armés du même courage; ils jetèrent la frayeur parmi les habitants qui se rendirent prisonniers. Sur ces entrefaites, le général Guy Carleton fit sortir deux cents hommes par la porte du palais, commandés par M. Law, afin de couper la retraite aux Bostonnais, s'ils voulaient s'en retourner, et les mettre entre deux feux. On en

donna aussitôt avis aux citoyens qui avaient arrêté les Bostonnais au Sault-au-Matelot, ce qui augmenta leur courage. M. Law se rendit avec ses deux cents hommes à l'autre bout du Sault-au-Matelot, ayant sorti par la porte du palais et entra dans une maison où étaient tous les officiers des Bostonnais, qui tenaient conseil sur le parti qu'ils avaient à prendre ; alors plusieurs officiers Bostonnais tirèrent leurs épées pour le tuer, mais il leur dit qu'il avait douze cents hommes qu'il commandait, et que, s'ils ne se rendaient à l'instant, ils seraient tous tués sans miséricorde. Quelques officiers regardèrent par la fenêtre. Il leur parut effectivement y avoir beaucoup de monde, quoiqu'il n'y eut que deux cents hommes, alors ils traitèrent plus favorablement avec M. Law et se rendirent prisonniers. Cette ruse leur conserva la vie.

« Comme les Canadiens étaient à l'extrémité du Sault-au-Matelot, du côté de la Basse-Ville, et qu'ils tiraient continuellement sur les Bostonnais, ils entendirent une voix qui criait : « Ne tirez plus, Canadiens, car vous allez tuer vos amis. » L'on crut d'abord que c'était une feinte de la part des Bostonnais, et comme l'on continuait à fusiller, on entendit encore proférer les mêmes paroles. On cessa alors de faire feu, reconnaissant la voix de plusieurs des nôtres, qui avaient été faits prisonniers ; en même temps les Bostonnais demandèrent quartier, en disant qu'ils se rendaient prisonniers ; les uns jetèrent leurs armes par les portes et par les fenêtres des maisons, les autres, saisis de frayeur, se cachèrent dans des caves et des greniers, et la plus grande partie présentèrent la crosse de leurs fusils. Le combat dura deux heures. »

— Tout en laissant au col. Caldwell et à ses braves compagnons leurs lauriers, vous voyez que les Canadiens eurent leur part des dangers et des succès (1) : Car Dambourgès, Dumas,

(1). Le 2 janvier 1777, le Gouverneur, Sir Guy Carleton, répondait comme suit à une adresse de félicitations que lui présentèrent « les nouveaux et fidèles sujets de Sa Majesté en la ville de Québec, » les Canadiens-Français :

« Messieurs,

« Je vous remercie de votre adresse qui me flatte d'autant plus qu'elle me prouve votre fidélité et votre attachement à notre très-gracieux Souverain, et je participe sincèrement avec vous à la joie de cette journée que vous avez à jamais rendue célèbre par le courage et la fermeté que vous et vos concitoyens avez eus, qui seul vous ont sauvés et vos familles de la ruine qui vous menaçait. »

Charland, Dumont et Voyer, mon cher major, sont des noms vénérés parmi nous.

La séance fut close par une santé avec tous les honneurs, aux braves défenseurs de Québec le 31 décembre 1775.

L'HONORABLE W. SHEPPARD.

IN MEMORIAM.

“ Oh ! combien est heureux celui qui, solitaire,
Ne va point mendiant de ce sot populaire
L'appui, ni la faveur ; qui, paisible, s'étant
Retiré de la cour et du monde inconstant,

.....
Ne s'assujettissant aux plaisirs tyranniques,
D'un seigneur ignorant, et ne vivant qu'à soi,
Est lui-même sa cour, son seigneur et son roi.

(JEAN DE LA TAILLE).

Qu'il me soit permis de consigner ici mes sincères regrets, de la perte d'un littérateur ami, dont les données spontanément fournies et les sages conseils ont contribué, j'aime à le reconnaître, au succès des *Maple Leaves*. Il me plaisait de voir dans l'honorable Wm. Sheppard, le riche, le courtois, le savant châtelain de Woodfield, du gentilhomme lettré en Canada, le beau idéal. Woodfield ou, si on le préfère, Samos, était sans contredit un des sites les plus enchanteurs, non-seulement de Sillery, où les paysages sont ravissants, mais, le dirai-je, du Canada entier. Choyé, admiré des grands, M. Sheppard était également aimé du peuple. Doué d'une heureuse mémoire, alerte, gai comme un jeune homme, je me le rappellerai toujours avec plaisir, un jour que, âgé de 83, il venait me convier à un examen des fougères indigènes dans les profondeurs du ravin du ruisseau Saint-Denis. Excursion intéressante, mais passablement ardue, comme j'eus lieu de le constater.

Je désirerais consacrer à sa mémoire plus qu'une hâtive notice nécrologique. Dans la carrière militante que les *Maple Leaves* m'ont faite auprès de plusieurs de ceux qui n'ont appris nos luttes du passé que de l'historien Wm. Smith, M. Sheppard était un de ceux qui s'offensait le moins de mes appréciations.

Au milieu des salves d'artillerie, qui, le 1er juillet 1867, marquaient le nouveau régime que la Confédération introduisait en ces contrées, le télégraphe annonçait la maladie, bientôt le décès, d'un homme qui avait vu bien des régimes. Les Nestor de Québec apprenaient qu'un des *anciens* de la ville, un des leurs, venait de clore une longue, une honorable carrière.

Né en 1783, M. Sheppard remontait presque aux premiers temps de la domination anglaise; il avait vu le Canada sans constitution politique; puis la constitution de 1791 créant la *Province de Québec*; puis l'Union de 1841, imaginée pour détruire la *Province de Québec* et anglifier sa nombreuse population d'origine française. Plus tard, la Providence, dans ses décrets, octroyait à cet homme des anciens temps, quelques jours, ou mieux quelques heures, pour saluer l'aurore de la constitution nouvelle, le nouveau pacte politique de 1867, qui ramenait la *Province de Québec*. M. Sheppard a vu tous ces changements.

Notre ancien ami se plaisait à évoquer les heures roses de sa jeunesse, perdues parmi les scènes palpitantes du passé. Il avait souvenance du Prince Edouard, quand ce dernier résidait à Beauport, en 1793. Il avait donc vu, ou pu voir, la belle Madame St. Laurent, cette élégante française, veuve du col. Fortisson, qui avait tenu sur les fonts baptismaux un des fils de l'illustre député du comté de Beauport, M. De Salaberry. Du moins, il se rappelait distinctement que le duc de Kent, père de notre auguste souveraine, était allé à un bal chez un des premiers négociants de Québec d'alors, M. Adam Lymburner, qui, à ses connaissances dans le négoce, réunissait une science profonde dans la politique, et fut député en 1791, en Angleterre, pour faire des remontrances à la mère-patrie. Son éloquente harangue se trouve dans le *Canadian Review*, publié à Montréal, en 1826. M. Lymburner, avec nombre de négociants anglais, résidait dans le quartier fashionable des marchands en 1793, le Sault-au-Matelot. Sans doute, des fenêtres du salon, l'aimable hôte désigna au Prince du doigt le lieu voisin où Arnold, seize ans plus tôt, avait été blessé: c'était une journée mémorable que celle-là pour toutes les

nationalités du Canada. M. Sheppard ne paraît pas avoir pris une part bien active dans la politique: ses goûts littéraires l'emportaient sur le désir des succès dans l'arène parlementaire. Il a pourtant contemplé de près cette époque brûlante de l'ancienne chambre d'assemblée, l'époque des 92 résolutions.

Tout absorbé, avec le Dr. John Charlton Fisher, le comte de Dalhousie, et autres studieux amis dans la création (1) de la *Société Littéraire et Historique*, engagé dans de grandes entreprises commerciales, il ne voyait les *illustrations* du jour que dans l'intérieur de sa villa, à Samos, sur le chemin du Cap Rouge, à Sillery. La villégiature remplit une partie notable de l'existence de M. Sheppard, et bien que ses connaissances, son entourage, son caractère élevé, le désignassent de bonne heure au gouvernement comme digne de figurer au Conseil législatif, il ne semble y avoir brillé qu'au second rang.

Disons un mot de sa villa, à coup sûr une des merveilles du Canada.

WOODFIELD.

Sous les arcades de verdure

Où le rossignol fait son nid.

B. SULTÉ.

Dans les replis d'une ombreuse forêt de pins et de chênes, à trois milles de Québec, à l'ouest, il existe un site que la nature semble s'être complu à orner de ses plus coquets appâts.

Une rive escarpée en borne l'étendue vers le sud-est; au

(1) La *Société Littéraire et Historique* fut fondée en 1824. En 1829 cette institution, composée au début de hauts dignitaires et personnages officiels presque tous d'origine anglo-saxonne, s'amalgama avec la *Société pour l'encouragement des Arts et Sciences*, fondée en 1827, en grande partie par des Canadiens-Français de distinction. Son objet, tel qu'indiqué dans le Charte Royale que lui octroya le Roi de la Grande-Bretagne, Guillaume IV, est "de faire des recherches dans l'histoire primitive du Canada, acquérir et publier des documents, intéressants et utiles, sur l'histoire naturelle, civile et littéraire de l'Amérique Britannique, et pour l'avancement des arts et des sciences dans la Province du Bas-Canada." On voit parmi ses anciens membres les noms des hommes les plus distingués de Québec, appartenant aux deux nationalités. Son Excellence le comte de Dalhousie, Sir James Kempt, T. C. Aylwin, Hy. W. Bayfield, Hy. Black, le col. J. Bouchette, R. S. M. Bouchette, Jos. Bouchette, le juge Burton, John Caldwell, R. E. Caron, W. Coghane, Dominick Daly, Messire Jérôme Demers, R. D'Estimeauville, W. B. Felton, J. C. Fisher, F. X. Garneau, La. Gagy, John Hall, André-Rémi Hamel, Jos. Hamel, Jas. Harkness, Wm. Kemble, Jas. Kerr, Pierre Laforce, Louis

bas, à cent pieds, et davantage, le majestueux Saint-Laurent laisse miroiter le cristal bleu de son onde. Parcs, prairies, jardins, serres, vergers, guérêts, le tout couvre à peu près cent arpents.

Un prélat français, amateur de la belle nature, Monseigneur Herman Dosquet, évêque de Samos *in partibus*, dans ses visites pastorales, vers le commencement du siècle dernier, frappé sans doute de l'éclat du paysage, y fonda une villa. Une plaque de métal, découverte dans les fondations, quand la maison fut rebâtie par M. Sheppard, marque 1732. Cette relique du passé fut déposée dans les salles de la Société Littéraire et Historique et périt plus tard dans l'incendie. Monseigneur donna à son manoir le nom de Samos, nom que la voie publique à cet endroit a retenu jusqu'à ce jour. Ce superbe domaine passa, peu de temps après la cession du Canada, au juge Adam Mabane, décédé en 1792. En 1775-6, Samos fut occupé par les soldats de Montgomery et d'Arnold. Le 10 novembre, 1775, une portion de ces barbares traversèrent le fleuve, à Sillery, et s'emparèrent, entre autres, de la villa du colonel Caldwell, Sans-Bruit (1), sur le chemin Sainte-Foye. Samos devint un des hôpitaux pour les infortunés Yankees, que la petite vérole moissonna si abondamment pendant cette campagne. Le juge Mabane eut soin de se faire indemniser pour les ravages que l'ennemi avait causés à sa splendide résidence; à son décès le manoir échut à sa sœur: plus tard, en

Lagueux, Pierre de Salles Laterrière, Hy. Lemesurier, W. K. McCord, Roderick McKenzie, Jos. Morrin, Geo. J. Mountain, F. X. Perrault, Jos. Frs. Perrault, Frs. Ward-Primrose, Wm. Price, Randolph J. Routh, William Sax, Jonathan Sewell, William Sheppard, Chs. Jas. Stewart, évêque anglican, Messire Joseph Signay, plus tard archevêque du diocèse, Andrew Stuart, Jean-Thomas Taschereau, Jos. Remi Vallières, George Vánfelson, N. F. Belleau, Geo. Osborne, Gustavus Wicksteed, Daniel Wilkie et une centaine d'autres. Si la mort ou l'absence de plusieurs des principaux membres de la société lui fit perdre un peu de son éclat, et si l'incendie dévora sa bibliothèque plus tard, ceux qui ont suivi, depuis la Confédération, les progrès de cette institution scientifique, avoueront que les divers bureaux de direction qui se sont succédés depuis 1867 n'ont rien négligé, pour lui rendre son ancienne splendeur.

La bibliothèque comprend un choix de livres très-étendu et le Musée renferme presque toute la Faune du Canada.

(1) *Sans-Bruit*, longue maison en bois, a existé jusque vers 1811. M. John Fraser, de cette ville, me dit que cette résidence fut détruite, cette année là, par le feu.

1792, Samos reçut, dans ses vastes salles, un autre évêque ; cette fois, l'évêque anglican Mountain, père de celui qui mourut en 1805. Il y séjourna plusieurs années.

L'évêque Mountain paraît avoir fort goûté la solitude bocagère de Samos, plus, dirons-nous, que son prédécesseur, Mgr. Dosquet. Ce dernier trouva l'existence ennuyeuse dans la colonie, même sous les pins murmurants de Samos. Samos

AUX

*Grands pins contournés, dont les voûtes ombreuses
Chantent au moindre vent.*

Au temps de saint Louis, l'archevêque Odon Rigault, frappé de la beauté d'une des royales villas de France, s'était écrié : « Que ne suis-je châtelain de Gaillon ! » et pourtant, ni l'archevêque français du treizième, ni l'évêque canadien du dix-huitième siècle, ne trouvèrent le bonheur là où ils l'avaient rêvé, dans un paradis terrestre.

En 1807, l'hon. Mathew Bell, alors un des princes du commerce canadien, fit l'acquisition de Samos, qui avait pris le nom de Woodfield ; M. Sheppard l'acheta en 1816, époque où il commença à donner libre essor à ses goûts littéraires.

Bientôt, une bibliothèque nombreuse, bien choisie, une savante horticulture, des jardins d'hiver, une jolie volière d'oiseaux, ajoutèrent aux charmes du manoir canadien : la châtelaine, madame Sheppard, aimait aussi les lettres et fit de la botanique et de la conchologie, ses études favorites. Les comptes-rendus de la Société Historique en font foi : elle fit présenter à cette société, par l'entremise de son époux, qui en était le Président, une étude sur la conchologie, à laquelle fut décernée une médaille. Le premier rapport des comptes-rendus de la société, publié en 1829, contient l'écrit de Madame Sheppard (1), ainsi que le catalogue des Plantes du Canada, préparé en 1827, par son amie, la comtesse de Dalhousie (2). L'élégante comtesse allait botaniser dans le bois Gomin, avec sa studieuse amie, Madame Sheppard.

En 1842, l'incendie, en l'absence des maîtres, réduisit en

(1) " *M. Sheppard of Woodfield on the Shells which characterize Quebec and its environs.* "

(2) " *Catalogue of Canadian plants, collected in 1827, and presented to the Literary and Historical Society, by Her Excellency the Countess of Dalhousie.* "

condres le manoir. Sans perdre courage, M. Sheppard se mit de nouveau à l'œuvre, restaura le tout avec améliorations nouvelles. En 1847, année tristement célèbre par bien des désastres parmi nos marchands exportateurs des bois canadiens, un revers de fortune atteignit l'honorable membre du Conseil législatif, et nécessita sa retraite et de Woodfield et du Conseil législatif. Woodfield fut acheté par feu M. Thos. Gibb, de Québec, lequel l'échangea avec son frère, M. James Gibb, alors Président de la Banque de Québec ; le nouveau et opulent propriétaire puisa largement dans ses coffres pour embellir un séjour que sa famille occupe encore : le domaine est actuellement divisé en deux, la portion nord appartient à M. John Lawson Gibb ; celle vers le sud, à son frère cadet, M. James Gibb.

M. Sheppard, oublié de tous, excepté de ses anciens amis, mais plein de vigueur et amant (3) des lettres, comme dans ses meilleures années, alla ensevelir, dans une petite villa près de Drummondville, à Farymead, ses regrets et ses goûts littéraires. Il y a passé ses vingt dernières années. Chaque été, il revenait à Sillery retirer ses rentes sur les terres du village qu'il avait fondé, Sheppardville, ou, comme il s'appelle aujourd'hui, Bergerville. On eût pu, par une belle après-midi de juin ou de septembre, voir un beau vieillard, à haute taille, à cheveux blancs, côtoyer, pensif et fier, le ruisseau Belle-Borne, qui serpente sous les verts bocages de Woodfield, les mains pleines de fleurs des bois ou de quelques fougères. De loin, il s'arrête pour contempler les créneaux du château qui lui rappellent tant de joies, de revers, de succès, de larmes.....

M. Sheppard fut frappé d'apoplexie, au moment où il se rendait à Québec, comme un des délégués au synode anglican. S'il ne fit que peu de bruit dans cet étang troublé que l'on appelle la politique, où grouillent parfois tant de fangeuses intrigues, comme homme de lettres, comme homme de bien, la patrie reconnaissante lui doit un souvenir. Il avait 84 ans à son décès.

Sillery, 10 juillet 1867.

(3) M. Sheppard a laissé plusieurs causeries littéraires, et quelques petits travaux historiques, dont quelques-uns ont été insérés dans les comptes-rendus de la Société Littéraire et Historique de Québec.

SPENCER WOOD.

LA RÉSIDENCE DE NOS GOUVERNEURS.

J'aime les nobles parcs aux arbres réguliers,
Comme on n'en voit, hélas ! plus guère qu'en gravure,
Avec de la charmille et de grands escaliers
Montés et descendus par des gens en parure.

EMILE AUGIER.

Le plus beau domaine de Sillery, l'on peut dire, du Canada, est, sans contredit, Spencer-Wood. Il a pris ce nom au temps où l'hon. Michael H. Perceval, percepteur impérial des douanes, à Québec, l'habitait, c'est-à-dire de 1815 à 1830. Avant cette date, cette résidence était connue sous le nom de *Powell Place*, d'après le général anglais Powell, qui y avait résidé. Comme bien des royales villas de France et d'Angleterre, Spencer Wood a eu ses périodes de splendeur et ses années de décadence.

En référant aux œuvres du poète anglais Kidd, publiées en 1830, on voit que, du temps de l'hon. M. Perceval, Spencer-Wood, qu'il avait nommé ainsi d'après l'hon. Spencer Perceval, illustre homme d'Etat en Angleterre, et son parent, sinon son protecteur, on s'aperçoit, disons-nous, que Spencer-Wood était en renom pour ses paysages. Kidd y consacre un petit poème :

SPENCER WOOD.

Through thy green groves, and deep receeding bowers,
Loved SPENCER-WOOD I how often have I strayed,
Or mused away, the calm, unbroken hours,
Beneath some broad oak's cool, refreshing shade.

There, not a sound disturbed the tranquil scene,
Save welcome hummings of the roving bee,
That quickly flitted o'er the tufted green,
Or where the squirrel played from tree to tree.

And I have paused beside that dimpling stream,
Which slowly winds thy beauteous groves among,
Till from its breast retired the sun's last beam,
And every bird had ceased its vesper song.

Spencer-Wood contient maintenant quatre-vingts acres de terre, qui descendent en pelouse verte jusqu'à la cime du cap. Aux jours de sa plus grande splendeur, quand M. Henry Atkinson, riche négociant de Québec, le possédait, cette demeure comprenait la propriété avoisinante, Spencer Grange ; son étendue était d'au moins cent vingt acres.

Les galeries de peinture, objets d'arts, statues, fontaines, parterres, serres à raisins, serres à fleurs ou à fruits exotiques de Spencer Wood, faisaient l'admiration de tous les étrangers. Non satisfait des serres déjà construites autour de son

The blushing arbours of those classic days,
Through which the breathings of the slender reed,
First softly echoed with Arcadia's praise,
Might well be pictured in this sheltered mead.

And blest were those who found a happy home
In thy loved shades, without one throb of care—
No murmurs heard, save from the distant foam,
That rolled in columns o'er the great *Chaudière*. (1)

And I have watched the moon in grandeur rise,
Above the tinted maple's leafy breast,
And take her brilliant path-way through the skies,
Till half the world seemed lulled in peaceful rest.

Oh! these were hours, whose soft enchanting spell
Came o'er the heart, in thy grove's deep recess.
Where e'en poor Shenstone might have loved to dwell,
Enjoying the pure balm of happiness!

But soon, how soon, a different scene I trace,
Where I have wandered, or oft musing stood :—
And those whose cheering looks enhanced the place,
No more shall smile on thee, lone SPENCER WOOD ! (2)"

(*The Huron Chief and other Poems* ;—ADAM KIDD.)

(1) "The Falls of the *Chaudière* are about nine miles from Quebec, on the South Shore of the St. Lawrence, and for beauty and romantic scenery, perhaps not surpassed in all America. They are not so magnificent as Niagara, but certainly far more picturesque."

(2) "This is one of the most beautiful spots in Lower Canada, and the property (1830) of the late Hon. Michael Henry Perceval, who resided there with his accomplished family ; whose polished and highly cultivated minds, rendered my visits to SPENCER-WOOD doubly interesting. The grounds and gravel walks are tastefully laid out, interspersed with a great variety of trees, planted by the hand of nature. The scenery is altogether magnificent, and particularly towards the east where the great precipices overhang Wolfe's Cove. This latter place has derived its name from that hero, who, with his British troops, nobly ascended its frowning cliffs, on the night of the 13th Sept., 1759, and took possession of the Plains of Abraham."—ADAM KIDD, 1830.

castel, M. Atkinson éleva, à grands frais, pour les espèces tropicales, une nouvelle serre de 100 pieds, sur la partie ouest de Spencer-Wood, à Spencer-Grange, qu'il venait de fonder. Au moyen de dalles de fer, recouvertes de tuiles, il réussit à donner à la légère couche de terre superposée une chaleur constante de 80° à 90°, en introduisant l'eau chaude. Lorsque la température au dehors était à 40° au-dessous de zéro, que l'ouragan sévissait, que les froids atroces de janvier assombrissaient la nature entière, l'intérieur de la serre étalait à l'œil ébloui, des massifs de verdure, des bosquets parfumés, où l'oranger, l'amandier, le figuier, l'ananas, le pêchier exhibaient leurs fleurs roses ou leurs fruits d'or ou empourprés. Nous nous rappelons encore avoir vu, à un des banquets de Lord Elgin, un ananas monstrueux exhalant un parfum exquis, c'était un don au noble comte par le propriétaire de Spencer Wood. Le plus grand triomphe de l'habile jardinier de M. Atkinson, M. Lowe, fut d'avoir conduit à maturité une banane, *musa cavendishii*, pesant 90 lbs. Celle produite en Angleterre par le célèbre horticulteur sir Joseph Paxton, ne pesait que 112 lbs. La banane, rare exotique introduite dans la Grande Bretagne de l'île Mauritius et des Indes Occidentales, combine la saveur de l'ananas, du melon et de la poire.

On trouva si merveilleux un tel résultat, dans le climat hyperboréen de Québec, qu'un dessin en fut envoyé à Londres et inséré avec un compte-rendu dans l'*Illustrated News*.

A d'autre temps, c'était des surprises adroitement ménagées. Le *Stanhopea Tigrina*, en épanouissant sa fleur laissait entendre une détonation, à la grande surprise des personnes non initiées.

Était-ce la fleur emblématique des poètes, préconisée par Autran?

On dit qu'au fond des bois fermés à l'œil profane,
 On passe à peine un oerf allant à l'abreuvoir,
 Au milieu des gazons qu'aucun hiver ne fane,
 Il existe une fleur miraculeuse à voir.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions décrire toutes les merveilles d'art que l'habile M. Lowe savait créer.

Le jardin de Spencer-Wood est décrit dans *London's Encyclopedia of Gardening* et dans le *Gardener's Magazine*, publiés à Londres. Mais, si fontaines, statues, tableaux et serres ont disparu, les ravissants paysages, les pittoresques points de vue existent encore. On y parcourt un réseau d'avenues ombragées par des épinettes touffues, de grands pins, de verdoyantes érables, des chênes majestueux et antiques.

Quel livre vaut un arbre auguste et tout en fleurs ?
L'homme fait en six mois un livre et des moillourz,
Dieu met cent ans à faire un chêne.

L'historique ruisseau Saint-Denis, par où Wolfe atteignit les hauteurs d'Abraham, borne le domaine à l'est, tandis que le ruisseau Belle-Borne, au temps de M. Atkinson, était la ligne de démarcation entre Spencer-Wood et Woodfield, maintenant la résidence de M. J. Gibb, et, en 1731, la villa de l'évêque Dosquet, qui lui donna le nom de Samos.

L'extrémité est ornée d'un petit cap, où l'on a érigé un Belvédère, et la pointe ouest est également couronnée d'un vide-bouteilles. De ces deux endroits, les points de vue sont ravissants.

C'est au sein de cette grandiose nature, sur ce terrain classique de notre histoire, que s'élève le château de Spencer-Wood, certainement peu remarquable sous le rapport de l'architecture, mais ayant toutes les conditions de confort voulues.

Voilà le charmant site que la munificence du gouvernement d'Ottawa assure à notre Lieutenant-Gouverneur, loin des miasmes délétères de la cité, tout en épargnant à la Province des frais de construction d'au-delà de \$50,000.

Quand le fastueux comte d'Elgin y tenait ses levers, il était loin de prévoir, lui, que, parmi ses successeurs, y trônerait un gouverneur d'extraction française ; car l'on était alors d'avis que Vaudreuil avait pour toujours clos l'illustre phalange des Champlain, des Montmagny, des Frontenac, des Longueuil, des LaGallissonnière, des Vaudreuil, en Canada.

L'hôte de céans est, maintenant, un Canadien-Français,

offrant l'hospitalité de son château à Son Altesse Royale, le fils de notre Souveraine, le prince Arthur (1).

Spencer Wood avait aussi ses grands personnages et ses fêtes champêtres en 1809, au temps de Sir James Craig ; la parole est à l'auteur des « Anciens Canadiens : »

« Dès huit heures et demie du matin, par une belle journée du mois de juillet,—je dis une belle journée, car pendant trois années consécutives le soleil le plus brillant éclaira ces belles fêtes,—l'élite de la société laissait Québec pour se rendre à l'invitation de sir James Craig. Arrivés à Powell-Place, les convives descendent de voiture sur la voie royale, et s'enfoncent dans la forêt en suivant un sentier qui, après maints détours, vous conduit à un charmant *cottage*, ayant vue sur le magnifique Saint-Laurent, qui semble surgir, tout à coup, des bosquets qui le couronnent. Des tables de quatre, de six et de huit couverts chacune, sont dressées en face du cottage, sur une immense plateforme de madriers polis, qui servira ensuite de salle de danse en plein air.

« Au fur et à mesure que les convives arrivent, ils forment une petite société pour déjeuner en famille. Je dis en famille, car, à part un aide-de-camp qui fait les honneurs aux principaux personnages, et à part les servants, rien ne vient troubler les petits groupes d'amis intimes qui prennent ensemble ce premier repas, composé de viandes froides, beurre, raves, thé et café.

O'était un charme de les voir
Echanger entre eux les rasades

.....
Et croquer les vertes salades.

Le taillis, les eaux, les grands blés,
La terre même qui poudroie
Autour des groupes attablés
Tout respirait amour et joie.

—(AUTRAN.)

(1) Cette esquisse fut préparée à l'occasion du séjour du Prince Arthur à Spencer Wood,—l'hôte de Sir N. F. Belleau,—devenu aussi cher aux Canadiens par sa courtoisie et sa bienveillance que l'avait été son aïeul, le Prince Edouard, aux citoyens de Québec, en 1791. Je conserverai longtemps le souvenir de ses remarques bienveillantes, exprimées en bon français, lorsqu'il visita mon musée à Spencer Grange.

« Enfant de la libre Angleterre
Sois le bienvenu parmi nous ! »

—(B. SULTE.)

« Ceux qui ont terminé cèdent la place à d'autres et se promènent dans les jardins et les bosquets environnants.

« A dix heures, toutes les tables sont enlevées, et les convives sont dans l'attente de ce qui va suivre.

« En effet, le cottage, comme le château dans l'opéra de Zémire et Azor, semble attendre que la baguette d'une fée lui donne la vie. Après quelques minutes d'attente, la porte principale s'ouvre et livre passage au petit roi Craig, suivi de son brillant état-major ; au même instant, un orchestre invisible, perché au sommet de hauts peupliers, joue le *God save the King* ; les têtes se découvrent et chacun écoute en silence l'air national de la Grande-Bretagne.

« Les convives les plus distingués s'empressent d'aller présenter leurs hommages au gouverneur ; ceux et celles d'entre eux qui ne doivent point prendre part à la danse, s'asseyent sur les galeries, où trône Son Excellence ; un aide-de-camp crie : *Gentlemen, take your partners!* (messieurs, prenez vos danseuses) et le bal commence.

« Soixante ans se sont écoulés depuis ce jour où, danseur infatigable, je dansais comme un tourbillon, une contredanse de trente couples. Mes pas, qui se traînent aujourd'hui pesamment, laissaient alors à peine la trace de leur passage. Toute la jeunesse qui animait cette fête des anciens temps dort aujourd'hui dans le silence du sépulcre ! celle même, la belle d'entre les belles, celle qui a partagé mes joies et mes douleurs, celle qui, en ce jour même, accepta pour la première fois pour la conduire à la danse une main qui, deux ans plus tard, devait la conduire à l'autel de l'hyménée, celle-là aussi a suivi depuis longtemps le torrent inexorable de la mort qui entraîne tout sur son passage.

« Ces souvenirs rappellent à ma mémoire ce beau passage d'Ossian :

« But why art thou sad, son of Fingal? why grows the
 « cloud of thy soul? the sons of future years shall pass away :
 « another race shall arise. The people are like the waves of
 « the ocean ; like the leaves of woody Morven : they pass
 « away in the rustling blast, and other leaves lift their green
 « heads on high. »

« En effet, pourquoi ces nuages sombres attristent-ils mon Ame ? les enfants de la génération future passeront bien vite, et une nouvelle, surgira. Les hommes sont comme les vagues de l'océan ; comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine ; comme les vents d'automne qui dépouillent mes bocages, mais d'autres feuilles aussi vertes couronnent leurs sommets. Pourquoi m'attrister ? quatre-vingt-six enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé ! Et si je trouve grâce, au tribunal de mon souverain juge, s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui a embelli le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleurs, nous prierons ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre.

« Je retourne à la fête où m'attend le lecteur. Il est deux heures et demie, nous sommes au milieu d'une contredanse des plus gaies, *speed the plow*, peut-être ; l'orchestre cesse tout-à-coup de jouer ; les uns restent les bras étendus, les autres une jambe en l'air, tout en cherchant à deviner ce qui cause ce contre-temps. L'arrivée des deux évêques, Monseigneur Plessis et le Lord Bishop Mountain, nous donne le mot de l'énigme ; en effet, un aide-de-camp avait d'un signe imposé silence à l'orchestre en voyant s'avancer les deux grands dignitaires de leurs églises respectives. La danse avait cessé pour ne recommencer qu'après le départ des deux évêques. Sir James, par égard pour leur caractère, avait établi cette étiquette.

« A trois heures, le son d'un cor se fait entendre dans le lointain, et tout le monde s'enfonce, à la suite du gouverneur, dans un sentier pratiqué dans la forêt, alors vierge, de Powell-Place. Quelques personnes, vu la longueur de la promenade, commençaient à croire que Sir James faisait faire un tour d'appétit, avant le dîner, aux convives qui n'avaient pas pris part à la danse, quand, au détour d'un sentier, une immense table, couverte d'un dôme de feuilles de différentes espèces, apparaît tout à coup comme une oasis bienfaisante. En effet, M. Petit, chef de cuisine de Son Excellence, s'était surpassé pour l'occasion, et comme Vatel, il se serait percé le cœur s'il n'eût

recueilli les plus grands éloges sur l'ordonnance du festin dont nos généreux patrons l'avait chargé.

« Rien de plus beau, de plus splendide que l'ordonnance de ce repas, aux yeux non-seulement des enfants du sol, peu accoutumés alors à ce luxe, mais aussi aux yeux des convives européens; toutefois, il y avait un petit inconvénient pour les dits convives: celui de ne pas connaître un seul des plats qu'on nous avait servis, tant était monsieur Petit un artiste français distingué.....

« La danse recommença environ une demi-heure après dîner, qu'eut lieu le départ des évêques, et continua avec une ardeur toujours croissante, lorsque les cruelles mamans, commençant à s'inquiéter de certaines promenades sentimentales que faisaient leurs demoiselles, dans les entre-actes de la danse, après la disparition de Phœbus, rappellèrent leurs jeunes nymphes, non en les menaçant et armées de javelots comme la déesse Calypso, mais d'un ton assez maussade au dire des cavaliers. A neuf heures, tout le monde était rentré dans l'enceinte des murs de Québec. »

Il paraît que nos gouverneurs, Lord Lisgar et Sir N. F. Belleau, affectionnent Spencer Wood, autant et plus que Sir James Craig et Lord Elgin. Puisse le noble château, où se sont assis, à diverses reprises, tant d'illustres hôtes, nos Princes du sang: le Prince de Galles, le Prince Alfred, le Prince Arthur; tant de Ducs et de Pairs, de la libre et aristocratique Grande-Bretagne; le Baron Gaudrée-Boileau, les généraux Grant, Sherman, etc., continuer à ajouter à l'éclat de la vieille capitale et à faire les délices de ses hôtes!

Sillery, 28 juin 1870.

NOTES DE VOYAGE.

DE QUÉBEC AU CAP ROUGE.

I

Les nouvelles fortifications de Lévis.—Les Plaines d'Abraham.—Le poste de De Vergor.—Sillery.—Spencer Wood.—Sous-les-Bois.—Le Couvent de Jésus-Marie.—Cataracouy.—Benmore.—Clermont.—Kirk Ella.—Bardfield.—Les Jésuites dans l'anse de Sillery, 1639.—Le Tombeau et le Monument du Révd. P. Massé.—Le Commandeur de Sillery.

J'aime, ô terre bénie, où dorment nos aïeux !
Tes lacs d'azur au fond des bois harmonieux
Où murmure une onde limpide,
Tes côtes émaillées de hameaux éclatants
Qui se mirent au loin dans les flots transparents
De ton gouffre large et rapide.
(*Hymne à la Patrie et aux Aïeux*).

L. J. C. FISKE.

Dans le cours de mes excursions en dehors de Québec, que d'objets intéressants au point de vue de l'histoire n'ai-je pas rencontrés ! que d'éloquents ruines, que de monuments encore vivaces, de la lutte acharnée qui signala le berceau de la suprématie anglaise dans le nouveau-monde, et la lutte, non moins acharnée, qui, en 1775-6, repoussa le régime républicain, que nous proposèrent nos voisins !

Ruines, combats, monuments, qui nous en redira l'histoire intime, les émouvantes péripéties, la mélancolique décadence ? Les sociétés d'antiquaires, sans doute, car le grave historien a assez à faire à retracer l'histoire générale des peuples. L'antiquaire, me dites-vous, et où donc ira-t-il chercher quelques-uns de ses jets lumineux ? sinon dans les impressions recueillies à la volée par des touristes, que le hasard seul quelquefois conduit.....

Franchissons la porte Saint-Louis. Quand nous serons sur

les *buttes à Nepveu* (1), en face de l'*Asile Champêtre* (2), nous pourrions, mais indistinctement, saisir de l'œil la cime de ces superbes fortifications de Lévis, où les £3,000,000 sterlg. de la métropole sont engouffrés : trois forts de maçonnerie, en demi-lunes, avec un mille d'espace entre chaque : le tout recouvert en terre avec vastes câsemates, meurtrières, glacis, caponiers et devant être armés en temps de guerre de l'ingénieux canon Monterief. Ce canon comme l'on scait n'est exposé au feu de l'ennemi que le moment où il se décharge, car l'instant suivant, par un savant mécanisme, il redescend plusieurs pieds plus bas que le niveau des murs des forts. Ombres de Vauban, de Jomini, en présence des modernes, inclinez-vous !

C'est le col. Jervois, du Génie, qui a donné le plan des fortifications à Lévis, lesquelles sont, dit-on, pour le nouveau monde ce que sont celles de Cherbourg pour l'ancien, une merveille de science. Pour rendre notre Gibraltar inexpugnable à l'artillerie moderne, comme elle l'était à l'artillerie ancienne, il ne manque que trois forts en maçonnerie et recouverts en terre (*earth works*) dont l'un à Marchmont, qui dominera et détruira, à volonté, la façade et l'intérieur du fort-est, sur les hauteurs de Lévis ; un second, sur les propriétés de MM. Boswell et Campbell, sur la *grande allée*, qui enfilera le ravin du ruisseau Saint-Denis, les chemins Saint-Louis, Gomin et Sainte-Foye, et un troisième sur les hauteurs de Sainte-Foye, pour dominer la vallée du Saint-Charles, Charlebourg, Beauport. Avec ces trois forts, qui seront le complément des trois érigés à Lévis, Québec deviendra une des premières forteresses du monde, et la vraie clef du Saint-Laurent contre l'Angleterre ? ? (3)

(1) Là, avaient lieu, aux premières années de la domination anglaise, les exécutions ; entre autres, la *Corriveau* y fut pendus. Plus tard, aux temps de McLean (1797), l'on pendait sur la côte à Coton ; ce qui lui valut le nom de *Gal-low's Hill*. Voir le Procès de ce pauvre exalté, Alex. McLean, aux *Soirées Canadiennes*, 1861.

(2) Cette pimpante Villa de M. Dinning rappelle, par le souvenir de ses anciens propriétaires, un ami sincère de l'éducation, M. le Protonotaire Perrault ; la côte voisine porte encore aujourd'hui le nom de Côte à Perrault pour les Canadiens-Français ; *Perrault's Hill*, pour les anglais lettrés ; *Pharaoh's Hill*, pour ceux qui ne le sont pas. O l'anglification !

(3) Voir Note E.

Mais continuons : à l'est du champ verdoyant et planté d'arbres où le Séminaire doit ouvrir, plus tard, dit-on, un jardin botanique, l'on voit l'*Hospice Militaire*, presque en face de l'Asyle de Sainte-Brigitte ; puis, dans le voisinage, le *Ladies Home*, solide structure en brique blanche. Un peu au sud-ouest se voit de loin la massive nouvelle prison du district, avec ses coupoles étincelantes.

Nous voilà aux plaines d'Abraham :

Aux plaines d'Abraham, rendez-vous des batailles,
Revenez voir ces lieux, oh! revenez encore,
Officiers du Grand Roi, revenez tous aussi,
Lallarre, Frontenac, Denonville, Tracy !
Alignez-vous, soldats, Carignan et Guienne,
Appoyez, Languedoc et Bearn et la Reine !

—ALP. DE PUIBUSQUE.

Voyez devant vous le monument bâti sur l'endroit où expira le glorieux rival de Montcalm. A ce puits, en face, l'on puisa l'eau pour rafraîchir les lèvres brûlantes de Wolfe mourant. Avancez quelques arpents, vous atteindrez Wolfefield, la villa de M. Price ; à l'est, vous découvrez à fleur de terre les fondations du corps-de-garde, d'où retraits, le 13 septembre 1759, blessé au talon, le capitaine de Vergor de Simblin, laissant à Wolfe et à ses farouches Montagnards et *Rangers*, liberté entière de pénétrer sur les hauteurs en suivant la ravine du ruisseau Saint-Denis, qui sépare Spencer Wood de Wolfefield, et des propriétés plus voisines du grand chemin. Qui donc enseigna aux soldats anglais ce mystérieux et difficile sentier ? Le major Robert Stobo (1), qui s'était évadé de Québec, en mai 1759, où il était prisonnier de guerre depuis quelques années, et qui revint de Louisbourg, peu de jours après, rejoindre Wolfe et Saunders ? Plus tard, j'esquisserai la singulière carrière de Stobo, à Québec, en 1756-7-8-9.

Peut-être le secret du sentier fut-il aussi livré par un traître ! Denis de Vitré, ci-devant de Québec, plus tard prisonnier de guerre à Londres, d'où, soit par menaces ou par promesses (2), on l'induisit à accompagner le corps expéditionnaire sous Wolfe ; et l'officier de garde, qui avait envoyé plusieurs de ses

(1) *Memoirs of Rob. Stobo*, page 70. Pittsburgh, 1864.

(2) Voir note G.

miliciens à Lorette et à Charlesbourg (1), engranger leur récolte, pendant le siège, le capitaine de Vergor de Simblin, la créature de Bigot, était-il au-si traître à son allégeance ? Car de Vergor, n'était-ce pas ce même officier, traduit devant un conseil de guerre où siégeait Bigot (2), l'ami de son père, au château Saint-Louis et absous d'avoir livré aux Anglais le Fort Beauséjour, en Acadie ? Il y aurait eu aussi un M. Chinic, qui, plus tard, présenta au gouvernement anglais un placet pour être récompensé de certains services rendus à la flotte anglaise lorsqu'elle remonta le Saint-Laurent (3). Il fut le premier *maître du Havre*, à Québec, et mourut à l'âge de 104 ans : c'était l'aïeul de M. Eugène Chinic, de cette ville.

L'on sait que de graves historiens, l'abbé Ferland surtout, ont prétendu que la trahison avait sa part dans les événements de 1759 ; très-certainement Bigot et sa coterie avaient un intérêt direct à céler, sous la ruine de la colonie, la trace de leurs infâmes menées et la discussion qui, d'après le chevalier Johnstone, (voir l'appendice), avait lieu, à midi, le 13 septembre 1759, dans l'Ouvrage à cornes dont on voit les restes en terre, près du pont de Bickell, à Charlesbourg, tend à corroborer cette opinion.

Tout en laissant mon cheval trotter tranquillement sur cette *Grande Allée*, jadis sentier ombragé de la forêt qui mène à Sillery, où caracolait, en 1666, le fastueux marquis de Tracy, son état-major et ses gardes, et près de deux siècles plus tard, le non moins fastueux comte de Durham et les gardes de la Reine (Coldstream Guards), je me disais à moi-même, que de jolis problèmes pour nos neveux ! Que de nombreux matériaux pour nos antiquaires ! Mais continuons.

Au nord, vers *Holland House* (maintenant possédé par M. Robert Cassells), et qui, en 1775, était le quartier général de Richard Montgomery, juste en ligne avec l'entrée de Spencer-Wood, s'élève, au milieu d'un champ, un sapin isolé. Plus de

(1) Mémoires sur les affaires du Canada, 1749-1760.

(2) " Profitez, mon cher Vergor, de votre place ; taillez, rognez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt venir me joindre en France, et acheter un lieu à portée de moi."—*Lettre de Bigot, du 29 août 1754, à M. Vergor, père.*

(3) M. l'abbé Verrault aurait vu cette requête.

trace de la clôture en fer qui jadis l'entourait. C'est le *Holland Tree* (1). Dormez paisibles sous votre vert canapé, jeunes gens ! Pour vous, plus de bals, de festins, de duels : adieux ! adieux :

Noces, convis, festins, banquetz,
Beau babil et joyeux caquets.

Nous voilà bientôt sur les confins de la verdoyante et pittoresque paroisse de Saint-Colomb (2) de Sillery.

Voici les lieux chers à ma rêverie,
Voici les prés dont j'ai chanté les fleurs.....

Séparée des Plaines d'Abraham par une haute clôture, et toute frangée d'arbres, voyez la riche métairie de *Marchmont*, où résidait, en 1819, sir John Harvey, alors Commandant des Forces, plus tard, l'évêque anglican Stewart ; maintenant, M. John Gilmour y séjourne depuis nombre d'années. Sillery porte depuis 1637, le nom du généreux commandeur Noël Brulart de Sillery, dont j'ai eu la satisfaction de voir conserver le souvenir, par une inscription sur une des faces du monument élevé le 26 Juin 1870, au Révd. Père Ennemond Massé, à propos de la première église de Sillery, fondée par le commandeur de Sillery. Inclinez nous en passant devant la mémoire d'un savant, le botaniste Gomin, qui s'était construit, vers 1660, une résidence

(1) Les cinq enfants du major Samuel Holland, compagnon d'armes de Wolfe, dont l'un fut tué en duel à Montréal, reposent sous le Pin de Holland, à *Holland House*, chemin Sainte-Foye. L'on peut lire la relation de ce duel dans les *Maple Leaves*, 1ère série.

Depuis la publication de la première édition de ce recueil, je regrette de dire que l'arbre antique a succombé pendant une violente tempête, le 15 nov. 1871.

(2) Si nous adoptons l'orthographe "Saint-Colomb" du décret érigeant, en 1855, la paroisse, de préférence à celle de "Saint-Colomban" des *STATUTS RAYONNÉS*, B. C., (page 525), ce n'est pas que nous désirions, avec certains antiquaires, identifier le saint avec le grand homme qui découvrit l'Amérique, Christophe Colomb. Toutefois nous ne déguiserons pas notre pensée et nous avouons sans ambages que nous aimerions fort à voir l'illustre Génois haut placé parmi les bienheureux, si la grandeur d'une œuvre pouvait être un titre de canonisation. Saint Colomb était bien un saint du vieux monde—un parfait gentilhomme—qui plus est un patriotique prince et abbé, de royale lignée, qui florissait dans la Verte Erin, au septième siècle. Eloquent, lettré, ardent, poétique même, ce religieux avait trouvé moyen de fonder plusieurs églises avant l'âge de vingt-cinq ans. S'étant brouillé avec le Gouvernement, il quitta l'Irlande et vint à Iona, une des Hébrides, où il fonda, ainsi que dans le nord de

à l'angle du chemin Gomin (1), pour y étudier à loisir la flore singulièrement variée du bois de Sillery. Ce chemin porte encore son nom.

A ma droite, voici la verte touffe de sapins et d'aubépines qui ombrage *Thornhill*, le *cottage* de mon confrère et ami, M. Archd. Campbell; une avenue serpentante y conduit. Jadis l'hon. (Sir) Francis Hincks, premier ministre de Lord Elgin, y séjournait; il n'avait qu'à traverser la voie publique pour aborder chez notre ex-gouverneur Lord Elgin, qui aimait tant les frais ombrages de Spencer Wood où, selon M. de Gaspé, nos pères allaient manger des crèmes à la glace en 1809, quand Sir James Craig y donnait son pique-nique annuel.

Le couvert était mis sous l'herbe, au coin d'un bois
Où les geais, les pinçons, les fauvettes, les grives
Excités par les ris, les chants, le bruit des voix,
Luttaient de bonne humeur avec tous les convives.

Spencer Wood était bien l'Elysée de nos champêtres résidences de Sillery. « Non-seulement, j'aimerais à y passer toute ma vie, disait le comte d'Elgin, mais c'est là où je voudrais voir reposer mes os. »

Voisin de Spencer Wood, est Spencer Grange, la résidence de l'auteur *des Oiseaux du Canada*; n'en disons mot et pour cause, c'est tout simplement

Un nid sous le feuillage,
Un manoir dans les bois

—(V. Hugo : *Les Rêves*.)

l'Ecosse, au-delà de trois cents églises et monastères. Sa verve lui inspira un poème nommé *AMBRU*, dont la récitation, disait-on, opérât parmi les pécheurs des conversions miraculeuses.

Si le commandeur de Sillery, gentilhomme de vieille roche, si jamais il en fut, pouvait visiter ces beaux lieux, nul doute qu'il ne fêlât sa fondation chérie de 1637, d'avoir eue se choisir pour patron, parmi les bienheureux, un gentilhomme et un saint aussi distingué. Il faut aller étudier, dans le beau livre du comte de Montalembert, *Les Moines et Opérand*, cette ravissante silhouette. Saint-Colomb mourut en l'année 616.

(1) M. Gomin, médecin et botaniste, y résidait, sur une terre de 50 arpents, que M. d'Autoull, au nom de M. Dailleboust lui concéda : sa demeure a dû être sur l'emplacement de la villa "Coulonges," à l'angle du dit chemin et de la Grande Allée.

M. Gomin remit cette terre à M. Dailleboust par contrat devant M^{re} Audouart, 25 février 1663. On trouve son acte de sépulture dans les archives de la Cathédrale.—(L'abbé Brunet.)

Nous voilà à Samos, au siècle dernier, la pittoresque villa de l'évêque de Samos, Monseigneur Pierre Herman Dosquet. Sous l'hon. Mathew Bell, l'hon. Wm. Sheppard et M. Jas. Gibb, ses anciens propriétaires, le nom s'est changé en celui de Woodfield. Tout auprès, se trouve Bardfield, joli cottage où l'érudit et courtois évêque Mountain, l'auteur des « *Songs of the Wilderness*, » a coulé une notable partie de son existence. Maintenant, Bardfield est occupé par M. Thos. Beckett, de la maison Dobell et Cie. Continuons notre route et nous franchirons mille et un charmants sites (1) : *Sous-les-bois*, jadis la demeure de M. Errol. B. Lindsay ; Benmore, où s'écoule en paix l'utile carrière du col. Rhodes, agriculteur célèbre ; le beau cimetière du Mount-Hermon, (2) dont les points de vue et les parterres parfumés rivalisent avec ceux de Greenwood à New-York ; Cataracouy, féérique (3) séjour, où M. Chs. E. Levey,

(1) Une imposante structure, l'Académie de *Jésus-Marie*, s'élève maintenant en face de la belle école en style gothique, offerte en don à la paroisse par feu le Lord Bishop Mountain.

SOUS-LES-BOIS.—“ Sous ce nom et sous le dôme d'un bocage épais se cache, à quelques milles de Québec, sur le chemin Saint-Louis, une élégante et modeste habitation, que le regard du passant devine au fond d'une longue allée couverte d'ombrage. Cette résidence, où vivait naguère une de nos familles canadiennes des mieues connues et des plus estimées, s'efface entièrement aujourd'hui devant un vaste et superbe édifice, qui se nomme le Couvent de *Jésus-Marie*. Au milieu des érables et des chênes, où les oiseaux faisaient leurs nids, s'est élevé un nid de science et de vertu, où d'autres jolis oiseaux voltigent et babillent. Sous la direction des Dames religieuses de *Jésus-Marie*, plus de quatre-vingts jeunes filles y reçoivent cette éducation précieuse que les livres seuls ne donnent pas, et qui assure le bonheur et la vertu des familles.

“ A l'avenir, le promeneur, qui se laisse entraîner sur le chemin du Cap-Rouge, ne jettera plus seulement qu'un coup d'œil en passant dans ce lieu. Il s'y arrêtera, et, s'il s'intéresse à l'éducation, il ira visiter l'établissement et en sortira enchanté. Si c'est une femme, elle regrettera de n'être plus enfant pour y passer quelques années.

“ Tout y est joli, propre, convenable, parfaitement ordonné, mais sans luxe ; et les jeunes filles y trouveront ce qu'il faut à la vie, des heures, de l'air et de la lumière. ”

(2) Voir la note J. Appendice.

(3) **CATARACOUY.**—“ The confagration of Spencer-Wood, on the 12th March, 1860, made it incumbent on the Provincial Government to provide for His Excellency, Sir Edmund Head, a suitable residence. After examining several places, Cataracouy, the residence of Henry Burstall, esquire, opposite to Kirk-Ella, was selected, and extensive additions made, and still greater improvements and decorations ordered when it became known that the first gentlemen of England, our Sovereign's eldest son, was soon to pay a visit to Her Majesty's Canadian lieges.

l'opulent président de la banque *Union*, remplit dignement les devoirs de l'hospitalité. Ajoutons-y Clermont, petit château, faisant face à la rivière Etchemin, sur le haut de la rive, au pied de laquelle la sentimentale Emily Montague, (1) en 1767, écrivait tant de jolies choses à son amant, le beau

Cataracouy can boast of having harbored two princes of the blood royal, the Prince of Wales, and the sailor boy, his youthful brother Alfred; a circumstance which no doubt much enhances its prestige in the eyes of its present owner, in wealth, one of our "Merchant Princes." It was laid out about 1836 by the late Jas. B. Forsyth, esq., the first proprietor, and reflects credit on his taste.

"This seat, without possessing the extensive grounds, vast river frontage, and long shady walks of Spencer Wood, or Woodfield, is an eminently picturesque residence. A new grapery with a lean-to roof about ninety feet in length, has just been completed: the choicest * varieties of the grape vine are here cultivated. Several tasty additions have also recently been made to the conservatory, under the superintendence of a Scotch landscape gardener, Mr. P. Lowe, formerly in charge of the Spencer Wood conservatory, &c. It was our good luck on one occasion to view, on a piercing winter day, from the drawing room of Cataracouy, through the glass door which opens on the conservatory, the rare collections of exotics it contains, a perfect grove of verdure and blossoms, the whole lit up by the mellow light of the setting sun, whose rays scintillated in every fantastic form amongst this gorgeous tropical vegetation, whilst the snow-reathed evergreens surrounding the conservatory waived their palms to the orb of day in our clear, bracing Canadian atmosphere. Summer and winter combined in the one landscape; the tropics and their luxuriant magnolias, divided by an inch of glass from the realms of old king frost and his hardy familiars, the pine and the maple. Charming was the contrast, furnishing a fresh proof of the comfort and luxury with which the European merchant, once settled in Canada, surrounds his home. What, indeed, can be more gratifying, during the Arctic, though healthy, temperature of our winter, than to step from a warm drawing-room, with its cheerful gratefire, into a green, floral hower, and inhale the aroma of the orange and the rose, whilst the eye is charmed by the blossoming camellia of virgin whiteness, the wisteria, spirea, azalea, rhododendron, and odorous daphne, all blending their perfume or exquisite tints. Cataracouy has been recently decorated, we may say, with regal magnificence, and Sillery is justly proud of this fairy abode, at present, the country seat of Charles E. Levey, esq."—*Maple Leaves*,—1865.

* The winery contains the following new varieties, &c.:—*Black Alicante*, *Foster's Seedling*, *White*; *Muscat Hamburg*; *Lady Downs*; *Golden Hamburg*; also the common *Black Hamburg* (which there is none to surpass), *Joslyn's St. Albans*, *Muscat of Alexandria*; *Sweet Water*; *Black St. Peters*, &c., &c. The conservatory is stocked with seventy *Camellia Japonica* of the newest varieties, twenty varieties of choice *Azelias*, *Chorozemas*, *Heaths*, *Epacris*, *Dillwynia*, *Eriostemon*, *Acacias*, *Geraniums*, *Fuchias*, with a large collection of creeping plants, &c., &c.

(1) "*The History of Emily Montague*"; roman de mœurs canadiennes en quatre volumes, par Mrs. Frances Brooke, l'épouse d'un officier anglais, écrit à Sillery, en 1767. C'est le plus ancien roman canadien que nous connaissons. Sillery aurait donc, en quelque sorte, le droit de se eroire le berceau de la littérature canadienne en sus de l'honneur d'avoir eu pour historiographes un de nos historiens les plus éminents, l'abbé Ferland, et un éminent antiquaire M. l'abbé Bois, de Maskinongé.

colonel Rivers, sous les traits duquel un de nos antiquaires a cru reconnaître le galant col. Caldwell, le compagnon de gloire de Wolfe, mort à Québec, en 1810. Clermont, depuis nombre d'années, est la résidence de l'hon. Juge R. E. Caron. Puis vient Beauvoir, où l'ancienne famille Hy. LeMesurier a écoulé tant de paisibles années, maintenant la demeure de M. R. R. Dobell. Parlerai-je de Kilmarnock, l'antique manoir de la famille Graddon ? de Kilgraston, où feu le procureur-général Ogdon donna un mémorable déjeuner à la fourchette à un de nos gouverneurs, maintenant enjolivée de serres et d'étangs, la propriété de M. Morgan ? Longwood, résidence d'été de M. Chs. Smith, fils de l'historien, pas bien loin du lieu où l'hon. John Neilson, alors le Nestor des journalistes canadiens, a résidé si longtemps.

Parcourir à cheval ou en voiture, dans la belle saison, la voie publique de Sillery jusqu'à la côte du Cap-Rouge, à huit milles de Québec, vous fait l'effet d'un beau paysage, accidenté, verdoyant, forestier, où vous pourriez réaliser à satiété le *Songe de Vaux* :

Errer dans un jardin, s'égarer dans un bois,
Se coucher sur des fleurs, respirer leur haleine,
Ecouter en rêvant le bruit d'une fontaine
Ou celui d'un ruisseau roulant sur des cailloux.

Noyés sous des flots de verdure, à peine si vous pouvez saisir le contour du petit castel, de la fraîche villa, de la confortable métairie, sur chaque domaine ; encore bien moins, pouvez-vous deviner les merveilles d'horticulture, — fruits, fleurs, moissons, — dérobées au regard par la forêt primitive environnante. Pour l'étranger, c'est, tout au plus, une agréable promenade, *deambulatio per loca amœna*, comme dirait le vieux Frascatorius, dans les grands bois, avec, ça et là, la vue du fleuve-roi à travers les coulées. Mais pénétrez, *sous bonne escorte*, en juin ou en septembre, sous le vert parasol de ces bocages et vous verrez que la nature et la main de l'homme ont fait de ces champêtres résidences autant de petits Edens, où

Les pins sur les étangs dressent leur verte ombrelle,
Les nids ont chaud ; l'azur trouve la terre belle.

—(V. Hugo.)

Sillery est à Québec ce que le *Mont-Royal* est à notre opulente voisine, le royaume de Flore, aussi bien que le quartier-général habité par le haut commerce.

Chaque anse du fleuve contient un chantier de construction ou des jetées et des estacades, pour retenir en sûreté le bois quarré, nos richesses forestières. Au delà de la haute marée, sur la grève, se groupent les nombreuses et blanches maisonnettes de la classe ouvrière, employée aux chantiers ou sur les estacades voisines ; au haut de la rive, voyez la somptueuse demeure du maître ! Le commerce du bois quarré, qui nous vaut chaque année à peu près 1400 grands navires, date de 1807-8, en un mot, du blocus continental, qui ferma la Baltique à l'Angleterre. Cette industrie alimente à Québec seul de 5,000 à 6,000 familles ; elle nous est donc précieuse.

Sans doute, le capitaliste européen pourrait trouver ailleurs des champs plus vastes pour ses placements, un climat moins rude, une population souvent plus sympathique. Les capitaux sont pour nous dans notre pays jeune et pauvre, comme la moëlle de nos os. Tâchons donc de les empêcher de prendre leur vol ailleurs. Invitons de toutes manières le capitaliste à se fixer permanemment au sein de nous ! Réservons-lui dans la distribution des honneurs, sa part ; qu'elle soit large même, puisqu'il consent à s'expatrier pour végéter en Canada, où il donne le pain quotidien à notre nombreuse classe ouvrière ; tenons pour certain, que si, au lieu de lui rendre l'existence douce, nous le poursuivons de nos dédains insensés, ou que nous le pressurons parce qu'il est étranger, il retirera ses capitaux bienfaisants de parmi nous, pour les placer dans des endroits où la persécution ne les atteindra pas.

Décrire tous ces sites enchanteurs, où M. de Puiseaux, le procureur-général Ruelle d'Auteuil, Chomedez de Maisonneuve, mademoiselle Manse, plus tard l'évêque français Dosquet, ont été chercher repos, paix et santé au siècle dernier, ce serait nous mener trop loin. D'ailleurs, je l'ai remplie, cette riante tâche, dans les *Maple Leaves*.

Hâtons-nous de descendre la côte du Cap-Rouge, sans craindre d'être égorgés par Chambers et sa bande d'assassins, dont l'hon. Richard Ogden, procureur-général de Sa Majesté, nous débarrassait en 1837, en expédiant le chef, avec d'autres grands coquins, à la colonie pénale de Van Dieman. Le bois

du Cap-Rouge, pendant longtemps, était un sujet d'effroi à la jeunesse de Québec. C'est sous l'épaisse feuillée de cette forêt, que Chambers, Mathieu, Gagnon, Waterworth et consorts, allèrent faire fondre en lingots, les crucifix et vases sacrés enlevés à l'église de la Congrégation, le 9 février 1835 (1).

A la gauche, est la villa de M. Forsyth, Redclyffe, sur l'extrémité ouest du plateau élevé, couronné à l'est par la ville de Champlain ; voilà un site non-seulement favorisé par la nature, au point de vue du paysage, mais historique au plus haut degré. N'est-ce pas là, en effet, il y a plus de trois siècles, que Jacques Cartier (2) hivernait et où Roberval établissait son éphémère colonie ? On est frappé de l'exactitude du capitaine malouin dans sa description de ce beau site, sur tout ce qui a rapport au Cap-Rouge proprement dit : l'on voit encore à Redclyffe, la carrière d'ardoise et de mica, « et les diamants de quartz, » ainsi que la source d'eau mentionnée dans le journal du hardi navigateur, et dans le voisinage les « aubé-

(1) Le procès de Chambers (Cambrai) et de ses complices, fournit la matière d'un intéressant opuscule, en 1837, à M. Frs. Réal Angers, qui devint, plus tard, un des membres les plus distingués de notre barreau ; cette série de crimes est devenue récemment le sujet d'un drame joué au *Music Hall* de cette ville.

(2) La description que donne Cartier de ce lieu convient parfaitement à la rivière du Cap-Rouge, et ne serait applicable à aucune autre. "Le capitaine" est-il dit, "fut avec deux barques à mont la rivière au-delà du Canada et du port de Sainte-Croix, pour y voir un hâvre et une petite rivière qui est environ quatre lieues plus outre.....La dite rivière est petite et n'a pas plus de cinquante pas de largeur, et les navires tirant trois brasses d'eau peuvent y entrer de pleine mer, et à basse mer il ne se trouve qu'un chenal d'un pied ou environ. Des deux côtés de la rivière, il y a de fort bonnes et belles terres, pleines d'aussi beaux et puissants arbres que l'on puisse voir au monde et de diverses sortes. De plus, il y a grande quantité de chênes les plus beaux que j'ai vus de ma vie, lesquels étaient tellement chargés de glands, qu'ils semblaient qu'ils allaient rompre, en outre il y a de plus beaux érables, cèdres, bouleaux et autres sortes d'arbres, que l'on en voit en France ; et proche de cette forêt sur le côté sud, la terre est toute couverte de vignes, que nous trouvâmes chargées de grappes aussi noires que ronces. De plus, il y a quantité d'aubépines blanches, qui ont les feuilles aussi larges que celles des chênes, et dont le fruit ressemble à celui du néflier!.....L'entrée de cette rivière est vers le sud et elle va en tournant vers le nord ; et à l'entrée d'icelle, vers l'est, il y a un promontoire haut et raide, et au sommet nous fîmes un pont pour la garde du fort, qui était au bas, ainsi que des navires.....Et sur cette haute montagne ou promontoire, nous trouvâmes une belle fontaine très-proche du dit fort....."

pinces blanches » et « les beaux chênes chargés de glands » en octobre.

Laissons à un grave historien le soin de récapituler avec non moins de beauté que de vivacité, les environs de Québec :

« Une carte de Québec, dit l'abbé Ferland (1), par Champlain, marque à environ une lieue au-dessus de la ville naissante, une pointe qui s'avance dans le Saint-Laurent, et qui est désignée comme étant fréquemment habitée par les sauvages. Plus tard, elle reçoit le nom de Puisseau, du possesseur du fief Saint-Michel, qu'elle borne au sud-ouest. Aujourd'hui, sur la Pointe-à-Puisseau, se trouve la jolie église de Saint-Colomb, environnée d'un village. De ce point, l'on jouit d'une des plus belles vues qu'offrent les environs de Québec. Vis-à-vis, est la côte de Lauzon avec sa rivière *bruyante*, ses chantiers, ses nombreux vaisseaux, le terminus du chemin de fer du Grand-Tronc, les villages et les églises de Notre-Dame de Lévis, de Saint-Jean-Chrysostôme et de Saint-Romuald. A droite et à gauche, le fleuve se déroule sur une longueur de douze à quinze milles, sans cesse sillonné par les vaisseaux qui arrivent au port de Québec, ou qui en partent. Vers l'est, le tableau fermé à plus de douze lieues par le Cap Tourmente, et les hauteurs cultivées de la Petite Montagne et de Saint-Ferréol, présente successivement la côte de Beaupré, les verdoyants côteaux de l'île d'Orléans, le Cap aux Diamants, couronné de sa citadelle et ayant à ses pieds une forêt de mâts ; les plaines d'Abraham, les foulons avec tout le mouvement du commerce de bois, Spencer-Wood et la résidence vice-royale, l'Anse Saint-Michel, se courbant gracieusement depuis la côte de Wolfe jusqu'à la Pointe-à-Puisseau. Autour de ces lieux, se rattachent les souvenirs historiques les plus intéressants de l'Amérique du Nord : le contact de la civilisation française avec la barbarie des indigènes ; la lutte de deux puissantes nations pour la souveraineté du Nouveau-Monde ; un épisode important de la révolution qui a créé la puissante république des Etats-Unis : voilà les grands mouvements qui ont tour à tour agité ce théâtre resserré. Partout vous y trouverez l'empreinte des pas de quelque personnage remarquable dans

(1) *Notes sur Sillery*, par l'abbé Ferland, Côté et Cie., 1855.

Histoire de l'Amérique : Jacques Cartier, Champlain, Frontenac, Laval, Phipps, d'Iberville, Wolfe, Montcalm, Arnold, Montgomery, ont tour à tour foulé quelque coin de cet espace. Tout près d'ici, dans l'Anse Saint-Michel, M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance, passèrent leur premier hiver en Canada, avec la colonie qui, sous leur conduite, allait fonder Montréal. Si l'on se tourne vers l'ouest, la vue, quoique moins étendue, rappelle encore de glorieux souvenirs. Là, au détour du Cap-Rouge, Jacques Cartier établit ses quartiers, la seconde fois qu'il hiverna sur les bords du Saint-Laurent. Roberval le remplaça, au même lieu, à la tête de sa colonie éphémère. Près de l'embouchure de la rivière Chaudière se dressaient les tentes des Abénakis, des Etchemins, des Souriquois, lorsque des côtes de la Nouvelle-Angleterre, ils venaient fumer le calumet de paix avec leurs frères les français ; la rivière Chaudière était alors le grand chemin qui reliait leur pays au Canada.

« Plus près de la Pointe-à-Puiseau, est l'Anse de Sillery, où les Jésuites réunirent les Algonquins et les Montagnais qui voulaient se convertir au christianisme, et formèrent une réduction florissante. De là les lumières de la foi étaient portées par les néophytes au sein des plus profondes forêts ; là, venaient s'exercer pour leurs missions lointaines, les apôtres qui se préparaient à annoncer la bonne nouvelle au pays des Hurons, au bord du Mississipi ou sur les côtes glacées de la Baie d'Hudson. De là, le P. Druillètes partait pour aller porter quelques paroles de paix, de la part des chrétiens de Sillery, aux Abnaquois de Kennebecki et aux Puritains de Boston. Près de ce lieu, le frère Liégeois était massacré par les Iroquois, et le P. Poncet fait prisonnier et emmené par les barbares.

« C'est au soutien de cette réduction et à la construction des édifices nécessaires, que M. de Sillery consacra des sommes considérables. Une chapelle, une résidence pour les missionnaires, un hôpital, un fort, des maisons pour les néophytes s'élevèrent sur le rivage et formèrent un village sauvage, autour duquel se rapprochaient, autant qu'on pouvait le permettre, quelques habitations des français. La résidence de la famille D'Auteuil était sur le coteau qui s'élève en arrière ; et la vené-

nable Dame de Monceaux, belle-mère du procureur-général Ruelle D'Auteuil, pour satisfaire à sa piété, avait obtenu la permission d'habiter de temps à autre une petite maison qu'elle avait fait construire près de la chapelle.

« L'établissement de Sillery commença à être abandonné vers les premières années du siècle dernier. Après la prise du pays, le soin des bâtiments fut négligé et ils commencèrent à tomber en ruines, mais la maison des Pères fut conservée ; et les ruines des autres édifices sont restées assez longtemps debout pour qu'on puisse encore les désigner sûrement. Plusieurs des anciens habitants ont vu abattre les murs de l'église, qui étaient d'une solidité surprenante. J'ai, moi-même, en 1835, il y a vingt ans, vu une partie de ces murailles s'élevant au-dessus du sol. Les ruines de l'hôpital et du monastère n'ont été rasées que depuis une trentaine d'années ; en les détruisant on découvrit plusieurs objets, parmi lesquels un garde-doigt d'argent, qui avaient dû appartenir aux bonnes religieuses hospitalières. »

De toutes ces ruines, il reste un bâtiment assez solide, l'ancienne résidence des Jésuites, avec de noirs souterrains pour caves, maintenant la demeure massive, confortable, élégante même, de l'un des commis de la maison anglaise Dobell et Cie.

En août 1868, l'éloquent auteur des « *Jesuits in North America*, » Francis Parkman, de Boston, le Professeur F. A. H. Larue, de l'Université Laval, et moi, nous quittions Spencer Grange, pour visiter l'ancienne demeure des Jésuites, et les historiques ruines de l'Anse de Sillery. Debout, tous trois sur les décombres à fleur de terre de l'ancienne église de Saint-Michel, nous étions loin de nous douter que la dépouille mortelle du premier missionnaire de la Nouvelle-France, le P. Ennemond Massé, reposait, depuis plus de deux siècles, à quelques pas de nous, sous le chœur de l'église même, du côté de l'évangile. Le dévoué missionnaire, comme un héros chrétien, enseveli, glorieux, sur le champ d'honneur, dormait, depuis le 12 mai 1646, du long sommeil, dans sa chapelle élevée sur la rive du fleuve de sa patrie adoptive ; et les recherches de nos amis les abbés Laverdière et Casgrain, le 3 octobre 1869, signalaient, à la

vénération des bons habitants de Sillery, la mémoire du *saint*, tandis que, de mon côté, je demandais d'inscrire sur le mausolée du missionnaire Massé, un autre nom, aussi vénéré à Sillery, celui du chevalier Noël Brulart de Sillery, le fondateur de Sillery ; ce que je demandai, je l'obtins.

La cérémonie de la consécration eut lieu le dimanche, 26 juin 1870, par M. le Grand-Vicaire Cazeau, assisté des abbés Laverdière et Casgrain. L'honorable M. Chauveau prit la parole, et fut suivi de M. Dobell et de quelques autres (1).

Au commandeur de Sillery, je consacrai une étude spéciale, dans la 3e série des *Maple Leaves*.

(1) Le monument est simple et élégant. Il se compose de trois assises en pierre de taille qui supportent un socle également en pierre. Dans ses côtés, se trouvent incrustées quatre tables en marbre blanc. Une croix également en marbre, couronne le monument qui a une hauteur d'environ vingt pieds.

L'une des tables porte l'inscription suivante :

" Les habitants de Sillery
Ont élevé ce monument
A la mémoire
Du Père ENNEMOND MASSÉ, S. J.,
Premier missionnaire en Canada,
Inhumé en 1646
Dans l'église de Saint-Michel,
En la résidence
De Saint-Joseph de Sillery."

On lit sur l'autre table, cette seconde inscription :

" L'église de Saint-Michel,
Qui s'élevait en cet endroit,
Fut bâtie par
Le commandeur de Sillery,
Fondateur (en 1637)
De la résidence de Saint-Joseph."

M. Hy. LeMesurier a donné le terrain sur lequel ce monument est élevé.

L'ancienne église de Sillery, la première peut-être qui ait été érigée en Canada, après celle de Notre-Dame de Recouvrance, fut commencée peu de temps après la fondation de la résidence de Sillery, et terminée en 1647.

La mission avait été fondée en vue d'y attirer les sauvages, et de travailler à leur conversion. On avait donc commencé à y bâtir une maison de prière, où ils pussent être réunis pour entendre la parole divine qui devait les éclairer. On avait aussi voulu offrir aux colons français ce lieu de ralliement, pour les consoler dans leur exil, et les encourager à supporter les

épreuves sans nombre qu'ils rencontraient sur leurs pas dans leur nouvelle patrie.

• A l'église de Sillery était attachée la résidence des RR. PP. de la Compagnie de Jésus, qui étaient chargés de la desservir. C'est après avoir prié dans son sanctuaire vénéré, que ces dignes successeurs des apôtres se répandaient chez les nations sauvages de la vaste étendue de la Nouvelle-France, pour leur porter la lumière de la foi, et les faire sortir de la barbarie. C'est d'ici que sont partis les Lalemant, les Jogues, les de Brébœuf et tous ces généreux martyrs qui ont arrosé de leur sang la terre qu'ils venaient purifier. Aussi, leurs noms sont-ils honorés parmi nous, à l'égal de ceux des martyrs de la primitive Eglise, parce qu'ils nous rappellent tout ce que ces nouveaux martyrs ont accompli de prodiges, d'héroïsme, d'abnégation et de charité, pour conquérir les âmes à Jésus-Christ.

• A la même église de Sillery, était également attaché un hôpital desservi par les religieuses de l'Hôtel-Dieu, dites hospitalières du Précieux Sang.

• 2^e Ce monument a aussi pour objet, de nous rappeler le souvenir de l'homme illustre, qui a donné son nom à la mission de Sillery. Noël Brûlart de Sillery, naquit à Paris, le 25 décembre 1577, de parents nobles et vertueux, qui lui laissèrent un grand nom et une fortune considérable.

• M. de Sillery ne vint pas en Canada, parce qu'il était retenu en France par d'autres œuvres en grand nombre qui y réclamaient sa présence ; il s'était fait en quelque sorte le coopérateur de saint Vincent de Paul, ce prêtre, selon le cœur de Dieu, à qui aucune œuvre de charité ne fut inconnue. Plus tard, saint Vincent était heureux de prononcer l'oraison funèbre du digne prêtre qui l'avait si bien secondé dans ses bonnes œuvres. Mais s'il ne fut pas donné à M. de Sillery de venir dans la Nouvelle-France, comme il l'aurait, sans doute, désiré, pour satisfaire son ardente ambition de faire le bien, son nom ne laissera pas d'y être toujours en grande vénération, comme celui d'un de ses plus insignes bienfaiteurs.

• 3^e Le Père Ennemond Massé, né à Lyon, en 1574, était entré de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, et à peine avait-il reçu les ordres sacrés qu'il était associé au Père Coton, alors confesseur et prédicateur du roi Henri-le-Grand. La cour, si on en juge par les vœux humains, devait être pour lui un théâtre bien digne d'ambition ; mais il avait des vœux plus nobles et plus élevés. Rempli d'abnégation, et ne cherchant que la gloire du Maître dont il avait pris la livrée, il choisit pour théâtre les forêts du Canada, où il voulait aller porter la bonne nouvelle du salut à de malheureux sauvages plongés dans la barbarie, et n'ayant pour ainsi dire que le nom d'hommes.

• Venu d'abord en Acadie avec le Père Biard, en 1611, il eut beaucoup à souffrir des personnes mêmes de cette colonie qui auraient dû lui donner protection. Pris avec son confrère par des pirates, il les remplit d'admiration par sa patience et sa charité, et ne tarda pas à être remis en liberté aussitôt que leur vaisseau fut arrivé en Europe. Les Relations des Jésuites nous apprennent que ce digne religieux, de retour en France, ne soupirant qu'après les croix et les souffrances du Nouveau-Monde, obtint la permission d'y revenir, et qu'il arriva à Québec, le 19 juin 1625. Mais la prise de cette ville par les Anglais, quatre ans plus tard, l'obligea de

renoncer, au moins pour un temps, à ces épreuves qu'il avait tant ambitionnées. Il repassa donc en France pour y attendre le moment où il plairait à la divine Providence de lui permettre de suivre de nouveau sa vocation. Il avait fait vœu de faire tous ses efforts, pour reprendre les croix et les souffrances que les événements l'avaient forcé d'abandonner ; son vœu fut exaucé ; le traité de paix conclu entre l'Angleterre et la France lui permit de revenir, en 1633, à son cher Canada, auquel il consacra les treize dernières années de sa vie, travaillant assidûment à l'instruction des sauvages Algonquins et Montagnais, qui venaient recueillir de ses lèvres la parole de vie.

« Ce prêtre vénérable, décédé à l'âge de 72 ans, le 12 mai 1646, est le seul qui ait été inhumé dans l'église de Sillery, car à l'époque où il vivait, ses confrères, appelés ailleurs par les devoirs de l'apostolat, avaient rarement la consolation de venir rendre le dernier soupir à la maison d'où ils étaient partis. »

« L'un des noms, dit M. Dobell, gravés sur le marbre de ce monument rappelle une carrière pleine d'intérêt. A l'époque où celui qui le portait entra dans la vie, la France occupait le centre de la gloire chevaleresque. Peu d'années auparavant, elle avait vu sur son territoire, quatre des plus puissants souverains de l'Europe se donner la main sur le fameux « Champ du Drap d'or. »

« Parmi le groupe de jeunes nobles qui se réunissaient à la cour, nul n'avait un avenir plus brillant que le jeune Noël Brûlart de Sillery. Il naquit en l'année 1577, le jour de Noël, et à cause de cette coïncidence, reçut au baptême le nom de Noël. Son père appartenait à une famille respectable de Savoie. On le destina de bonne heure à l'ordre des chevaliers de Malte. Il fut envoyé dans cette île à l'âge de 18 ans pour y compléter son éducation. Là, il gagna en peu de temps la confiance du grand maître, qui, dit-on, remarqua en lui des talents hors ligne et le nomma son page. De retour à Paris, après douze ans d'absence, il fut admis à la cour, devint bientôt le favori de Marie de Médicis qui lui conféra le titre de chevalier. Nommé plus tard ambassadeur aux cours d'Espagne et de Rome, il semblait devoir atteindre successivement le sommet des grandeurs humaines. Tout ce qui pouvait enflammer l'ambition d'un jeune soldat, brillait devant ses yeux. Il avait la renommée des armes, la réputation d'un diplomate habile et la faveur de la première cour d'Europe.

« Ce fut au plus beau milieu de cette carrière de prospérité, pendant qu'il se rendait à Rome comme ambassadeur, qu'il se décida à jeter de côté tous les honneurs qu'il regardait comme de vains jouets et qui étaient incapables de satisfaire une âme inquiète. Il abandonna tout pour se dévouer complètement au service de Dieu. Il entra dans l'état ecclésiastique où son zèle l'entraîna à consacrer ses immenses revenus aux intérêts de sa religion, et, particulièrement, aux missions étrangères. Il fit de nombreuses donations, et pourvut à l'établissement d'une résidence de sauvages chrétiens. Ce fut sur le terrain où nous sommes réunis, à l'endroit même où ce monument est élevé, que les premiers fruits de ses nobles offrandes furent répandus. »

II.

DU CAP ROUGE A DESCHAMBAULT.

Saint-Augustin, la patrie des Garneau.—Feu Messire Millet.—Le manoir de Saint-Augustin.—Le Fort Jacques-Cartier.—La descente de Murray et Stobo à Deschambault en 1759.—La « belle amazone aventurière, » qui n'était pas une Suzanne.—Les Dames de Québec, faites prisonnières.—Geo. Allsopp, le secrétaire de Sir Guy Carleton.—« Pendez-vous de dépit, pauvres antiquaires. »—L'auteur de Charles Guérin.

Pour les hommes de chiffres, il fût un temps où le Cap-Rouge, avec ses quais spacieux, ses radeaux de bois carré, ses moulins à farine, ses vastes jetées encombrées de douves et de planches, avait un attrait tout particulier ; à coup sûr, il a perdu de son prestige depuis que le *Cap Rouge Pier and Dock Company* y a restreint le cercle de ses affaires, mais l'amant de la belle nature trouvera toujours un plaisir nouveau à contempler d'en bas, la cime sourcilleuse du vieux promontoire où l'on voit suspendue, au milieu de chênes séculaires, la villa de M. Forsyth, comme une aire d'aigle, et l'antiquaire y contemple non sans émotion, le site du fort bâti par Jacques-Cartier en 1541 et la « belle fontaine » qui l'avoisine.

L'on aime autant à suivre de l'œil le cours sinueux de cette belle rivière du Cap-Rouge, qui se perd dans les profondeurs vers le nord, qu'à observer les ondulations du sol vers l'ouest, sillonné tour à tour de frais bocages, de vertes prairies, ou de champs aux moissons jaunissantes.

Saint-Augustin est célèbre, pour son beau, mais dangereux, lac *Calvaire*. Les nageurs qui quittent sa surface, rarement, dit-on, y reviennent vivants. Sont-ce les longues algues marines, nommées *chevelures de noyés*, qui leur enlacent les membres et rendent la natation impossible, ou autres causes ? on ne le sait. Le Lac Calvaire, comme la Mer Morte, est un sujet d'effroi aux jeunes nageurs. Peu poissonneux, on y prend que de la perchaude.

Au bas des côtes, sur la grève, près du moulin à farine et presque en ligne avec le *Calvaire*, bâti en 1698, se voient les

rare décombres de la vieille église (1) de Saint-Augustin,—de gros cailloux d'un poids énorme. La tradition veut que le diable, sous forme d'un fort cheval de trait, un étalon noir, encore plus trapu que le Percheron de la société d'agriculture, « Napoléon III, » ait été jadis employé à voiturer ces blocs. C'était un de ces hennissants étalons, chantés par le poète Dupont :

Sa robe est un beau satin noir,
Ses naseaux jettent sang et flamme,
Son œil est comme un grand miroir.

Au reste, ce n'est pas la seule église en Canada, dans la construction de laquelle le diable a joué un rôle, je ne dirais

(1) Cette église, appelée aujourd'hui la vieille église, a été commencée en 1720 par les soins de M. Pierre Auclair DesNoyers, curé de Saint-Augustin. Elle a duré jusqu'en 1818, à la fin d'octobre, époque où l'église actuelle a été ouverte au culte. Elle avait donc duré 98 ans.

On lit dans les fragments d'un mémoire conservé dans les archives de cette paroisse : “ La bâtisse en pierre de l'église de Saint-Augustin n'a pas été entreprise sans nécessité. L'église de bois qui subsistait avant elle étant bâtie depuis 26 ans par les soins des missionnaires et secours des paroissiens du dit lieu, menaçant ruine par ses fondements, et par la pourriture du bois qui en formait le carré, n'ayant subsisté les huit dernières années que par des appuis, et une nouvelle couverture en bardeaux qui a coûté, tant pour la façon, que pour le bois 158 livres sans la nourriture, laquelle, le Sieur Auclair Desnoyers lui avait procurée. Les missionnaires du dit lieu ayant toujours dit la messe chez quelques habitants de la côte, et entr'autres chez le sieur Mathieu Amiot dit Villeneuve.”

Cette chapelle en bois était bâtie sur la terre d'Ambroise Desroches, dont une partie appartient aujourd'hui au capitaine J. B. Racette, à environ un mille plus haut que la *vieille église*. On voit encore les restes du solage de cette chapelle tout près du rivage, à une dizaine d'arpents du chemin.

“ Néanmoins dans l'entre deux du temps, il y a eu un curé fixe dans la dite paroisse, nommé messire Jean-Daniel Têtu, qui a commencé à tenir des registres en ordre; car devant ce temps là, il n'en paroist point, ce qui a duré l'espace de huit ans; ou environ seulement, a commencé l'an 1694 jusqu'en 1702. Le dit sieur curé ayant sorty de la paroisse pour passer en France, où il est mort l'année 1773. Lesquels registres ont été cotez et paraphes selon l'ordre prescrit par la cour, excepté deux feuillets.”

NOTES SUR SAINT-AUGUSTIN.—Le Révd. Messire J. Sasseville, curé de Sainte-Foye, a eu l'obligeance de nous laisser prendre parmi ses excellentes notes, l'extrait suivant :

1o. “ La paroisse de Saint-Augustin, quoiqu'une des plus importantes de la côte du Nord, est néanmoins plus récente que ses deux voisines, Sainte-Foye et la Pointe-aux-Trembles.

“ En 1680, le missionnaire fixé à la Pointe-aux-Trembles, desservait, par voie de mission la côte Saint-Ange (aujourd'hui concession de l'Ancienne-Lorette),

pas, au moyen des procès et de la discorde qu'il engendrait,— au point de faire élever jusqu'à deux églises dans une seule paroisse, comme aux Trois Pistoles,—mais comme simple bête de somme.

Les bons paroissiens de Sainte-Famille m'autorisent à filer aux gens de Saint-Augustin un profêt contre le monopole que ces derniers réclament de sa satannique Majesté comme constructeur d'églises. Eux aussi, paraît-il, ont eu à leur solde cette superbe monture.

Le point capital a toujours été de brider le maudit animal. Pour cela, il fallait un maître homme. Bien bridé, il devenait un bon diable. Mais la bride, la précieuse bride, il fallait la lui laisser jour et nuit. Le bedeau de Saint-Augustin, pour l'avoir débridé un jour à l'abreuvoir, faillit presque ruiner la fabrique. L'animal disparut en fumée avec une odeur de souffre :

qui ne comptait alors que 12 à 15 familles. Cette mission était encore appelée la Rivière des Roches.

(La côte Saint-Ange s'étend depuis la rivière du Cap-Rouge, qui coupe le chemin gravé chez Michel Gauvin, en montant, l'espace d'environ trois-quarts de lieue.)

20. " Vers 1690, on construisit une petite chapelle en bois, sur le bord du fleuve, dans l'Anse à Maheu. Je ne saurais dire, avec précision, où est située cette localité. Quoiqu'il en soit, comme la marée rendait cet endroit d'un accès difficile, l'autorité ecclésiastique fixa un autre site plus convenable et ordonna d'y transporter chapelle et cimetière. Les habitants du voisinage se mirent en devoir de s'y opposer; mais l'Intendant prêta main forte à l'Evêque et contraignit les gens à exécuter son ordonnance.

" Le lieu choisi pour cette translation était précisément celui où s'éleva plus tard l'église dont on voit encore les ruines, au pied de la grande côte, sur le bord du fleuve.

30. " Ce ne fut que vers 1720 que Saint-Augustin prit la forme et l'existence d'une paroisse régulière. M. Pierre Auclair Desnoyers, qui en fut nommé curé, peut en être considéré, à bon droit, comme le véritable fondateur. Il construisit, avec de grande peine, l'église dont je viens de parler, et qui fut regardée alors comme une merveille.

" Il a laissé des mémoires pleins de naïveté, mais très-intéressants, sur l'état de la paroisse et sur ses propres travaux.

" On y comptait, à cette époque (vers 1720), environ 300 communicants, ce qui suppose 80 à 90 familles. Les habitants avaient en abondance tout ce que pouvait leur fournir la culture de la terre; mais, pour les objets qu'ils ne pouvaient obtenir que par le commerce, on ne saurait croire à quel état de gêne et de privation ils étaient réduits.

" Pour n'en citer qu'un exemple, il suffit de faire savoir au lecteur, qu'après avoir élevé les murs et construit la couverture de leur église, il fut impossible de se procurer des vitrés pour les fenêtres. On fut donc obligé de les fermer avec

comme l'on ne faisait que de commencer à charroyer la pierre de la maçonnerie, le budget de la dépense de l'église fut doublé. Morale: mes amis, quand vous ferez boire votre cheval, en pleine campagne, ne le débridez pas, si c'est un fringant cheval noir!

Cet incident repose sur la foi d'une vénérable tradition.

Après avoir traversé le grand bois de Saint-Augustin, l'on aperçoit, du haut de la côte, au bas, dans le village, la jolie église de Saint-Augustin, dont le terrain est défiguré par l'érection d'une douzaine d'écuries entassées les unes sur les autres avec une allure anti-diluvienne. On affirme, bien que cela semble incroyable, qu'il n'y a pas moyen de faire déblayer ces nauséabondes mesures, élevées au siècle dernier, par quelques douzaines de rustres, pour y héberger pendant le service divin, leurs frileuses *guevalles*. Chose encore plus curieuse, c'est, dit-on, un excentrique vieux curé, avant l'ère de Messire Millet, qui, par son silence, autorisa cette incongruité.

des planches, et les bons paroissiens de Saint-Augustin se virent réduits à assister à la messe, comme les premiers chrétiens, dans les catacombes.

" Une autre particularité qui ne sera pas sans intérêt, pour les amis de l'industrie canadienne, c'est qu'à cette époque reculée, on avait le secret de couler des cloches en Canada. Les mémoires de notre vieux curé rapportent que le jour de l'Annonciation, pendant que le bedeau sonnait, à tour de bras, le second coup de la messe, la cloche s'envola du clocher et vint se briser à quelque distance de l'église.

" Cet accident fut bientôt réparé. On fit venir de Québec un personnage, qui paraît avoir joui d'une grande considération à cette époque, et au bout de quelques jours, on vit sortir du moule une cloche supérieure à celle qui avait été brisée. La Fabrique avait fourni la *mitraille*, c'est-à-dire la matière nécessaire et une somme assez médiocre.

40. " Les concessions situées en arrière, vers la montagne, se trouvaient séparées de l'église par une assez grande distance et des chemins impraticables. On forma le projet de diviser Saint-Augustin et d'en former deux paroisses distinctes. Ce plan paraît avoir été mis en avant, vers 1786, au temps de Mgr. d'Esgly. On construisit un peu plus tard un grand édifice en pierre, sur le rang appelé le *Rang des Mines*, et qui servit de chapelle pendant quelques années. Mgr. Plessis, jugeant que ces deux paroisses seraient incapables de se soutenir, les réunit en une seule, fit fermer la chapelle d'en haut, ordonna la construction d'une nouvelle église, dont il fixa le site à l'endroit actuel, pour accommoder les parties les plus reculées de la paroisse et fit cesser une division qui aurait eu pour effet d'affaiblir une des plus belles paroisses du diocèse. Il ne faut pas croire cependant que cette mesure rigoureuse fût bien accueillie de tout le monde. Mais, comme disait un bon vieux de ces temps là : " *Voyez-vous, Mgr. Plessis, c'en était un homme!*

Pour éterniser leur mémoire, il ne manque que les portraits en marbre de Paros, pardon, en argile, des quarante fondateurs : chaque écurie aurait alors ses patrons, en terre glaise sur les pignons, en costume d'hiver ancien : bonnet rouge, pipe au bec, blague de loup-marin, capot de caribou et manchon d'ours.

Ne pourrait-on substituer, dans un lieu convenable, à ces ignobles bicoques, une grande écurie paroissiale comme cela se fait ailleurs ?

Il va sans dire que l'excellent curé Pilote et son jovial vicaire, ne sont pour rien dans l'affaire des écuries, qui existaient un demi-siècle avant leur arrivée à Saint-Augustin. Malgré leur respect pour l'antiquité, ils n'admirent même, que médiocrement, dit-on, ce genre d'architecture. On en est réduit, à l'heure qu'il est, à compter sur un tremblement de terre, tout faible qu'il fut, pour niveler ces ruines.

on ne badinait pas ; fallut bien se soumettre." La chapelle d'en haut, comme on l'a toujours appelée, existe encore et a été convertie en une grange, depuis plusieurs années.

50. " La paroisse de Saint-Augustin a érigé plusieurs monuments qui témoignent de la piété de ses habitants. Sur la côte qui domine le site de l'ancienne église, s'élève un *Calvaire*, dont la construction remonte aux dernières années du 17ème siècle (en 1798). Ce lieu est une espèce de pèlerinage qui est encore très-fréquenté. Près de la *chapelle d'en haut*, un citoyen riche a fait élever, à ses frais, un autre *Calvaire*, dont l'exécution est due à feu M. Giroux, et qui a été fort admiré.

" En face de l'église, on remarque un monument d'un genre durable. C'est une statue de l'ange gardien soutenue par une base en pierre de taille d'une très-belle exécution. C'est un souvenir du Jubilé de 1869 et du Concile du Vatican. Ça été la dernière œuvre due au zèle du Révd. M. Millette ; le vénérable Curé mourut quelques mois après.

" Je ne saurais passer sous silence un autre souvenir de la piété des anciens habitants de Saint-Augustin. A quelque distance de l'ancienne église, sur le chemin qui longe le fleuve, et qui est très-peu fréquenté aujourd'hui, le voyageur a pu remarquer un orme gigantesque, qui s'élève droit au milieu de sa route. Le chemin se divise en deux branches et se réunit bientôt après, formant une espèce d'île au-dessus de laquelle s'étendent les vastes rameaux de cet arbre majestueux. Autrefois, on ne manquait pas de saluer respectueusement, en étant son chapeau, chaque fois qu'on passait devant cet orme vénérable. La tradition rapporte que les premiers colons avaient eu l'idée pieuse de placer une statue de la Sainte Vierge au haut de cet arbre, qui était encore dans sa période de croissance. L'arbre continua à grandir ; et la statue se trouva insensiblement enveloppée par l'écorce et les filaments qui s'étendaient, de jour en jour ; enfin, après plusieurs années, elle disparut entièrement dans le tronc de l'arbre. Cette tradition paraît oubliée aujourd'hui. "

A un mille au-delà de l'église, sous le vert canapé des érables, près du chemin, brille, au loin, une statue dorée de la Vierge, portant le Divin Enfant, haute de quinze coudées, plus ou moins. Elle avoisine le manoir seigneurial, « maison blanche à contrevents verts, » comme les aimait Rousseau, mais Jean-Jacques n'aimait pas les statues dorées, et en ceci il différait du propriétaire du manoir, le seigneur Brousseau, député aux Communes pour le comté de Portneuf. Sa massive statue rappelle aux électeurs.....pieux de Portneuf, que l'on n'en est plus à ces temps voltairiens, où un député au Parlement osait se pavaner dans les rues de la capitale, comme grand maître des francs-maçons.....

Les chemins macadamisés, au moyen des souscriptions personnelles des *habitants*, offrent un exemple de progrès bien digne de l'imitation des paroisses adjacentes ; on reconnaît dans cette amélioration l'esprit de progrès des membres pour Portneuf, le Dr. Praxède Larue (1) et M. Brousseau, secondés de la puissante initiative du curé de la paroisse d'alors, le Révd. Messire Millet. C'est avec une émotion réelle que nous avons pénétré sous le toit de ce vieux presbytère, veuf de son ancien curé. Ce presbytère est en vue du fleuve ; le goût cultivé du maître l'a embelli de bien des charmes : étang, pont pittoresque avec chaussée, plantations, parterre à fleurs, serre à raisins. Merci, homme digne et aimé, d'avoir pensé à ceux qui devaient venir après vous, continuer votre œuvre. Tout en veillant à la garde du sanctuaire, vous n'avez pas oublié les autres avenues du temple du vrai Dieu : vous étiez, un des « *curés-modèles* » dont Lamartine a dit :

« Il est un homme dans chaque paroisse qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde, qu'on appelle comme témoin, comme conseil, ou comme agent dans tous les actes les plus solennels de la vie civile ; sans lequel,

(1) Le représentant du comté qui surveille avec sollicitude et succès les intérêts de son comté, a obtenu du gouvernement la somme de \$2,400, octroi suffisant pour la construction du pont Jacques-Cartier ; la responsabilité de bâtir incombe au conseil municipal du comté, qui, sans doute, montrera assez d'intelligence de ses devoirs pour se mettre à l'œuvre sans plus retarder, car les communications dans la partie supérieure du comté sont maintenant presque interrompues.

on ne peut naître ni mourir, qui prend l'homme au sein de sa mère, et ne le laisse qu'à la tombe ; qui bénit ou consacre le berceau, la couche nuptiale, le lit de mort et le cercueil ; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre ; que les inconnus mêmes appellent « mon père » ; aux pieds duquel les chrétiens vont répandre leurs aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes ; un homme qui est le consolateur, par état, de toutes les misères de l'âme et du corps, l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence ; qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte : le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir ; qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes : aux classes élevées par l'éducation, la science et l'élévation des sentiments qu'une religion philanthropique inspire et commande. Cet homme, c'est le curé. »

Je ne puis concevoir comment les habitants des paroisses voisines, qui ne macadamisent pas leur voie publique, peuvent se servir, *sans remords*, du grand chemin de Saint-Augustin. Les efforts constants des deux membres de Portneuf, pour améliorer les voies et chemins, et la position du membre local, le Dr. P. Larue, auprès de la Province de Québec, doit être une garantie suffisante que le *macadam*, la colonisation et le progrès se continueront vers les paroisses de l'intérieur, Sainte-Catherine, Sainte-Jeanne-de-Neuville, Saint-Bazile, Saint-Raymond, etc. Est-ce à lui que les voyageurs vont être redevables d'un nouveau pont ou du vieux réparé, sur le Jacques-Cartier ? Ce n'est pas sans besoin.

Saint-Augustin est la paroisse natale des ancêtres d'un de nos premiers hommes de lettres, François-Xavier Garneau, l'illustre historien du Canada, qui voyait le jour à Québec, pour la première fois, le 15 juin 1809.

C'était des hauteurs boisées de Saint-Augustin, que son bisaïeul, Louis Garneau, contemplait la lutte héroïque de Vauclain, le commandant de l'*Atalante*, en 1760, comme il le répétait souvent : « Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin,

nous montrait, de sa main tremblante, le théâtre du combat naval de l'*Atalante* avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance. Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans des luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs. » (1)

C'est encore vis-à-vis Saint-Augustin qu'avait lieu, le 22 juin 1857, le désastre du vapeur *Montréal*, où périrent, par l'eau et le feu, 200 passagers, la plupart des émigrés Irlandais, y compris le respecté gardien de la prison de Québec, M. J. McLaren, père du géolier actuel.

Trois milles plus haut que l'église Saint-Augustin, commence la paroisse de la *Pointe-aux-Trembles*. Lieu d'arrêt pour les envahisseurs bostonnais en 1775, que Montgomery, après avoir reçu la capitulation de Montréal, conduisait à Québec, pour opérer leur jonction avec la soldatesque avide et effrénée qui avait, sous les ordres du colonel Benedict Arnold, pénétré par le Kennébec et la Beauce. *Pointe aux-Trembles* a fourni sa part d'incidents marquants parmi les événements du passé. Ouvrons la relation du siège de Québec, en 1759, par Jean-Claude Panet, notaire. « Le 21 juillet (1759), le major Stobbs (Stobo?) servait de guide à 1200 grenadiers écossais et montagnards conduits par Wolfe en personne : ils venaient s'emparer d'un nombre de dames de Québec, réfugiées là pendant le siège. La descente se fit vers le moulin et l'église de la *Pointe-aux-Trembles*, dans la nuit, sans être aperçus.

« Le 21, à trois heures et demie du matin, les douze cents hommes ont monté à la *Pointe-aux-Trembles*. Ils ont reçu une fusillade d'environ 40 sauvages, où ils ont perdu six ou sept hommes, et autant de blessés. Ils ont environné les maisons autour de l'église, et ont fait trois hommes prisonniers, dont le sieur Lacasse, qui avait quitté la compagnie de réserve, sous prétexte d'un mal de jambes, était du nombre. Il a été pris en chemin dans un bled.....avec le sieur L'ainé et le sieur Fréchet. « Les Anglais emmenèrent environ treize

(1) Biographie de F.-X. Garneau, par l'abbé H. R. Casgrain.

femmes de la ville, réfugiées au dit lieu, dont mesdames Duchesnay, De Charney, sa mère, sa sœur, M^{lle} Couillard, la famille Joly, Mailhot, Magnan, étaient du nombre. Ils les ont traitées avec toute la politesse possible. Le général Wolfe était à la tête, et le sieur Stobbs (Major Robert Stobo?) du nombre, qui a fait bien des compliments. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que les Anglais ne leur avaient fait aucun tort, et que les sauvages ont pillé les maisons, et presque tous les biens de ces pauvres réfugiées. (1)

« Le pauvre Michaud a reçu un coup de balle dans la joue. Les Anglais ont laissé la majeure partie des autres femmes et surtout celles enceintes. »

Wolfe, comme un galant homme, libéra toutes ces belles captives à l'Anse des Mères, le lendemain, à trois heures de relevée, et elles furent reconduites avec beaucoup de politesse. « Chaque officier, dit la relation, avait donné son nom aux belles prisonnières qu'il avait faites. Les Anglais avaient promis de ne point canonner, ni bombarder jusqu'à neuf heures du soir, pour donner aux dames le temps de se retirer où elles jugeraient à propos. »

Côtoyons le grand chemin, tantôt aux pieds des côtes, tantôt sur les hauteurs : une modeste maison de pension nous fournira le goûter près de l'église des Ecureuils. Hâtons-nous d'atteindre le cap sublime qui domine le ravin où s'élançe, en mugissant, la rivière Jacques-Cartier. Cette rapide et pittoresque rivière s'est creusé un lit profond dans le roc ; rien de plus singulier à voir que son cours impétueux vers le pont Rouge, où dort dans ses tranquilles étangs ces beaux saumons à écailles d'argent, que MM. Boswell et Kerr protègent avec une sollicitude quasi maternelle.

Il fut un temps où la pêche à la mouche de ces superbes rois des fleuves, nous eût causé des accès délirants de plaisir ; aujourd'hui, la muse de l'histoire aura toutes nos complaisances. Nous venons de franchir le pont Jacques-Cartier à l'embouchure de la rivière, où notre ami le Dr. Jas. A. Sewell a ses moulins, ses usines et sa charmante résidence, le tout acquis des héritiers Allsopp, jadis seigneurs de ces lieux.

(1) Journal du siège de Québec par Jean-Claude Panet, page 13.

Gravissons le coteau qui mène aux hauteurs où se dressait ce mémorable fort Jacques-Cartier, et où l'armée française en retraite, au nombre d'au moins 10,000, y inclus les milices, passa la douloureuse nuit du 14 septembre 1759. Voici ce qu'on lit à ce propos, dans l'*Abeille* :

« On voit encore (1) les ruines et le fossé où il y a presque toujours de l'eau : le fort était très-avantageusement bâti sur un endroit très-élevé d'où il dominait le fleuve et le bas-fonds de la rivière.

« Il n'y a que quelques années on voyait sur la terre où se trouvent ces ruines, un vieux pin, mort depuis longtemps. Le propriétaire chez qui cet arbre se trouvait se résolut de l'abattre. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque, dès les premiers coups de hache, il découvrit dans cet arbre, qui était creux, trente canons de mousquets et douze gobelets d'argent.

« La monture des mousquets avait été rongée par les vers, les gobelets étaient bien conservés, seulement ils étaient noircis par le temps et l'humidité ; si je me le rappelle bien, ces gobelets ont environ trois pouces de hauteur, et pèsent cinq piastres d'argent.

« Ils ne paraissent pas coulés, mais faits au marteau. En les examinant, on découvrit sur un de ces gobelets les trois lettres A L G qui paraissaient gravées avec la pointe d'un instrument tranchant. On crut reconnaître les initiales d'un nom et l'on se mit à fouiller dans l'histoire.

« Dans le cours du même mois (juin 1760), le colonel Fraser fut envoyé de Québec avec environ 900 hommes, pour réduire le fort Jacques-Cartier. Le marquis d'Albergotti, qui commandait alors, répondit à la sommation qui lui fut faite de se rendre, qu'il défendrait son fort jusqu'à la dernière extrémité ; sur quoi le colonel Fraser fit avancer deux pièces de campagne et deux obusiers pour battre la place en brèche, forma ses troupes en trois divisions et leur ordonna de marcher pour donner l'assaut.

« Le commandant français, qui s'en aperçut, battit la chamade et se rendit à discrétion.

(1) *Abeille*, 5 juillet 1850.

« Les trois lettres découvertes sur les gobelets sont-elles les initiales d'*Albergotti*? on l'a cru. »

Le capitaine John Knox, au vol. II, p. 252, consigne en son journal, vers le 6 février 1760, sur le rapport d'un prisonnier :

« Que la forteresse de Jacques-Cartier, à raison de sa situation élevée, semble d'un abord très-difficile ; mais que, d'après ce qu'il en a vu, les défenses de la place consistent en un rempart de terre et de fascines, avec un fossé au nord et des palissades, qu'il y eut une grande batterie voisine de la rivière, pour en dominer le cours, *with flank fires to secure the shore, both above and below the garrison*; que ce fort subit des réparations considérables immédiatement après la bataille du 13 sept. (1759) et que l'on y avait mis en position, sur le côté faisant face vers la campagne, plusieurs canons, par la crainte où étaient les Français que nous nous en emparerions pour nous en faire un rempart ou pour le détruire.....

A la page 347, Knox y fait de nouveau allusion, au moment où au 15 juillet 1760, les frégates anglaises doublerent la Pointe-aux-Trembles. A la page 349, il dit : « Les grenadiers anglais, après avoir fait une reconnaissance à Jacques-Cartier, se préparaient à canonner Deschambault. »

Deschambault où, seize ans plus tard, en mai 1776, l'armée d'Arnold, frappée de la position stratégique du lieu, en pleine retraite de Québec, voulait se fortifier.

A nos pieds, à quelques arpents de la rive, l'on voit à marée la roche Jacques-Cartier, où Baqueville de la Potherie, dit-on, faisait naufrage en 1698. A peine du fort reste-t-il quelques pierres ; cependant la configuration des lieux répond exactement au plan du fort que l'on voit à la page 174 des *Mémoires sur les Affaires du Canada de 1749 à 1760*, publiés en 1838, sous la direction de la *Société Littéraire et Historique de Québec*.

C'est là que Lévis rejoignit l'armée française en descendant de Montréal, le 15 septembre 1759 ; c'est lui qui fit fortifier le fort et y laissa pour commander M. Dumas, avant de s'en retourner à Montréal.

« Jacques-Cartier était un fort irrégulier, bâti sur le bord de la rivière du même nom, à son embouchure, dans le fleuve

Saint-Laurent, à l'endroit où l'on passe cette rivière pour aller de Québec à Montréal. Ce poste fut le dépôt de tous les préparatifs du siège de Québec (en 1760), et le rendez-vous des partis que l'on envoyait dans le gouvernement de Québec. Sa garnison était considérable et commandée par un brave homme (M. Dumas); il y avait quelques postes en avant, comme à la Pointe-aux-Trembles et autres paroisses. » (1) « Pendant l'hiver de 1759-60, » nous disent ces mémoires, « l'on fit passer en traînes, à Jacques-Cartier, tout ce que l'on put de vivres et de munitions de guerre, et l'intendant fit des achats considérables de marchandises de toutes espèces; les négociants de Montréal furent obligés de livrer ce qu'ils avaient; et le sieur de Villiers, contrôleur de la marine, les taxait..... On forma deux compagnies de cavalerie, à qui on donna un habillement complet, et comme on n'avait point de bayonnettes à donner à la milice, on prit les couteaux de boucherie qu'on trouva, qu'on fit emmancher de façon à entrer dans le canon du fusil; enfin, tout fut en mouvement. »

Que de préparatifs pour ce qui devait se terminer par ce que les *Mémoires* appellent « la folie de Lévis! » Après le départ de l'armée, en mai 1760, pour Montréal, « les vaisseaux anglais pillèrent tout ce qui se trouva à Sillery; et les habitants des environs firent d'abondantes provisions de pelles, de pioches et d'autres effets. »

Le fort Jacques-Cartier a dû couvrir au moins trois ou quatre arpents en superficie. On distingue encore très-bien les embrasures où étaient braqués les canons; le grand chemin actuel divise en deux le site où se trouvait le fort. Probablement que le 14 septembre 1759, l'armée française bivouaquait autour, car il devait être impossible d'y faire entrer tant de monde.

« Une partie de l'armée se cantonna dans les environs. Ils se firent des cabanes avec tout ce qu'ils purent trouver. Tout ce que les habitants des environs avaient, soit en provisions, soit en animaux, fut enlevé pour fournir à l'armée ce dont elle avait besoin pendant son séjour dans ce lieu. A peine dans chaque famille put-on conserver ce qui était absolument né-

(1) *Mémoire sur les affaires du Canada depuis 1749 jusqu'à 1766-1*, page 174, p. 177, p. 180. p. 186.

cessaire pour sa subsistance; heureuse celle où l'on laissait une seule vache. Ceux des habitants qui purent conserver un mouton ou deux, n'y réussirent qu'en cachant soigneusement ces animaux jusque dans leurs caves pour les soustraire aux recherches continuelles que l'on faisait pour se procurer des animaux.

« Tout ce que l'on enlevait ainsi était payé, il est vrai; mais ces paiements ne se faisaient qu'en papier que plusieurs refusaient et qui n'indemnisait pas beaucoup ceux qui l'avaient reçu, puisque, comme l'on sait, la valeur de ce papier fut perdue pour la plus grande partie. Pendant que l'armée française était à Jacques-Cartier, elle eut pour aumônier le P. Alexis Duburon, récollet, ou, du moins, ce père vint passer quelque temps à ce poste.

« Ce fort atteste, entre autres beaux faits, la prouesse d'un canadien, habitant du grand bois de l'Ail, Joseph Lamotte, qui, à l'instant de la reddition du fort, alla sous une pluie de balles, enclouer un canon oublié à l'entrée du fort et revint sain et sauf. »—(Abeille, 8 juin 1853).

L'aspect de ces lieux, tout pittoresque qu'il soit en été, mérite d'être vu en hiver. M. Alphonse de Puibusque, qui, avec son épouse, faisait le trajet de Montréal à Québec vers 1853, les décrit comme suit :

« Parvenus une fois encore sur le plateau des caps, nous avons traversé une grande et belle sucrerie. Les hautes futaies laissent des clairières où la neige s'amoncelle et où elle produit des effets bizarres. Des arbres coupés par la hache ou brisés par le vent peuplaient cette froide solitude de fantômes silencieux enveloppés dans leurs linçouls. Je remarquai un érable couché horizontalement sur un groupe de cèdres verts; la neige y avait trouvé un point d'appui, et, couvrant du haut en bas une ligne inclinée, elle avait formé un pont aérien. Il est impossible de traverser sans recueillement une forêt remplie de ces décorations sépulcrales, ou plutôt toutes pleines de spectres debout ou agenouillés sur leurs sépulcres entr'ouverts: ce n'est pas l'hiver, c'est la mort que l'on croit voir de tous côtés.

« La rivière Jacques-Cartier ne nous était pas inconnue, nous l'avions passée en allant au lac Saint-Joseph, et nous n'avions

oublié ni la rapidité de son cours, ni l'escarpement de ses bords, ni la végétation luxuriante qui l'environne. Plusieurs pêcheries de saumons y étaient en grand renom autrefois ; on les a laissés tomber, je ne sais pourquoi. Son embouchure dans le Saint-Laurent a cela de remarquable que la rive droite se relève en talus ou parapet et forme une redoute naturelle. Voilà pourquoi, après la fatale bataille livrée le 13 septembre 1759, sur les plaines d'Abraham, le chevalier de Lévis y rallia l'armée et s'y retrancha ; c'est à l'ombre de cette forêt vénérable, qu'il médita la glorieuse revanche prise le 28 avril 1760, attaque hardie, retour héroïque, dernier adieu des Français à la victoire dans ce Canada qu'ils avaient découvert, conquis et colonisé. Ici, sur cette rampe où nous glissons maintenant se tenaient les vedettes ; à droite et à gauche, dans le bois, étaient les tentes du camp ; des sentinelles avancées veillaient sur toutes les pointes des rochers qui avancent sur le Saint-Laurent ou le Jacques-Cartier. A chaque heure on entendait courir ce cri sur les deux rivages : *Sentinelles, gare à vous !* et le qui-vive des patrouilles retentissaient d'échos en échos. Languedoc, Béarn, Guienne, tous ces braves enfants de notre Midi, riaient, chantaient autour des feux de bivouac, les pieds enfoncés dans la neige, mangeant leur morceau de cheval fumé, buvant leur cidre aigre, déchirant à belles dents les vertus de l'intendant Bigot et du munitionnaire Cadet. Que de jeux de mots sur la *Friponne*, cette honnête maison derecel, où les agents faisaient entrer chaque jour par un souterrain tout ce qu'ils dérobaient dans les magasins royaux, pour le revendre le lendemain au roi. Oh ! si les échos de ce bois pouvaient redire tout ce qu'ils ont entendu ! Mais non ; pas un mot, pas un son, rien, rien ! Partout le silence de la mort. De ces intrépides bataillons, de ces dignes aïeux des martyrs de la Bérézina, que reste-t-il ? Le peu que l'histoire a conservé, lorsque l'histoire a été reconnaissante et juste. La bataille du 28 avril 1760, qui fut si brillante pour nos armes, aurait été décisive, c'est-à-dire qu'elle nous aurait rendu, avec la citadelle de Québec, la possession de tout le Canada, sans un incident qui divulgua notre marche à l'ennemi. C'était à la débâcle du Saint-Laurent ; un chaland, rempli d'artilleurs,

heurta si rudement un glaçon flottant, qu'un canonnier tomba dessus et fut emporté dans le cours du fleuve ; bientôt le froid le saisit et il perdit connaissance. C'est dans cet état qu'il passait devant Québec, lorsqu'il fut aperçu, et on envoya un bateau à sa rencontre. Rapporté dans la ville, il dut aux soins qui lui furent donnés de reprendre ses sens ; se croyant entouré de Français, il révéla la marche de l'armée et mourut aussitôt. Le général Murray, averti, évita une surprise ; il marcha le lendemain au-devant de l'ennemi : mais il fut battu et n'eut que le temps de se rejeter dans la place, qui faillit être prise. On cite une maison, près d'un moulin, que nos grenadiers forcèrent à la baïonnette et d'où les Highlanders furent délogés plusieurs fois. De part et d'autre, on y fit des prodiges de valeur, mais il fallut attaquer la ville de Québec avec des moyens de siège insuffisants, et dès lors il devint certain qu'elle serait au premier qui recevrait du secours par mer. Tous les yeux étaient fixés sur le Saint-Laurent ; par malheur, la première flotte qui arriva fut une anglaise ; elle délivra la garnison bloquée, et menaça les derrières de l'armée française, qu'elle obligea à lever le siège, et finalement à battre en retraite. Avançons, avançons ; le passé a déposé ici trop de souvenirs de deuil. »

Le chevalier Johnstone, qui avait servi pendant tout le siège, avait une idée fort exaltée de la stabilité du Fort Jacques-Cartier, comme point d'appui, si l'on en juge par les paroles qu'il met dans la bouche de Montcalm dans le *Dialogue des morts entre Wolfe et Montcalm*.

« Si vos troupes (les troupes anglaises) » dit Montcalm, « se fussent rendues à Jacques-Cartier, le 18 août 1759, à trois lieues seulement de Deschambault, elles y eussent découvert un poste, fort par la nature, à l'égal du passage des Thermopiles, si célèbre parmi les Grecs et que vous auriez pu défendre, comme vous étiez maîtres du fleuve, par une poignée d'hommes aussi peu nombreux, que celles que Léonidas opposait à ses nombreux ennemis. Mais votre corps d'armée, stationné à Deschambault, à l'aspect de ma cavalerie, qui ne se composait que de deux cents canadiens à cheval et non disciplinés, commandés par le chevalier de la Roche-Beaucourt,

coururent à leurs canots et s'embarquèrent avec beaucoup de désordre et de confusion, comme si toute l'armée eut été à leurs trousses.

« La rivière Jacques-Cartier, qui a emprunté son nom de celui qui, le premier, découvrit le Saint-Laurent, et qui, après la perte de son vaisseau, hiverna en Canada parmi les Indiens, est un ravin immense, avec un courant d'eau rapide, hérissé et parsemé de grosses roches, lequel courant d'eau se dirige entre les deux hauteurs, dont les cimes sont à une distance d'à peu près deux cents brasses, l'une de l'autre ; les côtés sont des glacis, du haut desquels l'œil plonge jusqu'en bas, une hauteur de quatre à cinq cents pieds ; l'aspect de ce précipice fait frissonner d'horreur. Le côté qui fait face au Saint-Laurent est un roc perpendiculaire et inaccessible, et les terres vers le nord sont impraticables, à cause des lacs, des étangs et des marais où l'on s'enfoncé fatalement à chaque pas jusqu'au col. Il doit être impossible d'en faire le tour puisque les Indiens et les Canadiens n'ont jamais découvert un sentier à travers les bois. De sorte que l'on ne saurait pénétrer à ce fort, excepté en débarquant à Deschambault, d'où le terrain s'élève par une pente graduelle et insensible jusqu'à Jacques-Cartier ; si vous, M. Wolfe, vous fussiez emparé de ce fort extraordinaire, vous auriez coupé ma communication avec Montréal, d'où chaque jour me venaient les vivres pour l'armée ; en ce cas, je n'aurais eu d'autre alternative que de laisser mon armée mourir de faim ou de rendre la colonie. Comme notre mission, en venant d'Europe, était non de détruire les Canadiens, mais au contraire, de les protéger et de les défendre, j'eusse été forcé de capituler pour le Canada aux conditions les plus favorables que j'eusse pu obtenir. J'espère vous avoir démontré clairement, que si vous eussiez eu une connaissance du local, vous auriez pu conquérir glorieusement le Canada, sans verser une goutte de sang. »

M. Geo. Allsopp, jeune fermier, le propriétaire actuel du terrain, nous donna permission d'examiner ce lieu si historique. C'était pendant la fenaison, et avouons que le descendant du haut et puissant seigneur, George Allsopp, le magnifique secrétaire du gouverneur Sir Guy Carleton, nous sembla

beaucoup plus préoccupé d'engranger son foin et ses récoltes, — peut-être n'avait-il pas tort, — que des faits et gestes de l'armée française à Jacques-Cartier, en septembre, 1759.

J'ai appris du jeune M. Allsopp que M. Queton Saint-Georges et quelques autres personnes résidentes à Jacques-Cartier, possédaient divers objets en argent, trouvés sur le plateau près du fleuve, et quant aux papiers de famille de M. Allsopp, ils auraient été très-précieux aux antiquaires, à en juger par la (1) relation inédite du siège de 1759, que M. Chs. Aylwin, du Cap-Santé, a eu l'obligeance de nous offrir en don, laquelle relation, et nous la prisons fort, a été trouvée parmi les papiers de la famille Allsopp. M. George Allsopp, père, occupant une position élevée dans la colonie, prit part aux affaires publiques peu après la conquête ; il est à regretter que ces documents n'existent plus, un crocheteur de Québec les ayant acquis en 1863, à deux centins la livre, pour les convertir en papier. — Pendez-vous de dépit, pauvres antiquaires !

En laissant le fort, le chemin cotoie les hauteurs jusqu'à l'église du Cap-Santé, placée au bas de la côte ; les voyageurs sont sûrs de trouver dans M. Chs. Aylwin, l'époux de dame veuve Allsopp, co-seigneurisse des seigneuries Jacques-Cartier et d'Auteuil, un agréable *cicerone*, et un amant des vieilles traditions nationales.

Continuez votre trajet, et vous franchirez bientôt le pont de la jolie et jeune paroisse de Portneuf. Portneuf ! mais ne voilà-t-il pas un des noms classiques de notre histoire ? Cette ancienne seigneurie, « concédée en 1647, par la compagnie des Cent Associés à M. LeNeuf de la Potherie, et qui devint, quatre années plus tard, la propriété de M. René Robineau de Bécancour, en faveur duquel elle fut érigée en Baronie par Louis XIV, en reconnaissance des services que cet ancien officier du régiment de Turenne avait rendus à la couronne. En 1743, M^{me} Robineau, sœur du second Baron, fit passer, par mariage, la seigneurie à la famille de Croisilles. Onze ans après, elle était acquise par M. Petit, trésorier du Roi

(1) " *A Journal of the Campaign up the River St. Lawrence.*"

Précieux matériaux pour l'histoire du Canada, contenus en un cahier solidement relié ; ils verront le jour plus tard.

et conseiller au Conseil Souverain, à la mort duquel Portneuf resta en héritage à ses trois filles : ce fief avait une lieue et demie de front, sur trois de profondeur. M. Dumont, lieutenant de la Marine Royale, ayant épousé une des trois sœurs Petit, par règlement de succession entre son épouse et ses deux sœurs, dont l'une était religieuse Ursuline et l'autre pensionnaire chez les Ursulines, la Baronie revint en partage aux Dames Ursulines, qui eurent à payer de fortes sommes à Madame Dumont et à Madame Robineau en indemnité.

« Une tradition populaire assigne encore aujourd'hui à l'église paroissiale du Cap-Santé, Seigneurie de Portneuf, un nom qui rappelle celui des anciennes seigneuses, les D^{mes} Petit ; et l'église des Trois-Sœurs attestera longtemps que si les titres et les honneurs passent vite en ce monde, les plus petits souvenirs religieux sont ineffaçables dans l'esprit de notre peuple. Une simple église de campagne, réparée et embellie par trois jeunes demoiselles, assure à leur nom en quelque sorte le privilège de l'immortalité. (1)

« Cette église des Trois-Sœurs, bâtie à une lieue de distance de la chapelle primitive, qui était auprès du vieux manoir, avait été bénite en 1718, par Messire Chs. F. Morin, curé de la paroisse, qui en avait entrepris et dirigé lui-même la construction..... En 1759 et 1760, tout y fut ravagé ; les clôtures y furent emportées, les granges pillées, les bestiaux enlevés, par la cavalerie française, dont les braves, abandonnés par la mère-patrie, et repoussés par les forces britanniques, manquaient de tout et mouraient de faim. A peine restait-il quelques maigres chapons dans toute l'étendue de la Baronie.

« En 1789, la redevance annuelle de Portneuf était de 447 livres, trois cent trente-deux *chapons vifs et en plumes*, soixante et treize journées et demie de corvée, et le onzième de tous poissons, le tout rendu au Monastère des Ursulines à la Saint-Martin. Les dames Ursulines vendirent, en 1854, à M. Angus McDonald, la Baronie de Portneuf » ; elle appartient

(1) *Histoire des Ursulines de Québec*, tome II, page 127.

maintenant à la plus riche héritière de Québec et de Montréal, M^{me} Clara Symes.

La vie de château en Canada, au siècle dernier, était sans faste, mais gaie et bien remplie.

La guerre, la chasse, la traite, rarement la culture des champs, telles étaient les occupations quotidiennes de *noble homme*, le Seigneur. Des marches de son manoir, il pouvait abattre, avec son escopette, un chevreuil ; voilà, la *pièce de résistance* du repas de famille. Au dessert, il égayera la compagnie du récit de la dernière embuscade, où quinze à vingt Iroquois ont laissé leurs chevelures aux mains de ses bons amis et alliés, les Algonquins, etc., commandés par son fils aîné, lesquels trophées, il est prêt à produire, si l'on osait mettre en question la férocité indienne ; la veillée venue, sa fille aînée étant entrée en religion. Blanche, sa fille cadette dansera avec un galant lieutenant des troupes du roi, non une fringante polka, mais un menuet de cour, majestueux, quitte à s'indemniser, à la prochaine soirée, au Château Saint-Louis ou chez Madame Champigny, à l'Intendance, par un délicieux tête-à-tête, avec un jeune roué, récemment venu de France.

Le R. P. de Charlevoix, allant visiter le Baron Robineau de Bécancour, s'exprime ainsi :

« Je partis de la Pointe-aux-Trembles, le 4 mars 1721, avec un cheval borgne, que je changeai ensuite contre un boîteux, et celui-ci, contre un poussif ; avec ces trois relais, je fis dix-sept lieues en sept ou huit heures, et j'arrivai de très-bonne heure chez le baron de Bécancour, grand-voyer de la Nouvelle-France, lequel ne voulut jamais me permettre d'aller plus loin. D'ailleurs, ce gentilhomme a, sur ses terres, un village d'Abénaquis, gouverné pour le spirituel par un Jésuite, que j'étais bien aise de saluer en passant. Le Baron demeure à l'entrée d'une petite rivière qui vient du sud, qui coule toute entière dans son domaine et qui porte son nom. La vie que mène M. de Bécancour dans son désert, rappelle assez naturellement le souvenir de ces anciens patriarches, qui ne dédaignaient pas de partager avec leurs domestiques le travail de la campagne ; il vit aussi sobrement qu'eux. Le profit qu'il

peut faire de sa traite avec les sauvages, ses voisins, vaut bien les redevances qu'il pourrait tirer des habitants à qui il aurait partagé ses terres ; avec le temps, il ne tiendra qu'à lui d'avoir des vassaux. »

Pourvu que votre cheval ne soit, comme celui de l'historien Charlevoix, ni borgne, ni boiteux, ni poussif, après une course de deux heures, votre œil embrassera les flèches luisantes de la grande église de Deschambault, qui couronne le vieux Cap Lauzon, où le général Murray, conduit par le major Stobo, débarquait le 18 août 1759, 2000 hommes, dit Johnstone, pour brûler la maison du capitaine Perrot. (Perrault?)

Voyons ce que dit la relation de M. Jean-Claude Panet :

« 18 août 1759. Les Anglais firent une descente à Deschambault, à la maison de M. Perrot, capitaine du lieu. Cette maison servait de retraite à la belle amazone aventurière. C'est madame Cadet, femme du Sieur Joseph Ruffio. »

Si nous avons bien lu les Mémoires du temps « la belle amazone aventurière » de 1759, quelque fut son mérite d'ailleurs, ne brillait pas par la vertu théologale qui distingua la chaste Susanne.

Continuons de citer la relation.

« Cette maison était riche par le dépôt que plusieurs officiers avaient fait de leurs malles, lesquelles, ainsi que la maison, ne furent point sauvées. Lorsque se faisait cette belle opération, quinze canadiens, à la tête desquels se trouvaient le sieur de Belcour, major de cavalerie, se présentèrent hardiment. Les Anglais crurent, sans doute, que c'était un avant-garde et se rembarquèrent ; ce qui encouragea ce petit parti, qui venait au secours, composé d'environ 300 hommes, du Cap-Santé. Les Anglais étaient près de 800 ; ils perdirent vingt-deux hommes sans compter les blessés. Nous n'avons eu qu'un Canadien de blessé légèrement. Il est à observer que M. de Montcalm parut après cette noble expédition.

« Les Anglais traversèrent avec leurs berges à Sainte-Croix, et rasèrent la terre pour ne point se laisser aller au courant. M. Cournoyer, officier de la colonie, qui avait 75 hommes avec lui, posta son monde en embuscade, et leur ordonna de tirer sur la première berge, ce qu'ils firent. Ils les passèrent ainsi

en revue, et ils en tuèrent environ 200 sans coup férir, puisqu'ils ne voyaient pas ceux qui tiraient sur eux.

« 19 août.—Les Anglais ont recommencé à canonner la ville et à mettre le feu dans les côtes de Saint-Antoine et de Sainte-Croix. »

En revenant, plusieurs routes mènent de Saint-Augustin à l'antique cité de Québec. D'abord, le chemin qui côtoie les hauteurs du Saint-Laurent, lequel donne accès au lac *Calvaire*; c'est la voie la plus pittoresque et qui nous fait contempler les ruines de la célèbre école commerciale de M. Gale, instituteur en renom, pendant près d'un demi-siècle. C'est également l'ancien chemin du roi, que l'armée française en déroute, côtoyait en 1759; du côté de l'*Ancienne Lorette*, il y a le chemin neuf, gravé, par la Commission à Barrières de Québec. Par cette voie, vous pouvez retourner en droite ligne et faire l'ascension aux hauteurs de Sainte-Foye, à la *Suette*, « plaine fertile, » témoin de la glorieuse matinée d'avril 1760; également témoin de la lutte du chevaleresque Lévis. Oh! que n'eût-il été présent à la journée du treize septembre 1759! mais *Aliter Diis visum*.

Des hauteurs et de l'église de Sainte-Foye, voyez Murray, avec ses 22 bouches à feu, foudroyer les escadrons français embarrassés, avec leurs trois petites pièces de canon, dans le marécage de la *Suette*, rendu impraticable par les dégels d'avril. Il avait compté sans Lévis.

Lévis, sors un instant de ton dernier asile!
 Que ton pied foule encore cette plaine fertile;
 Reviens après cent ans sur le vieux champ d'honneur!
 Vois, d'un fier monument la colonne imposante
 Que la main du pays, enfin reconnaissante,
 Élève à ta valeur.

—(L. H. FRÉCHETTE).

A peu de distance, au-delà de l'église de Sainte-Foye, est la fertile métairie de M. Louis Bilodeau. M. Bilodeau utilise ses rares loisirs, pendant la belle saison, à faire de la culture améliorée; ses expériences sur l'avoine de Norvège sont des plus encourageantes. Ses magnifiques viviers à truites, et autres poissons, ainsi que les objets de goût ou d'utilité qu'il y introduit chaque jour, sont autant de titres qui justifient pour sa résidence le nom de *Beauséjour*, qu'elle porte. Les riantes

villas environnantes occupent le site du fameux champ de bataille de 1760 ; nos historiens nous peignent cette lutte comme acharnée et sanglante. Aux buissons, étaient suspendues les chevelures enlevées aux blessés, par les féroces aborigènes ; et l'on voyait çà et là, sur la voie publique et les chaumes, des mares de sang.

Sur les hauteurs, au sein des massifs de verdure de la *côte Saint-Ignace*, l'on distingue la jolie résidence du député pour Québec, G. H. Simard, écuyer, *Villa Champlain* ; à côté, le cottage d'été du Dr. Jos. E. Fortier, au milieu d'une érablière, ci-devant la résidence de l'honorable juge J. N. Bossé : il tient son nom, l'ÉRABLE, d'un arbre gracieux, plein de nids et d'ombrage, qui l'avoisine.

Plus près de Québec, voici le site le plus orné : Hamwood, la résidence du Rothchilds de Québec, M. Robert Hamilton. Par un beau soleil de juin, lorsque le zéphir même semble retenir son haleine, l'aspect de ses tranquilles et verdoyants bocages vous rappelle, ces près fleuris, ces forêts fortunées où Virgile place le séjour des âmes vertueuses.

*Devenere locos letos et amena vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.*

—(Ænoïde, Lib. VI.)

Voici *Belmont*, jadis la propriété de Sir Henry Caldwell, acquise plus tard de M. Dunscomb pour une nécropole ; le cimetière Belmont, où repose les cendres de notre historien national, F. X. Garneau, sous un solide monument, que le peuple canadien lui décerna, et que l'éloquence de son ancien ami, l'hon. M. Chauveau, a consacré par un discours remarquable ; *Bijou*, fondée par M. Andrew Thompson, à côté de *Westfield*, établie par M. Chs. Grey Stewart, en 1815, récemment acquise par notre confrère, David A. Ross, écuyer ; *Bellevue*, bâtie par feu le juge Vanfelson, vers 1820, occupée bien des années par M. Jas. Gibb, président de la banque de Québec ; c'est maintenant le Couvent des Dames Religieuses de la Congrégation ; *Morton Lodge*, construite par feu M. David D. Young, sur une portion de l'ancienne métairie SANS-BRUIT (1). Enterrés sous le sol, dans tous ses char-

(1) *Sans-Bruit* appartenait, en 1768, au général Jas. Murray, ainsi qu'il apparait par l'annonce suivante, de la *Gazette de Québec* :

“ John King, living on General Murray's farm, at *Sans-Bruit*, having the best

mants sites, l'on découvre des vieux sabres français (1), des canons de fusil, des boulets, des claymores des *Highlanders*, des balles. On réalise l'idée du Cygne de Mantoue.

*Scilicet et tempus veniet, cum finibus illis
Agricola, incurro terram molitus aratro,
Ereca inveniet scabra rubigine pila,
Aut gravibus rustris galeas pulcabit inanes,
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.*

—(ÉPIQUES DE VIRGILE, Livre I).

Ou, si vous l'aimez mieux, dans l'harmonieux idiome de Delille :

Un jour le laboureur dans ces mêmes sillons
Où dorment les débris de tant de bataillons,
Heurtant avec le soc leur antique dépouille
Trouvera sous ses pas des dards rongés de rouille,
Entendra retentir les casques des Héros,
Et d'un œil effrayé contempera leurs os.

Que d'autres incidents des temps passés, les annales de Deschambault, de Lorette, de Saint-Ambroise et de Sainte-Foye, ne nous fourniraient-elles pas ? Mais hâtons-nous de revenir, tout en regrettant de ne pouvoir nous enfoncer dans la solitude des bois de Charlesbourg pour méditer sur le sort de cette pauvre Caroline, La Fleur des Bois, assassinée tragiquement, si l'on en croit M. Amédée Papineau, au petit château de l'intendant Bigot, à Charlesbourg.

Mélancoliques ruines, dont bientôt *les pêcheurs de truites* de Saint-Sauveur ne laisseront pas pierre sur pierre, vous ne disparaîtrez pas sans avoir été vivifiées par la baguette magique du romancier (2), et plus tard, sans doute, par celle du poète ! Vieux château, il me semble, à travers les années, entendre ton luxurieux châtelain adresser à sa jeune victime des vœux comme ceux du comte Roger.

pasturage for cattle in the neighbourhood during the summer, well watered by several runs, informs all those who may choose to send him there cows that they will be well taken care of and that he will send them cow'-hards to town every morning at six o'clock, who will bring them home every evening between five and six. The price will be two dollars for the summer, to be paid said King on St. Michael's day." (*Quebec Gazette*, 14 April 1768.)

(1) Je saisisrai cette occasion pour remercier M. David Craig, propriétaire de l'ancienne ferme du col. Sewell, Saint-Albane, à Sainte-Foye, pour plusieurs souvenirs de la lutte acharnée du 28 avril 1760 : canons de fusils, sabres, etc.

(2) M. J. Marmotte, l'auteur de *François de Bienville*, a enrichi notre littérature d'un second roman, où Bigot et son *Parc-au-Cerfs*, sont dévoilés, sans merci.

Si tu voulais, Madeleine,
 Au lieu de la Marjolaine
 Qui pare ton chaperon,
 Tu porterais la couronne
 De Comtesse ou de Baronne.

.....
 Je te ferais Châtelaine
 Je suis le Comte Roger.

—(V. HUGO.—*Odes*).

Puis viennent les hauteurs de Beauport, illustrées par l'effusion du plus pur sang de France et du Canada, en 1690, et, plus tard, en 1759. Empruntons, pour récapituler ces scènes glorieuses du passé, les paroles éloqu岸tes de l'auteur de *Chs. Guérin* :

« L'histoire est partout, autour de vous, au-dessous de vous ; du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élance et vous crie : me voici.

« Là bas, dans les méandres capricieux de la rivière Saint-Charles (le *Cahir coubat* de Jacques Cartier), est l'endroit même où il vint planter la croix et conférer avec le seigneur Donacona. Ici, tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons eu la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente. C'est de l'endroit même où nous sommes, que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette fière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts s'étendent les plaines où tombèrent Wolfe et Montcalm ; où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens de Québec ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte de Beauport, les souvenirs de batailles, non moins historiques, nous rappellent les noms de Longueuil, de Sainte-Hélène et de Juchereau Duchesnay. Là-bas, au pied de cette tour, sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe, et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'intrépide Dambourgès, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chassa des maisons, où ils s'étaient établis, Arnold et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous ; elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres, et elle vous dit : « me voici ! »

APPENDICE.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

NOTE E.

(Pour la page 95.)

LES PLAINES D'ABRAHAM ET LEURS MONUMENTS.

Le nom des plaines d'Abraham se donne dans notre histoire à tout ce vaste plateau qui s'étend sous les remparts de Québec et qui se termine au sud par une côte abrupte et dentelée de petites anses sur le Saint-Laurent, et de l'autre, par un coteau moins élevé qui les sépare de la vallée de la rivière Saint-Charles.

Le nom biblique que porte cet endroit à jamais célèbre, n'a qu'un rapport très-éloigné avec le père des Hébreux ; il lui vient d'un certain Abraham Martin, qui possédait autrefois une partie de cette étendue de terre et qui ne songeait guère à se faire connaître de la postérité. (1)

Si du reste il n'était point si remarquable au point de vue historique, ce lieu ne laisserait point que de mériter une grande réputation par la beauté du paysage que l'on y découvre. Deux grandes voies parallèles le parcourent, l'une du côté du Saint-Laurent, l'autre du côté de la rivière Saint-Charles ; la première s'appelle la *Grande-Allée*, ou chemin Saint-Louis, l'autre le chemin de Sainte-Foye.

La première passe le long d'un vaste champ de course, que le vulgaire connaît plus particulièrement sous le nom des *Plaines* ; c'est là qu'a dû se passer la plus grande partie de la première bataille.

De ce côté, les faubourgs n'ont pas encore envahi le plateau aussi loin que dans la direction de Sainte-Foye ; la Grande-Allée est à peine bordée de maisons d'un côté, l'autorité militaire s'étant réservée de grands espaces, afin que l'on ne construise point trop près de la citadelle.

La vue n'y est point aussi étendue ; mais elle offre un coup-d'œil plus singulier, surtout à l'endroit appelé *Buttes-à-Neveu*, et qui fut longtemps le lieu des exécutions. De là, on voit une partie du bassin, sans presque soupçonner l'existence d'une ville aussi grande que Québec, laquelle se trouve dérobée aux regards par les fortifications et les accidents du terrain.

(1) Abraham Martin dit l'*Écossais*, pilote, acquit par donations du 10 octobre, 1648, et du 1er février, 1652, vingt arpents de terre d'Adrien Duchesne, et par concession de la compagnie de la Nouvelle-France, le 16 mai, 1650, douze autres arpents. Sa terre était renfermée entre la rue Sainte-Genève, qui descend vis-à-vis du cimetière protestant ; la rue Claire-Fontaine, qui passe devant l'église Saint-Jean ; la grande rue Saint-Jean et une ligne suivant la crête du coteau Sainte-Genève et se terminant à la descente nommée côté d'Abraham. Les deux premiers baptêmes qui sont inscrits dans les registres de la paroisse de Notre-Dame de Québec, sont ceux de deux enfants d'Abraham Martin et de Marie Langlois, son épouse. Un autre de leurs enfants, Charles Amador, fut le second natif du Canada appelé à la prêtrise, et il fut nommé chanoine à l'érection du chapitre de Québec. Outre ces renseignements, on trouve dans les *Notes*, sur les registres de Québec, par M. Ferland, que la postérité d'Abraham Martin, sans être aussi nombreuse peut-être que celle de son patron, s'étend aujourd'hui sur une très-grande partie du pays. N'y a-t-il point aussi une bien singulière coïncidence dans les noms de l'*Écossais* et de *Langlois*, portés par les premiers possesseurs d'une terre sur laquelle les troupes anglaises et écossaises devaient plus tard jouer un si grand rôle ?

A peine quelques clochers et quelques toits de maison révèlent-ils la présence de la vieille capitale. A gauche, le faubourg Saint-Jean se trouve en partie caché par la déclivité, et le faubourg Saint-Roch, ainsi que la plus grande partie de la rivière Saint-Charles, sont tout à fait invisibles. Les hauteurs de Lorette et de Charlesbourg, Beauport et la côte de Beaupré, paraissent toutes rapprochées, et il semble qu'en descendant une petite côte on se trouverait de suite au milieu de ces belles campagnes dont les champs de toutes les nuances, les bosquets et les riantes et blanches habitations forment un tableau à la fois doux et austère, couronné par les Laurentides aux teintes d'un bleu sombre, dont les gorges et découpures indiquent les régions inhospitalières qui s'étendent entre les comtés de Québec et de Montmorency et la vallée du lac Saint-Jean.

Si, par un beau jour d'automne, vous suivez cette route, tandis que des troupes paradedent sur le vaste champ de manœuvre au son des clairons, et que, dans cette partie du bassin de Québec, qui est visible un peu vers votre gauche, les blanches voiles de la *flotte d'automne*, se succèdent les unes aux autres, vous devez sentir battre votre cœur et votre esprit s'exalter aux souvenirs historiques de 1759.

Le chemin de Sainte-Foye offre un spectacle un peu différent. Il était moins facile peut-être avant l'érection du monument de 1760, de s'y absorber dans la méditation des événements passés. La route est bordée de nombreuses villas, et au-dessous s'étend la vallée riche et animée de la rivière Saint-Charles. Les populeux faubourgs de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, leurs chantiers de construction, les cheminées de quelques usines que l'on découvre en avançant, nous ramènent à la réalité, au présent moins héroïque et plus industriel. Et puis, l'on ne tarde guère à entrer dans le grand faubourg Saint-Jean, qui occupe précisément le site de la terre d'Abraham Martin.

Les deux combats, du 13 septembre 1759, et du 28 avril 1760, ont occupé presque tout le plateau ; mais on peut dire que le premier s'est surtout livré sur le chemin Saint-Louis et le second sur le chemin Sainte-Foye.

Chaque position a aussi son monument, l'un élevé en l'honneur de Wolfe, à l'endroit même où il succombait ; l'autre, en l'honneur des braves de 1760, à l'endroit où se livrait le plus fort de la bataille, sur le site du moulin de Dumont.

Chacune de ces deux mémorables journées semble avoir eu sa mission providentielle.

Le combat du mois de septembre récompensait l'audace de Wolfe, châtiât les infamies du règne de Bigot et des autres manieurs d'argent, et soustrayait le pays au châtement terrible que la France elle-même allait subir pour l'immoralité et l'impiété de ce siècle.

Le combat du mois d'avril était une belle revanche accordée au petit peuple fidèle et valeureux que le désastre de l'année précédente avait si cruellement désolé ; c'était le couronnement, utile seulement au point de vue moral, de toutes les inutiles victoires remportées dans les campagnes précédentes ; c'était, enfin, un dernier titre de noblesse ajouté à tous ceux qui devaient nous concilier l'estime et le respect de nos vainqueurs.

Mais cette seconde bataille, plus considérable sous quelques rapports que la première, a été pendant longtemps relativement inconnue, et comme jetée dans l'ombre par l'immense résultat que le 13 septembre avait acquis et que les événements subséquents confirmèrent. La mort des deux généraux, Wolfe et Montcalm, avait aussi donné à ce jour une auguste et touchante consécration, participant du martyr et de l'apothéose qui, plus que toute autre circonstance, était propre à frapper vivement toutes les imaginations. Quel beau sujet, en effet, pour la poésie et la peinture, ces auxiliaires si puissants de l'histoire !

Ce fait, assez rare, de deux armées privées de leur chef au milieu de la bataille, s'était déjà vu dans nos guerres. M. de Beaujeu et le général Braddock avaient tous deux succombé à la journée de la Monongahéla, et

cette fois-là, comme aux Plaines d'Abraham, celui dont l'armée devait être victorieuse, était tombé le premier.

Tout concourait, du reste, à faire de la bataille du 13 septembre, un grand événement historique. L'Europe, depuis ce temps, n'a guère su de nous autre chose. La chute de Québec, non-seulement décidait de la grande rivalité de la France et de l'Angleterre, en Amérique, mais encore elle ajoutait un immense prestige à la Grande-Bretagne, en lui assurant pour toujours, vis-à-vis de la France, la suprématie maritime qu'elle possédait déjà ; chose dont on n'a compris toute l'importance que plus tard, lorsque Lemercier a pu écrire :

« Le trident de Neptune est le sceptre du monde. »

Cet événement hâta, il est vrai, la révolution américaine, qui devait diviser l'empire des mers ; mais s'il est certain que c'est au détriment de l'Angleterre, il est encore douteux que ce soit au profit de la France.

Bien des choses avaient conspiré pour le succès de Wolfe, en dépit des obstacles insurmontables qui semblaient se dresser devant lui. L'arrivée de la flotte, saine et sauve, dans le port de Québec, après que plusieurs autres expéditions navales eussent échoué devant les difficultés de la navigation du golfe et du fleuve ; le peu de succès des brûlots formidables qui avaient été préparés à grands frais ; ces circonstances presque merveilleuses avaient été suivies d'autres plus merveilleuses encore. Ainsi, après avoir été défaits à Montmorency, où ils avaient essayé de déloger l'aile gauche de l'armée du général Montcalm, après avoir dévasté l'île d'Orléans, et une grande partie de la côte du sud et impitoyablement bombardé et incendié Québec, sachant que les seuls points abordables de la rive nord au-dessus de cette ville étaient gardés par le colonel Bougainville, qui, à la Pointe-aux-Trembles, avait repoussé deux fois le général Murray, ce fut, pour les chefs de l'armée anglaise, une heureuse inspiration que celle de risquer un débarquement dans un endroit que Montcalm croyait inaccessible. Le succès des diverses feintes qui consistaient à simuler une attaque au Cap-Rouge et une autre sur le camp de Beauport, l'obstination de Montcalm, qui ne voulait point diminuer ses forces à Beauport, affirmant toujours que le moindre détachement suffirait à culbuter l'ennemi s'il osait gravir la côte escarpée qui borde le Saint-Laurent au-dessus de Québec, l'heureux stratagème par lequel Wolfe sut faire passer ses troupes pour un convoi de ravitaillement attendu à Québec, et tromper ainsi la vigilance des sentinelles françaises, enfin, l'ineptie de Vergor, qui commandait le poste en haut de la côte, à l'endroit du débarquement ; toutes ces choses forment un enchaînement bien étonnant et qui a frappé les écrivains anglais tout les premiers. Le tout fut couronné par l'imprudence et la précipitation avec lesquelles le général Montcalm livra la bataille, avec une partie seulement de son armée, sans attendre les troupes de la garnison et le corps d'armée de Bougainville, qu'il pouvait faire revenir du Cap-Rouge de manière à mettre les Anglais entre deux feux.

Aussi, malgré l'incontestable valeur des milices canadiennes et des troupes françaises, l'armée de Wolfe, supérieure en nombre et commandée avec plus de sang-froid, ayant pour elle la nécessité de vaincre, (car reculer était chose impossible), eut-elle en peu de temps vaincu ses ennemis.

Outre la mort des deux chefs, la bataille fut, comme toutes celles de cette époque, meurtrière surtout pour les officiers. Plus de mille hommes manquaient à l'armée française, tués ou mis hors de combat, et près de 250 prisonniers avaient été faits par les Anglais. Ceux-ci n'accusent, dans leurs dépêches, que 71 morts et 593 blessés. Parmi les blessés se trouvaient le général Monckton, commandant en second, ce qui fit passer le commandement entre les mains du général Townshend, le général Carleton, qui fut depuis si longtemps gouverneur de la colonie, et l'adjudant-général Barré.

Du côté des Français, les deux officiers qui commandaient en second, M. de Senezergues et M. de Saint-Ours, moururent de leurs blessures ; un

grand nombre d'autres officiers furent tués ou dangereusement blessés (1).

Tout ce qui se passa à la suite eût le même caractère de fatalité pour la France. Les débris de l'armée battue, les troupes qui étaient restées au camp de Beauport et celles de Bougainville, au Cap-Rouge, réunies sous le commandement du chevalier de Lévis, descendu en toute hâte de Montréal, formaient encore une masse imposante et auraient pu tenter, avec bonheur, une seconde affaire. De Lévis n'en doutait point, et, après s'être concerté avec M. de Vaudreuil, il fit dire à M. de Ramesay, et à la garnison de tenir bon. Ce dernier était certainement un homme de mérite, et il appartenait à une famille dont tous les membres avaient fait bon marché de leur vie au service de la France ; cependant, sous l'impression pénible qu'avait causée la mort de Montcalm, et pressé par les marchands, il céda, malgré les avis, ou plutôt les ordres de ses supérieurs, et il conclut une capitulation, qui lui avait été accordée par le général Townshend, trop heureux d'en finir aussi aisément. Dans le conseil de guerre, qui fut tenu chez M. Daine, maire et lieutenant de police, un seul des officiers de la garnison, M. de Piedmont, jeune homme dont le nom, dit M. Garneau, mérite d'être conservé, s'opposa à la reddition de la place (2).

Le général de Lévis, furieux de voir ainsi frustrer ses légitimes espérances, s'en exprima de la manière la plus énergique. Mais s'il ne put de suite venger l'affront que la France venait de recevoir ; s'il ne lui fut pas même donné, plus tard, de reprendre Québec, du moins une éclatante revanche illustra son nom, auquel la postérité vient de rendre de tardifs, mais de glorieux hommages.

De retour à Montréal, avec M. de Vaudreuil, il expédia en France M. LeMercier sur un navire qui, par une chance inexplicable, traversa la flotte anglaise à Québec sans encombre ; et il ne songea plus qu'à se préparer pour attaquer cette ville au printemps, afin de s'en emparer et d'y recevoir les secours qu'il sollicitait avec instance. Comme deux autres armées étaient entrées dans la colonie, l'une par l'ouest et le fort Niagara, dont elle s'était emparé, l'autre par le lac Champlain, la domination française se trouvait réduite à l'espace compris entre le fort Jacques-Cartier, à la rivière de ce nom, près de Québec, l'Île-aux-Noix et le fort de Lévis, à la tête des rapides du Saint-Laurent. Les postes que la France possédait dans l'intérieur, à l'ouest et au sud-ouest, se trouvaient isolés et comme perdus. Le territoire conquis, surtout aux environs de Québec, était ravagé et dévasté de la manière la plus cruelle. Sept ou huit mille hommes étaient tout ce que M. de Lévis pouvait réunir, en y comprenant les vieillards et des adolescents, et il n'avait qu'une artillerie de siège insuffisante. Ne point désespérer dans un tel état de choses, c'était d'un incroyable héroïsme. De fait, si le général Murcay eut soupçonné que la France n'enverrait point de ren-

(1) Ce fut le cas dans beaucoup de combats livrés en Canada. Aux commandants Beaujeu, Braddock, Montcalm, Wolfe, Senezergues, Saint-Ours, on peut ajouter le général Montgomery, tué sous les murs de Québec, et le général Brock, tué ainsi que son aide-de-camp, le colonel McDonald, au moment de leur victoire sur les hauteurs de Queenston. Deux monuments ont été successivement élevés à ce dernier général ; le premier ayant été détruit pendant l'insurrection de 1837. Le nouveau monument est certainement le plus beau qu'il y ait sur ce continent. Pour sa description, voyez le *Journal de l'Instruction Publique* anglais du mois d'octobre 1859.

(2) Mais on ne conserve pas un nom si aisément. La copie des *Documents de Paris* à Albany porte Fiedmont. Quelques personnes ont cru que c'était peut-être Fiermont. M. l'abbé Ferland a trouvé à Paris une lettre de M. de Vaudreuil, où il dit que l'artillerie était dirigée par M. le chevalier Lomercier et par M. Fiermont. Le nom de *Fiermont* ne serait pas malheureux. Le Dr. O'Callaghan, dans une note, dit que c'est le même qui est nommé "Jean de Piedmont," dans un mémoire publié par la Société Littéraire et Historique de Québec. Mais le commandeur Viger a corrigé l'exemplaire de ce mémoire qui lui appartenait, pour mettre *De Fiedmont*. C'est un point à éclaircir en France, or il en vaut la peine. Dans les *Documents de Paris*, (copie d'Albany,) on trouve en d'autres endroits le *Sieur. Jaqueau*, capitaine d'artillerie, qui paraît être le même que "Jean de Fiedmont" ou "de Piedmont."

forts, et s'il eût connu le véritable état de choses, il fût resté dans ses retranchements et n'eût point risqué une défaite inutile à son vainqueur. Si les grandes actions se mesurent à la difficulté de l'entreprise, à l'exaltation de sentiment qu'il faut pour les tenter, la bataille du 28 avril, mérite que l'histoire accorde au chevalier de Lévis une place au moins égale à celle de Wolfe. Il n'a pas tenu à lui de mourir au milieu de sa victoire; mais il n'en a été que plus malheureux; le sort de Wolfe lui eût épargné la douleur de voir son triomphe inutile et la cour de France l'abandonner avec une si cruelle lâcheté; il n'aurait pas eu à souffrir les tortures morales qu'il dut éprouver lorsque, enveloppé dans Montréal, par trois armées anglaises, il vit refuser les honneurs de la guerre à la poignée de braves qu'il commandait, menaça de se retirer avec eux dans l'île de Sainte-Hélène pour s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, et ne posa les armes que sur l'ordre formel de M. de Vaudreuil.

Les contre-temps, grands et petits, ne manquèrent point non plus dans cette nouvelle expédition. Lévis dut remonter le long de la rivière du Cap-Rouge, trop bien défendue à son embouchure, et déboucher, à la pluie et au tonnerre, sur les hauteurs de Sainte-Foye, par les marais de la Suède. Murray avait été prévenu de son arrivée, qu'il croyait secrète, et il trouva plus de 2,000 hommes rangés sur le plateau, où il avait, du reste, tant de difficulté à s'établir.

L'espèce de malheur qui s'attachait à chaque instant à la cause de la France, dans les plus petits détails, a été vivement sentie par tous les écrivains contemporains, et la Religieuse de l'Hôpital-Général, qui nous a laissé une relation du siège de Québec (1), en a été surtout frappée.

Parlant de l'aventure extraordinaire du canonnier de l'armée de Lévis, recueilli sur les glaces dans le port de Québec, elle dit : « Le pauvre homme, saisi et effrayé des risques qu'il venait de courir, ne fut pas en état de dissimuler; il dit avec franchise qu'il était un des canonniers de l'armée, qui était à deux lieues de Québec; qu'en voulant monter un canon, le pied lui avait manqué; que la glace l'avait emporté et fait dériver malgré lui. Jusque-là, la marche de l'armée avait été secrète. Pour le moment, ce secret développé nous parut de mauvais augure, et dirigé par une puissance à laquelle on ne put s'opposer. »

Et plus loin : « Notre armée, ignorant le trait de Providence qui venait de se passer à l'avantage de l'ennemi, continua sa marche. La nuit du 27 au 28, fut des plus terribles. Le ciel semblait vouloir combattre contre nous. Le tonnerre et les éclairs, peu communs dans cette saison en ce pays, nous annonçaient par avance les coups de foudre auxquels les nôtres allaient être exposés. La pluie, qui tombait à seaux, et les chemins impraticables par la fonte des neiges, ne lui permettaient point de marcher en ordre. M. de Bourlamarque, second général des troupes de terre, se trouva à la vue des ennemis, à la tête des premiers bataillons, sans avoir eu le temps de les ranger. »

Le chevalier de Lévis arracha, pour bien dire, cette dernière victoire à la Providence; car les avantages étaient tous du côté de l'armée de Murray, dont les forces, quoiqu'en aient dit plusieurs écrivains, étaient à peu près égales aux siennes.

A la bataille du 13 septembre, Montcalm avait sa droite sur le chemin de Sainte-Foye, et sa gauche sur le chemin Saint-Louis, à la hauteur des Buttes-à-Neveu. Wolfe lui faisait face sur toute la ligne et commandait en personne à la droite, les grenadiers de Louisbourg; ce fut en chargeant à leur tête qu'il reçut les coups de feu dont il mourut.

A la bataille du 28 avril, le général Murray avait aussi étendu sa ligne sur la plus grande partie du plateau, sa droite s'appuyait au côté de Sainte-Geneviève, sa gauche à la falaise qui borde le Saint-Laurent.

Le 28 avril, les Anglais attaquèrent les premiers, jouant le rôle qu'avaient joué les Français, le 13 septembre.

(1) Mémoires Historiques publiés par la Société Littéraire et Historique de Québec, 2e volume.

On trouve aussi cette relation en brochure, publiée chez Cary, 1855.

Mais il y avait cette immense différence, qu'au 13 septembre, les Anglais étaient déjà bien établis et bien rangés en bataille, lorsque l'armée de Montcalm, après avoir laissé en toute hâte le camp de Beauport, arriva sur les plaines ; tandis que, le 28 avril, l'armée du général Lévis n'avait pas encore pris position lorsqu'elle fut attaquée ; de plus, elle devait être excédée de fatigue, ayant passé deux jours en marche ou en escarmouches par un temps affreux.

Lévis n'avait que 3 pièces d'artillerie à opposer à 22 bouches à feu.

Aussi le dernier combat fut-il plus acharné que le premier. La lutte fut surtout terrible au centre où se distingua M. de Repentigny à la tête des milices de Montréal et sur l'aile gauche de l'armée française, au moulin de Dumont, abandonné, pendant la nuit, aux troupes françaises, que celles-ci avaient évacuées à leur tour et que les grenadiers de la reine, sous le commandement de M. d'Aiguebelles, reprirent après un combat furieux contre les montagnards écossais du col. Fraser. La déroute de l'aile gauche de l'armée anglaise, vivement attaquée par le colonel Poularier, à la tête du Royal Roussillon, et par M. de Saint-Luc avec un corps de Canadiens, décida du sort de la bataille.

On ne s'accorde point sur le nombre des tués et des blessés pas plus que sur le nombre des troupes engagées. On peut dire, cependant, que près de 3,000 hommes furent mis hors de combat, ce qui est une forte proportion sur le nombre des combattants (1).

Dans sa perte, l'armée française comptait cent quatre officiers tués ou blessés ; parmi les premiers se trouvait le brave colonel Rhéaume, qui commandait un des bataillons de la milice de Montréal, et parmi les derniers M. de Bourlamarque, qui commandait l'armée en second.

Tels sont, en peu de mots, les deux événements qui ont illustré les plaines d'Abraham.

Ce ne fut que longtemps après que l'on songea à en perpétuer la mémoire par des monuments. Le professeur Silliman, lorsqu'il visita Québec, en 1819, fut étonné de ne trouver d'autres souvenirs de Wolfe que la curieuse statue en bois peint qui se voit dans une niche au coin de la rue du Palais. " Quand j'exprimai, dit-il, ma surprise à un officier de l'armée anglaise, il me fit observer (ce qui aurait dû me frapper moi-même si j'y eusse réfléchi quelques instants) qu'il fallait tenir compte des sentiments de la population française, et que l'érection d'un monument à la gloire du général Wolfe pourrait l'offenser. "

Quelques années plus tard, Lord Dalhousie, par une heureuse et noble inspiration, sut honorer à la fois la mémoire de Wolfe et celle de Montcalm. Le 1er de novembre, 1827, il convoqua, au Château Saint-Louis, une assemblée des citoyens, y prononça un discours et nomma un comité chargé de l'exécution de son projet. Le 27, il posa solennellement la première pierre du monument qui se voit dans le jardin du gouvernement. Ce site fut alors préféré à celui des Plaines d'Abraham, parce que l'on se proposait d'élever une colonne à l'endroit où, d'après la tradition, Wolfe mourut entouré de quelques-uns de ses officiers. Le site choisi offrait plusieurs avantages, celui de frapper d'abord la vue de l'étranger et de tenir constamment sous les yeux de la population les noms des deux héros. Placée au milieu d'arbres déjà vieux, quoique encore très-beaux et verdoyants, commandant la vue de toute la rade, l'obélisque de Wolfe et de Montcalm est un des objets qui se gravent le plus fortement dans la mémoire de tous ceux qui visitent Québec. (2)

La cérémonie de la pose de la première pierre fut faite avec une grande pompe civile et militaire ; une courte allocution fut prononcée par Lord Dalhousie, et des discours en forme de prière par l'aumônier (*Chaplain*)

(1) M. de Vaudreuil dit, dans sa dépêche, (*Documents de Paris*) : " M. de Lévis estime la perte des Anglais de 12 à 1500 hommes, et l'ennemi en convient lui-même. La nôtre ne saurait être beaucoup moindre. " Ce qui donnerait de 2400 à trois mille hommes tués et blessés.

(2) Le dessein en fut fait par le capt. Young, du 79e ou " Cameron Highlanders. "

de la garnison, le Dr. Mills, et par l'aumônier provincial, le Dr. Harkness. Un ancien compagnon d'armes de Wolfe, M. Thompson, alors âgé de 95 ans, fut invité, par Lord Dalhousie, dans les termes les plus flatteurs, à donner sur la pierre les trois coups d'usage. (1)

Le monument a, en tout, 65 pieds de hauteur. Sur le cénotaphe, au bas de l'obélisque, est cette belle inscription, due au Dr. John C. Fisher :

Mortem. Virtus. Commemom.

Fanam Historia.

Monumentvm. Posteritas.

Dedit.

Cette inscription est du côté du fleuve. En arrière est celle-ci :

Hujusce

Monumenti in Virorum Illustrium Memoriam

WOLFE ET MONTCALM

Fundamentum P. C.

GEORGIUS COMES DE DALHOUSIE

In Septentrionalis Americæ Partibus

Ad Britannos Pertinentibus

Summam Rerum Administrans ;

Opus Per Multos Annos Prætermissum.

Quid Duci Egregio Convententius ?

Autoritate Promovens, Exemplo Stimulans

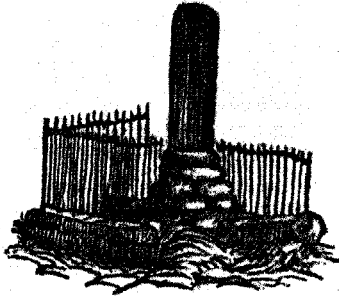
Munificentia Fovens

A. S. MDCCCLXVII

Georgio IV Britanniarum Rege.

Du côté du nord on lit le nom de MONTCALM, et du côté du sud celui de WOLFE, l'un et l'autre en gros caractères.

Deux monuments à la mémoire de Wolfe ont été élevés en Angleterre, l'un dans sa paroisse natale, Westerham, dans le comté de Kent, et l'autre dans l'église de Westminster, aux frais de l'Etat et sur un vote de la Chambre des Communes du 21 novembre 1759. La prise de Québec avait été annoncée au Parlement par les Commissaires du Roi, dans le discours d'ouverture, le 13 novembre, dans les termes suivants : " La conquête de tant de places importantes en Amérique, ainsi que la défaite de l'armée française en Canada et la prise de Québec, capitale de ce pays, font le plus grand honneur au courage et à l'habileté des officiers de l'armée et de la marine, et jettent le plus grand éclat sur l'intrépidité de nos troupes. "



Lord Aylmer voulut que l'endroit même où le héros anglais mourut fut aussi consacré par un monument, et il y fit ériger une petite colonne tronquée avec cette simple inscription :

Here died

WOLFE

Victorious

Sept. XIII

MDCCCLIX

(1) M. Thompson est mort en 1830, dans sa 98^e année.

On lit dans le grand ouvrage de Bouchette, qu'un des quatre blocs de granit que le major Holland, alors arpenteur-général, avait placés sur les Plaines d'Abraham pour y indiquer la méridienne qu'il y avait tracée, occupe précisément le coin d'une redoute où Wolfe expira. Il n'y avait donc pas à s'y tromper. On trouve, sur les plaines, un grand nombre de ces blocs erratiques de gneiss, de granit, ou de hornblende, qui paraissent appartenir à la formation des Laurentides ; et le lieutenant Baddley, dans sa description géologique des environs de Québec, a dit, avec raison, qu'une pyramide, composée de ces énormes pierres, formerait peut-être le plus beau monument qu'on pût élever aux héros du 13 septembre. Toutefois, cette idée ne fut point suivie, et lorsque le monument de Lord Aylmer commença à tomber en ruines, tant à cause du climat que de l'absence de toute protection contre les vagabonds qui se sont assez longtemps donné rendez-vous dans les environs de ce lieu célèbre, une colonne, surmontée d'un casque et d'une épée antiques, fut élevée par l'armée anglaise. Voici l'inscription que porte le piédestal de la nouvelle colonne, en sus de la première qu'on y a copiée.

This pillar was erected by the British Army in Canada, A. D. 1849. His Excellency, Lieutenant General Sir Benjamin d'Urban being Commander of the Forces, to replace that erected by Governor General Lord Aylmer in 1832, which was broken and defaced, and is deposited beneath. (1)



Lord Aylmer suivit en outre l'exemple de Lord Dalhousie, et, dans sa sollicitude pour la mémoire de Wolfe, il n'oublia pas non plus celle de son illustre rival. Comme la tombe de Montcalm attendait encore l'épithaphe composée, peu de temps après l'événement, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont ce héros était membre, il fit mettre, dans l'église des Ursulines, un marbre portant ces brèves et sublimes paroles :

*Honneur à Montcalm !
Le destin, en lui dérobant la victoire,
L'a récompensé par une mort glorieuse.*

A l'anniversaire séculaire de l'événement, les citoyens de Québec eurent la satisfaction de placer, près du chœur de cette église, un cénotaphe de

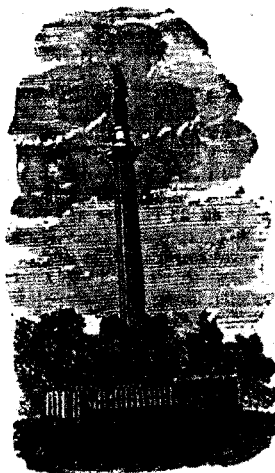
(1) Le dessin en fut préparé par Sir James Edward Alexander, du 14^e Régiment, écrivain distingué par ses voyages en Afrique et en Amérique.

marbre blanc portant les armes de Montcalm et l'inscription de l'Académie. Le marbre que M. de Bougainville avait expédié au Canada, en 1761, avec la permission du Roi d'Angleterre, ne s'est jamais rendu à sa destination ; on croit que le vaisseau à bord duquel il fut mis, fit naufrage.

Cette inscription, toutefois, (dont on trouvera le texte latin dans notre Journal anglais, et le texte français dans notre Journal français de septembre, 1859.) mentionne une circonstance qui est fort contestée, celle de la fameuse bombe qui aurait creusé d'avance la sépulture de Montcalm.

Le souvenir de la seconde bataille des Plaines d'Abraham a été, pour bien dire, évoqué par le beau chapitre que M. Garneau lui a consacré dans son Histoire du Canada : et la découverte de nombreux ossements, près du chemin de Sainte-Foye, suggéra à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec l'idée d'élever une colonne à la mémoire de Lévis et de Murray, et à celle des braves qui combattirent sous leurs ordres. Trois imposantes cérémonies ont permis à plusieurs représentants successifs de notre gracieuse souveraine de prendre part à ce grand acte de justice. Le général Rowan, le 5 juin, 1854, à l'occasion de la cérémonie funèbre par laquelle on donna la sépulture chrétienne aux ossements retrouvés ; Sir Edmund Head, le 19 juillet, 1855, lors de la pose de la première pierre, et enfin Lord Monck, le 19 octobre 1862, lors de l'inauguration du monument complété par la statue donnée par le Prince Napoléon, ont noblement terminé l'œuvre commencée par Lord Dalhousie et continuée par Lord Aylmer.

La présence du commandant Belvèze, en 1855, avec l'équipage du premier vaisseau de guerre français qui ait remonté le Saint-Laurent depuis la cession du pays, et, cette année (1863), celle du baron Gauldrée Boilleau, le premier consul général que la France ait accrédité en Canada, sont aussi deux coïncidences on ne peut plus heureuses.



Le nouveau monument consiste en une colonne de bronze cannelée placée sur un piédestal de belles proportions, qui repose lui-même sur une base en pierre. Une statue de Bellone la couronne : elle porte la lance et le bouclier mythologiques et est tournée vers cette partie du champ de bataille qu'occupait l'armée française. Quatre mortiers en bronze sont placés à chaque coin du piédestal. La face qui regarde le chemin de Sainte-Foye porte cette inscription : AUX BRAVES DE 1760—ÉRIGÉE PAR LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, 1860. Du côté de la ville, le nom de MURRAY se lit au-dessus des armes et des emblèmes de l'Angleterre ; du

côté de la campagne, celui de LÉVIS, au-dessus des armes et des emblèmes de la vieille France. En arrière, se trouve un bas-relief représentant le moulin de Dumont et les armes et les emblèmes du Canada (1). La statue a 10 pieds de hauteur, et le monument en a 75 en tout.

Rien ne manque plus aujourd'hui à la gloire des combattants du dernier siècle, de ceux qui ont été les nobles instruments de la Providence dans les plus grands événements de notre histoire. Le Canada a racheté sa longue indifférence, et il est démontré, une fois de plus, que ce n'est pas une vaine formule dont on se sert lorsqu'on en appelle tous les jours à la justice de la postérité.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

(Extrait du Journal de l'Instruction Publique pour 1863.)

NOTE G.

(Pour la page 96.)

Mathieu Théodose Denis de Vitré, le pilote de l'Amiral Saunders.

Le Mémorial présenté à l'honorable William Pitt, Chancelier de Sa Majesté Geo. III, par John Denis de Vitré, fils de Mathieu Théodose, et Lieutenant dans la Marine Royale de la Grande-Bretagne, résume succinctement, les droits que l'ancienne famille canadienne de Vitré, ennoblie en 1663, par Louis XIV, se croyait avoir, pour services rendus à la Grande-Bretagne, dans la conquête du Canada.

“ Le Mémorial de John Denis de Vitré, Lieutenant dans la Marine Royale de Sa Majesté de la Grande-Bretagne.

Expose humblement :

Que le père de votre pétitionnaire, Mathew Theodosius Denis de Vitré, écuyer, est né en Canada, d'une famille qui a été ennoblie en 1663 par Louis XIV, de France, pour exploits militaires et autres exploits méritoires.

Que le père de votre pétitionnaire a obtenu par sa conduite et son mérite, comme officier de marine, en 1759, (étant encore jeune) le commandement d'un vaisseau de 32 canons appelé “ *la Renommée* ” et la garde d'un autre, chargé de troupes et d'effets de guerre allant de France à Québec. Peu de temps après son départ, le père de votre pétitionnaire eut le sort de rencontrer deux vaisseaux de ligne anglais, le *Rochester* et le *Sommerset* ; accablé par une force aussi supérieure, il fut obligé de se rendre ; mais il gagna l'estime et l'admiration de tous ceux qui furent témoins des manœuvres habiles qu'il fit, par lesquelles son convoi put s'échapper. Il fut conduit en Angleterre et envoyé à Alesford, dans le comté de Hampshire, prisonnier sur parole. Peu de temps après, le lieutenant Bateman, de la marine de Sa Majesté Britannique, se rendit chez le père de votre pétitionnaire avec des ordres qu'il ne lui expliqua pas, le força de monter dans une chaise de poste et le conduisit à Portsmouth, où il fut immédiatement mené à bord du vaisseau de l'amiral de la flotte destinée pour la conquête du Canada. Que Sir Charles Saunders, amiral et commandant en chef, fut à bord, qu'il pria le général Wolfe et quelques autres officiers qui parlaient bien le français d'assurer le père de votre pétitionnaire que le digne père de votre honneur, le comte de

(1) Le dessin de ce monument a été fait par M. Charles Baillargé. Notre gravure, par M. Walker, est faite sur une photographie de M. Livernois. On trouvera, dans notre dernier journal anglais, un compte-rendu détaillé de la cérémonie de l'inauguration, emprunté au *Morning Chronicle*, ainsi que les discours et les poésies composées pour cette occasion.

Chatham, avait une haute opinion de son caractère et de son habileté dans sa profession, et que vu la connaissance parfaite qu'il avait du fleuve Saint-Laurent, le Gouvernement espérait qu'il donnerait à la flotte britannique l'aide qu'une expédition aussi dangereuse exigeait naturellement.

“ Ils l'informèrent aussi qu'ils serait amplement indemnisé de toutes les pertes qu'il pourrait éprouver, soit en France ou en Canada, ainsi que des dépenses du transport de sa femme et de sa famille en Angleterre, et qu'elles recevraient en outre une belle allocation à leur arrivée. L'impression qu'une communication de cette nature fit sur l'esprit du père de votre pétitionnaire, fut extrêmement douloureuse, et après avoir rejeté cette proposition, il fut informé presque aussitôt que les ordres du ministère étaient tels, que si les moyens de douceur ne l'engageaient à y acquiescer, on emploierait les moyens les plus coercitifs, et on lui donna le court intervalle d'une heure pour se déterminer. Ces menaces furent suivies de préparatifs pour la mort la plus ignominieuse, sans qu'elles pussent ébranler l'intrépidité et le courage héroïque qui distinguèrent si éminemment le père de votre pétitionnaire. ”

De Vitré, paraît-il, par considération pour sa famille se laissa fléchir, rendit d'incalculables services à la flotte, par son habileté, puis il présenta au Gouvernement un état de ses pertes dans la colonie, se montant à £10,000 sterling, obtint une pension de £200 et mourut en 1775, victime de ses chagrins.

Son fils, admis dans la marine en 1770, servit successivement sous les amiraux Sir Ed. Hughes et Sir Ed. Vernon, fut capturé par une frégate française, puis livré à Tippoo. Fait prisonnier et mis aux fers, où il resta 22 mois. On ne sait pas l'année de sa mort. (*Manuscrit du Siège de Québec de 1759, apporté de Londres en 1834, par l'hon. D. B. Viger, d'après l'original déposé à la Bibliothèque de Hartwell, Angleterre.*)

L'ACADÉMIE DE JÉSUS-MARIE, A SILLERY.

La Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie a été fondée à Lyon (France) en 1816, par M. l'abbé Coindre, missionnaire des Chartreux, et par Mademoiselle Claudine Thévenet, née à Lyon, en 1774, d'une famille de riches et honorables négociants.

L'établissement de la mission, en Canada, eut lieu en 1855. Le nombre des religieuses actuellement dans le pays est de 68 professes, tant de chœur que converses, réparties en 6 communautés, savoir : Pointe-Lévis, qui date de 1855 ; Saint-Gervais, 1859 ; Saint-Anselme, 1861 ; Trois-Pistoles, 1863 ; Saint-Michel, 1865 ; Sillery, 1870.

Les établissements en France sont :

A Lyon, 1816 ; au Puy (Haute-Loire) 1823 ; Remiremont, (Vosges) 1842 ; Roder, (Aveyron) 1848.

Aux Indes Anglaises : Agra, 1842 ; Mussoori.....Sirdanah.....Sealcot..... Bombay, et quelques autres moins considérables.

En Espagne : Saint-André de Palomar, près de Barcelone en 1860 ; Tarragone, 1860.

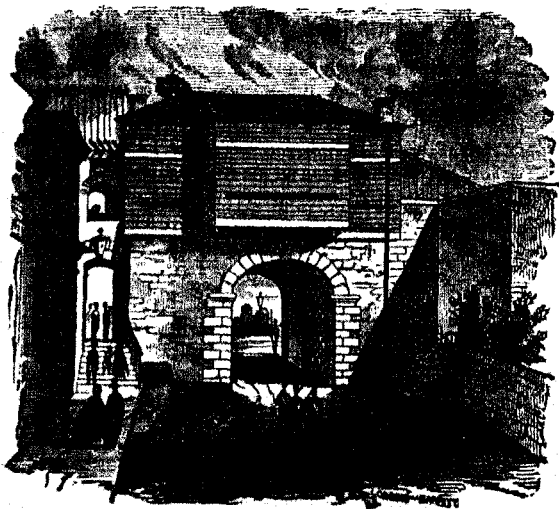
En Angleterre : Ypswich, fondé en 1856 ; Londres, en 1864.

NOTE I.

LES FORTIFICATIONS DE QUÉBEC.

Les murailles de notre bonne ville ont subi bien des changements et menacent d'en subir de forts importants pour la commodité du public, si l'on fait droit aux vœux des citoyens. Commencées par Champlain et de Montmagny, améliorées et augmentées par Frontenac, en 1690-94, (1) elles eurent sous la domination française, pour continuateurs, De Léry, Le Mercier, Pontleroy, qui exécutèrent les plans dus au génie de Vauban. Elles furent considérablement modifiées, et circonscrites dans leur étendue à l'ouest, sous le régime anglais. Il n'existait sous la domination française que trois portes à la ville : Saint-Louis, Saint-Jean et du Palais.

En consultant le *Journal du Siège*, tenue par le Général J. Murray, p. 35, on voit qu'après la terrible défaite qu'il venait d'essuyer à Sainte-Foye, il eut soin de faire fermer la porte du Palais le 5 mai 1760.— "*Palais gate was shut up, all but the wicket.*" Le général Prescott, vers 1797, fit élever la porte Prescott et autres défenses sur la côte de la Montagne.



(LA PORTE PRESCOTT, DÉMOLIE EN AOUT 1871.)

C'est cette porte que l'on vient d'abattre.

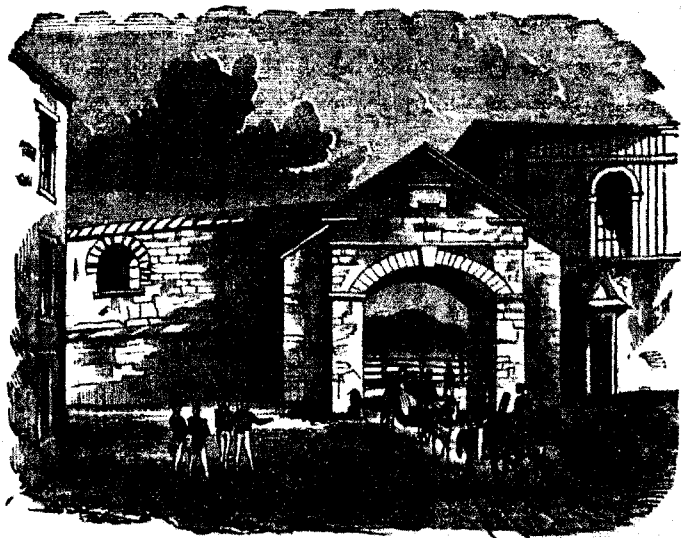
En 1815, d'après l'inscription sur la pierre du mur à l'ouest de cette porte, la muraille, en cet endroit, paraît avoir été exhaussée et réparée. La solide

(1) " Cette même année (1694), ont fit une redoute au Cap au Diamant, un fort au château, et les deux portes Saint-Louis et Saint-Jean.

" La même année (1702) on commença les fortifications de Québec sur les plans du sieur Levasseur, qui eut quelque discussion avec M. le marquis de Cressay, qui, pour lors, commandait à la place."

(Relation de 1682-1712, publiée par la Société Littéraire et Historique.)

porte en mailles de fer qui conduit à la citadelle fut érigée sous le comte de Dalhousie, vers 1827. Elle fut nommée *Dalhousie Gate*. Au sommet de la citadelle, se dresse le mât d'où flotte le pavillon britannique. Longitude 71°12'44", ouest de Greenwich, d'après l'amiral Bayfield; 71°12'15" S O, d'après le lieutenant Ashe, M. R. C'est au moyen de la drisse du pavillon que les deux prisonniers d'état, le général Thellier et le colonel Dodge, s'évadèrent en octobre 1838 après avoir endormi la sentinelle avec un verre de *porter* mêlé d'opium, au grand déplaisir de Sir James McDonald, alors commandant de la garnison.



(LA PORTE HOPE.)

La porte Hope ou de la Canoterie fut construite sous le colonel Hope, administrateur en 1786.

Voici l'inscription sur icelle:

HENRICO HOPE.....
 Copiarum Duce et provincie sub prefecto
 Protegente et adjuvante
 Extracta,
 Georgio III, Regi nostro,
 Anno XXVI et salutis, 1786.

Les tours sur les plaines, nommées *Martello*, d'après le Col. Martello qui en donna le premier l'idée en Angleterre, datent de 1805. Ce fut M. By, officier du Génie, plus tard le fameux lieut.-col. By, le fondateur de Bytown (Ottawa), qui en surveilla la construction. La citadelle actuelle et les murs de l'Esplanade, qui en sont la continuation, prirent la place des bastions détachés qui existaient du temps des Français. Leur construction qui entraîna de vastes dépenses au trésor impérial fut commencée en 1823 d'après des plans approuvés par le duc de Wellington.

Le naturaliste anglais, Charles Waterton, qui visitait Québec en 1824,

tout en louant la solidité de ces bastions récemment dressés, applique aux constructeurs le vers de Virgile.

Sic vos, non vobis.....

Certes il n'est pas impossible que cela ne se réalise.



(LA PORTE SAINT-LOUIS, DÉMOLIE EN AOÛT 1871.)

Quant à la porte Saint-Louis, qui a récemment disparu, là où l'ancien labyrinthe de murailles avoisinantes, est remplacé par un excellent chemin, droit et commode, sans le savoir, on remet les choses où elles en étaient en 1751, d'après le tracé du plan de l'ingénieur DeLéry de cette date.

Le registre des ingénieurs royaux de cette ville, porte le compte de réparations nombreuses et fort coûteuses faites aux murs de Québec depuis 1759 à 1815.

Les superbes forts de Lévis commencés en 1867 sont à peine achevés, et les fortifications en terre, *earth works*, à Sillery, qui en seront le complément, ne sont pas encore commencées. Le seront-elles jamais !

J. M. LEMOINE.

Québec, 1er août 1871.

DÉTAILS ADDITIONNELS FOURNIS PAR M. LE DR. ANDERSON.

« Strictement parlant, on pourrait dater de 1535, les fortifications de Québec, le premier fort en pierre construit par les compagnons de Jacques-Cartier, sur les bords de la rivière Saint-Charles. Puis, à la basse-ville, la

forteresse en bois de Champlain en 1608 ; en 1620, il construisait le premier fort, sur les remparts, au-dessus de la rue Sault-au-Matelot ; plus tard, il y substituait un fort en maçonnerie, l'embryon du Château Saint-Louis, à l'endroit où se trouve actuellement la Terrasse-Durham, vulgo la Plateforme.

Montmagny, qui succéda à Champlain, rebâtit le fort en entier et en renouvela les remparts. Ce fut Frontenac qui envoya en France M. de Villeneuve, soumettre des plans de fortifications au célèbre Vauban. La Potherie décrit, en 1698, le Château comme ayant deux étages de haut, avec des pignons élevés et signale une batterie avec vingt-deux embrasures, pour balayer la rade et la basse-ville ; il mentionne aussi sur le Cap au Diamant, une autre batterie, qui dominait la haute-ville et les environs de Québec. En 1703, De Callières restaura les fortifications qui menaçaient ruine et, en 1720, l'ingénieur DeLery construisit une fortification régulière, sur des plans qu'il avait fait approuver en France.



(LA PORTE SAINT-JEAN, DÉMOLIE EN 1869.)

« On avait élevé en pierre, dès 1693, les portes Saint-Louis et Saint-Jean. Malgré tout, Montcalm, en 1759, qualifiait Québec comme « une misérable garnison. » Wolfe et Murray paraissent avoir eu une mince idée de la solidité des murs ; Murray écrivait à Pitt : « Que l'on ne pouvait considérer Québec autrement qu'un *strong cantonment.* » Knox, n'en fait que peu d'éloges, et, en 1775, lorsque l'on attendait la visite des Provinciaux en révolte, M. James Thompson, père, fut chargé de faire eriger des palissades et autres défenses, à la porte du Palais et aux deux avenues par où l'on pénétrait dans l'enceinte de la ville, sur la côte de la Montagne, car la porte Prescott n'existait pas alors.

« En 1769, les capitaines Gordon et Mann, du Génie Royal, fournirent le plan d'une citadelle sur le Cap au Diamant ; les événements de 1775 firent ouvrir les yeux aux autorités impériales et l'on procéda en 1779, sur les dessins fournis par le capitaine Twiss, à eriger une citadelle temporaire.

« En 1793, le capitaine Fisher fit rapport que la citadelle bâtie sur les plans du capitaine Twiss, ouvrage temporaire, menaçait ruine et l'on soumit aux autorités impériales un plan pour protéger les portes Saint-Louis et

Saint-Jean, par des fortifications extérieures. A venir à 1786, il n'y eut que trois portes à la ville, les portes Saint-Louis, Saint-Jean et du Palais.



(LA PORTE DU PALAIS.)

« La porte Hope fut érigée par le Col. Henry Hope; en 1797, la porte Prescott fut bâtie.

« Les tours sur les Plaines, dites *Martello*, furent élevées, sous la direction du colonel (plus tard général) Brock, en 1805. Ce fut, à la dictée du duc de Wellington, que le Gouvernement Impérial commença, en 1823, ces fortifications vastes et dispendieuses, la citadelle et les murs, qui ceignent comme d'une zone, la ville entière.

« En 1867, on commença, sous le colonel du génie Gallwey, les forts à Lévis. (1)

« W. J. ANDERSON.

« Québec, 21 août 1871. »

LE GÉNÉRAL WOLFE.

Le major général Wolfe, fils du lieutenant général Edward Wolfe, naquit à Westerham, comté de Kent, le 2 janvier 1727. Il choisit de bonne heure la profession des armes, se distingua dans la guerre des sept ans; il servait à la journée de Fontenoy, sans pourtant être présent à la bataille. Il se signala tellement à la prise de Louisbourg, en 1758, que l'illustre ministre Pitt, lui confia le commandement de l'expédition contre Québec. D'un tempéramment ardent, généreux, humain, il devint l'idole du soldat. D'un tempéramment froid, avec profile effilé, il était d'une stature haute, droit comme une flèche. « La veille de sa victoire aux plaines d'Abraham, » écrit le professeur Robinson, alors cadet de marine et servant dans le canot,

(1) Nous devons à l'obligeance du Dr. Anderson, le biographe du duc de Kent, cet intéressant résumé, entrepris à notre demande, pour ce livre.

qui transportait le général sur le fleuve, « la soirée était calme et le jeune capitaine, encore à l'âge des illusions, répétait à haute voix, l'éloge harmonieuse de Gray. » *Sur un cimetière de campagne* qui venait de voir le jour :

The boast of heraldry, the pomp of power,
And all that beauty, all that wealth e'er gave,
Await alike, the inevitable hour!
The paths of glory lead but to the grave.

Ajoutant « je préférerais être connu comme l'auteur de ce poème à l'honneur de battre les Français demain. » A son retour, en Angleterre, il devait épouser une jeune demoiselle, aimable autant que belle, Miss Catherine Lowther, fille de Robert Lowther, ex-devant gouverneur de la Barbade. Le colonel Caldwell, chargé de porter au Roi, Geo. II, la nouvelle de sa brillante victoire, reçut une gratification de £500 et un poste plus tard fort important en Canada.

Six ans plus tard, Miss Lowther devenait duchesse de Bolton et mourut en 1809. Les restes de Wolfe furent transportés en Angleterre, sur le *Royal William*, de 84 canons, et arrivèrent à Portsmouth le 17 novembre 1759, entourés d'une pompe funèbre extraordinaire et à laquelle la nation entière prit part. Le Roi et le Parlement lui élevèrent un beau monument avec inscription à Westminster Abbey, où reposent ses cendres. Sa paroisse natale, Westerham, lui érigea aussi un mausolée. Wolfe mourut (1) à l'âge de 32 ans.

LE MARQUIS DE MONTCALM.

Louis-Joseph de St. Véran, marquis de Montcalm, naquit à Candiac, en 1712. Il entra dans l'armée à l'âge de 14 ans, et après avoir servi dix-sept ans, il fut nommé colonel du régiment de l'Auxerrois, en 1743. Les campagnes d'Italie et d'Allemagne lui fournirent l'occasion de faire preuve de cette habileté, ce courage et cette activité qui le distinguèrent plus tard. En 1749, il était général de brigade. En 1756, il fut nommé *maréchal de camp*, et comme tel, commanda les forces françaises au Canada. Sa brillante victoire à Carillon et d'autres succès, le firent promouvoir au grade de lieutenant-général en 1758. Sa stratégie militaire, en 1759, eut pour effet de tenir en échec l'armée entière de Wolfe pendant toute l'été : le général anglais, par sa défaite à Beauport et d'autres échecs, était si profondément découragé qu'il assembla un conseil de guerre. On résolut d'abandonner la campagne : de bâtir des forts à l'île-aux-Coudres et ailleurs comme quartiers d'hiver pour les troupes en attendant des renforts. Le 14 septembre 1759, quand il expira, il avait donc 47 ans.

Le monument avec l'épithaphe préparé à Paris par l'*Académie des inscriptions* que Bougainville devait faire parvenir au Canada, du consentement et avec l'approbation du grand ministre Pitt, n'atteignit jamais nos rives.

Ce fut lord Aylmer, gouverneur de la Province, qui, en 1832, se chargea de commémorer la glorieuse mémoire du général français, en lui faisant ériger, dans la chapelle des Ursulines, une tablette de marbre blanc.

Héros de Carillon, ton illustre victoire
Avait couvert ton front d'une immortelle gloire,
Mais n'avait pas sauvé le pays de ses maux ;
Et bientôt sous les murs de ta belle patrie,
Frappé d'une balle ennemie,
Tu succombes, Montcalm, mais tu meurs en héros.

—(F. H. L.)

Nicolet, 24 juin 1860.

(1) D'après le *Mémoire* du sergent Donald McLeod, Wolfe, blessé, fut porté enveloppé dans l'écharpe de ce montagnard.

L'ANCIENNE PRISON, RUE SAINTE-ANNE.

Une solide structure fut commencée en 1810, et achevée à un coût de £15,000,—la géôle du district de Québec. Elle fut occupée comme telle, pour la première fois, en 1814. Avant cette époque, les bâties dépendantes des casernes de l'artillerie royale, rue du Palais, servaient de géôle. D'après Hawkins, sur ce site exista jadis un fort, dont les ruines étaient encore visibles au commencement de ce siècle. Ce fort a dû remonter aux premiers temps de la domination française, bien que les annales canadiennes n'en font pas mention. La *Société Littéraire et Historique* occupa, depuis 1868, conjointement avec le Morrin College, ce vaste local renouvelé à neuf, auquel l'incarcération et la pendaison de plusieurs grands criminels prêtent un lugubre intérêt. Pendant plus d'un demi-siècle se lisaient, au-dessus de l'étroite porte conduisant à l'échafaud une inscription et le millésime de la géôle :

1810

Georgio III. Craig Gub.

Et au-dessous :

Carcer iste bonus a pravis venicicare possit !

Peussent cette prison venger les bons des méchants !

A l'entre-sol, dans l'aile nord, on a encore conservé " les corridors sombres, qui naguère retentissaient des pas des géôliers, les cellules étroites, les cachots humides, qu'un rayon de soleil ne vint jamais réjouir. "

NOTE J.

(Pour la page 100.)

LE CIMETIÈRE DU MOUNT HERMON, A SILLERY.

S'il y a peu d'étrangers qui, pendant leur séjour à New-York, se refusent le plaisir d'aller admirer le *Central Park* et la superbe nécropole Greenwood, il est peu de touristes qui laissent Québec sans être allé voir le cimetière anglican du Mount Hermon, qui avoisine le couvent Jésus-Marie à Sillery.

Le cimetière Greenwood est remarquable par son sol accidenté, ses côtes pittoresques, ses points de vue, ses limpides étangs, ombragés de saules pleureurs, de sycomores, et de gracieuses acacias, ses élégantes urnes mortuaires, ses monuments de marbre artistement ciselés, parmi lesquels brille surtout celui de la riche et jeune Italienne, Charlotte Conda, morte si tragiquement. Le nôtre charme la vue d'abord par ses points de vue ravissants, ensuite, par le contour et la symétrie de ses ombreuses avenues auant que par ses parterres émaillés de fleurs ou de gazon, qui entourent les mausolées. Le site en fut acquis, vers 1848, de feu le Juge-en-chef Bowen, 32 acres de terre bien boisée, qui se prolongent en douce pente jusqu'à la cime du cap. L'ornementation en fut confiée à l'habile paysagiste, qui avait fait ses preuves au cimetière Greenwood, le major Douglas, officier du Génie et gradué de West Point, plus tard surintendant de cette savante école militaire. Cet ingénieur, célèbre par ses connaissances comme paysagiste, passa à Québec toute une saison. Plusieurs des propriétaires de villas de Sillery surent se prévaloir de ses conseils pour embellir leurs résidences, y ménager de vertes pelouses, disposer les parcs, orienter les avenues, etc.

Nombreuses sont les nécropoles en renom : d'abord l'historique cimetière du Père LaChaise, à Paris ; celle de Mount Auburn, à Boston. Les voyageurs parlent avec extase du cimetière protestant de Livourne ou Italia. Les plantations et l'ornementation du cimetière Greenwood sont connus et appréciés, d'un bout de l'Amérique à l'autre. Chez nous, le plus beau est sans contredit celui du Mount Hermon. Il est grandement à

regretter que l'on laisse le nouveau cimetière Belmont presque dans l'oubli au point de vue de l'ornementation, tandis que celui de Saint-Charles, sur la petite rivière, bien que contenant plusieurs beaux monuments, se trouve être déjà trop petit. Il faudra, avant longtemps, acquérir les propriétés avoisinantes pour l'agrandir. Grâce aux plantations d'arbres, grâce à la munificence de quelques patriotes irlandais, l'ancien cimetière des *cholériques*, aux Plaines, perd rapidement son lugubre aspect d'autrefois. Avant peu, il deviendra un ornement à la *Grande Allée*. Nos concitoyens anglicans, ont sagement aboli le petit cimetière Saint-Mathieu, faubourg Saint-Jean, et y ont substitué une jolie église, entourée de verdure, à laquelle la munificence de la famille Hamilton a permis de prendre une extension marquée. Avec le bon vouloir de tous les cultes, la générosité de nos riches citoyens de toutes les croyances et les idées de progrès du jour, on aura bientôt aboli les enterrements *intra muros*, et la santé des vivants ne sera pas mis en péril par les exhalaisons des tombes, par l'odeur des morts. On a déjà fait mains basses sur le cimetière *des Picotés*, rue Couillard, sur celui de Saint-Roch; l'on se demande combien de temps encore, les églises de la ville serviront de nécropoles, avec des cimetières *couteux* à nos portes, Sainte-Foye et Saint-Charles.

Il y a lutte entre les nations les plus civilisées, c'est à qui montrera le plus de respect pour les morts; de même, la violation des tombes est considérée comme l'indice certain d'une féroce barbarie qui tend à ravalier l'homme au niveau des bêtes. A Paris, les saturnales de la Commune eussent été incomplètes, sans ce dernier outrage.

Le culte des morts se manifeste parmi les modernes, d'abord par les cérémonies religieuses, gages de l'immortalité; ensuite, en entourant les lieux où reposent des cendres chéries, de ce que la nature et l'art ont de plus gracieux ou de plus solennel, les fleurs, les obélisques. C'est un des points les plus négligés en Canada, comme l'a fort bien remarqué l'auteur de Charles Guérin :

« Il y a peu de pays, dit-il, où les tombeaux et les cimetières soient plus négligés qu'ici. Dans beaucoup de paroisses et particulièrement dans les villes, ce n'est même que pour quelques années que le cercueil prend possession des quelques pieds de terre que l'on croit avoir achetés pour toujours. Il arrive assez souvent que l'on transporte toute une couche de morts dans une fosse commune, pour faire place à une nouvelle *génération*, et cela sans aucune forme légale et tout-à-fait à l'insu des parents.

« Le soin que les orientaux prennent des tombeaux est quelque chose de touchant, les peuples sauvages eux-mêmes avaient la forêt sacrée, où reposaient les os des ancêtres. Dirai-je, disait un chef indien, dirai-je aux os de mes pères: « levez-vous et suivez-moi dans une terre lointaine? » En Europe, dans les plus grandes villes, une tombe est quelque chose de sacré: une épouse, une mère, une sœur, cultivent des fleurs sur le tertre qui recouvre les restes d'un époux, d'une fille, d'une sœur. Ici l'on parait un peu de l'opinion de Mirabeau, qui disait: « si chaque homme avait eu un droit imprescriptible et éternel à un tombeau, il faudrait bientôt remuer les cendres des morts pour nourrir les vivants! »

M. Alphonse Karr, dans son *Voyage autour de mon jardin*, a écrit un passage touchant sur les fleurs des cimetières, et sur le culte des morts.

« Nous voici arrivés, » dit-il, « à un groupe de vieux ormes enveloppés de lierre, qui se rejoignent par le haut en forme d'ogives et ne laissent pas pénétrer le soleil. Sous cette ombre épaisse fleurissent le syringa et le chèvre-feuille; le syringa dont les fleurs blanches ont l'odeur de celles de l'oranger; le chèvre-feuille qui s'est emparé de ceux des arbres qui ont été oubliés par le lierre et qui élève, en élançant autour d'eux, ses fleurs qui exhalent un parfum si doux. Le chèvre-feuille est une des plantes qui se plaisent sur les tombeaux; c'est dans les cimetières que l'on rencontre les plus magnifiques. On sait l'effet que produit sur la pensée l'encens qu'on brûle dans les églises, pendant que l'orgue remplit la voûte du temple de ses voix puissantes.

Il est pourtant quelque chose de plus religieux, de plus puissant, de plus solennel que les voix harmonieuses de l'orgue : c'est le silence des tombeaux. Il est un parfum plus énivrant, plus religieux que celui de l'encens ; c'est celui des chèvrefeuilles, qui croissent sur les tombes sur lesquelles l'herbe a poussé épaisse et drue en même temps, et moins vite que l'oubli dans le cœur des vivants.

Quand le soir, au coucher du soleil, seul dans un cimetière, on commence à frissonner au bruit de ses propres pas ; quand on respire cette odeur du chèvrefeuille, il semble que, tandis que le corps se transforme et devient les fleurs qui couvrent la tombe, la pervenche bleue, la violette des morts, et le chèvrefeuille, il semble que l'âme immortelle s'échappe, s'exhale en parfum céleste, et remonte au-dessus des nuages.

Beaucoup de poètes ont parlé des vers qui devorent les cadavres ; c'est une horrible image, horrible surtout pour ceux qui ont livré à la terre des personnes chéries, ce ver des tombeaux a été inventé par les poètes et n'existe que dans leur imagination ; les corps de ceux que nous avons aimés ne sont pas exposés à cette insulte et à cette profanation. Des savants, de vrais savants, vous diront qu'il n'est pas vrai que la corruption engendre des vers ; il faut que certaines mouches aient pondu les œufs d'où les vers doivent sortir, et ces mouches-là ne savent pas percer la terre au-delà d'une certaine profondeur.

La vie est bien changée du jour où l'on a déposé dans la terre le corps d'une personne aimée ; que de choses vous inquiètent auxquelles vous n'aviez jamais songé ! C'est une image qui ne reste pas toujours à vos côtés, mais qui vous apparaît tout-à-coup au moment le plus inattendu, et qui vient vous glacer au milieu d'un plaisir ou d'une fête, qui arrête et tue un sourire qui allait fleurir sur les lèvres. Il ne faut, pour l'évoquer et la faire apparaître, qu'un mot qui était familier au mort, qu'un son, qu'une voix, qu'un air que l'on chante au loin et dont le vent vous apporte une bouffée ; il ne faut que l'aspect et l'odeur d'une fleur, pour qu'on revoie à l'instant cette triste et chère image, et qu'on ressente au cœur comme une pointe aiguë, la douleur des adieux et de l'éternelle séparation.

De ce jour, on a une partie de soi-même dans la tombe ; de ce jour, on ne se livre plus au monde et à ses distractions qu'en s'échappant et au risque d'être à chaque instant ressaisi et ramené au cimetière.

En effet, on a enterré dans leur tombe tout ce qu'on aimait avec eux, et les fleurs cultivées ensemble et les chagrins subis ensemble, toutes choses qui nous rappellent les morts et nous parlent d'eux.

J'ai dans un coin solitaire du jardin, trois hyacinthes que mon père avait plantées et que la mort l'avait empêché de voir fleurir. Chaque année, l'époque de leur floraison est pour moi une solennité, une fête funèbre et religieuse ; c'est un mélancolique souvenir qui renaît et fleurit tous les ans et exhale les mêmes pensées avec son parfum.

Mais quel triste privilège a donc l'homme entre tous les êtres créés, de pouvoir ainsi par le souvenir et par la pensée suivre ceux qu'il a aimés dans la tombe et s'y enfermer vivant avec les morts ?

Quel triste privilège ! Et quel est celui de nous qui voudrait le perdre ? Quel est celui qui voudrait oublier tout-à-fait ?

Washington Irving, termine comme suit, au *Sketch Book*, une intéressante étude sur les cimetières ornés des belles campagnes de l'Angleterre :

Les regrets pour les morts, sont les seuls dont nous refusons de nous divorcer. Toute autre perte, nous tâchons de l'oublier ; toute autre blessure, nous essayons de la guérir. Celle-là, nous nous faisons un devoir de la perpétuer : cette douleur, nous en faisons notre compagne, aux heures de solitude et d'isolement. Montrez-moi la mère qui consente à oublier la mort d'un enfant, bien que le souvenir de cette tendre fleur, arrachée de son sein, n'éveille chez elle que des pensées déchirantes ! Quel est l'enfant qui bannira de son esprit la mémoire de sa mère, sa douce mère, bien qu'en

s'en ressouvenant, il ne fasse qu'alimenter une douleur inextinguible ? Et l'ami, l'ami affectueux, l'oublie-t-on même aux plus sombres moments de la vie ! L'époux inconsolable, qui confie à la froide terre les restes inanimés de sa compagne chérie, accepterait-il une consolation où se mêlerait l'oubli de l'objet aimé ! Non ! Jamais ! le sentiment qui survit au tombeau, est un des plus nobles attributs de notre nature. Il a ses joies, aussi bien que ses tristesses et quand son amertume se confond avec les larmes douces du regret et du souvenir, quand la soudaine agonie causée, par la perte irrévocable de l'être aimé, se mêle à la mémoire de ce qu'il était dans ses plus beaux jours, quel est celui qui chasserait de son âme ce doux chagrin ? Bien que ce sentiment puisse sembler un nuage dans l'enivrement du plaisir, ou assombrir encore d'avantage les tristesses de l'existence, qui voudrait alors le remplacer par les chants de l'allégresse ou les transports de la joie ? Il s'exhale de la tombe une voix plus douce que les chants d'allégresse. Le souvenir des morts a un charme que toutes les jouissances des vivants ne sauraient faire disparaître. Oh, tombeau ! tombeau ! tu effaces toutes les erreurs, tu couvres bien des fautes ! tu éteins tous les ressentiments ! De ton sein paisible, il ne s'élève que de tendres regrets ! Quel est celui qui puisse jeter la vue sur la tombe, même d'un ennemi, sans éprouver une espèce de remords, d'avoir été en guerre avec cette pauvre poignée de poussière qui git à ses pieds ?

• Mais, le tombeau de ceux que l'on a aimés, quel lieu pour la méditation ? C'est là que défille à nos yeux le cortège de leurs vertus. Là, nous rappelons la tendresse, les mille et une bontés qu'ils avaient pour nous, et qui ont passé inaperçues, dans les préoccupations ordinaires de la vie. Nous aimons à nous retracer la scène déchirante de leur heure dernière ! le lit de mort, avec ses secrètes angoisses, le va-et-vient silencieux des assistants, le calme forcé des amis, les soins assidus, sans relâche, autour du pauvre agonisant, le dernier baiser de la tendresse expirante, la poignée de mains mal assurée, tremblante, oui, tremblante..... la dernière poignée de mains, les mots d'adieux, confus, saccadés et qui luttent contre la mort, pour donner un suprême témoignage d'affection ; puis, ce dernier regard affectueux de l'œil qui se glisse prêt à se fermer à jamais sur le seuil de l'autre vie.

• Oh ! allez à la tombe de ceux que vous avez aimés ! allez-y méditer ! allez régler avec votre conscience, y gémir sur tous les bienfaits méconnus, la tendresse oubliée, dont vous avez été l'objet de la part de l'être qui ne pourra jamais, jamais revenir pour entendre vos regrets.

• Là, vous serez appelé à rendre compte de votre conduite, que vous soyez fils, ami, époux ou amant inconsolable ! Avez-vous insulté aux cheveux blancs d'un père ? avez-vous, époux indigne, froissé le cœur de celle qui vous a voué son existence entière ? Avez-vous, dans un moment d'égarement, méconnu, négligé les droits d'un ami, ou bien, amant infidèle, avez-vous un instant oublié les serments que vous fîtes à celle dont la froide dépouille est maintenant à vos pieds ? soyez sûr qu'en présence de cette tombe, chaque sentiment, chaque parole indigne, qui a dans le passé pu vous échapper, reviendra frapper à la porte de votre cœur, terrible ou suppliante, et cela avec d'autant plus d'angoisse, qu'il sera trop tard.

• Amis : tressez donc vos guirlandes d'immortelles ! couronnez la tombe de votre amour éteint, de ce qu'il y a de plus gracieux dans la nature. »

Quel lieu pour la rêverie, que cette solitude bocagère du *Mount Hermon* ou de *Belmont* ! Vous vous prenez à interroger ces tombes silencieuses ; vous adressez à ces cendres chéries, vos regrets. Les accents pénétrés d'Hypolite Violeau, vous reviennent sans cesse à l'esprit.

Souvent, « près d'une fosse ouverte, assis sur une pierre ou sur la mousse verte, » il a dû vous arriver, comme à lui, de dire :

J'ai demandé tout bas dans le doute absorbé
Si l'homme était puni comme un ange tombé.
J'ai cherché dans mon cœur si l'humaine souffrance
Pouvait se confier aux soins de l'espérance,
Ou si, voués d'avance à l'éternel tourment,
La naissance pour nous n'était qu'un châtement,
Et je disais alors : après tant de misères,
Tant de projets déçus, tant de larmes amères,
Tant de pas incertains égarés dans la nuit,
Voici l'unique but où tout chemin conduit.
Quel que soit notre guide au sentier de ce monde,
Ou le vice stérile ou la vertu féconde,
Notre sort à ce but ne peut se dérober,
L'abîme nous attend, il faudra y tomber.

—(Nouveaux *Loisirs Pottiques*).

Amis lecteurs, quand vous visiterez Sillery près Québec, n'oubliez pas les parterres émaillés et les ombrages rêveurs du Mount Hermon !

LES RESTES DES FORTIFICATIONS SUR LE CHEMIN DE CHARLESBOURG.

(Note pour la page 97.)

Il faudrait bien des volumes pour décrire le site historique de Québec ; signalons au moins au touriste un endroit qui l'intéressera au suprême degré.

En 1535, Jacques Cartier plaçait en hivernement, à l'embouchure de la rivière Lairret, vis-à-vis de la Pointe-aux-Lièvres, la *Grande* et la *Petite Hermine*, là où M. Jos. Hamel en découvrait les restes en 1843, sur les rives du Saint-Charles ; c'est là le berceau de la domination française. Deux siècles et demi plus tard, le même site pouvait en être considéré le tombeau. On sonnait le glas de la France, près du lieu où naguère avait été érigée la Croix, par laquelle François I prenait possession du pays ; on délibérait de la reddition de la colonie.

La relation d'un témoin oculaire, le chevalier Johnstone, aide-de-camp de Lévis, récemment publiée par la *Société Littéraire et Historique*, nous trace, d'une manière saisissante, ce débat.

Suivez moi à l'Ouvrage à cornes derrière la résidence de M. Parke, Ringfield, sur le chemin de Charlesbourg. Les restes de cette importante fortification, qui couvre près de douze arpents, se voient encore aujourd'hui, bien que leur existence fut parfaitement ignorée de la plupart des citoyens de Québec, jusqu'à ce que la publication de l'écrit du chevalier eut fait faire des recherches. Depuis ce temps, les visiteurs et touristes y affluent.

« L'armée française mise en fuite » dit-il, « se dispersa et s'évada vers la ville. Peu entrèrent à Québec ; le gros des troupes descendit les hauteurs d'Abraham, vis-à-vis du palais de l'Intendant, se dirigeant vers l'Ouvrage à cornes, et côtoyant les rives du Saint-Charles. Voyant qu'il était impossible de rallier nos soldats, je me déterminai à descendre le côteau, près le moulin à vent, dans le voisinage de la boulangerie (1), et de là à travers les pâturages (la Vacherie), vers l'Ouvrage à cornes, bien déterminée à ne pas approcher de la ville, crainte d'y être cerné avec une

(1) La boulangerie, le moulin à vent : voilà encore des localités à fixer, à étudier dans notre histoire.

partie de notre armée, ce qui eût été possible si les vainqueurs eussent tiré tout l'avantage qu'ils pouvaient de leur succès. Il est vrai que la mort de leur commandant en chef, un événement qui ne manque jamais de causer le désordre et la confusion dans une armée quelconque, peut servir d'excuse aux Anglais, d'avoir négligé de prendre toute notre armée prisonnière.

L'Ouvrage à cornes était en face de la rivière Saint-Charles, large à cet endroit d'environ soixante-et-dix pas : cette rivière lui valait mieux qu'un fossé de mains d'hommes : son front, qui faisait face à cette rivière et aux hauteurs, était composé de palissades fortes et hautes enfoncées perpendiculairement dans le sol avec meurtrières pour tirer plusieurs grosses pièces d'artillerie ; la rivière est profonde et guéable à marée basse, à la portée d'un mousquet devant le fort : cela en rend la prise plus difficile du côté du Saint-Charles que du côté opposé où il était construit de terre (earthwork) et faisait face à Beauport, bien qu'il présentât de ce côté un aspect plus formidable, et certainement que l'Ouvrage à cornes ne pouvait être capturé de ce côté par un assaut des Anglais tant que ces derniers seraient sur la rive opposée. A la vue des soldats sur la plaine où était la boulangerie, Monguel et Lamotte, deux vieux capitaines du régiment de Bearn, s'adressèrent avec véhémence à M. de Vaudreuil, lui disant : que l'Ouvrage à cornes serait pris en un clin-d'œil, par un assaut, le sabre au poing : que nous serions tous passés au fil de l'épée : que rien ne pouvait nous sauver qu'une prompte capitulation de la colonie entière aux Anglais. Montreuil leur répondit : qu'un fort tel que l'Ouvrage à cornes ne se prenait pas si facilement.

Bref, il s'éleva un cri général dans le fort pour couper le pont de bateaux. Il est bon de remarquer qu'à peine un quart de notre armée avait réussi à l'atteindre et que si l'on eût coupé le pont de bateaux, le reste de nos soldats eût été abandonné de l'autre côté comme des victimes au vainqueur. Le régiment Royal Roussillon était en ce moment à une portée de fusil de l'Ouvrage à cornes, se disposant à franchir les pontons. Comme je m'étais déjà trouvé dans de semblables aventures, je ne perdis pas mon sang-froid, et possédant encore quelques restes de l'estime que l'armée avait pour moi, à cause de la confiance que MM. de Levis et de Montcalm me montraient publiquement, je m'adressai à M. Hugon, qui commandait, lui demandant une passe pour entrer dans l'Ouvrage à cornes, et je le priai de m'accompagner au pont. Nous y arrivâmes en courant et sans nous enquérir qui avait donné ordre de le couper, nous en chassâmes les soldats, dont les haches levées allaient en un instant exécuter cet ordre insensé.

M. de Vaudreuil était alors enfermé avec M. l'Intendant et quelques autres personnes dans une maison (1) qui se trouvait dans l'intérieur de l'Ouvrage à cornes. Je soupçonnai qu'ils méditaient un projet de capitulation générale et j'entrai dans la maison où je n'eus que le temps de voir l'Intendant avec une plume à la main écrivant sur une feuille de papier, lorsque M. de Vaudreuil me dit que je n'avais pas affaire là. Lui ayant répliqué que ce qu'il disait était vrai, je me retirai en colère de les voir songer à abandonner, si ignominieusement, une colonie pour la préservation de laquelle tant de sang et d'argent avaient été prodigués. En quittant la maison, je rencontrai M. Dalquier, un brave et honnête homme avancé en âge, qui commandait le régiment de Bearn, avec les marques d'un brave officier sur toute sa personne : d'innombrables blessures. Je lui dis que l'on discutait en dedans de la maison la reddition du Canada à l'Angleterre, par une capitulation et je le priai de se hâter d'y entrer pour défendre la cause du roi et sauvegarder les intérêts de sa

(1) Cet ouvrage couvrait à peu près douze arpents en superficie : il ne reste aucun débris de la maison, mais M. G. H. Parke possède un vieux plan où elle est indiquée et que nous avons vu.

patrie. Je le quittai ensuite pour rejoindre Poularier au Ravin (2) de Beauport, mais l'ayant rencontré à trois ou quatre cents pas de l'Ouvrage à cornes, où il se rendait, je l'informai de ce que l'on y discutait.

Il me répondit que plutôt que de consentir à une capitulation, il verserait la dernière goutte de son sang. Il me dit de faire de sa maison et de sa table la mienne, me conseilla d'y aller m'y reposer et, donnant de l'éperon à son cheval, il s'élança, rapide comme l'éclair, vers l'Ouvrage à cornes.

Nous ne donnerons rien de plus de cet intéressant journal au public, quoique nous sommes certains que plusieurs désireraient entendre l'aide de camp de Levis, le chevalier Johnstone, décrire avec sa verve ordinaire l'arrivée de l'armée entière à l'Ouvrage à cornes, à la bruyante, pour en défilier par détachements épars, confus et pleins de panique, par le chemin de Charlesbourg, courant vers les hauteurs de la Jeune-Lorette, puis à travers l'Ancienne-Lorette, et rejoignant, épuisés de fatigue et désorganisés, Bourgainville près du Cap Rouge, au point du jour, le 14 septembre 1759.

(2) Un pont appuyé sur une forte maçonnerie s'étend maintenant sur le Ravin, vis-à-vis du moulin à farine de M. W. Brown, sur le grand chemin de Beauport.

NOTES DE VOYAGE, ETC.

Les Bostonnais à la Beauce, 1775.—Dinde rôtie.—Vin d'Espagne.—*Saint Igan*.—*L'Enfer*.—*Brise-cutottes*.—*Saint-George*.—*Saint-François*.—*Saint-Joseph*.—*Sainte-Marie*.

« Dimanche, 5 novembre 1775.

« On a appris ce jour, que M. Robicho (1) avait été fait prisonnier : grande panique s'en suivit parmi les paysans menacés par les Anglais, s'ils refusaient de secourir Québec.

« Nous arrivâmes à la Chapelle de Sainte-Marie où nous fîmes bombance. Dinde rôtie, excellent vin d'Espagne. » (2)

La fête de la Toussaint, dit la tradition, ne fut pas particulièrement gaie à la Beauce, en 1775. Il y avait plus que les prières et les funèbres chants de l'église pour les saints du martyrologe : une si terrible préoccupation régnait sur le sort des vivants que l'on avait peu de temps pour penser aux morts. Ce jour même, après la grand'messe, campait en face du lieu saint, sur la rive de la Chaudière, une soldatesque déguenillée et affamée que la renommée peignait comme plus impitoyable, plus féroce que les Huns d'Attila. Sainte-Marie, qui n'avait pas donnée dans les velléités révolutionnaires de Saint-François et de Saint-Joseph, énergiquement combattues par l'évêque Briand dans son mandement (3) du

(1) MM. les antiquaires auraient-ils la complaisance de nous dire ce qu'était ce M. Robicho ?

(2) *Journal tenu par le Dr Isaac Senter, médecin et chirurgien dans l'armée d'Arnold.*

(3) " Jean-Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège, Evêque de Québec..... A tous les peuples de cette colonie : Saluts et Bénédiction—

" Une troupe de sujets, révoltés contre leur légitime Souverain, qui est en même temps le nôtre, vient de faire irruption dans cette province, moins dans l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de vous entraîner dans cette révolte, ou au moins de vous engager à ne pas vous opposer à leurs pernicieux desseins.

" La bonté singulière et la douceur avec laquelle nous avons été gouvernés de la part de Sa Très-Gracieuse Majesté le roi George III, depuis que, par le sort des armes, nous avons été soumis à son empire : les faveurs récentes dont il

22 mai 1775, avait raison de redouter l'arrivée de ce ramas de déserteurs de l'armée anglaise à Boston, décidés à porter le fer et le feu au sein même de la province anglaise de Québec. Les Canadiens d'alors n'avaient pas, paraît-il, plus

vient de nous combler en nous rendant l'usage de nos lois, le libre exercice (*) de notre religion et en nous faisant participer à tous les privilèges et avantages des sujets britanniques, suffiront sans doute pour exciter votre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la couronne de la Grande-Bretagne. Mais des motifs encore plus pressants doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos serments, votre religion vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir, votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers canadiens, les oreilles et n'écoutez pas les séditeux, qui cherchent à vous rendre malheureux et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravés. "

Placés en regard des sentiments du Congrès et des concessions du Roi de la Grande-Bretagne, le langage de l'évêque Briand, avait sa raison d'être. Arnold tenait un langage bien différent de celui du Congrès en présence de ceux qu'il voulait enjoler, pour me servir de l'expression pittoresque, bien que vulgaire, de l'annaliste Badeaux, mais continuons de citer le mandement de l'évêque Briand.

" Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les Provinces éloignées : on vous de-

(*) " C'est été surprenant en effet, " dit le fameux correspondant du *Times* de Londres, W. H. Russell, " que pendant le siècle passé, au moment où le code pénal de l'Angleterre était écrit en caractères de sang, quand nos co-sujets dans la Grande-Bretagne gémissaient sous le coup des persécutions religieuses et des lois pénales, on eut pu trouver dans une colonie éloignée des traces de sagesse dans l'administration.

" L'Acte impérial de 1774, fit de l'église catholique l'église établie en Canada, et de la Coutume de Paris la base de l'administration civile.

" N'est-il pas étrange que la Grande-Bretagne ait accordé de telles concessions à des catholiques et à des colonistes, au moment où elle appliquait dans toute leur sévérité, les clauses du code pénal en Irlande ? Mais n'est-il pas encore plus étrange de voir le peuple des colonies de l'Amérique, tout prêt à proclamer son émancipation et à se poser en champion de la liberté en matière de foi et de culte, prendre si amèrement ombrage à la nouvelle de ces concessions ? Les Américains du Nord montrèrent une violente animosité contre les Canadiens-Français. Ils firent des remontrances à la mère-patrie, en termes féroces, intolérants, injurieux, pour avoir concédé ces privilèges aux Canadiens et le Congrès continental n'hésita pas à proclamer qu'à leur avis " le Parlement (anglais) n'était pas autorisé par la Constitution à établir une religion féconde en dogmes sanguinaires et impies.

" Avec une sublime impudence, vu la besogne qu'il se préparait, le même Congrès exprima aussi son étonnement que le Parlement eut consenti à autoriser en Canada " une religion qui avait inondé de sang votre île (la Grande-Bretagne) et qui avait semé l'impiété, le fanatisme, la persécution, le meurtre et la rébellion de par le monde. "—(*Canada, its Defenses, Resources, &c.*, William H. Russell, p. 143-4-5.)

de sympathie avec les yankees de 1775, que leurs descendants n'en ont eu avec les envahisseurs qui les ont suivis, après un siècle d'expérience. Ni les mielleuses promesses des délégués du Congrès, Franklin, Chase, Carroll ; ni la voix de sirène de Lafayette, n'avait pu faire opter pour la république, ce petit peuple, qui adhéraient encore si fermement à la monarchie, nonobstant les tracasseries et les injustices que ses *nouveaux maîtres* avaient suscitées depuis la cession du pays. Le curé

mande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi et empêcher l'invasion dont cette Province paraît menacée. La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent réunies et nous assurent de votre zèle à défendre vos frontières et vos possessions.

“ Donnée à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et la signature de notre secrétaire, le 22 mai 1775.

“ † J. OL. évêque de Québec,

“ Par monseigneur,

“ Signé : F. FERRAULT, ptre.

Plaçons maintenant en regard de ce patriotique mandement, l'allocution du colonel Arnold, adressée à quelques Canadiens, et surtout aux Indiens qui habitaient Sartigan :

“ Sartigan, 4 nov. 1775.—En réponse, dit Senter, à la pompeuse harangue qu'un chef sauvage prononça en présence du chef des rebelles, Arnold s'exprima comme suit : “ Amis et frères, je m'estime fort heureux de rencontrer tant de mes frères, venus de différents points du grand pays, et plus heureux encore de vous rencontrer en amis et comme étant intéressés autant que nous dans le succès de cette expédition. Mes frères, nous sommes les enfants de ce peuple qui a levé la hache contre nous. Il y a de cela plus de cent ans, nous étions tous comme une seule famille : de religion différente, nous vîmes en ce pays du consentement de notre roi. Nos pères ont acheté les terres des Indiens et sont devenus un grand peuple, nombreux comme les étoiles du ciel.

“ Nous avons ensemencé la terre, et nous sommes par notre industrie devenus riches. Maintenant, un nouveau souverain et ses *grands*, hommes pervers, veulent nous enlever, sans notre permission, nos terres et nos richesses.

“ Cela nous a paru injuste et tous nos grands hommes, du fleuve Saint-Laurent au Mississipi, s'assemblèrent à Philadelphie, où ils s'entendirent et adressèrent au roi une supplique, disant qu'ils agiraient en frères et combattraient pour lui, mais qu'ils ne consentiraient pas à céder leurs terres et leurs biens. Le roi refusa d'obtempérer à notre prière, envoya une vaste armée à Boston et s'efforça d'ameuter contre nous nos frères du Canada. L'armée du roi, à Boston, investit les campagnes et les demeures et tua grand nombre de femmes et d'enfants, au sein de leurs paisibles occupations. Les Bostonnais firent appel à leurs frères des campagnes : ils volèrent à notre secours : en six jours, ils levèrent une armée de cinquante mille hommes, chassant les troupes du roi qui se réfugièrent à bord de leurs vaisseaux, tuèrent ou blessèrent quinze cents de leurs hommes. Depuis cela, elles n'osèrent franchir les limites de Boston.

“ Maintenant nous apprenons que les Français et les Indiens du Canada se plaignent à nous de ce que les troupes du Roi les tyrannisent et leur font payer très-cher, le rhum, etc., et les excitent à prendre les armes contre les Bostonnais

de Sainte-Marie, le Révd. Messire Verreau, (1) dit la tradition, monta en chair à vêpres et exhorta ses ouailles à héberger ceux des soldats d'Arnold qui n'avaient pu se procurer de gîte, comme étant le seul parti à prendre dans cette triste conjoncture. La tradition ajoute de plus qu'une partie de l'armée d'invasion dina sans invitation au manoir du seigneur Gabriel Elzéar Taschereau, lequel était absent et passait l'hiver à Québec.

Je dis que ceci se passait le premier novembre 1775 (jour de la Toussaint), parce que je n'aime pas à me quereller avec cette antique et vénérable Dame, qui a nom la Tradition : mais une autre Dame non moins vénérable et antique, que je nommerai tout simplement l'Histoire, fixe l'arrivée d'Arnold et de ses mirmydons, à Sainte-Marie, le 5 novembre

leurs frères, qui ne leur ont jamais fait de mal. Conformément aux vœux des Français et des Indiens, nos frères, nous sommes venus à leur aide avec l'intention d'expulser les soldats du roi : une fois ces derniers expulsés, nous retournerons en notre pays et laisserons cette contrée, à la paisible jouissance de ses habitants. Si les Indiens, nos frères, veulent se joindre à nous, nous leur en saurons fort gré ; nous leur accorderons par mois, une portugaise, deux piastres de prime, avec provisions de bouche et le privilège de se choisir des chefs militaires pour leur commander."

Senter ajoute que ces "promesses séduisantes," où le rhum à bon marché était pour quelque chose, eurent l'effet désiré ; cinquante Indiens prirent leurs canots et se mirent en route.

(1) Messire Jean Marie Verreau, né le 22 mars 1740, au Château-Richer, fils de François Verreau et d'Elizabeth Gagnon ; ordonné, le 25 août 1766 ; premier curé résident de Sainte-Marie de la Beauce, en 1766. Messire Verreau, semble avoir remplacé le récollet Claude Loiseau, en religion Frère Théodore, missionnaire à Sainte-Marie et à Sainte-Joseph en 1762, lequel avait succédé au récollet Claude Cliche, connu en religion sous le nom de Frère Didace, lequel était missionnaire, en 1759, à Sainte-Marie et à Saint-Joseph de la Beauce ; il mourut le 7 février 1780.

En 1785, la paroisse paraît avoir été desservi par Messire J. Maurice Jean ; en 1786, par Messire Jos. Frs. DeGuise ; en 1788, par Messire Marchoteau ; en 1790, par Messire J. B. Dubord ; en 1795, par Messire Jos. Lelièvre-Duval, lequel devint plus tard aumônier du Régiment Royal Canadien et mourut à Repentigny, en 1870.

Le respectable messire Verreau, mourut le 10 août 1817, âgé de 78 ans, à Saint-Thomas, dont il avait été le curé depuis 1796 ; en 1797, Messire Antoine Villade, né à Blois, le 8 septembre, 1768, prenait la cure de Sainte-Marie, où il décéda, le 2 juillet 1839, âgé de 70 ans ; Messire George Stanislas Derome, 29 septembre 1838 ; Messire Michel Forguos, 29 septembre 1845 ; Messire Joseph Auclair, 29 septembre 1847 ; Messire Louis Proulx, V. G., 29 septembre 1851, décédé le 6 juillet 1871 ; Messire C. S. Brochu, desservant jusqu'au 29 septembre 1871 ; Messire J. T. A. Chaperon, 29 septembre 1871.

1775, un dimanche. On avait expédié, le 7 octobre, à Québec, avec des lettres à un ami d'Arnold que la ville recevait, un allemand du nom de Jacquith et deux sauvages Penobscots du nom de Sabattis et d'Enneos. Ces coureurs, de bois étaient munis d'un canot d'écorce et de provisions ; ils connaissaient le pays aussi bien que les Canadiens eux-mêmes.

Isaac Senter, médecin de l'armée envahissante, dit positivement dans son journal que j'ai cité en tête, que ce copieux dîner de « dinde rôti, arrosé de vin d'Espagne, » du bon Benecarlo ou du vieux Porte, sans doute, dont il conserva si agréable souvenance, avait lieu à la chapelle de Sainte-Marie.

Le Révd. messire Verreau, qui avait montré sa sollicitude pour le bien-être des simples soldats, n'aurait pas, ce semble, oublié les redoutables chefs de l'armée d'invasion ; et vu la proverbiale hospitalité du curé de campagne en Canada, il nous est permis de croire que, faisant contre fortune bon cœur, le dit messire Verreau avait à sa table, ce jour-là, peut-être le général-en-chef Arnold, le chapelain des troupes, le Révd. Samuel Spring, le Dr. Senter, quelques officiers marquants, tel que le lieutenant-colonel Greene, le capitaine Morgan, Aaron Burr, volontaire, âgé alors de dix-neuf ans, si fameux par la suite, et son ami le major Mathias Ogden. L'armée d'Arnold, comme l'on sait, avait quitté Cambridge, près de Boston, le 13 septembre précédent, forte de 1,100 hommes (1). Après la défection causée par le colonel Roger

(1) Le lieutenant-colonel Greene, du Rhode-Island, succéda, comme second officier en grade, au lieutenant-colonel R. Enos. Les majors étaient Return, J. Meigs, du Connecticut, Timothy Bigelow, du Massachusetts. Les carabiniers de la Virginie étaient conduits par les capitaines Morgan, Humphrey et Heth. Hendricks était à la tête d'une compagnie de la Pennsylvanie ; Thayer en commandait une, du Rhode-Island. Thayer, Arnold, Melvin, Senter, Meigs, Dearborn, Henry, ont tous laissé chacun un *Journal* de la campagne. Le commandant de l'expédition, Arnold, qui était souvent venu à Québec, trafiquer sur les chevaux, avait des instructions pacifiques et conciliantes à l'adresse des Canadiens, de la part de l'illustre Washington : il lui était de plus spécialement enjoint d'avoir toutes espèces de bons procédés, pour le jeune Pitt, fils du célèbre Lord Chatham qui s'était montré l'ami des rebelles au parlement anglais, — dans le cas où il serait fait prisonnier. Ce jeune homme servait alors dans un régiment anglais en Amérique. Les bonnes intentions de Washington furent sans effet, car Lord Chatham, désapprouvant la politique du roi en Amérique, avait déjà rappelé son fils chéri, et Sir Guy Carleton, en anticipation du rappel, l'avait envoyé en Angleterre porteur de dépêches (Bancroft).

Enos, qui, avec trois compagnies, rebroussa chemin, le 25 octobre, le gros de la bande, réduite aux dernières extrémités, par le froid, la fatigue et la faim, après des fatigues inouïes, souvent dans l'eau jusqu'à la ceinture, campa le 4 novembre, à un endroit de la Beauce, que les sauvages appellent *Satigan*, les Anglais *Sartigan*; Jean-Baptiste, qui ne manque jamais l'occasion d'enrichir le calendrier de quelque nouveau saint, le nomma *Saint-Igan*.

Ces transformations de nom se rencontrent à la Beauce et ailleurs, ainsi les côtes entre Sainte-Marie et Sainte-Marguerite se nomment *Serasto* ou *Saint-Rasto*, selon la dévotion des individus (1); avec le temps, on en viendra peut-être à *Saint-Roustaud*. *Saint-Roustaud*, au reste vaudra bien *Saint-Morissette* (*Sommerset*) ou *Saint-Fold* (*Stanfold*), et pour passer du sacré au profane, notons quelques autres localités nanties de pittoresques sobriquets, tels, par exemple, les lieux suivants, où il nous a été donné de pérégriner : *l'Enfer*, *Brise-culottes*, *Vide-poche*, *Frappe-sac*. Tremblez, infortunés voyageurs, que la nuit surprenne dans les hôtelleries de ces sombres endroits ! Si vous n'éprouvez pas toutes les horreurs de l'enfer du Dante, où l'espoir n'entra jamais, vous y subirez à coup sûr celui de la faim ! Pour vous, ni « dinde rôtie, ni vin

(1) La chapelle vôtive bâtie en 1778 par la seigneuresse de Sainte-Marie, Dame Marie-Claire Fleury de la Gorgendière, veuve de l'hon. Thomas-Jacques Taschereau, et son fils, le seigneur G. E. Taschereau, grand-père du Juge Jean T. Taschereau, de Québec, fut détruite par le feu en août 1826, ou 1827. La nouvelle chapelle fut bâtie à quelque distance du Domaine, par la famille Taschereau, en 1830; ses voûtes servent de lieu de sépulture aux membres de cette famille. Chaque année, à la fête patronale (le 26 juillet), les curés des paroisses environnantes viennent y dire la messe, et les populations s'y portent en foule. Pour ne pas dérober le moindre fleuron à la couronne de cette bonne sainte Anne, qui a fait " marcher droit tant de boiteux, voir clair tant de borgnes, guéri tant de rhumatismes," je rappellerai ici un incident miraculeux où son intercession fut invoquée au siècle dernier, par une des châtelaines du manoir. " Les soleils d'avril avaient gonflé la Chaudière, qui débordait de toutes parts, menaçant de tout engloutir; dans cette extrémité, une des jeunes châtelaines, Dlle M.....T.....s'avisait de faire placer la statue de sainte Anne, à quelques pieds au-delà du torrent débordé, lui adressant l'invocation suivante : " *Sainte Anne, si vous n'y prenez garde, la rivière va vous mouiller les pieds et vous emporter,*" aussitôt la rivière cessa de monter et l'eau se retira."

Voilà un incident à l'adresse des nombreux pèlerins de *Saint-Joseph*, *Sainte-Marguerite*, *Saint-François*, *Saint-Elzéar*, *Saint-Bernard*, *Sainte-Hénédine* et autres paroisses environnantes à la chapelle *Sainte-Anne*, de *Sainte-Marie*, qu'en

d'Espagne » *Experto crede*. Mais revenons au curé de Sainte-Marie et à ses pensionnaires, en 1775.

Le lendemain du copieux dîner, le 6 novembre, le général Arnold évacuait Sainte-Marie avec ses soldats jusqu'au dernier, non cependant sans avoir noté en noir, dans son carnet, le seigneur de céans, Gabriel-Elzéar Taschereau, fiessé royaliste. Le 7 novembre, selon Senter, barbouillés de boue, crottés jusqu'aux yeux, les *sans-culottes* d'Arnold couchaient à quatre lieues de Québec, à Saint-Henri ; et à onze heures du matin, le 8 novembre, (le 10 novembre, selon Bancroft,) le corps expéditionnaire s'installait à la Pointe-Lévis. Mais, anticipant leur arrivée, le commandant anglais, Cramahé, en l'absence de Sir Guy Carleton, avait fort sagement fait venir, du côté de la ville, toutes les embarcations de Lévis ; de sorte que la traversée du fleuve ne put s'opérer que le 13 novembre,

Pendant les horreurs d'une profonde nuit.

sans bruit, sans flambeaux, au moyen de trente canots d'écorce, montés par des Indiens qu'ils avaient engagés à Sartigan, sous la direction d'un traître, un M. Haulstead, (1)

ma qualité de chroniqueur, je ne pouvais sans crime omettre. La miraculeuse statue, échappée à l'incendie de 1827, est la même qui orne le front actuel de la nouvelle chapelle. Au moment où je revois ces lignes, les caveaux de l'historique chapelle s'ouvrent de nouveau pour réunir aux cendres d'une des fondatrices, Dame Julie-Louise Taschereau, la plus jeune des filles du loyal seigneur G. E. Taschereau, morte en 1839, les restes de son digne époux, décédé le 18 janvier 1870, à Sainte-Marie, Richard-Achile Fortier, écuyer, médecin.

“ Le Pape Grégoire XVI, en 1837, accorda indulgence plénière à ceux qui, le jour de la fête de sainte Anne, ayant communiqué, prieraient dans la dite chapelle, devant le crucifix d'argent béni par le même pape et emporté de Rome par MM. Chs. Maurice Juchereau Duchesnay, Olivier Perrault et Jean-Thomas Taschereau, et dont ils firent présent à la dite chapelle.” (*Pèlerinage à Sainte-Anne*, p. 142.)

(1) C'est sans doute le même que le M. Halsted mentionné par Arnold, dans sa lettre au Congrès du 24 janvier 1777. “ *General Montgomery, on his arrival in this country (Canada) was pleased to appoint Mr. John Halsted, commissary: he is a gentleman who has been very active and zealous in our cause, is a merchant, I beg leave to recommend his being continued.* ” Ce munitionnaire serait-il le même auquel le col. Caldwell fait allusion dans sa lettre du 15 Juin 1776. *The 8th November, they (les yankees), got to Point Levy where they took post, as also at my mill. The fellow whom I had employed to put the mill in order, and who was to have a share in the profits of it, turned out a great scoundrel, put me to great expense and has proved to be in the rebel interest...; he afterwards was appointed their commissary of provisions and acted in that position till the siege or blockade was raised, 6th May.* ”

natif de Jersey (N. Y.) et alors trafiquant à Québec. M. Haulstead entreprit les fonctions de pilote, dit Senter, dans cette périlleuse entreprise. Les canots, dont le point de départ étaient près des moulins (ceux du colonel Caldwell?) vers la Chaudière, firent trois voyages avant de compléter leur tâche, de neuf heures du soir à deux heures du matin. On débarqua à Wolfe's Cove (l'anse à Gilmour) et à Sillery, après avoir éludé la vigilance des deux vaisseaux de guerre anglais, le *Lizard* et le *Hunter* mouillés en rade, et dont les canots sillonnaient le fleuve en tous sens. On alluma dans une demeure, sur le rivage, un grand feu, où l'on se chauffa ; puis, au jour, l'on traversa le plateau des Plaines d'Abraham, et comme il eût été, dit encore le Dr. Senter, absurde de tenter de prendre Québec d'assaut, les troupes d'Arnold allèrent s'emparer de la belle villa du colonel Caldwell, *Sans-Bruit*, sur le chemin Sainte-Foye, et firent main-basse sur les provisions de bouche que le colonel y possédait ; Caldwell, comme l'on sait, officier distingué sous Wolfe en 1759, commandait la milice anglaise de Québec en 1775 ; il mourut en 1810 ; c'était le grand-père de Sir Henry Caldwell, décédé à Londres, ces années dernières.

A même date, Arnold envoya un détachement d'à peu près deux à trois cents hommes, jusqu'auprès des murs de Québec : par forme de défi, ils poussèrent trois *hourras*. Pendant deux à trois jours, Arnold campa à une demi lieue de Québec, faisant de *Sans-Bruit* son quartier-général. Mais, sur examen, trouvant sa poudre endommagée et que ses amunitions lui faisaient défaut, il retraits, le 19 novembre, jusqu'à la *Pointe-aux-Trembles*, pour y attendre l'arrivée du général-en-chef de l'armée du Nord, le brigadier général Richard Montgomery.

Le 3 décembre, Montgomery, fier de ses lauriers au Fort Saint-Jean et maître de Montréal, opérait sa jonction avec son lieutenant, à la *Pointe-aux-Trembles*, et ordonnait ce jour même une grande parade devant l'église de cette paroisse, des 675 « vétérans » d'Arnold, pour les complimenter sur l'énergie, la persévérance et le succès qui avaient couronné leur tentative d'invasion, à travers les savanes, les stériles

montagnes, les rivières qui séparaient le Maine et le Vermont du Canada. Puis leur ayant fait distribuer les uniformes et vêtements pillés dans les hangars du roi, à Montréal, et réunissant ses nombreuses cohortes aux détachements d'Arnold et aux deux cents Canadiens du régiment du colonel James Livingston, qui avait capturé le Fort Chambly, il descendit à Québec, affronter les balonnettes anglaises et canadiennes, aussi bien que la température non moins redoutable d'un hiver canadien : l'on sait avec quels succès.

Puis, le Dr. Senter, dans sa *Relation*, fournit, comme les autres annalistes, le dénouement du drame sanglant, le 31 décembre 1775, à Près-de-Ville, où tomba Montgomery, et au Sault-au-Matelot, où Arnold, blessé au genou et en complète déroute, fut porté par les siens à l'Hôpital-Général. Revenons à la fertile vallée de la Chaudière.

Il est peu de sites en Canada, qui, pendant la belle saison, donnent une plus haute idée des ressources agricoles, que les quatre paroisses semées à la suite les unes des autres, sur les deux rives de la Chaudière : Saint-George, Saint-François, Saint-Joseph et Sainte-Marie.

Saint-George commence là où la Rivière-du-Loup rejoint la rivière Chaudière, à vingt lieues de Québec ; tout y parle du voisinage de la grande république fondée par Washington et Franklin ; l'on sent à chaque pas que l'on approche des *lignes* ou bornes entre le Canada et l'Union américaine. Le mouvement de va-et-vient est plus animé : les enseignes des auberges sont écrites en langue anglaise ; les paysans oublient l'antique politesse française, vantent Lawrence, Lowell, Bangor, Augusta, Watterville. Plusieurs chantiers de billots sont en opération dans les bois aux environs ; les fournitures et provisions s'obtiennent en Canada. Les propriétaires, surtout les employés, se reconnaissent par leurs feutres aux vastes bords, leurs brillantes breloques, leur haute stature, leur longue figure barbue, leurs bottes *malouines*, leurs culottes jaunes, d'un jaune olive. Ils ne boivent pas plus que les lurons ordinaires ; mais ils *guessent*, *chiquent*, *crachent* et *jurent* beaucoup. Les plus *avancés* parmi nos jeunes canadiens à leur retour chaque printemps des chantiers du Maine et des manufactures

de Lowell, parlent un idiome qu'ils croient être l'anglais du pays. Le maître du chantier deviendra pour eux le *bos* (1) ; mais en vain ; le vrai *chic* yankee, selon moi, manquera à la prononciation, si la joue est vierge de la nauséabonde chique de tabac : *chiquer et cracher*, pour le Yankee, est un besoin, une institution. C'est de bon ton même parmi les sénateurs.

A tout prendre, Saint-George est une belle et grande paroisse : l'aisance des cultivateurs se voit dans leurs longues maisons blanchies à la chaux, pleines d'enfants et de confort ; écuries, granges, remises, tout est blanc, hors la classique porte rouge de la grange. La seigneurie de Saint-George-Aubert-Gallion appartient à l'opulente famille Pozer, dont un membre, le colossal M. Christian H. Pozer, avocat au barreau de Québec, représente le comté de Beauce au parlement.

Saint-George-Aubert Gallion fut concédé en fief le 24 sept. 1736, à Dame Veuve Thérèse de la Lande Gayon, veuve de François Aubert, en son vivant conseiller au conseil supérieur de Québec : ce fief avoisinait celui de Fleury de la Gorgeudière, concédé le 23 sept. 1736.

Saint-François, voilà une fort populeuse paroisse ; c'est la Californie de la Beauce, du Canada, dirais-je. Notre ami, le seigneur de Léry, vous en donnera des nouvelles. C'est vraiment frappant de voir l'impulsion que la découverte et l'exploitation du précieux métal ont communiqué à Saint-François.

L'on ne voit que résidences de mineurs, auberges de mineurs ; la voie publique est creusée sous vos pas, *tunellée* en différents endroits par les chercheurs d'or. Vous roulez, Dieu sait, sur combien de millions : poussière d'or ; or en lingots ; or dans le quartz ; à vos côtés, là-haut sur la montagne, sous vos pieds, de l'or partout ! Votre œil tente-il de mesurer les profondeurs d'un ravin tout bouleversé, comme par l'effet d'un tremblement de terre ?—Qu'est-ce que cela,

(1) Ce mot me rappelle les peines que se donnent les gens du Chemin de Fer Intercanadien du Bie pour enrichir la langue française. A chaque section est attaché un Surintendant ambulant ; ne soyez pas surpris de l'entendre nommer le *Walking Bos* ! par les Canadiens.

vous demandez à votre charretier?—Des excavations de mines, monsieur, dit-il.

Bientôt vous remarquerez de vastes travaux dans le lit de la rivière même.—Qu'est-ce ? dites-vous.—Des excavations de mines, monsieur.—Ici, c'est un petit château (1) en pierre sur la rive ; la résidence des directeurs de la compagnie, vous dit-on. Là, c'est un vaste moulin à broyer le quartz. Plus tard, vous franchissez successivement les deux célèbres rivières aurifères : la rivière Gilbert, d'abord ; un peu plus loin, la rivière *Famine*. Heureux coquins de la Beauce qui possédez ces deux Pactole, dont l'onde abrite des lingots valant jusqu'à \$410 chaque. J'ai lu que, dans la cathédrale de Mexico, pays célèbre pour ses mines d'argent, la principale lampe du sanctuaire était d'argent massif et assez vaste pour admettre dans l'intérieur à la fois huit hommes, pour la nettoyer. Voilà ce qui manque à l'église de Saint-François, l'Eldorado du Canada, une lampe d'or massif capable de contenir une ou plusieurs personnes pour la nettoyer, laquelle, ça va sans dire, serait présentée en don, par le millionnaire de l'endroit.

La région aurifère de la Province de Québec a été érigée en deux divisions ; celle de Saint-François, sous le contrôle de M. James R. Gilman, surintendant ; celle de la Chaudière, sous le contrôle de Richard Pope, écuyer, surintendant. La Compagnie de Léry a importé de l'Angleterre et des Etats-Unis, plusieurs pompes mues par la vapeur. Le rendement aurifère dans la division de la Chaudière, pour le semestre expiré le 30 juin 1868, fut 755 onces, évalués à \$13,500. Le nombre des licences pour cette période, 604.

Le rendement aurifère, pour l'année expirée le 30 septembre 1870, fut de 652 onces évalués à \$12,080. Licences émanées pour cette période, 461.

Saint-Joseph fut concédé en fief, par le roi de France, le 23 septembre 1736, au sieur Fleury de la Gorgendière, agent de la compagnie des Indes, à condition d'ouvrir conjointement

(1) L'hon. Alex. C. de Léry, M. C. L., a fait l'acquisition de cette solide structure, si pittoresquement bâtie sur le bord de la rivière Chaudière : le feu l'a récemment détruite.

avec le sieur Pierre Rigaud de Vaudreuil, capitaine d'une compagnie d'infanterie, et le sieur Thomas-Jacques Taschereau, conseiller au conseil supérieur à Québec, tous deux concessionnaires du même jour, le premier de Saint-François, le second de Sainte-Marie, un grand chemin pour chevaux et voitures, des rives du Saint-Laurent, à travers les dites trois concessions; ces concessions portent *haute, moyenne et basse justice*. Les seigneurs Rigaud de Vaudreuil, La Gorgendière (1) et Thomas-Jacques Taschereau étaient beau-frères. Rigaud de Vaudreuil et La Gorgendière échangèrent le même jour, chacun leur fief l'un contre l'autre.

Nous voilà au chef-lieu. Cours de justice, prison, avocats, shérif, de temps à autre un grand juge, une superbe cathédrale, assise comme une reine, sur une colline, voilà ce que l'homme l'a fait, Saint-Joseph! Mais vous, vertes prairies (2) d'été, guérêts à perte de vue, champs fécondés, chaque printemps, de l'alluvion de la rivière débordée, nouveau Nil, c'est de la main de Dieu que vous êtes tombé; vous témoignez de son intarissable munificence, et de sa bonté! Les paysans de Saint-Joseph ont dans les produits de leur basse-cour, dans leurs céréales, des mines plus précieuses que celles de Saint-François. Ils sont tous dans l'aisance: j'entends ceux qui sont

(1) En l'année 1737, M. de la Gorgendière obtint un missionnaire pour la Nouvelle-Beauce, qu'il nourrit à ses frais pendant plusieurs années. Il le logea dans la maison du domaine de la paroisse Saint-Joseph et du domaine de la paroisse Sainte-Marie. 1. Le premier a été le père François Volant Carpentier, Récollet. Il a resté les années de 1737 à 1743. 2. Le père Hyacinthe Amiot, Récollet, 1744. 3. M. Leclaire, prêtre, depuis 1745 jusqu'à 1747. 4. Le père Alexis Duburon, Récollet, depuis 1748 jusqu'à 1750. 5. Le père Bonaventure Carpentier, depuis 1751 jusqu'à 1753. 6. Le père Alexandre-Constantin Justinien, depuis 1754 jusqu'à 1758, (il est mort à Saint-Joseph, a donné son nom à la route Justinienne, de la rivière Chaudière à la rivière Etochemin, à Saint-Henri). 7. Le père Didace Cliche, depuis 1759 jusqu'à 1760. 8. M. Gatien, prêtre, a resté environ deux ou trois mois en 1761. 9. Le père Théodose, depuis 1761 jusqu'à la fin de septembre 1766.

Les missionnaires, et devant, depuis l'établissement de la Nouvelle Beauce, ont tous résidé annuellement à Saint-Joseph.

(2) Les campagnes de la Beauce justifient encore à ce jour la description que Bancroft naguère en traçait. "The party (Arnold's), followed the winding of the river to the parish of St. Mary, straggling through a flat and rich country, which had for its ornament many low bright whitewashed houses, the comfortable abodes of a cheerful, courteous, and hospitable people. Here and there along the road, chapels met their eyes, and images of the Virgin Mary and rich imitations of the Saviour's sorrows." (Hist. United States, vol. VII, p. 117.)

industrieux et économes de leur temps et de leur argent. Je m'incline devant ta prospérité, ô Saint-Joseph, mais sans oublier les titres de ta belle voisine !

SAINTE-MARIE. — Je conserverai longtemps souvenance d'une tiède et vaporeuse soirée de septembre où, voyageur attardé, je m'acheminais lentement sous les grands ormes du manoir, vers l'hôtellerie du village : mon compagnon de route, jeune homme aux roses illusions, me redisait dans la jolie romance de Pierre Dupont, une page de son passé :

Vous souvient-il de cette allée,
Qui projetait son ombre au loin,
Où la terre à demi voilée
Était notre unique témoin ?
Où, subjugué par votre grâce,
J'étais à vos genoux
Et vous demandais à voix basse
Si vous m'aimiez ? (ter.)

Ce site ombragé et plein de mystère, semble en effet propice aux doux épanchements.

Pourquoi, des quatre opulentes paroisses échelonnées sur la rivière Chaudière, Sainte-Marie m'impressionne-t-elle le plus favorablement ? En quoi consiste donc son charme ? Est-ce dans la majesté de sa cathédrale (1) gothique, et dans le solide

(1) Naguère desservie par le Révérend Messire Louis Proulx, la cathédrale de Sainte-Marie est certainement l'un des plus beaux temples du culte catholique en Canada.

La révolution française donna à Sainte-Marie, Nouvelle Beauce, non seulement un prêtre dévoué dans la personne de feu Messire Villade, mais encore avec lui, quelques richesses artistiques fort prisées au vieux monde.

Plusieurs familles canadiennes de vieille souche s'étant établies à Sainte-Marie, contribuèrent à répandre l'éducation dans cette paroisse.

Le dévoué, le généreux M. Villade y trouva, en 1823, de puissants auxiliaires pour le seconder, dans la fondation d'une maison pour l'éducation des jeunes filles. Le Révérend Messire Louis Proulx, dans un appel à la générosité de ses paroissiens, puisa les moyens d'agrandir ce couvent de moitié ; les dames Religieuses de la Congrégation, assistées d'institutrices laïques, y donnent maintenant l'éducation à plus de cent enfants du sexe féminin.

C'est encore à l'intelligente initiative du curé Proulx, aidé des dons des principaux citoyens de la paroisse, que Sainte-Marie doit la construction d'un collège fréquenté d'au moins 80 enfants mâles sous la direction des *Frères de la Doctrine Chrétienne*.

La majestueuse cathédrale gothique de Sainte-Marie fut commencée en 1856. Dimensions, 166 pieds de longueur ; largeur, 73 pieds ; hauteur de la tour qui supporte le clocher, 126 pieds. Les étrangers admirent à bon droit sa triple

confort de son nouveau presbytère, digne demeure de son pasteur lettré ? Est-ce dans les vertes chevelures de ses ormes et de ses peupliers majestueux chantés par un de ses poètes, avenue ombreuse, où, nous assure-t-on, bien des amoureux ont juré fidélité éternelle, arbres qui vous escortent pour ainsi dire, jusqu'au seuil de ses manoirs à tourelles antiques ? comme l'a si bien dit, un de ses poètes :

Salut, vieux peupliers qui penchez sur la route
 Vos longs rameaux feuillus tous chargés de senteurs,
 Qui bercez sur ma tête une ondoyante voûte
 Où mille voix chantent en chœur !

Oh ! j'aime à vous revoir, à l'époque charmante
 Où tout sous le ciel bleu nous semble rajeunir !
 Oh ! j'aime à vous revoir, quand la brise odorante
 Sous ses baisers vous fait frémir !

Car dans le doux babil de la feuille qui tremble,
 Dans la chanson du nid sur la branche bercé,
 En extase je crois ouïr chanter ensemble
 Les voix suaves du passé.

—(LES PEUPLIERS DU DOMAINE, *W. Chapman.*)

voûte, le chœur et le jubé où est placée l'orgue ; le tout fait honneur et aux paroissiens de Sainte-Marie, et à leur digne pasteur. Sans doute, les archéologues iront contempler sous une grande armoire vitrée, dans le bas de l'église, du côté de la tour, pour correspondre aux fonts baptismaux qui sont de l'autre côté, l'antique bas-relief sculpté en chêne, représentant la Sainte Vierge tenant le divin enfant dans ses bras, et couronnée par des anges ; apporté, dit-on, d'abord de la Terre-Sainte, en 1254, par saint Louis. Il fut par lui donné aux Frères prêcheurs. Ayant plus tard été réparé, grâce à la munificence de la Duchesse de Berry, il fut, par son ordre, transporté dans le monastère du Mont Valérien, en 1829. Ce monastère ayant été pillé l'année suivante, lorsque Charles X fut chassé du trône, le bas-relief fit partie des dépouilles et fut volé, puis acheté chez un marchand de bric-à-brac et vendu \$30 à l'encan. Feu M. Clouet, de Québec, l'acquit et en fit cadeau à Messire Villade pour l'église de Sainte-Marie. Voici l'inscription :

ANNO DOMINI XCCLIV
 HOC ANAGLYPTUM
 LUDOVICUS IX REX
 PALESTINA REDUX
 FRATRUM PRÆDICATORUM ORDINI
 DONO DEDIT.

ANNO MDCCCXXIX
 DUCIS AUGUSTISSIMA BITURICENSIS
 MUNIFICENTIA
 RECONCINNATUM FUIT ET INAURATUM
 HOC IN MONTIS VALERII CENOBIO
 TRANSLATUM.

Est-ce dans le tranquille murmure de ton onde, dans les historiques réminiscences du passé que tu évoques, belle rivière (1) Chaudière ?

Est-ce dans les traditions de bravoure, de loyauté, d'hospitalité, de bon ton, de jovialité qui flottent au-dessus de ces vieux noms respectés de notre histoire, comme un suave parfum, une lumineuse auréole, les (2) Duchesnay, les Taschereau, les de Léry, noms pesants à porter parce qu'ils semblent obliger à beaucoup ? Est-ce dans les prés accidentés, les ondulants côteaux qui reposent la vue des deux côtés de la rivière ? Est-ce par-dessus tout pour le voyageur fatigué du trajet, par monts et vallées, du fond des lointains cantons de Lambton, d'Aylmer, de Broughton et de Saint-Frédéric, l'idée du confort matériel qui l'attend aux hôtelleries de Sainte-Marie, ou de l'accueil affectueux que lui feront de vieux amis ? Ce charme consiste, peut-être, dans toutes ces choses réunies.

(1) La rivière Chaudière était la grande voie de communication pour les sauvages qui venaient anciennement de la Nouvelle-Angleterre à Québec. Ce fut le Jésuite Gabriel Druillettes, parti de Sillery, le 22 août 1646, qui, le premier, remonta la rivière Chaudière jusqu'au Kennebec ; on sait que l'idée d'Arnold de pénétrer en Canada par le Kennebec et la Chaudière n'était pas neuve. Le gouverneur des Provinces, Pownall, en 1758, l'avait aussi suggérée dans un écrit "IDEA OF THE SERVICE OF AMERICA." Un colonel Montrésor l'avait tentée avec succès avant Arnold.

(2) Au moment où je revise ces lignes, que de figures amies ont disparu ! l'honorable Henry-Elzéar Duchesnay, sénateur de la Division ; le savant Messire Ls. Proulx, une des lumières du clergé canadien ; le Dr. Richard Achille Fortier, homme intègre, médecin dévoué, s'il en fut ; mon jeune ami le major Arthur Tascheroau, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur Belleau !

Qu'il me soit permis, en concluant ces notes, d'offrir à M. Achille R. Fortier, de Sainte-Marie, mes sincères remerciements pour les renseignements historiques qu'il m'a fournis.

NOTES DE VOYAGE.

Les Bostonnais à Saint-Pierre, Rivière-du-Sud, 1776.—Le curé Bailly.—Loyauté des quatre seigneurs De Beaujeu.—Couillard.—Taschereau.—De Gaspé.—Triste état des rebelles au spirituel et au temporel.—Écarter des meubles et effets du seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau à Sainte-Marie, d'après les ordres d'Arnold.—Procès-verbal de la vente.—Une curieuse pièce.

I

Que de fois ai-je vu, sous leur aspect le plus riant, en juin, les vertes prairies de Saint-François et de Saint-Pierre, Rivière-du-Sud ! Je les ai contemplés aussi en automne, ces guérets à perte de vue, couverts d'une abondante moisson, et, plus d'une fois, j'ai eu occasion d'admirer ces riches terres à bled, *quelquesfois* labourées avec symétrie. Elles me rappelaient la fertile vallée de la rivière Chambly, lieu choyé de l'agriculteur canadien. Tout dernièrement encore, je revoyais ces lieux, mornes et silencieux : une de nos grandes tempêtes d'hiver, grondant dans les airs, me fit regagner à la hâte l'hôtellerie du village où je cherchai, en attendant que la voie ferrée pût reprendre ses voyages, dans les livres, une distraction à l'ennui qui m'obsédait. Bientôt, je me rappelai que Saint-Pierre avait un nom dans les annales du passé ; que la tradition et les vieux manuscrits y plaçaient un incident assez notable de la *guerre des Bostonnais* ; qu'un belliqueux curé, le Révérend Messire Bailly, en compagnie du seigneur Couillard et du seigneur de Beaujeu, y devint la victime de sa martiale ardeur pendant l'hiver de 1775-6. Messire Bailly était-il le curé de Saint-Pierre pour cette année, me dis-je ? Allons consulter les registres de la paroisse ? Je m'adressai de suite à mon excellent ami, Messire Narcisse Beaubien, prêtre desservant, lui expliquant l'objet de ma recherche. Mon aimable hôte, non-seulement me produisit sans délai de vénérables folios étiquetés « 1775-6, » etc., mais il mit encore à ma dis-

position un petit tableau chronologique des prêtres desservant Saint-Pierre depuis la fondation de l'église, de 1727 à 1869, imprimé à ses frais et distribué en don à ses paroissiens. Grande fut ma surprise de n'y pas voir figurer le nom du belliqueux Messire Bailly. Néanmoins, en compulsant le registre des MARIAGES, BAPTÊMES ET SÉPULTURES, nous trouvâmes, sous la date du 31 janvier 1776, une entrée signée « Chs. Frs. Bailly, prêtre, » constatant que « ce jour, lui, le dit Chs. Frs. Bailly, Directeur du Séminaire de Québec, avait baptisé, Marie-Charlotte Bernache. » *Eureka ! Eureka !* m'écriai-je. Mon hôte me fit promettre de lui donner connaissance des faits d'armes du patriotique curé..... et voici.

A part quelques détails que l'on trouve dans nos histoires du Canada, sur l'affaire de Michel Blais (1), tel est le nom qu'on donne à ce combat, les renseignements suivants, puisés à des sources peu connues, pourront intéresser.

Parmi les manuscrits, présentés par son président, G. B. Faribault, à la *Société Littéraire et Historique*, il en est un sur l'invasion de 1775-6. M. Faribault dit tenir ce document de feu l'honorable J. M. Fraser, mort vers 1860, dont l'aucêtre servait en Canada à l'époque de 1775, lequel semble l'avoir reçu soit de M. Hugh Finlay ou du capitaine Pat. Daly, du régiment Royal Emigrant (84th), commandé en 1775, par le colonel McLean. Ce journal est assez circonstancié, mais à chaque ligne, il y perce une haine si marquée contre les Canadiens, que la lecture en devient ennuyeuse (2).

Le dernier trait n'a que faire de commentaire : l'histoire

(1) Michel Blais, si mes renseignements sont exacts, est l'aucêtre de l'ex-député pour Montmagny, Louis Blais, écuyer, de Saint-Thomas, avocat et grand chasseur.

(2) Sous la date du 6 avril 1776, on lit : " A deserter came in says : That general Lee is on his way to this place (Quebec), with 4,000. About 100 Canadians were got together by one William Rose, who formerly served in the 78th (colonel Fraser's) and one Mr. Beaujeu and Mr. Gaspé, to whom our Governor had sent secret orders by the Beaumont men, and with these they intended to seize the rebel battery at Point Levy, and open a communication with the town, but the other Canadians betrayed them, and a great body of them having joined 100 Bostonians, they all marched and attacked the small party of Royalists whom they routed, after killing four or five : amongst the rest, one Mr. Bailly, a priest, who was a zealous Royalist was much wounded. Though the Canadians in general are treacherous, yet there are a few honest amongst them."

est là pour prouver que, sans les Canadiens-Français, en 1775 et en 1812, le Canada était perdu pour l'Angleterre. Les Anglais de 1775 auraient dû être les derniers à jeter aux Canadiens le mot de traitres, quand le chef de l'armée d'invasion, le général Montgomery, était un de leurs officiers, qui, avec Wolfe, vint en Canada en 1759 ; on trouve deux officiers anglais, le major Moses Hazen (1), et le capitaine Donald Campbell, parmi les « rebelles » et plusieurs des principaux marchands anglais de Québec et de Montréal, sympathisaient ouvertement ou secrètement avec les hordes de Montgomery et d'Arnold : les Lymburner, les Wells, les Bonfield, Zacharias McCauly, Murdoch Stewart, etc. Le colonel Henry Caldwell, le grand-père de Sir Henry Caldwell, qui est mort ces années dernières, écrivant en juin 1776, à son ancien chef et ami, le général Murray, mentionne avantageusement le fait d'armes de Messire Bailly (2).

Les curés de campagne ayant, comme le dit le colonel Caldwell, refusé de confesser les annexionnistes, pendant l'hiver de 1776, il est à présumer que plusieurs ne firent pas leurs pâques. C'est aussi ce que le brigadier-général Wooster écrivait au colonel Warner, le 6 janvier 1776 : « *The clergy refuse absolution to all who have shown themselves our friends*

(1) Histoire du Canada—Smith : Vol. II, P. 112, 113 et 124.

(2) " I forgot to mention a circumstance in favor of the Canadians (I would willingly say as much in their favour, consistent with truth, as I could.) A habitant from Beaumont (the only one that crossed to town during the winter from that side) came to Quebec in a canoe, with some fresh provisions, and mentioned that many of the inhabitants of the south side were inclined to serve the government, if they knew how. The general, by this man, wrote Mr. de Beaujeu (Érère du héros de la Monongahela ; il mourut vers 1811), who lived in obscurity on the Isle aux Grues, to try and endeavour to assemble the Canadians, and cut the guard they then had at Point Levy. He engaged about 150 Canadians in that design ; but they were betrayed by others of the disaffected Canadians. Some of them assembled in a house together, were surrounded, and about thirty taken prisoners. Messire Bailly, a priest, was shot through the body, and also taken ; he, however has soon been released, and recovered of his wounds. The priests, in general, behaved well and refused to confess the Canadians in the rebel interest, for which they suffered persecution. Messire de Lotbinière, alone excepted, he they proposed to make Bishop. Monsieur De..... was almost the only person of the noblesse, that did not every thing he could for the public service. (*Lettre du colonel Caldwell au général James Murray, publiée en 1867, par la Société Littéraire et Historique.*)

and preach damnation to all who will not take up arms against us. » Il faut avouer que les temps étaient durs pour nos amis les ennemis, au spirituel et au temporel. Les journaux tenus à l'armée d'invasion, avant son arrivée à la Beauce, mentionnent entre, autres friandises, un potage confectionné d'un gras terre-neuve, appartenant au capitaine Dearborn, pour le goûter de ces messieurs : potage et bouillon, entrailles y comprises, tout fut dévoré avec avidité ; on avait d'abord prétendu que c'était de la viande d'ours, attendu que ce potage avait une teinte verdâtre. (1)

Enfin, pour varier les mets, on faisait bouillir, pour les rendre tendres, et ensuite frire, des pantalons de peau d'orignal, comme nourriture ; l'attirail d'un barbier se transforma en une soupe (2). Tout changea de face, une fois entrés dans la terre promise de la vallée de la Chaudière. Les cultivateurs de ces endroits n'eurent pas la peine de remettre aux fêtes de Noël ou de Pâques à faire leurs boucheries, les *yankees* les firent pour eux. Les volailles et les pores de la Beauce contribuèrent beaucoup au soutien de ces désintéressés patriotes, la plupart Irlandais, dit Caldwell, et qui prétendaient par leur courageuse initiative régénérer le monde. Mais ceci nous éloigne de l'incident principal de cet écrit : le fait d'armes de Messire Bailly. Ouvrons donc un mémoire du temps : la Relation de Simon Sanguinet, avocat de Montréal, dont l'intéressant récit sera, sous peu, nous l'espérons, livré à la publicité. Nous y trouverons au moins un historien sympathique.

« Le 25 mars, » dit Sanguinet, « il se forma un parti de Canadiens royalistes dans les campagnes du sud, en bas de Québec, au nombre d'environ trois cent cinquante hommes, commandés par M. Beaujeu, ancien capitaine canadien. Il fit avancer une avant-garde de cinquante hommes jusque dans la paroisse de Saint-Pierre, commandée par le sieur Couillard, pour favoriser sa marche, jusqu'à la Pointe-Lévis, vis-à-vis, pour entrer dans la ville, s'il était possible, afin de donner du

(1) Journal de Ware.

(2) " Old moose hide breeches were boiled, and then broiled on the coals and eaten; a barber's powder bag made a soup in the course of the last three or four days before we reached the first settlement in Canada."

secours. Mais il s'assembla un autre parti d'habitants de différentes paroisses, avec environ cent cinquante Bostonnais, qui cernèrent la maison où était l'avant-garde des royalistes, les attaquèrent vivement et les firent prisonniers dans le combat. Il y a eu trois habitants royalistes tués, dix de blessés, avec M. Bailly, prêtre, qui était avec eux; ils auraient tous été tués après s'être rendus prisonniers si les Bostonnais ne l'eussent empêché. Il fut envoyé dix-huit prisonniers à Montréal, et le reste renvoyé chez eux avec promesse de ne plus prendre les armes. M. Beaujeu fut obligé de congédier sa petite armée et de se cacher, de crainte d'être fait prisonnier. L'on vit dans cette affaire des pères se battre contre leurs enfants, et les enfants contre leurs pères, ce qui paraîtra sans doute bien étrange.»

De quels autres faits d'armes, Saint-Pierre et les autres paroisses de la côte sud, furent-elles le théâtre pendant l'hiver de 1776? L'histoire ne dit mot.

Le brave seigneur de l'Isle-aux-Grues retourna à son Ile fortunée, et Messire Chs. Frs. Bailly (1), revint probablement au séminaire de Québec, dont il paraît avoir été le directeur. Enfin, les braves habitants de Saint-Pierre, et des paroisses circonvoisines, n'eurent pas à attendre bien longtemps pour un changement de fortune; le 6 mai, tous les Yankees échappés à la picotte, ou à la mitraille, tous ceux qui survécurent aux suites des indigestions que durent leur causer les grasses volailles de la Beauce; tous ceux enfin dont l'estomac fut assez robuste pour digérer les fragments de pantalons de peaux d'orignal bouillis, puis rôtis, ou du potage d'entrailles de terre-neuves, «au jus verdâtre;» tout ce qui avait encore vie parmi cette bande de tanneurs, de chapeliers, de forgerons, de cordonniers, d'aubergistes, la plupart irlandais de naissance, «*hatters, tanners, blacksmiths, shoemakers, tavern-keepers, chiefly Irish,*» —dit le colonel Caldwell, qui les avait étrillés

(1) Mgr. Charles-François Bailly de Messieu, coadjuteur de Mgr. Hubert, né à Varennes, district de Montréal, 4 novembre 1740, ordonné prêtre à Québec, 10 mai 1767, nommé curé à la Pointe-aux-Trembles en 1777, coadjuteur, 30 juin 1788, nommé à Rome évêque de Capoue, *in partibus*, 26 septembre 1788. Mort à l'Hôpital-Général, 20 mai 1794, et inhumé à la Pointe-aux-Trembles, dont il était curé depuis 16 ans.—(L'abbé Tanguay.)

d'importance; tous prirent la clef des champs. Maintenant leur mémoire est immortalisée en belle prose, par le grand historien des Etats-Unis; d'un coup de baguette, Bancroft transforme le tout en héros dignes de la Grèce antique!

Je dois dire que ces traditions de combats sont vivaces parmi les bons habitants de ces paroisses et que l'esprit militaire paraît y avoir de fortes racines. Au moment de mon arrivée dans le village de Saint-Pierre, une escouade d'alertes volontaires, en tuniques brillantes, revenaient de chez leur commandant, le capitaine Landry, où l'on se disposait, après un examen préparatoire, à passer en revue devant le major de brigade, le colonel Duchesnay, qui y était attendu ce soir-là même.

II.

Le lecteur a pu voir, par les pièces précédentes, combien de détails intimes, de la palpitante période de 1775, existent, enfouis, peu connus, dans les vieux cartons et les traditions du passé: que de beaux faits d'armes, que d'actes de dévouement à la patrie pendant ce terrible blocus de Québec en 1775-6! Qui donc nous retracera les angoisses de nos pères dans toute leur navrante réalité pendant le douloureux hiver où les hordes d'Arnold, plus féroces que les féniens de Ridgeway, promenaient la torche et la dévastation au sein de nos campagnes, jusque dans les faubourgs de nos villes? A Montréal, au fort Saint-Jean, Montgomery régnait en maître, Québec seul tenait bon.

Les annexionnistes du temps, esquissés par le colonel Caldwell et l'avocat Sanguinet, posent, comme on a dû le remarquer, peu avantageusement. Maltraités quant au temporel, leur sort était peu enviable au spirituel. Les morts, enterrés sans façon dans les champs, près des clôtures, avec les bêtes de ferme atteintes du charbon; les vivants, privés de sacrements, heureux de pouvoir faire même des *pâques de renard* par le ministère du jésuite Charles Carroll, plus tard archevêque de Baltimore, lequel accompagnait à Montréal son frère, John Carroll, un des envoyés du Congrès.

« On avait espéré, dit Bancroft, que son caractère servirait à tempérer l'opposition du clergé canadien. »

Malgré les défections que l'on voyait parmi les Anglais et les Canadiens, causées tantôt par de séduisantes promesses, tantôt par les menaces, le pillage et les exactions du (1) *double traître*, Arnold, et de ses *sans-culottes*, la majorité du peuple se déclara pour la monarchie et non pour la république, pour défendre ses foyers et non pour accepter le joug de la démocratie.

En l'absence d'autres chefs politiques, les paysans canadiens se rangèrent en grande partie sous la bannière de leurs seigneurs, dociles à la voix de l'évêque Briand. Au combat de Saint-Pierre, connu des anciens Canadiens sous le nom de l'*affaire de Michel Blais*, on trouve au moins trois seigneurs canadiens ; d'abord le capitaine Louis Liénard de Beaujeu, qui avait servi à Michellimakinac, vers 1759, et qui, en l'automne de 1775, conduisit un nombreux détachement de volontaires au secours de Carleton à Montréal, alors aux mains de Montgomery. Dévouement inutile, il traversa le fleuve vis-à-vis Montréal et fut contraint de fuir devant les nombreuses hordes des envahisseurs. Plus tard, il retourna dans son manoir, à l'Île-aux-Grues, et mourut en 1797. Notre ami, M. P. A. DeGaspé, nous a dit avoir assisté à son lit de mort. Notons au susdit combat la présence d'un autre seigneur canadien, Jean-Baptiste Couillard, seigneur du fief l'Épinay et de la Rivière-du-Sud, à Montmagny ; puis un troisième, Ignace A. DeGaspé, le grand-père de l'auteur des *Anciens Canadiens*, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. Ils étaient en bonne compagnie, ces braves chefs royalistes, ayant à leur côté Messire Chs.-Frs. Bailly, alors directeur du séminaire de Québec, mort coadjuteur du diocèse.

N'allez pas croire, pour tout cela, que les royalistes de 1776 n'avaient pas, de temps à autre, des mécomptes, aussi bien que les congréganistes (2). Ainsi, non-seulement le

(1) Benedict Arnold fut un double traître. D'abord à l'Angleterre ; plus tard aux provinces de l'Amérique, en offrant de livrer West Point aux Anglais, moyennant £33,000 et la retention de son grade d'alors, dans l'armée anglaise. Méprisé de tous, il mourut près de Brampton, Angleterre, 18 juin 1801.

(2) Le parti que nous nommons maintenant *Annexionniste* passait en 1775 sous le nom de *congréganiste* : c'était des émissaires du Congrès révolutionnaire.

combat de Saint-Pierre se termina par un *sauf-qui-peut* général, où les vaincus faillirent être scalpés jusqu'au dernier, mais le capitaine de Beaujeu, frère du héros de la Monongahela, sauva ses jours par un expédient assez burlesque. *Il se blottit dans un ratelier d'écurie*, dit-on. La fortune des plus grands cœurs, tourne quelquefois au comique. Le féroce Marius, envasé jusqu'au menton dans les marais de Minturne, (2) « avec un mouchoir de poche sur le chef » pour le garantir des courants d'air ; le courageux Jefferson Davis, ex-président des confédérés du sud, dans sa fuite, enjambant quatre à quatre, les clôtures de la Georgie, vêtu d'une ample crinoline ; le frère de l'héroïque vainqueur de Braddock, de Beaujeu, tapi sous une botte de foin dans un ratelier, voilà bien de tes coups, inconstante Déesse, que les pauvres mortels nomment La Fortune. Plus tard, le 6 mai, à l'arrivée des frégates *Isis*, *Surprise* et *Martin*, c'était le tour des annexionnistes de se cacher ; la tradition nous laisse ignorer où se blottirent ces patriotes en détresse.

Que d'autres singuliers incidents pour la chronique dans cette mémorable invasion projetée par Washington, et par notre ancien maître-de-poste, Benjamin Franklin !

Il est curieux de noter combien de circonstances, peu importantes en elles-mêmes, mais propres à peindre les hommes et les temps de 1775, se dévoilent chaque jour, grâce aux Sociétés Historiques du Massachusetts, du Rhode-Island, de New-York, du Wisconsin, aussi bien qu'à celles du Canada, qui, toutes, ont rivalisé, depuis un certain temps, à éclaircir par des documents historiques les palpitantes périodes de 1759 et 1775-6.

Jared Sparks et Bancroft, tous deux parlent de la terreur que la simple méprise d'un mot causa parmi nos paisibles campagnards. Plusieurs des guerriers du « trafiquant de chevaux, » Arnold, portaient, comme par-dessus, des blouses de toile (2) : on fit circuler qu'ils étaient vêtus en tôle, et l'Attila de 1775, Arnold, passa bientôt pour le chef d'une bande féroce, bardée de fer, à l'épreuve des balles.

(1) Beckett's Comic History of Rome.

(2) Lossing's Field Book.

Ce qui, pourtant, dit la tradition, ne l'empêcha pas de laisser en chemin, dans la rivière, à un endroit appelé Jersey, dans Saint-George de la Beauce, le coffre-fort de l'armée, contenant les finances fournies par le Congrès. Malgré les tentatives réitérées qui ont été faites, ces années dernières, pour recouvrer le susdit coffre en fer, plongeurs, clairvoyance, magie blanche, magie noire, on le cherche encore. Dernièrement, un plongeur ramenait à la surface, après de grands efforts, un bloc de pierre, en guise du coffre-fort tant convoité ! Voilà tout.

Au moyen des relations de témoins oculaires du blocus de Québec, en 1775-6, on peut suivre pas à pas les acteurs dans cette lutte mémorable ; on recueille leurs sentiments intimes, leurs discours ; on leur arrache, pour ainsi dire, le secret de toutes leurs démarches ; on touche du doigt le ressort de leurs actions.

Il appert (1) que la batterie des Bostonnais à la Pointe-Lévis se composait de *three light guns and one*, et celle à la traverse, que nous croyons vouloir désigner la Pointe Argentenay, à l'île d'Orléans, l'*ancienne traverse*, n'était que de deux canons.

L'officier qui commandait la batterie à la Pointe-Lévis, était le colonel Clinton (plus tard le général Clinton), père du célèbre DeWitt Clinton (2).

Au dire du docteur Isaac Senter, le nom de l'officier qui défit les royalistes du curé Bailly, serait Dubois ; il était major.

Le journal de Meigs décrit l'Hôpital-Général, où le chapelain des Bostonnais, le révérend Samuel Spring, prêcha un sermon le jour de Noël 1775, « comme étant fort élégant à l'intérieur et richement décoré de ciselures et de dorures (3). »

La relation de Henry (plus tard devenu juge) dit que les marchands de Québec obtinrent la permission du gouverneur Carleton, de faire aux Bostonnais prisonniers, le jour de l'an, 1776, cadeau d'une tonne de *porter* avec du fromage et du pain.

(1) Senter's Journal.

(2) The Sexagenery, p. 44.

(3) " Exceedingly elegant inside and richly decorated with carvings and gilt work."

Le sieur Melvin peint avec entrain le dépit et les *diable-bleus* des prisonniers (1).

En d'autres temps, le susdit Melvin se moque de ses compatriotes trop amateurs de la bonne chair (2).

L'officier Bostonnais, qui commandait à l'île d'Orléans, au rapport du juge Henry, était le *lieutenant William Cross*, « un joli petit français, toujours bien mis ; il avait sous lui un détachement d'à peu près vingt hommes (3). » Ailleurs, il donne le nom de l'officier qui commandait les pionniers chargés de *blaiser* les arbres pour guider l'armée d'invasion comme étant le capitaine Ayres.

Je n'en finirais point, si je prétendais extraire de toutes ces relations leurs piquants détails sur le blocus de Québec, en 1775. En voici un qui me paraît si improbable que je le signale en préférence à d'autres. L'armée d'invasion est à la Beauce :

« Nous entrâmes dans la demeure d'un vieux paysan, où il y avait une fort vieille femme à son *métier* et deux ou trois jolies jeunes filles ; notre présence leur causa beaucoup de joie. Nous achetâmes des œufs, du rhum, du sucre, des bonbons et nous nous mîmes à l'aise. Lorsque la vieille sut d'où nous venions, elle se mit à chanter et à danser « Yankee Doodle » avec beaucoup d'entrain (4). »

Cette gaillarde Pénélope, avec ses belles fileuses, chantant un « Yankee Doodle » pour regaillardir les féroces guerriers vêtus en *tôle*, nous intrigue fort. Qui donc était-elle ? Qui

(1) " March 17th. The guard set over us are old frenchmen and boys, who are very saucy, telling us we shall be hanged, pointing their bayonets at us : threatening to shoot us for opening any window, or such trifle." (*Melvin's Journal*—1775.)

(2) " Same day, (10th May 1776), two Jersey dumpling eaters were brought in ; they were found among the bushes, not having tried to make their escape, being too heavy laden with dumplings and pork, having forty pounds of pork, a knapsack full of dumplings and a quantity of flour."—(*Melvin's Journal*, 1775.)

(3) " A handsome little frenchman, always neatly dressed, commanded a detachment of about twenty men."

(4) " We visited an old peasant's house, where was a very old woman at her loom, and two or three fine young girls. They were exceedingly rejoiced with our company. Bought some eggs, rum, sugar, sweetmeats, &c., where we made ourselves very happy. Upon the old woman being acquainted from whence we came, she immediately fell singing and dancing "Yankee Doodle" with the greatest air of good humor."—(*Senter's Journal*).

nous donnera son nom, sa parenté ? Était-elle alliée, parente ou amie de ces Pamerleau, ces Rodrigue, ces Goulest, ces Barbeau, ces Parent, ces Patry qui achetaient à si bonne composition les vaches, les porcs, les poules et les moutons du capitaine Gabriel A. Taschereau, leur loyal seigneur, vers le même temps ? Voici le procès-verbal de ce curieux encan.

Inventaire des effets appartenant au seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-père de l'honorable Juge J. T. Taschereau, vendus à la criée publique à la *Beauce*, en 1776, par les *Bostonnais*.

Etat des effets qui ont été criés et vendus au domaine de monsieur Taschereau, à Sautigan, et appartenant à mon dit sieur Taschereau, par le nommé John Mack, revêtu de l'ordre de monsieur le colonel Arnold, qu'il a fait interpréter à Etienne Barbeau, fermier et meunier de mon dit sieur Taschereau et son dépositaire, par le nommé Robertson, interprète.

SAVOIR :

	sch.	sols.
14 février 1776.		
Payé.—Une chaudière et une marmite de fer, adjudgées à Etienne Barbeau, à quinze livres, argent courant de Québec....	15	
“ Un miroir, adjudgé à Etienne Barbeau, à vingt-quatre livres.	24	
“ Une vache, adjudgée à Joseph Pamerleau, à trente livres...	30	
“ Une vache, adjudgée à Charles Goulet, à trente-deux livres.	32	
“ Une vache, adjudgée à Claude Paris, à trente-et-une livres 4.	31	4
“ Une taure, adjudgée à Louis Proteau, à vingt-neuf livres...	29	
“ Une vache, adjudgée à Michel Pamerleau, à vingt-quatre livres, dont dix sols pour le veau.....	24	10
“ Deux veaux de l'année, adjudgés au sieur Barbeau	27	
“ Une petite taure, adjudgée à Joseph Gagné	10	15
“ Un cheval, avec son harnais, adjudgé au sieur Toulouse.....	61	
“ Une vache, adjudgée à Antoine Marcou.....	24	
“ Deux mères moutonnes, adjudgées à Fabien Marcou.....	12	10
“ Deux jeunes moutons, adjudgés à Frs. Parent.....	10	4
“ Deux moutons, adjudgés à Robertson l'interprète.....	16	12
“ Deux béliers, adjudgés à Jean Patry.....	9	12
“ “ “ Jacques Parent	9	12
“ “ “ Joseph Gagnon.....	8	
“ Un cochon “ Frs. Quirion.....	12	
“ “ “ P Rodrigue.....	12	
“ Six poules, adjudgées à P. Bourg.....	4	
“ Six autres poules et un coq, adjudgés au sieur J. Bourg....	3	15
“ Dix minots d'avoine, adjudgés à Claude Patry, à 24 sols le minot	12	
“ Dix minots de bled, adjudgés à C. Patry, à 54 sols le minot.	27	
“ Dix minots de bled, adjudgés à Adrien Langovin à trois livres cinq sols le minot	32	10
“ Dix minots de bled, adjudgés à Louis Proteau, à trois livres huit sols le minot.....	34	
“ Dix minots de bled, adjudgés à Pierre Thibaudeau, à trois livres douze sols le minot.....	36	
“ Un poêle de fer avec son tuyau, adjudgés à Morisset.....	120	02

	sch. sols.
Payé.—Un lit, adjudé à Etienne Pamerleau	28 16
“ Un matelas, adjudé au sieur Barbeau.....	14
“ Une paire de draps, adjudés au sieur Robertson.....	9 12
“ Un traversin, oreiller et courte pointe, adjudés au sieur Barbeau.....	10 10
“ Une couchette et une pailleasse, adjudées à Dumergue	3 17
“ Un lit de plume, adjudé à Jean Patry.....	21 12
“ Une paire de draps, adjudés à Robertson.....	10
“ Une couverture, adjudée au sieur Toulouse	10
“ Une courte-pointe de coton et un traversin, adjudés au sieur Roch.....	16
“ Un matelas, adjudé à Pierre Rodrigue.....	17 1
“ Une couchette et pailleasse, adjudées au sieur Garon.....	4
“ Deux chaises de memoire, adjudées au sieur Barbeau.....	3
“ Deux pioches, adjudées à Frs.....	3 6

Le procès-verbal ajoute :

Faucilles, charrettes, pelles et tout l'attirail complet d'une ferme est ainsi vendu à vil prix.

En outre, il a retiré par devers moi, un cheval de la ferme, harnais et carrioles qu'il a vendus après coup, à vil prix, au nommé Poiré de la Pointe-Lévis, dix piastres, tandis que le tout valait au moins trente piastres.

Une moutonne qu'il a donnée à Broton.

Une autre moutonne qu'il a donnée à Turcolte.

Cent livres de lard qu'il a pris pour lui et six minots de bled.

Une paire de bœufs, qu'il a données aux sauvages, valant 15 piastres.

Le tout se monte à..... 980 6
ou à £50 15sch. 11d.

NOS ARCHIVES.

Je crois devoir consigner ici l'éloquente lettre que l'Historien PARKMAN vint d'adresser à la *Société Historique* de cette ville, sur les archives du Canada.

Les démarches prises par la Législature d'Ottawa, à la dernière session, sur la requête que la *Société Littéraire et Historique*, et autres amis des lettres, lui ont adressée, font espérer que l'entreprise sera conduite à bonne fin, malgré certains obstacles. La lettre de notre ami, M. Parkman, est donc fort opportune pour la cause de l'histoire. Nous la reproduisons, avec les remarques de l'*Événement*, reproduites par la *Minerve*, lorsqu'elle parut.

• Nous avons chaque été de nombreux essaims de touristes. Parmi eux, il en est un qui a le privilège de jouir d'une constante ovation : nous avons nommé Francis Parkman, l'historien.

• Mais, M. Parkman est plus qu'un historien : c'est un amant passionné de la nature, un amateur de fleurs, de paysages, de jardins ornés. Sur le chapitre des roses (1), il est intarissable.

• Pendant la belle saison, il occupe une résidence champêtre à l'endroit appelé *Jamaïca Plains*, dans les environs de Boston. Parkman n'est pas moins connu aux savants de l'Amérique comme l'auteur de *Pontiac ; Pioneers of New France ; The Jesuits in North America, &c.*, qu'il ne l'est à Boston comme habile horticulteur : On dit que son jardin contient au-delà de 400 espèces de rosiers, recueillis dans le cours de ses voyages, en France et en Allemagne. Quel délicieux Eden ce doit être ! Quel est celui qui n'aimerait être historien-horticulteur et vivre près de Boston ?

• Bien que M. Parkman ait tracé le canevas de notre histoire, à un point de vue différent de nos historiens, il a su, par la magie de son style, par le coloris et la vivacité de ses descriptions, répandre pour le lecteur anglais un charme inexprimable sur les premiers temps de la colonie. L'œuvre qu'il élabore en ce moment, qui a trait à l'ère glorieuse de Frontenac, ne le cèdera pas en intérêt, nous osons le croire, aux pages les plus réussies des livres qu'il a écrits antérieurement.

• A la nouvelle de son arrivée à Québec, la Société Historique, par l'entremise de son président, M. LeMoine, se hâta de mettre à sa disposition tous ses trésors littéraires. Québec voyait, en 1871, se renouveler dans les salles de cette antique société ce qu'elle y avait souvent vu dans le passé. Car, en 1838, le savant Dr. J. C. Fisher plaçait les M. S. de la société à la disposition de l'hon. Geo. Bancroft, alors occupé à écrire son excel-

(1) En 1866, sous le titre de *Book of Roses*, M. Parkman publiait, fruit de ses loisirs, un superbe volume sur la culture et les variétés des Roses. En 1871, ses goûts pour l'horticulture lui firent accepter au *Harvard College, Boston*, la chaire de Professeur d'Horticulture, au lieu de celle de Professeur d'Histoire, qui lui était offerte.

lente *Histoire des Etats-Unis*, comme cet éminent historien se plaît à le reconnaître ; de même que, plus tard, la Biographe de Washington, Jared Sparks, devenu l'ami et le commensal du regretté Georges B. Faribault, Président de la Société Historique, enrichissait ses cartons des notes et renseignements que notre antiquaire possédait sur l'invasion américaine de 1775.

« Aujourd'hui, Québec qui, en outre de sa *Société Historique*, possède une florissante Université, est appelé à aider un savant non moins illustre, Frs. Parkman, dans ses laborieuses recherches. Constatons aussi que les sympathies pour les lettres, aussi bien que pour les anciennes traditions d'hospitalité, sont vivaces cette année dans le vieux Québec. Dès que l'historien fut descendu dans l'antique cité, c'était à qui l'aurait. Il quittait la table hospitalière d'un de ses plus anciens amis, l'hon. Juge Black, pour prendre part à une petite réunion littéraire à Spencer Grange, et, à peine de retour, l'auteur de la *Vie de la Mère de l'Incarnation*, l'abbé Casgrain, s'en emparait pour le conduire au monument du missionnaire Massé, à Sillery ; puis il devenait l'hôte du professeur Larue ; le lendemain, on l'entraînait faire un pèlerinage.....littéraire à l'historique église de la Bonne Sainte-Anne. Plus tard, le Dr. W. J. Anderson, le Biographe du Prince Edouard, lui servait de *Ciceronne*, parmi les antiquités de Québec, en attendant qu'il aille saluer l'auteur de *Charles Guérin*. Très-bien ; les lettrés du vieux Québec n'ont rien de mieux à faire qu'à lutter de courtoisie, pour honorer l'homme illustre, dont les écrits ajoutent tant de relief à leur cité historique.

« En disant adieu à notre bonne ville, le savant de Boston a cru devoir, par l'écrit ci-après, coopérer à une entreprise, qui a récemment fort préoccupé la Société Historique de Québec : la création, par le gouvernement d'Ottawa, d'un bureau pour conserver et perpétuer les archives du Canada, comme cela se fait en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, etc.

« Voici la lettre que M. Parkman vient d'adresser de Portland au Président de la *Société Littéraire et Historique*, J. M. LeMoine, Ecr.

« Portland, 22 août 1871.

« Cher monsieur,

« M'étant depuis plusieurs années appliqué à faire des recherches se rattachant à l'histoire primitive du Canada, et me croyant au fait, autant que qui que ce soit, des difficultés qui parsèment cette entreprise, j'aime à inviter votre coopération à un plan combiné pour accomplir une tâche, que les efforts isolés des individus sont impuissants à maîtriser : un plan indispensable à l'étude et à la compilation de l'histoire Canadienne.

« Les matériaux de vos annales, si pleins d'intérêt, sont épars dans les archives et les bibliothèques d'Europe et d'Amérique. Ces matériaux sont confondus ensemble : ce qui est de valeur et ce qui ne l'est point est souvent pêle-mêle. L'écriture en est assez souvent illisible. Ces documents recueillis soit en entier, soit par extraits, copiés lisiblement, classifiés par ordre chronologique et solidement reliés, puis déposés en lieu sûr et communiqués sous certaines restrictions, jetteraient des flots de lumière sur l'histoire du Canada.

« On vient de faire un excellent commencement dans la bibliothèque parlementaire d'Ottawa, où se trouvent la seconde et la troisième série des « Documents de Paris. » Cette collection, jointe à la première série faite à Paris pour l'Etat de New-York par Broadhead, sont sans prix, jusqu'où ils vont ; néanmoins, ce n'est qu'après tout une collection partielle. Les Documents de France, pour la période qui s'étend de 1732 à 1763, période très-intéressante dans votre histoire, n'ont pas été transcrits des archives de Paris, et se trouvent exposés aux éventualités d'une révolution ; ces documents l'ont échappé bel le printemps dernier. Une fois détruits, il y aura une lacune qui ne pourra jamais être comblée. En outre de ces derniers, il y a à Paris nombre de documents d'une ère plus ancienne qui n'ont jamais été emportés en Amérique.

« Chose assez singulière, les Etats de New-York et du Massachusetts jettèrent les yeux sur les archives de Londres et de Paris, lorsqu'ils commencèrent à collectionner les matériaux de l'histoire du Canada. Ce fut M Broadhead qui, sous l'autorité d'une commission nommée par l'Etat, commença à réunir tous les documents Canadiens-Français, qui intéressaient de près ou de loin l'histoire de New-York. M. Poore fut employé, de la même manière, pour l'état de Massachussets et les résultats, dans chaque cas, ont été couronnés de succès. Il est difficile de supposer que la Puissance du Canada va laisser, à moitié exécuté, un projet qui l'intéresse si directement.

« J'ose croire que le vif intérêt que j'ai toujours porté à l'histoire du Canada, servira d'apologie à la démarche que je fais.

« Votre tout dévoué,

(Signé),

« F. PARKMAN. »

CHASSE ET PÊCHE, ETC.

LA GRANDE CHASSE.

L'ORIGINAL.—LE WAPITI.—LE CARIBOU.—LE CHEVREUIL.

Les fusils ont reçu des balles de calibre,
Les couteaux aiguisés pendent au ceinturon,
Fiers chasseurs, allez-donc ; courez, ô troupe alerte !
Tandis que des halliers vous battez l'épaisseur,
Poète oisif, du seuil de la maison déserte,
J'adresserai pour vous des vœux au dieu chasseur.

—(LA VIE RURALE.—Autran.)

Michel-Ange Blondus nous enseigne que la chasse est l'apanage des rois et des grands seigneurs. En Canada, nous n'avons pas de rois, et les seigneurs, par le fait de l'honorable M. Drummond et du Parlement, ne sont pas des grands seigneurs. Ce sont tout au plus de modestes seigneurs, n'ayant ni droit de vie ou de mort sur leurs serfs, ni droit de corvée, ni droit de battre monnaie, pas même le droit honorifique nommé spécialement LE DROIT DU SEIGNEUR, ne leur reste (s'ils l'ont jamais eu), avant ou après le mariage des vils roturiers, que nous sommes convenus maintenant de nommer LE PEUPLE.

Le plus huppé parmi eux est encore loin des privilèges du baron de Bradwardine, dont la Charte portait « *Cum liberali potestate habendi curias et justicias, cum fossâ et furcâ et sakâ et sokâ, et thol et theam, et infang-thief et out fang-thief, sive hand-habend, sive bak-barand.* » O la féodalité ! Je veux bien que le diable m'emporte si l'on n'y perd son latin !

Excepté pendant la période *close*, il est permis à un chacun chez nous d'aller faire la chasse, sans crainte d'être battu de verges comme au temps d'Henri IV. On a droit de chasse, sans être noble, sans même posséder de fief. Voilà un progrès, n'est-ce pas ?

La chasse nous est permise par la loi civile, et l'on sait

qu'elle n'a été défendue, en aucuns temps, par le droit-canon ; à preuve, la présence parmi les bienheureux de tous ces maître-chasseurs : Saint Hubert, saint Eustache, saint Martin, saint Germain l'Auxerrois, et une infinité d'autres saints en crédit. Mais, de même que pour faire un civet, il faut d'abord avoir un lièvre, de même, pour faire la chasse, il faut qu'il y ait du gibier ; si le gibier nous manque en Canada, ce n'est pas faute de forêts, de rivières, de grèves. A quoi donc attribuer l'absence du gibier ? Il faut l'attribuer à l'imprévoyance, à l'ignorance du chasseur, qui persisterait encore à l'heure qu'il est, si la Législature n'y avait mis ordre, à tuer à l'instar de l'aborigène dégradé, le gibier en tout temps, sans respect pour l'époque de la reproduction, pour les instincts sacrés de la maternité ; sans égard pour le sort de la tendre couvée que le trépas de la mère voue à une mort certaine et prématurée, sans égard pour le jeune faon, qui survit à sa mère, sa tendre mère, victime d'une embuscade perfide, à l'angle d'un bois.

Il n'y a pas « grand chose de bon, » dit le peuple, parmi les institutions des démocrates, nos voisins : c'est possible, mais il y a depuis quelques années de sages ordonnances de chasse, empruntées, à ce qu'il paraît, à notre législation. Il y a même, à New-York, en outre, un *Club* pour la protection du gibier, lequel était récemment présidé par un chasseur et un pêcheur émérite, M. Robert B. Roosevelt, dont le père était un des juges des tribunaux américains. Ce savant *sportsman*, qui a écrit deux livres fort attrayants sur la chasse aux Etats-Unis, et la pêche au Canada, faisait naguère une longue excursion à nos rivières à saumons, sur la côte du Labrador. Son séjour sur les bords de la rivière Laval, et autres célèbres estuaires, lui a fourni des pages bien remplies, dont nous publiâmes, dans le temps, une revue critique, dans les journaux, M. Roosevelt ayant eu l'obligeance de nous faire tenir ces beaux volumes.

D'après cet exposé, les démocrates verront, que même, dans la grande république, la liberté de tout faire ne s'étend pas à tirer le gibier ou à faire la pêche, au temps de la reproduction des espèces ; que les démocrates intelligents, aussi bien que ceux qui vivent sous le gouvernement représentatif,

s'accordent parfaitement en un point, savoir, la nécessité de protéger le gibier au temps des œufs, les bêtes fauves pendant la saison des amours, les oiseaux à l'époque de la ponte.

Au nombre des bêtes fauves, à la conservation desquelles la loi est venue en aide, bien que tard, pour l'avantage du chasseur canadien, nommons l'Original, le Chevreuil et le Caribou. Pour être compris de tous, laissons aux espèces leurs noms vulgaires.

Les naturalistes reconnaissent à la famille *Cervidae* quarante-deux espèces, dont neuf seulement habitent l'Amérique Septentrionale. Les *Cervidae* sont indigènes à toutes les parties du monde, excepté à l'Australie et aux régions centrales de l'Afrique. Des neuf espèces (1), appartenant à trois genres, natifs de l'Amérique du Nord, six fréquentent les forêts de l'Amérique Britannique. Nous ne ferons qu'esquisser les plus connues, l'Original, le Wapiti, race éteinte pour nous, le Caribou et le Chevreuil.

(1) 1° Le Caribou des champs—*Barren Ground Caribou*—*TARANDUS ARCTICUS*.

2° Le Caribou des bois—*Woodland Caribou*—*TARANDUS HASTILIS*.

3° L'Original—*Moose Deer*—*ALCES AMERICANA*.

4° Le Wapiti ou Cerf Canadien—*ELAPHUS CANADENSIS*.

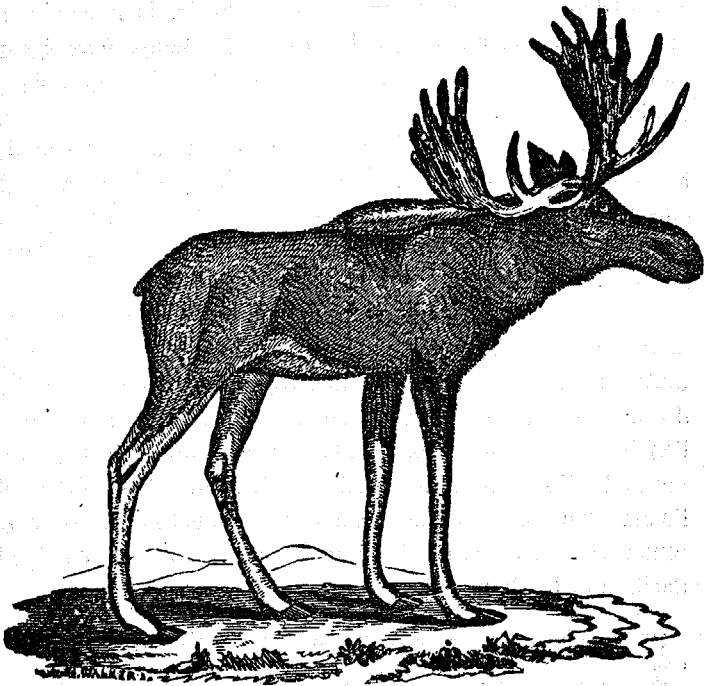
5° Le Cerf Mulet—*Mule Deer*—*CERVUS MACROTIS*.

6° Le Chevreuil—*Common Red Deer*—*CERVUS VIRGINIANUS*.

7° Le Cerf de Lewis—*Black Tail Deer*—*CERVUS LEWISII*.

8° Le Cerf à longue queue—*Long-tailed Deer*—*CERVUS LEUCURUS*.

9° Le Cerf de Richardson—*Richardson's Deer*—*CERVUS RICHARDSONI*.



L'ORIGINAL.

(ALCES AMERICANA.)

L'Original que Buffon nomme aussi l'Elan, par sa taille est le roi de l'espèce. Imaginez un ruminant colossal, peu élégant de formes, muni d'une tête lourde et massive, ornée d'un bois pesant 60 à 70 lives, portant ample crinière, aussi haut qu'un grand cheval, atteignant jusqu'à huit pieds en longueur et quinze cents livres en pesanteur, et vous avez un original adulte, un vieux mâle. Pendant les froids de l'hiver, il porte épaisse fourrure, brune, noirâtre et quelquefois grise, moins foncée au-dessous du ventre, sur le museau ou à l'intérieur des oreilles. En été, le poil est court et lisse. Son nez se termine en une longue lèvre supérieure, fort flexible, que l'on nomme muffle, morceau fort prisé, ainsi que la langue, par les gourmets. Les oreilles ont près de douze pouces de longueur, et quand il marche, la corne de ses pieds est fendue si haute

qu'elle se divise en deux lorsqu'il met le pied à terre. Le bois se divise en ceps palmés qu'on nomme andouillers : chez les vieux orignaux, il atteint une grosseur prodigieuse. Ce développement se fait en douze ou quatorze semaines, le bois commence à croître en avril et se perd en décembre ou en janvier ; les mâles seuls le portent. En septembre, la couche de poil velouté qui le couvrait, tombe ; la corne se blanchit, puis se durcit et devient brune ou jaune. Le bois augmente en volume chaque année successivement et atteint sa plus forte croissance à la cinquième année d'existence : les andouillers deviennent palmés à la quatrième année. A la saison des amours, en septembre, les orignaux mâles se battent entre eux à outrance, avec leurs cornes : mais ils n'emploient que leurs pieds de devant et de derrière pour se défendre contre les chiens, et peuvent de cette sorte administrer des ruades à éreinter un bœuf.

Aux premières neiges, l'original regagne les hauteurs bien boisées et se prépare un circuit de terre de dix à cent acres, au sein des taillis où abondent des sapins, une espèce d'érable bâtard, des jeunes cormiers et un arbuste, *le bois barré*, que l'on nomme *bois d'original* : c'est là ce qui s'appelle « un ravage, » endroit curieux à contempler en hiver. Les arbustes y sont dénudés de la moitié de leur écorce et de leurs bourgeons, à une hauteur de dix à douze pieds, jusqu'où l'animal peut atteindre en se dressant sur ses pieds de derrière ; il n'y a généralement qu'un côté de l'écorce endommagé, indice qui sert au chasseur à déterminer par où la bête a passé dans sa course.

A mesure que la couche de neige s'épaissit et devient plus laborieuse à fouler, l'original restreint le circuit de son ravage et broutera de plus près les branches et sapinages. La femelle et ses faons font ravage à part, jusqu'à ce que les jeunes aient atteint une année en âge. Les mâles, depuis l'âge de trois à dix ans, font aussi bande à part, et les mâles très-vieux, ont des goûts prononcés pour la solitude, choisissant pour « ravage » le pic solitaire d'une montagne, ou bien pendant l'été, les bords d'un étang ou encore les rives d'un petit ruisseau retiré ; on rencontre quelquefois, jusqu'à neuf mâles

dans le même ravage. Une fois lancés par le chasseur (1) en raquette, ils partiront à la file, au trot, à la manière des Indiens ; dans la neige profonde, les derniers placeront soigneusement leurs pieds dans la trace de ceux qui les précèdent, de sorte qu'à tout autre qu'à un chasseur expérimenté, la trace ne semblerait que celle d'un seul orignal. Le chef de file devient-il las par la course ? il se jettera de côté, laissera passer le troupeau pour battre le sentier et clôturer la marche. En ces occasions, les mâles sont toujours prêts à aider leurs compagnes ou les faons plus faibles qu'eux. Les mâles de deux ans paraissent avoir la plus longue haleine pour courir : les vieux, sont quelquefois si féroces, qu'ils refusent de courir et attaqueront le chasseur. La femelle donne beaucoup de lait ; les jeunes croissent avec une grande rapidité, pendant les trois premières années de leur vie. Doué d'une force prodigieuse, l'orignal endure de grandes fatigues ; à peine cependant, atteint-il l'âge de vingt ans, rarement même celui de quinze ans.

Voici un tableau fort animé de chasse, dû au pinceau de M. Dorval :

(1) " Nous avons reçu, l'automne dernier, la visite de trois orignaux ou cariboux ; malheureusement, ils ne nous laissèrent juste que le temps de les voir passer. Cependant, tout fut sur le qui-vive : on fondit postes et balles, on nettoya, on frotta, à qui mieux mieux, le fusil, excepté toutefois un chasseur, B. M., qui n'en fit rien. Cette première hospitalité, toute tacite qu'elle fut, fut prise sans doute, par nos orignaux ou cariboux, pour une politesse et une invitation, puisqu'ils sont revenus, ces jours derniers, à leur *viandis* d'automne (1).

" Hier, l'apparition de l'un d'eux fut remarquée ; celui de nos chasseurs qui le vit le premier, s'en fut jeter le cri de guerre aux oreilles de trois amis. A la pointe du jour, on se mit en quête ; on trouva l'animal sur la terre de B. Simard, le nez en l'air et éventant tout venant. Une *croûte* durecie, polie comme un miroir, lui donne l'avantage de la course ; il part, il trotte, il court ; on le suit ; il ruse (2), il longe le bois de Cazeneuve ; il le tourne sans y entrer, de peur sans doute d'y enfoncer dans la neige, qui y est moins compacte qu'en plaine ; il vient et revient comme l'orignal du nord dans son ravage (3) ; mais ruse pour ruse, nos quatre chasseurs sont là qui le traquent, qui lui coupent le chemin : il les flaire de loin, repart au petit trot, broutant en passant la mousse découverte par

(1) *Viandis*, pâture du carib et des autres bêtes sauvages.

(2) *Ruser*, en termes de chasse, se dit d'une bête qui, poursuivie, va et vient dans les mêmes voies, à dessein de se défaire des chiens.

(3) *Ravage*, nom donné par nos voyageurs au lieu choisi, en automne, par une bande d'orignaux. Ce lieu est ordinairement un bois de sapins, de pruche, ou d'épinette, dont ces animaux broutent la feuille pendant l'hiver ; leurs allées et venues autour de ce bois forment une battue durecie, dont ils ne s'éloignent point.

Ils ont une oreille fine ; un singulier instinct les porte la nuit à suivre et même à attaquer une personne qui porterait un flambeau. On les apprivoise et on les attèle à la voiture d'hiver ; mais il faut se garder de les insulter ou de les maltraiter, car ils sont vindicatifs. Le printemps, ils descendent dans le voisinage des lacs, pour brouter dans l'eau jusqu'au col, certaines algues marines, sous la surface de l'onde. Pendant et avant la canicule ils s'aventureront dans les lacs, presque à fleur d'eau, pour se protéger contre les mouches et la chaleur, et cela, la nuit aussi bien que le jour.

Pendant ces ablutions, les femelles cachent soigneusement leurs faons dans les halliers impénétrables aux mâles, à cause de leurs longues cornes à cette saison ; autrement les vieux mâles les détruiraient. En septembre, l'original mâle devient féroce et quitte les lacs et les plaines, pour les hauteurs. C'est le temps de l'accouplement qui dure deux semaines :

la pluie, et même, toujours au trot, nos quatre chasseurs à cinq milles du lieu de la levée. Les chasseurs ne se lassent pas ; on le suit à la piste, on l'approche.... On le tire, mais de trop loin ; l'animal reprend son train..... On le tire encore, moins B. M., dont le fusil, nettoyé juste à l'heure du départ, n'était pas sec et avait une aigrette d'étoupe dans la lumière..... il rate..... il ramorce..... et rate encore ; à chaque coup sec du chien qui frappe l'amorce, l'animal fait un bond : on l'a manqué..... il se jette la tête en arrière et repart..... tout court, et à trois heures et demie P. M., chasseurs et bête couraient encore, quand, enfin, derrière la *Grosse Pointe*, un dernier coup de fusil arrête la bête. Trois postes lui avaient brisé l'épine dorsale.

“ M. Maxime Longpré, de l'Assomption, aidé de M. Muloin, a eu l'honneur de la journée. Son coup abatit l'animal et le couteau de chasse de Muloin l'acheva.

L'animal tué pèse 200 livres ; il mesure six pieds et demi du nez à la queue et quatre pieds et demi du garrot au sabot.

“ On l'a promené hier, dans le village, sous le nom d'original..... original c'était..... chacun disait son mot, les femmes *même* ont dit le leur, ce qui mena fort tard, quand enfin un curieux, après l'avoir visité, s'avisa de dire que cet original prétendu pourrait bien n'être qu'un caribou ; on discuta, on débattit, et le litige ne fut décidé que ce matin, par un vieux voyageur au *Népigon* (1), qui, après avoir tâté le *musle* (2) de l'animal, décida que c'était un caribou : c'est donc un caribou qui, à l'heure que je vous écris, rôtit et fume à ma cuisine ; ma femme croit encore et en conscience que c'est de l'original..... Oh ! les femmes ! Mais M. l'Éditeur, cet exploit n'est rien ; ici, à l'Assomption, on tue les cariboux à coups de fusil, c'est tout vulgaire, c'est bien peuple ; mais à Repentigny, c'est

(1) *Népigon*, (poste au nord du Lac Supérieur).

(2) *Musle*..... le musle de l'original est extrêmement prononcé et charnu, et c'en est la partie la plus délicate ; celui du caribou ressemble à celui du chevreuil.

lorsqu'il à lieu, sa crinière se dresse, se hérissé, comme celle d'un lion; ses allures inspirent alors l'effroi. L'Original se trouve dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Labrador, l'Etat du Maine, sur les deux rives du Saint-Laurent, plus bas que Québec, et à l'ouest de cette ville, sur les rives nord du Saint-Laurent et de l'Ottawa, jusqu'au lac Témiscaming, au nord-ouest; jusqu'à l'embouchure de la rivière Mackenzie, sur la mer glaciale, latitude 69°. Nos chasseurs de Québec aiment surtout à explorer, pour ce grand gibier, les hauteurs des terres, en arrière de la Baie Saint-Paul, connues comme les Jardins.

bien autre chose! On y chasse à *course* (1) ou chasse à l'antique; sans bruit, ni cor, il est vrai, c'est un peu prosaïque encore; mais enfin, que le cri de chasse soit le rustique *guette..... guette.....* (2) de nos campagnes, ou bien le *voï-le-ci-aller, rotte, valet, rotte* (3), des barons de la vieille France, "en toute chose il faut considérer la fin."

"Le 5 du courant donc, à Repentigny, le nommé Narcisse Laporte, voyant passer près de sa maison un de ces animaux, qui patinait en trotinant, tant bien que mal, sur la glace vive de son champ, attèle prestement son cheval et court sus à la bête, la rejoint; son traîneau fa heurte, lui casse une jambe et Martin-bâton l'achève.

"Comme je ne veux pas qu'une aussi longue histoire reste sans morale, j'infère de ce que dessus, que: 1o. Mon ami B. M. (qui, je l'espère, me pardonnera cette petite leçon privée faite dans un journal), se souviendra dorénavant que le fusil du chasseur, tout comme celui du milicien, doit toujours être *sans aigrette en lumière*, et tous comme ceux de nos pères, qui ne rataient pas, dit-on; 2o. Que pour une aigrette en lumière, B. M. perdit son caribou, tout comme jadis, pour un point, Martin perdit son âne; 3o. Et enfin, que celui qui n'a jamais fait comme Martin, jette à B. M. la première pierre, après la mienne."

L'Assomption, 7 mars 1860.

—(La Minerve.)

(1) C'est-à-dire, chasse aux bêtes fauves, à cheval et avec meute, c'est la chasse des nobles et des riches.

(2) *Guette, guette*, cri des chasseurs Canadiens à l'affût et par lequel ils s'avertissent de l'approche du gibier.

(3) *Voï le-ci-aller, etc.*, cri de chasse à course, ou à bruit, par lequel le chasseur, en France, remet ses chiens sur les voies du cerf, qu'il quête.



LE WAPITI OU CERF DU CANADA.

(ELAPHUS CANADENSIS.)

S'il fallait encore des arguments pour établir l'urgence d'une législation protectrice, en faveur du gibier au temps de la reproduction, le fait de l'extinction presque totale en Canada du noble animal représenté ci-haut, suffirait presque seul. Excepté à quelques rares localités à l'ouest, le Wapiti, ce roi de nos forêts, est disparu pour nous. Nul doute, que sa disparition est due en entier aux massacres en toutes saisons des Wapitis, perpétrés par les Indiens et par des blancs, qui se disent chasseurs.

« Les misérables, » me disait un jour un Nemrod ami, « qui

violent les lois de chasse et capables de tuer un Wapiti femelle, au moment où elle sera bientôt mère, devraient être mis au pilori et avoir la majuscule « M » (pour misérable) brûlée là où finit l'épine dorsale. »

Je répétais *Amen*.

Allez le chasser maintenant, dans les prairies de l'Ouest, aux versants est des montagnes Rocheuses du 56° et 57° parallèle de latitude nord, jusqu'au Texas. D'après Sir John Richardson, la limite de son parcours, à l'est, serait une ligne tirée à l'extrémité-sud du lac Winnipeg, à la Saskatchewan, 103° degré de longitude; de là, au point où elle rencontre la rivière *Elk* dans le 111° degré. On ne le voit que rarement sur les Monts Alleghany. Dans le Bas-Canada, ce qu'il nous en reste, ce sont ses os et son bois altier, enfouis sous terre, au fond des forêts. On peut donc dire, malgré le témoignage de quelques indiens (1), que le Wapiti est pour nous une race éteinte. C'est un cerf d'une stature très-haute, fort élégant et tellement ressemblant au cerf d'Europe, que les premiers Européens, nos pères, crurent que c'était le même animal. Mais sa taille, ses habitudes, sa couleur et d'autres particularités, examinés par des naturalistes compétents, l'ont fait reconnaître comme un animal distinct. Il mesure à l'épaule de quatre pieds et demi à cinq pieds, c'est-à-dire un pied de plus que le cerf

(1) On nous informe que des Indiens prétendent avoir tué ces années dernières un Wapiti, sur le lac Taché, en aval de Stoneham. Ne serait-ce pas plutôt quelque gigantesque orignal ?

Les anciens de Montmagny, racontent aux jeunes chasseurs, la course extraordinaire d'un cerf gigantesque, au milieu des nombreuses maisons du village. Traqué par des chasseurs, dans les hauteurs, en aval du *Buton*, pris de panique, il dirigeait sa course vers la *Rivière du Sud*, avec la vitesse d'une locomotive, suivant un de ces sentiers de montagne par où le bois de corde est transporté au village, dans des traînes. Un bûcheron avait tenté de lui barrer le passage avec son voyage de bois, mais le colosse, aveuglé par la terreur, bondit par dessus le cheval, la voiture et le conducteur. Puis s'élançant sur la glace vive de la Rivière du Sud, dans sa course impétueuse, il ne s'arrêta que pour considérer un vaste cordon noir, qui reliait une rive à l'autre, le grand pont de Fréchette, à Saint-Thomas. Les deux côtés de la rivière étaient encombrés de spectateurs, étonnés d'une apparition aussi étrange. *Cervus* continua sa course jusqu'à l'embranchement du chemin qui conduit au Cap Saint-Ignace. Des chasseurs sans nombre le poursuivirent et finalement la bête tomba percée de balles, près du commencement du Cap, à l'endroit appelé la *Basse Bretagne*. Était-ce un Wapiti ou un grand orignal ? Le parcours avait été de plus de quinze milles, dans des endroits fort peuplés.

anglais. Le dos et la mâchoire inférieure sont d'un jaune brun assez vif. L'œil est entouré d'un cercle brun ; une bande noire court de l'angle de la bouche, le long du côté de la mâchoire inférieure. Le rouge et le noir prédominent sur le col, qui est frangé de longs poils plus foncés que celui des côtés ; de l'épaule aux hanches, le gris domine. Il règne une tâche jaune-pâle sur le haut des cuisses que termine une ligne noire. La queue jaunâtre, est longue de deux pouces et demi, tandis que celle du cerf européen a sept pouces en longueur. Les oreilles sont blanches en dedans, et recouvertes de poil de la même couleur à l'extérieur, que les parties environnantes. Les sabots sont petits et noirs, comme ceux du cerf ordinaire. Le Wapiti a un museau, des dents canines supérieures, une langue molle, son poil est fragile et en dessous on voit une laine courte. Les cornes sont rondes, fort grandes et fort longues. D'après un fragment trouvé dans le comté de Renfrew, le bois dont il a dû faire partie, à dû excéder en longueur quatre pieds. Le bois d'un Wapiti adulte pèse de quarante à quarante-cinq livres, tandis que celui du Chevreuil mâle et adulte pèse au plus quatre livres et demi. Les cornes du Wapiti ont donc dix fois le poids de celles du Chevreuil. Elles poussent assez droites ; à la base, on remarque quelquefois des cornichons qui se replient vers le front.

C'est dans les cantons nouvellement établis de l'ouest, où le colon fait des défrichements, que l'on déterre ces bois gigantesques. Leur forme ronde, avec les extrémités aigues, les font parfaitement distinguer des cornes palmées de l'original. D'après les traditions des Indiens, ces animaux ont dû être assez communs dans la vallée de l'Outaouais, au commencement du dix-huitième siècle. On les trouve assez près de la surface, sous des couches de feuilles ou de mousse, où tout indique qu'elles ont dû y reposer au delà d'un siècle.

On a exhumé le squelette complet d'un Wapiti, près du site de la ville d'Ottawa, en creusant le canal Rideau, vers 1832 : le bois qui adhérait au crâne mesurait cinq pieds de long. En 1854, on a découvert dans le comté de Lanark, Ontario, les restes d'un grand cerf, qui vraisemblablement appartenait à cette espèce. On voit sur les prairies à l'ouest, des bandes de

Wapitis, de 20 à 600 individus ; dans ces paturages inépuisables, ils atteignent quelquefois, dit-on, la grosseur d'un grand cheval. On cite des cornes de Wapiti trouvées en Californie et au Nouveau-Mexique, longues de plus de six pieds. Ce ruminant vit de branches de saule, de mousse, de bourgeons de roses sauvages ; l'hiver, il enlève avec son pied la neige qui recouvre la racine des petits arbres, puis il en dévore les racines.

Le Wapiti affectionne les bocages pleins d'ombres, les îles recouvertes de saules, ainsi que les pointes bien boisées qui s'avancent dans les rivières. Pendant la chaleur du jour, il se fera un lit verdoyant et frais d'herbes ou de rameaux d'un arbre tombé : c'est alors aussi, qu'il s'enfoncera sous l'onde des lacs, pour se protéger contre les moustiques ; il ne laissera exposé que son museau pour respirer. Ceux qu'Audubon tint captifs, à New-York, subsistaient sur la nourriture qui convient aux vaches : avoine verte, maïs, etc.

Les cornes leur tombent en février et en mars.

LE CARIBOU DES BOIS.

(*TARANDUS HASTILIS.*)

Malgré l'opinion des compilateurs du *Canadien Naturaliste* pour l'année 1857, je ne puis me refuser d'assigner au Canada deux variétés de cariboux, d'abord le Caribou des Bois, très répandu en ce pays et dont je parlerai plus au long, puis, son congénère du Nord, le Caribou des Champs (*tarandus arcticus*), bien moins commun. Nos chasseurs toutefois, qui, chaque hiver, parcourent les terrains de chasse, en arrière de la Baie Saint-Paul, rapportent de temps à autre sa dépouille. Le caribou des Champs est un diminutif animal, joli, brun en été, blanchâtre en hiver, encore plus petit que le chevreuil. Parvenu à sa grosseur et gras, il pèse tout au plus de 90 à 120 livres, tandis que son congénère, le caribou des bois, adulte atteint 300 livres en pesanteur. Le bois est palmé près de la tête, il se renouvelle chaque année : mâle et femelle le

portent. Sa patrie chérie, c'est l'extrême nord du continent, le pays glacé de la perdrix blanche et de l'Esquimaux. Les Indiens en font des massacres incroyables ; une seule famille en détruira jusqu'à deux ou trois cents, dans l'espace de quelques semaines, au moyen de fosses creusées, de lacets tendus, de flèches, quelquefois pour en déguster la langue seulement. Il est bien moins farouche que son grand cousin du Canada. L'Indien, recouvert d'une peau de caribou, se traînera à terre, imitant le beuglement de l'animal : le cerf indiscret approche pour examiner et reçoit comme punition de sa curiosité, une flèche acérée. Ce ruminant passe l'hiver sur les hauteurs, où il subsiste de mousse et de jeunes arbustes ; au printemps, cinglant vers le nord, les femelles arrivent en mai, sur les rives de l'océan où elles déposent leurs petits ; les mâles les suivent plus tard : puis elles se replieront vers le sud en septembre. Voilà pour l'espèce arctique.

Le caribou des bois, deux fois la grosseur de son gracieux congénère le caribou des champs, muni de cornes plus trapues, plus fortes, habite le Labrador, le nord du Canada et atteint dans sa migration méridionale jusqu'à la Nouvelle-Ecosse. Le caribou des bois émigre vers le sud, tandis que l'autre gagne le nord à cette saison. Le parcours géographique du premier comprend Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, la partie septentrionale de l'état du Maine, les deux rives du Saint-Laurent dans la Province de Québec ; puis, en gagnant l'ouest, la région habitée au nord de Québec, en arrière du Lac Supérieur. Dans les Provinces maritimes et au Labrador, on le rencontre en bandes nombreuses au fond des grandes forêts solitaires. Moins élégant de forme que le chevreuil, c'est sa taille supérieure qui le fait distinguer du caribou des champs. Le pelage de cet animal est d'un brun tirant par endroits sur le blanc ; adulte, il mesure quatre pieds et demi de haut et pèse au-delà de 300 livres, tandis que le chevreuil adulte atteint rarement 200 livres. Farouche et d'un accès impossible, ce caribou joint, à une merveilleuse agilité, une rapidité sans pareille dans sa course. Ses bonds sont prodigieux : il sait également marcher, trotter, galopper avec grâce. L'hiver, il fréquente les savanes et les endroits marécageux, où abondent

les mousses et les arbustes tendres, sa nourriture de chaque jour. Poursuivi, il s'élançait, coursier infatigable, de préférence vers un marécage qu'il côtoyait, de temps à autre prenant l'eau, puis la terre ferme : quelquefois se dirigeant vers la montagne voisine, qu'il franchira en suivant la coulée creusée par un autre marécage. Veut-il éluder d'impitoyables ennemis qui le traquent depuis quatre à cinq jours ? il grimpera jusqu'à la cime du mont ; c'est alors que le chasseur haletant sent évanouir ses chances et abandonne la palme à l'agile bête. Quelquefois, cependant, surpris pendant le sommeil, il succombera à une balle tirée de loin par l'Indien, qui sait ramper sans bruit comme un serpent. Lorsqu'il ne peut plus fuir, il se rue sur son assaillant. L'automne, quand on le chasse dans le voisinage d'un lac pris à la glace vive, il s'aventurera sur cette surface polie, qu'il traversera avec la rapidité d'un trait, *ocyor Euro* : une fois lancé de la sorte, il lui est impossible de s'arrêter, même quand un objet l'effraie ; il prend alors le parti de se laisser choir sur ses hanches et de glisser, jusqu'à ce qu'il s'arrête ; puis il repart. Le chasseur rit du singulier spectacle qu'il présente et lui dit adieu pour ce jour-là. Question curieuse, savoir, si notre caribou, qui a tant de ressemblance par sa forme à la renne de Sibérie, pourrait entreprendre les trajets extraordinaires de ce docile animal (1) : mais

(1) Le col. Rhodes, de Sillery, grand chasseur, nous écrit :

“ Ce que je puis garantir, pour l'avoir vu, c'est que l'original mâle s'accouple avec la femelle du cheval. Un des fils de feu le shérif Sewell, de Québec, possédait un de ces *sauteurs* : il ressemblait en tout à un cheval, excepté que le contour de sa tête, son mufle et ses longues oreilles, dénotaient l'original : ce cheval-originaux a traîné une voiture pendant plusieurs années, dans les rues de cette ville : c'était une excellente bête, un bon cheval, pour la route. Les chasseurs sont d'opinion que l'original mâle recherche la jument, mais jamais la vache. La monture de M. Sewell devint plus tard la propriété du “ roi des chasseurs ” de la côte nord, Olivier Cauchon.

“ Quant aux cariboux, nous en connaissons deux variétés autour de Québec : l'un le CARIBOU DES BOIS (*Tarandus Hastilis* ;) l'autre le CARIBOU DES CHAMPS (*Tarandus arcticus*.) Le caribou des bois, est un cerf d'une plus forte taille, d'une couleur plus foncée que l'autre. Son bois est néanmoins plus petit. Il voyage par petites bandes de cinq ou de six, tandis que le Caribou des Champs, va par troupes de vingt à trois cents individus. La grosse bande proprement dite est rarement moindre que cent. Les auteurs ont beaucoup écrit sur l'agilité du caribou qui effleure, sans enfoncer, la surface de la neige avec la rapidité du vent. Pour moi, j'en ai vu s'enfoncer dans la neige jusqu'au col, mais lorsque la neige est molle à ce point, le chasseur enfonce encore plus que le caribou, de sorte que

la renne européenne est facile à apprivoiser : tandis que son congénère du Canada, est toute férocité, sauvagerie, agilité et vigueur. L'indien par sa sagacité, son instinct forestier, peut seul lutter avec lui. Encore doit-il marcher à sa rencontre *sous le vent*, car à deux milles de distance en sens opposé, le flair du rusé caribou lui découvre un ennemi. Une fois relancé, autant essayer suivre les vents.

Mais le chasseur dans la neige profonde a l'avantage de ses raquettes ? La nature n'a-t-elle donc pas donné à l'agile roi des bois, des raquettes bien plus commodes, plus durables, de larges sabots, fendus et sonores ? Pour lui, c'est un jeu que la couche de neige épaisse où le colossal orignal s'enfonce péniblement à chaque pas jusqu'à l'épaule, où le chevreuil s'épuise en vains efforts et tombe, avec le rôle de la mort, implorant merci de l'inexorable chasseur qui lui plonge le couteau dans la gorge.

Le caribou des bois, c'est une légère nacelle, au sein des océans glacés du Canada : rapide comme l'ouragan qui saisit à la chevelure les grands pins et courbe le front des chênes ; infatigable, comme cet autre navire qui sillonne les sables du Saharas, sous l'haleine du terrible Simoon, le chameau du désert, la providence de l'Arabe.

Les pas de l'homme ne sauraient l'atteindre, le suivit-il chaque jour, chaque nuit, toute une semaine, tout un mois ! Une nouvelle tombée de neige effacera toute trace du foyard

l'animal a généralement l'avantage. Les plus grosses cornes exposées en vente, à Québec, viennent de Terre-Neuve. Le plus grand nombre de cariboux que j'ai vus abattus en un jour de chasse est de cinq ; et de vingt, dans une partie de chasse qui dura trois semaines. Le chasseur d'original qui abat une pièce par jour se croit heureux. Le caribou ne me semble pas plus sauvage qu'aucune autre bête des bois. Il existe en plus grand nombre parce qu'on ne réussit pas à l'atteindre en le poursuivant en raquettes comme c'est le cas pour l'original et le chevreuil. Les paysans parviennent néanmoins à le rejoindre après une course de deux ou trois jours : ils le prennent aussi au lacet : la carcasse se vend \$5 chaque année. La capture du caribou, est à l'amateur ce que celle du saumon l'est au pêcheur à la mouche : une lutte d'adresse et de fatigue physique. Les Indiens, armés de fusils inférieurs, sont peu heureux dans leur chasse au caribou ; d'ailleurs l'animal, mort, ne leur fournit qu'un mince repas de viande maigre, et sa peau du cuir pour une seule paire de raquettes, au plus.

“ Le CARIBOU DES CHAMPS, a le pelage moins foncé, que celui du CARIBOU DES BOIS : son mufle, est plus recourbé, il a plus la forme d'un nez romain. Il égale presque ce dernier par le poids. Le carcajou (Gulo), est toujours aux aguets dans

et le chasseur, de guerre-lasse, aura réalisé un seul résultat : fatigue, épuisement, le sentiment de l'impuissance.

Malgré tout, quelles belles chasses au caribou, nos alertes Nemrod ne font-ils pas chaque hiver ! quels glorieux coups de fusils ! Continuez, chasseurs, nos amis ! Que saint Hubert vous ait en sa sainte garde !

LE CHEVREUIL OU DAIM DE VIRGINIE.

(CERVUS VIRGINIANUS.)

Ce gracieux ruminant est encore fort nombreux dans les cantons d'Ontario, nouvellement établis. On le rencontre aussi, bien qu'en plus petit nombre, dans la partie sud-est et ouest de notre Province. De tous les *cervidæ* d'Amérique, c'est celui dont les formes sont les plus élégantes. Tête longue et effilée ; yeux grands, pleins d'éclats, de couleur bleu, tirant sur le noir ; jambes délicates, mais bien tournées et musculaires eu égard à leur volume ; corps, passablement robuste et flexible. Ses cornes ne sont pas grandes. Dans leur première moitié, elles sont recourbées vers le dos, et, dans l'autre moitié, elles le sont en sens opposé. Généralement, le bois est cylindrique : mais on le rencontre quelquefois palmé. Il varie de forme et de volume, selon les individus.

les champs, où broutent des bandes de cariboux, dont il est l'ennemi mortel ; néanmoins, comme il ne se montre rarement au grand jour, il doit préparer ses embûches la nuit. Près des frontières, au sud de Québec, le Daim de Virginie, connu ici sous le nom de chevreuil, se voit assez souvent. On en a rencontré des individus isolés, au nord de Québec, mais ils appartiennent au Haut-Canada. Le carcajou n'attaque pas l'original, mais il se cramponnera au dos du caribou, lui ouvrira la jugulaire avec ses dents, et tiendra bon jusqu'à ce que l'animal tombe épuisé par la course et la perte du sang. Je n'ai jamais oui-dire qu'aucun carcajou a été vu au sud du Saint-Laurent. Je pense qu'il vient du nord, à la suite du Caribou des Champs (*T. arcticus*). Je ne crois pas que cette variété de caribou pénètre au sud du Saint-Laurent, comme il ne vient pas de belles cornes de cette localité.

“ Il se voit un bon nombre de cariboux (des Bois), dans les environs de la voie ferrée de Québec à Richmond, et aussi vers Rimouski. On abat de 30 à 40 cariboux chaque année et 60 orignaux, dans les environs de Québec. ”

“ (Signé),

W. RHODES.

“ Benmore, Sillery, 4 février 1872. ”

Les extrémités sont de forme ronde, conique, aigüe, retroussée. A la tête de presque tous, vers l'intérieur de chaque corne, il y a deux *cornichons* sur le front. Une paire de grandes cornes pèse jusqu'à six livres, mais il en est peu qui excèdent quatre ou cinq livres en pesanteur.

La couleur du chevreuil change avec la saison. En automne et en hiver, il est gris-bleuâtre ; au printemps, rousâtre ; il redevient bleuâtre en été. Sous le menton, la gorge, le ventre et sur le pelage intérieur des pattes et le dessous de la queue, le blanc prédomine. Les *faons* sont d'abord d'un rouge-brun, tacheté de blanc, le long des côtés. Pendant l'automne de leur première année, ils perdent les taches blanches et revêtent la livrée des vieux. Longueur, du museau à la racine de la queue, cinq pieds quatre pouces : la queue, y compris le poil, peut avoir plus d'un pied en longueur.

La femelle donne naissance, en mai ou en juin, à un ou deux, rarement, à trois petits, qu'elle cache dans un taillis. En Canada, le chevreuil passe l'hiver au sein des savanes d'épinette ou de cèdre ; comme l'original, il y fait son « ravage » et s'y réunit en troupes. Le ravage est la partie de la savane où la bande s'est établie et s'est tracée dans la neige une multitude de sentiers qui se croisent en tous sens ; à cette saison, rarement on découvre leurs traces dans les bois francs ; le printemps, à la fonte des neiges, ils gagnent les hauteurs jusqu'à l'automne et broutent dans les champs pendant la nuit. En hiver, dans les savanes, ils se nourriront des châtons du merisier, du cèdre, de l'épinette, ainsi que de mousses. En été, ils subsistent de feuilles, d'herbes tendres, de baies, de pois, de navets et attaquent même les champs de pommes de terre. Les pois et les navets sont préférés par eux, à tous les autres produits agricoles. Ils passent la journée entière dans le voisinage des champs. Le mâle, généralement, se construit un lit confortable de feuilles et d'herbes dans un fourré d'arbustes, et y repose la plus grande partie du jour. A la fin de mai et en juin, quand les mouches les tourmentent, ils sortent du bois et gagnent les champs environ une heure avant le coucher du soleil. Ils cherchent aussi, à cette saison, protection contre les moustiques dans l'eau des lacs, pendant la nuit.

Le chevreuil fréquente soir et matin, même pendant la nuit, pour s'abreuver, les sources d'eau vive et certaines salines minérales. Un jeune chasseur grimpera dans un arbre avoisinant et, avec sa carabine, il logera une balle meurtrière dans les flancs du timide animal, lequel entendra le coup de fusil avant de voir son ennemi.

En octobre, en novembre et en décembre, ces cerfs parcourent avec impétuosité les sentiers de la forêt. Les mâles se livrent à cette saison, avec leurs pieds et leur cornes, des combats furieux. Leurs bois alors quelquefois s'enlacent au point qu'ils ne peuvent se séparer ; en ces occasions, ils succomberont de faim ou seront dévorés par les animaux carnassiers : le naturaliste Say atteste le fait pour l'avoir vu de ses yeux (1).

C'est en automne qu'ils sont le plus gras, mais les mâles deviennent maigres en décembre tandis, que les femelles conservent leur graisse jusqu'au milieu de l'hiver ; au printemps, les chevreuils sont maigres et faibles. Il est facile de les découvrir avec des chiens dans leur « ravage » à cette saison. Une fois poursuivis, ils s'élancent, se blessent et s'épuisent dans les épaisses couches de neige et dans le *verglas*. Le chasseur les rejoint,—les poignarde et les égorge comme des animaux de basse-cour amenés à l'abattoir ; ceci s'appelle une boucherie, dans les goûts de l'indien dégradé ; ce n'est pas la chasse : le noble art de la vénerie. Ces massacres, au moment où la mère va mettre bas, la loi les punit sans miséricorde. La chasse au chevreuil se fait d'ordinaire aux premières neiges ; pour celui qui est muni d'une bonne carabine et de muscles d'acier, c'est un amusement plein d'attraits.

Un instinct inexplicable pousse le chevreuil à regarder fixement un flambeau pendant la nuit : sa curiosité le conduit à sa

On lit dans le *Courrier d'Ontario* de novembre 1871 :

« La semaine dernière, un chasseur de Gloucester, du nom de Paul Savreau, était dans le bois à la recherche de cerfs qu'il ne trouvait pas, quand, à sa grande surprise, en avançant, il trouva en son chemin deux chevreuils bien joints et liés par leurs bois et andouillers, l'un d'eux était mort et l'autre mourant. Le terrain autour démontrait que la lutte avait été désespérée entre les deux animaux, qui tous deux étaient pesants, forts et puissants. Le chasseur eut peu de trouble à trancher la difficulté entre les combattants, en tranchant la tête du survivant. »

perte. Le chasseur expose, dans le devant de son canot, sur la lisière du lac, une torche d'écorce enflammée ; le chevreuil allant s'abreuver, s'arrête, s'approche, fixe l'objet : et une balle impitoyable l'atteint. On le leurre également au moyen d'une bougie ardente, fixée à l'intérieur de la cavité d'un bonnet d'écorce de bouleau, qui dérobe la figure de celui qui le porte ; les yeux du cerf reluisent dans l'obscurité comme des globes de feu, points de mire pour le chasseur qui peut difficilement manquer le cible.

Dans les Etats du Sud, où le cerf fréquente de vastes plaines (1) on le pourchasse à cheval avec des lévriers (*stag hounds*.) Du golfe du Saint-Laurent, à travers le Canada et les Etats-Unis, jusqu'aux Montagnes Rocheuses, tel est le parcours du chevreuil. Il n'habite pas à l'ouest des Montagnes Rocheuses, excepté au Mexique. On ne l'a pas remarqué au nord du Saint-Laurent, plus bas que Québec ; à l'ouest de Montréal il se rencontre ; dans toute la province d'Ontario, on le trouve au nord de l'Outaouais. Dans le district adjacent aux lacs Nipissing et Témiscaming, on voit, de temps à autre, des bandes éparses de chevreuils. On l'a remarqué, ces années dernières, dans le comté de Renfrew, sur les rivières Madawaska et Bonnechère. Il existe dans tous les Etats de l'Union. Fort commun au Texas et à New Mexico, il ne se trouve pas dans les Etats d'Orégon ou de Californie.

Ceux qu'Audubon et Bachman rencontrèrent à Niagara et au

(1) " Il vient de se produire un incident curieux sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, à l'endroit où les premières ondulations du terrain, au sortir des prairies annoncent le voisinage des Montagnes-Noires, dans l'Amérique du Nord.

" Au point du jour," raconte le *Matin*, " la locomotive entraînant une longue file de wagons, chargés de voyageurs et de colis, pénétrait dans une petite vallée où coule doucement une eau pure et fraîche venue de la montagne.

" Sur les bords de ce ruisseau se tenait un nombreux troupeau de cerfs s'y désaltérant avec délices, loin de tout danger apparent. Les timides animaux, épouvantés par l'apparition de ce cheval de fer au milieu d'eux, s'élançèrent pour se dérober par une course furieuse à cet ennemi inconnu.

" Le mécanicien, voulant ajouter à leur effroi, fit entendre le sifflement aigu et strident de ses jets de vapeur. C'en était trop pour les pauvres bêtes : toutes, afin d'échapper au monstre qui les menaçait et semblait suivi d'une armée, s'enfuirent dans la direction même que suivait le train.

" La lutte commença entre la locomotive et les cerfs.

" Lancée à toute vapeur, la formidable machine, dont les roues tournaient avec une rapidité vertigineuse, semblait dévorer l'espace, mais les cerfs, à qui la

Maine leur semblèrent deux fois aussi gros que ceux qu'ils avaient vus dans les îles de la Caroline du Sud, où l'on va chasser ce bel animal, si facile à apprivoiser.

Ovide nous a laissé une riante description des malheurs du chasseur Actéon, métamorphosé en cerf ; en voici une traduction libre.

« Au temps où l'île de Délos flottait à la surface du bleu océan, une jolie dame grecque, du nom de Latone, y donna le jour à un fils nommé Apollon et à une fille : jumeaux issus de son (légitime ?) mariage avec un grand seigneur des mieux posés de l'époque, le sieur Jupiter. Avec le temps, la petite devint une grande, une belle princesse, si gentille, si modeste, si rangée, que bientôt on la surnomma la chaste, la blanche Diane. Elle raffolait de la chasse et se fichait des amoureux. On la trouva, néanmoins, si *adorable*, que les *fashionables* d'Ephèse allaient l'adorer en un temple magnifique, qui passa pour une des *sept* merveilles. O la belle demoiselle ! Les mauvaises langues prétendaient que ces messieurs faisaient encore plus de cas de sa beauté que de sa chasteté !

« Un jour où, avec ses chiens, mademoiselle avait lancé un cerf, l'animal prit l'eau et la chasseresse en fit de même.

« Passe un jeune fat, du nom d'Actéon, lequel ajusta son lorgnon pour voir quelle mine feraient sur l'onde une crinoline flottante et un *Grecian Bend* (1). Sa curiosité fut bien punie, car

frayer donnaient vraiment des ailes, touchaient à peine la terre et fendaient l'air avec des élans désespérés.

« Fer et vapeur contre poumons et muscles, qui l'emporterait ? Le mécanicien chauffa à la plus haute pression, aux hurras des voyageurs qu'intéressait vivement ce singulier steuple-chasse.

« On estime que sur un parcours de plus de 6 milles (près de 10 kilomètres), les cerfs affolés tirent constamment tête ; mais ils faiblissaient et allaient succomber quand la gorge qu'ils suivaient, s'élargissant tout à coup, leur livra un espace ouvert de chaque côté. Ils s'y jetèrent et y achevèrent leur course effrénée, ne s'arrêtant qu'à une distance qui défiait locomotive et carabine.

« Alors, tremblant sur leurs jambes flageolantes et aspirant par la bouche et par les naseaux l'oxygène qui manquait à leur poitrine, ils regardèrent avec leurs grands yeux dilatés l'étrange apparition qui semblait fuir en remplissant l'air de bruit et de fumée.

« La force musculaire avait vaincu la puissance mécanique. »

(1) Caprice de mode, où des talons fort hauts jouaient le principal rôle : avis aux antiquaires, nos neveux, qui étudieront les modes changeantes du passé.

la chaste demoiselle, qui avait étudié la magie blanche, lui fit une passe magique ; et de suite on vit à la place de l'indiscret Acteon un cerf timide, que l'inhumaine laissa même croquer vif à ses chiens. »

Hélas !

LA PÊCHE A LA LIGNE (*).

I love to see the man of care
Take pleasure in a toy ;
I love to see him row or ride,
And tread the grass with joy,
Or throw the circling salmon fly
As lusty as a boy.

Ami, lecteur, aimez-vous la pêche à la ligne ? Etes-vous homme à devancer l'aurore, muni de votre perche et de votre panier, pour voir, en pêchant, lever l'astre radieux du jour ? auriez-vous le courage et la patience de vous embusquer pendant des heures entières sur la rive d'un ruisseau, pour y tenter avec votre hameçon l'appétit de rusés poissons ? Bref, vous sentez-vous capable de vous arracher aux pavots de Morphée, à l'heure où sortent les lutins, au temps où les sorciers commencent leur sabat, à minuit sonnante, puis d'avalier un hâtif repas ; cela fait, de vous aventurer, à la lueur des étoiles, dans les sombres sentiers des Laurentides, connus seulement aux descendants de *Gabriel* et de *Sioui*, ces guides amphibies du lac Saint-Charles (1), afin d'être prêt à jeter votre ligne à deux heures

(*). *Extrait des PROVERBES DU CANADA, par J. M. LeMoine, Imprimerie du Canadien, 1863.*

(1) LES CÉLÉBRITÉS DU LAC SAINT-CHARLES.—Ce lac possède parmi ses habitants quelques célébrités locales, dont les curieux peuvent se procurer les *Cartes de Visite* aux ateliers de M. Ellison et de M. Livernois.

D'abord le fameux chasseur indien, Sioui, qui réside au Grand Lac, près la Baie de l'Echo, ainsi nommée à cause des échos que les montagnes voisines vous y redonnent. La Parque a épargné ses jours.

Le premier lac, ou lac Saint-Charles proprement dit, possédait aussi deux pêcheurs renommés au bon temps où le jovial colonel Alphonse DeSalaberry, et son vieil ami, M. Charles Panet, ex-député de Québec, y allaient faire leurs fructueuses parties de pêche.

Ces pêcheurs, types du genre, deux frères, resteront longtemps dans le souvenir des habitués de l'hôtel Verret, qui avoisinait leur modeste demeure. L'un, surnommé *Le Pape*, vit encore ; l'autre frère, le plus célèbre des deux, succombait

et demi du matin ? Si vous ne vous sentez pas ce courage anti-que, je vous dis, moi, que loin d'oser vous croire capable de jamais capturer le monarque de nos rivières, le saumon argenté, ou même la truite saumonée, Isaac Walton (*), le père Isaac, comme le nomment tous les bons croyants, eut-il à distribuer les rôles parmi ses disciples, croirait vous honorer encore que trop, en vous préposant pour pêcher des goujons, des écrevisses ou de la barbotte dans un puits de six pieds de diamètre. Si, au contraire, vous avez bon bras, bon œil, bonne jambe ; si, vous ne craignez pas de vous plonger dans l'eau jusqu'à la ceinture en pêchant ; si, les moustiques ne vous inspirent aucun effroi ; si, même vous vous moquez des *marin-gouins* ; si, après une fatigante course dans les bois, reposant sous votre alcôve de sapins, vous trouvez qu'une truite

à une courte maladie en octobre 1870, presque octogénaire. Aux amateurs, il ne fut jamais connu sous d'autre nom que celui de *Gabriel*.

Quel est le pêcheur de truites qui n'est allé s'asseoir au foyer du légendaire pêcheur, y écouter ses merveilleuses histoires

D'ÉNORMES CARIBOUX ET D'ORIGNAUX GRANTS,

capturés par lui, ses pêches à la truite et au poisson blanc, quasi miraculeuses. Tout était original chez Gabriel, le pêcheur aux cheveux blancs. Six poules noires dans un petit caveau souterrain, où le maître descendait en enlevant une planche près du coin du feu, avaient pour mission de pondre sans désemparer du 1er janvier au 1er juillet. En mai, ses enfants tendaient un trébuchet pour les rossignols dans un bouleau voisin. En juillet et août, une petite glacière, de branches de sapins, contenait quelques douzaines de truites fraîches pour ses pratiques. Gabriel était doué d'une mémoire prodigieuse. Tel, je le vis, pendant l'été de 1870. Amant passionné de la pêche et de la chasse, il était d'une bravoure à tous crins ; plein d'égards, de courtoisie, de loyauté pour ses hôtes. Il avait vu l'âge d'or du sport en Canada, le temps où les Gardes de la Reine, les *Grumadiers Guards*, venus avec le comte de Durham, en 1838, battaient la campagne en tous sens avec chevaux et chiens, prêts à faire vingt lieues à la raquette, rien que pour voir la piste d'un caribou. Gabriel avait vu tout cela ; il avait servi de guide au comte de Caledon, aux capitaines Grimston, Mundy et Windham. O heureux temps ! Il racontait aussi, avec une piquante originalité, une lutte sanglante que lui et deux gros messieurs de Québec, comme il les nommait (l'hon. M. Irvine et M. C. Smith), eurent à soutenir, pendant une partie de pêche sur le lac Saint-Charles, pendant l'été de 1851.....

M. I....., tout récemment admis au barreau de Québec, s'était laissé aller à la tentation de pêcher de la truite sur ce lac, pendant la vacance de juillet, avec un ami ; la parole est à Gabriel :

" Il y avait quelque temps que nous pêchions en silence, tous trois assis dans notre canot ; ça mordait peu. En détournant la tête, qu'est-ce que je vois ! un

(*) Isaac Walton, mourut le 15 décembre 1683, à Winchester, en Angleterre, âgé de 90 ans ; ses exploits de pêche à la mouche, ses écrits l'ont immortalisé.

fraîche, rôtie sur la braise, est un met exquis, digne de Brillat-Savarin, alors tapez-là, vous êtes des miens. Je vous dis, moi, qu'eussiez-vous vécu aux beaux jours de Rome, Ausone, Oppien, Ovide vous eussent consacré des hexamètres et que, si, aujourd'hui, votre mérite est méconnu, inapprécié, c'est un signe infailible du malheur des temps, une preuve manifeste de la dégénération de l'humanité !

Je suppose donc que, sous l'influence du feu sacré, vous méditez la capture de saumons, de bars, de truites et de brochets, et que vous vous adressiez à moi pour une *feuille de route*. Ap-

ours, noir comme le diable, au milieu du lac et traversant à la nage vers la rive opposée, à l'endroit le plus large. Avez-vous pour des ours, leur dis-je ?

“ Mais ! non ! s'écrièrent-ils ! Prenons-le vif ! ”

“ J'eus à peine le temps de dire que nous n'avions ni fusil, ni couteau de chasse, ni autre arme que nos avirons et nos perches de ligne.

“ Ramons ! ramons ! s'écrièrent mes gaillards ! à l'ours ! à l'ours ! ”

“ Ça me faisait un peu l'effet comme si ces gros messieurs pensaient que c'était aussi nisé de prendre sans armes un ours dans le lac qu'une truite à la ligne. J'enfonçai mon bonnet rouge, tressai mes manches, prend une *chique* et répète avec eux : “ Ramons ! ”

“ Tâchons de ne pas briser la peau, ajoute M. Smith, car je veux l'envoyer à mes amis en Angleterre.

“ Doucement, monsieur, doucement ! prenons-le d'abord ! “ Ramez donc ! Ramez donc ! ”

“ Un canot alège, avec trois bons avirons, file vite ; en cinq minutes, nous arrivons à l'abordage. Je me disposais à les secourir de mon mieux, et me préparais à frapper un grand coup d'aviron sur la tête de l'animal, quand M. I..... me dit : “ Gabriel, à moi le premier coup, ! ” l'animal reçut l'attaque sans broncher, et j'encourageai ces messieurs à frapper dru, guidant le canot avec mon aviron. L'ours plonge pour éviter un coup, et l'eau devient rouge du sang qui lui sortait du nez.

“ Il va s'échapper, dis-je ; saisissez-le par la queue ! non ; par le poil du dos, l'un de vous, et l'autre tâchera de l'étourdir à force de coups sur le museau ! L'ours nous traînait à la remorque ; mais voici bientôt une autre fête. Irrité, il plonge, revient à la surface du côté opposé, saisit de ses griffes le bord du canot, qui vient prêt à chavirer, et s'emplit à moitié d'eau. La lutte devenait sérieuse ; je ne sais ce qui en serait résulté, lorsque M. I..... de s'écrier : “ Nous coulons à fond et je ne puis nager ! ” Je vous assure qu'en ce moment, la confusion et le clapotis d'eau rougie de sang dans notre canot, faisaient dresser les cheveux, le canot s'emplit.

“ Vidons le canot avec nos chapeaux ! vite ! pousse au large ! ” tel fut le cri de détresse de mes compagnons d'armes. Ça me faisait mal au cœur, de voir évader l'ours et je me contentai de dire : “ La peau de cet ours ne partira pas cet été pour l'Angleterre ! ” Je gagnai, en nageant, la rive avec M. Smith et nous revînmes prendre M. Irvine accroché au canot.

“ J'avais eu plus de chance avec celui que j'avais rencontré quelques années auparavant, sur le même lac, en compagnie de M. Wm. White, et de son épouse, tous deux de Québec, le jour de leur mariage : celui-là, nous l'amarinâmes bel et bien. ”

partenez-vous à la grande ville bâtie au pied du Mont Royal? vous trouverez, pour votre amusement favori, de magnifiques rivières, des lacs fort poissonneux dans les cantons à l'est de Montréal. Les îles du Saint-Laurent, le lac Champlain, le lac George et les affluents de l'Outaouais vous procureront de bonnes pêches, mais je n'ose en dire trop sur un territoire que je ne connais qu'imparfaitement. Appartenez-vous au district de Québec? voyez l'ample moisson qui vous attend sur la côte qui s'étend de Québec au Labrador d'un sens, et de Québec à la Baie des Chaleurs de l'autre. Ne vous alarmez pas, ami pêcheur.—D'abord il faut s'entendre. N'allez pas croire que je vous méprise parce qu'il ne vous a pas été donné de capturer à la mouche, une fois dans votre existence, un saumon du poids de quarante livres. Pour prétendre à une telle félicité, qui donne une idée des joies célestes, il faut avoir de la vocation, une vocation toute particulière; il n'y a pour cela qu'un petit nombre d'élus, comme eut dit cet éloquent (1) et excentrique pêcheur d'hommes et.....de poissons, le Révérend Messire Adamson, que j'ai déjà cité et qui prit pour texte d'un fort beau sermon, qu'il prêcha à l'équipage de sa goëlette mouillée, en juillet 1846, au Saguenay, ces paroles de l'évangéliste Saint-Jean, chapitre 21, verset 3: « Je vas pêcher. »

Au fait, quels sont donc les endroits de pêche dans le voisinage de Québec? Nous avons le lac Saint-Joseph, où l'on prend aussi l'achigan; le lac Sept-Iles, son voisin; les lacs aux Grenouilles, Perth, au Chien, à la Truite rouge, tous sont dans les environs du lac Saint-Joseph; les lacs Blanc, Sud-Ouest, Saint-Vincent, Thomas, des Neiges, à l'Epaule en arrière de Stoneham; les lacs Malbaie, Claire, Mackenzie, Sagamité, Burns, Laurent, Bonnet, Saint-Charles, Beauport; les lacs Parent et Falardeau, dans les environs de celui-là, les derniers forment une chaîne de lacs fort poissonneux. Ensuite, viennent le Montmorency, le Jacques-Cartier, le lac Calvaire, le lac Bonhomme en arrière de la Jeune-Lorette; les lacs de Stoneham, le lac Trois-Saumons, une chaîne de lacs nouvellement découverts le long du chemin Saint-Jean, le Sainte-Anne, le Saint-Charles, l'Etchemin, la Chaudière, à peu de distance

(1) *Salmon Fishing in Canada*,—page 121.

l'un de l'autre. Les lacs Philippe et Saint-Joachim fournissent de belles truites. Le lac Gravelle, à la Malbaie, produit quelque fois des pêches prodigieuses ; le Grand Lac et ses voisins sont moins bons qu'ils ne l'étaient par le passé, mais, en descendant, l'amateur peut jeter sa ligne dans la rivière Murray, pour le saumon.

Sur la rive sud du fleuve vous trouverez des stations de pêche fort attrayantes. Descendez des chars à la gare de Somerset ; puis rendez-vous à loisir au lac Joseph, au lac Guillaume, au lac à la Truite. Revenez, plus tard au lac Caché ou Taché, au lac Gagné : n'oubliez pas les cours d'eau dans la direction du lac Noir. Ne vous occupez pas du Lac Etchemin, il est trop fréquenté !

Etes-vous tenté de côtoyer la rive du Saint-Laurent jusqu'à la Rivière-du-Loup ? La Rivière-du-Sud et le Bras Saint-Nicolas, le Saint-Laurent à Saint-Thomas, vous fourniront de la truite, des brochets et des bar (1) ; la petite rivière des Perdrix qui débouche dans le bras Saint-Nicolas, fourmille de petites truites ? Elles sont plus grosses dans le lac Saint-Jean-Port-

(1) LA PÊCHE AUX "BARS."—Aux bars ! aux bars ! Voilà les cris qui retentissent sans cesse, en août, dans la belle paroisse de Saint-Thomas. Chacun ne parle que du bar, chacun veut prendre du bar. Ainsi, quel plaisir ! quelle noble rivalité entre les amateurs de cette agréable pêche ! On veut en prendre plus qu'un tel, ou un tel. Tantôt c'est M. D..., tantôt c'est M. V..., qui sont les heureux vainqueurs. Cinquante, trente, vingt bars de 15 à 20 pouces dans une seule pêche ! Quoi de plus beau ! Quelquefois un compère bar de 25 à 30 pouces vient vous arracher la ligne des mains. Alors, quels efforts pour embarquer le vigoureux captif ! Souvent il se sauve emportant votre ligne. Un profond soupir s'échappe alors de votre poitrine. C'est l'expression du remords : " Ah ! Ah ! ! qu'il était gros ! "

Puis cette charmante pêche, outre son agrément propre, nous procure de plus une promenade sur l'eau. Car cette pêche se fait sur de petites berges, il y en a ici une dizaine, et chacun peut y trouver sa place. Mais il faut être sage, car le bar aime le silence. Telle est sa devise : "*Si tu parles, je m'enfuis !*" — "*Garde le silence, je mordrai !*"

Cependant cette pêche, qui est si amusante, est peu connue. Voilà pourquoi, aujourd'hui, j'ose écrire un petit mot à la hâte, pour inviter les jeunes gens des villes à venir à Montmagny prendre du bar. Venez, jeunes amateurs, ici vous trouverez du plaisir, et une pêche qui, sans condredit, est la plus agréable de toutes. Avec quelle joie vous vous en retournerez dans vos foyers, emportant avec vous quelques douzaines de beaux bars ! Venez, et vous verrez !

Pour moi, je brûle d'aller tirer de nouveau une vingtaine de ces mignons barrés. Venez !

—UN PÊCHEUR.

Joly, une de vos stations obligées. Quand vous aurez exploré toutes ces rivières, descendez jusqu'à Cacouna. Mais, si vous êtes jeune et beau garçon, gardez-vous de séjourner trop longtemps, sous prétexte de *prendre les eaux*, à ce Biarritz du Canada, que la présence des beautés de la capitale, pendant la belle saison, rend si dangereux..... pour les célibataires. En ce cas, fuyez, dis-je, fuyez bien vite ces syrènes plus à redouter que ne l'étaient celles de l'Île de Calypso !..... à leurs côtés, vous courez risque d'oublier qu'à une journée de marche dans le bois, repose l'onde cristalline du lac Saint-Simon : les pêches que l'on fait dans le lac Saint-Simon ont quelque chose de miraculeux. Ayant donc dit adieu à tout le beau monde de Cacouna, enfoncez-vous dans le bois, après vous être muni, entr'autres comestibles, de deux morceaux de lard : l'un, rôti au feu du camp, flanqué d'une salade, et arrosé de vin vieux, ou de bohne bière, appaisera les tiraillements de votre estomac ; avec l'autre, vous vous enduirez la figure. Ce synapisme onctueux vous prémunira contre les attaques des moustiques, qui, en août, ont, au lac Saint-Simon, des goûts vraiment sanguinaires. Cela fait, passez au moins six heures sur le lac à pêcher ; puis vous me direz si un seul cheval a suffi pour transporter votre poisson à l'hôtel !

Avez-vous des aspirations plus élevées ? la truite saumonée vous tente-t-elle ? Aimeriez-vous quelques bouffées du salin que l'on hume sur la côte nord du Saint-Laurent ? Traversez à Tadousac : le magnifique hôtel de M. Fennel, vous ouvre ses portes. Vous avez votre choix ; voici le Saguenay ou le Saint-Laurent ; où voulez-vous pêcher ? Si vous êtes fatigué de capturer les grosses truites de mer et que vous aimiez à prendre deux ou trois cents truites de lac, allez jeter votre mouche dans les lacs aux Canards, le petit Saguenay, la rivière Saint-Jean, la Grande Baie, le lac Kinogomi. Les truites que vous y prendrez non-seulement sont fort grosses, mais elles semblent se réjouir de se faire capturer. Vous en rempliriez un canot ; mais vous reviendrez bien vite, ou je me trompe fort, sur les bords du grand fleuve, tenter la voracité des grosses truites de mer.

Le climat du Canada diffère de celui d'Europe : le froid ne permet pas de pêcher à la mouche pendant l'hiver ; le temps de la pêche dure à peu près du 1^{er} juin à la fin de septembre ; rarement peut-on pêcher pendant le mois de mai. On ne peut d'après la loi capturer le saumon après la fin d'août ; le meilleur temps pour cette pêche comprend la période depuis le 10 juin jusqu'à la fin de juillet, la localité la moins éloignée de Québec, après le Jacques-Cartier et la rivière Murray, où le public peut prendre avec la ligne le saumon, c'est la rivière Bersimis, vingt-six lieues plus bas que Tadoussac. La Bersimis fournit le plus gros poisson de toute la côte du nord, la rivière Moisie exceptée : on peut aller pêcher le saumon dans un de ses tributaires, à dix lieues de son embouchure, sur sa rive gauche. Il se tient dans une multitude de bassins, dont le dernier est à une demi-lieue de la chute ; à dix ou douze lieues plus bas, vous rencontrez la rivière Mistassinni, cours d'eau peu important et peuplé de saumons de moyenne grandeur, fort agréables à prendre. Ensuite vient la rivière Betsie ou Sheldrake. Puis vous rencontrerez la rivière Godbout, la Moisie ; aussi les rivières Watscheeshoo, Washicootai, Alomonoshebo.

Vous pourriez faire comme j'ai fait moi-même, traverser à l'île d'Anticosti : vous y visiterez les beaux phares, sans oublier de jeter un coup d'œil sur la maison et la plage où vous trouverez encore vivace le souvenir de Gamache, le légendaire pirate du Saint-Laurent. Les rivières au Saumon, à la Loutre, Jupiter, à la Chaloupe vous fourniront d'agréables et fructueuses pêches. Rien de plus fortifiant qu'un séjour de quelques semaines au bassin de Gaspé et dans les environs ! Quelles magnifiques truites de mer n'ai-je pas moi-même prises à l'embouchure des rivières de Gaspé, du barachois de Douglstown, de la Malbaie ? Elles variaient en pesanteur d'une livre et demie à trois livres et demie.

Je ne puis conclure cette étude sans vous avertir que vous ne devez pas partir sans prendre un attirail complet de pêche, tel que couvertes de laines, paletots, chemises de flanelle, pardessus en caoutchouc, gants forts, tente pour camper, casque d'hiver, et une multitude d'autres effets dont vous devrez vous munir, vous rappelant que, sur la côte nord du

golfe, les nuits et les jours sont, même pendant la belle saison, souvent froids à l'excès.

« La pêche à la ligne retrace à l'enfance, ses jeux ; à l'âge mur, ses loisirs ; à la vieillesse, ses distractions ; au cœur sensible, le ruisseau voisin du toit paternel ; au voyageur, le repos occupé des peuplades dont il a envié la douce quiétude ; au philosophe, l'origine de l'art » (1).

L'OISEAU BLEU.—SCÈNE D'ÉTÉ.

Le vent lit à quelqu'un d'invisible, un passage
Du poëme inoui de la création ;
L'oiseau parle au parfum ; la fleur parle au rayon,

—(LE PRINTEMPS : V. Hugo.)

J'ai souvenance, une belle matinée de juillet, d'être descendu dans mon jardin au moment où l'aurore de ses premiers feux illuminait les cimes altières de mes grands chênes. Au milieu d'un parterre de fraises, était un vieux pommier chargé de fruits et de feuilles, et cher à mes enfants pour avoir abrité le berceau de plusieurs générations de rouge-gorges (merles). Un couple de ces aimables oiseaux en avait alors choisi la fourche hospitalière pour y construire leur nid : là, sur du fin foin et des mousses pétries de boue, reposaient, doux espoirs de la future couvée, quatre émeraudes. Mes yeux s'y portèrent comme par instinct. La femelle était à son poste, l'œil vigilant ; le mâle, perché sur la plus haute branche d'un grand orme voisin, l'orgueil de Spencer-Grange, roucoulait à sa compagne une de ses canzonettes les plus tendres. Près du pommier croissait un *tournesol* (1) dont la corolle, amoureusement penchée vers l'astre du jour, laissait épanouir une fleur orange, au milieu d'un feston de verdure. A l'extrémité de chaque feuille, étincelaient, saphirs vivants, d'innombrables goûtelettes de rosée ; au centre du tournesol, gisait une ravissante petite créature dont la poitrine et les ailes azurées se détachant de l'acanthé et du vert tendre, miroitaient aux rayons du soleil

(1) L'héliante.

(1) Buffon.

levant ; le petit *maëstro* me salua de quelques roulades mélodieuses, puis il s'envola. J'étais ravi de tant de splendeurs : ce spectacle, que peut-être il ne me sera jamais donné de revoir, avec une telle mise en scène, m'éblouit par sa magnificence, par la variété et l'harmonie de ses contrastes. Était-ce, me demandai-je, la réalité ou bien une scène féerique des *Mille et une nuits* ?

Aurai-je dû m'écrier, comme jadis Aristophane : « Cher oiseau, ne perds pas de temps, je t'en supplie ; va tout de suite dans le taillis réveiller Progné ! Que l'hymne sacré jaillisse de ton gosier divin en mélodieux soupirs ; roule en légères cadences tes fraîches mélodies (1). » Ce n'était pas une vision de fée qu'il m'était donné de voir, mais simplement l'oiseau bleu du Canada, dans tout l'éclat de sa livrée printanière, de son costume nuptial.

L'OISEAU LE BLUS BEAU.—L'OISEAU-MOUCHE.

Voici un tableau de la main du Frère Gabriel Sagard :

• Premièrement, ie commenceray par l'Oyseau le plus beau, le plus rare et le plus petit qui soit peut-estre au monde, qui est le Vicilin, ou Oyseau-mousche, que les Indiens appellent en leur langue *Ressuscité*. Cet oyseau, en corps, n'est pas plus gros qu'un grillon, il a le bec long et très-délié, de la grosseur de la pointe d'une aiguille, et ses cuisses et ses pieds aussi menus que la ligne d'une écriture. L'on a autrefois pezé son nid avec les oyseaux et trouué qu'il ne pèse d'auantage de vingt-quatre grains ; il se nourrist de la rosée et de l'odeur des fleurs sans se poser sur icelles ; mais seulement en voltigeant par dessus. Sa plume est aussi déliée que le duuet et est très-plaisante et belle à voir pour la diuersité de ses couleurs.

• Cet oyseau (à ce qu'on dit) se meurt, ou pour mieux dire s'endort au mois d'octobre, demeurant attaché à quelque petite branchette d'arbre par les pieds, et se réveille au mois d'Auril, que les fleurs sont en abondance, et quelquefois plus tard, et pour cette cause est appelé en langue mexicaine, *Ressuscité*. Il en uient quantité en nostre iardin de Kebec, lorsque les fleurs et les pois y sont fleuris, et prenois plaisir de les y voir : mais ils vont si vite, que n'estoit qu'on en peut parfois approcher de fort près, à peine les prendroit-on pour oyseaux, ains pour papillons : mais y prenant garde de près, on les discerne et recognoist-on à leur bec, à leurs aisles, plumes, et à tout le reste de leur petit corps bien formé. Ils sont fort difficiles à prendre à cause de leur petitesse, et pour n'auoir aucun repos.

(1) Aristophane.—*Les Oiseaux*.

• Mais quand on les veut auoir, il faut s'approcher des fleurs et se tenir coy, avec vne longue poignée de verges, de laquelle il les faut frapper, si on peut, et c'est l'inuention et la manière la plus aysée pour les prendre. Nos Religieux en auoient vn en vie, enfermé dans vn coffre; mais il ne faisoit que bourdonner là dedans, et quelques iours après il mourut, n'y ayant moyen aucun d'en pouoir nourrir ni conseruer longtems en vie.

—(*Le Grand Voyage du pays des Hurons.*)

LA MIGRATION PRINTANNIÈRE DES OISEAUX.

J'entendis, ce matin, entr'ouvrant ma fenêtre
 Un oiseau commencer son refrain matinal ;
 Je me sentis heureux en le voyant paraître,
 Du retour du printemps, il donnait le signal.
 Près de lui voltigeait sa joyeuse compagne,
 Il l'avait ramenée au nid de leurs amours ;
 Tous les deux s'en allaient gaiement dans la campagne
 Chercher leur lit de mousse où l'on s'aime toujours.

—CHARLES OUMET (*Album de la Miverve.*)

Jamais je n'ai remarqué autant de vides parmi les espèces chantantes autour de Québec à cette saison. La température glaciale qui a sévi ausud, aussi bien qu'à l'ouest et au nord du continent, semble avoir porté la mort dans leurs quartiers d'hiver. Le 25 février j'ai vu une corneille, mais une corneille, pas plus qu'une hirondelle, ne fait le printemps.

Quelques-unes sont sédentaires en Canada : la plupart néanmoins partent vers la fin de septembre pour des climats plus tempérés et reviennent en Canada vers le 1er mars. Plusieurs bandes de Gros-becs ont été remarquées, cet hiver, dans le voisinage de Québec, surtout dans les jardins où brillent encore sur les pommiers quelques fruits de l'année précédente. Ces oiseaux, gros comme des merles, sont peu farouches. Les vieux mâles sont d'un beau rouge : les femelles, jaunâtres sur le dos et grises en dessous, et les jeunes mâles de l'année précédente, gris. Ils vivent très-bien en volière, mangeant de tout, et sifflent d'une manière fort agréable ; leur chant ressemble à celui de l'oiseau-rouge, mais il est plus retentissant ; ces oiseaux nous ont quitté vers le 1er avril pour aller faire la ponte vers la baie d'Hudson.

J'attends avec impatience le retour de nos gaies amies, les

hirondelles ; depuis douze ans, plusieurs couples prennent, chaque saison, possession d'une cheminée de ma demeure. Une petite boîte, ou mieux, une église que mes enfants ont fait construire au sommet d'un mât, s'est garnie le printemps dernier de plusieurs bruyants ménages.

Faites-moi bon accueil, j'arrive !
 Du soleil, de la gaité vive
 Je vous ramène la saison.
 Jour et nuit, j'ai fendu l'espace ;
 A la voyageuse un peu lasse,
 Vieux amis, laissez prendre place.

—AUTRAN.

L'oiseau gris (1) ordinaire a paru vers le 13 avril. Le pinson chanteur, (le rossignol) ; vers le 18. Le merle a commencé du haut des grands arbres son triolet matinal, vers le 18 avril, mais les bandes n'arriveront pas avant le 30 de ce mois et séjourneront parmi nous quelques jours seulement, dans leur migration vers la baie d'Hudson, où le grand nombre couve.

C'est surtout chez le merle que la mémoire des lieux est vivace. Chaque printemps, plusieurs couples reviennent construire leur nid dans des épinettes tout près de ma demeure. Je ne puis expliquer leur habitude de placer le berceau de leurs jeunes si près du toit domestique, pour ainsi dire sous mes yeux, que par l'espoir que le voisinage de l'homme en écartera les corneilles, ennemies encore plus acharnées que les chats, des espèces chantantes. Aux belles et longues journées de juin, j'ai entendu le merle chanter dès trois heures du matin, et la *flute*, avant et après la pluie, fait entendre des concerts assourdissants.

L'oiseau rouge (2) a hiverné cet hiver autour de Québec ; cela se voit rarement.

Le niverolle de Wilson, *la nonne*, oiseau couleur d'ardoise avec deux plumes blanches dans la queue, visibles seulement lorsqu'il vole, ne peut être loin. Le pinson à poitrine blanche (3) arrivera avec lui. Les hirondelles ont été vues à Montréal vers le 13 avril ; mais nous, citoyens de Québec, nous ne les attendons que vers le 23 du mois.

(1) *Spizella socialis*.

(2) *Carpodacus purpureus*.

(3) *Zonotrichia albicollis*.

M. Portugais, pour employer une figure obscure pour personne, fera lever la première bécassine vers le 21 avril. La grive solitaire, la *flute*, laissera choir sa première cantate de la cime d'un mérisier vers le 29 avril.

Avril ! avril ! ton souffle est plein de volupté !
 Tes matins et tes soirs, ô beau mois enchanté,
 Naissent dans l'harmonie et les flots de lumière.

—P. LEMAY.

Ajournons au 15 mai, l'arrivée des tourtes. C'est aussi vers cette époque que nous verrons passer nos amies aux livrées les plus éclatantes : les fauvettes. Observons-les de près, car pour quelques-unes, l'étape sur la lisière de nos bois et dans nos jardins, ne durera au plus qu'une semaine ; le mystérieux instinct de la reproduction les pousse vers les glaces du nord, pour la nidification, comme si notre printemps n'avait pas assez de zéphirs, nos bosquets assez d'ombrage, pour leurs doux nids.

Que de mystères dans le grand déplacement annuel de cette intéressante portion du règne animal, les volatiles ? Les instincts, créés par la nature, tentent, même en captivité bien qu'en vain, de revendiquer leurs droits.

Plusieurs espèces de pinsons, dans ma volière, indiquent à époque fixe, le retour de la belle saison, par de vifs mouvements de va-et-vient ; des trémoussements d'ailes ; d'incompréhensibles soubresauts, d'un bout à l'autre, de leur trop étroite prison.

Pour les oiseaux doués d'une puissance d'aile faible, tels que pinsons *chanteurs*, pinsons à *poitrine blanche* (1), pinsons à *couronne blanche*, comment s'opère l'ardu et le long voyage des latitudes tropicales aux forêts du Canada ? Le parcours se fait-il sans étape, sans arrêt, d'un essor non interrompu ? C'est impossible.

Ces frères, mais mélodieux ménestrels, vont-ils de buisson en buisson, d'un bois à un autre, d'une commune à sa voisine, sur l'aile des zéphirs, bercés chaque nuit, pendant leur sommeil, par l'haleine chaude du printemps, sous l'ombre des « murmurantes » forêts ? moins fortunés que ces harmonieux

(1) *Zonotrichia leucophrys*.

troubadours du moyen-âge, acclamés à leur passage à chaque château féodal, voyageurs admirés et chéris.

Bien des variétés, comme les grives, les ortolans de riz (*goglus*), ne se fixent que là où le sol s'émaille de prés verdoyants, là où le laboureur compte de guérets aux moissons opulentes.

Où donc nichaient les innombrables essaims de *goglus* de la Virginie et des Carolines, aux âges antérieurs aux grandes plantations de riz, aux gigantesques défrichements du seizième siècle? Le problème se présente même en notre Canada. Il est contaté que l'*ortolan de riz* était inconnu à Ottawa, il y a trente ans, et qu'il n'a élu domicile aux environs de la métropole forestière que depuis que la main de l'homme a remplacé la noire forêt par des vertes prairies, de radieuses villas.

Où nichait en Amérique l'*hirondelle des cheminées*, avant qu'il y eut des cheminées, antérieurement à l'ère de Christophe Colomb?

Voilà qui est encore plus curieux : au dire de certains éminents naturalistes, il n'y a pas que les oiseaux qui se construisent des nids. Certains poissons, récemment découverts dans le golfe du Mexique, par le docte Agassiz, déposent leur frai dans de singulières structures d'algues marines. Ces berceaux flottants voguent au gré des vents et des courants, dans les latitudes tropicales. Les expériences que ce savant vient de faire sur les embryons recueillis dans ces mobiles palais, indiquent que l'espèce appartient au genre *chironectes*, poissons munis de nageoires, en forme de mains. Quel nouveau champ de conjectures pour Darwin, et ceux qui croient à la transformation des espèces!

Quelle portion de l'humanité présente, les savants des âges futurs rencontreront-ils flottant au haut de l'abîme, dans les latitudes tropicales? Et les *chironectes* d'aujourd'hui, étaient-ils des Incas et des « Fils du soleil » au temps de Pizarre et de Montezuma! M. Darwin, de grâce éclairez-nous, si vous le pouvez!

Sillery, 18 avril 1872.

LA CHASSE A LA PERDRIX.

Le gibier, dans nos bois, commence à se montrer,
Vite, point de lenteur, il le faut rencontrer :

.....
Quand nous verrons venir les tourtes à foison,
Les timides perdrix errer sur nos côteaux,
Les pluviers abonder auprès de nos ruisseaux.

—Épître de M. Bibaud à M. H. H...y.

Chaque année, septembre nous ramène une chasse qui, sans être bien fructueuse, ni bien aventureuse, a ses charmes. J'ai nommé la chasse au tétras gris, connu au peuple sous le nom de perdrix grise. Pour ce, ayez un bon chien, pour faire *brancher* le gibier, surtout avant la chute des feuilles. Dans la forêt dénudée au commencement d'octobre, l'œil découvre au loin, même sans le secours d'un chien, soit sur les rameaux des arbres, soit à terre, l'oiseau qu'il convoite, lequel, fort souvent, est d'un abord facile et va par bande, ou *covée*, de huit à dix individus et plus.

J'ai vu faire d'excellentes parties de chasse dans les *Bois-Francis* des Cantons de l'Est, ainsi que sur les versants des Laurentides, en aval de la baie Saint-Paul et de la Malbaie. A mon sens, rien de plus délectable, de plus favorable à la santé, qu'une course de trois à quatre lieues, en quête de perdrix, sous un beau soleil d'automne, sur les hauteurs giboyeuses et bien boisées, où croît l'érable et le pin en Canada. Si, au lieu de pouvoir tirer le gibier presque aux portes de Québec, comme cela se faisait en 1648 (1), il faut pénétrer au fond des lointaines forêts, jusqu'au lac Saint-Jean même, pour l'avoir en abondance, la faute en est à ces misérables qui prétendent le tuer en tout temps. Dès 1721, existaient d'excellentes ordonnances de chasse en la colonie, que l'on aurait dû

(1) Un jeune chasseur canadien, M. Junot, nous informe que le nombre des gélinoites ou perdrix blanches tuées l'automne dernier, au lac Saint-Jean, a dû atteindre le chiffre de 10,000. Il en a lui-même amené une charge de cheval au marché de Québec. On tire ce lagopède, avec du gros plomb, le matin, lorsqu'il sort de son trou dans la neige, où, la nuit, il a cherché abri contre le froid. Il est farouche et dur à tuer.

Aux premiers temps de la colonie, on les tuait par centaine à Beauport. Le *Journal des Jésuites* pour 1648, dit qu' "en 1648, il y eut une quantité prodigieuse de perdrix blanches : on en tua 1,200 dans un mois, à Beauport."

mettre en force (1). Écoutons la voix prophétique de *Frank Forrester*, foudroyant ceux qui massacrent le gibier à la saison de la reproduction des espèces : au temps où il écrivait, les *Clubs* pour protéger le gibier ne faisaient que naître. « Dans moins de dix ans, » dit-il, « si l'on ne prend des mesures plus efficaces que celles qui existent pour sauvegarder la bécasse rouge, on la comptera au nombre des races éteintes, partout dans un rayon de cent milles des plages de l'océan atlantique..... et en moins de cinquante ans du jour où j'écris (1848), je suis convaincu que la bécasse rouge sera aussi rare dans les Etats de l'Est et du Midi, que l'est maintenant le dindon sauvage et le *Tétras* de prairies (*Tetras Cupido*). La caille durera un peu plus longtemps et le *Tétras* gris (notre perdrix grise), périra le dernier : mais le commencement du vingtième siècle verra nos grands bois, nos vastes savanes, les versants de nos montagnes, sans gibier, mornes et désolés (2). »

Ses prédictions sont en train de se réaliser.

Mon journal de chasse me fournit l'extrait suivant :

« Je compterai toujours parmi mes chasses, sinon les plus fructueuses, du moins les plus agréables, une excursion que je fis avec un mien ami, une fraîche matinée de septembre, dans les érablières qui tapissent le versant sud des montagnes du Château-Richer, côte de Beupré.

C'était l'heure où les bois s'éveillent aux ramages
Des ruisseaux babillards et des oiseaux sauvages ;
Où, du soleil levant, les radieux reflets,
Redonnent leur couleur aux feuilles des forêts.

L. P. LEMAY.

(1) « Philippe de Rigaud, etc., et Michel Bégon, etc.

« Ayant été informé que, depuis le 15e mars jusqu'au 15e juillet, il se fait une très-grande destruction de perdrix dans le temps qu'elles s'accouplent, par la facilité qu'il y a de les tuer, faisant alors connaître, par leur battement d'ailes, les endroits où elles sont, et pour empêcher la continuation de cet abus, dont s'ensuivrait infailliblement l'entière destruction de ces oiseaux dans la colonie, ce qui priverait le public d'une grande douceur pour la vie ; nous défendons à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de tuer des perdrix depuis le 15 mars jusqu'au 15 juillet, à peine de cinquante livres d'amende, applicable au dénonciateur ; et pour ôter tout prétexte d'en tuer, nous défendons sous la même peine, à toutes sortes de personnes d'en vendre ou acheter pendant le dit temps, et d'en apporter dans les villes et autres lieux de cette colonie, et de les exposer en vente.....

Bégon."

"Fait à Québec, 28 janvier 1721."

(2) *Frank Forrester's Field Sports.*

« L'astre radieux du jour, vainqueur des brumes du matin, devrait en ce moment les cimes sombres de quelques chênes rabougris laissés dans les pâturages au pied des côtes, pour donner ombrage aux troupeaux ; la chute des feuilles approchait, c'était donc l'époque où les forêts du Canada se drapent dans leurs habits de fête. Vous êtes-vous jamais, cher lecteur, rendu compte du coup d'œil éblouissant qu'elles présentent chaque automne à l'approche de ces jours aleyounniens, enivrants de mélancolie, que le paysan nomme l'*Été de la Saint Martin*. On a bien raison de dire qu'à cette saison, la chaumière du plus pauvre bûcheron canadien est encadrée de splendeurs telles que l'Europe chercherait en vain dans ses parcs les plus fastueux. Avez-vous noté l'incomparable beauté des pins à cette saison ? les avez-vous vus, au moment où les autres arbres forestiers tout tristes paraissent s'étioler, revêtir leur livrée la plus vive, la plus séduisante ? Qui peindra l'effet ravissant de l'aurore, versant, à pleines mains, une pluie d'or sur leurs vertes chevelures émaillées de perles, ruisselantes de rosée, tandis que le côté de l'arbre, opposé au soleil, semble incrusté de bronze ? Sous certains rayons de lumière, le vert foncé invisible, prédomine ; sous d'autres, cette nuance se confondra avec l'acanthé. Dans cette partie de la forêt, quelques rares épinettes semées avec un beau désordre parmi des groupes d'érables, de hêtres ou de bouleaux, donneront matière à de merveilleux contrastes ; dans cette autre région, une plaine brillante de jeunesse et de verdure, étalera à sa cime une touffe de feuilles rousses, irisées de violet : magiques guirlandes, bouquet féerique ! C'est la forêt enchantée d'Armide, moins les cyprès saignants et les myrtes mystérieux ? Ici une feuille aura un côté carmin ; l'autre, marron. Là, un svelto érable ceindra son sommet verdoyant d'une zone écarlatte ou d'un nuage d'or. Voyez-là, bas, ce solitaire, vieux géant de la montagne, aux ramées pendantes, au vert feuillage, abandonnant son tronc noueux aux caresses des vignes sauvages dont les festons empourprés l'enlacent, l'étreignent en tout sens ; bref, les monts semblent avoir dérobé à l'Empyrée son inimitable coloris ; à Iris, sa ceinture ; partout, des teintes à désespérer le pinceau de l'homme. Vous pourriez, peut-être,

si vous étiez Kreikoff (1), transférer à la toile quelques-uns des détails, mais l'ensemble, la vivacité des contrastes, la délicatesse des nuances, le divin afflatus qui vivifie ce tableau, qui me le donnera ? Pouvez-vous maintenant concevoir quelques unes de nos gloires, les reflets de l'aurore illuminant nos grands bois pendant une belle matinée d'automne.

« Nous cheminions rapidement l'un devant l'autre dans le sentier de la montagne, au sein des fougères et du thé sauvage dont les tiges nous inondaient d'une abondante rosée. Soudain notre chien d'arrêt d'aboyer énergiquement, puis : *Wi-r-r-r!* *Glouc! Glouc!* la note d'alarme de la perdrix, parmi les feuilles ; nous fîmes feu ensemble et un beau jeune coq, à l'œil noisette, à la fraise noire, tomba palpitant sur la rive d'un cours d'eau voisin. Mon camarade, bon luron, de s'écrier : « Excellent augure ! et pour nous préserver du rhumatisme et de l'humidité, trinquons à la naiade du ruisseau, qui nous a valu ce coup ; puis nous mettrons à la broche notre perdreau pour notre repas du matin. »

CAUSERIE ORNITHOLOGIQUE.

Arrivée des Merles.—Effets de la protection sur les Oiseaux.—Waterton et son Parc.—Un Cardinal.—Des Nonnes.—Un Récollet.—Banquet magique préparé par une foe bienfaitante.—Avis aux municipalités qui protègent les oiseaux insectivores.

Ici l'on a mis au ban,
La corneille, tout forban,
Même le chat traître ;
Sur la couvée et les nids
De ses hôtes favoris,
Veille l'œil du maître.

—(LES OISEAUX DE SPENCER-GRANGE. *A. Marais*) (2).

Plus d'une fois, il m'est arrivé d'attirer dans la presse, l'attention des amateurs sur les résultats obtenus par la protection

(1) Artiste Canadien, célèbre ici et aux Etats-Unis par la vivacité de son coloris dans les paysages forestiers. Il expira subitement en mars dernier, à Chicago.

(2) Parmi les figures que l'on eut pu rencontrer naguère, sous les ombrages de Spencer-Grange, il y manque la loyale figure d'un aimable vieillard, le poète Marais. Son inépuisable verve valut un poème entier AUX OISEAUX DE SPENCER-GRANGE. Merci pour nos favoris du Canada, ô poète des rives de la Seine.

offerte à nos oiseaux indigènes au printemps : le spectacle qui frappe mes yeux autour de ma demeure, depuis le retour des espèces chantantes, en avril dernier, m'étonne chaque jour autant qu'il me réjouit.

A ceux de mes amis qui sont familiers avec mes bocages, il serait superflu de détailler les accidents du sol, la configuration des lieux, etc. Ma propriété avoisine Spencer-Wood, dont elle faisait partie, il ya quelques années. Les arbres sont : érables, pins, sapins, bouleaux, quelques ormes, beaucoup de chênes (le chêne rouge), haies de lilas, haies de sapins, prairies arrosées par le ruisseau Belle-Borne chez moi, par le ruisseau Saint-Denis à Spencer-Wood. Mêmes arbres aux deux places ; même exposition vers le sud ; même alimentation pour les oiseaux ; et cependant comment expliquer l'abondance de ces derniers chez moi, comparé au petit nombre que l'on voit à Spencer-Wood. La cause pour moi ne saurait être un mystère. A Spencer-Grange, sécurité parfaite, protection entière pour la gentille ailée, avant, pendant, après la saison des œufs, l'éclosion des petits. Au temps de la nidification, guerre sans trêve aux corneilles, ces ravisseurs impitoyables d'oisillons. Pas même de chats pendant l'été : mes enfants ont vu, en mai dernier, sans une larme, le bannissement d'un superbe chat d'Espagne, — Nemrod redoutable pour les merles et les rossignols, — en recevant de moi l'assurance que cette mesure répressive était une condition *sine qua non* de l'existence de leurs mélodieux favoris ! A Spencer-Wood, peu ou point de protection : quand le jardinier est à une extrémité du jardin, un gamin s'introduira furtivement à l'autre, tirera des pierres aux fauvettes, aux merles des coups de fusil !

Ceux qui tiennent à connaître jusqu'à quel point le sentiment de la sécurité, et l'absence du bruit, peuvent contribuer à attirer dans un lieu propice, les espèces ailées, en apparence les plus sauvages, parcoureront avec intérêt les éloquentes pages tracées par le célèbre et véridique naturaliste Waterton.

Charles Waterton, mort en 1865, à l'âge de 83 ans, avait hérité, dans le Yorkshire, d'un de ces vastes domaines féodaux qui donnent aux fertiles campagnes de l'Angleterre, une physionomie toute particulière : quelques centaines d'acres de

terre bien boisés, renfermant cours d'eau, collines, parcs, jardins, chaumes, héronnière, viviers; au centre, sur une île pittoresque, un château somptueux, avec chapelle, bibliothèque et musée, Walton-Hall. Tel, vivait au siècle dernier, de l'autre côté de la Manche, dans son château de Montbard, un autre célèbre naturaliste, le comte de Buffon.

En 1812, à son retour de la Guiane hollandaise, dont les serpents, les oiseaux et les forêts lui avaient fourni les matériaux de son intéressant volume (1), Waterton, possesseur d'une ample fortune, sans ambition pour les charges publiques, dont son titre de catholique l'excluait, se laissa aller à la pente qui l'entraînait vers l'étude de l'histoire naturelle.

Pour mieux étudier le règne animal, il se décida à faire de grandes dépenses dans le but de protéger efficacement le gibier de son domaine. Il l'entoura d'un mur solide, haut de huit pieds, au coût de £9,000 sterling. Certes, pour un millionnaire lettré et laborieux, possédant château, bibliothèque et parc, la carrière d'un naturaliste ne semble pas être bien aride, et Waterton était riche, laborieux et lettré; or donc, les oiseaux, les poissons, les animaux, goûtaient un bonheur sans mélange dans ce petit paradis terrestre. Les faisans couvaient dans les taillis; sans craindre les renards; les tourterelles nichaient dans les charmilles sans redouter le lacet du braconnier ou son plomb meurtrier.

Il ne faut donc pas s'étonner si, avec le temps, les oiseaux affluaient de cent lieues à la ronde. Citons plutôt les paroles du savant et consciencieux Waterton :

« Pendant l'hiver, le nombre des espèces aquatiques à Walton Hall est vraiment merveilleux..... J'ai compté un jour, en janvier, sur mon lac qui a une étendue de vingt-cinq arpents, seize cent quarante canards sauvages (*mallards*) en compagnie de sarcelles et de macreuses, trente foulques, vingt-huit oies (outardes) du Canada, et il a dû y en avoir plusieurs autres que je ne pouvais apercevoir des fenêtres du château. La bande se recrutait aussi généralement de quelques cormorans, harles, canards huppés et d'une multitude de poules d'eau.....

(1) *Waterton's Wanderings.*

« La nuit venue, tous ces hôtes s'envolaient là où ils avaient habitude de se procurer des aliments, à l'exception des foulques et des poules d'eau. Il y avait un endroit du parc où, pendant une heure entière, vers le crépuscule, l'on entendait au-dessus de nos têtes, le bruissement incessant de leurs ailes fendant l'air dans leur passage. »

Waterton, s'énorgueillissait de n'avoir jamais déchargé une arme à feu dans son parc : ni chiens, ni gardes-forestiers n'interrompaient la solitude des bois ; jamais canot ne fut lancé sur le lac à la saison du gibier. Mais citons encore quelques lignes de cet amant passionné de la nature et de la gente ailée.

« Dans mon paisible vallon, » dit-il, « vers la mi-mai, le naturaliste peut observer, quand il voudra, la corneille, le geai, la pie et le choucas, recueillant à loisir des vermisseaux et des insectes.

« Au moment où j'écris ces lignes, l'on peut voir ici un canard sauvage couvant sur une déclivité boisée de la rive, tandis qu'une corneille a fait son nid dans un sapin à dix pas de l'endroit, et qu'un oiseau de proie a niché dans un autre sapin, à six verges du nid du canard ; du côté opposé, à quarante pas du nid de la corneille, un effraie a déposé ses œufs dans la cavité d'un chêne, et à vingt verges de l'aire de l'oiseau de proie, un autre effraie (hibou blanc) a construit le berceau de ses jeunes à l'intérieur vermoulu d'un chêne colossal.

« Bien que tous ces ménages vivent en paix, je n'entends pas pour tout cela, affirmer que leurs relations leur permettent de se visiter.

« A un autre endroit du bois, un hibou à aigrettes longues s'est installé dans le vieux nid d'une corneille. Pendant le sommeil, la mère tient les plumes droites sur le haut de la tête, mais elle les abaisse avec soin quand on la regarde.

« Cette année, un canard sauvage niche à douze pieds de terre, dans un chêne, près de la rivière ; et plusieurs pies élèvent leurs familles aux environs, dans une sécurité parfaite (1). »

Ailleurs, le naturaliste nous avertit qu'il a réussi à s'assurer pendant plusieurs jours, sur son lac solitaire, la compagnie de

(1) *Essays on Natural History*, Waterton, p. 305.

cinquante-deux cygnes sauvages. Pour moi, qui n'ai ni la finance, ni le lac, ni le « paisible vallon » de Waterton, à offrir au monde ailé, je dois renoncer aux phénomènes de Walton-Hall ; cependant mes tentatives ont été loin d'être infructueuses.

C'est surtout parmi les oiseaux chanteurs, que j'ai cherché des amis : notons les plus connus.

D'abord, le chantre le plus infatigable et qui laisse entendre sa mélancolique ritournelle du haut des érables, depuis l'aube jusqu'à la tombée de la nuit, pendant la belle saison, le moucherolle olive (1) ou Vireo ; puis ces deux belles grives, à voix liquide et vibrante que les ornithologistes nomment grive de Wilson et grive cendrée ; les paysans, la flûte et le hautbois. Puis la grive erratique, notre mélodieux merle, sans lequel les jardins seraient incomplets au mois de mai ; sans lequel, le grand orme de la commune semblerait triste aux premiers feux de l'aurore, et le chêne centenaire, la gloire du manoir seigneurial, aurait, comme autrefois ceux de Dodône, le droit de gémit, de se plaindre.

Notons également le pinson à poitrine blanche, le bruant rose (2), le pinson à couronne blanche, le pinson fauve, le pinson chanteur (notre rossignol), le moucherolle doré, la fauvette jaune, l'oiseau bleu ou ministre, aux nuances azurées ; l'oiseau bleu à poitrine rousse, la fauvette rayée, la fauvette mitrée, la fauvette couronnée, le titiri, la fauvette des pins, le *Maryland yellow throat* ou fauvette trichas, assez abondante ; le roitelet rubis, la fauvette à collier, le roitelet huppé, la pie-grièche boréale ; un petit escadron de pics dorés—(*pivarts*), lesquels, tout en épurant les allées des fourmis, nous annoncent la pluie du lendemain ; le troglodite œdon qui se faufile dans les haies, alerte, la queue retroussée ; l'on dirait une souris emplumée.

Parmi les individus de la famille ailée, qui séjournent ici, hélas ! d'une manière trop éphémère, je dois signaler notre *Tetras gris*, la perdrix grise (*Bonosa Umbellus*). Aux derniers jours d'avril dernier, je rencontrai sur la

(1) *Vireo Olivaceus*. Voir l'*Ornithologie du Canada*, page 160.

(2) *Carpodacus purpureus*.

lisière de l'avenue, un superbe tetras mâle. Son noir jabot au vent, il marchait la tête haute, avec la dignité d'un roi.....des bois. Inutile de dire que je me gardai bien de le molester. Je le considérai comme un énergique père de famille, préoccupé des soins du ménage : c'était probablement le mâle du couple qui, depuis nombre d'années, niche dans nos taillis. Si nous pouvions soustraire à un trépas prématuré, chaque automne, sa tendre couvée, au lieu d'un, nous compterions probablement, chaque printemps, plusieurs nids. Vain espoir !

Aux jours d'autrefois, le ruisseau Belle-Borne alimentait, à Spencer-Grangé, un petit lac artificiel, source d'amusements pour la jeunesse. Des malentendus de voisins le firent supprimer. Pendant une radieuse matinée de juillet, il m'est plus d'une fois arrivé d'entendre à cet endroit, bien haut dans les airs, la note grinçante du martin-pêcheur, déçu sans doute, dans sa vaine recherche de l'étang asséché. Au clair de la lune, le *quac* ou héron de nuit s'y faufila encore à la dérobée, et pendant les brumeuses nuits de la fin d'août, le cri de la bécassine, du haut des airs, m'est aussi parvenu. Je ne puis me défendre de croire, que si je restaurais l'attrayant lac des anciens jours, tout petit qu'il fut, Aleyone, la fille d'Eole, aussi bien que le solitaire héron et la vagabonde bécassine, en fréquenteraient comme autrefois les humides bords.

J'avoue que ma curiosité serait grande de voir la pauvre Aleyone bâtir son nid, comme au temps d'Ovide, sur la surface de l'onde :

*Perque dies placidos hiberno tempore septem
Incubat Halygone pendentibus sequore nidiis.*

OVID, *Met.* lib. xi.

Une petite bande de geais bleus vient de temps à autre, ordinairement avant l'orage, émettre leur note stridente : n'oublions pas le gai chardonneret, portant calotte noire et mantille jaune, qui se suspend, la tête en bas, aux chardons en fleur. Les dégâts de *margot* parmi le jeune maïs et parmi les nids d'oiseaux nous ont forcé, ce printemps, de lui retirer notre protection : la corneille est mise au ban, ainsi que les buses, autours et éperviers, et pour cause.

La migration printanière des merles s'est prolongée jusqu'au milieu de mai ; comme elle s'est opérée sous des circonstances

exceptionnelles. J'en dirai quelques mots. Deux cents émigrants, c'est-à-dire cent couples ou plus, composaient ce printemps le gros de la bande : *club* gai, bruyant, ami de la bonne chair, avec programme arrêté pour chaque jour. Au lever du soleil, un bain dans l'onde limpide du ruisseau Belle-Borne, puis un copieux déjeuner aux vermisses, scarabés, limaçons, le tout servi à point, au frais, dans la prairie voisine. Chacun de courir, chantant, sautillant parmi la rosée, Monsieur et Madame, se comptant fleurette, s'agaçant du bec, se culbutant, se promettant les joies inénarrables de la famille dès que la colonie se sera établie au sein des « fières et mélancoliques solitudes de la Baie d'Hudson, » où plus tard l'on comptera bien des nids jaseurs ! Pendant les trois semaines que ces aimables voyageurs ont séjourné chez moi, ce printemps, pas un coup de fusil n'est venu troubler le cours de leur sereine existence : chaque jour, pour varier la scène, la troupe allait faire ses ébats à Spencer-Wood ; que sais-je ? valser et *flirter* dans les avenues ombreuses, sur les vertes pelouses où naguère Milady Monk recevait sa compagnie !

Un matin, spectacle nouveau pour moi, je trouvai dans la prairie, mêlé aux merles, un groupe assez nombreux de ces beaux oiseaux noirs lustrés, les mainates pourpres ; puis, le repas fait, ils accompagnaient leurs commensaux au haut des grands arbres, où, soir et matin, ils exécutaient leur partie dans le concert assourdissant de ces derniers. Quand, le soir, mon oreille recueillait, de mon *étude*, ces ravissantes symphonies, ces roucoulements exécutés par trois cents *mastro*, j'eusse donné mer et monde pour avoir à mes côtés un de mes amis des vieux pays, qui naguère au nombre des ennuis qu'il éprouvait dans la colonie, mettait l'absence des oiseaux chanteurs en Canada. Enfin, peut-être par reconnaissance pour les bons moments que la *protection légale* avait assurés aux merles à Spencer-Grange, un détachement de la bande principale, pour le moins double de celui des années précédentes, a placé, autour de ma villa, le berceau de ses petits. Malheureusement, pas un seul des mainates ne s'est encore décidé à tenter la nidification dans cette *nouvelle* contrée qu'ils ont visitée pour la première fois depuis dix ans, à ma connaissance. Les beaux voyageurs reviendront-ils plus tard ? Qui le sait ?

Je signalerai, en passant, l'apparition dans mon jardin d'une des plus belles, des plus brillantes espèces que la Floride et la Louisiane voient nicher sur leurs orangers aux fruits d'or. J'ai dit le Cardinal. La première fois que je le vis, il était posé à la cime d'un dahlia souffre, encore toute humide de rosée, comme un globe enflammé ; les gouttes perlées, illuminées du soleil levant, l'entouraient comme d'un diadème resplendissant. Je n'ai jamais vu un contraste aussi ravissant : la famille entière accourut pour contempler cette céleste vision. Il nous fut facile de reconnaître, au premier coup d'œil, par son chant, sa resplendissante livrée et sa huppe écarlate, le bel étranger : on m'informe que d'autres individus ont encore été vus à la Pointe-aux-Trembles et au township de Gosford ; mais j'en doute. Qui donc pousse, qui retient ces rares visiteurs si loin de leur patrie ? Beaux étrangers, n'avez-vous pas remarqué le souffle pernicieux de l'automne, sur le feuillage jauni de l'arbre où votre joyeuse cavatine naguère avançait l'aurore ? N'avez-vous pas déjà tressailli du froid, pendant nos fraîches nuits, voisines de septembre ? En route, alègres cardinaux ; cinglez vers la Floride, où luisent des soleils plus éléments, des printemps perpétuels ; à moins que vous ne séjourniez ici, comme délégués à quelque grand (1) concile ornithologique.

Tout difficile qu'il soit de trouver les nids dans l'herbe des prairies ou dans les épais taillis, ou au haut des pins touffus, mes enfants, oiseleurs émérites, en ont découvert au-delà de vingt. Nous comptons près de dix nids de merles, dont quelques-uns bâtis dans des endroits qui accusent chez ces oiseaux une confiance sans borne dans l'homme ; père et mère, jeunes et vieux, arpentent les parterres du jardin, surtout aux premières heures du jour. Quant à moi, je n'hésite point du tout à affirmer que c'est le sentiment de la protection pour leurs jeunes, qui pousse certains oiseaux à confier leurs nids aux arbres les plus voisins du toit domestique et les moins cachés. Les geais, les éperviers, les corneilles surtout, qui explorent sans relâche les grands bois, sont trop prudents pour se

(1) Vers ce temps, nos évêques et théologiens songeaient à se mettre en route pour Rome, pour prendre part au Concile œcuménique de Pie IX.

risquer dans le voisinage immédiat de l'homme pour pépétrer leurs forfaits. Le gazon abrite les nids de grand nombre de niverolles de Wilson, *la nonne* ; il est facile d'identifier ce joli pinson, surtout au vol, par les deux plumes blanches de sa queue et sa couleur d'ardoise, foncée. *La nonne* nous est chère ; et on estime bien moins les *récollets* (jaseur du cèdre) (1). Ce sont de vrais abbés de la régence, gourmands, insatiables, sans principes ; il leur faut les plus belles fraises du jardin ; de vrais gargantuas pour les cerises, je vous le jure ; on les tolère, voilà tout. Le pinson à couronne blanche, celui à poitrine blanche, les *nonnes* et le pinson *ordinaire* deviennent fort intimes dans leurs relations quotidiennes ; je viens d'en avoir la preuve. Un matin, tout récemment, où je déjeunais dans mon salon qui donne sur un plateau recouvert en gravois, ma fille cadette, espiègle de dix printemps, avait voulu me ménager une surprise. Je remarquai bientôt, par la croisée entr'ouverte, que nos familiers, auxquels nous sommes dans l'habitude de jeter des miettes de pain, becquetaient en bien plus grand nombre qu'à l'ordinaire, le gravois près des fenêtres ; ce qui me frappa d'avantage ce fut de voir la disposition symétrique des convives autour du banquet : il y avait trois espèces de pinsons et deux *nonnes*, posés en cercles. Pas un coup de bec ne portait à faux. L'enfant me pria de regarder attentivement, que je verrais que le déjeuner était disposé sur un cercle magique qu'une fée charitable avait tracé. Les mets, entremets et pièces de résistance se composaient d'une foule de boulettes de pain, taillées en carrés, en ronds, en triangles.

Je conclus de là que l'histoire naturelle a des secrets et des aperçus dont les livres ne font pas mention ; que cette science peut offrir de l'intérêt non-seulement aux Linnée, aux Audubon, aux Waterton, aux Buffon, aux Cuvier, mais encore au commun des mortels, comme vous et moi, cher lecteur, à tous les âges de la vie.

Mais terminons cette causerie intime, qui pourrait devenir

(1) Au moment où j'écris, mes enfants m'apportent un jeune récollet mort au pied d'un arbre, d'une indigestion de cerises à grappe ; il en a la *falle* si remplie qu'ils lui sortent par la bec.

prolix ; disons un mot sur ce que nos municipalités rurales peuvent faire pour protéger les oiseaux utiles à l'agriculture. D'abord, l'on sait que la loi est bien sommaire, que chacun, aux périodes closes, peut briser les geôles, lacets, trébuchets, tendus pour les oiseaux insectivores mentionnés au Statut. Il serait facile de faire préparer des *formes* de poursuite et de les distribuer parmi les différentes municipalités rurales. Les *clubs* pour la protection du gibier et la générosité de quelques amateurs pourvoiraient bientôt aux dépenses fort minimes que réclamerait cette mesure. Enfin, que les municipalités éloignées affectent quelques piastres, comme les municipalités autour de Québec l'ont fait, et ce qui, en France et en Angleterre, coûte de fortes sommes, nous pourrons l'avoir presque gratis en Canada. La protection des oiseaux utiles à l'agriculture !

Spencer-Grange, près Québec, août 1869.

LA GRANDE MARÉE DU MOIS D'AOUT.

Par une douce matinée, le 21 août je crois, en l'année 1842, mon sommeil fut interrompu par un jet lumineux s'infiltrant à travers le damas de ma fenêtre qui avait vue sur l'orient, c'était de l'aurore, un rayon tiède et rose. Il pouvait être au plus quatre heures et demie du matin : déjà le murmure cadencé de la mer rentrante, roulant sur les galets, m'annonçait que je n'avais pas un moment à perdre, si je voulais tirer partie de la grande mer d'août, cette haute marée que l'on a nommée, si à propos, *grande mer des alouettes*.

Il est vrai, j'avais peu loin à aller pour me rendre au théâtre de mes futurs exploits. Besoin n'était que de descendre la pente de la petite éminence dont le pied est baigné par les hautes eaux du fleuve et dont le sommet, coiffé de peupliers de Lombardie, laisse apercevoir une longue maison blanche, à toiture noire et à persiennes vertes. C'était le manoir du Seigneur, mon vieil oncle qui, depuis un quart de siècle, entouré de sa famille, y coulait des jours dorés. Mes vacances de séminariste étaient déjà fort entamées, sans que j'eusse eu le

temps de m'en apercevoir, tant avait d'attrait pour moi le séjour de l'île giboyeuse où mon respecté parent dispensait l'hospitalité avec le laisser-aller des honnêtes gens qui vivaient aux temps homériques. Homme spirituel autant qu'excellent tireur, aimable conteur, il se plaisait surtout à distraire les jeunes amis que la belle saison ou les vacances amenaient sous son toit, par le récit de ses aventures de chasse ou de ses voyages sur mer, sans oublier une épisode où il figurait comme prisonnier de guerre en Espagne. Ainsi s'écoulait douce et bien remplie la vie du propriétaire de l'île enchantée que deux siècles auparavant M. de Montmagny s'était fait concéder par la compagnie de la Nouvelle-France, comme lieu de chasse; c'est là, si on en croit l'histoire, que le Nemrod français venait, chaque automne, en pourchassant canards et bécassines, oublier les soucis de la vie publique. Certes, il n'avait pas mauvais goût, notre ancien gouverneur.

O vous tous disciples du grand saint Hubert, et vous amants de la belle et grandiose nature du Canada, désirez-vous comprendre le charme de cet endroit? veuillez donc m'accompagner dans ma course matinale.

D'abord, avant d'endosser fusil et gibecière, descendons à la salle à manger nous fortifier contre les humides vapeurs du matin; un vaste bol de lait fumant nous attend sur le buffet: nous y ajouterons deux œufs frais, du sucre *ad libitum* et, *more majorum*, quelques cueillerées d'une eau-de-vie pâle et vieille, tout comme si M. Chiniquy n'eut jamais, en 1840, entrepris une croisade contre les spiritueux. Cette prescription religieusement remplie, en avant mes braves!

— « Ah !! *Mossieur*, s'écrie le garçon de ferme, vous alliez oublier que c'est aujourd'hui la *grand'mer des alouettes*: emportez-donc en sus avec vous, des paniers! »

C'est qu'en effet, le mois d'août est, par excellence, le mois des alouettes, le premier gibier de grève de la saison de chasse. Vers le vingt de ce mois, les bandes commencent à arriver des pays du nord. Leurs volées sont peu nombreuses d'abord, puis elles deviennent plus considérables, puis on les compte par myriades. Vous entendez leur voix dans les airs, qui, cependant à peine arrive jusqu'à vous, tant leur vol est élevé;

elles tournent, tournent à cette hauteur, pour explorer leur cher pays de passage et, dans leurs gyrations, elles se rapprochent de plus en plus de la terre; enfin leurs joyeux cris sont distincts et vous voyez leurs escadrons ailés décrire mille et mille évolutions dans l'élément diaphane, au sein duquel ils flottent avec tant de légèreté et de grâce.

Le moment de prendre terre arrivé, les alouettes longent les arbres de la forêt, les falaises de la côte, descendent comme des tourbillons vers les plages et les eaux du fleuve qu'elles rasant à les toucher, s'élèvent de nouveau, redescendent encore et finissent par s'abattre sur les bancs de sable qu'elles couvrent de leurs flocons mouvants. Il faut ainsi les voir tomber, comme une grosse bordée de neige grise, sur les *Battures aux alouettes*, à l'entrée du Saguenay; sur les *Bancs de Portneuf*, vis-à-vis de Rimouski, sur la *Batture de Manicouagan*, et autres endroits où leurs essaims sans nombre semblent se donner rendez-vous, à la fin d'août, chaque année.

C'est de ces chef-lieux de réunion qu'elles se répandent par bandes moins considérables, bien que nombreuses encore, sur tous les rivages de notre grand fleuve.

Le soleil est déjà visible à l'horizon, l'air est frais, le temps calme, et nous voici qui arpentons la grève de la pointe sud-est de l'île aux Grues.

—Mais avant d'aller plus loin, d'où vient ce nom, demande un des interlocuteurs?

—C'est tout simple.....

« Du temps que la Reine Berthe filait »..... pas précisément, mais vers l'époque où M. de Montmagny chassait..... long-temps après..... et même de nos jours, l'oiseau-voyageur, chanté par Horace, *gruem advenam*, la grue, y faisait étape et, pourtant, ce mélancolique rêveur n'est pas de nos endroits: les vastes prairies du sud-ouest le réclame pendant l'hiver, et l'été, il va confier ses pudiques amours aux savanes, aux îles solitaires et aux paisibles lacs *des pays du Nord*.

—Si c'était des grands hérons bleus au lieu de grues..... les amis de Wilson, au lieu des vengeurs d'Ibycus..... (1) que diriez-vous?

(1) On trouvera l'épisode de la mort d'Ibycus relaté dans l'*Ornithologie du Canada*, page 323.

—Je dirais, sur ce point comme sur bien d'autres : *Fiat lux!* Qu'avez-vous donc, chasseurs, mes amis ; d'où vient votre ébahissement ? est-ce que, par hasard, vous étiez sous l'impression qu'il n'y avait que Québec, le Saguenay ou les mille Isles qui présentassent des points de vue imposants ? Je vous entends vous écrier : Quel spectacle !

Voyez, en effet, les massifs de verdure, et ces vastes toitures et ces flèches luisantes tout au sud d'où nous sommes. Ce sont les toits et les flèches des églises de Saint-Thomas et des paroisses voisines..... Suivez, en descendant, le cordon de blanches maisonnettes, coupé çà et là, par des clairières ou des bocages d'arbres fruitiers ou forestiers, et vous arriverez au pittoresque promontoire ou rocher appelé le *Petit Cap*, presque en ligne avec l'église dite du Cap Saint-Ignace : cette langue de terre, pour peu qu'elle continue de se fondre, sera bientôt un îlot. Voyez, deux ou trois lieues plus bas, la spacieuse église de l'Islet, avec ses deux tours. Dans le lointain, au-dessus des ondes qui, selon l'expression de Byron, semblent « danser de joie » vous distinguez, bien imparfaitement il est vrai, le clocher de l'église au milieu du village de Saint-Jean Port-Joly ; paysage obligé dans nos campagnes : un amas de maisons dominées par l'église paroissiale, *les petits autour de la mère!*

Tout en admirant ce riant tableau, nous prîmes la direction de la grève en causant chasse et gibier.

—Au fait. N'avez-vous pas écrit quelque part qu'un superbe cygne avait été tué ces années dernières, sur cette même plage, et que le seigneur de céans en fit hommage, en 1839, à Lord Gosford ?

—*Concedo.*

—N'avez-vous pas donné ce fait comme fort remarquable, rare comme.....le merle blanc, une corneille blanche, que dirai-je enfin, quelque chose qui se voit aussi peu souvent dans le Saint-Laurent, que le grand serpent de mer, le Kraken ?

—*Distinguo.* Pas tout-à-fait aussi rare, mais guère s'en faut.

—Eh bien ! monsieur le naturaliste, sachez que depuis cinq minutes que je scrute l'horizon, j'ai compté non-seulement un,

mais beaucoup de cygnes, plongeant dans le fleuve à qui mieux mieux : tenez, en voilà un, qui tournoie en battant des ailes, prêt à aller chercher son déjeuner sous la vague ?

— De grâce, monsieur le citadin, ces blancs plongeurs que vous prenez pour des cygnes, ne sont que des goëlands argentés : les voraces ! voyez comme ils avalent les éperlans. Mais baissez-vous à terre, bien bas ; silence ! ! !

— Saints du paradis ! quelle nuée de volatiles !

Chacun, alors, de se précipiter à terre, et la mouvante colonne, après avoir rasé l'eau rapidement, se forme en une vaste spirale, se replie sur elle-même, chaque individu, faisant reluire au soleil sa blanche poitrine, s'élève de quelques pieds au-dessus du rivage, et se rue sur le sable comme un tourbillon.

Mes camarades, comme abasourdis de cette avalanche de gibier, se préparaient à faire feu, lorsqu'un signal de ma part les arrêta. Je me mets de suite tête baissée à faire l'approche, conduisant le gibier devant moi vers le fleuve, où le rapport de la marée était prêt de se fixer là et où se trouvaient quelques petits flots que l'eau n'avait pas encore recouverts. Chacun sait combien sont peu farouches les alouettes du mois d'août.

Pour peu qu'on y aille avec mesure, il est facile de conduire devant soi le vol entier qui s'occupe industrieusement, en courant, à recueillir des graines de plantes marines dans le *rapport*, au moment où il atterrit. Les alouettes alors s'embarquent par centaines sur des morceaux de bois, sur des joncs flottants ou sur les petits flots formés au rivage, pour y attendre le départ des eaux : la décharge d'une arme à feu, produit en ces occasions des effets surprenants. C'est un massacre colossal, qui se double si l'on tire un second coup, à l'instant où les bandes, se reformant, se posent de nouveau parmi les blessés qui se lamentent et s'agitent en tous sens.

Ayant réussi cette fois à faire attrouper les alouettes sur un petit banc de rochers entouré d'eau à quelques pieds de la rive, je lâchai, sans remuer, mon coup de fusil sur leurs bataillons serrés, les prenant à la file. Le rocher resta jonché de morts et de mourants ; les survivants prirent leur essor en tournoyant.

Deux minutes plus tard et au moment où, les ailes tendues et presque immobiles, elles se posaient au lieu du sinistre, mes camarades firent feu ensemble.

Le résultat de nos trois décharges, fut deux cents pièces de gibier, sans compter les blessés qui se sauvaient à la nage.

Et les bandes se succédaient sans interruption presque, et le plomb meurtrier les abattait par centaines : c'était bien la *grande mer des alouettes*. Après tout, le garçon de ferme n'avait pas tort, *les paniers n'étaient pas de trop*.

Moissonner d'avantage et sans fatigue de si faciles, de si nombreuses victimes, n'était-ce pas déroger aux canons de la vénerie ?

Nous le pensâmes et, envoyant au manoir nos paniers *gonflés*, nous nous dirigeâmes à la fraîcheur du matin vers la vaste batture de l'île-aux-Oies, espérant découvrir, le long du *chenal*, quelques sarcelles et des pleuviers ; mes amis et moi nous savions désormais ce que c'est qu'une *chasse aux alouettes* à la grande marée de la fin d'août.

REGRETS—SOUVENIRS—VOËUX D'UN CHASSEUR.

Grand saint Hubert.

Ora pro nobis (1) !

Oh ! qui me rendra mes dix-huit ans, mes joviales chasses d'automne, mon fidèle terreneuve, mon grand fusil à canards, qui ne *rattait* jamais ; et pourtant oncques je ne fus chasseur que de menu gibier !

Nemrod, Ismaël, Esaü, Chiron, Pollux, Castor, ces messieurs

(1) Saint Hubert, d'une famille noble d'Aquitaine, était dans sa jeunesse au service de Pepin d'Héristal, père de Charles Martel. Il aima d'abord le monde et la chasse avec passion ; bientôt les conseils de saint Lambert, évêque de Maestricht, lui firent embrasser l'état ecclésiastique, et quand saint Lambert mourut, il devint évêque à sa place, en 708.

Tout en détruisant le culte des idoles dans les Ardennes, le saint s'amusa à tuer les loups et les sangliers. Sa réputation s'étendit au loin ; il faisait des miracles, entre autres, la pluie et le beau temps, recette fort agréable pour un chasseur.

En 721, il transféra son siège épiscopal de Maestricht à Liège, dans la cathédrale qu'il fit bâtir, et mourut en 727.

Son corps, déposé d'abord dans cette église, fut transporté, par ordre de l'em-

adoraient la chasse, les chiens, les chevaux. « Ulysse fut blessé par un sanglier qu'il chassait : Mithridate, dans sa jeunesse, chassa pendant sept années consécutives, couchant toutes les nuits à la belle-étoile ; Darius fit écrire sur son tombeau qu'il avait été chasseur. Sylla, Sertorius, Pompée, Jules-César, Cicéron, Marc-Antoine, etc., étaient bons Veneurs. » N'en voilà-t-il pas plus qu'il en faut pour ceux qui prennent pour modèles, les grands chasseurs des temps antiques ? *Venandi studium cole !* a dit Horace.

« Si Pepin-le-Bref fut élu roi des Français, » dit Blaze, « s'il devint la souche des Carlovingiens, il le dut encore plus à sa renommée de chasseur intrépide, qu'à l'honneur d'être fils de Charles-Martel. Pepin pourfendit un lion monstrueux et du même coup entama le taureau que ce lion étranglait. Cet acte de force et de courage imprima le respect aux nobles qui l'accompagnaient ; dès ce moment, la déposition de Childeric fut résolue. »

Par la chasse, on a de bons soldats, avec de bons soldats, on « conserve sa liberté » comme l'a dit Michel-Ange Blondus, dans son livre sur la chasse, dédié à François I.

La chasse au faucon, la fauconnerie, précéda la chasse au tir, laquelle ne s'affermir que vers 1630. La fauconnerie était surtout l'amusement des grands et des dames. Dans l'ancienne monarchie française, le Grand Fauconnier du Roi était un personnage important. « Les princes et les prélats aimaient furieusement la chasse ; ils transportaient partout leurs

perceur Louis-le-Débonnaire, à l'abbaye d'Andain, dans les Ardennes, et dès ce moment, en l'année 825, cette abbaye prit le nom de Saint-Hubert.

Cette translation, approuvée par le concile d'Aix-la-Chapelle, se fit avec une grande pompe. L'empereur voulut y assister, tous les chasseurs l'accompagnèrent. L'année suivante, on fit une procession commémorative de cette cérémonie, et de là, les pèlerinages qui se font encore tous les ans.

La dévotion pour saint Hubert devint si grande, que tous les seigneurs des environs offraient à l'abbaye d'Andain, les prémices de leur chasse et la dixième partie du gibier qu'ils tuaient chaque année : probablement saint Hubert ne les mangeait pas, mais les moines s'arrangeaient de manière que rien ne fût perdu.

oiseaux, même dans les églises. On les plaçait, pendant la messe, sur les marches des autels, au bord des chaires. Les dames suivaient la chasse, partout, le faucon sur le poing. C'était un plaisir de plus pour elles ; aujourd'hui, les chasseurs les laissent à la maison, et souvent c'est tant pis pour eux. »

Et le chien, l'ami de l'homme, n'a-t-il donc pas sa part des dangers et des plaisirs de la vénerie ?

« En effet, » dit encore Blaze, « cette intelligence du chien qui prend le vent, qui marche avec précautions, qui châtonne, est une chose admirable. Médor, mon fameux Médor, me rapportait un lièvre, chemin faisant, il tombe en arrêt sur un perdreau : Médor est immobile, la patte en l'air, le lièvre à la gueule ; le lièvre, le chien, le perdreau, rien ne bouge. Quel tableau plus ravissant ! quel spectacle plus suave peut jamais inonder l'âme d'un chasseur de jouissances plus positives ! Quand on voit un trait pareil, on nourrirait son chien avec des écus de six livres, si l'on en pouvait trouver encore. »

Les chiens de chasse avaient, eux aussi, leur fête patronale en France, à la Saint-Hubert, car saint Hubert a détrôné Diane (1).

(1) « On vient de réparer, au château de Chantilly, la Chapelle où se célébrait la messe des chiens. Du temps des Condé, cette messe avait lieu chaque année à la Saint-Hubert. La chapelle était parée comme aux grands jours ; des fleurs étaient répandues sur les dalles ; des fleurs jonchaient le chenil, composé, comme on sait, d'une alle entière de la seconde cour circulaire du château.

Le plus vieux gentilhomme, monté sur le plus vieux cheval, suivi du plus vieux chien, accompagné du plus vieux piqueur, ouvrait la marche des chiens se rendant à la messe. Ce jour-là, le peigne, la brosse et l'éponge donnaient au poil tout le lustre de l'étiquette ; les queues et les oreilles adoptaient la forme la plus grave. Les remontrances et l'eau de savon venaient à bout des plus rebelles.

Introduits par ordre de race, au centre de la chapelle, on les rangeait de front, d'après l'âge ou le mérite, devant le tableau de saint Hubert, exposé sur le maître-autel. L'aumônier du château commençait ensuite le sacrifice de la messe et rien n'était omis dans la liturgie spéciale ; puis, il montait en chaire et prononçait le panegyrique du patron des chasseurs et des chiens. Malheur au pointeur qui eût baillé à l'exorde ! Malheur au lévrier qui eût dormi sur ses pattes au second point !

Cette cérémonie, qui a très-réellement existé pendant de longues années, avait pour but d'éloigner des chiens la gale, le flux du sang, les vers, le mal d'oreille, les crevasses, les morsures des serpents, les piqures des plantes vénéneuses, les blessures du sanglier et surtout la rage. (Blaze).

Aux glorieux jours du Canada primitif (1), le gibier abondait, dans les forêts, sur les battures, les grèves, les cours d'eau, jusque dans le voisinage des villes. Panthères du nord, ours, élans, wapitis, loups, cariboux, loups-cerviers, renards, vaches-marines ; voilà pour les amateurs de grosses pièces, pour les DuChailu et les Jules Gérard de l'époque. Il est fait mention, dans le dernier voyage de Jacques-Cartier (2), de la férocité des panthères, grosses comme des lionnes, dans le voisinage d'Hochelega, dont deux se s-raient, pendant la nuit, introduites jusque dans l'une des chaloupes de la *Ville de Bordeaux*, et aurait enlevé le lieutenant St.-Pierre, qui commandait cette chaloupe, avec un compagnon, et cela malgré les coups de mousquet que Jacques Cartier et ses compagnons tirèrent. Mais les panthères du nord ont disparu, aussi bien que les vaches-marines et les wapitis.

Les grèves de Beauport, donc, que d'hécatombes de canards a dû y immoler, en 1627, le Nemrod de l'endroit, le seigneur Robert Giffard, de sa *cache*, ou cabane qu'il s'était construite, au rapport de Sagard, sur les bords du ruisseau de l'*Ours*, à la Canardière !

Le brave gouverneur de la Nouvelle-France, concessionnaire, en 1646, des Iles aux Grues et aux Oies (3), Chs. Huault

(1) " En la saison les champs sont tous couverts de Grues ou *Tochingo*, qui viennent manger leurs bleds quand ils les sement, et quand ils sont prests à moissonner : de meune en font les outardes et les corbeaux, qu'ils appellent *Oraguan*, ils nous en faisaient par-fois de grandes plaintes et nous demandaient le moyen d'y remedier : mais c'estoit une chose bien difficile à faire : ils tuent de ces Grues et Outardes avec leurs flesches, mais ils rencontrent peu acouent pour ce que si ces gros oyseaux n'ont les ailes rompues, ou ne sont frapper à la mort, ils emportent ayssment la flesche dans la playe, et guerissent avec le temps, ainsi que nos Religieux de Canada l'ont veu par experience d'une Grue prise à Kebec, qui avait esté frappée d'une flesche Huronne à trois cents lieues au delà, et trouvérent sur sa croupe, la playe guerie, et le bout de la flesche, avec sa pierre, enfermée dedans. Ils en prennent aussi quelque-fois avec des collets. "

—(*Le Grand Voyage Du Pays Des Hurons.*)

(2) Manuscrit découvert dans la Bibliothèque Royale de Bruxelles, en 1855, par M. Viger.

(3) L'*Isle-aux-Coudres* et l'*Isle-aux-Oies* méritent d'être nommées en passant. La première est souvent remplie d'élans qui s'y rencontrent ; la seconde est peuplée en son temps d'une multitude d'oies, de canards, d'outardes, dont l'île, qui est plate et chargée d'herbe comme une prairie, en paraît toute couverte. Les lieux circonvoisins retentissent incessamment des cris de ces oiseaux. "

—(*Relations des Jésuites*, le Père P. Lejeune.)

Il y a deux Isles-aux-Oies ; la première se nomme la Petite, l'autre la Grande

de Montmagny, pense-t-on qu'il ne s'en tenait qu'aux canards et aux bernaches, épargnant les volées d'outardes, oies sauvages, et même les cygnes qui en août et en septembre fréquentaient la dune ou les battures ! Ces mâles figures de nos temps héroïques, les Longueuil, les Marguerie, les Larzon, les Lambert-Closse, les Rouville, les Maisonneuve, les LaSalle, les de Beaujeu, explorateurs ou colons, traçant le sillon, le fusil en boudoulière ; ou côtoyant, bien armés, la voie publique d'alors, c'est-à-dire, le sentier de la forêt, en quête de découvertes, n'étaient ils-pas, bons chasseurs aussi bien que bons soldats. Chasseurs pour subsister, guerriers pour se défendre, ou par goût, par instinct, ou parce qu'ils avaient du sang français dans les veines ; mais pardon, ombres vénérées de nos pères, si un sybarite chasseur des villes ose profaner vos immortelles mémoires en les évoquant.

Enumérer tous les endroits de chasse dans notre pays encore si giboyeux, malgré les colossales tueries du passé, ce serait une tâche plus qu'herculéenne.

Les deux rives du Saint-Laurent, depuis l'entrée du golfe jus-

Isle-aux-Oies. Les dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu acquirent cette dernière en 1711, du sieur Paul Dupuy, vieillard septuagénaire, qui y avait élevé une nombreuse famille, après avoir quitté le régiment de Carignan, où il était officier. Le nom de Sainte-Marie qu'elles lui donnèrent, n'est pas resté.—*Histoire de l'Hôtel-Dieu.*

Le 8 juillet 1714, la mère Juchereau, huit religieuses et l'aumônier, le Révd. M. Thibault, avec la permission de l'évêque, allèrent en barque, de Québec, visiter la nouvelle acquisition ; le voyage prit huit jours ; on revint émerveillé des beautés, et de la fécondité de l'endroit. Entre autres objets qui les frappa, "c'est un gros rocher qui, de tout temps, a été nommé l'Hôpital, parce qu'aussitôt que les chasseurs ont blessé une outarde, ou quelqu'autre oiseau, il s'envole sur ce rocher comme à un asile où il trouve du soulagement ; ils ont là effectivement de petites commodités, où l'on croirait que l'art a plus de part que la nature. On y voit quantité de bassins de toutes grandeurs, creusés dans le roc : l'eau de la marée s'y conserve, le soleil l'échauffe, et ces petites bêtes s'y baignent à leur plaisir. Quand elles veulent peu d'eau, elles choisissent un petit bassin ; quand elles en souhaitent davantage, elles vont à un plus grand. Elles se couchent sur ces pierres chaudes ; il y a aussi de la mousse où elles peuvent se rafraîchir. Nous y trouvâmes plusieurs outardes malades ou blessées ; elles nous reconnurent apparemment pour des Hospitalières, car nous ne leur fîmes point de peur. Nous montâmes jusqu'au haut de cet hôpital d'où l'on découvre une grande mer."

Les marins ne sauront gré de leur avoir donné l'origine du nom du fameux rocher de l'Hôpital, lequel, sans doute, va devenir, grâce à la riante description de la mère Juchereau, un lieu de pèlerinage pour les chasseurs qui désirent se mettre en état de grâce.

qu'aux chûtes de Niagara, sept à huit cents lieues à parcourir ; voilà une partie de chasse à satisfaire le plus ardent veneur. Comme Jacques Cartier, aux Iles aux Oiseaux en 1534, vous y trouveriez du gibier pour frêter un trois-mâts ; vous en pourriez faire des salaisons, au besoin.

Les tributaires de l'Outaouais, la Longue-Pointe sur le lac Erié, les vastes marais du lac Saint-Clair, la baie de Burlington, à l'ouest ; la pointe au Père, la batture aux Loups-marins, la dune à l'île aux Grues, les battures de Mille-Vaches, de l'île Blanche, de l'île aux Lièvres, les Pélerins (1), les Isles de Sorel, les battures de la Baie du Febvre, les plages de Kamouraska, la batture aux *alouettes*, voilà des localités qui, en septembre, peuvent entrer en comparaison avec ce que le vieux monde a de plus giboyeux (2). Quant aux parages de la baie d'Hud-

(1) Depuis que le gouvernement met en force la loi de chasse chaque printemps aux Pélerins, vis-à-vis Saint-André, il y a une affluence prodigieuse de gibier sur ces trois lieues de rochers, asile des goélands, des pigeons de mer et d'une multitude d'autres espèces aquatiques.

(2) M. George Barnston, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, lisait en 1861 en présence de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, un savant *Mémoire* sur le gibier qui fréquente le nord du continent dont nous extrayons ce qui suit :

“ It is very difficult to form anything like an accurate idea of the various species of geese that have just been passed in review, viz: the Canada grey goose, the lesser grey goose, the Brant goose, and the white fronted goose. Of the quantity shot at particular points where they become an article of provisions, we may arrive at a wide, but still a better estimate. Seventeen to twenty thousand geese are sometimes killed by the Albany Indians in the autumn or fall of the year, and ten thousand or more in the spring, making a total for these coast Crees alone of at least..... 30,000
 Not speaking so certainly of other natives, I would place the Moose Indians as killing at all seasons..... 10,000
 Rupert's River natives..... 8,000
 Eastmain and to the north, including Esquimaux..... 6,000
 The Severn Coast I cannot compute as yielding less than..... 10,000
 The York Factory and Churchill Indians, with Esquimaux beyond, must dispose of..... 10,000

Making a total of geese killed on the coast, of..... 74,000

As many geese must die wounded, and others are got hold of by the foxes and wolverines, we may safely allow the total loss to the flocks while running the fiery gauntlet as equivalent to 80,000. I was at one time inclined to believe that two-thirds of this number was, or might be, the proportion for autumn hunt, but it is probably nearer three-fourths, and we have thus 60,000 in round numbers brought down from the newly-fledged flocks, as they pass southward along the bay. I have lately been informed by an old and experienced hunter, that he believes that for every goose that is killed, above twenty must leave the bay

son, les lacs du Nord à l'intérieur, les rives de l'Océan glacial et les îles du bas du fleuve, où couve le gibier, l'on sait que l'abondance en était telle que les premiers explorateurs l'ont consignée dans leurs relations ; que nombre de goëlettes des Etats-Unis, y viennent encore chaque année, en mai et en juin, en enlever des charges entières d'œufs. Heureusement, que notre Législature a su réprimer ces attentats contre l'espèce ailée. La protection du gibier, après avoir été longtemps méconnue, a enfin obtenu, parmi nous, droit de cité ; nos lois de chasse font l'admiration et l'envie de nos voisins, qui fondent depuis quelques années des *Clubs* pour la protection du gibier, et passent des ordonnances de chasse à notre exemple ; ce ne sont pas les seuls avantages qu'ils retireraient, s'ils avaient le bon esprit de s'annexer au Canada !

On a, en Canada aussi, longtemps chassé comme des barbares, des Goths et des Ostrogoths.

Rien n'était respecté : on n'épargnait rien d'emplumé. Il y a encore, nous le craignons, parmi ceux qui épaulent le fusil, des âmes ordurières, désavouées de saint Hubert, capables de tirer une bécasse rouge sur son nid au printemps, de dénicher un merle, une bécassine, une perdrix ou même un canard *branchu*, pour en vendre les œufs. Il n'y a que l'amende ou la prison qui puisse, faire respecter par ces misérables, le temps sacré de l'incubation des œufs, de l'éclosion des jeunes. C'est par le fouet de la loi seul que vous ferez comprendre à cette canaille que, pour chaque individu des

without scaith, as although there is sometimes destruction dire among some lots that feed in quarters frequented by hunters, yet innumerable families of them alight on remote and quiet feeding grounds, remain unmolested, and take wing when the cold sets in, with their numbers intact. I must allow the correctness of this remark, and the deduction to be drawn from it is that 1,200,000 geese leave their breeding grounds by the Hudson's Bay line of march for the genial south. Of the numbers to the westward along the arctic coast, that wend their way to their winter quarters straight across the continent, we can form but a very vague opinion, but computing it at two-thirds or more of the quantity supposed to leave the eastern part of the arctic coast, we cannot have less than two millions of geese, composing the numerous battalions which pass over the continent between the Atlantic and the Rocky Mountains, borne aloft generally like the scud, and as swiftly hastened on, by the force of the boreal blast.

"I ought to observe that the Brant geese, *Bernicla Brenta*, are not included in the above estimate. They are pretty numerous on the Atlantic coast, but are quite neglected by the Indians in general of Hudson's Bay."

espèces sédentaires tué au printemps, c'est une couvée entière, peut-être quinze individus de perdus pour l'automne.

L'on a réussi, de cette sorte, à éloigner le gibier des villes et à le refouler aux îles solitaires du bas fleuve, aux côtes inaccessibles de la baie d'Hudson, où il se rencontre encore en nombre prodigieux. C'est par ces impitoyables tueries, en tous les temps de l'année, que nos voisins ont réussi à extirper le saumon dans l'Hudson, le dernier saumon ayant été capturé il y a plus de quarante ans.

L'espace me manque pour noter les endroits de chasse autour de Québec. Le Bas-Bijou est à peu près épuisé ; Château-Richer et Sainte-Anne ont de la peine à fournir leurs 4,000 bécassines des temps passés. La bécasse rouge est plus rare à la côte à Bonhomme, aux Salines, à la baie du Febvre (1). Saint-Joachim fournit moins d'outardes que par le passé. Les tourtes, jadis, si nombreuses ont presque disparu ; il faut aller dans le district de Niagara ou au Kentucky pour les trouver en abondance.

(1) Voilà encore un endroit, où la loi de chasse s'est fait favorablement sentir. Par malheur, les paysans ont abattu une grande partie des broussailles et taillis, qui abritaient les mares et petits lacs de cette vaste batture ; le gibier y afflue moins que dans les premiers temps. La Baie du Febvre est un des rares endroits, où couve la bécassine ; sur les hauteurs en arrière, il s'est fait des chasses prodigieuses. Lord Aylmer visitait ces lieux en septembre dernier.

LE DÉPART DES OISEAUX.

MONOLOGUE D'AUTOMNE.

... Dans les mois d'hiver, quand la neige et le givre
 Ont remplacé la feuille et le fruit, où vont-ils ?
 Ont-ils cessé d'aimer ? ont-ils cessé de vivre ?
 Nul ne sait le secret de leurs exils.....

On trouve au pied de l'arbre, une plume mouillée
 Comme une feuille morte enlevée à la fleur,
 Que la brume des nuits a jaunie et mouillée
 Et qui n'a plus, hélas ! ni parfum, ni couleur.

On voit pendre à la branche un nid rempli d'écailles,
 Dont le vent pluvieux balance un noir débris ;
 Pauvre maison en deuil, et vieux pan de murailles,
 Que les petits, hier, réjouissaient de cris.

(LAMARTINE.)

L'atmosphère était calme, un peu brumeuse même : c'était un de ces derniers soleils d'octobre, pâles, doux, mais peu vivifiants.

Selon une vieille habitude, à la fin de la saison des feuilles, je côtoyais, ce jour-là, silencieux et rêveur avec mon fidèle ami, Wolfe (1), colossal Saint-Bernard, les pittoresques méandres du ruisseau Belle-Borne.

Un tout petit ruisseau coulant visible à peine ;
 Un géant altéré le boirait d'une haleine ;
 Le nain Oberon, jouant aux bords des flots,
 Sauterait par-dessus sans mouiller ses grelots.

C'était plutôt une promenade obligée, comme pour clore la

(1) Mes amis apprendront sans doute avec regret, le décès de ce superbe spécimen de la race canine, le plus beau que j'ai encore vu. Pendant près de dix ans, Wolfe, gardien vigilant et incorruptible du foyer, fut la gloire de Spence-Grange.

Les bons religieux du Mont Saint-Bernard ont fait preuve de sagacité en se choisissant pour les aider dans leur mission de philanthropie, d'auxiliaires si puissants, si patients, si dociles.

Témoin des faciles victoires de Wolfe, parmi ses semblables, et de la terreur que sa force imprimait même aux hommes résolus, j'ai compris, sans peine, que pour un Saint-Bernard bien constitué, ça doit être une petite affaire d'aller chercher un voyageur engourdi sous une couche de neige et de le traîner par le collet, bon gré, malgré, aux pieds de ses maîtres. Le Saint-Bernard a le poil court, jaune-crème d'ordinaire, ou un peu plus foncé, le museau, noir ; les yeux, fauves ; la queue longue, forte et retroussée en l'air. Un auteur anglais le nomme l'*Albanian mastif* ; il est beaucoup plus grand, plus majestueux dans son port que le *English mastif*, sans en avoir la férocité.

Wolfe était certainement un individu de l'espèce, d'une beauté exceptionnelle. Un connaisseur eut offert \$100 pour un tel chien. Je le devais à l'obligeance d'un ami.

saison. Tout était propre à me contrister. Les algues de la rive, les lis sauvages, si brillants en juin, étaient flétris ! Mes bonnes amies, les fougères, sans en excepter la plus grande, la plus belle variété, l'*Aigrette du Prince de Galles*, étaient défaillantes, jaunes et fanées.

Quelle transformation ! quelle soudaine, quelle irrémédiable décadence !

Aux canapés de verdure, aux voûtes touffues, naguère pleines d'ombre et d'harmonie, avaient succédé les mornes silhouettes des hêtres et des érables dénudés, et les troncs gris des chênes, aux rameaux desquels adhéraient de rares guirlandes de feuilles d'un brun marron.

L'été de la Saint-Martin, la chute des feuilles avaient en lieu ; la partie était finie ! Tout avait cessé de chanter ou de bruire.

Le grand sommeil de la nature enveloppait les gaies cigales : les grillons chanteurs, où étaient-ils ? Le *breck breck* des grenouilles était muet. « Préparez-vous, l'hiver approche ! » était écrit partout : sur le gazon ; les squelettes des arbres ; dans les airs ; jusque dans le bourdonnement des feuilles mortes, dans les avenues désertes de mon jardin attristé.

En traversant un pont, sur un petit cours d'eau, je vis s'enfuir sous une souche, un écureuil au dos rayé, les joues gonflées de fèves. Lui aussi, l'hiver le préoccupait : il faisait ses préparatifs contre la faim, pendant les froides journées, les nuits encore plus froides, lorsque le gazon est durci comme la pierre, que l'aiglon siffle, que la neige blanchit les toits. La veille cinglait vers le sud, une volée de bruyantes outardes, rasant les cimes de mes grands pins : elles s'étaient rapprochées de terre, à la vue de mes outardes domestiques, qui semblaient leur crier, mais en vain « Attendez nous ! »

« Hein ! me suis-je dis, ces émigrants qui reviennent avec leurs familles des juncs du lac Saint-Jean, des rives de la rivière McKenzie ou des humides solitudes du Labrador, pourront sous peu, se confier en sûreté aux plantureuses lagunes de la Floride, ou faire retentir de leur martiale réclame les rescifs des Bahamas, ou les battures du Golfe Mexicain. Puis, en détournant la tête, je vis s'abattre sur l'herbe de mon pré,

un camp nombreux de corneilles croassantes : elles s'égosillaient à qui mieux mieux. Était-ce pour se plaindre du passage d'un téméraire émerillon alléché par la vue d'un merle posé sur un labour voisin ? Était-ce pour ces oiseaux, le bruyant conciliabule d'automne, lorsqu'il s'agit de régler d'avance les étapes de la route, pendant le grand voyage de l'année tombante ?

Ceux qui de nos hivers redoutent le courroux,
 Vont se réfugier dans des climats plus doux,
 Ne laisseront jamais la saison rigoureuse
 Surprendre parmi nous leur troupe paresseuse.
 Dans un sage conseil par les chefs assemblés,
 Du départ général le grand jour est réglé.
 Il arrive ; tout part : le plus jeune peut-être
 Demande, en regardant les lieux qui l'ont vu naître,
 Quand viendra ce printemps, par qui tant d'exilés,
 Dans les champs paternels se verront rappelés.

Quelques instant plus tard, je remarquai, les ailes immobiles et voguant majestueusement en spirales vers le sud, plusieurs grands oiseaux de proie : eux aussi, ils étaient en route, et le naturaliste Cassin en a décrit, avec exactitude, leur mode de migration en octobre. A peine eu-je le temps de me laisser choir sur un siège rustique, appuyé à un bouleau, près du ruisseau plus haut décrit, avec mon chien à mes pied, qu'un grincement fort désagréable se fit entendre : c'était la voix stridente de deux geais bleus, pronostic de pluie : ils étaient perchés sur un arbre voisin, au tronc duquel je remarquai suspendu un joli Grimpereau (*Certhia Americana*). Il frappait, frappait à coups redoublés de son bec, l'écorce, dont il extrayait des larves et des vers. Quelques pinsons rouges (*carpodocus purpureus*) la huppe droite, gazouillaient au sommet, sinon avec tout l'entrain de mai, du moins d'un air pénétré et recuilli.

Il y avait aussi une bande errante d'oiseaux, au haut des airs ; ils s'abattirent au sommet d'un chêne dénudé, et une passée de lumière plus vive me permit de constater que c'étaient des Récollets (*Ampelis cedrorum*.)

Plus de fraises, de cerises, de poires, de merises, pour vous, MM. les viveurs. Qui vous amène ici en octobre ? Sont-ce ces grappes de sorbier (*masquabina*) couleur feu ? ou bien ces

festons rouges, acidulés, du Vinettier ? ou bien ces pommes de Sibérie écarlattes, que mon jardinier a instruction d'oublier au haut des arbres, après la cueillette des fruits, pour l'approvisionnement de nos pensionnaires aîlés, pendant les froids de l'hiver ?

Fuyez, petits oiseaux, dont l'épaisse feuillée
 Ne peut plus recueillir l'amour comme au printemps ;
 Des bouleaux, pour vos nids, la branche est dépouillée,
 Et le froid aquilon siffle dans leurs troncs.

Bientôt, mon chien dresse l'oreille, flaire, devient impatient, attendant l'ordre de son maître.

Que vois-tu donc ? Est-ce un écureuil ou une souris qui se faufille dans cette épaisse haie de lilas que voici ? Sois tranquille, ne t'hérisses pas le poil ? C'est tout simplement, notre ami, le petit roitelet, le *Troglodyte d'hiver*, qui vient présenter ses adieux avant le départ.

A cet instant, le vieux jardinier m'accoste avec précipitation : « Ne nous permettez vous donc pas de tirer sur ce superbe perdreau, que je vois chaque jour, dans le taillis ? Si nous ne le *trapons* pas, le voisin l'aura ?

« Non, dis-je, c'est un des jeunes de la couvée de l'année : si nous voulons que le couple revienne nicher dans nos bois, ne les harcelons pas. » Au même moment, passait une petite volée de *Nonnes*, (*Junco hyemalis*) auxquelles se mêlent, un pinson chanteur (*Melospiza melodia*), et un ou deux pinsons à poitrine blanche (*Fringilla Pennsylvanica*). Où donc est le beau pinson fauve (*Fringilla illiaca*), en ces jours de mélancolie ? Par où passera, en regagnant les chaudes latitudes, toute cette nombreuse et brillante famille de moucherolles, qui, en Mai, laissait couler des flots de mélodie, de chaque taillis, de chaque arbuste, pendant la migration printanière vers le nord ? Qui donc alors les appelait dans ce froid pays de la Baie d'Hudson ? Est-ce que la température en Août, y est plus favorable pour la mûe d'été ? Est-ce que la vie y est moins agitée en Juillet ? le comestible plus abondant ? les matériaux de construction, mieux adaptés, plus soyeux ? les nids plus doux ? Qui donc nous donnera la clef de cet incompréhensible mystère de la migration ?

J'ai dis les nids. Il y aurait de fort intéressantes études à

faire sur les nids. Les uns, modèles de solidité, comme ceux du pic, dénotent l'art du charpentier ; d'autres comme ceux de l'hirondelle de rive, accusent le mineur, tandis que celui de l'hirondelle domestique, aux parois d'argile, indique à la fois, le potier et le maçon. Le vireo, suspend le sien entre les rameaux mobiles d'un hêtre ou d'un bouleau, comme un panier retenu par ses anses. Le merle, personnage démocratique, se contente d'une hutte en terre, qu'il tapissera d'un matelas, de racines doublé de fin foin, en guise de lit de plume. Le logis de la future famille, il le confiera hardiment à la fourche d'un pommier, à la maîtresse branche d'un chêne, à l'angle du belvédère, à la charmille de la piazza, à la clôture même du grand chemin, partout enfin où règne l'homme.

Mais nul, dans le monde des oiseaux ne sait mieux que le pic se garantir contre la maraude des corneilles, du geai, du hibou. Un jour, je passais dans la forêt ; le bruit de coups redoublés frappa mon oreille. « Ici, l'on bâtit, me dis-je. Charpentier où es-tu ? » Par hasard, mon pied heurté une branche sèche, le bruit cesse et au haut d'un hêtre rompu, dans un trou gros comme celui d'une tarière d'un pouce et demi, je vis une tête écarlate qui m'observait. Cet oiseau choisit un arbre dont le cœur est tout juste assez carié, pour se travailler avec facilité ; puis il le creuse consciencieusement. L'oriole de verger se bâtit une demeure suspendue : après un château en l'air, quoi de plus poétique qu'un nid suspendu ?

Le chef-d'œuvre du genre, c'est le gracieux receptacle que l'oiseau-mouche prépare à ses petits, une merveille de solidité, d'élégance. Trouver un nid d'oiseau-mouche fait époque dans la vie d'un naturaliste : ç'a équivalait presque, par sa rareté, à la découverte de l'aire d'un aigle, sur la cime des monts.

Quelques valatiles comme les corneilles occuperont le nid de l'année précédente ; d'autres, comme l'aigle-pêcheur, ajouteront une étage au vieux nid, lequel après quelques années atteindra un volume incroyable. D'autres encore, comme l'étourneau, s'en remettront à leurs voisins de l'éclosion, de l'œuf et de l'éducation de la famille. Parmi les espèces aquatiques, la construction du nid, est chose facile, un mince détail de ménage. Le creux de rocher, l'abri d'une touffe d'herbes,

quelquefois le sable chaud du rivage, suffira : ainsi en agit le goëland. Mais pourquoi vous entretenir des nids, des nids harmonieux du printemps ? Quelques nids déserts, à moitié remplis de feuilles ou de cônes de pins, voilà ce qui me reste maintenant, pour me rappeler mes mélodieux, mes nombreux familiers de la belle saison : je dis nombreux, et je sais où les trouver à presque toutes les heures du jour.

« L'on voit, » dit un naturaliste, « un sourire d'incrédulité errer sur les lèvres de la plupart de ceux à qui l'on énumère le nombre d'oiseaux qui visitent annuellement notre climat. Bien peu se doutent de la présence de la moitié des bardes ailés qui fréquentent les environs de leur demeure. Quand ils traversent la forêt, ils sont loin de soupçonner combien de secrets ornithologiques les entourent ; combien d'oiseaux rares et beaux du Mexique, de l'Amérique centrale et méridionale, tiennent leurs réunions dans les alcôves au dessus de leur tête, ou se livrent aux joies de l'existence sur le sol, à leurs pieds. » Rien de plus vrai.

Je n'oublierai jamais une promenade sous ces mêmes bois, que je fis au début de mes études d'histoire naturelle, en compagnie du célèbre naturaliste de Boston, Henry Bryant ; dans moins d'une demi-heure, il m'eût fait faire connaissance avec, et identifier parfaitement, plus d'une douzaine d'espèces, qu'auparavant je ne connaissais que dans les livres.

Je savourais en ce moment ces rayons expirants d'un beau soleil d'automne, lorsque je fus tiré de ma rêverie par un murmure de douces voix dans la haie de lilas avoisinante : c'était une petite troupe de mésanges, répétant alègrement leur « Qu'es-tu » ? Ma présence les embarrassait ; je me mis en marche vers le logis, lorsque notre marmotte domestique vint brusquement me demander protection : elle paraissait atterrée des cris rauques d'un petit oiseau de proie, que je reconnus facilement à son vol troublé, incertain, pour la *pie-grièche* ou *grand écorcheur boréale* : nous le voyons d'ordinaire en octobre. Comme je tournais un angle du jardin, je recueillis bien haut dans les airs, la note mélancolique de l'ortolan

(alouette de Virginie) : les voyageurs, regagnaient les chaumes de la patrie. J'ai aussi remarqué avec surprise, ces jours derniers, une troupe de chardonnerets : d'ordinaire, ils nous laissent en août, au plus tard au commencement de septembre.

Vis-à-vis mon étude, il y a une haie touffue ; en avant, quelques vertes épinettes. Un chant flûté, faible, mais, d'une incomparable douceur s'en exhala. Parmi les ménestrels voyageurs, quel était donc, à cette triste saison, le virtuose au gosier si mélodieux ? Était-ce la *grive solitaire* que nos paysans, à cause de sa voix liquide, ont surnommée la *flûte* ? Eh bien, oui ; c'était elle. De son grand œil-noisette, elle me contemplait, tristement posée sur une branche sèche avant de se mettre en route. Oiseau gentil, étais-tu donc un de ceux qui, aux premiers rayons de l'aurore, en mai dernier, venait sous ma fenêtre m'enivrer de ta céleste harmonie ? et ces sons divins, tu les prenais.

Dans le gazouillement des flots,
 Dans les frémissements des feuilles,
 Dans les bruits mourants des échos,
 Dans l'eau qui filtre goutte à goutte
 Du rocher nu dans le bassin
 Et qui résonne sous sa voûte
 En ridant l'azur de son sein.

A revoir ! à revoir ! mélodieux ami, avec Reboul, je te dirai :

Oiseau de longue connaissance
 Ah ! dis-moi, quand reviendras-tu ?

Sillery, 30 octobre 1871.

**Behold in these what leisure hours demand,
Amusement and true knowledge hand in hand.**

—(COWPER.)

ITINERAIRE D'UN VOYAGE

DE QUÉBEC AU PAYS DE LA GASPÉSIE.

I.

Lévis,—Ses points de vue,—Ses champs de bataille,—Son troubadour.

Je les ai vus ces beaux rivages
Que les Cartier et les Champlain,
Malgré mille hordes sauvages,
Ont parcourus en souverains ;
J'ai vu ces forêts qui fournissent
Des vaisseaux à toutes les mers,
Et ces campagnes où mûrissent
Riches moissons et fruits divers ;
Puis, rencontrant partout la vie
Sur ce sol que Dieu féconda,
Je m'écriai, l'âme ravie :
" Je te salue, O Canada."

(RÉV. B. DELORME, V. G., OREGON.)

Allons, lecteur ami, cheminer à travers les campagnes « gazonnées et doux fleurantes, » que baigne notre Saint-Laurent.

Par une suave soirée d'automne de l'année 1870, je prenais au débarcadère du marché Finlay (1), le vapeur traversier de Lévis, dans le but de transiger d'abord quelques affaires à *Indian Cove* (l'anse des Sauvages), puis cela fait, d'aller quérir gîte pour la nuit, au somptueux hôtel Victoria, afin d'être sur les lieux, pour prendre, le lendemain matin, le premier train de la Rivière-du-Loup. Les derniers rayons du soleil couchant devaient en ce moment les verdoyants glacis du Cap-aux-Diamants ; puis, se prolongeant à l'est, au-delà du

(1) Le marché Finlay a emprunté ce nom de M. Hugh Finlay, riche négociant, qui florissait à Québec au siècle dernier. Il était propriétaire du site où le marché a été construit et de celui du quai avoisinant. Il en fit don à la cité, à condition que le susdit marché portât son nom.

fleuve, ils allaient de leurs lumineux reflets caresser les flèches et les coupoles étincelantes de notre ambitieuse voisine, la ville de Lévis (1). Quelques instants plus tard, la reine de la nuit, prêtant à la nature sa lumière argentine, nous assurait une de ces radieuses nuits d'été, où notre beau port se révèle sous un aspect si enchanteur :

Après un jour d'été, quand la ville s'endort ;
Qu'elle étouffe l'écho de ses rumeurs dernières ;
Quand les lampes du soir, dans les maisons du port
S'allument, et sur l'eau projettent leurs lumières ;

Le long des quais obscurs, il est doux d'écouter,
Dans cet apaisement des heures recueillies,
Les airs que les marins se pronnent à chanter,
D'une âme enfin rendu à ses mélancolies.

—AUTRAN, *La mer.*

J'ai toujours nourri un amour filial pour notre vieille cité, ma ville natale ; pour son fleuve-roi, mon admiration était presque un culte. Fûssé-je né poète, avec l'auteur des *Lauréniennes*, je me serais écrié :

O mon fleuve admiré ! sur tes ondes tranquilles
J'ai toujours promené le regard d'un amant.

Oh ! que n'ai-je la plume magique de l'auteur de *Waverley*, pour retracer tes classiques souvenirs, tes palpitantes légendes, beau fleuve de la patrie !

Mais, non ! je laisserai à nos littérateurs, les plus en crédit, la tâche de décrire plusieurs des sites charmants où nous séjournons ; de cette sorte, ces *Notes de voyage* fourniront, en outre, au lecteur, une étude comparative du style, dans une de ses phases les plus attrayantes, le genre descriptif ; et, si l'on veut bien se rappeler le titre sous lequel, quelques-uns de ces *fragments* parurent d'abord dans la Presse périodique, l'on verra plus tard, que pour « *Voyageur* » ça été en réalité un *voyage historique*,

(1) La Pointe-Lévis, anciennement le Cap-Lévis, avait emprunté son nom de Lévis, d'un de nos premiers vice-rois. Famille d'ancienne et biblique origine, si l'on en croit l'abbé Ferland, elle jouissait d'importantes prérogatives. « La famille de Lévis prétendait descendre du patriarche Jacob par son fils Lévis. Et, à ce propos, l'on rapporte que, dans une chapelle de la famille, on voyait un tableau représentant la sainte Vierge, et un membre de la maison de Lévis tenant son chapeau à la main. Deux inscriptions expliquaient la situation : « *Couvrez-vous, mon cousin, dit la Vierge Marie.* » « *C'est mon plaisir, ma cousine,* » répondait le descendant de Lévis.—(*Ouvrage d'Histoire du Canada, Vol. I, page 214.*)

archéologique, scientifique, poétique, critique, agronomique, ornithologique, hygiénique et humoristique, etc. Toutefois, de la science proprement dite, je promets peu ; du reste, beaucoup. Un de nos spirituels causeurs va de suite se charger du soin de nous associer au grandiose panorama que la rade, le port de Québec, la Pointe-Lévis et l'Isle d'Orléans, dévoilent aux yeux du touriste.

« En arrière, Québec, avec ses batteries, sa fière citadelle, qui semble un nid d'aigles perché au sommet d'un rocher, et avec ses maisons en amphithéâtre, dont les toits de fer blanc, frappés par les rayons d'un soleil ardent, font rejaillir des gerbes de lumière.

« Québec, du haut de ce promontoire, où il est fièrement assis, avec ses embrasures et ses centaines de canons, Québec paraît se complaire à élever sa tête orgueilleuse et sublime, en face de ces montagnes bleuâtres, que l'on voit apparaître de tous côtés, puis s'éloigner, puis se rapprocher encore, et enfin disparaître, mais à regret toujours, et en élevant, jusqu'au dernier instant, leurs cimes au-dessus des autres montagnes, afin de jouir, encore une fois au moins, de cet incomparable chef-d'œuvre de la nature.

« Avec cela, Québec est fier, à juste titre, et semble n'avoir rien de mieux à faire que de contempler sa propre image dans les eaux du grand fleuve qui se déroule au bas et dont les flots viennent baiser ses pieds avec amour et respect.

« Au sud, la Pointe-Lévis, qui, née d'hier, relève déjà la tête orgueilleusement, et pousse la condescendance jusqu'à vouloir bien donner le nom par trop modeste de *rivale*, à sa sœur-ainée. Au nord, les côtes de Charlesbourg et de Beauport, dont les maisons se déroulent en ligne onduleuse, comme un long ruban blanc sur un immense tapis de gazon.

« En face, l'Isle d'Orléans, sentinelle avancée, qui, orgueilleuse et jalouse de son noble privilège, fait tant, par ses tours et ses détours multipliés, qu'elle ne permet, à l'œil avide de l'étranger, d'embrasser ce grand spectacle de la nature, qu'au dernier moment seulement, et quand sa dernière pente a été dépassée.....»

L'Anse des Sauvages, à cinq milles de Québec, où la puis-

sante maison Gilmour et Cie. charge presque tous ses navires, est également bien décrite par notre ami :

« Devant nous viennent de défilér de vastes chantiers et une forêt de mâts de navires. Cet endroit, connu depuis longtemps sous le nom d'Anse des Sauvages, a été pendant bien des années le rendez-vous favori de quelques familles errantes, qui y venaient régulièrement passer l'époque de la belle saison. Aujourd'hui, plus de sauvages ! et les échos de cette belle plage ne sont troublés que par le choc monotone des mardriers qu'on empile les uns sur les autres, ou par les chansons bachiques et les g...d... des matelots anglais.

« Evidemment, l'Anse-des-Sauvages s'est *civilisée*. A notre gauche, se dessine le quai Bowen et la jolie villa de cet entreprenant compatriote qui a tant fait déjà pour l'île d'Orléans. Ce quai se trouve justement situé à l'Anse-du-Fort, là où se réfugièrent les Hurons en 1651, après la destruction de leurs bourgades (sur les rives du lac Simcoe, Ontario), par les Iroquois. Hélas ! les temps sont bien changés !..... Le frêle canot d'écorce ne repose plus sur la grève ; la cabane du Sauvage, elle aussi, a disparu, et le sable du rivage, léger et mobile comme elle, n'en a conservé aucune trace.

« Le cri de guerre de l'Iroquois ne se fait plus entendre et ce féroce guerrier, civilisé comme nous aujourd'hui, jouit des douceurs de la paix et de la tranquillité, aux jolis villages de Caugnawaga, de Saint-Régis et des Deux-Montagnes.

« Le Huron a aussi déposé son tomahawk et ne calcule plus orgueilleusement le nombre de chevelures ennemies suspendues autour de sa cabane ; et le charmant village de Lorette, où résident les faibles restes de sa tribu, à trois lieues seulement de Québec, est bien assurément un des plus industriels de la Province. « Quel désappointement pour nos compatriotes, disait, l'automne dernier, un touriste français, quand je leur dirai qu'étant allé visiter les sauvages du Canada, une demoiselle huronne a bien voulu me chanter une jolie chanson française en s'accompagnant elle-même sur le piano ! » (1)

Tout récemment le grand chef Vincent donnait en la personne

(1) *Voyage autour de l'île d'Orléans.*—H. Larue.

de son fils, M. l'abbé Vincent, un digne membre au sacerdoce, vicaire en ce moment à Sillery, près Québec.

Revenons à Lévis, ou mieux à la partie est de Lévis, Saint-Joseph ; car Lévis, divisé et subdivisé, comprend maintenant Saint-Joseph, le village de Bienville, la ville de Lévis, la paroisse Notre-Dame de Lévis, Saint-Romuald, et le village de Lauzon. Saint-Joseph, aussi bien que les hauteurs de la ville de Lévis, a joué un rôle assez important pendant l'été que dura, et l'hiver qui suivit le siège de Québec, en 1759, aussi bien qu'en 1775-6. « La présence de la flotte ennemie, » dit Jean Claude Panet, « fut remarquée pour la première fois le 24 juin 1759. Il est à observer que les officiers anglais ont mouillé leurs gros vaisseaux marchands ; étant tous mouillés au sud de la Pointe-Lévis, vis-à-vis de l'église jusqu'à la batture de Beaumont. »

C'est le 20 du même mois, d'après Fraser, que le 43^e régiment, le 15^e et les féroces *Rangers*, sous la conduite du brigadier Monckton, traversèrent à la Pointe-Lévis et « escarmouchèrent avec les Canadiens et leurs alliés, les Sauvages ; les Anglais firent trois prisonniers et trois blessés ; arrivés devant l'église de Saint-Joseph, les soldats durent essayer une nouvelle décharge et l'on fusilla de part et d'autre, jusqu'à ce que le capitaine Campbell, du régiment de Fraser (78^e) qui s'était avec sa compagnie embusqué dans l'église même, fit feu avec une partie de son monde, vers le soir. Le calme se rétablit pendant la nuit, les soldats couchant sous les armes. »

C'est, sans doute, aux événements de ce jour que se rapporte l'entrée suivante, consignée au Journal de Jean Claude Panet :

« Sur la nouvelle de la descente des Anglais à Beaumont, M. Charest, zélé patriote, demanda à M. le général, du monde, pour aller au-devant des Anglais, et empêcher leur établissement à la Pointe-Lévis.

« On lui fit réponse qu'il pouvait y aller s'il le jugeait à propos. Il y fut avec environ vingt habitants de la Pointe-Lévis ; il fut fort surpris, en arrivant à son manoir, d'y voir des Anglais sur le grand chemin, qu'il prit d'abord pour des habitants. Il

ne se déconcerta point ; quoiqu'il y vit environ quatre cents hommes. Il se rallia avec environ quarante hommes, faisant feu sur eux et en tuèrent dix sans perdre un seul homme. Il se replia dans les bois, envoya demander des balles et de la poudre ; on lui en envoya en bref ; il y fit une petite fusillade et fut obligé de se replier le même jour. Les Anglais, qui paraissaient avec toutes leurs forces à l'île d'Orléans, n'avaient pas encore mis à la Pointe-Lévis trois mille hommes. M. Charest ne demanda que mille à douze cents hommes pour empêcher leur établissement. Ses demandes furent nulles.

« Le 3 (juillet), M. Charest y fut avec environ trente habitants de la Pointe-Lévis et le sieur Legris, volontaire, et trente sauvages abénakis. Ils firent le coup de feu, en tuèrent environ trente. Les sauvages rapportèrent huit chevelures, et amenèrent un prisonnier. Les sauvages, par (manque de) prudence perdirent quatre hommes en s'en revenant dans le chemin du roy où il y avait plus de——hommes en bataille.

« Le même jour, il était décidé dans le conseil qu'il partirait la nuit quinze cents hommes pour la Pointe-Lévis, mais ce malheureux prisonnier déranga, par sa déposition, ce projet, dont nous craignons des suites fâcheuses. Le prisonnier déposa qu'ils avaient environ mille hommes de troupes réglées et que la même nuit, ils devaient faire leur descente à Beauport.

« Tout le camp, ainsi que la ville, retourna, en conséquence, au bivouac toute la nuit ; rien ne se trouva si faux.

« Le 4 juillet, le camp anglais, entre le moulin et l'église, fut presque évacué : l'ennemi traversa à l'île d'Orléans ; ce fut encore le « zélé patriote » Charest, qui en apporta avec le sieur Legris, la nouvelle, et pour preuve, exhiba « quatre havresacs du camp ennemi. »

Le seigneur Charest ne réussit pas à obtenir « du monde » pour aller faire le coup à Lévis ; peut-être, après tout, la fortune le servit-il en cette occasion, car la nouvelle de l'évacuation du camp anglais était évidemment prématurée, attendu que, d'après Fraser, le 3 juillet, Wolfe, le général en chef, faisait, des hauteurs de Lévis, une reconnaissance en règles des abords

de ce Québec tant convoité et qui, quelques semaines plus tard, devait recevoir sa froide dépouille. Il avait, sous ses ordres, à Lévis, en ce moment, les 15^e, 48^e, 78^e régiments, et un corps de *Rangers*.

Mais, qui était donc ce belliqueux seigneur Charest ? où était son manoir, à Lévis ? où était ce « moulin » qui avoisinait le camp anglais et le brave lieutenant de M. Charest, le sieur Legris ? où reposent ses cendres ?

M. James Thompson, senior, a consigné dans son Journal, pour septembre 1759, des détails assez curieux, et que je n'ai lu nulle part ailleurs, sur le sort des blessés, à la mémorable journée du 13 septembre. Bien que l'Hôpital-Général fût le quartier-général des blessés français aussi bien qu'anglais, M. Thompson affirme qu'un grand nombre de blessés anglais et français furent portés aux Foulons (*Wolfe's Cove*), embarqués dans des canots, puis déposés à Lévis.

Voici ses propres paroles : « Au combat du 13 septembre 1759, où il y eut un grand nombre de Français de tués et de blessés sur les Plaines, (nous tuâmes à nous seuls, soixante-douze officiers), il faisait peine de voir le triste état des uniformes blancs, tout maculés de sang et de poussière. Les blessés gisaient sur le sol comme un troupeau de moutons et tels qu'ils étaient tombés ; car le gros de l'armée avait quitté le champ de bataille, en pleine déroute, sans pouvoir enlever leurs morts et leurs blessés. Comme il n'y avait pas d'endroit autour de la ville pour déposer les blessés, il fallut les transporter par la côte du Foulon (*Wolfe's Cove*), d'où nous les embarquâmes dans les canots, en route pour l'église (de Saint-Joseph) de la Pointe-Lévis, convertie temporairement en un hôpital : dans ce service, je ruinaï un uniforme. Nos soldats n'avaient d'autre moyen de les transporter que des espèces de civières à bras, sur lesquelles on étendait de la toile, et deux hommes portaient chaque civière jusqu'au haut de la côte de la Pointe-Lévis.

Le lenteur du service me fatiguait. Je perdis patience, et j'enlevai dans mes bras un blessé et, sans me reposer au haut de la côte, je le portai jusqu'à l'hôpital : arrivé là, j'étais passablement épuisé ; j'avais ruiné mon habit rouge, en sus. Ces

pauvres diables jettaient les hauts cris, quand les mouvements les fatiguaient ; mais nous ne comprenions pas un mot de leur langue. L'un d'eux avait la joue pendante sur son épaule : il avait reçu ce coup en essayant de s'échapper du montagnard qui le conduisait. Lorsque les Français se rendaient prisonniers de bonne grâce, tout allait bien ; mais malheur au prisonnier d'un montagnard, lorsqu'il tentait de se soustraire par la fuite : au premier élan de sa course, pan ! et la claymore réglait tout. »

James Thompson, alors dans la force de l'âge, était taillé comme un Hercule ; on ne sera donc pas surpris d'apprendre qu'il était de force à porter un blessé dans ses bras, du débarcadère à Lévis, en montant la côte à Bégin, jusqu'à l'église de Saint-Joseph, sans se reposer. Seulement, cela lui causa de la fatigue : on en éprouverait à moins.

Pendant l'hiver qui suivit la bataille des Plaines, on voit que la Pointe-Lévis, et surtout les environs de l'église Saint-Joseph, furent le théâtre de plusieurs incidents de la guerre acharnée qui désolait la colonie. Vers le 5 février, le froid intense fournit un pont de glace aux troupes de Murray.

Le 13, l'infanterie légère et 200 hommes de ses troupes reçurent ordre de traverser sur la glace, et d'aller débusquer un détachement de troupes françaises et quelques miliciens de la côte du sud. Dans cette escarmouche, les Anglais perdirent le lieutenant McNeil, du 78^e, et eurent quelques blessés ; ils s'établirent un poste à l'église de Saint-Joseph, le détachement français ayant retraité avec précipitation.

Le 24 février 1760, le capitaine Saint-Martin, étant revenu à la tête de 800 hommes, pour attaquer le poste anglais à l'église, le général anglais vint en personne avec le 15^e, le 28^e, et le 78^e montagnards, et de l'infanterie légère supportée par deux pièces de canons ; il tenta, mais en vain, de couper la retraite aux Français. Les troupes anglaises, au rapport de Fraser, revinrent à Québec, le soir, ayant capturé quinze prisonniers, sans perdre un seul des leurs.

Après avoir transigé mes affaires, et tout en revoyant ce sol historique de Lévis, je revins sur mes pas, contemplant les embrasures et les glacis des magnifiques fortifications cons-

truites naguère à Lévis, par le gouvernement impérial, et que j'ai décrites ailleurs ; puis, je m'arrêtai un instant aux fourches des chemins, près du monument de Tempérance, lieu des tortures et de la mystérieuse cage de fer de Marie-Josephte Corriveau,—épisode des tribunaux militaires de Murray, que nous a si délicieusement raconté l'auteur des *Anciens Canadiens*.

Époque assez scabreuse pour les Canadiens que celle de 1759. Omettre un point sur un *i*, ne pas nommer les choses par leur vrai nom, il n'en fallait pas plus pour vous transformer en conspirateur dangereux ou vous faire écrouer, pour crime de haute trahison.

Le major Laffeur, répertoire vivant d'anecdotes, me communique à ce sujet le trait suivant :

« Un monsieur Le Moine, qui n'était pas naturaliste et qui résidait à Québec, sur les remparts, avait pour coiffeur le perruquier même du gouverneur. On était au commencement de l'hiver 1759. Des règlements sévères interdisaient aux Français *non assermentés* et aux étrangers, de se rapprocher de plus de trois milles de Québec, et obligeaient les citoyens de dénoncer à l'autorité toute infraction aux règlements. Le bois de chauffage commençait à être assez rare : on allait l'acheter à la Pointe-Lévis. Or un jour M. L..... y ayant traversé, pour ce faire, revint chez lui et fit la remarque à sa digne épouse, en présence du dit perruquier, qu'il avait vu à Lévis un fort beau suisse : le perruquier, sa besogne faite, continue sa route jusque chez le général Murray.

« Ce dernier lui demanda par hasard, ce qu'il y avait de neuf en ville.—« Rien, général, » repliqua le coiffeur, « seulement, l'ennemi se montre à Lévis. »

—« Qui dit cela, » demanda brusquement le général ?

—« Eh bien, M. L..... sur qui je viens d'opérer, en a fait la remarque ce matin en ma présence à sa dame. Il a vu un suisse à Lévis.

—« Comment, » reprit le général en courroux, « l'on voit des étrangers, les ennemis du Roi jusqu'à Lévis et l'on se tait ! »

« Il envoit de suite un piquet de soldats quérir le malencontreux M. L..... On l'arrache des bras de sa tendre épouse, à moitié morte d'effroi..... Quelques instants plus tard, il comparaisait, tremblant devant Murray qui lui dit d'un ton courroussé.

— « Et quoi, Monsieur, vous avez vu un suisse à Lévis, ce matin, et je n'en ai pas été informé.

— « C'est vrai, » répond M. L..... « j'y ai vu un suisse, *une petite bête barrée !* »

« Le général, alors se tournant vers l'infortuné perruquier, brandit une canne qu'il avait par hasard à la main et en caressa sans pitié les épaules du coiffeur, qui disparut de la chambre comme un trait, parmi les huées de la garde. »

L'heure avancée me fit regagner, à la hâte, mon hôtel, sans oublier que Lévis avait droit de compter au nombre des plus beaux ornements de sa couronne, l'honneur d'avoir donné aux lettres canadiennes, la lyre mélodieuse de L. H. Fréchette. Oublieux de sa gloire, le poète voudrait, maintenant, disent ses ennemis, implanter le dialecte *Yankee* sur les rives que jadis il a si bien chantées dans la langue harmonieuse de Racine ! Lui dirons-nous avec son ami :

O poète exilé ! toi dont la lyre d'or
 Nous faisait tressaillir d'ivresse hier encor,
 Te voilà donc errant dans cette république
 Dont les bras de géant écrasent l'Amérique !

— (*Les Miettes.*)

La patrie a bien droit de se plaindre de l'absence de celui qui naguère chantait ses gloires :

Le doux bruissement d'une feuille qui tombe ;
 Les accents que module une colombe ;
 Les échos du vallon ;
 Les suaves parfums d'une fraîche corolle ;
 Et le souffle embaumé du zéphir qui s'envole,
 Sont moins doux que ton nom.

Le murmure enivrant du ruisseau qui s'écoule ;
 Du pêcheur mollement balancé par la houle,
 La joyeuse chanson ;
 Du troupeau cheminant la clochette argentine ;
 Les refrains du berger sur la colline,
 Sont moins doux que ton nom.

Les accents du ramier ; la voix de Philomèle ;
 Eole gémissant dans l'antique tourelle,
 Aux crénaux du donjon ;
 La plainte que soupire une jeune captive
 Et l'haleine du soir qui caresse la rive,
 Sont moins doux que ton nom.

Les gais sons de l'airain que la brise balance ;
 Le bruit que fait sur l'onde, en frappant en cadence,
 Le flexible aviron ;
 Le chant doux et plaintif du cygne solitaire ;
 L'écho mystérieux du Sacré Sanctuaire,
 Sont moins doux que ton nom.

—L. H. F. (*Hymne à la Patrie.*)

M. Grant, arbitre des destinées de tous ceux qui habitent la grande terre *Yankee*, rendez-nous notre poète ! (1)

II.

Saint-Romuald.—Son église ornée.

De omnibus rebus et quibusdam aliis.

Pouf ! pouf !! pouf !!! répète le sifflet aigu de la locomotive. *All a board !* s'écrie le conducteur, et le coursier à l'haleine embrasée et qui ne se fatigue jamais, s'élance dans l'espace,

O ma locomotive !
 Quand ton ame captive
 En vapeur fugitive
 Sort de tes flancs
 Brûlants.
 Tu pars, belle d'audace,
 Tu dévores l'espace
 Et ta colonne passe,
 Comme un éclair
 Dans l'air.

—(VICTOR RABINEAU.)

mais les nombreuses spirales, que décrit la voie ferrée dans son parcours vers les coupes profondes de *Hadlow Cove*, lui prescrivent de modérer son ardeur.

Down brakes ! répète encore le sifflet. Un grincement de chaînes sur les essieux, puis vitesse décroissante du train suivie d'un demi-jour très-prononcé autour de nous, tout enfin

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, notre troubadour est revenu, plus vivace que jamais.

indique que le train glisse lentement entre les sombres murailles taillées à pic, dans le cap allier de Hadlow.

Tiens ! nous franchissons le pont sur la rivière Etchemin ; encore quelques évolutions et voilà la petite station de Saint-Romuald.

Ici, léger contretemps ; le train de Montréal est en retard. Il nous reste deux quarts d'heure, pour méditer sur l'incertitude des choses humaines en général, et celle des chemins de fer en particulier.

Ayant pour habitude d'offrir un front serein aux plus grands désastres et de considérer carrément la situation quelle qu'elle soit, nous nous garderons donc de vouer aux gémonies la Compagnie du Grand Tronc et Monsieur J. C. Brydges.....

Qui, du Grand Tronc, est l'arbitre suprême !

Descendons à terre, profitons du retard pour aller jeter un coup d'œil sur la jolie église du Révd. Messire P. Saxe. Assurément, sans les goûts artistiques de cet excellent prêtre, Saint-Romuald, comme mille et une autres paroisses du Canada, n'aurait rien à exhiber aux amateurs du beau, si l'on en excepte son site pittoresque sur la rive sud du fleuve, à cinq milles de Québec.

Saint-Romuald, démembré en 1854 de Saint-Jean-Chrysostôme, échut à un jeune curé, à un curé-modèle, dirai-je, car, à l'exception d'une admiration trop vive pour la grande république de Washington,—encore, est-il douteux, si c'est un tort !—le pasteur de Saint-Romuald est bien un curé-modèle !

Me voilà donc avec le plus aimable des *Ciceronne*, dans l'intérieur de la merveille de Saint-Romuald, dont la voûte bleue et nuancée rappelle si bien le *Jesu*, à Montréal.

Le temple de Solomon a dû être bien *chic* ; cependant, dans toute sa magnificence, il ne sut rivaliser avec « les lis de la vallée. » Mais s'il y avait alors des touristes, il est permis de se demander si, sans un *Ciceronne*, personne eût diviné la moitié même de ses splendeurs.

Que de beautés voilées aux communs des mortels, que de magnificences ne découvre-t-on pas au moyen des yeux d'un *Ciceronne* !—Un *Ciceronne*, pour la manifestation du beau, dans l'art, c'est le *Sesame ouvert* des contes arabes.

L'art, la nature, tout y gagne à se faire voir, par les yeux d'un *Cicéronne* ; « tout, excepté une jolie femme, » me glisse à l'oreille, un mien ami, Pétrarque en herbe, qui trempe, en ce moment, sa plume à mon encrier, tout en rimant un sonnet aux yeux bleus de sa Laure ; mais chassons loin de nous, comme un piège de Satan, sa réplique grivoise, pour méditer un instant sur la magnificence artistique du temple sacré de Saint-Romuald.

On a ici suivi exactement les règles de l'art dans l'architecture, la peinture et les sculptures.

« Saint-Romuald, » me dit mon excellent ami, Messire Saxe, « a été érigé en 1855-6 : l'intérieur, les décorations, les peintures, ont été exécutées en 1868-9.

« Les décorations sont de la main de M. Thien, allemand fixé maintenant à Cincinnati. Les tableaux sont l'œuvre de W. Lamprech, jeune artiste, de Munich, *Grand prix* de sa célèbre académie de peinture.

« Les Bénédictins, qui se connaissent en arts, m'ont assuré que c'était un des plus forts artistes sortis de Munich et qu'il était le meilleur peintre qu'il y eût actuellement aux Etats-Unis.

« Les tableaux à peindre devaient représenter les principales scènes de la vie de Notre-Seigneur ; de la sainte Vierge ; de saint Joseph ; de saint Romuald : voici comme le tout a été distribué.

« 1° Dans le sanctuaire, les trois grands mystères de J.-C. : *La Nativité*, — *la Mort*, — *la Résurrection*.

« 2° Dans la chapelle de la Sainte Vierge : *l'Annonciation*, *la Visitation*, *les Trois Mages*, *la Présentation*.

« 3° Dans la Chapelle de Saint-Joseph : *Mariage de saint Joseph* ; *Fuite en Egypte* ; *Nazareth* ; *Jésus au milieu des Docteurs* ; *Mort de saint Joseph*.

« 4° Dans la voûte, huit tableaux représentant différents épisodes de la vie de saint Romuald. Le premier, son *Entrée en religion*, et le dernier, au-dessus de l'autel, son *Apothéose* ou *Entrée au ciel*.

« 5° Les médaillons sur fond d'or, au nombre de seize, nous donnent l'histoire de l'Eglise, dans l'histoire de *Pierre*, *Paul* ;

les quatre Evangilistes ; cinq Docteurs de l'Eglise Orientale ; cinq Docteurs de l'Eglise Occidentale.

« 6° Les ornements des voûtes des chapelles sont des allégories des litanies de la sainte Vierge, comme *Turris Davidica*; *Rosa mystica* ; *Sedes sapientiæ*, etc., au nombre de seize.

« Ces tableaux sont en réalité une Bible ouverte et parlant aux yeux de ceux qui ne savent pas lire.

« 7° Les autels ont été exécutés sur des plans fournis par M. Schneider, regardé comme le premier architecte de Munich.

« C'est un jeune sculpteur Canadien qui les a faits.

« 8° Les statues sont toutes en bois sculptées par Rudmiller de Munich, et copiées sur des modèles en terre glaise, travaillés par les meilleurs artistes de la même ville. »

Charmé des renseignements que je venais de recevoir, je n'eus que le temps de jeter un coup d'œil dans la serre à raisin du Rév. Messire Saxe, objet aussi adapté à un presbytère de campagne, qu'aux villas somptueuses de Sillery ; puis, l'ayant remercié de sa courtoisie, je lançai un regard rapide sur le vaste chantier et les moulins établis à Etchemin, en 1804, par le fameux assistant quartier-maître de Wolfe, le colonel Henry Caldwell, mort en mai 1810 : il était père de Sir John Caldwell. C'est maintenant la propriété de M. H. Atkinson. Les usines de M. G. B. Hall les avoisinent.

Puis je repris ma place dans les chars.

III.

Saint-Henri.—Sa chute.—Ses moulins.—Castel d'un riche antiquaire.

Je vous ferai grâce des incidents pendant le trajet depuis Saint-Romuald, à la très-minime station d'arrêt, au-delà du pont de Saint-Henri. La paisible rivière Etchemin que traverse le pont de M. Motz, un peu plus haut que l'église de Saint-Henri, côtoie la voie publique jusqu'au pont du chemin de fer, trois milles plus bas et davantage. Ses hautes rives ombragées de taillis et d'arbres de haute futaie, sont fréquentées le printemps d'une multitude d'oiseaux brillants et jaseurs. A quelques mètres de la voie ferrée, la rivière forme une chute fort belle, fort bruyante, le printemps et l'automne, la-

quelle se répand en blanche écume dans un bassin, dont l'onde sert à faire tourner plusieurs moulins et usines, construits par feu M. Henry Atkinson, jadis l'opulent châtelain de Spencer-Wood, un des hommes qui, pendant un demi-siècle, a joué un rôle assez marquant dans le haut commerce de Québec, et dans le monde fashionable, pour qu'il nous soit permis d'en dire un mot au touriste.

Le sentiment exquis du beau dans les paysages champêtres, l'amour des lettres, des arts, de la peinture, voilà surtout ce qui caractérisa cet esprit orné.

M. Atkinson vint en Canada, en 1814, bien jeune, rejoindre un frère plus âgé. Ce dernier tenait un comptoir à Québec, et possédait, croyons-nous, des moulins à scier à Maskinongé.

Les manières courtoises, l'esprit cultivé du jeune anglais lui eurent bientôt gagné le cœur d'un des principaux personnages de Maskinongé, le colonel Boucher, loyal et digne descendant de l'illustre vieux gouverneur des Trois-Rivières. La maison Atkinson fit fortune rapidement.

William Atkinson, frère aîné, alla fonder vers 1820, sur la pointe ouest du Cap-Rouge, une féerique résidence, sous des chênes centenaires et des pins murmurants.

Harmonieux séjours, palais aériens,
Où les brises du soir semblent, à chaque haleine,
Caresser des milliers de luths éoliens.

—L. H. FRECHETTE.

Il occupa cette résidence jusqu'en 1845, étant alors associé à un autre riche marchand de bois, M. G. W. Osborne, tandis que son frère Henry, ayant soigneusement placé ses capitaux sans oublier son protecteur, son ami d'enfance, le colonel Boucher, allait passer quatre années à Venise, à Naples, à Rome, à Paris, et revenait s'établir permanemment à Québec, ayant acquis, des héritiers Perceval, le beau, le plus sauvage domaine des environs, Spencer-Wood. Pendant plus de vingt ans, son château fut le rendez-vous de la société élégante de la capitale : ses serres, ses parcs, sa galerie de peinture, ses jardins, attireraient, pendant la belle saison, des multitudes de curieux et de virtuoses. Enjambons près d'un demi-siècle, et nous verrons le millionnaire lettré, courir avec tout l'entrain d'un jeune homme, s'associer aux joies de famille chez le brave colonel

Boucher, et danser une danse ronde avec les plus jeunes, pour célébrer dignement l'anniversaire de la cinquantième année de mariage du brave colonel.

Il passe, il passe,
Le clairon du roi mes dames,
Il passe, il passe,
Le clairon du roi joli.

Je ne sais d'autre type du genre, parmi les contemporains de M. Atkinson, que le vieil Esculape de *Glenalla*, à Beauport, le Dr. Jas. Douglas : il paraît avoir hérité des goûts vifs de son ami pour les voyages, les objets d'arts et de vertu, la peinture, les fleurs, les jardins ornés, les ponts suspendus. Au moment où j'écris, je ne serais pas surpris si j'apprenais, qu'il médite une autre course à Rome, en quête de tableaux, de bronzes, de statues ; ou en Egypte, à la recherche de nouvelles momies, de papyrus, d'inscriptions sémitiques, pour son musée, sans contredit, un des objets les plus curieux à examiner.

Puissent ces goûts cultivés des vieux pays prendre racine parmi nous, et aider à remplir les loisirs des riches ! Car, des millionnaires, comme j'en ai connus, à moins de cent lieues de Québec, qui ne rêvaient que *dividendes*, placements et rentes ; ma foi, il est des temps où je me surprends assez peu charitable, assez peu chrétien même, pour les croire plus précieux au sol, morts que vifs ! Vivants, ils ne font de bien ni à eux-mêmes, ni aux autres. Morts, du moins, en fertilisant six pieds de terre, ils peuvent, sans le savoir, aider la cause de l'agriculture, en faisant pousser deux brins d'herbe où il n'en croissait précédemment qu'un seul.

Voilà un assez long hors-d'œuvre, pour en revenir au coquet castel de feu M. Atkinson, embusqué comme un nid d'alouette, sous les arbres de la rive, en face de la mugissante cataracte de Saint-Henri.

Pendant les soirées vaporeuses de septembre, le *glacis* incessant de ces eaux tombantes, vous produit un irrésistible assoupissement ; placez-vous dans le belvédère ou dans l'une des grottes avoisinantes, et, au bout d'un quart d'heure, le sommeil vous arrive par tous les pores. *Experto crede.*

Délicieux castel, tu es veuf à jamais de ton bon vieux maître !

pour moi, ton image n'apparaîtra plus que dans mes rêves dorés du passé !

Adieu, chète pittoresque :

Tombe toujours en cascade légère,
Roule toujours en bouillons éouneux,
Baise en passant les touffes de fougère,
Et porte au loin tes flots harmonieux !

Saint-Henri est un sol fertile en historiques souvenirs ! Quelle est la paroisse autour de Québec qui n'en ait ?

Là, par une froide nuit de novembre 1775, le 4 du mois, comme je l'ai décrit ailleurs, le colonel Arnold lâchait ses hordes affamées, avides de se procurer le vivre et le couvert.

Là, le 25 juillet 1759, le général Wolfe, irrité de voir le peu de succès de sa première proclamation à Saint-Laurent de l'île, faisait, par l'entremise du major Dalling, attacher aux portes de l'église de Saint-Henri, une (1) nouvelle proclama-

Le lieutenant-colonel François Boucher, mort en août 1861, à l'âge de 83 ans, laissant une fortune relativement grande, était le dernier survivant des enfants de M. Boucher qui fut le premier *capitaine du port de Québec*, (on dit maintenant *matre du hâvre*) sous le gouvernement anglais. Le dernier survivant des officiers, du régiment *Royal Canadian*, il descendait de Marin Boucher, proche parent de Gaspard Boucher, dont le fils, Pierre, a été gouverneur des Trois-Rivières. Gaspard et Marin Boucher étaient venus s'établir avec leurs familles en Canada, dans l'année 1635.

(1) Son Excellence, piqué du peu d'égards que les habitants du Canada ont eu à son placard du 27 du mois dernier (celui de Saint-Laurent de l'île), a résolu de ne plus écouter les sentiments d'humanité qui le portaient à soulager des gens avouglés dans leur propre misère. Les Canadiens se montrent, par leur conduite, indignes des offres avantageuses qu'il leur faisait. C'est pourquoi il a donné ordre au commandant de ses troupes légères, et à d'autres officiers, de s'avancer dans le pays pour y saisir et amener les habitants et leurs troupeaux, et y détruire et renverser ce qu'ils jugeront à propos. Au reste, comme il se trouve fâché d'en venir aux barbaries extrêmes, dont les Canadiens et les Indiens, leurs alliés, lui montrent l'exemple, il se propose de différer jusqu'au 1er août prochain à décider du sort des prisonniers, qui peuvent être faits, avec lesquels, il usera de représailles ; à moins que, pendant cet intervalle, les Canadiens ne viennent à se soumettre aux termes qu'il leur a proposés dans son placard, et, par leur soumission, toucher sa clémence et le porter à la douceur.

JOSEPH DALLING,
Major des troupes légères.

A Saint-Henri, le 25 juillet 1759.

.....

Nous avons appris, dit J. C. Panet, le même jour, que les Anglais avaient fait un détachement pour aller à Saint-Henri, pour y chercher des provisions, où ils ont pris 200 femmes et le curé. Ils ont renvoyé Mlle. Saint-Paul.

—(Journal du siège de 1759, par Jean-Glaude Panet.)

tion ; et afin de tirer les choses au clair, il faisait arrêter comme prisonniers 200 personnes du sexe, ainsi que le curé de la paroisse.

Malheureux curé, encore plus malheureuses prisonnières, si vos vainqueurs, vos maîtres, ce 25 juillet-là, eussent été des Prussiens ! ou ce qui est pire, des communistes comme ceux de Paris (1).

IV.

Saint-Charles, Rivière Boyer. — Saint-Michel. — Saint-Gervais. — Saint-Valier. — Saint-François. — Saint-Pierre, etc.

.....Nous rencontrons Saint-Pierre
 Qui vante avec raison sa plantureuse terre,
 Saint-François, Saint-Gervais, villages fort gentils
 Qu'en passant dans les chars l'on admire gratis ;
 Mais Saint-Thomas sur eux a beaucoup d'avantage
 Par sa cour, sa prison et son joli village.

(*La Grand' Tronciade.*)

Filons à toute vapeur, vers Saint-Charles, qu'arrose la rivière Boyer. D'où lui vient ce nom ? antiquaires, répondez ! pour moi je n'en sais mot.

Saint-Charles (2) dans les terres, peut passer pour la seconde concession de Beaumont, paroisse sur le fleuve ; Beaumont, avec une vieille église et les ruines d'un presbytère encore plus antique, bâti, dit-on, vers 1722.

(1) Ceci était écrit pendant l'automne, le douloureux automne de 1870, pour la France. J'ai depuis revu Saint-Henri ; le pont de M. Motz est encore à sa place, mais la vieille église paroissiale va bientôt disparaître, pour faire place à un temple majestueux, digne en tous points de cette florissante paroisse.

(2) La seigneurie de Beaumont fut concédée en deux concessions ; la première, par l'Intendant Talon, 3 nov. 1672, à Sieur des Isletz de Beaumont ; la seconde, par le marquis de Vaudreuil, le 10 avril 1713, au Sieur Couillard de Beaumont. Saint-Michel fut concédée par le marquis de Duquesne, le 29 sept. 1752.

Saint-Valier, par Talon, le 29 oct. 1672, au Sieur de la-Durantaye, et aussi par Frontenac, le 1er mai 1693.

Berthier (Bellechasse), fut concédée par Talon, au Sieur Berthier, le 29 oct. 1672.

Saint-Charles, Saint-Michel (1), Saint-Valier, Saint-François, Saint-Pierre, rivière du Sud, voilà des endroits que le pied de l'envahisseur a foulés en 1759, et pendant l'hiver de 1775-6. L'anse et le port de Saint-Michel sont ceints d'un cordon de blanches maisonnettes; la paroisse possède une jetée pour les vapeurs de Québec et une spacieuse église. A Saint-Michel naissait, le 12 octobre 1803, A. N. Morrin (2), une des plus belles figures de notre histoire, un des fondateurs de la *Minerve* en 1827, le père des 92 Résolutions.

(1) L'église de Saint-Michel contient douze tableaux de valeur; les huit plus précieux, ont été achetés en 1817, par la fabrique de Saint-Michel, sous l'inspiration de son curé, le savant messire Thomas Maguire, mort en 1854. Ils faisaient partie de la collection envoyée de Paris, par M. l'abbé Desjardins, archidiaque de Paris, à son frère feu messire Joseph Desjardins, chapelain des Dames de l'Hôtel-Dieu, de Québec : ils coûtèrent 6000 francs.

1. *Le Crucifix*, par Romanelly, (1662).
 2. *La Flagellation*, par Challe, (1778).
 3. *Sainte Claire*, par Murillo, (1685). La sainte est représentée mourante, entourée de ses sœurs en religion. Elle vient de recevoir les dernières consolations des mourants, comme l'atteste la présence de quelques religieux, portant des flambeaux, mais voici que la sainte Vierge lui apparaît environnée d'un éclat céleste, et semble l'inviter de la suivre au Ciel.

4. *Saint Bruno*, par Philippe de Champagne, (1674).

5. *La Mort de la sainte Vierge*, par Gouly.

6. *Saint Jérôme*, par Boucher, (1611).

7. *Saint Augustin*, par Ls. de Boulogne, (1733).

8. *La Nativité*, école du Corrège, (1534). Ce tableau, dit le Révérend M. Maguire, me paraît être le plus précieux de toute la collection." On me dit que plusieurs artistes éminents sont venus en prendre copie, et même qu'un anglais amateur, en avait offert 75 louis.

9 et 10. Deux petits tableaux dus au pinceau de M. DuLongpré, artiste, de Montréal; l'un représente l'Annonciation, et fut donné par l'artiste en 1811; l'autre, l'Ange-Gardien, fut acheté du même, en 1806.

11. *Saint-Michel-Archange*, œuvre de M. Bergsey, artiste de Montréal, 1811. Le prince de la milice céleste est représenté terrassant l'ange déchu qu'il précipite dans le gouffre de l'enfer : ce n'est pas un chef-d'œuvre.

12. *Saint Jean-Baptiste*, petite copie du tableau du séminaire de Québec.

Nous devons à l'obligeance du Révd. Messire Drolet, curé de Saint-Michel, ces détails intéressants, recueillis parmi les notes laissées par feu Messire Maguire.

(2) "En 1834, M. Morin, conjointement avec M. Papineau, rédigea les 92 résolutions. A cette époque, il se fit une scission dans le parti canadien : M. Neilson, à Québec, MM. Cuvillier et Quesnel, à Montréal, se séparèrent de M. Papineau et entraînent avec eux un grand nombre d'hommes instruits et la plus grande partie du clergé. En 1836, une seconde scission se fit dans les rangs du parti libéral, à l'occasion du vote des subsides. Tour à tour, Orateur des Chambres, Secrétaire Provincial, Commissaire des Terres, Codificateur, ce grand homme d'état expira à Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, le 28 juillet 1865."

Saint-Pierre, rivière du Sud, la patrie des Blanchet (1) fut le théâtre, en 1776, d'un incident marquant de l'invasion bostonnaise. Les seigneurs de Beaujeu, Couillard et DeGaspé, secondés par le curé Bailly, tentèrent avec plus d'énergie que de succès, de repousser l'envahisseur de leurs demeures.

Je me prévaudrai d'un de ces retards, auxquels le Grand-Tronc nous a habitués, sur la ligne de Québec à la Rivière-du-Loup (en bas), pour descendre *au bord de l'eau*, serrer la main à un confrère, l'ex-membre pour Bellechasse, M. Rémillard.

Heureux enfant de la Bazoche, auquel il est donné, sous l'ombrage de ses érables, d'oublier Pothier et Cujas, pour se livrer aux profitables et pures délices de la vie des champs ! M. Rémillard, possesseur du vieux manoir du capitaine Chs. Faucher, y pratique l'agriculture améliorée, comme on la voit sur les fermes-modèles des membres pour Lotbinière et Hochelaga, MM. Joly et Beaubien.

(1) SAINT-PIERRE.—Concédé en seigneurie sous le nom de Fief l'Épinay, en l'année.....

Déjà, en 1669, on y trouvait établi le chef de la famille Blanchet; ce devait être un des premiers colons. Il s'appelait Pierre Blanchet, fils de Noël Blanchet de Saint-Omer, Evêché d'Amiens, et était marié avec Marie Fournier, fille de Guillaume Fournier, seigneur de Saint-Michel; par sa mère, elle était petite-fille d'Hébert, premier habitant de Québec.

Noël Blanchet, père de Pierre, descendait en ligne collatérale de Nicolas Blanchet, seigneur de Martelet, capitaine au service du Pape, à Avignon, dont le fils Guillaume Blanchet, sieur de Martelet, fut capitaine au régiment de Chaulne et commandait à Amiens; et le petit-fils commandait les 200 chevaux légers du Roi en 1683. Il s'appelait Adrien Joseph, écuyer, sieur de Sormont. L'aîné des petit-fils de Nicolas, s'appelait Simon, écuyer; sieur de Martelet, et succéda à son père au Régiment de Chaulne.

Le descendant de Pierre Blanchet, en ligne directe de la 5^{me} génération, occupe la même terre que lui et s'appelle Thomas; c'est le frère aîné de l'archevêque F. N. Blanchet, d'Orégon-City, et de l'évêque A. M. Blanchet, de Nesqually.

Saint-Pierre a été desservie, avant d'être paroisse, comme mission, tantôt par les curés de Saint-Thomas et tantôt par ceux de Saint-François.

Le premier missionnaire résident à Saint-Pierre, s'appelait Jacques Lelièvre, en 1726.

La chapelle ou desserte était bâtie sur le rocher situé au sud de la rivière, près du chemin du roi. Il a retenu le nom de Rocher de la Chapelle. Il y a une croix indiquant l'endroit qui se trouve à mi-chemin entre l'église de Saint-Pierre et de Saint-Thomas.

Plus tard, en..... l'église fut bâtie sur la rive nord, sur un terrain donné par

Trois fois heureux est le mortel qui peut, loin des taxes, des miasmes, du tracas des villes, cultiver le champ paternel.

Uter, quater que beati.....

Ce site est devenu historique, depuis le fameux banquet (1) que les notables des comtés de Bellechasse et de l'Islet y offraient, en 1837, à l'hon. Louis-Joseph Papineau. Ces solennités se faisaient avec éclat, en 1837. Le *Canadien*, du 3 juillet 1837, nous dira comment :

« Les 600 électeurs, outre un nombre de jeunes gens, des dames et des demoiselles, étaient précédés d'un corps de cavalerie et d'une compagnie d'artillerie en uniformes gris et bleus, qui ouvrit et ferma la fête au son du canon. M. le capitaine Frs. Têtu (2) présidait, M. le capitaine Louis Blais était vice-président, MM. A. G. Ruel et Pierre Vallée, assistaient comme secrétaires. Les orateurs furent MM. Létourneau, Girouard, Lafontaine, Fortin, doyen de la chambre d'assemblée d'alors, Dr. E. P. Taché et B. Pouliot. »

Pierre Blanchet, premier membre de la famille, à qui la jouissance d'un banc, à côté de celui du seigneur, fut concédée à perpétuité comme patron de l'église.

En 1792 (?) l'église fut transportée au sud de la rivière, où elle est encore actuellement. Ce sont les mêmes murs.

En 1799, un éboulement se fit du côté nord de la rivière dans la courbe en bas de l'îlot, près du pont, engloutissant une maison et cinq personnes, une femme et un nouveau-né du jour, le parrain, la marraine et la servante.

François Blanchet, l'ancien médecin, mort en juin 1830, était le quatrième descendant de Pierre Blanchet, et Jean Blanchet, médecin, décédé en 1857, le cinquième.

En 1806 (?) il existait à Saint-Pierre un collège latin, dirigé par Monsieur Lavignon, français. Dans ce collège ont passé des hommes qui se sont distingués, entr'autres le juge R. E. Caron, l'archevêque Baillargeon, l'archevêque et l'évêque Blanchet, le docteur Jean Blanchet, M. Létourneau, notaire, Dr. Louis Talbot, le juge Morin, sir E. P. Taché (?), Lavergne, N. P., rév. M. Cloutier, le rév. M. Chartier, qui a joué un rôle pendant les troubles, le rév. M. Faucher, mort curé à Lotbinière, le rév. Messire Picard des Trois-Maisons, longtemps curé de Rimouski, le notaire Alexandre Fraser, présentement à Québec.

(1) Si le susdit banquet ne produisit pas de suite l'émancipation de la colonie, il fut l'occasion d'un fort intéressant petit procès, où le demandeur était M. La Fournier, préfet du comté de l'Islet, et MM. E. P. Taché, P. Vallée et C. Lavergne, défendeurs. Le demandeur avait, pour procureur, Ls. Fiset, écuyer, père de notre ami, le protonotaire actuel; M. Bossé (depuis juge) occupait pour M. P. Vallée, l'hon. A. N. Morin occupait pour le Dr. E. P. Taché, et feu M. Chabot (depuis juge) pour G. Lavergne. L'hon. juge Bowen renvoya les parties *dos à dos*.

(2) Ce patriotique vieillard était le père de MM. Cirice, Laurent, Magloire, Ludger, Vital, Charles-François et Prudent Têtu, et autres.

Une ombreuse plantation de grands érables a mérité à ce lieu, le nom de *Bois de Boulogne*.

Espérons que les hôtes forestiers de ce bois seront plus respectés, que ne l'ont été ceux de son homonyme, le Bois de Boulogne, aux portes de Paris.

Où sont maintenant tous ces fongueux patriotes de 1837, qui pérorèrent si éloquemment, en présence du grand tribun, au *Bois de Boulogne* près de Berthier, le jour de la Saint-Jean-Baptiste ? Où sont les Lafontaine, les Girouard, les Taché, les Morin, les Létourneau, les Benjamin Bossé, les Blais, les Blanchet, les Fournier, les Forgues, les Pouliot, les Lavergne, les Vallée ? le silence du tombeau pèse sur presque tous, excepté sur le vieux chef de file (1), lui, comme un chêne séculaire, se roidit majestueusement contre les outrages du temps. Vous eûtes bonne idée, généreux patriotes de 1837, de naître dans la Nouvelle-France, car avec vos franches allures, votre patriotisme un peu exagéré, on vous aurait, dans l'ancienne, taxés de chauvinisme !

En côtoyant les plantureuses prairies de Saint-François et de Saint-Pierre, l'œil embrasse, mais de loin, les érablières où cet incorruptible patriote, l'hon. A. N. Morin, allait demander à une cabane à sucre, et à de vrais amis, abris et subsistance quinze jours durant, pendant le règne de la terreur en 1837-38. O inconstance des choses humaines ! Le même gouvernement paternel, qui offrait l'exil ou la potence à ceux qui prêchaient l'indépendance de la colonie en 1837, a présenté depuis titres et parchemins au plus éloquent apôtre de cette école, l'hon. A. T. Gall, membre pour Sherbrooke, le grand champion de l'indépendance !

C'était une chaude matinée de 1837, il régnait à Saint-Thomas une excitation indiscible. Les plus exaltés, en appelaient aux armes ; les modérés, plus nombreux, voulaient dompter la perfide Albion, en lui coupant les vivres, en tarissant la source même des impôts. On se serait cru au beau

(1) Depuis que ces quelques lignes ont été tracées, l'hon. Ls. Joseph Papineau a rendu l'âme, dans son château à Monto-Bello, le 24 septembre 1871, et a été inhumé dans la chapelle particulière de son castel, comme Sainte-Beuve.

temps de la guerre de l'indépendance, en 1774 (1). On s'affublait de petite étoffe, de vestes de droguet, de souliers sauvages ; la chaleur du jour seule, fit supprimer le bonnet rouge en faveur du chapeau de paille. Les crûs indigènes subissaient une hausse prodigieuse et, pour tuer du coup, la taxe sur l'eau-de-vie, le rhum, le vin d'Oporto, etc., l'on buvait force rasades de *petite bière*, au grand risque d'attraper la colique. Rien d'étonnant en tout cela. N'était-on pas allé, la veille, puiser le patriotisme à sa source même ? n'avait-on pas entendu la voix magique du grand prêtre de la liberté, du libérateur du Canada, au banquet du *Bois de Boulogne* ?

Chacun était tenu de se placer à la hauteur de la circonstance. Le magister du village (M. Mercier), patriote étoffé, résolut de frapper un grand coup, en manifestant au comté entier, l'élan que les *bons principes* donnaient à la studieuse jeunesse, confiée à sa sollicitude éclairée !

C'était devant la maison d'école que devait passer le sauveur de la patrie, en route pour Kamouraska ; vite, l'on prépare un compliment ronflant et chaleureux, que l'élève le plus âgé eut à débiter, chapeau bas, bras droit et pied droit en avant :

Salut et Gloire au Brave et Généreux Défenseur de nos Droits !

s'écrie le Démosthène de la classe, et tous les « futurs espoirs de la patrie, » rangés à la file derrière lui, de pousser trois formidables hurrahs. Le libérateur salue gracieusement de son carrosse et passe en souriant. Le nom de l'orateur, alors âgé de 11 ans, je vous le donne en mille.

Eh bien ! c'était votre très-humble serviteur, c'est le seul discours politique qu'il ait jamais prononcé ; à défaut d'autre, il avait au moins un mérite, celui de la brièveté. N'est-ce pas ? Amen.

(5) Le Congrès, dans une lettre adressée aux Canadiens, le 26 octobre 1774, disait :

“ Nous avons aussi formé un accord, par lequel nous suspendons l'importation de toutes sortes de marchandises de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, après le premier de décembre prochain. ”

V.

Saint-Thomas.—Souvenirs et légendes du passé.—Le curé Jean-Louis Beau-
bien.—Sir E. P. Taché.—Le rocher de la Chapelle.—La chapelle du
Rocher.—Une pléiade de célébrités locales.—Le Frère Marc.—Thérèse
Dionne.—Mademoiselle Todd.—Le chasseur Saint-Pierre.—Le notaire
Létourneau.

Que je t'aime, ô mon village
Avec tes blanches maisons,
Avec ton beau paysage,
Avec tes grands horizons !

Je t'aime, quand l'astre dore
Le sommet de ton clocher,
Lorsque les pleurs de l'aurore,
Ruissellent sur le rocher.

Quand la gerbe mûre brille
Sur les pesants chariots,
Lorsqu'au sein de la famille
S'installe le doux repos.

.....
Il n'est plus notre bon prêtre
Le vieillard aux cheveux blancs.
.....

—(EUSTACHE PRUD'HOMME.)

Voici un chapitre où surnageront bien des souvenirs intimes, des réminiscences personnelles. Qui peut revoir, sans émotion, toutes les scènes enchantées de sa jeunesse, où se groupent, ces heures roses trop tôt envolées, qui constituent l'aurore de l'existence ? Je demande donc bien pardon au lecteur, si parfois j'ai à l'entretenir de mon passé !

Seigneurie de la Rivière du Sud, et vous, giboyeux sief Lépinay (1), quand par la grâce de la compagnie de la Nouvelle-

(1) Un correspondant de Beauce, C. G. O., a l'obligeance de fournir les renseignements additionnels :

" La seigneurie de la rivière du Sud a été concédée à Jean-Baptiste Couillard, sieur de l'Épinay, conseiller du Roi et son procureur en la provosté de Québec.

" J'ai toujours entendu dire que Jean-Baptiste Couillard, l'un des seigneurs primitifs de la rivière du Sud, avait été tué par les Anglais, dans le bois où il avait pris refuge conjointement avec trois de ses censitaires.

" Il paraîtrait que le sief l'Épinay est inclus en triangle dans la seigneurie de Saint-Thomas, autrefois Pointe à la Caille.

" Il y avait aussi la seigneurie de l'Épinay, au village de Charlesbourg, avec

France, vous échûtes en concession le 5 avril 1646, au chevalier Chs. Huault de Montmagny, et à M. J. B. Couillard, sieur de Lépinay. Le 7 avril 1701, vous étiez loin de soupçonner alors l'importance que vous acquerriez, lorsqu'une charte d'incorporation vous octroierait le nom de Montmagny ! Vous avez abrité, pendant plus d'un quart de siècle, le foyer d'un homme d'état, qui se plaisait à faire jaillir sur votre front quelques rayons de sa propre gloire ; ce n'est pas le moindre fleuron de votre couronne.

Saint-Thomas, beau, splendide et populeux village ;
 Fameux par sa rivière au sinueux rivage !
 C'est là qu'ont vu le jour de grands cultivateurs,
 D'illustres députés, d'éloquents orateurs ;
 Lôtournou, les Couillard, les Perreault, les Bourdages,
 Et puis un nombre encore de dignes personnages ;
 Les Tétu, pléiade en ce noble pays,
 Ont trouvé leur berceau près de ces bords fleuris.

Mais son plus noble enfant, c'est sans contredit Sir Etienne.

Tout en jetant des chars un rapide regard sur l'élégante villa de l'hon. M. Beaubien, siège d'une savante agriculture, nous filons vers la station où nous descendrons à l'hôtel de M. Dion ; là, l'auteur de la *Grand-Tronciade*, avec ses vaillants chevaliers de la *Table ronde*, préludait par une rasade de « bonne jamaïque, au savoureux maccollomme » : ambrosie peu dispendieuse, qu'il ne trouva mousseuse, suave, amère, qu'à la station de l'Islet.

O Montmagny, ou mieux Saint-Thomas, je vous salue cordialement, vous que je contemplai, jeune enfant, pour la première fois en 1829 ! Après Québec, ma ville natale, pour moi le lieu le plus cher ?

plus de six rangs de concessions, et qui appartenait à Jean-Baptiste Couillard, sieur de l'Epinay.

“ Chs. Couillard, de Beaumont, était le seigneur primitif de Beaumont, et avait obtenu des lettres de noblesse.

“ J'ai vu, il y a plus de trente ans, les ruines, à marée basse, de la première église de Saint-Thomas, le long du fleuve, parallèlement à celle de Berthier, c'est la troisième église depuis deux cents ans. Les battures se sont avancées d'une à deux lieues depuis ce temps dans les terres.

“ Le bassin de Saint-Thomas primitivement était large de huit pieds, et on pouvait la traverser, d'un bout à l'autre, sur un arbre qui était tombé en travers. Le saumon abondait au bord de la chute de la rivière du Sud.

“ Nouvelle-Beauce, 14 janvier 1871. ”

Que de cœurs généreux ont cessé de battre ! que de mains amies, que j'ai pressées, se sont engourdies de l'éternel sommeil, depuis le temps où, marmot indiscipliné, j'arpentais sans souci, les près, les bois, les grèves vastes et vaseuses de Saint-Thomas de la Pointe-à-la-Caille. Le vieil athlète de notre arène parlementaire, lequel alors n'était ni chevalier, ni aide-de-camp de la Reine, mais simplement médecin dévoué, plus tard Sir Etienne-Paschal Taché, lui, dont la science avait su prolonger les jours de mes vieux parents et m'arracher moi-même aux atteintes de la mort, lui, mon vieil ami, à qui j'inscrivais par reconnaissance le travail littéraire auquel je tiens d'avantage (1) ; il a succombé ! Le 3 août 1865, j'allais, avec tout Québec, verser sur sa tombe une larme sympathique.

Un autre ami de mon enfance, un des piliers de la paroisse, l'excellent (2) curé, Jean-Louis Beaubien, plein d'honneurs et d'années, celui qui nous enseignait le catéchisme pour la *première communion*, à nous tous, revêches bambins de l'école du village, celui que nous crûmes si impitoyable, le jour, à l'approche de la *première communion*, où il nous força à aller piteusement demander aux propriétaires pardon pour les pommes que nous avions dérobées, par un beau clair de lune, avec la seule fiche de consolation, si encore c'en était une, qu'au moins son propre neveu avait à partager avec nous cette disgrâce, il est mort !

Il n'est plus, notre bon prêtre,
Le vieillard aux cheveux blancs !

Y avait-il un seul coin de notre petit royaume, ce célèbre

(1) " L'Ornithologie du Canada. "

(2) En 1759, Saint-Thomas était desservi par Messire de Maison-Basse. Jean Bto. Petit-Maison-Basse, né le 16 janvier 1721, fut ordonné le 19 septembre 1744, et nommé curé en 1749, à Varennes ; en 1750, missionnaire de Terrebonne. Il fut curé de Saint-Thomas depuis 1756, jusqu'au 21 décembre 1780, où il décéda à cette date, âgé de 61 ans. L'excellent Messire Jean-Marie Verreau, premier curé résident de Sainte-Marie de la Beauce, devint curé de Saint-Thomas, en 1796, et continua de l'être jusqu'à sa mort, arrivée le 19 août 1817, âgé de 78 ans. En 1817, Messire Jean-Louis Beaubien fut nommé à cette cure. Jean-Louis Beaubien, né à la Baie du Febvre, le 25 décembre 1787, fils de Louis Beaubien et de Jeanne Manseau, ordonné le 28 octobre 1810 ; vicaire à Varennes, 1812 ; missionnaire à Saint-Jean d'Halifax, 1818 ; curé de Champlain et de Batiscan, 1819 ; de Saint-Thomas jusqu'à sa mort, arrivée le 17 janvier 1863, à l'âge de 76 ans.

fief Lepinay, avec ses trente-six co-seigneurs, sans compter les Couillard, les Oliva, les Beaumont, qui nous fût inconnu ? Y avait-il un seul rapide, une fosse, dont la mugissante rivière du Sud, le bras Saint-Nicolas aux ondes ténébreuses, la petite rivière des Perdrix, son tributaire, où nous n'eussions jeté notre ligne pour la carpe, le féroce brochet, la truite tachetée ?

Y avait-il une *coulée*, un ravin, un taillis, un orme du manoir seigneurial, que nous n'eussions mille fois exploré en quête de nids et d'oisillons ?

Y avait-il un site, à partir de l'« Ilot au petit Couillard, » près de la chaussée de la rivière, si bien décrit par l'auteur des *Anciens Canadiens*, à aller à l'écore où gisaient les ruines de l'ancienne église, sans oublier l'historique *Rocher de la Chapelle*, qui eût échappé à nos incessantes perquisitions ?

Les hautes marées du printemps et de l'automne qui rongent les écores chaque année, exposent à la vue des formations qui ne seraient point sans intérêt au point de vue de la géologie. Sous d'épaisses couches de glaise, l'on découvre des troncs d'arbres transformés en une substance semblable à la houille, dans les districts houilliers de la Grande-Bretagne. Depuis combien de mille ans, le soleil a-t-il cessé de luire, et était-ce le même soleil d'aujourd'hui, qui alors luisait, sur les forêts dont on aperçoit maintenant sous terre les décombres ? Voilà d'intéressants problèmes pour nos Logan, Sterry Hunt et consorts.

Pour le patriote, Saint-Thomas était bien une terre classique, en 1837.

Elle fut la douce patrie de Sir. E. P. Taché, aux jours galants de sa jeunesse ; à son âge mûr, et au temps glorieux de sa vieillesse, elle vécut de sa gloire. Pendant de longues années, elle abrita également l'intrépide colonel Dambourgès, la terreur des Yankees au Sault-au-Matelot, le 31 décembre 1775. Saint-Thomas a donné au sacerdoce de vertueux prêtres ; au banc, des juges habiles ; au barreau, des protecteurs de la veuve, de l'orphelin et de l'orpheline ; à l'armée, de braves officiers ; aux lettres, des littérateurs pleins d'avenir. Espérons que parmi ces derniers, un surtout, l'auteur de *François de*

Bienville, tracera ses fastes avec sa plume d'or. Déjà, M. Eugène Renaud, du *Courrier du Canada*, a su enrichir notre jeune littérature, d'une charmante chronique sur Saint-Thomas, que l'on trouvera aux *Soirées Canadiennes* pour 1864. Grâce à cet agréable conteur, la *Vieille Eglise* de 1770 de la *Pointe à la Caille*; le *Rocher de la Chapelle*; la *Chapelle du Rocher*; *Mademoiselle la Veuve*; voilà, autant de palpitants souvenirs pour la conservation desquels sa paroisse natale lui doit reconnaissance. Je regrette infiniment que le manque d'espace m'empêche de les insérer. Laissons-lui toutefois décrire le héros (1) de la *Rivière-du-Sud*.

« ÉPISODE DES ANCIENS TEMPS.

« *Ainsi voguait aux jours héroïques de la Grèce, le commandant de l'Argo, Jason, en quête de la toison d'or.* »

« C'était vers le printemps de 1759. La flotte anglaise remontait lentement le Saint-Laurent pour aller mettre le siège devant Québec. La tradition répète que, vis-à-vis de Saint-Thomas de la Pointe-à-la-Caille, le général Wolfe fit mettre à terre un détachement assez considérable, lui donnant ordre d'explorer le pays. Le détachement poussa des reconnaissances

(1) C'était un Dominique, selon les uns; un Couillard, selon d'autres; enfin ne soyons pas trop sévères envers l'histoire si elle a négligé de nous conserver le nom de ce hardi nautonnier; le Sphinx et les Pyramides, elle a bien oublié de constater si nous les devons à Mérops, à Sésostris ou à Cheops.

Un antiquaire de Montmagny, nous écrit :

Montmagny, 31 décembre 1870.

« J'ai fait avec plaisir les recherches que vous me demandez, dans les registres des paroisses de mon district, qui existaient, en 1759 : Beaumont, Saint-Charles, Saint-Michel, Saint-Valier, Saint-François, Saint-Pierre, Saint-Thomas, le Cap, L'Islet et Saint-Roch, où je n'ai trouvé que l'entrée suivante ayant rapport avec la guerre :

« L'an mil sept cent cinquante-neuf, le vingt-deux septembre, dans l'église de Saint-Thomas, ont été inhumés les corps de Jean-Baptiste Couillard, seigneur primitif de la paroisse, et de Joseph Couillard, ecclésiastique; et ont été inhumés dans le cimetière de la paroisse, les corps de René d'Amour de Courberon et Paul Côté, qui tous ont été tués par les Anglais, le quatorze du même mois. Témoins : Joseph Jonca, Jacques Jonca, Charles Boulet et plusieurs autres.

(Signé),

« MAISON BASSE, ptre. »

« J'ai envoyé au presbytère, au cas qu'il s'y trouvât quelque autre chose, et l'on m'a répondu qu'il n'y avait rien de plus. Partout on paraît avoir été dérangé par la venue de messieurs les Anglais, et forcé de discontinuer la tenue des ré-

jusque sur les bords de la Rivière du Sud, brûlant sur son passage plusieurs granges et quelques maisons. La population, avertie à temps du débarquement des Anglais, avait traversé la rivière et gagné les bois. Un seul être humain, paraît-il, était resté du côté envahi : c'était un trainard, arrivé trop tard pour s'embarquer dans le dernier canot. Les Anglais approchaient. Il fallait prendre un parti. Notre retardataire ne fait ni une ni deux, il empoigne son fusil et se jette, après l'avoir mise à l'eau, dans une grande cuve laissée sur le rivage pour les fins de la lessive de famille.....et vogue la galère.

« Par malheur, la galère voguait mal et le timonier avait beau s'aider de ses mains, la traversée s'opérait très-lentement.

« Par malheur, encore, les Anglais avaient vu le fugitif s'embarquer et les voilà qui se mettent à tirer sur la cuve au grand déplaisir de son passager qui fut plusieurs fois tenté de leur crier : « Ah ! ça, prenez donc garde ; il y a du monde ici ! »

« La traversée fut longue, d'autant plus longue, que la cuve avait dû être mise en panne par son infortuné pilote qui ne se souciait guère de se découvrir pour jouer des mains en guise de rames.

« Enfin, après un quart-d'heure d'angoisses, le fugitif, qui avait sans doute mis le courant, généralement peu traitable, au fait du danger qu'il courait, atteignit, sans accident à son navire et à sa peau, l'autre bord de la Rivière du Sud ; son premier soin, en mettant pied à terre, fut d'envoyer aux Anglais

gistes pendant quelques mois, souvent quelques années, à l'exception toutefois de Saint-Roch où l'enregistrement des actes de l'état civil semble s'être fait sans interruption : mais, pas plus là qu'ailleurs, il n'est fait mention d'aucun épisode de guerre.

« M. Louis Fournier, à qui j'ai parlé de vous et de vos intéressants souvenirs de voyage, qu'il avait lus comme moi avec beaucoup d'intérêt, me dit tenir de son père, qui lui, le tenait du sien, contemporain du sieur Jean-Baptiste Couillard ci-haut nommé, que ce dernier, lorsqu'il a été tué, revenait de la ville oches lui, après la capitulation, en compagnie des trois autres, aussi nommés, et d'un certain Dominique, précisément ce marin dont vous parlez, qui montait la cuve traditionnelle.

« L'un des quatre venait justement de faire observer au seigneur Couillard, qu'il y avait témérité de leur part à continuer ainsi leur chemin de nuit ! A quoi le sieur Couillard aurait répondu : « qu'il avait eu soin de se munir d'une passe avant que de laisser la ville, et le premier de dire « les Anglais ne verront pas dans votre poche et vous fusilleront quand même. »—Tu n'es qu'un poltron, répliqua le seigneur. Et un instant après, celui-ci, avec les deux autres, fut atteint d'une balle, à peu de distance de la rivière du Sud. »

une dizaine de balles qui ne leur firent, d'ailleurs, aucun mal.

« Il y a deux autres versions de cette épisode. Selon la première, le passager de la cuve avait, pendant toute la traversée, rendu coup pour coup aux Anglais, ne se découvrant, cependant, pas plus qu'il ne fallait pour mettre, par-dessus bord, l'envahisseur en joue. Selon la seconde version, deux balles anglaises avaient, dès le début de la fusillade, perforé la cuve d'outre en outre, et le fugitif, malgré son désir de rendre aux Anglais, leurs pruneaux, dût, pour ne pas aller voir le fonds, faire, des deux index de ses deux mains, deux tampons pour étencher les deux voies d'eau ; ce qui le mettait dans l'impossibilité absolue et de faire le coup de feu et d'avironner avec ses mains. »

La législature a divisé en deux circonscriptions électorales l'ancien comté de l'Islet, pour en former, de la section ouest, le magnifique comté de Montmagny, représenté à notre Chambre Locale par Téléphore Fournier, écuyer, avocat de Québec, et à la Chambre des Communes, par l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne de notre province, le D^r J. O. Beaubien, neveu de feu Messire Jean Louis Beaubien, archi-prêtre. Depuis l'existence de cet élément de progrès, le chemin de fer de M. Jackson et Cie., Saint-Thomas a progressé à pas de géants : cour de justice, juge, avocats résidents, prison, marché, couvent, collège, rien ne lui manque.

Eh bien, avec toute sa moderne splendeur, j'aurai le courage de vous dire que je préférerais la vieille paroisse, telle que je l'ai connue dans ma jeunesse. La grande église paroissiale de Saint-Thomas, pendant de longues années, primait parmi toutes les églises de la côte du Sud : mais cela se passait avant la construction des superbes cathédrales de Rimouski, de Sainte-Marie, de Saint-Joseph, Beauce.

O la curieuse paroisse que celle du passé !

Chers souvenirs de mon enfance
Apparaissez !

Il semble que dans l'espérance
Vous me bercez,

Quand en passant dessus mon âme,
Si mollement,

Vous l'enlvez comme un dictame
Si doucement.

J'ai peine même à me la figurer semblable aux autres villages. Mon imagination, à travers le prisme des illusions envolées, me ramène bien des silhouettes, qui, par leur excentricité, me font maintenant l'effet de personnages de romans. Si je ne les avais bien vus en chair et en os, il y a de cela plus de trente ans, je me croirais dans ce monde idéal de Sir Walter Scott, parmi les hommes ou femmes-types, de *l'Antiquaire*, de *Guy Mannering*, du *Monastère*, de *Kenilworth*.

Rob Roy avait certainement un représentant dans les voleurs de chevaux, ou de moutons, d'un certain canton ; ceux-ci seulement étaient plus aptes aux larcins qu'aux armes. Edie Ockiltree revivait dans un certain ex-serviteur de notre famille, espèce de mendiant, ambulante, octogénaire, respecté, qui trouvait parmi quelques âmes charitables les capitaux nécessaires, quelques chelins, printemps et automne, pour spéculer sur les bâtons-de-crème, la réglisse et les chevaux épicés ; heureusement que ses fournisseurs ne firent pas banqueroute. On le nommait Juston Métivier ; il descendait probablement du fameux batelier décrit par M. de Gaspé. Dors en paix, mon vieil ami, dans ton obscure tombe ; toi qui, plus d'une fois, pendant le froid hiver, m'a porté, enfant, dans tes bras, du logis à l'école. Dors en paix !

Saint-Thomas, comme la capitale, avait son cher récollet. Le Frère Marc, franciscain en religion ; horloger au demeurant. Son atelier était près du pont de Fréchette, plus tard, le pont de l'excentrique demoiselle Todd, jadis de Québec, une individualité toute particulière. La pauvre demoiselle tomba plus tard sous le couteau de Corriveau, détenu maintenant au pénitencier de Kingston, qui ne pouvait se résoudre à attendre pour sa succession.

Le Frère Marc, dans sa vieillesse surtout, aimait la dévotion encore plus que la bonne chère.

On n'a jamais bien su s'il se donnait la discipline ; on le supposait. Quant à ses jeûnes et à ses macérations, c'est une question sur laquelle je ne saurais jeter du jour : seulement je sais qu'à sa mort, un antiquaire de Saint-Thomas affirme avoir trouvé parmi ses effets, un rude cilice. Le saint homme avait mieux à faire qu'à admettre à son intimité un espiègle écolier de dix ans.

Je me rappellerai jusqu'à ma dernière heure, l'énorme cadran dans sa vitrine, dont le balancier oscilla au moins un quart de siècle, sans perdre une seconde, au même endroit, c'était admis : avancer le contraire, eût été, à nos yeux, le fait d'un mécréant. Un simple siège non bourré, un petit prie-dieu, placé en dedans du chœur, près de la balustrade, du côté du *banc-d'œuvre*, l'attendaient chaque dimanche. L'hiver, il protégeait ses pauvres et rares cheveux blancs, d'une diminutive calotte, pas plus grosse qu'une *soucoupe*. Teint frais, nez aquilin, de grands yeux noirs ou bruns et la retondité d'un chanoine aux temps de Rabelais, tel je connus le vieux recollet. Sous ce modeste froc de Franciscain, aurait-on trouvé, cinquante ans auparavant, un religieux fougueux, un cœur tendre, un amant repentant, puni comme Abélard ? Rien ne le faisait deviner et, cependant, nous aimions à nous le représenter sous ce type. Le Frère Marc était respecté de tous, même des enfants de l'école, qui le laissaient passer, l'hiver, sans lui jeter des pelottes de neige. La principale école du village se tenait alors dans une grande maison où le couvent a été depuis bâti ; mon premier magister se nommait M. Jacques Vallerand, vieillard qui joignait à une connaissance profonde des participes français, un tour de bras, rare, « pour administrer des ferules ! »

Saint-Thomas comptait une autre célébrité locale, ayant pour nom *de guerre*, Thérèse Dionne. Thérèse portait des bottes d'homme, un casque d'homme, assez volumineux même ; jupe courte et long couteau de chasse dans une gaine pendue à son côté droit.

A la fin d'avril, Thérèse devançait tous les autres habitués du *bassin* et passait la journée, à l'eau glacée, jusqu'au genoux, des fois jusqu'à la ceinture, pêchant au *havanet* (1), des éperlans ou des carpes. Alertes, gouailleuse malgré ses soixante ans, gaie comme pinson, à son état normal : seulement, gare au gamin qui lui faisait des niches ! La sybille de Cumès n'était alors rien auprès d'elle ; ses yeux dardaient des éclairs ; des jurons atroces sortaient de sa bouche quatre à quatre ; le cou-

(1) Havanet, appareil de pêche, consistant en un petit rêt, quatre pieds carrés, muni de corceles et d'un long manche, se nomme en France *puise*. Havanet est-il une corruption du mot anglais *hand net* ?

teau sortait de la gaine. Elle eut poursuivi son ennemi jusqu'aux pieds des autels. Aux yeux de mes confrères d'école, c'était bien plus qu'une sorcière ordinaire. Ses noires colères inspiraient l'effroi, si non le respect. Bref, ses allures étaient si masculines que l'on mettait en doute son sexe. Était-elle homme ou femme, ou hermaphrodite ?

Un membre du Parlement que je rencontrai me donna à ce sujet une explication beaucoup trop savante du phénomène.

Cherchez encore dans l'*Antiquaire*, de sir Walter Scott, et vous y trouverez ce type sous le nom de *Luckie Mucklebaccit*, seulement l'héroïne de Scott avait un fils, *Steine Mucklebaccit*. A Saint-Thomas, reposent les restes de l'ingénieur Duberger, dont le plan de Québec, maintenant à Woolwich, Angleterre, fut approprié par le Colonel By, le fondateur de Bytown (Ottawa). J'ai consigné au *Dominion Monthly Magazine* pour 1870, un mémoire sur ce démêlé, soulevé par Lambert Marmier et Tassé.

Un autre personnage en renom, surtout parmi les enfants plus jeunes du village, était *Théotise* : elle eût fait fortune dans les villes, comme *ventriloque*.

Je ne saurais dire si le fameux *chercheur de Trésors*, Armand, si bien exquissé par M. P. A. DeGaspé, fils (1), était né à Saint-Thomas ; cette excellente copie de Herman Dousterswivel, y avait au moins séjourné.

Le spirituel vieux chasseur Saint-Pierre doit également faire acte de présence dans cette brillante pléiade de célébrités. Vous décrire les saillies fines, mordantes du légendaire chasseur, dont le parcours s'étendait des flots de Bellechasse aux grèves de Kamouraska, y compris la *Batture aux loup-marins*, îles et flots du fleuve, se serait la matière d'un volume ; Saint-Pierre était l'expression du chasseur parmi le peuple. Monsieur Jacques Oliva, le baron, comme mon aïeul, M. McPherson, se plaisait à le nommer, représentait la vénerie parmi les nobles.

Le haut et puissant baron lançait son canot aux premiers soleil d'avril, parmi les glaces du fleuve, et suivi d'un

(1) *Le Chercheur de Trésors*, par P. A. DeGaspé.

aide, de deux bruyantes *appelants* (outardes domestiques), et de son terreueuve, Gaspé, il cinglait par la haute mer, jusqu'aux plages de la *Batture aux loups-marins*. Je me rappelle avoir été témoin, par un beau clair de lune, de la descente au rivage de son canot tiré par un cheval, de ses quartiers d'hiver ; équipage, chiens, *plans*, chantant, hurlant, criant, le tout se dirigeant vers le *bassin*. C'était un vacarme digne de saint Hubert, aux beaux jours de la vénerie ; les gens disaient : « Voilà la chasse-galerie du seigneur Oliva qui passe ! » On rapporte une dangereuse aventure que lui causa une de ses grandes chasses sur les *battures* du Cap Saint-Ignace. Blotti dans les joncs avec ses *plans*, qui sonnaient leur réclame, il faillit dans la brume être pris pour une petite volée d'outardes et reçut de loin quelques grains de gros plomb : il lui fallut décharger lui-même son fusil et perdre la marée, pour se sauver la vie.

Le manoir de M. Couillard échut, vers 1836, à William Randall Patton, écuyer, de la puissante et ancienne maison Chapman et C^e. Singulier spectacle que ce gros seigneur saxon, entouré de ses censitaires normands, heureux et respecté au sein d'eux ! Le seigneur Patton, avec sa stature imposante, sa gaiété inaltérable, sa loyauté robuste envers Sa Majesté Britannique, légèrement nuancée d'une teinte de francophobie, était bien réellement le type d'une race.

Quant à moi, je ne le connus que par ses courtoisies, ses bons procédés. En 1850, à mon début au barreau, il me nomma procureur du domaine seigneurial ; ma principale besogne était de manger de solides repas au manoir et de signer force brefs de poursuites pour faire rentrer les innombrables arrérages de cens et rentes seigneuriales. Le seigneur Patton était, en sus, un ornithologiste expérimenté. Il avait une jolie volière d'oiseaux canadiens dans son petit château, et les corridors retentissaient du gazouillement des grives, *blackbird* et *goldfinch* anglais.

Toi aussi, mon vieil ami, tu dors du long sommeil depuis le 13 août 1853. Ni ta taille colossale, ni ton courage à toute épreuve, ni tes bons mots n'ont pu t'assurer un jour d'existence au-delà du terme fatal que Dieu t'avait posé !

Esquissons l'érudit, le patriotique notaire Létourneau, prédécesseur, comme membre à l'Assemblée Législative, d'Etienne-Paschal Taché, son voisin, son ami, à qui il légua sa belle bibliothèque.

Le temps fut, dans nos campagnes, où pour les hommes de profession, c'était de bon ton, d'affecter des principes delibrespenseurs. Les doctrines échevellées de 1789, en faisant le tour du monde, après avoir cogné à bien des portes, avaient élu domicile jusque parmi nous. Le poison s'y était infiltré.

Les grandes guerres de la révolution et de l'empire, le blocus continental, avaient barré le chemin à l'antidote, en ces temps arriérés, sans télégraphe, sans câble atlantique, sans vapeurs océaniques, sans chemins de fer. Voltaire, Rousseau, Cabanis, le Baron d'Holbac, avaient des adeptes dans plus d'un manoir canadien. Plusieurs membres du clergé avaient aussi des tendances au jansénisme, maintenant on dirait au gallicanisme. Le malin M. Oscar Dunn prétend que l'on a fait du gallicanisme en Canada, comme feu M. Jourdain faisait de la prose, « sans le savoir. » Quelques seigneurs même, sans malice et par pur esprit de contradiction, affichaient une grande latitude dans leurs allures ; ainsi, un entr'autres, le seigneur de Berthier en bas, membre aussi du comté, devenu grand-maître des francs-maçons, avait poussé l'excentricité jusqu'à marcher, dans les rues de la capitale, enharnaché de tous les emblèmes de la confrérie : Equerre, compas, truelle, et autres insignes de l'ordre, exposés, au scandale des hommes à *bons principes* d'alors ! Quelle horreur !

Ces idées hétéroclites avaient droit de cité chez plusieurs membres de l'ancienne législature. Maintenant, il fait bon de noter les progrès de la vertu chez nos députés. La moindre velléité démocratique, en législation, « la propriété, c'est le vol » par exemple, causerait une horripilation aux plus endiablés, tandis que les ascétiques donnent de gros pains-bénis et lisent Louis Veuillot !

Mais revenons à notre patriotique et érudit notaire. Si, aux jours orageux de sa jeunesse, il appartenait un peu à l'école voltairienne, sa mort édifiante, sa sépulture dans le caveau de l'église paroissiale, ses magnifiques obsèques, qui coûtèrent au

delà de vingt-cinq louis, chiffre alors exorbitant dans une campagne, aux yeux de plusieurs, devinrent une preuve complète qu'il avait renoncé à *temps* à Satan et à ses pompes.

Par un travail constant, une grande exactitude, une science légale très-étendue, M. le notaire Létourneau avait su s'amasser une jolie fortune. Sa demeure, voisine de celle du Dr. E.-P. Taché, coquettement peinte en jaune-crème, était bien meublée ; mais la bibliothèque surtout, en était pour les habitués, le vrai charme : car les livres de littérature étaient assez rares en nos campagnes, avant 1837. Somme toute, le notaire Létourneau, par ses connaissances, était un homme remarquable pour l'époque.

Je me rappelle ce spirituel vieillard, avec ses vifs yeux noirs, ombragés d'épais sourcils, lançant des éclairs à la foule, qui l'écoutait pérorer sur les griefs de la colonie. Il était maigre, recherché dans sa tenue et portait les cheveux courts, hérissés, et le toupet retroussé comme son illustre maître, Ls.-Jos. Papineau, dont il partageait les opinions. Le grand comté de l'Islet avait en M. Létourneau, un digne représentant.

Je clôrai cette galerie par une silhouette toute différente de celles qui précèdent.

Vers le temps où je passai mes premières vacances de collège à Saint-Thomas, un élève de philosophie, qui s'était décidé d'embrasser l'état ecclésiastique, y séjourna quelque temps. Haut de stature, de manières affables, d'un caractère enjoué, ce lévite en herbe réunissait, à un rare degré, les avantages physiques aux qualités solides du cœur. Avec sa blonde chevelure bouclée, il était beau comme le jour, et portait crânement cette soutane neuve, que tous pensaient lui voir quitter de jour en jour, pour rentrer dans le monde.

Une de ses promenades favorites, le soir, était le pont de Fréchette.

Deux jeunes filles du village, bien plus vertueuses que belles, traversant par hasard sur le dit pont, aperçurent pour la première fois ce beau jeune religieux ; l'une dit à l'autre, sans arrière-pensée, à demi-voix, mais ses paroles atteignirent l'oreille cléricale : « Quel beau garçon ! Quel dommage que ça va se faire prêtre ! » L'ecclésiastique enjoué, sans changer de figure, se retourne, et d'un ton narquois : — « Quand même,

dit-il, il ne se ferait pas prêtre, ce ne serait pas pour ton nez »

Les jeunes filles, un peu confuses, poussèrent un long éclat de rire, que répétèrent les échos de la Rivière du Sud. Mais terminons.

N'avais-je pas droit de vous dire, en commençant, que Saint-Thomas n'était pas un village comme un autre.

VI.

L'Islet.—La Patrie de l'auteur de la *Grand-Tronciade*.—Les noms de famille en Canada—Comment Bernier devint la Feuille.—Le lieu où l'on dine—La canne de M. Brydges—Les Trois-Saumons—Origine du nom—Saint-Jean Port-Joly.

Chacun de nous porte avec soi une désignation qui le personnifie, qui le rattache, par des anneaux non interrompus, à l'origine même de l'humanité, et qui doit lui survivre. Cette désignation, c'est le nom.

(HALLEZ-CLAPARÈDE.)

Laissons loin derrière nous Montmagny, ses légendes, ses doux souvenirs ; franchissons sans crainte la solide structure que le génie de M. Reikie, avec les écus de la Province, généreusement fournies par MM. Jackson, Peto, Brassey et Betts, a su élever sur le Bras Saint-Nicolas et la Rivière du Sud. Certes, c'est un moyen de gagner la rive opposée, bien moins scabreux que la cuve historique de 1759, ou même que la barque de ce fameux batelier, Métivier de nom, que l'auteur des *Anciens Canadiens* a immortalisé. Quelques milles plus loin et le train franchira, sans encombre, la savane du Cap Saint-Ignace, où les avocats et le juge de tournée, au jeune temps de M. De Gaspé, avaient pour habitude de se rompre le cou.

..... Cap Saint-Ignace,
Fameux par ses melons et comme endroit de chasse.
Du Cap à l'Anse-à-Gille, on est rendu bien vite,
Lecteurs, à contempler, ici je vous invite ;
L'Anse-à-Gille à l'Islet sert d'introduction.

Laissons parler l'auteur de la *Grand-Tronciade*, M. Arthur Casgrain, qui va nous décrire *con amore*, sa paroisse natale :

.....L'Islet est l'orgueil de nos Laurentiennes,
La perle, le joyau des plages canadiennes.

.....
Je t'aime cent fois plus que la belle Italie !
Ah ! oui, j'aime le frais de tes bois verdoyants,
La senteur de tes prés, tes ruisseaux murmurants,
Ton village coquet que baigne le grand fleuve
Et tes trois vieux clochers et ta chapelle neuve !
Qu'on recherche plus bas des zéphyrs plus salins,
J'aime mieux tes côteaux et tes nombreux jardins !

L'opulent village de l'Islet, le chef-lieu du comté, ne fait que s'agrandir ; avant l'ère des chemins de fer, le voyageur visitait ces paroisses, en côtoyant la voie publique qui longe le bord du fleuve. Rien de plus séduisant que le paysage sur cette rive, par un beau soleil, lorsque la marée est haute. Le vieux chemin existe encore, loin du tracé de la voie ferrée qui court dans l'intérieur des terres. Variions notre salmigondis historique de quelques miettes d'archéologie, selon le précepte d'Horace.

Qui variare cupit rem prodigialiter unam.

Remonter à l'origine des noms de famille chez nous, serait plaisante chose. Je n'aurai pas la folle idée de tenter de ravir à M. l'abbé Tanguay, une seule *immortelle* de la couronne que lui conquièreront ses recherches sur l'origine des familles. D'ailleurs, au moment où j'écris, son *Dictionnaire Généalogique* n'a pas encore vu le jour. En déroulera-t-il des mystères de généalogie ! Il en restera encore pourtant et de curieux à éclaircir. Voyez ce que les défauts physiques, les vertus et les vices seuls en ont engendrés. Lebel, Lejuste, Legros, Lebon, Ledoux, Letendre, L'amoureux, Jolicœur, Legrand, Ledroit, Lesage, Leclerc, Leborgne, Vadeboncœur, Bontemps, Vieutemps, Boneau, Bellehumeur, Belleavance, Bellerive, Beau-rivage, Bonnechose, Beauregard, Beausoleil, Sanspitié, Sans-soucis, Sansfaçon, Sanschagrin, Sansquartier, Labonté, Lavertu, Lajoie, Lajeunesse, Ladouceur, Laliberté, Ladébauche, Lavigueur, Laforce, Lachaine, Lapensée, Lachance, L'heureux, Lamusique.

Ce dernier nom deviendra encore plus pittoresque précédé de son introducteur obligé, Portugais, Portugais dit Lamusique.

Certains noms ont une complexion belliqueuse, exagérée : Taille-fer, Tranche-montagne ; l'on se croirait au moyen-âge.

Il y a plusieurs années, un jeune Italien venu de Rome se fixa à Québec. Son nom était Audiverti dit Romain ; ce nom parut long. On en supprima toute la première moitié, et l'habitant de Rome, se nomma Romain ; un descendant s'étant fixé à Toronto, l'oreille anglaise exigea qu'un *e* fut ajouté à son *foreign name* ; on en fit Romaine et il est resté.

Les couleurs, les fruits, les bois, ont également fourni leur contingent : Leblanc, Lenoir, Lebrun, Legris, Leroux, Laffleur, Lespervenches, Larose, Laviolette, Jasmin, Laframboise, Le-fraisier (*Fraser*) (1), Bois, Grosbois, Boisjoli, Boisvert, Bois-brillant, Dupin, Dutremble, Dufresne, Duchesne.

Les titres et dignités ont su se transformer en noms de famille : Leroy ou Roy, Duc ou Leduc, Marquis, Comte ou Le-comte, Baron ou Lebaron, Chevalier ou Lechevalier, Sénéchal, Écuyer ou L'écuyer, Page ou Lepage. Les propriétaires de châteaux s'identifieront avec iceux ; on aura MM. Châteaufort, Chateauvert, Chateaubriand, Chateaneuf, Chateaurouge.

Les objets qui frappent la vue journellement fourniront un gros contingent : Larue, Lapierre, Lafontaine, Latremouille, Lachapelle, L'oiseau, Lerossignol, Létourneau, Lelièvre, Lamontagne, Lavallée, Larivière, Lagrange.

Passons aux provinces.

La Normandie, la Provence, la Gascogne, la Bretagne, la Lorraine, la Picardie, l'Anjou, le Poitou, le pays des Basques sont représentés par des noms de famille peu rares : Norman, Provençal, le Gascon, le Breton, Lorain ou Laurin, Picard, Angevin, Poitevin, Lebasque. On retrouve le natif de Tours, de Lille, de Blois, de Lyon, dans les Tourangeau ; les *Lillois* ; les *de Blois* ; les *Lionnais*. Je demandai, un jour, son nom au cabaretier où je logeais à Saint-Henry : « Pierro Bossu dit Lionnais, » me répliqua-t-il, en se rengorgeant, fier de *ce duplicata* comme un chien de qualité avec deux queues, pour me servir de l'expression *chic* du colonel Gugy. Quelquefois pour couper au plus court, on généralisera le nom : tel, Abraham Martin dit l'*Ecossais* ; Jean Saisrien dit l'*Anglais*. J'ai donné l'origine de ce dernier, aux *Maple Leaves*.

(1) L'on se rappelle sans doute que le nom de *Fraser* ou Fraisier, dont s'enorgueillit le Clan Fraser, est un sobriquet que l'empereur Charlemagne octroya à la ravissante aïeule des Frasers, au 58e degré en remontant. Le grand Charlemagne, en récompense d'un beau plat de fraises qu'elle lui présenta, lui donna un chaste baiser, et lui permit de changer de nom. Telle est l'origine du nom de ce clan trois fois fameux.

J'ai toujours été agréablement impressionné de l'insigne faveur dont la grande grand'mère de l'honorable John Fraser de Berry a joui au 9e siècle. Ce n'est pas tout le monde au conseil, qui peut se vanter que sa grande grand'mère a été embrassée par un empereur français, même au 9e siècle.

Nos législateurs tout récemment encore, en voie de baptiser les circonscriptions électorales, ont voulu tirer leur épingle du jeu, en mêlant à des noms français ou anglais de vieille roche, le vocabulaire miemac, nascapi, algonquin, montagnais ou chinook. Ceux d'entre eux, désireux de concilier tous les partis, pour ne pas froisser les députés des Bois-Frances, ont religieusement conservé à certains comtés, des noms, pleins de l'arôme des forêts vierges : *Pontiac, Outaouais, Hochelaga, Kamouraska, Témiscouata, Cacouna, Rimouski* (1); noms sonores sans être tous euphoniques; l'un, je me garderai bien de dire lequel, signifie : « déjections de chiens, » ce qui n'est ni poétique, ni séduisant pour une oreille française.

On m'assure néanmoins que ces noms retentissants ont leur raison d'être que pour un orateur parlementaire qui veut clore avec éclat une période sonore, ronflante, qui commence par « M. l'Orateur, » un robuste nom sauvage de cinq ou six syllabes, avec force *a* et *oua* lancés au moment opportun, fait effet. L'euphonie me ferait épargner ces noms pleins de douceur, *Tuscarora*; ou celui de la princesse indienne qui sauva le capitaine Smith, *Pocahontas*; aussi bien que celui de Méchacébé (père des eaux) ou de Mineha! ha! (eaux souriantes). Car je suis un peu poète sans qu'on le sache.

Il n'y a pas même jusqu'au Bois-Brûlé qui n'ait été mis à contribution : nos amis, les anglais, s'en sont emparés, sous le vocable de *Bob Ridley*. Un de leurs poètes lui a consacré un gai refrain qui se termine comme suit :

Oh! Bob Ridley Oh!

Oh! Bob Ridley Oh!

Les hôtes de la basse-cour aussi bien que ceux de la forêt ont été appelés à jouer leur rôle.

Lelbœuf est représenté au Canada, moins défavorablement, espérons-le, que parmi les généraux de Napoléon III.

(1) Rimouski signifie "terre de l'original." En donnant à ce mot une terminaison anglaise, les journaux en ont fait un verbe qui signifie le triomphe électoral d'un candidat qu'un caprice de ses ex-électeurs ou un vote malencontreux aurait éloigné de son comté; ainsi, quand l'hon. Rob. Baldwin laissait son collège électoral pour aller demander aux libéraux et indépendants électeurs de Rimouski, leurs suffrages, et réussit à l'obtenir, la presse anglaise disait de lui : *Baldwin has been Rimoukified*, Baldwin a été *Rimoukifié*: autre addition au dialecte parlementaire.

Les *Ecureuils*, tel est le nom d'une jolie petite paroisse du comté de Portneuf. La loutre, la biche, cheval, poulain, chat, sont des noms de famille assez connus. *Chat* peut avoir été anglifié en *Shaw* : l'on a bien transformé le Cap-Chatte, en Cap-Chat.

On se rappelle l'historique épitaphe de l'avocat Shaw :

Here lies,
John Shaw,
Attorney at Law,
When he died,
The Devil cried :
" Give us your paw
John Shaw
Attorney at Law. "

M. Cheval et M. Poulin entreprenaient naguère une course, pour ne pas dire une lutte électorale. Quelques-uns des libres et indépendants électeurs du comté, intrigués au début de savoir quel nom ils tireraient de l'urne, se demandaient en badinant. « Votez-vous pour le *cheval*, moi, je vote pour le *poulain*. »

L'anglification a aussi ses modifications dans les noms. Monsieur Lamontagne, de Québec, se nommera *Mountain*, à Burlington, ou à Bangor. Greenleaf, sera Verte-feuille. *Greenwood*, revenu au Canada, reprendra son vieux nom de Boisvert. John Rapsberry ou Roxbury, sera Jean-Bte. Laframboise tout court.

—Vous avez omis un nom de votre liste que j'aimerais à y voir inscrit, me disait naguère un ami : *Levesque des Cinq Jambons*. Qu'en avez-vous fait ?

—Je connais bien, repliquai-je, à mon vieil ami, *Picard des Trois Maisons* ; j'attends sous peu une explication de l'origine du nom, de la part d'un antiquaire, passé maître sur cette matière. Mais *Levesque des Cinq Jambons*, je vous avoue, que ces *cinq Jambons* m'intriguent fort. Je ne les connais pas.

—Vous n'êtes alors qu'un enfant, en fait d'archéologie canadienne.

—Expliquez-moi donc l'énigme des *Cinq Jambons*.

—Eh bien ! Voici : Il y avait bien des Levesque en Canada : une famille avait pour chef un Levesque, grand mangeur de lard. Or, il advint qu'une année, vers les fêtes de Noël, le

diable le tenta... satan, dis-je, le tenta à voler trois jambons. On n'est pas, comme vous savez, responsable de tout ce que ses ancêtres peuvent avoir fait.

—Admis, lui dis-je, mais ceci tout au plus ne rendrait compte que d'une partie des jambons, trois seulement.

—Gros dindon que vous êtes, répliqua-t-il, et les deux siens et les trois volés, est-ce que ça ne faisait pas cinq jambons.

Il n'y a pas que les changements dans les noms de famille me dit un jour un jovial Curé, qui peuvent engendrer la chicane. L'omission d'une virgule au *Registre paroissial*, peut faire perdre une succession en laissant planer un doute d'il-légitimité sur les enfants. Lisez : *Avons baptisé ce jour, Angèle, née la veille du légitime mariage de Dieudonné Ladébauche avec Desange Lavertu.*

—En effet, lui dis-je, vous avouerez au moins que ce mariage, sans une virgule où il devrait y en avoir une, s'il était légitime, aurait dû avoir été célébré longtemps avant.

—Ça va sans dire : mettez lui maintenant la précieuse virgule, et les choses sont en règle : *Avons baptisé, ce jour, Angèle, née la veille, du légitime mariage de Dieudonné Ladébauche avec Desange Lavertu.* C'est parfait.

En d'autres temps, nos campagnards s'affubleront de grotesques sobriquets. Récemment, je demandais à un charretier de la Malbaie, si le cheval qui nous conduisait lui appartenait. « Non, dit-il, il appartient à mon oncle Pirouette. » Cet oncle Pirouette intriguait fort une dame qui m'accompagnait et qui avait des goûts d'antiquaire. Elle me fit pièce, parce que je ne pus lui dire positivement si l'ancêtre des Pirouette était natif de la Normandie, de la Bretagne ou du Pays de Caux. Oh ! si elle eût eu pour *ciceronne* certain abbé de mes amis !

Un village, à Sillery, concédé ces années dernières par l'hon. W. Shepperd, sous le nom de Shepperd-Ville, que les premiers concessionnaires, presque tous canadiens-français, avaient rebaptisé *Bergerville*, a subi de sigulières transformations quant à son nom.

Des irlandais, en assez grand nombre, s'y étant installés,

pour narguer leurs voisins, les premiers concessionnaires, lui ont octroyé le nom de Beggarville, et ce, pour cause. A Saint-Augustin, un vieux pilote de Greenwich, Angleterre, Tom Everell de nom, est mort ces années dernières, patriarche d'une nombreuse famille ; mais le nom a changé, ses descendants portent celui de Tom. Il y a Henriette Tom, Michel Tom, Norbert Tom, un nombreux cercle d'autres Toms, gros et petits. Le fils aîné seul retient son glorieux nom patronymique, mais renversé ; lui, on l'appelle Everell Tom, au lieu de Tom Everell. Au Cap Saint-Ignace et à l'Islet, vous vous trouvez au beau milieu des Bernier. Quant à la branche qui a nom La Feuille, écoutez-en l'explication par M. Eug. Renaud :

« Il est mort à l'Islet, il y a environ dix ans, un centenaire connu dans tous les cantons environnants sous le nom de Lafeuille. Ce nom est un sobriquet qui tire son origine d'un épisode intime de l'invasion anglaise, en 1759.

« Les Anglais étaient débarqués à l'Islet, et les vieillards, les femmes et les enfants, les jeunes gens étant tous partis pour aller défendre Québec menacé, s'étaient réfugiés dans les bois. La femme d'un brave cultivateur, du nom de Bernier, lequel était dans le temps sous les drapeaux, accoucha, pendant ce séjour dans la forêt, d'un enfant mâle, que toutes les compagnes de la jeune mère baptisèrent du nom de *la feuille*, pour perpétuer le souvenir du fait que le nouveau-né n'avait eu pour berceau que des feuilles. Or, pour donner une idée de la vivacité des souvenirs chez notre population des campagnes, il suffit de constater que, depuis, toute cette branche de la nombreuse famille Bernier n'est plus connue que sous le nom de Lafeuille. Les anciens seuls se rappellent que la famille Lafeuille portait autrefois le nom de Bernier.

Le premier Lafeuille est mort plus que centenaire, et toute la population de l'Islet peut témoigner qu'à cent ans, le père Lafeuille se rendait encore à pied à l'église paroissiale, distante pourtant de plus d'une demi-lieue. Preuve de plus qu'on peut gagner quelque chose, même physiquement, à ne pas avoir été bercé sur les genoux d'une duchesse ou sur le duvet.

A l'exception de l'*Express*, les trains font de la station de l'Islet le lieu où l'on dîne. L'Islet conservera-t-elle le privilège de faire dîner les voyageurs, quand la ligne de l'Intercolonial sera ouverte, c'est ce que nous apprendrons plus tard ?

C'est là que voyageurs, altérés, affamés,
Vont voir tous leurs besoins satisfaits et calmés,
Les dieux hospitaliers, dans ce vaste édifice,
Offrent aux yeux ravis une table propice,
Où des mets froids ou chauds savamment agencés,
Seront pour votre argent noblement dispensés.
Tandis que tout auprès, à deux pas en arrière,
Les mêmes dieux amis vous verseront la bière.

.....
Admirons, admirons la sublime influence,
De ce divin nectar, de cette eau de jouvence
Qui nous vient des colliers de ce fameux brasseur,
Dont tout homme sensé reconnaît la valeur ;
Le Maccallomme enfin, cette liqueur merveille !
Qui sur toute la terre ignore sa pareille ?
O vous, de la douleur, qui ployez sous le faix,

.....
Quand le rhum et le gin, torrents dévastateurs,
Inondant les mortels de fléaux et d'horreurs,
Quand nous voyons sans cesse et par toute la terre,
Sévir avec fureur, tous les maux de la guerre,
Que tu parais aimable et tout rempli d'attraits
Breuvage merveilleux !..... tant sont grands tes bienfaits !

N'oublions pas de noter en passant un de ces hommes d'initiative si précieux à la plus précieuse des sciences, tout négligée qu'elle soit, dans nos campagnes, à l'agriculture : nous avons nommé M. Eugène Casgrain, grand éleveur de *Cotswold*, de *Southdown*, de *New Leicester*, de porcs et de bêtes à cornes. Bien que les races canadiennes soient amplement représentées dans ses étables, Compton (1) lui a fourni deux *Hereford*, aux formes si belles qu'ils vous donnent l'idée des « deux grands bœufs blancs marqués de roux » chantés par Pierre Dupont.

..... Forts comme un pressoir d'huile

..... Doux comme des moutons.

(1) On lisait au *Morning Chronicle* du 19 avril 1871 :

"Mr. Cochrane, of Compton, has just shipped, by s. s. for England, young bull-calf sold at 800 guineas, being the first from the thousand guinea heifers which he imported last year; also, a heifer at 750 guineas. He has also sold, to be shipped later in the season, a calf at 1000 guineas and one at 1500 guineas, being the same prices he paid for their dams last year. The three last are sold to Lord Dunmore, who was in this country recently with his regiment. These are believed to be the first shipments of improved stocks from Canada to Britain."

Je ne serais pas surpris, dans la semaine de Pâques prochaine, de les voir exhibés avec orgueil, pimpants de fleurs et de rubans, sur nos marchés, par M. Tozer ou son rival, M. Delany. Alors, leur propriétaire n'aura pas lieu de dire avec le poète français :

Tous les ans, on vient de la ville,
Les marchander dans nos cantons,
Pour les mener aux Tuileries,
Au mardi gras devant le roi,
Et puis les vendre aux boucheries.

Honneur au comté de l'Islet, qui, selon l'agronome Schmoult, « possède un modèle qui se recommande à l'imitation de tous les amis du progrès. »

Avant de vous arracher à l'Islet, lieu où l'on dîne, et au charme de son maccollomme, permettez que je vous raconte une anecdote de chemin de fer.

Supprimer d'un *Itinéraire de Voyage*, par le Grand-Tronc, les épisodes de la route, nous ferait l'effet de *crêpes* sans sirop, d'un consommé sans sauce, de gâteaux sucrés sans sucre. Passez-moi ces comparaisons culinaires ; la seule raison, voyez-vous, qui m'en fait user, c'est pour vous rendre plus claire l'origine d'un affront, qu'un compagnon de voyage et votre humble serviteur subirent à une station du Grand-Tronc où l'on dîne ; je ne vous dirai où. La maîtresse de céans, que nous nommerons la *dame aux rafraîchissements*, était connue dans toute la côte, pour son humeur acariâtre et le laisser-aller de ses manières ; aux rares intervalles où l'auguste figure du grand maître Brydges, comme un soleil d'avril, venait illuminer la station de.... elle ajoutait à sa mise, d'ordinaire un peu négligée, un ruban cerise et un gros chignon, mais sa toilette quotidienne pour le commun des mortels, était :

Fichu croisé, simple chemise
De toile rousse à grain serré,
Jupon rayé, voilà sa mise,
Et bonnet rond à peine ouvré,

Elle avait évidemment passé

.....l'âge riant des amours.

C'était plutôt « la mère Jeanne » que la « fraîche Jeanneton. »
Je ne sais si elle avait des nourrissons, si elle aimait

Son cochon, son taureau, son âne.

Toujours, qu'elle en eut ou non, évidemment elle n'aimait pas à se déranger pour veiller au confort des « infortunés » qui voyagent par le Grand-Tronc. Or, la mère Jeanne, profitant de la confusion de l'arrêt, eut l'inhumanité de nous faire avaler une soupe froide et nous fit payer vingt centins pour deux verres de maccollomme *sûr*.

L'insulte était sanglante, le coup pendable. Il nous fallait une vengeance exemplaire à mon compagnon et à moi. Je jurai de m'en venger ; il jura de s'en venger ; nous jurâmes de nous en venger ; nous nous en vengeâmes.

Je pensai d'abord à porter plainte, par l'entremise du conducteur, à M. C. J. Brydges, qui règne en maître au Grand Tronc, comme Bismark à Versailles (1). « Gardez-vous-en bien, dit-il, la plainte ne lui arrivera jamais. Il faut nous-même d'un seul coup *érein*ter cette ennemie implacable du confort des voyageurs. »

Mon compagnon me proposa de combiner, avec le nom redouté de Brydges, une noire embûche. Je vais l'érein

ter, dit-il, avec la canne de M. Brydges. « Scélérat, lui répliquai-je, frapper une femme : mais, c'est pire que les Prussiens ! Jamais, jamais ! » Il s'expliqua : l'éreintement fut voté.

« Brydges est passé par ici dernièrement, dit-il, eh bien ! envoyons chaque semaine, jusqu'à la fin de l'année, demander à cette vieille chouette, la canne au pommeau d'or du gérant, qu'il aurait oubliée à cette station, avec menace, si la canne ne se trouve pas. »

La fortune nous servit à ravir. A cinq lieues plus haut, nous rencontrâmes le train du jour qui descendait.

Parmi les nombreux passagers à cette saison, il nous fut facile de trouver une connaissance. Mon compagnon, organisant sa *vendetta*, froidement (j'ai toujours cru depuis qu'il devait avoir du sang Corse dans les veines) lui dit : « Vous dînez à la station de..... ? » — Oui. »

« Eh bien, quand vous aurez dîné, faites-moi donc le plaisir de mener à l'écart la mère Jeanne, et demandez-lui ce qu'elle a fait de la canne de M. Brydges, sa belle canne au pommeau d'or, qu'il a eu en présent de sir George... et qu'il prise plus

(1) Ceci fut écrit au fort de l'invasion Prussienne en France.

que ses yeux ? Si elle vous la donne, faites-la laisser à l'hôtel Victoria, par le conducteur.» A cette question, elle plaida ignorance entière, mais elle promit de faire des perquisitions.

Trois jours plus tard, mon compagnon de voyage, sur le retour, dînait à la dite station.

Il s'empressa d'abord de remplir son pervers dessein.

Même réponse de la mère Jeanne. Elle ajouta qu'une personne s'était déjà adressée à elle, au sujet de la dite canne.

Mon compagnon chargea séparément deux amis qui devaient remonter, de demander des nouvelles de la précieuse canne. Au premier, dame Jeanne répondit, d'un ton sec, qu'elle ne savait rien au sujet de la canne de M. Brydges. Au second : « allez-vous bientôt, dit-elle, cesser de *m'interboliser*, à propos de cette satanée bigre de canne que je n'ai jamais vue ! Sac-à-papier, ajouta-elle, (en se servant d'un atroce juron qu'elle avait emprunté de la ménagère du curé), sac-à-papier, le premier qui me parlera à l'avenir de cette canne, goûtera du manche de mon balai, » et elle s'élança dans la *barre* et rudoya tellement le pot à l'eau, qu'elle en fractura l'anse, écrasant du talon la queue d'un des chats du Grand-Tronc, lequel dormait près du poêle, et cela, par mauvaise humeur, comme on l'a cru depuis.

La partie devenait rude ; mais il fallait amener la coupable à résipiscence. Elle n'avait pas encore crié *peccavi*.

Comme il y avait des risques à lui demander de rechef des nouvelles de la précieuse canne, il fallait allécher un commissionnaire par l'espoir du gain. Mon compagnon s'en chargea.

A un luron de ses connaissances, il dit en badinant : « Tu connais la mère Jeanne ! Eh bien, elle a perdu une belle canne appartenant à M. Brydges, et elle refuse de l'avouer. Cette mégère menace de donner des coups de bâton au premier qui lui en soufflera mot. Je te parierai une bouteille de champagne, que tu n'auras pas le courage de lui demander la canne de M. Brydges.

« J'accepte, dit-il, à demain, à midi et quart. »

Le lendemain, à midi et quart, il avait gagné son pari et aussi une raclée de coups de manche à balai. Mais l'effervescence était à son comble.

Le conducteur voulait faire *arrêter* la mère Jeanne, pour voies de faits sur un passager coupable tout au plus, disait-il, d'avoir montré une sollicitude toute naturelle pour recouvrer une canne de valeur appartenant à leur respecté chef. Épuisée de rage, la mère Jeanne jurait ses grands dieux qu'elle allait de suite quitter le service du Grand-Tronc. Je me présentai en ce moment fatidique et lui dit : « Eh bien, la mère, vous vous souviendrez, n'est-ce pas, de la canne de M. Brydges ? »

—Quoi ! C'est donc vous, qui êtes au fond de ce guet-à-pens. « Cré homme moqueur de la ville ! »

Je plaidai en partie coupable, et lui demandai si elle se rappelait de m'avoir servi une *soupe froide* et du maccolomme sûr. Puis je me fauffilai, à respectable distance du balai, entre la porte et le conducteur qui, d'un ton sec, répéta « *all a board.* » Il était temps.

Après de courts arrêts à de petites stations pour le fret, le train atteint la rivière des Trois-Saumous. L'origine de ce nom, le lauréat de l'Islet, M. Arthur Casgrain, l'explique en ce sens, que trois des dits individus

Désirant éviter d'être mangés tout crus,
Par des monstres marins lancés à leur poursuite,
S'en vinrent jusqu'ici dans l'ardeur de leur fuite,
Monteront la rivière et sautèrent le Sault.
Mais si le joli cours ne contient plus de saumon
En revanche l'on voit la truite saumonée,
Au lac dont la rivière est plus haut couronnée.
Ici pendant l'été, grand nombre d'amateurs
Du plaisir de la pêche, agrément des rêveurs,
Viennent se délasser des travaux de ce monde,
A l'ombre des sapins dormant au bord de l'ombre.
Salut à toi, beau lac ! solitaire joyau !
Salut à la forêt dont le riche manteau,
T'enveloppe et te cache ainsi qu'une fiancée !
Qu'on dérobe à la foule autour d'elle empressée.

.....
Nous entrons dans Saint-Jean, surnommé Port-Joli
Vu l'aspect de ce lieu par maint charme embelli.
C'est là qu'est le manoir d'une noble lignée
Qui du temps jusqu'ici seul brave la cognée ;
Son chef est là debout, comme un grand souvenir
Des Anciens Canadiens qu'il a fait revenir !.....
Et ses nombreux enfants promettent que sa race
Dans les âges futurs saura garder sa trace !

Je ne saurais passer Saint-Jean-Port-Joli, sans aller saluer

une aimable famille, aux mœurs patriarcales des anciens jours.

Le chef, ornithologiste pratique, possède une volière superbe d'oiseaux indigènes. Que de fois mon oreille a été captivée par les chants de nos oiseaux canadiens dans mes étapes pendant mes mille et une courses dans la Province de Québec !

Il n'y a pas seulement le château féodal de l'hon. L. J. Papineau, à Monte-Bello, où le charme d'une volière ajoute aux autres charmes du paysage ; mes amis, M. Jas. Oliva, à Montmagny, M. le notaire Duval, à Saint-Jean-Port-Joli, une foule d'amateurs, clercs et laïques dans tous les coins du Canada, retiennent, dans de verdoyants alcôves, quelques-uns des chantres de nos bocages, pour les charmer par leur mélodie, pendant les sombres journées de l'hiver. Je conserverai toujours une douce souvenance d'une expédition que le brave notaire me fit faire dans une érablière de Saint-Jean. C'était le 15 avril ; pendant tout le trajet à la sucrerie, les chaumes en partie découverts, étaient encombrés d'oiseaux blancs. Saluons ces constants amis de chaque automne, avec notre regretté poète et historien, F. X. Garneau :

Salut, petits oiseaux, qui volez sur nos têtes,
Et de l'aile en passant effleurez les frimas ;
Vous qui bravez le froid, bercés par les tempêtes,
Venez tous les hivers voltiger sur mes pas.

.....

Ce paysage de Saint-Jean-Port-Joli d'où s'échappe dans le lointain, au nord, cette île ou batture chère aux chasseurs, la batture aux loups-marins, qui vivra à jamais, grâce aux *Mémoires* de M. de Gaspé, va nous fournir l'occasion d'admirer une des belles pages de *Charles Guérin* :

« Devant eux coulait le Saint-Laurent, large autant que la vue pouvait porter. Sur l'horizon se dessinaient bien lointaines, les formes indécisées des montagnes bleuâtres du nord ; une petite île verdoyante reposait l'œil au tiers de la distance, et semblait souvent, lorsque les vagues s'agitaient, osciller elle-même, prête à disparaître dans le fleuve. La vaste nappe d'eau présentait trois ou quatre aspects différents. La marée montait dans la petite anse..... ; la brise s'élevait avec

la marée, et l'eau plus épaisse prenait une teinte brune ; à droite, on découvrait une grande étendue d'un azur tranquille, à gauche, éclairée par un soleil d'automne, l'eau paraissait comme une large plaque d'argent incrustée d'or ; une marque d'écume blanche séparait cette partie de l'autre : c'était l'endroit où une petite rivière, traversant un lot de cailloux, se jetait dans le fleuve. »

Ajoutez au paysage : une longue volée de bruyantes outardes, remontant en droite ligne des *battures* de Kamouraska : ou une bande de canards noirs, rasant la surface des eaux ; vous avez : la *Batture aux loups-marins* ; l'Anse de Saint-Jean-Port-Joli ; la Rivière-aux-Trois-Saumons, le tout illuminé d'un pâle soleil d'automne.

VII.

Saint-Roch des Aulnaies.—Sainte-Anne la Pocatière.—Le curé C. F. Painchaud, fondateur du Collège Sainte-Anne.—La lettre du Vicomte de Châteaubriand.—Un manoir en douil.

J'aimerais fort vous entretenir de Saint-Roch des Aulnaies, ancienne paroisse ravagée comme bien d'autres, pendant l'été de 1759, par le capitaine Goreham et ses féroces *Rangers*, venus de la rive opposée.

Comme je la traverse avec la rapidité d'un trait, elle se groupe dans mon souvenir, simplement comme étant la paroisse natale d'un ami de ma jeunesse, Vincelas Dupont, clerc, en 1846, chez N. F. Belleau, écuyer, avocat, plus tard Sir N. F. Belleau, notre Lieutenant-Gouverneur. Identité de goûts, d'âge, de carrière, me lièrent beaucoup avec ce pauvre Dupont, que je vis noyer tragiquement sous mes yeux, le 3 août 1846, en débarquant de notre chaloupe, fine voilière, la *Belle-Françoise* (1)

(1) Ce nom, emprunté au refrain :

“ C'est la Belle Françoise de longué ! ”

les scrupuleux nous le firent changer, à cause des variantes de la chanson.

Sainte-Anne la Pocatière fut concédée, par l'Intendant Talon, à demoiselle Marie-Anne Juchereau, veuve de sieur de la Combe Pocatière, le 29 octobre 1672.

Saint-Denis fut concédé par le comte de Frontenac, le 12 mai 1679, à sieur Joseph Juchereau.

Le fief de Granville fut concédé, le 5 octobre 1707, à dame Marie-Anne de Granville, veuve de sieur de Soulanges.

qu'un club d'étudiants en droit, dont je faisais alors partie, possédait, dans la rade de Québec. L'équipage de la *Belle-Françoise* se composait d'ordinaire du propriétaire, de V. Dupont, Fréd. Braün, maintenant secrétaire du département des Travaux Publics, à Ottawa, feu le Dr. Ed. Fiset, et Téléphore Fournier, écuyer, député de Bellechasse. Nous préluions, en petit, aux courses aquatiques de la *Mouette*, du *Black Hawk*, du *Dauntless*. Mon confrère en littérature, l'auteur de *Françoise Brunon*, ébauche de roman publié dans le *Répertoire National*, a droit à un mot de mention. Un petit club littéraire se réunissait chaque soir, au bureau de notre Président, au quai Napoléon, Basse-Ville, feu Auguste Soulard, avocat, garçon loyal, spirituel, aimable. Il se targuait, entre autres excentricités, d'être le *premier* avocat de Québec, parce que, disait-il, tout étranger, en débarquant, devait nécessairement passer d'abord devant son bureau. Le *Répertoire* a également conservé quelques-unes de ses inspirations. Lui aussi, si j'ai bonne souvenance, eut pour patrie Saint-Roch-des-Aulnaies.

Les habitués étaient Marc-Aurèle Plamondon, alors éditeur du *Ménestrel*, Ls. Fiset, poète, J. B. A. Chartier, le Dr. Ed. Fiset, Fréd. Braün, V. Dupont, T. Fournier, Magloire Hudon, avocat, Jean-Geo. Taché, avocat, de Kamouraska, Peter L'Espérance et quelques autres. Tous étaient, dans leurs allures littéraires, un peu éclectiques ; je n'irai pas jusqu'à dire que les livres lus et prônés aux réunions eussent tous subi le *visa* de Louis Veillot. Nous étions à peu près treize : ces treize apôtres fondèrent, en 1848, l'*Institut Canadien*. On trouvera leur nom aux constitutions : la mort a déjà fauché dru parmi les *treize fondateurs*. Avec le barde de Lévis, je puis dire :

Je pense au passé, beaux jours de jeunesse,
Des illusions, âge décevant,
Songe passager, temps de folle ivresse,
Flot de poudre d'or qu'emporte le vent !

Oui, je l'alme encor ce temps de folie
Où le vieux Cujas vaincu par Musset,
S'en allait cacher sa mélancolie
Dans l'ombre où d'ennui Pothier moisissait.

Je vois à Saint-Roch, un manoir féodal (1) où une main

(1) Le seigneur de Saint-Roch, notre ancien camarade au barreau, venait d'expirer.

amie m'accueillerait, mais un crêpe funèbre pend à la porte ; des pleurs et des sanglots me sont portés sur l'aile des vents ; respectons cette poignante douleur. Ami, repose en paix ! ta jeunesse et tes talents faisaient pourtant augurer pour toi une longue, une utile carrière !

.....
 J'en viens donc tout de suite à parler de Sainte-Anne.
 Sainte-Anne !..... certes ici, c'est un besoin du cœur,
 Parler de ces beaux lieux, c'est pour moi du bonheur !
 Car, si ce fut l'Islet qui me donna naissance,
 Sainte-Anne a fait autant pour mon intelligence !
 C'est là que je goûtai les plaisirs de l'esprit,
 Qu'au désir de savoir, mon jeune cœur s'ouvrit.....
 Là, j'appris la parole et j'appris la pensée,
 En un mot ma jeunesse en ce lieu s'est passée.....
 Oh ! que j'aime, Sainte-Anne, à revoir tes grands bois
 Où les jours de congé, nous allions chaque fois !
 Et les nombreux vallons, les abruptes montagnes
 Qui te font si jolie entre toutes campagnes !
 Comment nommions-nous donc chaque bois, chaque mont ?
 Ici, c'étaient les *Pins*, là, le *Mont Salomon*,
 Là-bas, au *Cap Martin*, nous faisons la *compote*,
 Nous gravissions par fois la montagne à *Boutotte*,
 Et toi, collègue aimé, vaché dans les sapins,
 Que j'aime ton balcon, tes superbes jardins !
 Et ton *jeu de pelotte* assis sur la *grand'butte* !
 Et ta verte pelouse où nous faisons la lutte !
 Ta côte à vive glace où nous glissions l'hiver !
 Et jusqu'à ce grand trou qu'on appelait l'*Enfer* !
 Puis, au rocher voisin, la *Cabane des fées* !
 Sur laquelle on contait tant de blagues fieffées,
 Et puis encor le lac, notre beau lac, là bas,
 Où les *grands* allaient voir les époux *Bourgelas* !

Il sied bien au noble cœur d'un poète de redire si bien sa vie de collègue, et si le collège de Sainte-Anne, au lieu de celui de Québec, eut été pour moi l'*Alma Mater*, comme l'auteur de la *Grand-Tronciade*, je m'écrierais.

Tout cela me revient, me sourit et m'enchanté...

La nature a donné à Sainte-Anne de « charmants côteaux, chargés d'ombrage et de murmure, » des points de vue ravissants ; des massifs de verdure, propres à la méditation, si jamais il en fut. Le génie d'un prêtre dévoué l'a dotée d'un lycée, dont le pays entier est fier à juste titre. Charles-François Painchaud, le fondateur du collège de Sainte-Anne, naquit à l'*Ile-au-Canot*, au nord de l'*Ile-aux-Grues*, comté de

Montmagny, le 9 septembre 1782. Monseigneur Plessis, un ami de la famille, confia le jeune Charles-François, à Messire Raimbault, curé de l'Ange-Gardien, chez qui il termina ses études : il fut tonsuré le 7 octobre 1801, et fut nommé précepteur d'histoire et de mathématiques aux enfants du gouverneur Robert-Shore Milnes. Ordonné prêtre, le 21 septembre 1805, chez son protecteur Messire Raimbault, il devint curé de Sainte-Anne en 1815, et jeta, en 1827, les fondements du collège. Par le sacrifice de toute sa fortune, l'aide de ses paroissiens et les dons généreux de quelques amis de l'éducation, il réussit, après deux ans, à le mettre en état de recevoir des élèves. Messire Painchaud réunissait, aux charmes d'une éloquence entraînante, des connaissances variées et étendues, un grand fond de gaieté et une urbanité de manières, qui le faisait choyer des salons. On conserve religieusement au collège la lettre autographe qu'il reçut du vicomte de Châteaubriand (1).

Ce prêtre dévoué expira le 9 février 1838, à Sainte-Anne, dont il avait été le curé depuis vingt-trois ans. Il fut enterré, d'après son désir, dans son île chérie, l'*Ile aux Grues*, comté de Montmagny, la même île qui donna le jour au regretté prélat, Monseigneur l'Archevêque C. Baillargeon. Sur sa

(1) M. DE CHATEAUBRIAND A M. C.-F. PAINCHAUD.

Paris, le 29 avril 1827.

Si la date de votre lettre est exacte, monsieur, ce n'est qu'après plus d'un an que cette lettre me serait parvenue : je n'ai donc pu avoir l'honneur de vous répondre plus tôt. Je ne mérite point sans doute, monsieur, les louanges que vous voulez bien me donner ; mais croyez que je suis infiniment plus touché des éloges d'un pauvre curé du Canada, que je ne le serais des applaudissements d'un prince de l'Eglise. Je vous félicite, monsieur, de vivre au milieu des bois : la prière qui monte du désert est plus puissante que celle qui s'élève du milieu des hommes ; toute pour le ciel, elle n'est inspirée, ni par les intérêts, ni par les chagrins de la terre ; elle tire sa force de sa pureté.

Désormais, monsieur, les tempêtes politiques ne me jetteraient sur aucun rivage ; je ne chercherais pas à leur dérober quelques vieux jours qui ne vaudraient pas le soin que je prendrais de les mettre à l'abri : à mon âge, il faut mourir pour le tombeau le plus voisin, afin de s'épargner la lassitude d'un long voyage. J'aurais pourtant bien du plaisir à visiter les forêts que j'ai parcourues dans ma jeunesse, et à recevoir votre hospitalité.

Agréez, monsieur, je vous prie, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très-distinguée.

CHATEAUBRIAND.

tombe, on lit maintenant l'inscription que l'amour fraternel lui prépara (1).

Depuis sa mort, les continuateurs de son œuvre, les Gauvreau, les Pelletier, les Tremblay, les Pilote, les Proulx, ont agrandi le collège de plusieurs ailes, très-vastes, très-solides. Le Révérend Messire Pilote y fonda une école d'agriculture avec fermes-modèles ; au moment où je le visitais, on avait achevé la superbe chapelle neuve, et le directeur, le soir, réunissait le corps de musique, sous la conduite de l'habile maître d'orchestre, Henry McKernan, afin que je pusse juger de leur savoir-faire. L'on me dit que ces délicates attentions ont lieu, chaque fois que des étrangers visitent cette excellente maison d'éducation.

Ça vaudrait la peine de faire le voyage de Québec à Sainte-Anne, ne fut-ce que pour contempler, de la coupole, un des panoramas les plus grandioses que l'œil puisse embrasser. La montagne bien boisée près du collège intercepte les vents du nord : ce qui doit adoucir le climat dans la vallée adjacente. Pommes et prunes y mûrissent très-bien. M. le notaire

(1) INSCRIPTION SUR LA TOMBE DE M. PAINCHAUD A L'ISLE-AUX-GRUES.

Oui, dors, frère chéri, tendre ami de l'enfance,
Dans ces paisibles lieux aimés de l'innocence,

Et que tu n'oubliais jamais,

Ministre de l'autel, son ombre te protège ;

De ta tombe, jamais une main sacrilège,

Ici ne troublera la paix.

Ile qu'il aimait tant ! solitude champêtre,

Où le sort plaça son berceau ;

Il voulut que tes bords, qui jadis l'ont vu naître,

Fussent aussi son tombeau.

Mais toi qui fus toujours le but de sa pensée,

Œuvre qu'il vit couronnée,

Collège de Sainte-Anne, asile intéressant,

Fruits de ses longs travaux, où noble monument !

Votre Cher Fondateur, vous a donné pour gage

Sa vie, son repos, tous ses biens sans partage.

Heureux celui qui peut, à son dernier moment,

Léguer à son pays un si bel ornement.

Objet de tous ses soins, jeunesse canadienne,

Si jamais le destin dans ce lieu vous amène,

Pour votre bienfaiteur, priez et répétez

Requiem æternam dona ei, Domine.

JOS. PAINCHAUD, M. D.

Capt. A. PAINCHAUD.

DeGuise, qui a un superbe verger dans les environs, récolte de magnifiques pommes. Si le temps le permettait, j'irais saluer mon ancien confrère, le *seigneur* de Sainte-Anne. Ce n'est plus le gaillard enfant de la Bazoche, des gais salons de la capitale, que je rencontrais naguère ; mais un grave conseiller législatif, digérant, au fond de son manoir, les 1077 clauses du *Code Municipal*. Courage, mon ami, si vous maîtrisez ce colosse, vous aurez bien mérité de la patrie ! Filons vers la Rivière-Ouelle.

O collège !

Déjà je ne vois plus que ton superbe dôme.....
 Voici que nous entrons bientôt dans Saint-Pasôme.
 Nous sommes arrivés—Près de la station
 Nous passons un cours d'eau digne d'attention.

 C'est la Rivière-Ouelle aux replis sinueux ;
 Son cours à l'embouchure est grand, majestueux.

VIII.

La Rivière-Ouelle,—Ses Marsouins,—Son Manoir,—Ses Anciens Curés.

Rivière-Ouelle, oh ! viens ! terre du souvenir !
 Viens, l'aimable conteur est l'enfant de ta rive.
 Tu te taisais encore, il a crié *qui vive*.....
 Et soudain l'ex *voto*, s'animant à sa voix,
 Lui raconte un miracle inédit d'autrefois.....
 Puis de rouges guerriers, apparaît une troupe,
 Ayant une jongleuse au milieu de leur groupe,
 Et puis Madame Ouelle avec son tendre enfant...
 Leurs cadavres scalpés... puis les démons hurlant.

 Maintenant sans tarder, il faut qu'on mentionne
 Le fier Marsouin qui là, près de ces bords, foisonné :
 Dix louis par tête, hum ! c'est un fort beau poisson !

—(La Grand-Tronciade.)

—« Savez-vous bien, me disait un jour un grave personnage du sénat d'Ottawa, que le diable, ou un grand saint, est passé chez nous en raquette et que, pour y perpétuer ses traces dans le roc, il a choisi une saison où il n'y avait pas de neige ?

—« Que dites-vous là, lui répliquai-je ? J'ai ouï dire que nos députés, une fois à Ottawa, étaient exposés à bien des jongleries et diableries, mais quant à la présence d'un saint ou du diable en raquette dans le voisinage des chambres, si

cela s'est dit, ça s'est jamais vu. C'est là une figure de langage, je présume, que vous employez pour m'intimer les dangers que courent les pieux membres de l'opposition ; et que le diable, sous l'habit d'un ministre fédéral, circule constamment parmi ces agneaux *tanquam leo rugiens, quaerens quem devoret* :

—« Tas d'histoires que tout cela, me dit-il ! Je vous répète, moi, bel et bien que le diable ou un grand saint a passé, non à Ottawa, mais à la pointe de la Rivière-Ouelle, en raquettes ;—que vous pouvez, quand vous voudrez, venir voir ses (1) *pistes* profondément empreintes dans le granit du rivage. »

Je lui promis d'aller voir et j'ai vu : mais les mystérieuses empreintes requerront une solution que les géologues seuls pourront donner.

La Rivière-Ouelle est le pays par excellence du marsouin. Est-ce que le diable en passant en raquettes, a *jeté un sort* sur ces blanches cétacées, et qu'elles viennent *débarquer* toujours au même lieu par un instinct aveugle, une force occulte, surnaturelle ! Voilà encore une thèse obscure à débrouiller, peut-être aussi dangereuse à débattre à la Rivière-Ouelle, que les cas de *survenants* l'étaient, en 1788, à Sainte-Anne, la paroisse voisine, contre lesquels, le révérend Messire Lefebvre, le curé de Sainte-Anne, invoquait, du Grand-Vicaire Gravé, un mandement. Ce cas de *survenants*, qui frisait de près la magie blanche, était alors un *cas réservé*. Il est hors de doute qu'armé des foudres de l'Eglise, Messire Lefebvre sut bien vite mettre à la raison, même les plus endiablés.

La pêche au marsouin à cet endroit, date du commencement du dix-huitième siècle, selon les uns ; selon les autres, elle n'aurait été connue que vers le commencement de notre siècle,

(1) Ces empreintes singulières sont parfaitement distinctes, quoique l'eau de mer et la pluie les altèrent et les effacent peu à peu. Ces *pistes* de raquettes sont crouées sur le flanc incliné d'un rocher que baignent les flots pendant les grands vents et les hautes marées. On voyait encore, il y a quelques années, sur le même rocher, l'empreinte très-visible de la partie antérieure de deux pieds, ainsi que les extrémités de deux mains, disposées à peu près comme les traces que laisserait sur le sable un homme appuyé sur ses mains et sur ses pieds. Mais aujourd'hui les *pistes* de raquettes sont seules visibles.—(L'abbé H. B. CASGRAIN).

et les Français confondaient les marsouins avec les dauphins. La Rivière-Ouelle est une ancienne et belle paroisse : féconde en souvenirs, en hommes distingués : avocats, marchands, prêtres, évêques, littérateurs, ministres, etc.

Feu M. Baby y a construit une de ces superbes jetées, si utiles aux vapeurs et aux touristes qui fréquentent ces parages.

L'on sait que la paroisse a pris son nom d'un ancien contrôleur général des salines en Brouage : M. Ouel ou Houel. Un de nos littérateurs, l'abbé H. R. Casgrain, dont l'enfance entière s'est passée au vieux manoir de son père, l'honorable C. E. Casgrain, à la Rivière-Ouelle, a trouvé dans un incident tragique de la famille de M. Houel, un canevas pour une de ses légendes, la *Jongleuse* en langue indienne, Matchi Skueou.

La Rivière-Ouelle, la *Pointe-aux-Iroquois*, sont, n'en doutons pas, des sites historiques et légendaires à la fois. Il me serait fort de choisir l'antique manoir des Casgrain (1), à la Rivière-Ouelle, pour un type, en ces notes prises à vol d'oiseau, mais M. l'abbé Casgrain a peint—dans l'historique manoir des Laterrière, aux Eboulements, un croquis si complet, si beau, que je crois devoir le considérer comme manoir-type, dans nos paroisses du bas du fleuve. La Rivière-Ouelle, en 1808 et pendant plusieurs années subséquentes, avait pour pasteur Messire Bernard-Claude Panet, plus tard évêque du diocèse

(1) " Le manoir de feu l'honorable Charles-Eusèbe Casgrain, habité aujourd'hui par sa veuve, est une des plus anciennes résidences seigneuriales de la Côte-du-Sud. La partie centrale fut bâtie, il y a plus d'un siècle, par un riche commerçant de l'endroit, M. Florence.

" En 1800, M. Perrault, qui avait acquis la seigneurie, fit rallonger le manoir par les deux extrémités, l'embellit d'un portique, et d'une espèce de balcon, de forme hexagonale, appelé *vide-bouteille*, qui sortait du toit au-dessus et en arrière du portique. Deux petites tourelles, qui n'existent plus aujourd'hui, s'élevaient de chaque côté du manoir, et servaient l'une de bibliothèque à M. Perrault, et l'autre, de boudoir, à Madame Perrault.

" Cette propriété fut achetée, en 1827 par M. Casgrain, dont le père était devenu possesseur de la seigneurie de la Rivière-Ouelle depuis 1815.

" Ce vieux manoir, aux formes basses et allongées, au toit raide, percé de fenêtres irrégulières, rappelle une époque qui est déjà loin de nous. Ajoutez, de chaque côté du portique, deux petits parterres de fleurs, fermés par une palissade; à quelques pas en avant sur la berge de la rivière, un quai, entouré d'une rampe, et qui sert de promenade dans les beaux jours; encadrez le manoir dans la verdure des grands arbres du verger, et vous aurez une idée du genre d'habitation et de confort dont aimaient à s'entourer, les Canadiens de la génération passée."

de Québec sous le titre d'évêque de Salde. Je crois aussi avoir lu quelques parts que plusieurs vieux prêtres y fixèrent leur séjour.

Dans ses commencements, la paroisse fut sans doute desservie par le même missionnaire que les localités comprises entre la Rivière-du-Sud et la Grande-Anse.

« Il y avait, » dit le Rév. Messire Paradis, « dès 1685, un missionnaire chargé spécialement de toute cette partie de la côte du Sud comprise entre Saint-Thomas et la Grande-Anse, car on trouve à la Rivière-Ouelle un registre paraphé pour les baptêmes, mariages et sépultures des missions établies depuis la Rivière du Sud jusqu'à la Grande-Anse, y compris l'Isle-aux-Grues.

« C'étaient les prêtres du Séminaire des Missions Etrangères, ou bien les chanoines de la Cathédrale qui faisaient ces missions. Le missionnaire, partant de Québec, parcourait successivement toutes les missions depuis Saint-Thomas, et, arrivé à la Rivière-Ouelle, il dressait les actes de baptêmes, etc., qu'il avait faits en ces diverses missions. Ainsi, on trouve dans les registres conservés à la Rivière-Ouelle, des baptêmes faits au Cap Saint-Ignace, à la Rivière Saint-Jean de la Grande-Anse. Je remarque, entre autre, en 1685, le baptême de Marie-Magdeleine Pelletier et de Magdeleine Migneau, de la Rivière Saint-Jean de la Grande-Anse.....

« En 1686, il y avait un prêtre résident à la Rivière-Ouelle ; c'était le frère Nicolas Cadard, auquel succéda, en 1686, un autre père récollet, le frère Emmanuel Jumeau.

« Ces bons pères étaient aussi chargés de la Grande-Anse ou de Sainte-Anne. En 1690, résidait à la Rivière-Ouelle M. Pierre de Francheville, qui fut remplacé, l'année suivante, par M. Bernard de Requeleyne : ce dernier demeura chargé des missions de Notre-Dame de Liesse et de la Grande-Anse jusqu'en 1715, époque où un prêtre commença à résider à Sainte-Anne et cessa de résider à la Rivière-Ouelle. A cette époque, la paroisse de Sainte-Anne commença donc à payer la dette contractée envers Notre-Dame de Liesse. C'est ainsi que l'on voit MM. Nicolas-Joseph Chasle et Sauvenier-de-Coppin desservir les deux places. Ce dernier, dans un acte fait à la Ri-

vière-Ouelle, prend le titre de *Missionnaire de Liesse et curé de Sainte-Anne et de ses dépendances* (1).

La paroisse voisine de la Rivière-Ouelle, sur le fleuve, est la jeune paroisse Saint-Denis de la Bouteillerie, démembrée, il y a quelque vingt-cinq ans, de Kamouraska et de la Rivière-Ouelle. Saint-Denis est la résidence d'un ministre fédéral, l'hon. J. C. Chapais, fameux par ses luttes électorales avec l'hon. L. Letellier de Saint-Just.

Pauvre jeune paroisse Saint-Denis, au milieu de l'averse torrentielle qui nous tenait, ce jour, encloués prisonniers dans l'intérieur des chars, et les stores fermés, tu nous semblais bien pâle, bien monotone !

Pour bannir notre affreux ennui, l'entière *Bibliothèque des chemins de fer* n'eût pas suffi. Dans un char de seconde classe et où l'on fume, les amateurs de la nicotiane, avaient formé un groupe bruyant : là, s'exhalaient librement leurs noirs pensers en longues spirales de fumée. Nous rejoignîmes un instant ce groupe, où brillaient des figures amies et quelques *lettrés* des villes que nous ne connaissions pas. L'on y débattait plusieurs questions assez scabreuses, bien que fort pratiques pour la jeunesse.

Il s'agissait de savoir quel était le plus sûr moyen pour un littérateur de *faire son chemin* en Canada. On émit bien des idées hétérodoxes.

Pour changer le sujet de la conversation, autant que pour tuer le temps, je leur dis : « Mes amis, puisque vous aimez tant à discuter, faites-moi le plaisir de m'expliquer ce que l'on entend par un éreintement géométrique. Ma question tomba au milieu de ces gaillards, comme une bombe prussienne. C'était à qui ne se prononcerait pas. Un des plus jeunes, qui avait remporté, l'année précédente, le second prix de mathématiques, se hasarda à suggérer que ce pourrait bien être le problème d'Euclide que l'on nomme *Pons asinorum*. — « C'est le *calcul différentiel*, » s'écria, un autre. — « Les *asymptotes*, » ajouta un troisième. C'était à n'en plus finir.

(1) *Notes historiques sur les anciens curés de la paroisse Sainte-Anne de Lapointe, 1869.*

« Vous en êtes à cent lieues, » leur dis-je. Je vais vous raconter ce que j'entends par l'éreintement géométrique :

Il y avait dans une certaine ville, que je ne vous nommerai pas, une revendeuse célèbre par son esprit caustique. Elle avait la langue si effilée, si acerbe, que de mémoire d'homme, personne par l'invective n'avait pu la réduire à *quia*. Elle se nommait par contraste « La mère Tout-doux, » et trafiquait sur les pommes, les pipes, bâtons de crème, cannes, etc.

—Passe, un jour, un avocat avec un confrère.

—Je parlerai avec vous, un *souper aux huitres*, lui dit le confrère, que tout beau parleur que vous êtes, vous n'êtes pas de force à réduire au silence, par vos discours, la mère *Tout-doux*.

—Soit, dit-il, et il s'avança lestement vers la table de la mégère.

—Combien pour ce gourdin, « Vieille diablesse, » dit-il ?

—Mon nom est « Lamoureux » pour vous obéir. Ça n'est pas un gourdin, mais une canne. Je demande trente sols ; c'est pour rien !

—Diantre, dit-il, trente sols pour une canne qui vous en a coûté huit. Vous n'êtes donc qu'un escroc ?

—Au diable, vous et vos huit sols ! Est-ce que vous prétendez que je vole le public ?

—Oui, vous n'êtes qu'un escroc ; je vous lance le mot à la figure.

—Tenez, filez votre chemin, hâbleur de taverne !

—Parlez un peu plus poliment, vieille *diagonale*, dit-il !

—Bridez-vous la langue, chien malengueulé que vous êtes, répliqua-t-elle, ou je vous ferez décamper plus vite que vous n'êtes venu !

—Ne vous fâchez pas, la mère, vous êtes un vil *rayon* ; la colère vous gâte le teint.

—Nom d'un diable ! si vous répétez ce mot-là, je vous tannerai la peau, marmiton d'enfer, bien que j'aurais à me salir les mains !

—Oh, mes amis, quelle noire colère agite la mère *Tout-doux*. Je proteste en ma qualité de gentilhomme.....

—Vous, gentilhomme, mais, c'est plaisant, visage de porte-

manteau, figure de singe ! Est-ce que l'on ne voit pas, dès que vous ouvrez la bouche, que vous n'êtes qu'un rustre, un nouveau *déballé* !

—Doucement, doucement, répliqua-t-il, avec un sang-froid imperturbable, ce choix d'expressions finira par vous étrangler, *parallélogramme*, gonflée de *whisky* !

—Que m'appelez-vous, retorqua-t-elle, avec des éclats de tonnerre dans la voix, vil assassin, piquée qu'elle était jusqu'au vif ?

—Je vous appelle *parallélogramme* ; ni juge, ni jury, n'y trouverait un libelle.

—Grands dieux ! saints du paradis ! traiter une femme décente et respectable comme moi, de *parabellogramme* à sa face. Je ne suis pas une *parabellogramme*, gibier de potence que vous êtes, lâche, grincheux, lèche-assiette !

—Oh ! mais c'est par trop plaisant, la mère. Je suppose que vous allez également nier que vous avez gardé un *hypoténuse* dans votre maison ?

—C'est un mensonge, maudit voleur, escroc sans vergogne !

—Comme si tous les voisins, la mère, ne savaient pas que non-seulement vous avez gardé un *hypoténuse* chez vous, mais encore deux *diamètres*, sous clef dans votre grenier, et même, on vous a vu, le dimanche, vous promener avec eux ; allez, vous n'êtes qu'une *heptagone* sans cœur.

—Saints du ciel, quel langage, pour un homme qui veut se faire passer pour *messieur* ! Que le diable vous enlève et vous confonde au fond des enfers, vous et votre carcasse damnée !

—Ah ! vous ne désavouez pas l'accusation, triste *multiple* d'une *raison arithmétique* !

—Après ces odieuses paroles, s'écria-t-elle, courez vite vous rincer la bouche à la rivière, suppot de Belzebuth !

—Rincez-vous la bouche vous-même, vieille *polygone* débauchée ; allez chez le diable, *intersection* vicieuse d'une *superficie* blasée !

—Insolent, astrologue, vendeur de plomb, si vous continuez de m'abreuver ainsi d'invectives, je... je... je... cours chercher la police ! ! !... et elle tomba sur le carreau suffoquée de rage.

—Allons manger les huitres, dit, le confrère—le terrible

jeune avocat se nommait Daniel O'Connell. Maintenant, vous savez ce que l'on entend par l'éreintement géométrique, n'est-ce pas ?

Un jeune littérateur, jadis de Sainte-Anne la Pocatière, maintenant de Québec, le Dr. Chs. DeGuise, s'est chargé de décrire ce fameux Cap dit Saint-Denis, « Le Cap au Diable, » en y plaçant le dénouement de son intéressant roman. Le désastre arrivé à la pauvre canadienne, Madame Saint-Aubin, naufragée à cet endroit en 1755, dans le *Boomerang*, ainsi que l'aventureuse destinée de sa fille Hermine Saint-Aubin, sont des incidents si bien racontés que nos lecteurs désireront les lire, dans le roman même.

IX.

Kamouraska.—Le Petit Cap.—Souvenirs de jeunesse.—La Charliboyade.

.....là, sur les bords du fleuve glorieux,
Règne Kamouraska, la reine de ces lieux,
Sur sa Côte-à-Paincourt trônant brillante et fière,
De ses nombreux flots et de sa mine altière.
Chaque été, dans ces lieux, on voit maint citadin
Chercher un air plus pur, un zéphyr plus salin.
Puis c'est un tour sur l'eau, puis c'est un pique-nique.
A l'île à la Corneille ou dans la Martinique ;
Et trois mois au touriste ont paru comme un jour,
Tant est pur ce beau ciel ! tant est doux ce séjour !

Lecteurs, êtes-vous jamais allés à Brighton, à Biarritz, à Boulogne-sur-mer ?

—Non.

—Ni moi.

—En ce cas, ne vous scandalisez pas, je vous en prie, si j'ose vous soutenir que, pour les bains de mer, Kamouraska est infiniment préférable à ces séjours si vantés du vieux monde. Je ne vous cacherai pas non plus que, depuis l'engouement de nos millionnaires pour Cacouna et la Malbaie, Kamouraska n'ait subi une quasi-éclipse ; mais, à l'instar de bien d'autres éclipses, ce n'est que la disparition temporaire d'un astre radieux. La bonne société de l'ancienne capitale y reviendra, tenez-le vous pour dit ! Que de visages encore frais, et dont les yeux, lançant quelques-uns de leurs éclairs d'autrefois, s'illuminent comme à leur printemps quand on leur parle de Kamouraska, le glorieux Kamouraska de leur jeunesse !

Franchissons les cinq milles de distance, à travers la montagne escarpée qui nous cache le fleuve entre Saint-Paschal et le grand village de Saint-Louis de Kamouraska.

Bel endroit, Saint-Paschal, par sa croupe ondulose,
 Ses côteaux, ses vallons, sa route sinueuse !
 C'est la Suisse ou l'Auvergne avec leurs gais chalets,
 Leurs monts, leurs près en pente et leurs jardins coquets.
 Et pourtant le touriste, à travers ce village,
 Passe sans s'arrêter et descend au rivage.

Que ferons-nous d'abord ? Irons-nous voir le début, sur le banc judiciaire, du jeune et habile juge (1) que l'Exécutif, dans sa clémence, vient d'octroyer aux Kamouraskaisiens ? Irons-nous saluer les hommes de robe, nos amis de l'endroit, causer politique, littérature, agriculture, avec les législateurs et notabilités de toute espèce du lieu ? Ceci serait fort dans nos goûts, pendant les jours sombres de l'automne, mais, comme les dernières ardeurs du temps sec (2), de la canicule, se font encore sentir, nous descendrons nous désopiler la rate dans une des fraîches grottes du rivage, avec ces bouffées de souffrir, que la *Charliboyade* du notaire Martin ne manque jamais de provoquer ; la *Charliboyade*, dont bien des passages rappellent le Lutrin de Boileau, est un poème héroï-comique qui fait honneur à notre littérature.

Illustre Charlibois, aux fastes de notre âge
 Inscrivons ta valeur et ton rare courage !
 Le mérite toujours a ses admirateurs,
 Et la gloire partout couronne les grands cœurs !

(1) En ce moment notre confrère au barreau de Québec, N. Casault, écuyer, résignait son mandat de député et une lucrative clientèle, pour prendre sa place au banc des juges de la cour supérieure.

(2) VARIATIONS SUR LA SECHERESSE.

(Monorimes.)

Il fait sec, il fait trop sec,
 Chacun a ce mot au bec :
 Il fait sec, il fait trop sec.
 Les blonds froments de Lubeck,
 Les bois vierges de Québec,
 Les vallons de Caudebec,
 Les polders croupis d'Utrecht,
 Tout souffre de ce temps sec.
 Dans son minaret le cheik,
 Qui vous dit : Salamalek,
 Le turiste dans son breack,
 L'Anglais mangeant son rumsteack,

Le chef de gare du Poo,
 Tous se plaignent du temps sec,
 Tous disent : Le sol est sec
 Comme un lot de vieux varech,
 Comme un philosophe grec,
 Comme une ville en échec,
 Comme un jour sans copeck,
 Comme le cœur d'Amalec,
 Comme l'archal d'un rébec,
 Comme le rasoir d'Heindreck.
 Que deviendrons-nous avec
 Un temps qui reste aussi sec ?

—ALBERT MILLAUD.

Comme tout vrai patriote est tenu, chaque été, entre la Saint-Jean-Baptiste et la Saint-Michel, de faire un pèlerinage hygiénique à Kamouraska, à Cacouna, à la Malbaie ou à Rimouski, j'opterais, je crois, pour Kamouraska, si j'étais M. Lemay, poète, jeune et rêveur. Chaque matin, j'irais aux ombreux bocages du *Petit Cap*, voir poindre l'aurore sur les eaux. Là, le regard tourné vers la *Pointe-aux-Iroquois* ou vers le *Cap-au-Diable*, j'aimerais, il me semble, toujours, au cas où je serais poète, jeune et rêveur, à remonter les cordes de ma lyre, attristée du bruit des cités, en la modulant au rythme divin des grands maîtres. Sous l'influence des brises salines du golfe, humant à pleine poitrine le varech de la plage, seul je répèterais aux flots, comme exercice poétique, l'harmonieuse invocation à la *Jeune Tarentine*, déposée mollement, sinon au *Cap-au-Diable*, que s'est approprié l'héroïne du Dr. DeGuise, madame de Saint-Aubin, du moins au « Cap du Zéphir. »

Pleurez, doux alyons ! ô vous, oiseaux sacrés !
Oiseaux chers à Téthys ; doux alyons, pleurez !

Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine !
Un vaisseau la portait aux bords de Camarino :
Là, l'hymen, les chansons, les flûtes, lentement
Devaient la reconduire au seuil de son amant.
Une clef vigilante a, pour cette journée,
Sous le cèdre enfermé sa robe d'hyménée,
Et l'or dont au festin ses bras seront parés,
Et pour ses blonds cheveux les parfums préparés.
Mais, seule sur la proue, invoquant les étoiles,
Le vent impétueux qui soufflait dans ses voiles
L'enveloppe : étonnée et loin des matelots,
Elle tombe, elle crie, elle est au sein des flots.

Elle est au sein des flots, la jeune Tarentine !
Son beau corps a roulé sous la vague marine.
Téthys, les yeux en pleurs, dans le creux d'un rocher,
Aux monstres dévorants eut soin de le cacher.
Par son ordre bientôt les belles Néréides
S'élevèrent au-dessus des demeures humides,
Les poussent au rivage, et dans ce monument
L'ont au cap du Zéphyr déposée mollement ;
Et de loin, à grands cris appelant leurs compagnes,
Et les nymphes des bois, des sources, des montagnes,
Toutes, frappant leur sein et traînant un long deuil,
Répétèrent, hélas ! autour de son cercueil :

« Hélas ! chez ton amant tu n'es point ramenée,
Tu n'as point revêtu ta robe d'hyménée,
L'or autour de ton bras n'a point serré de nœuds,
Et le bandeau d'hymen n'orna point tes cheveux. »

Que sais-je si, enchanté des accents pindariques d'André Chénier, et amateur avant tout, du beau antique, je pourrais me refuser le plaisir de chanter avec lui, ses riantes Nèere de l'Ionie, allant aux bains, blanches et légères comme Diane.

.....
 Accours, jeune Chromis, je t'aime, et je suis belle,
 Blanche comme Diane et légère comme elle !
 Comme elle grande et fière ; et les bergers, le soir,
 Lorsque, les yeux baissés, je passe sans les voir,
 Doutent si je ne suis qu'une simple mortelle
 Et, me suivant des yeux, disent : "Comme elle est belle !
 Nèere, ne va point te confier aux flots,
 De pour d'être déesse, et que les matelots
 N'invoquent, au milieu de la tourmente amère,
 La blanche Galathée et la blanche Nèere."

Et pourtant, il n'y a pas que l'Ionie qui ait eu ses blanches et belles *baigneuses* ; le Kamouraska de notre jeunesse en avait des essaims, au rapport de plus d'un troubadour de la ville. Fidèle au plan qui me guidera dans le cours de ce travail, je laisserai à un de nos littérateurs, la douce tâche de décrire Kamouraska, ses souvenirs historiques.

« Cette terre, au surplus, » dit M. Derome, « est peuplée de souvenirs. Ils s'offrent, ici même, par les moindres objets que le hasard amène sous nos yeux. Tenez, par exemple, à l'autre bord de cette crique marécageuse est une mesure de forme ronde. C'est le débris à peine reconnaissable d'un moulin à vent. Combien d'années avant la cession de ce pays à l'Angleterre des mains françaises l'avaient-elles érigé là ? Nul ne saurait le dire. Il y a, sans doute, un siècle qu'il ne bat plus de l'aile, comme à l'époque où ses quatre bras s'agitaient fantastiquement aux brises quotidiennes que lui envoyait le fleuve. Mais à quoi bon vous parler d'une ruine, si vieille qu'elle soit ? Ce n'est après tout qu'un épisode à mettre au jour à propos de ces décombres, histoire qui remonterait aux temps les plus reculés de l'existence du droit de banalité dans la seigneurie. Elle aura peut-être un jour ses lecteurs. Il faudra voir alors quelles situations étranges, dramatiques, peuvent naître d'un fait aussi simple que celui de la possession d'un moulin. Nous verrons. En attendant, je puis dire qu'un procès fameux, attesté par une pièce probante dont je

suis devenu le possesseur, ne serait pas l'un des moindres incidents du récit que je mentionne.

« Ce n'est pas tout. N'y aurait-il pas, de plus, à raconter cette mémorable escarmouche qui se produisit sur la route Saint-Germain, entre des soldats de l'armée du général Wolfe et des garde-côtes apostés là, pour les y surprendre ? Puis, les représailles qu'exercèrent les premiers, par les dévastations et le pillage jusque dans l'enceinte du moulin, suivis d'une revanche prise de nuit sur les Anglais en un certain lieu rapproché de l'Anse de Kamouraska, ne seraient-elles pas un fait à recueillir, comme bien d'autres qu'une tradition fidèle a préservés de l'oubli ?

« Au reste, de Sainte-Anne de la Pocatière à la Rivière-du-Loup, rayon embrassant au moins quarante milles, que d'aventures singulières, inopinées, tragiques ; que de scènes émouvantes, nées de l'invasion de 1759, il serait possible encore aujourd'hui de relater et de localiser même avec certitude dans les endroits qui en ont été le théâtre !

« Le bourg de Kamouraska, bientôt, sans doute, il ne portera qu'à regret le nom de village, est assis sur une plage avancée, formant saillie dans le fleuve. On y aspire le *frais de la mer* (1).

(1) Voici un délicieux pastel, où nous croyons reconnaître le pinceau délié du poète de Kamouraska, M. A. H. Routhier.

« Qui ne connaît Kamouraska ? Qui ignore que c'est un charmant village accidenté, pimpant et pittoresque, baignant ses pieds dans le cristal des eaux du fleuve, comme une naïade, et y mirant coquettement ses deux longues rangées de maisons blanches ? Or, non-seulement ce village est charmant, mais il est célèbre et menace de le devenir davantage. Un de nos écrivains, M. Derome, l'a tout récemment illustré de quelques vignettes dans le *Foyer Canadien*. En voici d'autres moins antiques et d'un tout autre genre.

« Kamouraska est un village dans le goût moderne. Il a ses hôtels et ses restaurants, ses boutiquiers et ses boutiques, ses notaires, ses médecins, ses avocats. Il a ses boxeurs et ses boxes, ses buveurs et ses buvettes, ses Faust et ses Marguerite, ses Roméo et ses Juliette, ses Paris, ses Ménélas, ses Hélène, et il a failli avoir sa guerre de Troie. Il y manque un journal ; mais il y a des commères qui le remplacent avantageusement.

« Au nord-est du village s'élève, sur le fond azuré de la mer et du firmament qui s'y confondent, un cap de rochers superposés, dont les flancs sont continuellement battus par les flots de la mer, comme le cap des Tempêtes. Un sombre bouquet d'épinettes en couronne le sommet, comme une immense chevelure, et lui donne un aspect druidique. C'est là que le ramier roucoule, que le rouge-gorge siffle, que le rossignol gascuille, que le hibou gémit. C'est là que les ré-

A la vérité, les souffles du large peuvent contraindre à l'emploi du manteau dans la saison des canicules ; mais cet accident y est assez rare, sans compter que l'on ne s'en porte pas plus mal. Une eau gazeuse, jugée excellente, que l'on se procure à l'ouest de Pincourt, est un autre élément de la salubrité de l'endroit.

« C'est dans la partie élevée du village qu'est situé Pincourt, Plateau de quelque étendue, belle promenade dominant sur les eaux une grande perspective. Le point de vue y est borné et encadré par les montagnes de la rive nord, derrière ces îles aux formes pittoresques, alignées presque parallèlement au rivage.

« Ces agréments, cette température, ce site enchanteur de Kamouraska lui feraient appliquer avec justesse l'éloge que

veurs vont rêver, que les malheureux vont pleurer, que les amoureux vont aimer ; et si chaque arbre avait une voix, que de romans il raconterait !

“ Mon opinion en deux mots : Cacouna serait la plus belle place du monde, si Kamouraska n'existait pas.

“ Vu du fleuve, le village de Kamouraska ressemble à une volière de goélands ou de cygnes qui serait allée s'abattre sur une pointe, et quand la réfraction produit ce beau phénomène, qu'on appelle le mirage, on croirait que la troupe de cygnes se jette à la mer et prend ses ébats. En se rapprochant de la grève, le phénomène disparaît ; mais la réalité demeure et je crois qu'elle est aussi belle que le mirage. Il n'en est pas de même de la vie humaine, où le mirage fait toujours place aux plus douloureuses réalités. Une double rangée de maisons blanches court gracieusement sur la côte, mais si près du fleuve que de toutes les fenêtres l'on peut contempler ses grandes vagues, et entendre ses grandes voix. De tous les côtés, excepté vers le sud, l'horizon s'étend à perte de vue et n'est borné que par le vaste rideau bleu des Laurentides. Au nord-est, la vue se repose agréablement sur un groupe d'îles verdoyantes, semblables à une poignée d'émeraudes que l'ango des mers aurait laissé tomber en passant. On dirait qu'elles ont été placées là tout exprès pour défendre le village de Kamouraska contre les assauts de la mer et du vent de nord-est, si terrible en ces endroits. Celle qui est nommée la *Grosse-Île*, et qui est en effet la plus considérable du groupe, est à l'avant-garde, et protège ses sœurs rangées à sa suite contre les efforts les plus violents des tempêtes. Sentinelle avancée, elle porte sur sa tête un paucache de lumière qui éclaire ses compagnes, et dans les nuits les plus noires ce grand œil flamboie sans cesse et guide les navigateurs perdus dans les orages. Hélas ! comme la mer, plus que la mer, la vie humaine est parsemée d'écueils : sur ces écueils flamboie aussi un phare immense, la Foi, capable d'illuminer toutes les profondeurs ; mais l'écueil sourit à l'humanité, et pour ne pas voir le grand flambeau, elle passe sa vie à se bander les yeux !

“ Les autres îles ont chacune un nom qui les caractérise, et viennent au secours de leur sœur aînée dans l'ordre suivant : la *Martinique*, qui a pris le nom d'un spirituel viveur, naguère célèbre dans nos endroits ; la *Providence*, probablement nommée ainsi parce qu'elle n'est qu'un rocher aride et que le naufragé qui y serait jeté, n'y trouverait d'autre assistance que la Providence elle-même ; l'*Île*

certaines poètes décernait jadis à une autre localité lointaine :
clara situ, speciosa solo, jucunda fluentis. »

X

La Rivière-du-Loup.—Lord Dufferin.—Fraser-Ville.—Le Clan des Fraser.
 —Son organisation par l'hon. John Fraser De Berry.—Ce qui advint
 d'un plat de fraises présentées à propos.

O Rivière-du-Loup, tu peux t'énerguer !.....
 De ton sein, le Grand-Tronc comme un géant s'élançait
 D'un bond, il a franchi l'effrayante distance
 A travers les grands bois jusqu'au vieil Océan !

.....
 La Rivière-du-Loup, c'est Naples plus petite,
 Moins son volcan, enfin c'est un superbe site !
 Quand notre Saint-Laurent veut baigner ses côtes,
 Couvrant sa vaste grève avec ses grandes eaux,
 Il fait beau contempler ses maisons étagées,
 Ses nombreux oasis, ses villas ombragées,
 Et son môle tout neuf, le grand môle là-bas,
 Comme un sceptre sur l'onde étendant ses longs bras.

Les touristes, poètes et prosateurs, ont tant de fois célébré
 le charme de Cacouna, de la Rivière-du-Loup, de Kamouraska,
 à la belle saison, que je serai fort sobre de détails sur ses locali-
 tés. La paroisse de la Rivière-du-Loup (1) proprement dite,

brûlée et l'*Île aux cornilles*, dont on devra intervertir le nom, puisque la première
 est devenue la patrie des cornilles, et que la dernière a récemment été la proie
 d'un incendie.

« Les îles sont le rendez-vous favori des étrangers qui fréquentent Kamou-
 raska : on y va faire la pêche, ou s'y baigner, où s'y amuser autrement. Le
 pique-nique y est l'amusement le plus en vogue, et la joie la plus franche y fait
 toujours explosion. »

« Kamouraska était jadis la seule place de bains fréquentée par les touristes.
 Aujourd'hui Cacouna l'éclipse grâce au *humbag* américain dont il use, et aux
 annonces pompeuses dont il abuse. Le tort de Kamouraska c'est de méconnaître
 le pouvoir de l'annonce ; malgré cela, il est beaucoup plus fréquenté depuis
 quelques années, et tous ceux qui voudront s'affranchir des exigences des villes,
 jouir en paix des agréments d'une belle campagne, préféreront toujours Kamou-
 raska à Cacouna. »

(1) La Rivière-du-Loup et Fraser-ville comprennent plusieurs importantes
 seigneuries et fiefs, concédés en différents temps : ainsi la Seigneurie de Verbois
 fut concédée par la Compagnie des Indes Occidentales, au sieur François Dionis,
 bourgeois de la ville de Paris, 15 novembre 1673. La seigneurie de la Rivière-
 du-Loup fut concédée par la même compagnie au sieur Aubert de la Chesnoye,
 23 décembre 1673. La seigneurie Le Parc fut également concédée le 23 décembre
 1673, au sieur Daullier du Parc, et, plus tard, le 5 avril 1689, le marquis de
 Denouville concéda une partie de la seigneurie, maintenant dite de Villieray, au
 sieur de Villieray, pour le sieur d'Artigay, fils, et au sieur de la Chesnoye. Ces
 fiefs appartiennent à MM. William et Ed. Fraser.

court le long du fleuve. Elle possède une longue jetée construite vers 1854, par feu M. Baby, pour le gouvernement. La distance entre la jetée qui termine la Pointe demi-circulaire, connue comme *Pointe à Beaulieu*, et le village, est de trois milles. On prétend qu'elle a pris le nom de Rivière-du-Loup à cause des loups-marins (veaux marins) qui, aux années passées, fréquentaient en troupes innombrables, les battures à l'entrée de la rivière : la nuit ces animaux faisaient un vacarme fort désagréable. Un solide pont vient d'être construit à trois ou quatre milles de son embouchure, pour la voie ferrée, tout près de la chute remarquable que les touristes vont visiter. Cette chute est très-haute, et, dans les grandes eaux, se couronne d'un brouillard écumeux, où se déroulent, aux rayons du soleil, les mille et une teintes de l'arc-en-ciel. Le nouveau juge du district, l'honorable juge Casault, occupe une pittoresque villa à l'ouest du village, en vue du fleuve. Sir John A. McDonald est un des habitués de la Rivière-du-Loup (1). Le chemin Témiscouata a fort favorisé le développement et les progrès de cette localité, et la nouvelle ligne ferrée, en voie de construction du Nouveau-Brunswick à la Rivière du Loup, l'aidera également, même lorsque la Rivière-du-Loup aura cessé d'être une station principale d'arrêt, par l'ouverture de l'Intercolonial. La Rivière-du-Loup a de beaux trottoirs, de grands hôtels, des charretiers licenciés. On en a détaché les hauteurs ces années dernières et elles ont reçu une charte d'incorporation comme village, sous le nom de Fraser-Ville. N'allez pas pour tout cela en conclure que c'est le quartier-général du Clan. Il n'en est rien : Fraser-ville, sur ce point, voit pâlir ses lauriers devant Saint-Marc. Je passerai donc sous silence ces localités et leurs célébrités pour la raison que je viens de donner. Les plats réchauffés, voyez-vous, ne vont pas mieux à l'estomac

(1) Au moment où je revise cette page, notre lettré et sympathique vicaire, Lord Dufferin, l'ancien commandant du yacht "Foam," maintenant propriétaire du *Dauntless*, s'installe à Fraser-Ville, dans le joli cottage de M. Reynold.

Les nobles paroles qu'il prononçait le 11 juin dernier, à Belfast, sur le Canada, nous reviennent naturellement à la mémoire. "Like a virgin goddess in a primeval world, Canada still walks in unconscious beauty among her golden woods and along the margin of her trackless streams, catching but broken glances of her radiant majesty, as mirrored on their surface, and scarcely dreams as yet of the glorious future awaiting her in the Olympus of nations."

des voyageurs qu'à celui du reste des mortels. Je ne connais qu'un plat, qui bien que mis au feu et réchauffé de temps à autres, n'en conserve pas moins une saveur appétissante. Pour lui semble se renouveler, chaque printemps, au temps où mûrissent les fraises, la miraculeuse fontaine de Jouvence.

“ O Clan-Fraser, toujours je pense à toi.”

En mai, à la saison des bourgeons et des amours,

En janvier, sur le verglas étincelant, à toi je pense encore.

Le lecteur est prié de pardonner aux imperfections de la mesure, de la césure, et de la rime, en faveur de l'élan pindarique qui inspire ce distique, rédigé, dit-on, par le tambour-major du 78^e Highlander (1), lorsqu'il débarqua, tambour battant, à la Pointe de la Rivière-Ouelle, en 1759, pour faire un feu de joie des maisons de la côte du Sud, y compris le moulin à farine de l'ancêtre de notre ami, l'auteur des *Anciens Canadiens*. Mais remplissons le précepte d'Horace :

“ Qui variare cupit rem prodigialiter unam.”

Si je n'entends pas user du *privilege* des grands voyageurs, je veux au moins broder un thème « prodigieusement varié. »

Je dois à Fraser-Ville et à la postérité de dire, et ces NOTES DE VOYAGES diront à nos neveux, longtemps après la fin de la Confédération, le commencement et la fin de l'Indépendance, puis même, pendant l'obscurantisme de la période où nous ferons partie de la République voisine, avant l'ère où le futur cataclysme américain nous aura constitué en grande nation latine, hyperboréenne ; oui, ces NOTES DE VOYAGES apprendront à notre postérité la plus reculée, les efforts surhumains que le chef du Clan-Fraser fit dans la presse française et anglaise pour l'asseoir sur une convenable base. Et comme les antiquaires parmi nos neveux s'épuiseront, sans doute, à rechercher la raison pour laquelle l'organisation du Clan n'alla jamais au-delà des annonces de gazettes, nous leur devons, nous nous devons à nous-même, de les éclairer. Le plan d'organisation était sans doute vaste, bien conçu, sagement élaboré. A quoi donc attribuer sa défaillance ? Nos historiens, nos économistes sur ce point ont hasardé bien des solutions.

(1) Le lecteur trouvera dans la *Revue Canadienne* pour novembre 1867, un historique complet de ce fameux régiment, à son arrivée à Québec : il était commandé par le colonel Fraser.

Dire que la réhabilitation de la puissante et ancienne famille ne suscita pas à l'honorable John Fraser de Berry des obstacles, ce serait ignorer l'histoire de tous les grands mouvements sociaux. Avouons de suite que les mauvaises langues prétendirent, dans le temps, que de lamentables discordes agitaient le clan. Il y régnait divergence d'opinion sur plusieurs points cardinaux : sur le jour, le lieu, où l'on devait se réunir, pour élire des chefs ; sur le costume des membres à la célébration. Serait-il national ou non ? serait-ce la jupe ou la culotte qui prédominerait ? L'un voulait fixer le premier janvier ; un autre demandait le treize septembre, anniversaire de la bataille des Plaines, où le fameux 78e s'était distingué ; un troisième exigeait que la convocation du clan eut lieu à Québec ; un quatrième suggéra Saint-Marc. Un bon patriote de 1837 proposa que la *jupe* fut de *petite étoffe*, tandis que son voisin opina pour le *droquet* ; un troisième, Fraser, modeste, jura ses grands dieux qu'il irait à l'assemblée, en culotté comme le commun des mortels, d'abord par respect pour les mœurs, ensuite parce qu'entreprendre, au grand air, en janvier, des élections *chaudes et contestées*, en *petite jupe*, bien que cela semblât la quintessence du patriotisme, ça entraînait de graves inconvénients au point de vue de l'hygiène : rhumes, rhumatismes, lumbago, etc.

Pour concilier les partis, le chef laissa filer Saint-Marc, et afin d'éviter la brûlante discussion du costume, en janvier, il fixa le premier juillet, comme date de convocation du clan ; et Ottawa, comme lieu de réunion, laissant la question de la *jupe* et de ses matériaux, une question ouverte. Un rouge, qui n'était pas sans doute un vrai Fraser, faillit à la onzième heure briser tout le projet, en mettant en doute l'authenticité même des Titres des Fraser, lesquels remontaient au déluge. Cet indigne scion du vieux clan, poussa l'irrévérence jusqu'à oser maintenir que l'affidavit qui constatait l'entrée de la boîte, contenant les titres, dans l'arche, sous le bras de Japhet, pouvait bien avoir été forgée, et que lui, pour sa part, il ne serait pas du tout surpris si un de nos antiquaires lui prouvait, clair comme le jour, que la susdite boîte, bien que fermée au cadenas, ne contenait que les *papillottes* de madame Japhet.

Il va sans dire que l'affaire de ce traître fut bientôt réglée ;

mais je ne saurais dire, comme je l'ai ouï, s'il fut éconduit sans autre forme de procès, aux cris réitérés : « Kick him out! Kick him out! » Voici, d'après le *Journal de Québec*, 1868, les procédés préliminaires de l'élection des officiers. Je rapporte ces détails, bien entendu dans l'intérêt de nos neveux et j'en laisse la paternité aux journaux, où se trouvent les pièces probantes. Je ne me permettrais pas même un seul mot de commentaire, (car je respecte également les deux sections de la famille, celle qui a répondu et celle qui n'a pas répondu à l'appel), si le clan, en publiant ses procédés dans les journaux, ne les avait soumis à la discussion publique (1).

(1) LE CLAN DES FRASERS.

A une assemblée des "Fraser" de la province de Québec, tenue à l'hôtel de Madame Brown, le 8 février 1868, sous la présidence d'Alexandre Fraser, écuyer, notaire, ex-député du comté de Kamouraska, résidant à Québec, monsieur Omer Fraser, de Sainte-Croix, agissant en qualité de secrétaire.

1. Il a été résolu maintenant :

Qu'il est désirable que le "clan" ou famille des "Fraser" s'organise sur un plan étendu dans un but purement bienfaisant et social, et à cet effet, que l'on procède à cette organisation en recommandant de choisir

- Un chef pour la puissance du Canada ;
- Un chef pour chaque province ;
- Un chef pour chaque division électorale ;
- Un chef pour chaque comté ;
- Un chef pour chaque paroisse et township ;

2. Que le chef pour la puissance du Canada, se nomme "Le Fraser", et qu'il soit choisi, à une assemblée générale des "Fraser" de toutes les provinces, laquelle assemblée sera tenue le second jeudi du mois de mai prochain, à dix heures du matin, à tel lieu, dans la cité d'Ottawa, qui sera alors désigné ;

3. Que les provinces sœurs d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick soient respectueusement requises de s'organiser et d'envoyer des délégués à l'assemblée d'Ottawa, le 14 mai prochain, ce temps ayant été choisi parce que tout probablement le parlement siégera encore, et les délégués pourront assister à ses séances avant de se disperser ;

4. Que tous les procédés soient respectivement soumis à la famille Fraser, qui est une des plus anciennes, une des plus nobles, une des plus influentes et une des plus nombreuses des familles de la puissance du Canada.

Il fut ensuite procédé à la nomination des officiers suivants qui furent élus unanimement.

1. Pour être le chef de la province de Québec :

L'honorable John Fraser de Berry, écuyer, un des membres du Conseil Législatif de la dite province, etc.

Etant le cinquante-huitième descendant de Jules de Berry, riche et puissant seigneur, qui fêta somptueusement l'Empereur Charlemagne, et sa nombreuse suite à son château en Normandie, au huitième siècle.

ALEX. FRASER, président.

OMER FRASER, secrétaire.

Le *Morning Chronicle* du 26 février 1868, contient d'autres détails sur le clan, signé « L. X. Fraser, » que nous donnons (1). Malgré le grand nombre de Frasers qui répondirent à l'appel du chef, un nombre encore plus grand, et parmi eux plusieurs que j'estime fort, ne crurent pas le moment opportun pour l'organisation du clan. Je pense, moi, sans vouloir m'immiscer à ce débat, que, tout considéré, ils n'avaient pas entièrement tort.

XI.

Cacouna.—Ses bains de mer.—Ses belles baigneuses.—Avis paternels aux voyageurs de long cours.

Que de moments passés à mirer aux eaux pures
 Nos épaules d'argent, nos glauques chevelures !
 Qu'étoilaient le corail et l'ombre du rocher !
 Que de nuits à nager près des plages sereines,
 A folâtrer, tandis que nos sœurs, les Sirènes
 Attiraient à l'écueil, par leurs voix souveraines,
 La barque désireuse et craignant d'approcher !

Cet heureux temps n'est plus. Nos royaumes sans bornes
 S'étendent désormais solitaires et mornes.
 Plus de joyeux ébats, de fêtes, ni de jeux !
 Hélas ! pourquoi faut-il qu'un tel pouvoir expire !
 Un Dieu plus grand que nous a repris son empire :
 C'est lui seul maintenant qui dans les eaux respire,
 Lui qui fait leurs beaux jours et leurs jours orageux.

Eh bien, n'importe, ami ! n'importe ; sur nos grèves,
 Viens promener ton deuil, et ta joie, et tes rêves ;
 Viens, que le flot soit noir ou qu'il soit clair et doux.
 Si, déesses des mers, nous en fumes baunies,
 Nous y restons encor, fantômes ou génies,
 Et nous avons toujours de vagues harmonies
 A chanter au passant qui se souvient de nous.

—*Les Océanides*, AUTRAN.

Lecteur ami, jamais je ne vous ferai l'injure de prétendre vous en remontrer sur Cacouna, ses séduisantes beautés, ses

(1) *To the Editor of the Morning Chronicle.*

SIR,—I have been much gratified by your liberal and flattering notice of the late "gathering of the clans" at Mrs. Brown's Restaurant. At the same time, I feel it my duty to supply an omission in your account of the proceedings, and also to bring proof of a fact of which you seem to entertain some doubt.

It was decided at the meeting that the chiefs and others who should attend the gathering, in May next, should be requested, to appear in full Highland costume. During the discussion which arose on the subject, a proposal was made to have the kilts of *éttoffe du pays*, but this was immediately quashed by our worthy chief, who has ordered a web of the real clan tartan from the "land of the Gael," so

bains de mer, ses bals, ses pique-niques, ses jeux athlétiques, ses courses de chevaux, ses parties de pêche, le luxe de ses hôtels, pendant toute la belle saison.

Quel est, en effet, le citadin, qui n'ait été prendre sa place parmi les six cents touristes, à la table d'hôte du *Saint-Lawrence Hall*, ou aux autres hôtels rivaux ?

« Il n'y a pas, » dit M. Tassé, « que l'étranger qui aille animer de sa présence ces localités enchanteuses, qui ont pour noms Cacouna, la Rivière-du-Loup, la Malbaie et bien d'autres. De toutes les parties du pays, les hypocondriaques et les dyspeptiques y accourent, et ceux dont la santé est plus florissante, croient devoir également aller respirer l'air bonifiant du Saint-Laurent et du Saguenay. Cacouna est aussi recherché que Plombières et Vichy, en France, et nous ne serions pas surpris que les demoiselles à marier, imitant l'exemple donné autrefois, à l'occasion des eaux fameuses de Pyrmont, fassent mettre dans leur contrat de mariage, qu'elles pourraient tous les ans aller passer une saison à Cacouna. »

Messieurs les capitalistes, les rentiers de Québec et de Montréal, se sont donné la main, pour transformer un bourg, jadis solitaire, en un des lieux les plus *fashionables*, les plus riches du Canada. Grâce à MM. Molson, Hamilton, Thompson, Young, Cook, John Ross, Wm. Poston, Henderson et Ferrie, et mille autres, de jolis cottages, des chalets suisses ou

that he and the fifty-ninth descendants may make an imposing appearance on the eventful day. At the same time he strongly recommended the clansmen to learn the names of the several portions of their national costume, such as phill-beg, sporran, claymore, skene-dhu, &c., and to provide the articles required. All present agreed to follow his advice, with one exception, a modest man who swore, with emphatic *sacré*, that he would wear his *culottes*, on the occasion.

With reference to your implied doubt as to the lineal descent of our chief from Jules de Berry, I am happy to say that I can bring unquestionable proof of the interesting fact. In a rare work, (which may be found in the circulating library of the "*Cercle littéraire de Saint-Sauveur*,") entitled "*Histoire du Clanne Fraisière depuis la ordation*," par Q. Fraisière. Paris, A. D. 1168, Tome I, Page 573, is an account of the identical banquet given to Charlemagne, by the nobleman above referred to. It was on this interesting occasion that the family received its name. The knight, on bended knee, presented a plate of strawberries to his guest who, surprised at the pleasing incident, for the fruit was not in season, exclaimed. (the Emperor's knowledge of the French was limited,) *Hallo! fraises*, Sir de Berry! and condescended to partake. After enjoying the luscious fruit, he ordered that, to commemorate the event, his host should for the future bear the

des demeures princières ont surgi de terre comme par enchantement : le tout, parce que les bains de mer de Cacouna sont salutaires, que la vie y est peu dispendieuse, que les Vapeurs et le Grand-Tronc en rendent l'abord facile.

Bons habitants, voulez-vous m'en croire : « Ne tuez pas la poule qui vous pond les œufs d'or. » On se plaint que nombre de vos charretiers sont sans merci dans leur tarif de prix, grossiers, même aux dames : ne pourriez-vous pas chaque été, vers la Saint-Pierre en faire pendre un couple, pour améliorer les mœurs des survivants ! Badinage à part : si vous voulez conserver votre précieuse poule en santé et bonne pondreuse, ne la déplumez pas de trop près. Veillez à ce qu'on lui laisse au moins les grosses plumes ; autrement, elle s'envolera dans l'*Intercolonial*, à Matane, à Gaspé même, ou par les *steamers*, à Tadousac, à la Malbaie. N'en voulez pas à un vrai ami, qui a le courage de vous dire la vérité : il faut tant de courage, ces années-ci, pour la dire. Je conçois, que Cacouna ait des charmes irrésistibles pour la jeunesse dorée de nos villes ; verdoyant Elysée des jouvenceaux imberbes en vacance, fiers de posséder, chevaux, chiens, équipages :

*Imberbia juvenis, tandem custode remoto,
Gaudet equis, canibusque, staprici gramine campi.*

Il n'y a qu'un inconvénient, pour les donzelles, en quête de

title of *Fraiser*, jocularly adding (Charlemagne was fond of capital jokes,) that no one could fail to see the derivation of his name, for he had it both in French and English, *Fraiser de Berry*. It will thus be seen that our chief is not descended from a man of *strato*, but from a man of *strawberries*.

The clan, however, existed long before this period. No reasonable doubt can be entertained of their direct descent from one of the sons of Noah, and perhaps they existed even before the deluge. Indeed, the rare work above mentioned gives, in tome I, page 125, an affidavit from an eye witness, who deposed that he saw Japhet going into the ark, carrying a large tin box with a brass padlock (Tubal-Cain's patent probably,) on which was inscribed in white letters " *Papiers des Friseurs*." Those were no doubt papers relating to the clan, though some critics, (envious of our antiquity) insinuate that they were only Madame Japhet's curl-papers, stored away for use in the ark, and locked up to keep them from her quarrelsome sisters-in-law.

Again I thank you, Sir, and beg to inform you that whenever you call at my house, the bumper of Glenlivet is at your service.

L. X. FRASER,
Notaire public.

Quebec, 26th February, 1868.

santé, ou de maris, c'est que le bal prolongé du soir enlève à la joue les roses que le bain matinal y avait semées.

On trouve aux environs de Cacouna, un lac fort poissonneux ; les truites y sont d'une rare voracité.

A défaut de souvenirs sur Cacouna, je puiserai dans ma *Sabretache de Voyage*, le premier chiffon de papier qui tombera sous ma main. Voici : il est intitulé :

AVIS PATERNELS AUX JEUNES VOYAGEURS.

Shall I not take mine ease in mine inn ?

—SHAKESPEARE.

Un mot d'explication sur les hôtelleries des Voyageurs dans nos campagnes, avant les conseils.

Washington Irving a enrichi la littérature de son pays d'un petit chef-d'œuvre : le *Sketch Book*. Je ne connais qu'un seul autre livre que j'aimerais autant avoir écrit, celui d'Alphonse Karr, intitulé : *Voyage autour de mon jardin*. Elles sont bien riantes, les peintures que Washington Irving nous fait des hôtelleries de village en Angleterre, avec leur bon feu, leur pimpante chambrière, leur bière mousseuse, leur hôte courtois.

Un foyer où pétille un fagot de genéte,
De la bière, une pipe, et, dessus toute chose,
Deux compagnons qu'on aime, avec lesquels on cause,
Bien avant dans la nuit, les pieds sur les chenets.

—EMILE AUGIER.

L'hôtellerie du village de la Grande-Bretagne, c'est un lieu de confort, un havre de refuge pour le voyageur : « le temple de la vraie liberté. » Irving se répand également en éloges sur l'hôtel du village où il s'installa, en voyageant dans les Pays-Bas : elle se nommait la *Pomme d'Or*. Nous ne savons pas si tous ces hôtels célèbres de France, décrits par *Monte-Christo* Dumas et consorts, les *Trois Pigeons*, l'auberge du *Cheval Blanc*, des *Trois Mousquetaires*, nous ne savons si elles pouvaient réellement entrer en comparaison avec ces « temples de la vraie liberté » de l'Angleterre, chantés par le bon Irving ; mais ce dont nous nous rappelons, ce que nous n'oublierons jamais, pas même à notre dernière heure, ce sont les anciennes hôtelleries en Canada ; c'est l'obligeance, les soins

affectueux dont nous avons été l'objet, en santé comme en maladie, dans plus d'une hôtellerie de village. Nous inscrivons en majuscules sur notre *Feuille de route*, les noms de tous ces fortunés séjours, pour le pauvre voyageur, surpris, au fort des tempêtes de l'automne et de l'hiver ; nous les recommandons à nos amis. Entre la guinguette illicite du faubourg, qui s'alimente des ivrognes du quartier, et l'hôtel du village où le voyageur attardé trouve bonne table, bon feu, bon lit, il y a tout un monde. Mais ce monde, il faut le connaître.

Résumons-nous sur le chapitre des hôtels.

A tous ceux de mes amis, parmi les jeunes voyageurs qui aspirent à fournir de longues et utiles carrières, et auxquels mon expérience me permet de parler en père, je dirai : « Amis, dès que vous aurez déposé votre malle, en l'absence d'un hôtel, au REPOS DES VOYAGEURS, si vous m'aimez, gardez à respectueuse distance la maîtresse de la *barre*, surtout si elle est jeune et jolie, qu'elle ait ou non pour fichu, un ruban couleur-cerise et un gros chignon. Je tiens à vous faire voir que j'ai remarqué la nuance du ruban et que l'ampleur du chignon ne m'a pas échappé. J'ai, voyez-vous, à me laver d'une noire calomnie qu'une jolie femme m'a tout récemment lancée à la figure, en me taxant d'employer mes loisirs à « grignoter des parchemins vermoulus du treizième siècle, » ajoutant qu'elle avait ouï-dire que j'avais perdu le sommeil, quinze nuits durant, d'avoir commis une erreur de date de toute une année, en traçant l'origine de la statue du général Wolfe, coin des rues du Palais et Saint-Jean, Haute-Ville.

Revenons au fichu et au chignon. Je continue mes paternels avis aux jeunes voyageurs.

Si l'hôtelière a le fonds assez noir pour oser rehausser les charmes qu'elle tient de la nature de ceux manufacturés de main d'homme, avec saint Augustin, je ne cesserai de répéter : « Craignez, fuyez ce tigre ou plutôt cette tigresse, plus féroce que celle de l'Hyrcanie. » N'approchez de sa tanière, la *barre*, sous aucun prétexte, pas même pour y acheter une pipe ; encore bien moins pour échanger le mot pour rire. Commandez le repas et le coucher à l'hôtelier ou au garçon d'auberge, en termes clairs, mais polis. Car, si vous nouez des

relations avec l'ennemie, même les plus innocentes en apparence, sans compter les autres maux qui peuvent briser toute une carrière, vous courez grand risque d'avoir en partage une omelette froide, une soupe froide, de froides pommes de terre. Qui sait si pour comble de malheurs, on ne vous donne pas un lit humide, avec draps glacés qui suintent le rhumatisme par tous les poils ! J'admets que ces inénarrables calamités peuvent écheoir en partage à un voyageur, lorsque la maîtresse de la *barre*, vieille et laide, ne porte ni fichu-cerise, ni chignon ; mais alors c'est la faute de l'hôtelier et non de l'hôtelière. L'hôtelier, vous pouvez en venir à bout. L'hôtelière ! nenni, mon brave.

—Oh ! vous en doutez, dites-vous ?

XII.

Les tribulations d'un vieux voyageur.—Un hôtel desolé.

A merry spot, tis said, in days of yore,
But something ails it now, the place is curst.

—WORDSWORTH.

.....quæque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui.....

J'annonçais au chapitre précédent, que mes *Notes de Voyage* sur Cacouna étaient adirées ; et que je remplirais la lacune, dans cet itinéraire, par un écrit puisé au hasard dans ma *Sabretache* ; cet écrit, se trouva être intitulé :

Avis paternels aux jeunes voyageurs.

Au beau milieu, lecteur, vous m'avez contredit, lorsque j'ai hasardé la proposition que l'on pouvait toujours avoir raison de l'hôtelier, mais jamais de l'hôtelière. Pour prouver ma thèse, écoutez maintenant, si vous le pouvez d'un œil sec, les tribulations d'un voyageur, attardé par la tempête !

A moins de cent lieues de notre bonne ville, il existe une antique structure ; pendant un demi-siècle et plus, hôtel achalandé si jamais il en fut, par les deux frères nationalités qui, depuis cette triste matinée de septembre où ce brave M. Wolfe se fit occir pour une idée, se disputent vaillamment le sol d'une commune patrie. Au bon vieux temps, l'on pouvait

lire en lettres d'or, inscrit au fronton, ouest, *Greenwood's Hotel*: avis aux Bretons; au fronton est, aussi en lettres d'or, *Hôtel Boisvert*: avis aux Francs (1).

Ceci se voyait :

Au temps où la Reine Berthe filait,

Mais le Grand-Tronc, en faisant surgir de nouveaux lieux d'arrêt pour les voyageurs, a ruiné bien des anciens postes. Depuis sa déchéance, le site en question a cessé d'être un hôtel patenté, et, par une sanglante ironie, on lit sur son enseigne « *Repos du Voyageur*. » C'est de l'ère des chemins de fer, que date sa décadence. Or, c'était dans son voisinage, comme je vous le disais, que je me trouvais quand l'onragan eût bloqué les routes. Mon fin cheval canadien, fatigué, n'en pouvait plus: il fallait, à chaque demi-heure, aller le *débotter*. Ajoutez aux horreurs du chemin, les horreurs de la nuit, et vous n'aurez encore qu'une faible image de l'abîme de maux où la fatalité m'acculait.

Je connaissais assez la topographie pour savoir qu'à une lieue du *Repos du Voyageur*, il y avait un hôtel confortable, licencié par le gouvernement pour la vente en détail des spiritueux et pour héberger les voyageurs. Mais les ténèbres et la tempête augmentant, je n'eus d'autre alternative que de me risquer dans ce taudis *sans licence*, bien que les cheveux *m'en dressaient sur la tête*, selon l'énergique expression que le peuple emploie.

O vous tous, appelés à voyager pendant la saison des frimas, si vous ne voulez pas mourir à la fleur de l'âge, ne vous aventurez jamais au loin, sans votre capot fourré! Un capot de chat-sauvage ou de loutre piquée, porte sans doute avec lui un cachet de respectabilité. Le membre pour le comté

(1) On eut pu lui appliquer les vers du chantre d'Évangéline :

As ancient is this hostelry
As any in the land may be,
Built in the old colonial day,
When men lived in a grander way,
.....

A kind of old Hobgoblin Hall,
Now somewhat fallen to decay.

—LONGFELLOW, *Tales of a Wayside Inn*.

s'en revet en hiver, quand il va solliciter les votes de ses électeurs ou les remercier de leur appui ; le curé de l'endroit, le médecin du village, ainsi que le seigneur, tous paraissent avoir un droit incontestable et incontesté au chaud et majestueux vêtement, bien que depuis la *Confédération*, le capot de chat sauvage se soit vulgarisé. Mais de tous les hôtes des forêts dont la dépouille, en hiver, ajoute au confort de l'homme, donnez-moi pour les voyages de long-cours, de Québec à Gaspé, par exemple en janvier ou en février, donnez-moi, dis-je, la peau du bison. Dans les cas imprévus, on le porte non-seulement comme robe de chambre, mais encore comme robe de nuit. Vous riez ? Eh bien, ce n'en est pas moins vrai.

Or, installé au *Repos du Voyageur*, et pourvu d'une tasse de thé sauvage, et d'un morceau de pain de seigle, que m'apporta le garçon d'auberge, je demandai de bonne heure, que l'on me désigna mon gîte pour la nuit. Des indices d'une incomparable disette frappaient mes regards de tous les côtés ; un antique chapeau de castor barrait le chemin à la neige, dans une fenêtre à carreaux délabrés en un passage ; et la porte d'entrée, pour ouvrir, ne pouvait se fier qu'à un seul gond. La température de ma chambre était glaciale ; mais, recouvert de mon fidèle capot, je cherchai, sans perdre de temps, dans le sommeil, l'oubli de la fatigue du voyage. J'espérais bientôt dormir malgré le froid, lorsqu'un effroyable hèlement se fit entendre au-dessus de ma tête ; je regardai, et alors je m'aperçus d'un vaste trou dans le toit, que la température de ma chambre aurait dû m'indiquer, mais que la lueur blafarde de ma *veilleuse* m'avait empêché de remarquer. C'était un maudit hibou qui probablement avait fait de ce grenier son repaire, et qui y végétait sur les maigres rats du voisinage : un anachorète, parmi les hiboux ! Il entrait par le trou où la cheminée aurait dû être, mais où elle n'était pas.

Aimez-vous l'astronomie, cher lecteur ? en êtes-vous entiché au point de pouvoir passer joyeusement, en janvier, les heures silencieuses de la nuit, couché sur le dos, sous une peau de bison, à observer le cours glorieux des astres par le trou dans un toit, que devrait occuper la cheminée, si elle y était ?

Moi, je vous avouerai, que nonobstant mon amour profond

pour cette noble science, au risque même de forfaire à jamais à l'estime de mon savant ami, le professeur Hamel, le spectacle de Diane, de Jupiter, de Mars, d'Uranus, et même de Vénus, malgré la limpidité de l'atmosphère, ne me causa pas le plus léger transport d'enthousiasme. J'étais froid comme une statue, en présence de toutes ces magnificences de la voûte céleste, vues par un trou de quatre pieds carrés dans le toit.

Et pourtant la lune était là

Comme un point sur un i.

et les planètes et leurs étincelants satellites. J'étais froid, et, qui plus est, j'avais froid. Je me tournai et retournai sur mon lit de douleur, et voyant que le froid seul venait et non le sommeil, je sonnai et m'élançai de mon grabat, chaque poil de mon capot hérissé de dépit. Boniface, le garçon d'auberge, armé de son fanal d'écurie, met la tête dans ma chambre. Ce garçon m'avait semblé étrange dans ses allures, dès le début. J'eus un pressentiment soudain, qu'il *ne ferait pas les choses comme les autres !*

—Plait-il ? Mossieu ? dit-il.

Je lui demandai pourquoi on m'avait ainsi mis coucher à la belle étoile. Il me répliqua avec mansuétude, que l'on attendait de la *compagnie*, et que l'hôtelière en avait ordonné ainsi.

—Veuillez au moins me dire ce que signifie cette lacune dans le toit ?

—Oh ! dit-il, il y avait là une cheminée ; mais le tremblement de terre l'a fait dégringoler, et les matériaux en ont été déposés dans la cour.

—Passe pour le tremblement de terre ; mais donnez-moi une autre chambre ? Alors l'on m'assigna un petit réduit ou cabinet, dans l'étage inférieur, et l'on ajouta, qu'on espérait que je ne serais pas « dérangé par le *divertissement* qui devait bientôt commencer. »

Or, il paraît que l'on devait rassembler quelques amis, à propos d'une *grande demande* (1), où la fille de la maison était

(1) L'on verra, qu'au rapport des missionnaires, les choses n'ont pas changé depuis des siècles. « Après quelque temps, le père assemble la parenté, pour, avec eux, délibérer de l'alliance : si le recherchant est de bon âge, s'il est bon et dispos chasseur, sa race, son crédit, sa gaillardise ; et s'il leur agréé, ils luy allon-

pour beaucoup. Les parents arrivèrent bientôt et la consultation, qui fut assez longue, me procura quelques moments de répi ; mais, aux premiers coups d'archet du violoniste du lieu, tout espoir de repos pour moi s'envola.

L'orchestre se composait d'un violon, d'un trombonne, d'une clarinette grincheuse et dans les figures compliquées où l'on faisait les *ailes de pigeon*, il y avait la note *ting ! ting ! ting ! ! ! ting ! ! ! !* du triangle, produite par un jeune virtuose, vêtu d'un casque de mouton, poil en dehors, d'un capot de mouton, poil en dedans, et de grandes bottes rousses, cuir de mouton. Assis sur un quart à bière vide, cet amateur fumait une pipe courte, noire et bien culottée : c'était le jeune frère de la fiancée. Toute cette mise en scène m'arrivait à travers un trou dans la cloison, jadis pratiqué pour un poêle. La fatigue, j'ose croire, m'eût apporté le sommeil, malgré tout ce tintamaré, si la destruction de la porcherie (je n'ai pu savoir si le *tremblement de terre* y était pour quelque chose) n'eût nécessité l'usage de la cave ou soubassement pour y parquer deux cochons. Soit que l'on eut oublié de leur donner leur souper, soit le bruit inusité du violon, du trombonne, de la clarinette et du triangle dans l'étage supérieur, soit que la joie des maîtres, se transmet d'un étage à l'autre, par le magnétisme animal ; toujours, les deux amis passèrent la veillée en courses rapides et bruyantes dans toute l'étendue de leur domaine. Je supportai sans murmure cet affreux contre-temps jusqu'à ce que minuit sonnât. Voilà l'heure des revenants, loup-garoux et autres célébrités nocturnes, me dis-je ; à coup sûr, l'on va bientôt clôre le sabat. L'on me croira sur parole, quand je déclare qu'en ce moment la belle *Ode à la musique*, de Pierre Dupont, me semblait détestable, incompréhensible :

O musique, fille de Dieu,
En rhythmant notre joie,
En charmant notre peine
Guide la caravane humaine
Dans le grand chemin bleu,
O musique, fille de Dieu !

Fille du diable, de cinq cents diables, m'écriai-je ! L'hor-

geront ou accoureront ou conditionneront le temps et la façon de sa poursuite, ainsi qu'ils adviseront, au bout duquel temps, pour les nopes, il y aura solennelle tabagie et festin, avec harangues, chants et danses."—*Relation des Jésuites*, 1611, p. 13.

loge sonne, une heure du matin. Moi, aussi je sonne ; je demandai au garçon d'auberge si le *divertissement* devait bientôt se clore. La maîtresse, d'une voix criarde, comme une chouette qui émiette un oisillon à ses petits, répondit pour lui : « Que l'on danserait jusqu'au jour, puis, que ces dames et ces messieurs, déjeûneraient avant de partir, » et la porte se referma.

C'en était donc fait de moi. Je sonnai alors bruyamment la clochette. Le garçon d'auberge entre, en se dandinant.

—Maudit animal, lui dis-je : vous appelez ce lieu « REPOS DES VOYAGEURS ! »

—Plait-il ? mossieu ?

—Je lui réitérai mes compliments et j'ajoutai : « Puisque l'on ne peut reposer ici, allez me chercher de la *lumière* et un livre. » Il tira de sa poche, une chandelle de suif jaune, de deux pouces de long, y appliqua une allumette souffrée, la braque dans un goulot de bouteille sur le poêle, qui était glacé comme tout le reste, et déposa sur ma table un livret jaune, intitulé : R. R. R. (*Radway's Ready Relief*), qu'un mossieu, dit-il, un vendeur de drogues, lui avait donné en présent la veille.

La flamme de la bougie était si faible que je ne pus, au début, découvrir le genre de littérature que l'on m'avait servi.

—Emportez une autre bougie, lui dis-je !

—De suite, il met la main dans sa poche de veste et en tira, avec un flegme d'allemand, un second once de suif, en forme de chandelle, auquel il appliqua une allumette et l'enfonça avec mélancholie, en regard de l'autre, dans un second goulot de bouteille, me fit une profonde révérence et disparut.

Evidemment, Boniface ne *faisait pas les choses comme les autres* : mon pressentiment s'était réalisé.

L'hôtelière ayant appris que l'on avait allumé deux chandelles, grommela, en passant près de ma porte : « Pourquoi tant de *luminaires* ? Que veux dire cette illumination ? Quand l'on illuminera l'hôtel, ce ne sera que pour les noces de ma fille. En tous les cas, les voyageurs, qui se permettront ce luxe, voudront bien se rappeler que ce sont là des *extras*. » Voilà, me dis-je, avec philosophie, le moment critique.

Attéré, confondu, je m'habillai à la hâte et m'élançai de mon réduit, répétant la parodie du mélancolique refrain :

« Lorsqu'on a tout perdu
« Qu'il ne reste plus d'espoir, etc.....
.....

puis, me rappelant que j'avais vu dans le corridor une paire de raquettes, appartenant à l'hôtelier, je les empoigne et, enjambant les clôtures couvertes de neige, je gagnai la forêt sans détourner la tête. Au lever du soleil, je redescendis des *Bois-Francis* ; je déclinai l'offre d'un déjeuner ; puis, demandant qu'on attela mon cheval, qui hennissait d'impatience de sortir hors de ce lieu désolé, je payai, sans proférer un mot, la carte ainsi conçue :

« Pour deux repas préparés,
« avoir occupé deux chambres
« avoir hébergé un cheval
« Extras—Total.....\$3.00.

Lecteur, quand vous voyagerez au loin, défiez-vous des « *Repos du Voyageur !* »

Quant à moi, la première mesure que j'introduirai en chambre... quand je serai député—sera une loi intitulée « Acte pour abolir les hôtelières et les REPOS DES VOYAGEURS, dans les campagnes, et pour les remplacer dans chaque paroisse par une hôtellerie, comme le *St. Lawrence Hall*, où l'on sera servi en prince.....en payant. »

XIII.

Trois-Pistoles.—Origine du nom.—Son luxe d'églises.—Les Rioux, les d'Amour ; ses premiers colons.—Saint-Simon.—Saint-Fabien.

Après avoir franchi l'anse de l'île-Verte (1), qui se termine par une côte assez raide, le voyageur tombe bientôt dans l'ancienne et litigieuse paroisse des Trois-Pistoles. Vers 1700, un pêcheur normand s'établit sur la plage de la rivière

(1) Seigneurie de Villeray, Ile-Verte, concédée le 5 avril 1689 au sieur de Villeray, par le marquis de Denonville ; Seigneurie de l'île-Verte, concédée le 24 avril 1684, par les sieurs Lefebvre de la Barre et Demeulles, aux sieurs de la Cardonnière et d'Artigny.

Seigneurs Louis Bertrand, John G. Seaton, héritiers Peter Fraser, Chs. Fred. Bertrand, J. Bte. Côté, Peter Fraser, Joseph Dumas, John G. Seaton.

des Trois-Pistoles ; un jour, arrive sur la rive opposée, un chasseur :

« — Combien pour me traverser ? » demanda ce dernier.

— Trois pistoles, seigneur, » répliqua le pêcheur, qui était aussi le batelier de l'endroit.

— Quel est le nom de cette rivière ?

— Elle n'a pas encore de nom ; on la baptisera plus tard.

— Eh bien ! nommez-la Trois-Pistoles.

« Telle est la tradition dans ma famille, depuis plus d'un siècle, » me disait un résident de l'endroit, M. d'Amour, sur l'origine du nom.

Cette rivière est fort rapide ; ses bords, escarpés ; son onde fait tourner des usines et de grands moulins à scier etc., jadis construits par MM. Nazaire Têtu et Cie., maintenant exploités par M. Marchemont, de Québec. Les travaux de la ligne Intercoloniale y sont sur une échelle très-vaste. Un éboulis, en octobre dernier, sur une superficie de quatre arpents, a jonché l'entrée de la rivière de cailloux, de terre, et d'arbres qui sont encore debout et verdoyants.

Ce fond de glaise promet aux constructeurs du chemin de sérieux embarras. Faites quelques pas ! montez la grande côte des Trois-Pistoles, et vous apercevrez le florissant village, avec un luxe d'églises, pas moins de deux.

La vieille église, *au bord de l'eau*, se dresse fière et résolue, comme aux jours radieux de sa jeunesse ; seulement comme Rachel, elle pleure ses fils dispersés, tristes espoirs déçus. Puisse-t-elle au moins être utilisée, sinon comme lieu-saint, au moins pour un couvent ou un collège ! La mémorable querelle de Fabrique qui donna naissance à sa rivale, sur le chemin *d'en haut*, n'existe plus qu'à titre de souvenir : un poète indigène y trouverait pourtant matière à une nouvelle *Charliboyade*. J'ai dit que le premier colon des Trois-Pistoles fut un normand ; je devrais ajouter, un plaideur. La grande chicane vint, bien plus tard, à propos d'une route, vers 1843. On voulait substituer à la voie montueuse et crottée qui courait alors sur le bord du fleuve, un chemin sur les hauteurs au sud, qui *sauverait quarante côtes*.

Pour assurer la route, il fallait y transférer l'église paroiss-

siale qui de temps immémorial avait été sur le chemin d'en bas. Ce transfert voulait dire dépréciation des propriétés foncières sur la voie du fleuve, déménagement du curé, bouleversement de la fabrique. L'Évêque d'alors y objecta. Puis, il y eut assemblée des notables du chemin d'en haut, consultes d'avocats, protêts de notaires, procès-verbaux d'huissiers, bref, un matériel de guerre complet pour une série de procès. Neuf propriétaires du chemin d'en haut se cotisèrent et décidèrent de bâtir à eux seuls, l'église actuelle, s'il le fallait.

L'un réclamait le privilège de fournir la pierre, l'autre donnerait le bois de charpente ; celui-ci promit le bardeau, celui-là la moitié de la main-d'œuvre ; un autre s'engagea à donner la chaux pour la maçonnerie ; un plaideur moins ambitieux, promit la flèche du clocher et un gros coq de ferblanc, si l'on voulait lui conférer la dignité de bedeau, (ce dernier trait mérite confirmation). Les souscriptions atteignirent le chiffre de \$1,400 à \$2,000 chaque. Bref, l'église se fit : un nouvel évêque la consacra ; le chemin fut verbalisé là où il doit être et la paix règne maintenant dans la paroisse. De vieux praticiens du barreau de Québec parlent encore avec larme du *bon vieux temps*, le temps des gros procès que l'église des Trois-Pistoles leur donnait.

Plus heureuse que bien d'autres paroisses, Trois-Pistoles (1) compte une excellente hôtellerie, et même deux. Je ne sais si la paroisse est riche, mais elle en a toute l'apparence. On se demande si toutes ces blanches et spacieuses résidences, avec granges vastes et fraîchement peintes, sont des résidences de seigneur, ou de co-seigneurs ? Appartiennent-elles toutes au nombreux clan des Rioux et des d'Amours, les descendants de ses premiers colons ? En tournant le dos à l'église, le voyageur laisse derrière lui, à quelques milles à l'ouest, les

(1) La seigneurie des Trois-Pistoles fut concédée, le 9 janvier 1687, à Denis de Vitré. Seigneurs primitifs. Eloi Rioux, Jean-Baptiste Rioux, (Bostonais), Chs. H. Tétu, Nazaire Tétu, Jean-Saturnin D'Amour, Maurice Martel.

Elle est subdivisée entre cinquante-trois co-propriétaires, vingt-quatre desquels possèdent des parts sur lesquels sont établis des censitaires, et vingt-neuf possèdent leurs terres en fief et comme co-propriétaires de la dite seigneurie.

Seigneurie de Nicolas Rioux, (maintenant appartenant aux dames Drapeau), concédée par le marquis de la Jonquière, au sieur Nicolas Rioux, 6 avril 1751.

Ilets d'Amour et l'Île-au-Basque, petite île non habitée, mais cultivée et appartenant à M. Magloire Dubé, marchand, des Trois-Pistoles. Au coucher du soleil, elle se découpe avec grâce sur l'horizon, comme un ruban vert au milieu d'une mer d'or. La majesté du paysage, la salubrité, la proximité de la plage pour les bains, ont engagé deux citoyens distingués de Québec, les hons. Jos. Cauchon et Thos. McGreevey, à faire, pour leurs résidences d'été, l'acquisition d'un joli lopin de terre, orné de sapins, vis-à-vis l'église des Trois-Pistoles.

Il y a dix ans, les autorités ecclésiastiques détachèrent une concession, pour en former la jeune paroisse de Sainte-Françoise et partie de celle de Saint-Eloi, dont l'autre partie avait été enlevée à Saint-Jean-Baptiste de l'Île-Verte. Filons vers Saint-Simon.

Saint-Simon vous fait l'image d'un fertile terroir, planche, bordé de maisons, au fond d'un vallon, l'espace de six mille et plus. Comme ailleurs, autour de l'église du lieu le village oblige. La vallée est plus large au haut de la paroisse et se rétrécit graduellement ; les versants des montagnes sont semés de verdure, de champs de blé et d'avoine.

Votre beau fleuve, vos vastes horizons vous les avez perdus aux Trois Pistoles : vous ne les retrouverez qu'au Bic ; rien de plus attristant que leur absence. Saint-Simon semble un lieu propre à l'ascétisme, au délaissement des biens de la terre, à l'oubli du monde, de ses pompes, de ses vanités. Un monastère de Trapistes y fleurirait ; avis aux reclus belges du township Langevin, en quête d'habitation. Saint-Simon a quelque chose pourtant de bien beau, son lac dans l'intérieur. Qui veut peindre une contrée montueuse, une paroisse jeune et pauvre en résidences, mais riche par l'énergie de ses habitants, nomme Saint-Fabien : l'économie paraît être la vertu favorite du lieu. Saint-Fabien, comme sa sœur aînée, Saint-Simon, croitra et deviendra florissante : espérons-le, du moins. Une belle nappe d'eau, un petit lac, baigne le versant nord d'un coteau au commencement de Saint-Fabien.

Les enseignes d'*Hôtels de Tempérance*, sont fort recherchées fort nombreuses, en toutes ces paroisses où la municipalité ne permet pas d'auberges. Si un hôtel de tempérance ne

favorise pas la sobriété plus qu'un cabaret ordinaire, il a du moins, sur ce dernier, paraît-il, un avantage incontestable : les spiritueux y sont moins adultérés. Une armoire discrète, et que l'on peut ouvrir sans faire effraction, contient d'ordinaire, pour *fins médicales* sans doute, du gin et de l'eau de vie, très passables, ainsi que d'autres médicaments approuvés par les divers *membres des Sociétés de Tempérance*, qui patronent ces lieux d'arrêt.

Vive la tempérance !

XIV.

Sainte-Cécile du Bic.—Son histoire.—Ses murailles.—Ses légendes.

Bien loin de ses gourbis, sous l'ombre des platanes,
L'Arabe au blanc burnous qui suit les caravanes
Sur les sables errant
Découvre moins joyeux son oasis humide,
Que les Canadiens sous la saison torride
Leur fleuve Saint-Laurent.

A nous ses champs d'azur et ses fraîches retraites,
Ses ilots couronnés de mouvantes aigrettes,
Ses monts audacieux.
Les arômes piquants que la mer y dépose
Et son grand horizon où votre œil se repose
Comme l'étoile aux cieux.

—L. J. C. FISER.

Après avoir franchi la monotone paroisse de Saint-Simon et escaladé les escarpements de Saint-Fabien, le voyageur, qui fait le trajet par terre, remarque avec joie le pittoresque enfoncement dans la côte qui constitue le bassin ou port du Bic, abrité contre tous les vents. Un joli village, de propres résidences modernes, une église, les immenses travaux de la voie ferrée, le long des flancs de la montagne, tout en reposant la vue, donnent lieu à réfléchir sur les sommes fabuleuses *engouffrées* en cet endroit, pour la confection de l'Intercolonial, dont la section du Bic a été entreprise par les actifs MM. Alexandre McDonald et Cie.

L'Isle du Bic, le Biquet, le Cap-Enragé, l'Île Brûlé, le Cap à l'Original, la Caverne de l'*Îlet au Massacre*, le récif Alcide, voilà des noms bien familiers aux marins en détresse cherchant, au fort de la tempête, un havre de sûreté dans le bas

du fleuve, noms que l'auteur des *Trois Légendes de mon pays*, M. J. C. Taché, a entourés du prestige de son talent.

Nos pères nommaient l'île principale, le Pic ; Champlain, le 22 mai 1603, venait prendre connaissance du Pic ; au temps de Jean-Alphonse de Xaintonge, on l'appelait *Cap de Marbre* ; Jacques-Cartier, en 1535, avait donné au hâvre du Bic, le nom d'*Isleaux Saint-Jean*, parce qu'il y était entré le jour de la décollation de Saint-Jean.

Le baron d'Avaugour, en 1663, et trente ans plus tard, le célèbre Vauban, tous deux prêtaient au Bic un rôle important dans leurs plans de défense, pour consolider la puissance française en Canada. D'Avaugour demandait pour Québec des fortifications et un envoi de 3,000 hommes, et 300,000 écus pour rendre cette place forte, la clef et la capitale d'un grand empire. Au Bic, devait être le port destiné à recevoir les effets venant de France et les vaisseaux du roi, maîtres du fleuve. L'idée française ne devait, pour Québec, se réaliser qu'un siècle et demi plus tard, en 1823, quand Sa Grâce, le duc de Wellington donnait à notre ville ses fortifications actuelles, avec une garnison proportionnée à leur étendue, à un coût bien plus élevé que 300,000 écus ; mais le port du Bic, tout attrayant, tout sûr qu'il soit, n'est pas encore devenu un hâvre de refuge pour la marine marchande, ni pour la marine royale. Le sera-t-il plus tard ?

La baie du Bic est un endroit d'un pittoresque ravissant, « un bassin, dit M. Taché, assez vaste pour être majestueux, assez petit pour pouvoir être embrassé d'un coup d'œil : une plage coupée de dentelures profondes, accidentée de platins, de caps, de falaises ; un arrière-plan de montagnes taillé profusément, comme tous les paysages de notre Canada, dans l'étoffe du globe. » La belle amie d'Emily Montague écrivait, en 1767 : « Je voudrais être Reine du Bic. »

Le Bic fut concédée, le 6 mai 1675, par le comte de Frontenac, à Charles Denis de Vitré.

En octobre 1822, cette seigneurie appartenait à Azariah Pritchard, écuyer, qui la transporta à M. Archibald Campbell, en échange. Ce dernier, le 10 novembre 1852, en fit don à son fils, William-Darling Campbell, notaire, de Québec, le propriétaire actuel.

« Deux belles rivières descendent en cascades et en rapides, des gorges voisines, et viennent verser leurs eaux aux deux extrémités de la Baie.

« Puis, du côté du large, une entrée rétrécie, bornée par deux caps élevés, rendue plus étroite encore par la présence de deux îlets escarpés et sauvages se dessinent sur les grandes eaux du fleuve Saint-Laurent : pour horizon, partie de l'île du Bic, à près de deux lieues au large, et la côte nord du fleuve, distance de neuf lieues. »

Sainte-Cecile du Bic n'est pas d'érection ancienne; c'est un démembrement de paroisse qui date de 1851 ; Saint-Simon remonte à 1840 ; Saint-Fabien, quelques années plus tard. Vers 1830, le trajet de l'évêque diocésain, en tournée pastorale, se faisait par eau, de l'Île-Verte à Rimouski : l'étroit passage à marée basse le long des murailles était fatigant, peu sûr.

Au moment où je revoyais l'église de Sainte-Cecile, en juin dernier, la Fabrique, la cruelle, sans respect pour la douce et mélodieuse patronne des musiciens, Sainte-Cecile, avait ordonné un replâtrage en briques à ce temple, dont on avait déjà défiguré la symétrie, en l'allongeant sans l'élever. C'est à Rimouski, qu'il faudrait aller pour prendre des leçons comment bâtir de belles églises.

« Voyez là, me disait un vieux pêcheur en passant, « à l'extrémité ouest de l'île au Massacre, la caverne où les 500 sauvages furent brûlés : » le trou est de la grandeur d'un appartement ordinaire. Vis-à-vis, la ligne de l'*Intercolonial* court le long du flanc de la montagne, à une hauteur de 200 pieds ; ça vous donne le vertige, mais ce sera pittoresque.

XV.

Ville de Saint-Germain de Rimouski.

Aux parages lointains où le fleuve est immense,
 Non loin des grandes eaux où l'océan commence,
 Sur un banc de récifs, et dans l'ombre du soir
 L'Île Saint-Barnabé dessine un long trait noir,
 Il faut jusqu'au détour en suivre le rivage,
 Par derrière s'élève, au midi, sur la plage,
 Le bourg de Rimouski, déjà tant orgueilleux
 De l'honneur infini d'être l'un des chefs-lieux.

—F. M. DEROME, *Foyer Canadien*.

La décentralisation judiciaire, le Grand-Tronc, les vapeurs

du Golfe, le télégraphe, la nuée de touristes que juillet et août nous amènent, ont, depuis quelques années, changé du tout au tout, l'aspect d'une multitude de localités sur les deux rives du fleuve, de Québec à Gaspé ; nul doute que l'ouverture de la ligne intercoloniale n'opère, elle aussi, sous peu, de vastes modifications dans les centres qu'elle traversera.

« Le 31 août 1701, » a dit Messire Ladrière, « une frêle embarcation déposait sur la rive sauvage de Rimouski (1), un homme béni, venant au nom du Seigneur, le père Bernardin Lencuf. Les quelques blancs du lieu, les familles Lepage et St. Laurent, suivis de la tribue des Micmacs, dont les *wigwams* étaient groupés des deux côtés de la rivière, venaient s'agenouiller devant le dévoué missionnaire. » Plus d'un siècle et demi plus tard, le 16 mai 1867, Sa Grandeur, Monseigneur Langevin, entouré d'une pompe extraordinaire, acclamé de tous côtés, venait prendre possession de son nouveau diocèse. Entre ces deux dates, la fondation d'une paroisse et la fondation du siège épiscopal, à Rimouski, que d'événements ! Si Saint-Germain, comme bien d'autres paroisses, a végété longtemps, un nouvel horizon s'ouvrit pour elle, par l'établissement d'un district judiciaire en cet endroit, et la paroisse commença à compter parmi les grandes paroisses, dès que les paroissiens y eurent élevé une superbe cathédrale. Puis vint l'érection d'un évêché, la construction d'un collège et d'un convent : le tout fut couronné par l'acte de la Législature, lui conférant une charte, et l'ériquant en ville, sous le nom de Saint-Germain de Rimouski. » Voilà du progrès, ou je me trompe.

Ce n'est pas de « Voyageur, » contraint souvent de franchir l'espace à vol d'oiseau, qu'il faut attendre une histoire détaillée de cette florissante ville ; d'ailleurs, ce serait, de sa part, faire concurrence à un des littérateurs les plus mar-

(1) Les seigneuries de Rimousky et de Saint-Barnabé appartiennent aux dames Drapeau : concédée le 24 avril 1688, par le marquis de Denonville au sieur de la Cordonnère, avec l'île Saint-Barnabé, battures, îles et filets, etc. Co-seigneurs en 1858 : Victor Lebel, Chs. Lepage, Ed. Pouliot, Théodore Gagnon, Paulite Lepage, Octave Rivest.

Seigneurie Lessard ou Lamolaie, concédée aux nommés Pierre Lessard et Barbe Fortin, 8 mars 1696, appartient aux dames Drapeau. Seigneurie Lepage et Théberge, concédée, le 14 novembre 1696, à Ls. Lepage et G. Théberge, appartient aux dames Drapeau.

quants de l'endroit, l'ancien rédacteur du *Canadien*, qui a préparé, dit-on, des annales très-amples et fort intéressantes, n'en doutons pas, sur Rimouski, son histoire, ses antiquités, ses progrès modernes ; attendons plutôt la publication de son volume. Rimouski, comme chef-lieu d'un grand district judiciaire, comme siège épiscopal, autant qu'à titre d'une des principales stations du chemin de fer Intercolonial, jouera, nul doute, dans l'avenir un rôle important. Espérons que l'évêque éclairé qui y règne au spirituel, aura la satisfaction de compléter ses vastes plans d'améliorations, en menant à bonne fin les grandes institutions d'éducation dont il a jeté les bases.

Dès que la ligne de l'*Intercolonial* reliera Québec à la ville de Saint-Germain, par un parcours prompt et régulier, on y verra, pendant la belle saison, affluer les *touristes* de tous les points de l'Amérique ; à leur suite, le bien-être, la finance, les élégantes villas, un surcroît d'affaires commerciales. La propriété foncière doublera en valeur. Deux mesures vitales pour Rimouski sont ; érection en eaux profondes d'une jetée à la Pointe-à-Pouliot ou à la Pointe-aux-Pères (1), et création d'un havre de refuge pour les vaisseaux de long cours.

XVI

Tadoussac.—Le lieu d'arrêt de Jacques Cartier en 1535, des Kertk en 1628.—La chapelle de la mission de Sainte-Croix.

Mentionner Tadoussac, c'est remonter au berceau de notre histoire. Un poste de commerce en Amérique, fréquenté par les Européens au commencement du seizième siècle, possède de l'intérêt, non-seulement pour nos compatriotes du Canada, mais encore pour tout habitant de cet hémisphère occidental que Christophe Colomb avait découvert, huit années avant le commencement de ce siècle. Le 1^{er} septembre 1535, Cartier débarquait à Tadoussac. En 1628, une flotte anglaise, sous le commandement de l'amiral Guillaume Kertk, s'en emparait. Quelques années plus tard, en 1632, le frère de cet amiral, le capitaine Jacques-Michel Kertk, y expirait, et après sa mort

(1) Ainsi nommée, d'après le père Henri Nouvel qui y hiverna, en 1663.

les aborigènes détterraient ses restes et les livraient en pâture à leurs chiens.

En 1865, une compagnie de nos concitoyens les mieux posés dans le monde commercial, l'hon. D. E. Price, MM. J. B. Forsyth, Wm. Rhodes, John Gilmour, Willis Russell, de Québec; le Dr George W. Campbell, Chs. J. Brydges, Alex. Urquhart, de Montréal; Jos. Radford, de Tadousac, organisaient, avec un capital de \$40,000, une compagnie pour en exploiter les bains de mers, au moyen d'un grand hôtel, sous le nom de *Tadousac Hotel and Sea bathing Company* (1). Tadousac voit se grouper, dans les salles de son vaste hôtel, pendant la belle saison, des touristes de toutes les parties du monde: le site en est délectable. Plusieurs mêmes s'y sont bâti d'élégantes villas: entre autres, le colonel Rhodes, M. Powell, de Philadelphie, M. Willis Russell, M. Jas. L. Gibb, M. Price, M. J. Gilmour, de Québec, M. Radford, de Tadousac.

« Tadousac, dit M. J. C. Taché (2), « est placé comme un nid, au milieu des rochers de granit qui entourent l'embouchure du Saguenay. La chapelle et les maisons de poste occupent le rebord d'un joli plateau, au sommet d'une dune escarpée, qui suit les contours d'une charmante petite baie. Ainsi perchés, ces édifices dominent l'étroit rivage de sable fin

(1) 29 Vic., ch. 93.

(2) *Forestiers et Voyageurs*.

Une plume amie, nous permet d'ajouter les renseignements suivants: " Sur la signification du nom, il y a divergence. Le mot Montagnais, d'où il est probablement dérivé est *Shashuko*, qui veut dire *Endroits aux Homards*. D'autres lui donnent cependant l'origine mentionnée plus haut.

Chauvin avait fait un petit établissement à Tadousac, dès 1599. A la mort de Chauvin, ni le commandeur de Chaste, ni de Monts, ne donnèrent suite à cette tentative, quoique la compagnie DeGuay de Monts y fit la traite en 1607. Ce ne fut réellement qu'en 1622, que l'établissement régulier de la traite eut lieu en cet endroit.

Champlain y trouva des vaisseaux en 1610; ils y étaient arrivés depuis le 10 mai " ce qui, ajoute Champlain, ne s'était pas vu depuis 60 ans. "

Cette remarque prouve, comme le fait observer M. Ferland, dans son *Cours d'histoire du Canada*, que, depuis le dernier voyage de M. de Roberval, en 1549, les Basques, les Bretons, les Normands avaient continué de faire le trafic des pelleteries à Tadousac.

En 1648, la traite faite à Tadousac donna 40,000 livres de profit, et il s'y fit un commerce pour 250,000 livres; il y avait 22,400 lbs. pesant pour le moins et plus de 500 originaux.

On trouve, en 1653, un acte de société pour la traite de Tadousac entre Louis

qui s'arrondit à leurs pieds. A droite, la vue plonge dans les eaux profondes du sombre Saguenay ; en avant, elle se perd dans l'immense Saint-Laurent. Tout autour de soi, des montagnes couvertes de bois de sapins et de bouleaux. Par l'ouverture que s'est frayée la puissante rivière à travers le roc, on voit les battures, les îles et les rives sud du Grand Fleuve. C'est un endroit délicieux. »

Tadousac, dans la langue Montagnaise, signifie *Mamelons*. D'après M. Lafleche, le mot *cri* est *Totoushak*, pluriel de *Totoush*, mamelle (1).

Cet endroit était aussi nommé par les sauvages *Sadilege* (2).

Voici la description qu'en donne un missionnaire jésuite : « C'est un lieu plein de rochers et si haut qu'on dirait que les géants qui voulurent autrefois combattre les cieux auraient jeté en cet endroit les fondements de leur escalade. Le grand fleuve Saint-Laurent fait quasi dans ces rochers une baie ou une anse qui sert de port et d'assurance aux navires qui voguent en ces contrées : nous appelons cette baie Tadousac. La nature l'a rendue fort commode pour l'encrage

Couillard et MM. Rosée DuHamel et consorts, représentés par leur agent, Germain LeBarbier.

La Mère de l'Incarnation nous apprend (lettre 71) que le fort de Tadousac brûla par accident en 1665 avec l'église et la maison. « C'est une très-grande perte, ajoute-t-elle, parce que c'était une retraite pour le trafic et un refuge pour les français et pour les Sauvages. C'est pourquoi comme il n'y a nulle apparence d'abandonner les uns et les autres aux incursions des ennemis, je crois que l'on sera obligé de rétablir le tout au printemps prochain. »

D'après le *Journal* des Jésuites, il y avait alors 200 Sauvages à Tadousac durant l'hiver.

En 1716, un Récollet, le P. Gelase Delestago, fut chargé de la desserte du poste de Tadousac.

Mais les Pères Jésuites qui y avaient précédé, reprirent en 1720. Le premier fut le P. Laure, que le *Répertoire Général* fait mourir le 22 novembre 1742 ; mais il est certain qu'il était mort depuis deux ans quand le Père Maurice s'y rendit en 1740, comme on le voit dans son journal : « Je suis parti de Québec le 14 de juin 1740 pour venir prendre la place du Rév. Père Laure, mort deux années auparavant, aux Eboulements. »

Je prends occasion de dire ici en parlant des missionnaires que la *Notice sur Tadousac*, publiée en 1864, aurait dû mentionner, dans l'été de 1738, la visite des postes faite par le Père St. Pé, et en 1739, celle du Père Guignas.

Enfin il est intéressant de savoir que Monseigneur de Pontbriand confirma, à Québec, deux sauvages en 1743, six en 1744, et deux en 1748.

(1) Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, n. 12 p. 105.

(2) Relation de 1646.

des vaisseaux, elle l'a bastie en rond et mise à l'abri de tous vents. »

« Tadousac, dit un autre missionnaire écrivant en 1720, est un bon port et on m'a assuré que 25 vaisseaux de guerre y pouvaient être à l'abri de tous les vents, que l'encrage y est sûr et que l'entrée en est facile. Sa figure est presque ronde ; des rochers escarpés d'une hauteur prodigieuse l'environnent de toutes part ; il en sort un petit ruisseau qui peut fournir de l'eau à tous les navires. Tout ce pays est plein de marbre, mais sa plus grande richesse serait la pêche des baleines. »

Aussi la *Relation* de 1636 nous apprend que « les Basques venaient tuer les baleines jusque dans Tadousac et plus haut. »

XVII.

Le Saguenay.—Chicoutimi.—Les Caps Trinité et Eternité.—Le Roi du Saguenay.

« Soufflez et mugissez, tristes vents de la nuit !
Sombres flots, déchirez et jetez à grand bruit
Votre folle écume au rivage !
Penché vers vous, du bord de ces rocs frémissants,
J'aspire dans mon âme et je bois dans mes sens
Je ne sais quel plaisir sauvage. »

(LE FOND DE LA MER : *Autran.*)

J'esquisserai le Saguenay au point de vue du touriste seulement. A l'homme d'étude, à l'homme d'affaires en villégiature, rien de plus rafraîchissant pour l'esprit et le corps, qu'un voyage sur le *Clyde* ou l'*Union*, en juillet ou en août, vers la source de la ténébreuse et profonde rivière qui arrose le vaste, le fertile territoire connu de nos pères sous le nom de *Royaume du Saguenay*. Pour faire le trajet, choisissez, si vous le pouvez, une matinée bien sombre, ou bien une nuit étoilée et calmé ; mais si, par hasard, c'est par un temps couvert du mois d'août, que la foudre éclate sur les crans, qu'il y ait dans l'air une odeur de soufre, que les flancs des sublimes montagnes se sillonnent d'éclairs, ne vous alarmez par pour si peu, c'est un tonnerre inoffensif, et les jets de lumière, ce sont des éclairs de chaleur seulement. Laissez filer, tant que la pluie ne tombe pas, tant que vous ne ressentez pas le sourd tressaillement d'un

tremblement de terre, tout va bien, et ce beau désordre de la nature ne fera qu'ajouter à la majesté du spectacle qui vous attend. Dites adieux aux rives fleuries, aux vertes ondes du Saint-Laurent ; préparez vous par le recueillement à subir les émotions, que l'austère nature du Saguenay vous réserve. Si vous en avez le loisir, vous pouvez vous aiguïser l'appétit pour le surnaturel, en relisant attentivement les émouvantes descriptions mythologiques du *Styx*, de l'*Achéron*, du *Coccyte*. Sachez bien que ce n'est pas à une rivière ordinaire, à laquelle vous avez confié vos jours ; ce n'est plus un fleuve rangé, méthodique comme le vieux Saint-Laurent, mais un ténébreux abîme, surplombé à certains endroits, comme aux Caps Trinité et Eternité, de promontoires stériles—rendus encore plus stériles par les grands incendies des années dernières—des promontoires taillés à pic où des blocs de granit, sont littéralement suspendus au dessus du vapeur, à une hauteur de 1500 à 2000 pieds. Ils vous regardent d'en haut d'une mine contrariée et menaçant, à chaque instant, de se détacher ; de vous entraîner dans les humides cavernes sous-marines, que la sonde n'a jamais mesurées, vous, votre jeune épouse, votre ami, votre beau vapeur, pour être le jouet des courants et contre-courants, qui se croisent à différentes profondeurs dans un abîme de 800 pieds d'eau. Sombre Saguenay :

Tes gouffres, tes ravins, tes sourdes cavités
 Qui font le désespoir des sondes :
 Régions où jamais un rayon ne descend,
 Tartares sous-marins, où va s'épaississant
 L'obscurité des nuits profondes.

Sans doute, ce tumulte sous-marin, qu'on a remarqué dans les eaux du Saguenay, doit intriguer même les marsouins et les baleines, qui se hasardent à laisser les rives paisibles du Saint-Laurent, pour aller en pique-nique à quelques arpents, qui sait ? sous les promontoires géants qui surplombent l'eau. Il n'y a que le *gibar*, poisson rapide et vigoureux, qui s'aventure avec impunité, de gaité de cœur même, dans ces grottes cavernieuses et humides.

Il faut avouer que, parmi cette nature bouleversée, les sens sont frappés d'une variété d'objets nouveaux, les uns peu

rassurants. D'abord, pendant un temps calme, de mystérieux échos, au Cap Trinité, vous redonnent le bruit que vous faites, avec une étrange intensité. Le Prince de Galles, en 1860, fut comme assourdi de l'écho d'un coup de canon, qu'il fit tirer de sa frégate comme expérience. Il aurait dû aussi savoir mieux que d'oser causer du vacarme dans la solitude du géant, dont la sombre figure et le nez romain, vous narguent, lorsqu'en descendant, vous côtoyez de près les trois caps nommés La Trinité. A l'apex de son gigantesque museau, il pousse.....quoi? une verrue? non, mais un sapin, dont les proportions se perdent à cette hauteur. Entre le Cap Eternité et les trois caps la Trinité, il y a une fort jolie baie, et au fond, un petit cours d'eau presque desséché.

Le petit Saguenay, fameux pour ses truites; les îles Saint-Louis; l'embouchure de la Marguerite, estuaire à saumon très prisé; la *Boule*, anglifiée en *Bull*, et où les touristes de cette nation sont fort désappointés de ne rencontrer rien qui ressemble à un taureau; la Baie des Ha! Ha! vaste enfoncement dans les terres, bien nommée Grande Baie et lieu d'arrêt pour les vapeurs; les immortels Caps Eternité et Trinité, puis au haut, les *eaux profondes* d'où dérive le nom, en langue sauvage, *Chicoutimi*, aussi bien que les restes du Cimetière des Jésuites à Chicoutimi, dont la chapelle fut renversée, il y a quatorze ans, par la tempête (elle fut construite par les Jésuites, à l'endroit où Jacques Cartier avait campé, dans le voyage qu'il fit dans le haut du Saguenay); voilà autant de sites, dignes de l'attention du touriste. La largeur du Saguenay varie de deux à cinq milles, et on lui accorde une profondeur à certains endroits de 800 pieds. Le lit du Saint-Laurent pourrait donc devenir à sec, que les vaisseaux de lignes vogueraient avec sûreté sur les ondes du mystérieux fleuve, avec le seul inconvénient que, même alors, l'eau serait trop profonde pour leur donner de bons mouillages.

Cette profondeur extraordinaire de l'eau rend la navigation du Saguenay dangereuse pendant les coups de vents qui descendent des gorges des monts; comme l'on ne peut jeter l'ancre, le vaisseau court risque de se briser contre les caps.

Si ce territoire a perdu son ancien nom de *Royaume du*

Saguenay, il possède cependant un roi. Ce roi, c'est l'hon. David Price, sénateur ; grand propriétaire et grand industriel.

A peine êtes vous débarqué sur la jetée à l'entrée du *Saguenay*, à l'Anse-à-l'Eau, que vous apprenez que le quai est le quai de M. Price. Et cette superbe villa, en face ? à M. Price ! et ce moulin ? à M. Price ; et ce vapeur ayant nom *Le Tadousac* ? à M. Price ; et ces belles fermes, et ces goëlettes aux blanches voiles, le long de la côte ? à M. Price. Puis, le vaste hôtel de *Tadousac* ? à M. Price, ou à ses employés ou à ses amis.

Arrivé à la grande Baie, à Bagotville, quais et moulins, à M. Price encore ; deux milles plus bas, à Saint-Alphonse, c'est à n'en plus finir, un grand moulin à scies, moulin à carder, moulin à fouler, moulin à farine. Vastes porcheries, contenant près de 100 cochons ; harras, avec magnifiques chevaux ; vaches par cinquantaine, avec une des laiteries les mieux organisées que j'aie vues ; corps de logis, hangards, bureaux, fermes-modèles, le tout sous la gestion de son courtois agent, M. Blair ; tout appartient à M. Price, excepté M. Blair, qui s'appartient à lui-même.

A Chicoutimi, c'est encore mieux ; là, est la capitale de son royaume, et le chef-lieu du district. La cour, la prison, l'église catholique n'appartiennent pas à M. Price. Il s'y bâtit maintenant une église anglicane ; je pense qu'elle doit lui appartenir ; car les anglicans sont clair-semés à Chicoutimi.

Les moulins de la maison Price, à Chicoutimi sont vastes, bien gérés, donnent le pain quotidien à bien des familles. La résidence du maître, un type de confort, sur un site enchanteur baigné des eaux du fleuve. Avec des créances semées par toute la côte et une grande libéralité envers ses débiteurs, l'hon. sénateur est devenu une puissance dans son royaume ; certes, si aucune chose était capable de faire oublier un monopole, ce serait le savoir-faire de celui qui l'exerce.

La maison Price possède des établissements semblables, à Matane, au Bic, gérés par l'actif M. Sylvain ; à Saint-Thomas, sous le contrôle de M. J. Scott, son homme de confiance. La seigneurie des Grondines vient de lui échoir, par achat sans doute ; il doit y avoir des moulins vastes, à cet endroit.

Tel est le Saguenay esquissé pour le touriste ; il se présente tout autrement, sous son aspect historique, agricole et utilitaire.

XVIII.

La Malbaie.—La Pointe au Pic.—Le Cap à l'Aigle.—Le lac Gravel.

Les rivages à pic descendent à la mer.
 Leurs sommets, rafraîchis par un zéphir amer,
 Portent tout un fouillis de grands bois ou d'arbustes ;
 Lentisques, châtaigniers, pins verts, chênes augustes
 La nature a sculpté, le long du vieux granit,
 Une corniche étroite où jase plus d'un nid.
 Le vent, d'un arbre à l'autre, y berce la liane ;
 L'iris y germe auprès de la valériane.
 La mer brisant au bas, le son des flots chanteurs
 Arrive par moments jusques à ces hauteurs.
 Le vif scintillement des ondes radieuses,
 En été, frappe l'œil à travers les yeuses,
 Et l'on peut voir au loin, dans le cristal qui dort,
 Des îles et des caps trembler les reflets d'or.

—AUTRAN : *Les poèmes de la mer.*

De toutes les pittoresques paroisses, sur le littoral de notre grand fleuve, où vont s'abattre, chaque été, nos innombrables essaims de touristes, pour *prendre les eaux*, nulle plus que la Malbaie ne saurait intéresser l'amant des paysages grandioses. C'est à la Malbaie qu'il faut aller, pour jouir de l'âpre, de la grande nature, des larges horizons. Ce ne sont plus les beaux champs de blé de Kamouraska, les coquets et verdoyants côteaux de Cacouna ou de Rimouski, où le langoureux citadin va retremper ses forces pendant la canicule ; c'est une nature sauvage, indomptée, des points de vue encore plus majestueux que ceux que présentent les *côtes* et les *murailles* du Bic.

Précipice sur précipice ; gorges impénétrables dans la saillie des rochers ; pics qui se perdent dans la nue, où grimpe, en juillet l'ours noir en quête de *bluets* ; où broute, en septembre, le caribou ; où le solitaire corbeau, l'aigle royale vont faire leurs nids en mai ; bref, des paysages alpestres, les impraticables *highlands* de l'Ecosse, une nature *byronienne*, tourmentée, entassée dans le nord, loin des sentiers de l'homme civilisé, dans le voisinage de certain volcan, qui de temps à autre se réveille, secoue les environs de manière à causer de piquantes

surprises, mais sans danger aucun pour les romanesques habitants.

Selon les uns, pour jouir en toute plénitude de ces austères beautés, il faut être à une époque privilégiée de la vie. Si donc vous voulez savourer à grands traits la rêveuse solitude des plages, des grottes, des grands bois de la Pointe au Pic ou du Cap à l'Aigle, ou capturer par centaines les frétilantes truites du lointain lac Gravel, il faut avoir bon œil, bras nerveux, jambe souple ; posséder les roses illusions de la jeunesse, « l'âge des longs espoirs où tout chante en dedans de nous. » Vous pouvez toujours, *avant, pendant* et même *après* la lune de miel, séjourner sans danger, sur

.....ces rivages,
Où le cristal des eaux reflète un ciel si pur,
Où la terre embaumée abonde en fleurs sauvages.

.....
Vivre à deux, dans cette ombre et dans cette lumière ;
Fouler à deux la sauge et le thym du côteau ;
Se bâtir, au penchant de l'inculte bruyère,
Une demeure, un nid, soit palais, soit chaumière,
Qu'importe, en lieu si beau !

Et là, des mois entiers, se donner à l'extase ;
Dans le bleu sans limite à loisir voyager ;
Voir l'aube qui vous rit en soulevant sa gaze ;
Voir, au soleil couchant, sur la mer qui s'embrase,
Les Iles d'Or nager ;

Humer à pleins poumons cet air qui reconforte,
Qui rend une jeunesse au cœur du défaillant ;
Vivre des fruits du sol, du butin que rapporte
Le pêcheur familial—qu'il jette à votre porte
Encor tout frétilant ;

S'abriter, à midi, dans l'ancre basaltique
Qu'ombrage la liane accrochée aux palmiers ;
Lentisques, aloès, colonie exotique !
S'asseoir auprès de vous, rêver du monde antique
Et des amours premiers !

Conduire l'adorée à l'ombre des grands chênes,
Se coucher dans les fleurs, le front sur ses genoux ;
Croire que tout finit aux montagnes prochaines,
Que le monde n'est plus, que la vie et ses chaînes
N'existent plus pour nous.

—AUTRAN.

Voilà, me dira-t-on, un fort joli pays, une Arcadie des

mieux conditionnée ; mais le chantre de la mer, Autran, four-
nit une autre recette pour l'âge mûr.

..... il est doux d'errer sur un rivage,
De suivre, le matin, la lisière des bois,
Et d'écouter longtemps la musique sauvage
Des vagues et des pins qui chantent à la fois :

De contempler, du bord, le calme et la tourmente,
Et, promeneur perdu dont nul ne se souvient,
De voir, sur une mer orageuse ou dormante,
La voile du vaisseau qui part ou qui revient ;

De n'avoir pour amis que les divins poètes
Qui vous chantent tout bas leurs vers mélodieux,
Et pour enivrements, et pour uniques fêtes,
Que les songes dorés qui descendent des cieux !

Tenons-nous à cette dernière.

La Malbaie fut ainsi nommée par Samuel de Champlain, lorsqu'il y passa en 1608, après avoir quitté Tadousac, le 30 juin de cette année. La rivière, qui assèche au loin parmi les sables, y reçut le nom de Rivière Platte.

Un ancien titre, l'acte d'achat (1), qui réunit ce territoire au domaine de la couronne, le 29 octobre 1724, le décrit comme suit : « la terre, fief et seigneurie de la Malbaie, consistant primitivement environ, en six lieues de front, sur quatre de profondeur, joignant d'un côté à l'ouest aux terres des fermiers du Roy vulgairement appelés les fermes de Tadousac, et ensemble avec les moulins à scies et à blé. » Les propriétaires d'alors, M. Thierry Hazeur, prêtre, et M. Hazeur De-lorme, aussi prêtre et chanoine de Paris, rendirent le tout au roi de France, moyennant une somme de 20,000 livres. La Malbaie avait été anciennement concédée par l'intendant Talon, le 7 novembre 1672, au sieur de Comporté.

Cette vaste étendue de terre fut, plus tard, savoir, le 27 avril 1762, concédée de nouveau par la couronne britannique en deux concessions du même jour, par l'entremise du général James Murray (2) : la partie est, *Mount Murray* (3), au sieur

(1) « L'avons nommée la rivière Platte, ou Malle Baye, d'autant que le travers d'icelle, la marée y court merveilleusement, et bien qu'il fasse calme, elle est toujours fort émue. »— *Voyage de Champlain, tome IV, p. 134.*

(2) Concession confirmée le 23 mai 1815.

(3) Mount Murray contient toute cette étendue de terre, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à partir du côté nord de la rivière Malbaie, à la rivière Noire, sur trois lieues de profondeur, avec foi et hommage et au paiement d'un écu d'or de la valeur de dix chelins par forme de reconnaissance.

Malcolm Fraser ; la partie ouest, ou *Murray Bay*, au sieur John Nairn, tous deux officiers distingués des *Highlanders*. La rivière Platte, qui alors prit le nom de rivière *Murray*, laquelle coulait au centre, servit de borne naturelle aux deux seigneurs, aux deux voisins. A l'ouest du manoir Nairn, le sol tourmenté semble dans ses convulsions avoir pris des formes inusitées. Il s'élève en monticules ou mamelons ; le caprice prétend y voir des tombeaux indiens. Est-ce encore là des traces de la grande convulsion de 1663 ?

C'est à cette époque que se rapporte l'établissement à la Malbaie, des ancêtres de plusieurs nombreuses familles, maintenant toutes françaises de langage et de mœurs, et portant des noms écossais, les Harvey, les Warren, les McNeil, les Blackburn. L'anglification s'est fait sentir chez eux, à rebours.

La Malbaie ne paraît pas avoir joué un rôle bien marquant pendant le siège de 1759, bien qu'il y eût une descente. D'après une entrée dans le Journal de M. James Thompson, déjà cité, et plus tard employé au bureau du génie, il paraîtrait que la Malbaie fut choisie en 1776 comme lieu de détention des prisonniers américains. M. Thompson fit alors ériger un corps de logis convenable pour ces messieurs ; les prisonniers y travaillèrent eux-mêmes.

Le site était près du manoir du colonel Nairn. On assure qu'il en existe encore aujourd'hui des restes, près du manoir de Madame Nairn.

Les prisonniers trouvèrent moyen de s'évader en traversant dans des bateaux plats à Kamouraska ; mais les Canadiens de la côte ramenèrent tous ces prisonniers à Québec, et furent récompensés pour ce service rendu aux autorités et au gouvernement.

Les étrangers paraissent presque prendre possession, de la Malbaie, à l'exclusion des indigènes, tant que dure la belle saison. Au siècle prochain, les touristes parleront des anciens habitants, des descendants des *Highlanders* de Fraser, comme d'une race éteinte, dont les savants tenteront peut-être de tracer la complexe généalogie,—perdue dans la nuit des

(3) Extrait du *Journal* de M. J. Thompson, publié dans la brochure intitulée : *"The Sword of Brigadier General Montgomery."*

temps,—à celle des Pictes ou des Lapons. Il n'y aura qu'un rejeton qui fleurira vivace jusqu'à la fin des siècles : la tribu des charretiers, race démoralisée, par ses exactions et sa soif homérique pour les spiritueux.

Qui sait, si, au siècle prochain, quelque savant en villégiature à la Malbaie, ne tentera pas de leur appliquer la théorie de Darwin sur l'« Origine des races » ; et d'expliquer scientifiquement une ancienne tradition, selon laquelle, le premier charretier de la côte nord, serait issu d'une Laponne et d'un marsouin, au temps d'Eric le Roux, monarque en renom parmi ces peuplades ?

Mais on prétend que ceci se serait passé sur la côte sud, au *Cap au Diable*, et on en expliquerait le nom.

Toutefois, en disant que les touristes semblent avoir exclu les *aborigènes* de la Malbaie, ceci ne doit s'entendre que de la Pointe au Pic ; car le village proprement dit, autour de l'église, près du pont et le long de la rivière Murray, en gagnant l'intérieur, est fort peuplé.

La Malbaie renferme quatre ou cinq grands hôtels, capables de contenir 600 à 700 touristes. D'abord l'hôtel renommé de madame Duberger ; celui de Mme. Micheletti ; ceux des Warren et de quelques autres ; avec palais de Justice, prison, une belle église catholique ; une chapelle anglicane, un juge résident, l'hon. juge Henri-Elzéar Taschereau ; un shérif, un greffier, deux médecins.

Une petite colonie d'avocats et de négociants de Montréal et de Québec s'est établie à la Malbaie depuis cinq à six ans ; le premier cottage à l'ouest du quai est celui de M. W. H. Kerr. M. Lamb, M. Gibb, M. Henshaw, M. McLimont, M. D. C. Thomson, madame Vannovous et une multitude d'autres personnes, se sont bâti de charmantes résidences d'été à cet endroit. M. Thomson possède à lui seul un village de cottages coquets, occupés : par l'hon. Alex. Morris, d'Ottawa, par M. Champion, le Dr. Sewell, M. Bonner, de New-York, et autres.

Le lac Gravel dont l'accès est si laborieux, le petit, le grand lac, les *Chûtes*, les parties de chaloupes, les piqueniques ; voilà la source de jouissances quotidiennes pour les touristes.

XIX

Les Eboulements.—Le Seigneur Laterrière.—Un manoir Canadien.—Les droits seigneuriaux.—Les *Réserves du Clergé*.

“ *Colligite fragmenta, ne péreant.* ”

Bien haut sur la crête des Laurentides, vieilles comme le monde, le touriste aperçoit au nord, en abordant au quai des Eboulements, une jolie église, l'église paroissiale. A un mille à l'ouest, entouré de jardins, de rivières, de parcs, s'élève le massif et historique manoir de Sales, dont le respecté seigneur, « dans son carosse antique, orné des armoiries de famille, trainé par une blanche haquenée rappellent les temps d'autrefois, le siècle de Louis XIV, » vous dit l'abbé Casgrain.

Est-ce là la féodalité ? mais nous en avons eu en Canada qu'une pâle copie. A propos de ce manoir-type, voici la paraphrase que je trouve en mon Journal.

« Chaque jour voit disparaître quelque lambeau de notre passé. Ce qu'une génération, un parlement même avait regardé comme un dépôt sacré, inviolable, la génération suivante en fera des gorges chaudes ; le parlement suivant, l'anéantira d'un trait de plume. Ainsi s'est envolé le régime des seigneuries, tout sauvegardé qu'il fut par l'antiquité des siècles, à l'est du Canada ; ainsi s'est dissipé, sous l'haleine des *grits* haut-canadiens, comme une fumée, le système des *Réserves du Clergé*, à l'ouest.

« Le temps sera où nos neveux, les yeux anxieusement fixés sur un passé obscur, seront à se demander ce que pouvaient être ces incroyables droits et privilèges du seigneur, ces mystérieuses *Réserves du Clergé*, qui préoccupèrent si puissamment leurs illustres ancêtres. Bien que contemporains, nous même, des débats que ces questions brûlantes ont suscités, nous fûmes longtemps avant de pouvoir saisir, dans toute leur réalité, la plénitude de ces droits seigneuriaux ; et une des plus piquantes explications des *Réserves du Clergé anglican*, nous fut fournie par le spirituel bibliothécaire et chapelain de l'ancienne chambre d'assemblée, le révd. D^r Adamson, maintenant décédé.

« J'assistai un jour, » racontait le révérend Docteur, « à un

Jubilé que le Grand-Tronc avait organisé pour solenniser l'ouverture de la ligne. Comme premier fonctionnaire du Conseil au spirituel, ma présence était indispensable, me disait-on. Le vapeur, frêté par la compagnie pour ses nombreux invités, les ministres, les députés, etc., était encombré. Comme le trajet, aller et venir, devait durer plus d'une journée, on en vint à redouter une famine. Après une copieuse collation où je fus témoin de l'appétit pantagruélique de tous ces patriotiques amis de la ligne, je cherchai un gîte sur l'arrière du vaisseau.

« Il me sembla néanmoins prudent de prendre des précautions contre les éventualités de la route : je mis de côté un colossal *pain de Savoie* et une bouteille de Sillery mousseux—*cachet vert*. Cette réserve, je la déposai discrètement sous mon oreiller ; puis, je m'endormis d'un profond sommeil, doucement bercé dans mes rêves, par des visions des *dividendes* et des profits fabuleux, que se partageraient plus tard, les actionnaires de la Compagnie. Passe un membre de l'opposition ; j'ai toujours cru depuis que ce dût être le fameux W^m Lyon Mackenzie. On avait résolu de me faire pièce. Bientôt je sentis qu'une main sacrilège, se faufilant sous mon oreiller, tentait de s'approprier la *réserve* que j'y tenais en sequestre : « Gare à vous, profane, lui criai-je, ce sont les Réserves du Clergé ! »

Le mot spirituel du docteur, me fit réfléchir, que ces réserves du domaine de la couronne, bien qu'affectées au maintien du clergé, étaient exposées à être *secularisées* comme le *pain de savoie* et le champagne du D^r Adamson. La Législature le pensa aussi : et au douzième des terres non concédées de la couronne, elle substitua une allocation pécuniaire, pour le soutien de l'église anglicane en cette partie du Canada, comme elle a substitué ici, une compensation *déterminée*, au casuel incertain que les seigneurs recevaient de leurs censitaires. Tout hostile que l'on puisse être au régime féodal, il ne faut pas oublier que, pour une jeune colonie, certains droits seigneuriaux avaient un avantage réel ; le droit de banalité par exemple. Le seigneur seul, en règle générale, pouvait trouver les finances nécessaires pour bâtir le moulin pour les censitaires.

Il ne serait peut-être pas hors de propos d'effleurer, pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas des hommes de loi, l'interminable série de ces privilèges, droits, profits et redevances que la féodalité, au moyen-âge, réclamait des malheureux serfs. Droits de quint, de retrait, de lods et ventes; droit de corvée, de banalité, telles étaient quelques-unes des redevances seigneuriales chez notre peuple, chez qui il n'exista pourtant qu'un simulacre de la féodalité proprement dite. C'était autre chose en France, au quatorzième siècle, au rapport de Ducange, Brodeau, Laurière, Bouthors, Boërius.

Un de ces privilèges seigneuriaux avait son côté plaisant; savoir : le droit de grenouillage en France et en Allemagne. « Il y avait, dit Alloury, à Roubaix, près Lille, une seigneurie du prince de Soubise, où les vassaux étaient obligés de venir à *certaines jours de l'année* faire la moue, le visage tourné vers les fenêtres du château et de battre les fossés pour empêcher le bruit des grenouilles.

» Devant le château de Laxou, près Nancy, se trouvait un marais, que les pauvres gens devaient battre *la nuit des noces du seigneur*, pour empêcher les grenouilles de coasser. » Quel délicat service !

Le géographe de la Wetteravie dit, en parlant de Fricinsenn. « Ce village, prétendant à beaucoup de liberté, a donné bien à faire à la seigneurie. Les habitants assurent en effet que certain empereur avait passé la nuit dans leur village; que le coassement des grenouilles ne lui permettant pas de s'endormir, les paysans s'étaient tous levés pour donner la chasse aux grenouilles et que l'empereur en récompense, leur avait accordé la liberté. » Oh ! le paternel souverain !

Il y avait encore, dit Michelet, ce cruel abbé de Luxeuil qui, lorsqu'il séjournait dans sa seigneurie, peu content d'imposer silence aux grenouilles, contraignait les paysans à chanter :

Pâ, pâ, rainotte, pâ (paix, paix, grenouille, paix)
Voici M. l'Abbé, que Diou gâ (garde) ! »

Veillot explique ingénieusement ce plaisant droit de grenouillage. En 1857, il écrivait un livre fort éloquent, pour établir que *Le droit du Seigneur*, auquel nous donnons en

Canada un tout autre nom, n'avait jamais existé au moyen-âge ; ce qui provoqua, une réplique acerbe, allant à établir qu'il avait bien et dûment existé en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Ecosse. Nous n'en connaissons aucun exemple en Canada. Laissons donc aux feudistes du vieux monde à régler entre eux ce point qui, certes, a peu ou point d'actualité pour nous. « *Non nostrum est tantum componere lites.* »

Ce n'était pas seulement en France, où régnait la bizarrerie dans les contrats entre le seigneur et le censitaire. Il y avait nombre de manoirs et de terres en Angleterre dont la tenure était fort singulière.

La métairie de Brookhouse, comté de York, payait au sieur Godfroi Bosville, « une pelotte de neige à la mi-été et une rose rouge à Noël, » comme marque de suzeraineté.

Guillaume Albemarle était tenu, pour son manoir de Loston, de fournir au roi, quand il irait chasser à la forêt de Dartmore, deux flèches et un pain d'avoine. »

Solomon Attefield possédait des terres à Reperland et à Atherton, comté de Kent, « à condition d'avoir à accompagner son souverain, lui ou ses héritiers, quand il traverserait la mer, pour lui soutenir la tête, au cas de besoin. » Quelle délicate attention, advenant le mal de mer !

Edouard III, fit présent à John Compes, d'un manoir à Finchingfield, « pour avoir fonctionné, comme tourne-broche, à son couronnement. »

Geoffroi Frumband avait à fournir deux blanches colombes au roi chaque année, redevance sur ses soixante arpents de terre, à Wingfield, comté de Suffolk.

La ville de Yarmouth est tenue, par sa charte, de transmettre aux shérifs de Norwich, « cent harengs, lesquels seront rôtis dans vingt-quatre pâtés, puis remis au seigneur d'East Carlton, lequel les transmettra au roi. »

En Canada, les seigneurs se contentaient dans leurs contrats d'exiger de grasses volailles, des coqs devenus chapons. Pendant longtemps, la rente seigneuriale des chapons arrivait en nature au jour donné. Les communautés cloîtrées avaient même à ouvrir leurs portes pour admettre les chapons de leurs censitaires.

On raconte que, pendant de longues années, les timides vierges de sainte Ursule, chaque été, à la saint Martin, se voyaient frustrées de sommeil, dès l'aube, par le vacarme infernal des chapons seigneuriaux qui arrivaient *vifs et en plumes*, au nombre de trois cent trente-deux, d'une seule seigneurie (1). Les *Réserves du Clergé anglican* ont disparu à jamais sous un vote hostile des Chambres, en 1854, au moment où un seigneur, l'hon. L. T. Drummond étranglait l'ogre seigneurial. Oui, il est mort, bien mort, le vieux scélérat, qui, dans l'ancien monde, a tant opprimé l'humanité, emportant avec lui dans la tombe un de ses attributs les plus marquants : l'art de chaponner les coqs (2).

XX.

La Baie Saint-Paul—Le Cap au Corbeau—La Rivière du *Gouffre* (3).
 La patrie des tremblements de terre.—Catastrophe du 20 octobre 1870.

On pourrait dire que l'histoire de la Baie Saint-Paul s'identifie, dès le début, avec les grands tremblements de terre.

(1) Les Ursulines de Québec avaient été créées seigneuresses, rendant et recevant "foi et hommage, avec haute, moyenne et basse justice." En 1647, elles prenaient possession de la seigneurie de Sainte-Croix ; en 1744, la communauté faisait l'acquisition de la baronnie de Portneuf, située en face de la seigneurie de Sainte-Croix, sur la rive nord du Saint-Laurent. Cette seigneurie, en 1651, avait été la propriété de M. René Robineau de Portneuf, en faveur duquel elle fut érigée en baronnie par Louis XIV, en reconnaissance des services que cet ancien officier du régiment de Turenne avait rendus à la Couronne." "En 1789, la redevance annuelle de Portneuf était de 447 livres, trois cent trente-deux *chapons vifs en plumes*, soixante-treize journées et demie de corvée, et le onzième de tous poissons, le tout rendu au monastère à la Saint-Martin." Il y a déjà assez longtemps, que l'on ne voit plus arriver à la porte du monastère à la Saint-Martin, la troupe des *chapons vifs en plumes*, pieds et poings liés mais gosier libre.

—*Histoire des Ursulines*, tome II, p. 124-9-30.

(2) Cet art va-t-il se perdre ? La législature devrait pourvoir à la création d'une chaire, pour un professeur. Quand le premier ministre du jour, à bout de patronage, ne saurait plus où donner la tête, il aurait droit d'offrir cette charge à celui des députés, qui pendant deux parlements consécutifs aurait avalé sans grimacer, toutes les mesures ministérielles et opiné quarrément du bonnet, sur chaque question. La loi qui le créerait serait intitulée "Acte pour sauvegarder ce qui reste des droits seigneuriaux." De cette manière, on verrait en quelque sorte revenir sous le nom de "Grand Chaponneur" le "Grand Veneur" des temps féodaux.—(*Note d'un Antiquaire.*)

(3) LE GOUFFRE. Ce *maelstrom*, autrefois l'effroi de toutes les embarcations voilières, se trouve entre la Baie Saint-Paul et l'Île aux Coudres. Beaucoup de ses terreurs se sont évanouies. "Avec une bonne brise, on le traverse même en

Le père Jérôme Lalemant parlant de la fameuse secousse du mois de février 1663, nous dit : « Vers la Baie dite Saint-Paul, il y avait une petite montagne sise sur le bord du fleuve, d'un quart de lieue ou environ de tour, laquelle s'est abysmée, et comme si elle n'eut fait que plonger, elle est ressortie du fond de l'eau pour se changer en islette, et faire d'un lieu tout bordé d'écueils, comme il estait, un hâvre d'assurance contre toutes sortes de vents. » On serait tenté de croire que cette île plongeuse n'est rien moins que l'Île-aux-Coudres, située en face de la Baie Saint-Paul, si Jacques Cartier ne l'avait trouvée à sa place actuelle, le six de septembre 1535, lorsqu'il remonta le fleuve pour la première fois. Ce qui a probablement donné lieu à ce récit, ce sont les éboulis qui se firent, sur les bords du fleuve, aux Eboulements, et dont cette paroisse a tiré son nom.

« Quoiqu'il en soit, il est certain qu'à l'époque de ce tremblement de terre, il n'y avait pas encore un seul habitant à la Baie Saint-Paul, comme l'assure M. Boucher, dans son Histoire Naturelle du Canada, adressée à Colbert, le 8 octobre de cette même année 1663 ; c'est fort heureux, car ces pauvres habitants seraient bien morts de frayeur en voyant des montagnes bondissantes, aller se plonger ainsi dans le fleuve, *sicut agni ovium*. « Depuis Tadousac, dit-il, jusqu'à sept lieues proche de Québec, que l'on nomme le Cap Tourmente, le pays est tout à fait inhabitable, estant trop haut et tout de roche et tout-à-fait escarpé. Je n'y ai remarqué qu'un seul endroit, qui est la Baie Saint-Paul, environ sur la moitié du chemin et vis-à-vis l'Île aux-Coudres, qui paraist fort belle lorsqu'on y passe,

plein baissant, sur un vaisseau à voiles, nous disait naguère le Capitaine Lecours, du Clyde. C'est un remou—une fosse profonde—où l'eau a trente brasses en profondeur, tandis que l'on ne compte que dix-sept brasses dans le voisinage. C'est là où, par la marée baissante, les divers courants des îles situées plus haut, se rencontrent, se croisent et vont frapper la plage de l'Île aux Coudres, vers la Pointe à la Prairie, puis rébondissent sur la côte opposée de la Baie, en nombreux tourniquets. La goëlette qui s'y trouve prise, pendant le fort de la marée baissante, décrit une série de spirales, dont la dernière jadis la jettait à terre sur les roches de la rive nord. Pendant la grande mer, le courant file près de sept nœuds à l'heure. Dans le Gouffre, on attrape fonds, mais l'ancre ne tient pas ; de nos jours, le Gouffre n'engloutit plus de victimes ; il s'emplit graduellement de sable. » Maintenant le Palizure le moins expérimenté y passe, sans faire de vœux à la Bonne Saint-Anne.

aussi bien que toutes les isles qui se trouvent depuis Tadoussac jusques à Québec, lesquelles sont toutes propres à être habitées. » Si cet historien remontait aujourd'hui le fleuve, il serait agréablement surpris de voir de belles paroisses sur une côte et des rochers, qu'il croyait inhabitables ! Il est vrai qu'une partie de cette côte du nord depuis la Baie Saint-Paul, jusqu'à Saint-Joachim est demeurée presque inhabitée jusqu'à ce jour, mais il en sera bientôt des *Caps* comme du reste de la côte, tout sera habité. Déjà une chapelle y est bâtie sous le nom de *Saint-Tite des Caps*, et les MM. du Séminaire travaillent à faire établir, au nord du chemin actuel, une belle vallée (si toutefois on peut donner le nom de vallée à un terrain élevé de quinze cents pieds au moins au dessus du fleuve) qui s'étend de la Baie Saint-Paul à Saint-Féréol.

« Quant à la *Côte de Beaupré*, il y avait déjà longtemps, au temps où écrivait M. Boucher, que des habitants s'y étaient établis, puisqu'un prêtre, M. Saint-Sauveur, fut chargé en 1645, suivant le *Journal des Jésuites*, du soin spirituel et temporel de cette côte où il se rendit le 15 octobre avec vingt-cinq écus qu'on lui avait donnés à cette fin. Beauport, que l'on pourrait regarder comme la première paroisse de la *Côte de Beaupré*, en partant de Québec, était déjà à cette époque desservie régulièrement. Car le même Journal dit plus loin : « Le 4 (décembre 1645) on envoya une chapelle complète à Beauport, dont le calice était d'étain... » Et l'année suivante : « M. Nicolet, à qui le gouverneur donnait cent écus pour dire des messes, allait à Beauport, la dire, les dimanches et festes d'ordinaire. »

Les premiers habitants de la Baie Saint-Paul ainsi que ceux de la Petite Rivière, furent desservis d'abord par voie de mission, par les curés de Sainte-Anne de Beaupré, ou du petit Cap, comme on l'appelle dans tout le pays, jusqu'à l'année 1680, ou plutôt jusqu'à 1685 : car bien que d'autres prêtres y vinrent faire des missions pendant ces cinq années, les curés de Sainte-Anne n'en furent déchargés que lorsque M. Gagnon, premier prêtre résident à la Baie Saint-Paul, vint y demeurer dans l'automne de 1685.

« C'était un voyage bien pénible d'aller de Sainte-Anne à la Baie, car il fallait passer sur le rivage, dans l'eau et dans la

boue, à pied seulement et quelquefois à cheval. Il fallait de plus avoir soin de prendre, comme l'on dit encore, *l'à-point* de la marée ou s'exposer à périr. Ce fut le sort de M. Filion, un des premiers curés de Saint-Anne. Revenant de la Baie Saint-Paul, il se noya dans les Caps, le 9 juillet 1679 (1), et fut trouvé à la Petite Rivière par la Sœur Saint-Paul, congréganiste, et inhumé dans l'église de Sainte-Anne « près de là porte de la sacristie, du côté du Cap, » dit une note faite par un ancien curé de cette dernière paroisse. On assure, ajoute la note, qu'il avait été enterré avec une belle croix d'or qu'on avait oublié de lui ôter.

« Le chemin des Caps par lequel on va aujourd'hui de la Baie à Saint-Joachim, ne fut ouvert que vers 1818, et jusque là les habitants du comté actuel de Charlevoix n'eurent point d'autres moyens d'aller à Québec que par le fleuve, en été, et par le périlleux chemin de la grève, en hiver. »

Rien de plus pittoresque que le paysage qui attend le voyageur de la cime du Cap au Corbeau. La Baie Saint-Paul doit beaucoup à un de ses pasteurs, le Révd. M. Charles Trudelle ; il la fait connaître avantagement par ses écrits.

« Voyez, dit-il encore, à perte de vue, cette suite de montagnes plus ou moins élevées et escarpées ! N'est-ce pas là l'image d'une mer en fureur qu'un pouvoir surnaturel aurait tout-à-coup rendue solide au milieu de son agitation.....

« Voici la Baie ! Quelle nature grandiose ! Voyez le Saint-Laurent qu'on a laissé à Saint-Joachim, il paraît d'ici dix fois plus vaste et plus étendu. Comme il fait bon de le revoir !

(1) Le Révd. M. Bédard fixe au 14 juin 1679 la date de sa mort.

Mort de M. François Filion, noyé le 14 juin 1679.

M. Filion a rendu, comme missionnaire, de grands services aux nouveaux établissements des paroisses de la seigneurie de Beaupré, la Baie Saint-Paul, etc. Il eut le malheur de périr dans les Caps, en voulant sauver dans une tempête, les personnes de son canot.

Si l'on veut s'en rapporter au témoignage d'un ancien habitant de la Baie Saint-Paul, qui parlait, il y a quelques années (avant 1786) d'après son père, il sauva à diverses reprises toute la canotée, mais en conduisant à terre la dernière personne, un coup de mer lui cassa la tête sur le rocher. Un nouveau coup le jeta à terre, mais mort, et la personne qui se tenait à ses habits, vivante.

La reconnaissance due à un si bon pasteur, mort pour ses ouailles, méritait bien qu'on lui rendit les derniers devoirs ; aussi, une fille de ces endroits, (une Bouchard, je crois,) garda son corps enseveli dans un cerueil d'écorce de bou-

Non, rien ne peut compenser la vue de notre majestueux fleuve.

« On dit que la grande Baie dans le Saguenay, connue sous le nom de la Baie des Ha ! Ha ! fut ainsi appelée parce que les premiers voyageurs qui montèrent le Saguenay poussaient tous ces cris de surprise en découvrant la grande Baie. Si ceux qui donnèrent à la Baie Saint-Paul, son nom, l'eussent découverte par le chemin des caps, ils auraient pu l'appeler aussi Baie des Ha ! Ha ! Car c'est toujours là l'exclamation qu'on laisse naturellement échapper lorsqu'on sort par le chemin des Caps, et que, des hauteurs de Saint-Antoine, on aperçoit pour la première fois, cette paroisse.

« Ne tardons point cependant à descendre dans la belle et riche vallée qui est là, à nos pieds, et au milieu de laquelle est l'église, le village et la plus grande partie des habitants de la paroisse ; nous monterons ensuite au *Cap au Corbeau*, dont nous voyons les habitations devant nous par de là la plaine, où nous descendrons. La barque d'un nouveau Caron va nous transporter de l'autre côté de la rivière du *Gouffre*, dont le cours impétueux ne veut pas souffrir de pont. Si un orage subit et fort se prolonge seulement pendant une journée, voyez à vous sauver promptement, habitants du petit village de la rive gauche, car voilà que les nombreux affluents de la rivière du *Gouffre* descendent et se précipitent avec bruit des montagnes, déracinant et arrachant les arbres qu'il entraîne

leau, planta une croix auprès et enfin le transporta des *Caps* à Sainte-Anne, on le laissant flotter à la suite de son canot.

On avertit la paroisse par le son de la cloche et on l'inhuma le soir même, (13 juillet,) 29 ou 30 jours depuis sa mort.

On ajoute qu'il fut enterré avec une croix d'or considérable qu'il portait sous ses habits. A cette marque, si jamais on bâtissait ailleurs, une nouvelle église de Sainte-Anne, on pourra le reconnaître.

L'acte religieux de cette vertueuse fille lui mérita du Séminaire, (dont M. Filion était membre,) une place chez les Sœurs de la Congrégation, où elle prit le nom de Saint-Paul. Une ancienne personne de la paroisse de Sainte-Anne, dont la mère avait assisté à l'enterrement de M. Filion, m'a fait part de ce que je rapporte.

(Extrait d'un manuscrit de M. J. L. Bédard, supérieur du Séminaire, en 1786.)

M. Filion était du diocèse d'Autun, en Bourgogne, il était âgé de 50 ans et avait 20 ans de sacerdoce.

et s'ouvrant des lits nouveaux, pour aller s'engloutir plus tôt dans la rivière.....

« C'est le Rhémy que des quais solidement construits pourraient à peine retenir dans son lit ; c'est la Rivière des Mares, changeant continuellement son cours et découvrant aux regards du géologue étonné, des souches et des troncs d'arbres d'une époque inconnue. C'est le ruisseau *Michel*, se précipitant dans la plaine, par une chute dont il aime à faire entendre au loin l'agréable murmure.

« C'est *Le Bras* que l'on entend mugir au pied des côtes de Saint-Antoine et qui, se partageant avant d'arriver au village, remplit d'effroi ses habitants et, se jouant des obstacles que l'on oppose à sa fureur, emporte souvent au *Gouffre*, les débris des deux ponts que l'on ne se lasse point de jeter sur son cours : ce sont cent petits ruisseaux devenus des torrents qui, dépouillant les hauteurs au profit de la plaine, se hâtent aussi de porter au Gouffre leur contingent, comme pour l'animer davantage à poursuivre son œuvre de destruction.

« Avez-vous assez de courage, pour gravir l'interminable côte du *Cap au Corbeau* : voyez les goëlettes, à blanches voiles, à l'entrée de la Baie ; embrassez du regard mille objets divers à vos pieds : le cours sinueux de la *Marée*, et du Gouffre serpentant ; au sud, de vieilles maisons ou de gras pâturages ; contemplez l'église, le couvent, le village tout entier, le *Cap à la Rey*, les raags de la mare de l'*Equerre*, le *bas de la Baie* ; dans le lointain, les concessions Saint-Antoine Perou, Saint-Jérôme, Saint-Jean, Saint-Joseph, Saint-Flavien. »

Je suis prêt à admettre avec l'aimable annaliste de la Baie Saint-Paul, qu'il n'est peut-être pas dans le pays une seule paroisse qui offre, « autant d'intérêt au touriste, au poète et au naturaliste que la Baie Saint-Paul, » mais enfin, il se rencontre chaque siècle des moments, comme en 1663, en 1791, en 1870 (1), ou cet intérêt peut cesser, pour ceux qui ne sont ni touriste,

(1) Un témoin oculaire, messire J. B. Plamondon, décrit comme suit, dans le *Journal de Québec* du 22 octobre 1870, la catastrophe du 20 octobre 1870.

« Baie Saint-Paul, 20 oct. 1870.

« M. le rédacteur,

« Un mot à la hâte pour vous faire connaître les désastres causés, tout à coup

ni poète, ni naturaliste, ou bien devenir beaucoup trop palpitant pour le confort de leurs nerfs. L'heure et la date de la secousse étant connues d'avance, je conçois qu'un naturaliste, assis confortablement dans un transparent ballon, doucement entraîné dans les hautes régions de l'air, au-dessus de la rivière du *Gouffre* ou du *Cap au Corbeau*, jouirait d'un spectacle grandiose. Quelle ode superbe, un poète, de cette élévation ne pourrait-il pas adresser avec pleine sécurité, au génie de la tempête, déchaîné à ses pieds, et le touriste donc avide de sensations, quel intéressant quart d'heure ne goûterait-il pas de son ballon à voir bien bas dans la plaine, pirouetter et danser, les blanches demeures de la côte nord, les églises bondir et virer de bord et les habitants courant çà et là, affairés, empressés, comme autant de mouches sur un pain de sucre ! Mais n'oublions pas que le commun des mortels, à la Baie Saint-Paul comme ailleurs, ne sont ni naturalistes, ni poètes, ni touristes, et conséquemment je doute fort que, pour

ici et dans les environs, par le tremblement de terre le plus étrange qui soit arrivé de mémoire d'hommes. Environ une demi-heure avant midi, un coup de foudre (c'est la seule dénomination que je puisse lui donner), une énorme détonation a jeté tout le monde dans la stupeur et la terre s'est mise, non à trembler, mais à bouillonner de manière à donner le vertige, non-seulement à qui étaient dans les maisons, mais encore à ceux qui étaient en plein air. Toutes les habitations semblaient être sur un volcan, et la terre, se fendillant en cinq ou six endroits, lançait des colonnes d'eau à six, huit et peut-être quinze pieds en l'air, entraînant après elle une quantité de sable qui s'est étendue sur le sol. Presque toutes les cheminées se sont écroulées, de sorte que je ne pense pas qu'il en soit resté six debout, dans tout le village. Des pans de maisons se sont abattus, et ici et là les poêles, meubles et autres objets ont été renversés, emportant avec eux les ustensiles, la vaisselle, etc., etc.

“ Notre couvent, qui était sous la direction des bonnes sœurs de la Congrégation, est inhabitable pour le moment : trois cheminées et le plafond des mansardes étant démolis en partie. Trois élèves et une servante de cet établissement ont été blessés par des pierres provenant de l'éboulement des cheminées ; cependant aucune d'elles n'est gravement atteinte.

“ L'église a beaucoup souffert : une partie de son portail s'est écroulée, emportant un morceau de la voûte et le reste des murs est tellement lézardé qu'il est douteux qu'on puisse les réparer.

“ La stupeur a été telle que pendant les trois ou quatre minutes qu'a duré la secousse, tout le monde pensait que c'en était fini, et que nous allions tous périr. Nous sommes encore sur le qui-vive ; car de temps en temps de légères secousses se font encore sentir. Chacun redoute la nuit prochaine et se demande où il sera demain matin. Il est certain que si cette catastrophe fût arrivée pendant la nuit nous aurions à déplorer la perte d'un grand nombre de vies.

“ Il nous est venu des gens de diverses concessions, de sorte que nous avons des

eux, ces émouvantes convulsions du sol ne soient jamais l'occasion de sensations délicieuses.

En souvenir des agréables moments que j'ai passés à la Baie Saint-Paul, je lègue à ses habitants qui vivront à l'époque de la quatrième grande secousse séculaire—celle qui aura lieu, disons, le 20 octobre 1970—le petit Almanac météorologique que voici, sauf corrections de la part de nos bons amis, le *Commander Ashe*, R. N. F. R. A. S., et de l'astronome de l'Université Laval, dont je ne conteste pas l'autorité en matière de tremblements de terre ; mon almanac mérite, pour le moins, autant de confiance que le reste des almanacs météorologiques. Voici donc ce qui précédera pendant trente jours la grande catastrophe du siècle prochain : avis à nos descendants :

- 20 Sept. 1970.—Temps couvert : tendance à la pluie, une profonde mélancolie commencera à percer sur toutes les figures.
21. Temps plus couvert : il tombe quelques grains de pluie ; la mélancolie augmente.
22. Augmentation de pluie et de mélancolie.
23. Pluie accompagnée de tonnerre.
24. Tonnerre suivi de pluie.
25. Les éclairs précèdent le tonnerre, puis vient la pluie.

nouvelles d'un circuit d'environ quatre lieues, et nulle part il n'est resté une habitation intacte ; partout la secousse a été violente. A l'heure où j'écris ces lignes, la terre tremble encore, et qui sait si je pourrai terminer. Aussi veuillez excuser le décousu de ces quelques détails que je vous donne à la hâte, ainsi que les fautes qui peuvent s'y être glissées."

Un mois plus tard, les secousses continuent : on écrivait au *Journal de Québec*, de la Baie Saint-Paul :

" En nulle partie du pays la population a été aussi alarmée que dans cette partie du comté de Charlevoix. Les vents tempétueux, les noirceurs prolongées, les secousses ou tremblements de terre réitérés, ont répandu la peur, l'effroi et la stupeur dans les familles. Le 22 du courant, beau temps, beau soleil dans la matinée ; mais vers midi, vent violent et temps couvert avec tous les autres présages d'une tempête. A quatre heures de l'après-midi, nous avons éprouvé un tremblement de terre assez fort pour faire résonner les vitres. Tout aussitôt les pauvres habitants déjà tenus en alarme depuis un mois et plus qu'ils éprouvent de ces fléaux, se sont précipités hors des maisons, se lamentant, et se croyant menacés de chocs encore plus violents. A quatre heures vingt minutes, grande obscurité, le vent tourna au sud, de nord qu'il était, et souffla avec moins de violence..... Depuis lors, tout le monde est aux aguets, tout le monde observe, et le plus léger bruit, ou une lueur inaccoutumée effraie et répand l'alarme. Durant le jour, chacun est sur ses gardes : on va, on vient ; les occupations font taire les inquiétudes ; mais la nuit, les aurores boréales, les nuages noirs et sombres qui les remplacent, tiennent les esprits dans la crainte et dans des agitations indicibles, fatigantes et prolongées....."

26. La mélancolie a augmenté parce que le temps est brumeux.
27. Averse torrentielle, mais sans tonnerre ; grande noirceur.
28. Soleil radieux ; mais calme épouvantable ; recrudescence de mélancolie.
29. Averse torrentielle, avec tonnerre, et éclairs ; petits poissons de mers et grenouilles tombant des nues.
30. Un tonnerre lointain prend la place de l'averse, des éclairs, des petits poissons et grenouilles tombantes ; alarme universelle.
 1. Oct.—Grande consternation : on parle de neuvaines et de pèlerinages.
 2. La terreur augmente à mesure que le tonnerre diminue.
 3. Vive secousse au moment où le bedeau allait sonner l'*Angelus* ; les murs du temple craquent : le plancher craque, la voûte craque ; et au milieu du craquement universel, le bedeau fuit à toutes jambes : pas d'*Angelus* ce jour-là.
 4. Le vent ce jour, viendra du sud, s'il ne vient du nord ; s'il souffle de l'ouest, ce ne sera qu'après s'être épuisé de l'est.
 5. Vers se temps, l'on pourra compter sur d'autres petites secousses.
 6. Profond découragement : on ne devra plus rire, ni sourire ; et surtout s'abstenir de plaisanter.
 7. On fait ses préparatifs comme pour le jugement dernier.
 8. Calme plat ; pluie et brume ; la terreur augmente.
 9. Perturbations atmosphériques : les étoiles silent ; vive aurore boréale.
 10. Secousses continues, faibles, mais hilariantes dans leurs effets.
 11. On parle de traverser à la Rivière-Ouelle, pour faire rédiger les testaments et actes de dernières volontés, par des notaires qui n'ont pas de tremblements de terre dans leurs circonscriptions, afin de sauvegarder les minutes.—*N. B.* Cette sollicitude à préserver les titres qui régulent des biens, semble assez curieuse, attendu que les terres et leurs possesseurs doivent tous être engloutis le 20 octobre.
 12. Les notaires refusent d'instrumenter à crédit pour des personnes qui doivent être englouties, corps et biens. Froissés, les gens de la Baie reviennent dans leurs foyers, et se décident à attendre.
 13. Grande frayeur : le bruit se répand que l'on a vu entrer, dans la Baie, un grand fantôme blanc ; temps sombre.
 14. La masse blanche, vue la nuit, à l'entrée de la Baie, se trouve être une goëlette, revenant de Québec à toutes voiles, portant le membre pour le comté, mandé en toute hâte.
 16. Troisième édition des petits poissons de mer et grenouilles tombantes pendant une averse de pluie.
 16. Secousse peu violente : ni vitres brisées : ni poêles culbutés : ni briques tombantes, Branle-bas général dans le Cap au Corbeau.
 17. Odeur de soufre près de la Rivière du Gouffre.
 18. Désolation universelle : on se tient bon pour le grand tremblement de terre séculaire.
 19. Tenez-vous bon !
 20. Le soleil s'est levé et le *Clyde* de 1970 passant à toute vapeur dans le voisinage où jadis était la Baie, découvre à sa place un vaste trou de huit cent mille lieues de diamètre.

XXI

Saint-Joachim.—Le Château Bellevue.—La salle de Liesse.—Le Pactole.—
La Chapelle des Hirondelles.— Le Cabaret.—Une fête d'amis.

« Saint-Joachim est située au pied du Cap Tourmente, dans une prairie très-fertile, borné au nord par une rangée de montagnes escarpées, à l'ouest par la rivière Sainte-Anne, et au sud par le fleuve Saint-Laurent. Plusieurs ruisseaux, qui descendent des montagnes, en formant de jolies cascades, arrosent ces belles prairies, au milieu desquelles ils serpentent et entretiennent une douce fraîcheur. On distingue, entre les autres, la rivière *Fripomme*, qui fait marcher un moulin à scies et coule entre une double rangée de beaux ormes ; le ruisseau de la *Petite Ferme*, qui s'élargit en un étang très-poissonneux ; la rivière *Marsolet*, sur laquelle on voit encore un débris de pont en pierre construit par Champlain, et enfin la rivière *Blondel*, qui se vante d'être navigable pour les bateaux plats jusqu'à une certaine distance de son embouchure. De vastes grèves, que la mer basse laisse à sec, sont couvertes d'une espèce de foin marin, excellente nourriture pour les animaux domestiques. La chasse y est abondante, et certaines saisons de l'année amènent dans les pêches une grande quantité d'anguilles et d'autres poissons.

« Lorsque Jacques Cartier vint, le 7 septembre 1535, mouiller entre l'Isle d'Orléans et la terre du nord, des sauvages vinrent de Saint-Joachim lui apporter de beaux melons, des anguilles et trois boisseaux de gros mil, c'est-à-dire bled-d'inde.

« L'immortel Champlain, fondateur de Québec, avait remarqué en passant les belles grèves de Saint-Joachim, et une prairie naturelle sur les bords de la rivière *Marsolet*. Les difficultés qu'il éprouva et les voyages qu'il fit de tous côtés pour reconnaître le pays, l'empêcha pendant longtemps de se livrer à l'agriculture comme il l'aurait désiré. Enfin, en 1623, au mois d'août, il alla visiter lui-même avec le sieur de Caën les prairies naturelles du Cap Tourmente. La beauté et la fertilité du lieu l'engagèrent à y former un établissement.

« Je choisis, dit-il, un lieu, où est un ruisseau et de pleine mer, où les barques et les chaloupes peuvent aborder ; auquel

joignant, il y a une prairie d'une demie lieue de long et davantage ; de l'autre, est un bois qui va jusqu'au pied du Cap de Tourmente, lequel est diversifié de plusieurs sortes de bois, comme de chênes, ormes, frênes, bouleaux, noyers, pommiers sauvages, et forces lemruches de vignes, puis, cèdres et sapins ; le lieu du sol est fort agréable, où la chasse du gibier en sa saison, est abondante.

« Il y bâtit encore une étable de 60 pieds sur 29 de large et deux corps de logis, chacun de 18 pieds sur 15, en bois et en terre, à la façon des villages de la Normandie.

« Champlain laissa à ce poste huit personnes avec un P. Récollet pour y avoir soin des établissemens de la côte et des sauvages qui fréquentaient ce lieu. Quelques années après (1628), tout fut brûlé et pillé par un envoyé de David Kertk, amiral anglais, resté à Tadousac avec sa flotte.

« En 1632, le Canada fut rendu à la France, ou plutôt à la *compagnie des Cents associés*, qui concéda (15 janvier 1636) la côte Beaupré avec les domaines, au sieur Cheffault de la Regnardière. Ce dernier forma une société dans le but d'établir la côte, mais elle ne réussit pas et négligea entièrement la seigneurie : Mgr. Laval acheta toutes les parts les unes après les autres, ainsi que l'île d'Orléans, qui était devenue la propriété de la même compagnie. Il commença dès lors à établir la *grande ferme*, et dans le même temps qu'il ouvrait à Québec, le PETIT SÉMINAIRE destiné à recruter le clergé, il fondait au pied du Cap Tourmente une espèce de ferme-modèle, où les jeunes gens qui paraissaient moins propres aux études classiques, apprenaient à lire, à écrire et à chiffrer, tout en s'appliquant aux travaux de la terre et à différents métiers.

« Le zélé prélat comprenait la salutaire influence que ne manqueraient pas d'exercer, dans un nouveau pays, des pères de famille élevés dans la piété et doués d'une certaine éducation. Mgr. de St. Valier, son successeur, voulut (1685) donner plus de portée à cet établissement, et, secondé par le marquis de Denonville, qui accorda 4,000 livres, il engagea le Séminaire à donner une éducation classique à 19 jeunes gens sur 31 qu'on y élevait. M. Louis Soumande, chanoine de Québec, déjà chargé de desservir la côte depuis la Baie Saint-

Paul jusqu'au Château-Richer, en eut la direction et fut assisté par M. Denys, auquel on venait de donner la soutane.

« L'établissement détourné de sa destination primitive, ne répondit pas aux espérances qu'il avait d'abord fait concevoir. Aussi, Mgr. de Laval, étant revenu de la France en 1683, après un séjour de quatre années, chercha-t-il à les remettre sur l'ancien pied. Il y rassembla un bon nombre de jeunes gens, la plupart de la campagne, pour les appliquer comme autrefois à des travaux dans lesquels ils montraient une grande dextérité. Leurs jours s'écoulaient paisiblement, partagés entre de pieux exercices, quelques études assez courtes, des travaux des champs ou de différents métiers les plus nécessaires au pays.

« Tout-à-coup le cri de guerre vint retentir à leurs oreilles : au mois de juin 1690, on annonça qu'une flotte anglaise était en route pour s'emparer du Canada. Jalouse de témoigner sa vigueur et son intrépidité, la jeunesse du Cap Tourmente, sollicite avec instance et obtient la permission de venir s'opposer aux ennemis de la patrie. Endurcis par les travaux, habitués à la chasse, ils aidèrent le brave M. de Saint-Denis, à empêcher les envahisseurs de débarquer sur les battures de Beauport, et dans un engagement décisif, ils s'emparèrent de six canons, dont ils emportèrent deux à Saint-Joachim, en laissant trois à Québec et le dernier à M. de Saint-Denis (octobre 1690).

« Hâtons-nous de dire que les écoliers de Québec ne voulurent rester en arrière de ceux de Saint-Joachim, et qu'ils se jurent au poste où les appelaient l'honneur et la patrie. Mais, moins heureux que leurs frères du Cap Tourmente, qui n'eurent pas de blessés, ils perdirent un de leurs compagnons, qui mourut le 16 novembre, des suites d'une blessure reçue au bras, en harcelant les Anglais, la veille de leur départ. Son nom était Pierre Mauvils, étudiant en philosophie, âgé de 23 ans.

« Au mois de février (1691), Mgr. de Laval se retire à Saint-Joachim, pour s'y reposer des fatigues et des inquiétudes que lui avait causées cette guerre. Là, il suivit avec intérêt les travaux et les progrès de cette jeunesse, pour laquelle, il faisait tant de sacrifices. Il s'occupa, durant son séjour, de

faire construire de nouveaux logements et des bâtiments en pierre, dont on peut encore, aujourd'hui, admirer la grandeur et l'étonnante solidité.

« M. de la Potherie, qui visita le Canada vers 1700, donne la description suivante de cet établissement (tome I, p. 212) :

« Le domaine est de deux lieues ; il consiste en prairies et bois, et a une lieue de terres labourables. J'y ai vu un très-beau château de pierre de taille (1) de 150 pieds de long, qui a coûté 60,000 livres à bâtir. La grange et les étables sont de la même grandeur. Il paraît une muraille de 600 pieds de face sur deux d'épaisseur, qui n'est pas encore finie (2). Tous ces bâtiments sont estimés à 50,000 écus (150,000 frs.) Les pâturages y sont admirables. On y compte 250 bêtes à cornes.

« C'est là que Cartier reçut l'hommage des sauvages. L'immortel Champlain y cultiva la terre et y bâtit une maison dont on montre encore l'emplacement. Là était, il y a bientôt deux siècles et demi, l'unique ferme destinée à approvisionner Québec, qui consistait alors en deux maisons. Un peu plus loin se voient les restes du vaste établissement fondé par Mgr. de Laval et qui était en même temps une ferme-modèle et une école de tous les métiers dont on avait besoin dans le pays.

« Le château Bellevue, maison à deux étages de près de cent pieds de longueur et d'assez belle apparence, s'élève sur le *Petit Cap*, colline à peu près circulaire, ayant un rayon d'une douzaine d'arpents, s'élevant de 150 pieds audessus des belles prairies qui l'environnent et ceinte d'une couronne de chêne, d'érables, d'ormes et d'autres grands arbres qui en couvrent toute la pente. De loin, cette colline ressemble à une île, et il est probable qu'elle le fut autrefois ; de près, on la croirait entièrement couverte d'arbres, si le pavillon qui flotte

(1) C'est-à-dire, de pierres d'assez grandes dimensions et fondées avec assez de soin pour n'avoir pas besoin d'être revêtues de mortier en dehors.

(2) On ne voit plus que les fondements de cette muraille. Quant à la tradition qui va dire que ce mur avait été interrompu par ordre du Roi de France, qui craignait qu'on voulût faire une forteresse de cette métairie, elle ne paraît avoir d'autre fondement que la désapprobation des directeurs du séminaire des *Missions Étrangères* de Paris, qui jugèrent avec raison qu'une telle dépense était entièrement inutile.

au-dessus des cimes les plus élevées ne faisait soupçonner une habitation.»

« On monte sur cette colline à pied, par une foule de sentiers, et en voiture, par l'ombreuse avenue au nord-est; on aperçoit d'abord, un frais et limpide ruisseau : *la fontaine à Bouchard*, bientôt, au front du château de plaisance, on peut lire :

Eia age! nunc salta, non ita, musa, diu.

« A quelques cinquante pieds au sud de la maison est la chapelle dédiée à Saint-Louis de Gonzague, patron de la jeunesse. C'est une jolie petite église qui a sacristie, ses fenêtres à évantails, son clocher; à l'intérieur, ses charmants autels, ornés de chandeliers en bronze argenté; ses tableaux, son harmonium, et, dans les fêtes, sa parure et ses ornements d'une beauté et d'une richesse qu'on ne s'attendait pas à trouver là.....

« Au nord du château Bellevue, et faisant pendant à la chapelle, est une maison d'une apparence modeste, mais bien chère aux écoliers depuis qu'ils en font le théâtre de leurs plus joyeux ébats; une grande salle de cette maison qui était autrefois occupée par le billard, a été transformée par eux en un salon, aujourd'hui très-bien orné, grâce aux libéralités des visiteurs de *Liesse*; c'est-là que se donnent les soirées et parfois les banquets des écoliers.

« Billard, quilles, balançoir, rien ne manque pour s'amuser : de charmantes allées, pratiquées de ce côté-ci, dans un bois d'érables et de hêtres; de cet autre côté, dans un bois de sapins. Pêche aux gougeons dans l'étang de la *Petit Ferme* : à la truite, au *Petit Moulin*, puis après la pêche, les *crêpes* traditionnelles; puis quelques pommes cueillies sur un vieux pommier, à quelque distance de la rivière, entouré de mystère, et sur lequel on ne doit faire aucune question.

« Si vous avez du goût pour les grandes pêches de truites, trente, quarante, cinquante douzaines de belles truites et une aptitude correspondante, gravissez la falaise; rendez-vous au lac Saint-Joachim, ou une cabane vous assurera le repos pour la nuit; au point du jour ou avant, vous lancerez votre canot sur le beau lac!

« Si vous êtes un amant passionné du beau, du grandiose

dans la nature, une expédition au plateau du Cap Tourmente, à près de 2000 pieds plus haut que le niveau du fleuve, ne vous laissera rien à désirer.

« Au nord, des montagnes vertes d'abord, puis bleuâtres, puis se confondant avec l'azur du ciel. Au sud, cette longue suite de paroisses depuis Kamouraska jusqu'à Sainte-Marguerite et au delà. Au pied de la montagne, des îles devenues toutes petites, et s'élevant à peine à fleur d'eau. À l'ouest, lorsque le temps est beau, les clochers et les couvertures de Québec, qui brillent au soleil, et, plus loin encore, ces campagnes à perte de vue. Quand vous aurez promené vos regards sur toutes ces belles choses, rabaissez-les sur ce qui vous entoure ; vous jouirez alors, en juillet, d'un spectacle moins grand à la vérité, mais peut-être aussi agréable. Vous verrez quoi ? des bluets en telle abondance que vous pourrez vous en rassasier sans bouger.

« Puis, il y a le *Petit Sault*, formé par la rivière Sainte-Anne, qui, large d'à peu près un arpent, vient s'engouffrer tout entière dans un canal d'environ six pieds, pratiqué dans la pierre, pour tomber à une profondeur d'une centaine de pieds sur un rocher, retomber ensuite sur un rocher plus bas, et ainsi de suite jusqu'à une énorme profondeur. La même rivière présente, dans l'espace d'une lieue à peu près, sept autres chûtes, à la vérité moins intéressantes, mais néanmoins bien belles.

« La *Petit Chûte* offre encore un autre spectacle superbe. On y voit certainement moins d'eau qu'à Niagara ; il n'y passe que celle d'une petite rivière, mais elle tombe de trois ou quatre cents pieds de hauteur ; au pied se trouve un gazon et des arbres de toute beauté. Une vieille tradition religieusement suivie, exige que les visiteurs y fassent des crêpes. »—*Extrait de l'Abeille.*

Mille autres sites réclament l'attention des touristes :

Le *Pactole*, la *Chapelle aux Hirondelles*, le *Cabaret*, où une fontaine cristalline vous désaltère si bien. Puis expéditions de chaloupes, dans les îles ; pêches aux bars, près de l'île Sainte-Marguerite, etc.

UNE FÊTE D'AMIS.

« C'était une bien radieuse matinée que celle du 5 août 1869, au château Bellevue, Petit Cap de Saint-Joachim. Quarante-quatre pèlerins, après avoir, à six heures et demie du matin, aux mélodieux accents de l'harmonium touché par M. Fraser, entendu la messe dite simultanément, par le révérend messire Lahaye, et par Messire Brunet, quittaient la salle de *Liesse*, sous la conduite d'un chef plein de vigueur et de courage, dont la devise semblait être « *Excelsior* » gravissant la cime ardue du Cap Tourmente. Voici les noms de quelques uns : les Rvd. MM. Taschereau, Lahaye, Légalé, Billion, Brunet, Richard, Sauvageau, Hoffman, Beaudet, Langis, les ecclésiastiques Audet, Sexton, Fraser, Sanfaçon, deux futurs ecclésiastiques, vingt-deux écoliers et quelques invités. Franche était la gaieté et bruyants les éclats de voix du cortège, franchissant les escarpements de la voie Saint-Charles ; plus bruyants encore, les échos complaisants, répétés de plusieurs points de la falaise.

Il s'agissait de l'érection d'une croix monumentale sur la cime du Cap Tourmente. Le trajet du petit moulin au haut de la montagne, se fit sans accident, mais avec de nombreux incidents. Parmi les pèlerins, les uns de taille élancée comme le Dr. E. Lemieux, marchent la tête haute, train de l'*Express*, d'autres moins ingambes s'avancent avec une sage lenteur. N'oublions pas surtout messire Brunet, l'organisateur de la fête du jour, le vaillant champion de la croix monumentale, non plus que son brave collaborateur, messire Hamel, qui ferme la marche, chargé de recueillir les infirmes et les blessés, que l'ascension ardue du pic « coiffé de nuages » semait sur la route. Vers onze heures A. M., on atteignit la cime du plateau.

Laissons parler le *Journal de Québec*, du 12 août 1869.

« Mardi de la semaine dernière, les élèves du Séminaire de Québec, qui ont terminé leur cours classique en 1844, se réunissaient pour commémorer le 25^e anniversaire de leur fin d'études ; c'étaient ces mêmes élèves qui, en 1844, avaient planté la croix que l'on voyait encore, ces années dernières, sur le sommet du Cap Tourmente. Avant de se séparer, ils avaient pris la résolution de se réunir au bout de 25 ans et

d'ériger une nouvelle croix sur la cime. Le 5 août, plusieurs de ces confrères accompagnés d'un grand nombre de prêtres, ecclésiastiques et autres, faisaient l'ascension de la montagne pour assister à la bénédiction de la nouvelle croix. La croix fut bénite par M. le grand-vicaire Taschereau, supérieur du séminaire de Québec, puis on entonna *O Cruz Ave*, c'était le moment le plus solennel de la cérémonie.

« Cet hymne, chanté par tant de voix, et répété par les échos de la forêt, était bien propre à laisser, dans les cœurs, les impressions les plus profondes. A onze heures et demie, la foule silencieuse se remit en marche pour descendre la montagne, et les anciens élèves de 1844 furent reçus au château Bellevue par les messieurs du Séminaire avec cette cordialité que tout le monde leur connaît. Ils furent reçus comme des enfants qui viennent revoir le toit paternel après une absence de 25 ans.

« La première croix, érigée sur le Cap Tourmente, date de 1816 à 1817, c'est-à-dire du même temps où tous les élèves-pensionnaires du séminaire passaient leurs vacances à Saint-Joachim. C'était une modeste croix de bois, d'à peu près 12 pieds de hauteur.

« La seconde, comme nous l'avons dit plus haut, fut plantée en 1844 ; elle avait 24 pieds de hauteur avec une largeur de 6 pouces ; et était couverte en fer blanc.

« Celle qui fut érigée le 5 août, a 25 pieds de hauteur, avec une largeur de 14 pouces ; ce qui permet de l'apercevoir à une plus grande distance. Elle est recouverte en fer blanc et solidement assujettie dans un ouvrage en pierre de 8 pieds carrés. Les frais de construction et de transport s'élèvent à près de cent piastres. Elle porte l'inscription suivante :

HOC MONUMENTUM

AB ALUMNIS SEMINARIi, QUEBECENSIS

Absoluto Studiorum Curriculo A D, MDCCCXLIV

PRiUS ERECTUM

REEDIFICARUNT SUPERSTITES

SOGERDOTES ET LAICI

A. D. MDCCCLXIX.

F. Baillargé,
O. Brunet,
P. De Villers,
B. Godbout,
P. G. Huot,

L. Lahaye,
F. Langlois,
G. Lemay,
E. Lemieux,
J.-B. Martel.

« Ces élèves sont maintenant : G. Frédéric Baillargé, ingénieur civil ; Ovide Brunet, professeur à l'Université Laval ; Paul de Villers, curé de Sainte-Gertrude ; Bellarmin Godbout, médecin ; Pierre G. Huot, maître de Postes, Québec ; Léon Lahaye, curé de Saint-Jean Deschaillons ; François Langlois, imprimeur de la Reine ; Antoine Lemay, notaire ; Docteur E. Lemieux, professeur à l'Université Laval ; Jean-Baptiste Martel, secrétaire de la Commission du Hâvre. »

Le chef plein de vigueur et de courage qui précédait, ce 5 août 1869, les quarante-quatre pèlerins, c'était, lecteur..... Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque actuel de Québec.

XXII.

LA BONNE SAINTE-ANNE.—Sainte-Anne du Nord,—Son origine,—Ses ex voto,
—Messire Renvoysé,—Le Kromlin.

Salut, ô ma blanche chapelle
Si douce au regard du passant,
Et dont la croix d'or étincelle
Aux rayons du soleil levant ;
Salut, ô chapelle sacrée,
Toi que bénit le pèlerin,
Qui, sur ta pierre vénérée
S'arrête un chapelet en main.

(*Trésors Poétiques.—Poésies Religieuses.*)

La dévotion des pèlerins a étendu au loin la renommée de Sainte-Anne du Nord qui date du milieu du 17^e siècle. En 1658, un des habitants du Petit Cap (1), nommé Etienne de Lessart, offrit à M. de Queylus, qui remplissait alors les fonctions de curé dans l'église paroissiale de Québec, une terre de deux arpents de front, et d'une lieue et demie de profondeur, située sur sa concession. Il ne mit d'autre condition à cette offrande, sinon que, dans la présente année, on commencerait sans délai et que l'on continuerait ensuite de bâtir une église dans ce lieu. Cette proposition fut acceptée, le 8 mars et le 23 suivant M. Vignal fut délégué, par M. de Queylus, pour aller bénir la place de l'église, qui fut dédiée à Sainte-Anne, en souvenir sans doute, du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, en Bre-

(1) Tel fut le nom primitif de l'endroit qui fut nommé depuis Sainte-Anne du Petit Cap. On dit aujourd'hui Sainte-Anne de Beaupré, Sainte-Anne du Nord, ou simplement la Bonne Sainte-Anne. (Pèlerinage à Sainte-Anne, p. 39.)

tagne. Laissons à un « Pèlerin » la douce tâche de décrire l'église et ses ex voto :

« Le beau soleil de juillet se lève sur les côtes de la Pointe-Lévis, dans une atmosphère tout empourprée et encore moite de la rosée du matin. Une brise fraîche ride la surface du fleuve et agite le feuillage des branches de peupliers et d'érables dont le bateau est tout pavoisé.

« L'église est située au pied du coteau, d'où elle se détache gracieusement sur la verdure des arbres. A une couple de lieues en arrière, la grande montagne de Sainte-Anne ferme majestueusement l'horizon. Tous les abords de l'église, la route, les champs voisins fourmillent de voitures et de pèlerins :

« A dix heures commença la grand'messe des pèlerins, chantée par M. le grand-vicaire Taschereau, Supérieur du Séminaire. Ne venez chercher ici ni l'éclat des cérémonies, ni les raffinements de la musique moderne : tout est simple, grave, antique. Le mâle chant grégorien exécuté par des voix de prêtres ; et, à l'offertoire, un cantique chanté par un *sauvage*, un descendant des Hurons, M. l'abbé Vincent, diacre du diocèse de Québec. La voix mélodieuse de M. l'abbé Vincent, qu'on pourrait appeler le dernier des Hurons, avait un charme tout particulier dans cet antique et vénérable sanctuaire qui a si souvent retenti des belles et naïves voix de ses ancêtres. On ne décrit pas les émotions qu'on éprouve dans un pareil lieu, à pareil jour ; il faut aller les y éprouver soi-même, se mêler à cette foule, prier, chanter, pleurer, jouir avec elle, voir les larmes d'attendrissement couler des yeux, les rayons du ciel tomber en pleines figures, la grâce d'en haut.

« Après la messe, suivie de la vénération de la relique de sainte Anne, M. l'abbé Vincent et moi, nous examinons en curieux les nombreux ex-voto suspendus aux murs du vieux temple.

« Au-dessus du maître-autel, qui est fort riche et d'un beau travail, on admire un tableau de sainte Anne dû au pinceau d'un des plus grands peintres français, Lebrun. C'est un présent de M. de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France, dont on aperçoit les armes à l'un des angles du tableau.

« Les deux peintures des petits autels sont l'œuvre du père Luc Lefrançois, récollet, mort en 1685. Elles ont été données par Mgr. de Laval.

« Voici maintenant, par ordre, les peintures de la nef, en commençant du côté de l'épître :

« 1° Un tableau de saint Louis, roi de France.

« 2° Un petit tableau représentant le vaisseau du roi, *Le Héros*, au moment où il est délivré d'un grand danger.

« 3° Un ex-voto qui représente le père Pierre... et l'équipage du navire *Le Saint-Esprit*, faisant un vœu à sainte Anne.

« 4° Une toile où l'on voit le vaisseau de M. Royer engagé dans les glaces et sauvé miraculeusement par l'intercession de sainte Anne. On ne peut s'empêcher de sourire en remarquant, au sommet de cette toile, sainte Anne montrant paisiblement à lire à la sainte Vierge, sans avoir l'air de s'apercevoir de la scène de danger qui se passe à ses pieds. Au reste, presque tous ces tableaux n'ont d'autre mérite que le souvenir de reconnaissance qui s'y rattache : quelques-uns sont des caricatures.

« 5° Un ex-voto de Louis Cypret, sauvé du naufrage en 1706.

« 6° Une autre scène de naufrage, où l'on voit l'équipage d'un navire faisant un vœu à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue.

7° Au-dessus de la porte latérale, un petit tableau représente grossièrement la forêt et un homme écrasé sous un arbre. Sur l'avant-scène, on aperçoit un petit chien qui a l'air de fuir en emportant quelque chose.

« La légende raconte qu'un canadien, nommé Dorval, qui travaillait, seul avec son chien, dans les bois, aux environs de Tadoussac, fut entraîné par la chute d'un arbre qu'il venait d'abattre, et eut la jambe fracturée. Resté pris sous le tronc sans pouvoir se dégager, et n'espérant aucun secours dans cette solitude, il se recommanda à la bonne sainte Anne qui aussitôt lui inspira un moyen de salut. Il prit un morceau d'écorce, le trempa dans son sang, et le donna à son chien en lui faisant signe d'aller chercher du secours aux habitations. Le fidèle animal comprit la pensée de son maître, et courut au poste de Tadoussac, où son air inquiet et le morceau d'é-

corce, teint de sang, qu'il jetait aux pieds de ceux qu'il rencontrait, donnèrent l'éveil. Quelques hommes s'empressèrent de suivre le chien qui les guida jusqu'à son maître. Celui-ci, délivré miraculeusement, et guéri en peu de temps, vint accomplir son vœu et déposer cet ex-voto en témoignage de sa reconnaissance.

« 8° Du côté de l'évangile, à l'entrée de l'escalier du jubé, un petit tableau sur bois, scène de naufrage entre les deux églises de Beauport et de la Pointe-Lévis : caricature effrayante.

« 9° Naufrage du navire de M. Goulin.

« 10° Scène maritime, copiée, d'après un ancien ex-voto, par M. Plamondon. Le navire de M. Juing, marchand de Québec, poursuivi par trois vaisseaux de guerre hollandais, s'échappe miraculeusement par l'intercession de sainte Anne. Au moment d'être pris un nuage l'enveloppe, le dérobe à la vue de l'ennemi et lui donne le temps d'aller chercher un refuge dans l'embouchure du Saguenay.

« 11° Sainte Anne et la Sainte Vierge aux pieds desquelles est agenouillée Mademoiselle de Bécancour, des Trois-Rivières, plus tard religieuse ursuline au monastère de Québec, sous le nom de mère Sainte-Trinité.

« 12° Une miniature représentant une dame Riverin de Québec, agenouillée, avec ses quatre enfants, au pied de l'autel de Sainte-Anne.

« 13° Puis, le naufrage du navire *Saint-François*, avec l'inscription suivante :

« Ex. Voto. Le. navire. Le St. Francois. De. Canada.
Dematté. De tous. Les. Mats. Le. 29 Bro.
1732 : commandé. Par. Pierre. D'Astargir.
Armé. par. M. LaMorille. Le. Jeune. »

« Des faisceaux de béquilles sont accrochés çà et là aux corniches de l'église.

« Au sortir de l'église, nous allons visiter, à deux pas d'ici, le *Kremlin*, bâti sur le flanc de la montagne, parmi un épais massif d'arbres. C'est une vaste construction en pierre, flanquée de tourelles, lambrissée et peinte avec goût. Ce château, aujourd'hui abandonné, fut construit, vers 1815, par M. Renvoysé, ancien curé de Sainte-Anne.

« Grand admirateur de Napoléon, il avait donné à son castel le nom de *Kremlin*, en souvenir de la campagne de Russie. Une jolie petite chapelle, adossée aux rochers, s'élève à droite, avec son clocher élancé, à demi perdu dans la verdure.

« Sur la gauche, on voit encore une œuvre du père Renvoyé : c'est le *Cube*, édifice assez grand, enfoui sous les arbres et dont la hauteur, la largeur et la profondeur sont absolument les mêmes.

« Cette forteresse du Kremlin, qui, avec ses travaux extérieurs, avait coûté, dit-on, 90,000 francs, ne fut habitée que pendant six mois par son propriétaire : il mourut, frappé d'apoplexie, à l'âge de soixante-et-onze ans.

« En parcourant les salles désertes de cet édifice ouvert à tout venant, je ramassai à terre, par hasard, un vieux papier, dont le teint jauni attira mon attention. Le premier mot qui frappa ma vue en le dépliant, fut la belle signature du marquis de Vaudreuil. C'est un ordre de milice adressé sans doute au père de M. Renvoyé. Expédiée douze jours seulement avant la bataille de Sainte-Foye, cette proclamation convoquait les miliciens de la côte de Beaupré, et leur ordonnait d'aller rejoindre l'armée du chevalier de Lévis qui s'avancait pour assiéger Québec.

« Pendant que nous lisons ce curieux document, l'heure du départ arrive, et le sifflet du bateau-à-vapeur se fait entendre. »

Au revoir, lecteur ami !

« VOYAGEUR. »

Sillery, juillet 1872

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

	PAGE.
Québec esquissé par Parkman.—Henry Ward Beecher.—Marmier.— Ed. Hnot.....	1
Le Club des Barons.—La Plateforme	9
Frontenac, etc.—La Divine.....	10—42
L'Orme séculaire des Récollets	11
Le Kent House.—Madame de St. Laurent	13
Les funérailles du général Montgomery.....	15
La maison de Montcalm.—Les vieilles voûtes de la Basse-Ville.....	17
La canne du général Brock.....	18
Le Sault au Matelot : origine du nom.....	18
Les Tableaux des Eglises —La Cathédrale Catholique.....	19
L'église Saint-Jean-Baptiste —La Chapelle du Séminaire.....	20
L'Hôtel-Dieu —L'Hôpital-Général	21
Les Ursulines.—L'église du Bon Pasteur	22
L'église Saint-Roch.—La Cathédrale anglicane.—Le salon de G. O. Stuart.....	23
Les Tableaux de l'abbé H. R. Casgrain.....	24
Le Chien d'Or.....	25
Notre-Dame de Recouvrance.....	28
Deux Montgomery. —Question d'Histoire	33
La Statue du général Wolfe.—Coin de la rue du Palais.....	36
Le Cimetière de la côte de la Montagne.....	37
La Pierre dans le mur du vieux château.....	38
Incendie du Couvent des Récollets en 1791	40
Le Drapeau de Carillon	41
Lord Nelson et Miss Prentice.....	43
Où est mort Montcalm ?.....	46
Dernières années de la Domination Française.....	57
Le combat du Sault au Matelot, 31 décembre 1775.....	70
L'honorable W. Shoppard.....	80
Spencer Wood	86
Notes de Voyage.—De Québec au Cap Rouge.....	94
Du Cap Rouge à Deschambault.....	111
Appendice.—Les Plainnes d'Abraham par l'hon. P. J. O. Chauveau.....	134
" Denis de Vitré.—Le Pilote de l'Amiral Saunders.....	144
" L'Académie de Jésus-Marie, à Sillery.....	145
" Les Fortifications de Québec.—Les Portes de la Ville....	146
" Le général Wolfe.....	150
" Le Marquis de Montcalm	151
" Le Cimetière du Mount Hermon.....	152
" Les restes des Fortifications sur le chemin de Charles- bourg.....	159
Notes de Voyage.—De Québec à Saint-George, Beauce.....	159
" Saint-Pierre, etc., l'Invasion de 1775.....	174
Les Archives du Canada.....	186

Chasse et Pêche.

La Grande Chasse.....	189
L'Orignal	192
Le Wapiti	197
Le Caribou des Bois.....	200

	PAGE.
Le Chevreuil.....	204
La Pêche à la ligne	209
L'Oiseau Bleu — Scène d'Été	216
L'Oiseau-Mouche	217
La Migration Printanière des Oiseaux.....	218
La Chasse à la Perdrix	222
Causerie Ornithologique.....	225
La Chasse aux Alouettes	234

SECONDE PARTIE.

Itinéraire d'un Voyage de Québec à Gaspé.

Lévi.....	257
Saint-Romuald.....	267
Saint-Henri	270
Saint-Charles	275
Berthier.....	277
Saint-Thomas.....	280
L'Islet.....	293
Saint-Jean Port-Joli.....	305
Saint-Roch des Aukenaies.....	307
Sainte-Anne La Pocatière.....	308
La Rivière-Ouelle	311
Kamouraska	318
Rivière-du-Loup	324
Cacouna	329
Ile-Verte et Trois-Pistoles.....	340
Sainte-Cécile du Bic.....	345
Saint-Simon et Saint-Fabien.....	346
Rimouski	347
Tadoussac	348
Saguenay.....	350
La Malbaie.....	355
Les Eboulements	360
La Baie Saint-Paul.....	364
Saint-Joachim.....	373
Sainte-Anne du Nord.....	381

OPINION DE LA PRESSE.

GUIDE HISTORIQUE.

L'ALBUM DU TOURISTE,

DES PRESSES DE A. COTÉ ET CIE.

M. J. M. LeMoine vient de publier un livre que tout ami des lettres devra compter sur les rayons de sa bibliothèque. C'est un fort volume de près de 400 pages, exécuté avec un grand art typographique.

L'auteur des " Oiseaux du Canada " et des " Maple Leaves " est un écrivain laborieux, qui cultive les lettres avec succès—abrité sous les ombrages de Spencer Grange, véritable retraite virgilienne. Amateur curieux de nos origines historiques et des traditions de ce pays, il a écrit des pages remarquables et qui resteront comme exemples de pénétration savante et d'analyse subtile dans notre littérature. A plus d'un titre, il est un heureux écrivain. Comme l'appréciait, en 1865, M. McDonald, ce jeune journaliste plein d'avenir que la mort a si tôt enlevé. M. LeMoine est impartial dans ses études historiques et ne soulève jamais les préjugés de race et de croyance. Par le sang il tient aux deux races également vaillantes et civilisées de ce pays, et sa plume nous retrace sans amertume et sans retours passionnés vers le passé, la conduite héroïque de Wolfe et de ses soldats sur les plaines d'Abraham, et la défense non moins héroïque des Français sur les hauteurs de Sainte-Foye, en 1760. M. LeMoine nous fait connaître et nous fait aimer cette époque de la fin du XVIIIe siècle, si désastreuse pour nos armes. La méditation de questions élevées, l'habitude de penser juste et de dire vrai, excluent chez lui les jugements étroits du fanatisme.

" L'Album du Touriste " est dédié à M. Francis Parkman, " au touriste aimé qui, chaque printemps, nous revient avec les hirondelles, " comme dit si bien M. LeMoine,—au brillant et sympathique historien, dont M. l'abbé Casgrain a récemment publié une belle biographie dans l'*Opinion Publique*.

Ce livre s'adresse donc aux touristes, aux mortels favorisés de la fortune qui, au retour de la belle saison, voyagent de climats en climats, respirant l'air pur des montagnes et les brises des lacs. Les uns viennent en foule des villes tumultueuses de New-York et de Philadelphie, sur les plages canadiennes, à Cacouna ou à Tadoussac ; d'autres, plus fortunés, franchissent l'Océan et, dédaignant les grandes capitales de l'Europe, Paris, Londres et Rome, vont en Suisse contempler les cimes étincelantes des glaciers ; en Italie, se mirer dans les vagues bleues des Golfs de Naples et de Palerme ; à Venise, la reine de l'Adriatique, rêver sur les lagunes et visiter le palais des Doges. Les touristes sont de tous les pays qui ont un beau ciel et d'antiques souvenirs. Parmi eux, il y a des poètes comme Chateaubriand, à Jérusalem et comme Byron, en Grèce ; des savants comme Voluez, sur les ruines de Palmyre, M. Parkman est de ces derniers.

" L'Album du Touriste " est le guide le plus sûr et le plus complet qui ait été publié jusqu'à ce jour de la cité de Québec et de ses environs. Le touriste y trouvera les renseignements nécessaires à ses pérégrinations dans la ville, ses origines et l'histoire de ses monuments. Sur ce coin de terre où tant de luttes ont été livrées, quelles graves méditations se présentent à notre esprit ! C'est là qu'on foule les cendres des ancêtres et qu'on voit les champs de bataille où le drame de notre existence comme colonie française s'est fatalement dénoué. M. LeMoine ressuscite le passé enseveli dans la poussière, les morts qui dorment dans leur lincoeur de gloire ; il nous fait assister à d'éclatantes actions et à de dramatiques épisodes.

M. LeMoine commence son livre par une plaisante peinture de Québec, *Stadacone depicta*. On y reconnaît l'imagination d'un artiste et l'amateur d'histoire. Cette promenade qu'on fait à travers la ville, la beauté pittoresque des sites et

de l'horizon, les questions historiques qu'il soulève en passant, un mot qu'il jette de nos habitudes et de notre caractère, tout est pris sur le vif et se lit d'un bout à l'autre.

Les chapitres du livre ont, en général, un caractère d'originalité. Mlle. Prentice et Lord Nelson.—Où est mort Montcalm?—L'Anniversaire du 31 décembre 1775.—M. W. Sheppard, *In-memoriam*.—Spencer Wood.—Les dernières années de la domination française en Canada,—sont autant de chapitres agréables à lire.

Ce genre d'études historiques auquel l'auteur a dévoué ses talents d'observation et d'analyse, n'est pas à dédaigner et mérite une place à part dans la littérature. Il ne gravit pas les sommets de l'histoire et n'embrasse pas de vastes horizons, mais il reste à mi-côte et se plaît à parcourir des allées ombreuses et à tracer de riants tableaux. L'historien recherche les événements que son burin doit rendre immortels à travers des routes poudreuses et sanglantes, et tire de la destinée des peuples, de l'élévation ou de l'abaissement des empires, de sévères leçons pour l'humanité. On admire Tacite et l'esprit demeure frappé de la grandeur des choses qu'il raconte; mais il est un autre ordre où l'histoire est plus familière, où la variété des sujets est moins aride, tel que les Mémoires, les Chroniques, l'étude plus intime des mœurs et des caractères contemporains. Joinville, Froissard, Commines, Brantôme et Saint-Simon, avec des mérites divers, représentent ce genre d'études dans la littérature française. M. LeMoine a suivi les traces de ces écrivains, et je crois que c'est à ce titre qu'il doit être classé dans notre littérature.

Les notes de voyage sur Sillery, Saint-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Portneuf, Sainte-Foye, Charlesbourg, la Beauce, sont pleines de recherches savantes sur les traditions et les origines de ces paroisses.

J'ai remarqué, entre autres intéressantes études d'histoire naturelle, de chasse et de pêche, trois esquisses intitulées: "Migration des oiseaux."—"Causerie ornithologique" et "Le départ des oiseaux." On y croit entendre le chant des oiseaux vibrer en modulations suaves, on y respire la poésie mélodieuse et ailée de leur frêle et rapide existence.

L'auteur a eu soin de mettre comme épigraphes aux chapitres de son guide-historique des vers de nos principaux poètes. Il se rappelle à propos quelques vers touchants, une strophe harmonieuse sur une pensée fugitive, sur une feuille d'automne qu'emporte l'aiglon, sur un paysage, sur la mer dont les flots murmurent leur hymne éternellement triste.

"L'Itinéraire d'un voyage de Québec au pays de la Gaspésie" termine le livre. C'est une suite de brillantes esquisses des villages sur les rives du Saint-Laurent. On y remarque toujours une foule de notes historiques, de traits de mœurs, d'anecdotes humoristiques entremêlés de descriptions des forêts et des verdoyantes vallées de cette partie du pays. Les rives giboyeuses de la Gaspésie nous font penser, en ces jours de chaleur torride, aux brises parfumées et aux ondes rafraîchissantes des bains de mer.

En somme, par la multitude de ses découvertes et de ses recherches historiques, par le charme de ses narrations, et par son format de luxe, le nouveau livre de M. LeMoine ne peut être qu'un succès ajouté à tant d'autres.

EDOUARD HUOT.

Québec, juillet 1872.